This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

Revue trimestrielle

Eugène van Bemmel

Digitized by Google

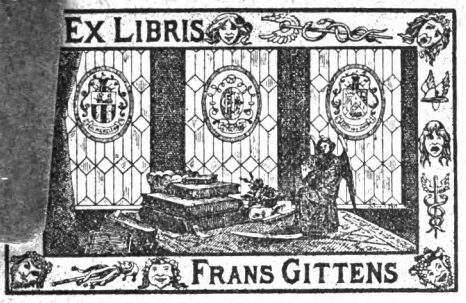

Digitized by Google

13E2

*DM

Revue

Digitized by Google

Digitized by Google

REVUE TRIMESTRIELLE

Digitized by Google

Les formalités voulues par la loi ont été remplies.

Toute reproduction ou traduction des articles de la REVUE TRIMESTRIELLE *est interdite.*

Digitized by Google

INDEXED

REVUE TRIMESTRIELLE

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION DE

M. EUGÈNE VAN BEMMEL

professeur d'Histoire de la littérature française et d'Histoire politique moderne à l'Université de Bruxelles

DEUXIÈME SÉRIE. — NEUVIÈME VOLUME

(49e de la collection)

Treizième année. — Tome premier

L'ÉDUCATION DE LA CLASSE OUVRIÈRE.
DES FRÈRES ET DES SŒURS DE JÉSUS.
RATHÈRE ET LE PREMIER ARCHIDUC.
EN TOURISTE AU PAYS D'OUTRE-MEUSE.
POÉSIES TRADUITES EN LANGUE VULGAIRE.
QUELQUES CUISTRES. — NOUVELLES SATIRES.
DE L'ENSEIGNEMENT MOYEN EN BELGIQUE.
LES EXAMENS PROFESSIONNELS UNIVERSITAIRES.
LES CHANSONS DES RUES ET DES BOIS.
LES INDULGENCES AU DIX-NEUVIÈME SIÈCLE.
CORRESPONDANCE. — REVUE LITTÉRAIRE.

BRUXELLES

BUREAU DE LA REVUE TRIMESTRIELLE

RUE SAINT-LAZARE, 25

JANVIER 1866

Digitized by Google

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY
782622 A
ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS
R 1935 L

Digitized by Google

ÉTUDE DE MORALE ET D'ÉCONOMIE POLITIQUE

L'ÉDUCATION

DE

LA CLASSE OUVRIÈRE

> Le mal, ce n'est que l'ignorance du bien.
>
> GEORGE SAND (*Mlle La Quintinie*).

I

ÉTAT IMPARFAIT DE L'ÉDUCATION CHEZ LA CLASSE OUVRIÈRE; MAUX ET DANGERS QUI EN RÉSULTENT POUR LA SOCIÉTÉ; NÉCESSITÉ D'Y REMÉDIER.

L'éducation que reçoit aujourd'hui la classe ouvrière est essentiellement incomplète et vicieuse. C'est d'abord un manque général de l'instruction, même la plus élémentaire; c'est ensuite un manque presque aussi absolu de culture morale; en un mot, c'est l'ignorance, soit en principe soit en pratique, des devoirs envers soi-même, envers la famille et envers la société. On peut facilement s'en convaincre en parcourant nos campagnes, nos centres d'industrie minière, métallurgique et manufacturière, en compulsant les registres de la statistique concernant la criminalité, en visitant les hospices,

Digitized by Google

les hôpitaux, les dépôts de mendicité. Or cet état de choses constitue pour la société un mal profond, difficile à guérir, en même temps qu'un danger permanent pour les institutions sur lesquelles l'existence de la société est fondée.

De même que le soldat se fait au bruit du canon et de la fusillade, au sifflement des balles, à la vue des morts et des blessés; de même que le mineur s'habitue à vivre au milieu de la perpétuelle menace des inondations, de l'asphyxie, des éboulements, de l'explosion du grisou, de même aussi la société finit par méconnaître, par nier même les inconvénients et les périls qui résultent, pour elle, de l'éducation imparfaite et fausse que reçoivent la plus grande partie de ses membres.

Avant de chercher le remède au mal, il est donc nécessaire d'en montrer toute l'intensité afin de combattre cette incurie, d'ébranler cette confiance illusoire et déplorable à tous égards. Voyons quels sont les inconvénients et les périls auxquels une nation est exposée par la mauvaise éducation que reçoivent les classes laborieuses.

Le but principal que les hommes se sont proposé en se réunissant en société ou en nations, est de veiller en commun à la sécurité de tous, en réprimant toute atteinte qui pourrait être portée à la vie, à la liberté ou à la propriété des citoyens, soit du dehors, soit de l'intérieur.

Ainsi, pour qu'une nation se détermine à repousser les attaques tentées contre son indépendance par une puissance étrangère, il faut tout d'abord que l'invasion mette en péril la vie et les biens de ses citoyens, et que ceux-ci soient destinés à jouir, sous la nouvelle domination, d'une moindre somme de liberté que celle qu'ils possèdent déjà; mais il faut en outre que cette nation soit douée, sous forme de capital, d'intelligence et de bras, d'une force suffisante pour repousser l'agression, ou, mieux encore, pour la prévenir par le respect

Digitized by Google

et la crainte que cette force inspire aux autres nations.

Supposons que, dans le pays qu'il s'agit de défendre, l'intelligence, sous forme de chefs instruits et expérimentés, soit fournie par les classes les plus élevées : cherchons le capital et la force humaine qui le mettra en œuvre. Or ce capital, ainsi que nous le prouverons plus loin, ne peut être abondant là où la population ouvrière, peu éclairée, ne produit qu'une faible valeur par son travail, et, à cause de son peu de moralité, ne sait pas même conserver par l'épargne le minime excédant qu'elle a créé sur sa consommation journalière. Dans un tel pays, évidemment, une partie du capital nécessaire à la défense, pourra donc venir à manquer au moment où l'on en aura besoin. Reste la force humaine qui mettra en œuvre le capital. Mais, pas plus dans une armée que dans l'industrie, cette force n'est proportionnée simplement au nombre des bras, elle l'est aussi à l'intelligence et aux facultés morales ; et, comme dans l'industrie, cette vérité devient d'autant plus frappante, que les instruments dont les travailleurs ont à se servir sont plus parfaits. Le meilleur des engins de guerre, ainsi que le plus perfectionné des outils, est frappé d'impuissance entre les mains d'un maladroit. En vain voudrait-on remédier à la qualité par la quantité, en prétendant qu'en définitive la victoire reste toujours aux plus gros bataillons : cet adage, mille fois démenti par les faits, ne pourrait, au surplus, se soutenir qu'à qualité égale et des soldats et des armes dont ils se servent. Fût-il même vrai, dans le sens le plus absolu, il faudrait, pour armer, équiper, entretenir et transporter ces gros bataillons, des capitaux non moins gros, dont ne dispose pas le peuple que nous avons en vue, surtout si ces bataillons, formés de longue main, ont déjà dissipé en temps de paix les ressources disponibles de la nation.

On peut donc affirmer, et il faut convenir, que sous

Digitized by Google

le rapport de la force humaine, comme sous celui du capital, la nation dont la classe laborieuse est dépourvue, en quelque sorte physiquement, d'une éducation convenable, est moins propre qu'une autre à défendre son indépendance contre toute agression extérieure.

Mais c'est de la puissance morale d'une armée, bien plus que de cette seule force physique, que dépend son succès dans la résistance à une invasion. A quoi tient maintenant cette puissance morale? Elle existe là où chaque soldat, étant en même temps citoyen, ou appartenant à une famille de citoyens, a intérêt à défendre ses biens les plus précieux, à lui et aux siens : la vie, la liberté, la propriété.

L'homme défend son existence avec d'autant plus d'énergie qu'elle a plus de valeur, c'est à dire qu'il s'est donné plus de peine pour la rendre utile et agréable à lui-même et à autrui. Dans les contrées sauvages, chaudes, humides et fertiles, où la nature semble avoir déposé une exubérance de force vitale, où l'homme, par conséquent, trouve ses moyens d'existence facilement et coûte peu de soins à élever et à nourrir, sa vie a peu de valeur; elle est sacrifiée sous le moindre prétexte, et l'individu lui-même ne met guère d'énergie à défendre son existence menacée. Chez certains peuples cannibales, la valeur d'une vie humaine n'est que l'équivalent d'un certain poids de chair. De là viennent ces fréquentes guerres d'extermination que se livrent les peuples qui sont encore dans l'état de barbarie primitive, ces tueries pour le seul plaisir de tuer, ou pour la gloire de posséder un grand nombre de crânes ou de chevelures; de là ces sacrifices humains à des divinités sanguinaires, ces hécatombes de serviteurs et de femmes à la mort d'un chef puissant, toutes ces choses dont l'histoire et les récits des voyageurs offrent tant de témoignages.

Le respect de la vie humaine et par conséquent sa valeur s'élève, au contraire, avec le degré de civilisa-

Digitized by Google

tion des peuples; on le constate par les garanties de plus en plus efficaces dont l'existence des citoyens est entourée contre la violence ou l'injustice. L'abolition de la peine de mort, chez certaines nations, est aussi un éclatant hommage rendu à l'importance de la vie humaine. On objecte bien, il est vrai, à cette assertion les grandes tueries d'hommes qui s'organisent encore, périodiquement, entre les nations qui se prétendent les mieux policées, tueries après lesquelles on décerne le plus de gloire et d'honneurs à ceux qui ont fait détruire le plus grand nombre de leurs semblables; mais l'opinion publique commence à s'élever, plus généralement et plus énergiquement chaque jour, contre cette façon barbare de régler les différends entre les nations. En attendant le triomphe du principe de la paix universelle, on cherche aussi à soustraire le plus possible de victimes aux désastres de la guerre, en organisant des ambulances internationales, pour soigner les blessés, sans distinction de drapeau, ce qui est une autre manière encore de protester contre le manque de respect à la vie humaine.

Après la vie, ce que l'homme civilisé a de plus précieux, et ce qu'il est, par conséquent, disposé à défendre avec le plus d'énergie, c'est la liberté. Pour lui, en effet, l'une sans l'autre n'a plus de prix, et il les confond, en quelque sorte, dans une commune estime. Mais pour cela il ne faut pas seulement que cet homme soit libre de par la loi, c'est à dire d'une façon en quelque sorte passive : il faut qu'il ait l'habitude de faire un usage fréquent et étendu, quoique raisonnable, de cette liberté. Alors la privation de celle-ci, par le fait d'une domination étrangère, lui inspire une telle répulsion, qu'il est prêt à s'imposer les plus grands sacrifices, les plus fortes peines, à affronter tous les périls, plutôt que de se soumettre. Aussi est-ce chez les nations qui ont joui de la liberté depuis le plus long temps, et qui partant sont bien pénétrées de son importance, telles

Digitized by Google

que l'Angleterre, la Hollande et la Suisse, par exemple, que l'on peut compter sur la plus forte et la plus unanime résistance à une invasion étrangère.

Or, pour que les classes laborieuses d'une nation jouissent de cette liberté effective, il faut non seulement qu'elle leur soit garantie par des institutions sages et justes, mais encore qu'elles s'y soient façonnées par une bonne éducation suivie d'un exercice constant.

Une nation chez laquelle les travailleurs sont soumis à un régime oppressif, ne peut donc compter sur leur concours pour le maintien de son indépendance : l'amour de la patrie est pour eux une expression vide de sens. Tout au plus obéiront-ils à l'aveugle excitation des antipathies internationales, des haines et des rivalités de race ; car, avant tout, ils se diront : que pouvons-nous perdre, en cas d'invasion, de la part des conquérants ? Nous feront-ils, comme disait l'âne de la fable, porter double bât, double charge? Peut-être des maîtres nouveaux seraient-ils meilleurs pour nous que les anciens. Et, l'amour du changement aidant, il n'est pas impossible que ces malheureux soient plus disposés à seconder l'ennemi qu'à défendre leurs oppresseurs.

Dans un meeting, convoqué à Bruxelles le 23 septembre 1861, par l'*Association belge pour la réforme douanière,* afin de discuter l'adoption du traité de commerce anglo-belge proposé à la Chambre des représentants, un ouvrier fileur de Gand s'exprima ainsi : « Les ouvriers de Gand doivent-ils craindre l'ère du libre échange? Les fabricants leur disent que la liberté commerciale les mettra sur la paille, eux, leurs femmes et leurs enfants. Ils répondent que leur situation est au pire, que tout changement ne peut être qu'une amélioration. Souffrance pour souffrance, nous préférons courir une dernière chance. Depuis trente ans nous sommes réduits à la misère par la protection. Essayons du libre échange. »

Digitized by Google

La manière chaleureuse dont ce discours fut applaudi par les nombreux ouvriers de Bruxelles et de Gand qui assistaient à la réunion, témoignait de la fidélité avec laquelle l'orateur avait exprimé leur pensée. Ici les travailleurs avaient raison, car la liberté seule pouvait les tirer de la fâcheuse situation que leur avait faite le système protecteur, restrictif de la liberté du travail et de l'échange ; mais on doit se demander s'ils n'auraient pas accueilli avec le même enthousiasme, l'idée de la conquête par une nation étrangère, pour mettre fin à leur état de misère et de souffrance ? L'instruction de ces ouvriers est-elle assez avancée pour qu'ils sachent si les institutions et les mœurs de la nation conquérante sont moins propres que celles de la nation conquise, à leur garantir la liberté et le bien-être ? Il y a lieu d'en douter, et le fait que nous venons de rapporter est d'un terrible enseignement.

Ce que nous venons de dire de la liberté s'applique également à la propriété. Celui qui ne possède absolument rien, n'a rien à perdre non plus à ce que son pays soit envahi et conquis par une armée étrangère ; et il n'a évidemment rien à gagner en s'exposant à des peines et à des périls pour le défendre ? Le plus vif stimulant, au contraire, pour l'ardeur de cette défense, est l'idée que l'on est exposé à perdre, en un seul jour, les fruits de toute une vie de pénible labeur, l'espoir de sa vieillesse, l'héritage que l'on destinait à ses enfants.

Instruire l'ouvrier, c'est rendre son travail assez productif pour qu'il fournisse un excédant sur les besoins journaliers ; lui faire acquérir de bonnes habitudes morales, c'est le mettre à même d'épargner cet excédant et de le consacrer à la formation d'un capital, c'est à dire d'une propriété ; et faire de l'ouvrier un propriétaire, c'est l'intéresser puissamment au maintien de l'indépendance nationale, qui est la première et la plus essentielle garantie de cette propriété.

Digitized by Google

D'autre part, instruire l'ouvrier, lui inculquer des principes de morale et de justice, c'est encore l'engager à courir à la défense de la propriété, lors même que cette propriété ne serait pas la sienne; car il comprendra bientôt que les propriétaires seuls peuvent lui demander et payer son travail d'une manière permanente, et que anéantir ou spolier la propriété, c'est tarir du même coup la source d'où émane le salaire.

Nous nous croyons en droit de conclure de tout ce qui précède, que l'indépendance d'une nation serait mal défendue contre une agression du dehors, par une classe ouvrière dont une éducation vicieuse ou incomplète n'aurait pas suffisamment développé les facultés morales et intellectuelles, tandis qu'au contraire cette défense serait assurée, même contre des forces supérieures, chez la nation qui, de longue main, aurait préparé ce développement en y veillant avec sollicitude.

L'éducation bonne ou mauvaise que reçoit la classe laborieuse, n'exerce pas moins d'influence sur la sécurité intérieure d'une nation que sur son indépendance. On peut affirmer aujourd'hui, car il existe des preuves nombreuses à l'appui de cette assertion, que le plus grand nombre des crimes et des délits contre les personnes et les propriétés, sont commis par des individus complétement illettrés, ayant été abandonnés dès la plus tendre enfance par leurs parents, ou n'ayant reçu d'eux que les plus mauvais exemples. L'ignorance et le besoin, tels sont en effet les principaux, presque les seuls promoteurs du crime. Encore pourrait-on en accuser l'ignorance seule, puisqu'elle a pour résultat inévitable d'engendrer le besoin.

L'ignorance consiste dans l'absence des notions du bien et du mal, du juste et de l'injuste, du tien et du mien; mais l'enfant délaissé de bonne heure par ses parents acquiert en outre des inclinations perverses. Comment, n'ayant jamais été aimé lui-même, aurait-il

Digitized by Google

appris à aimer ses semblables ? Et s'il n'a jamais reçu que rebuffades et mauvais traitements de la part de ceux qui auraient dû le chérir et le protéger, n'est-il pas inévitable que l'envie et les passions haineuses se développent en lui aux dépens de ses facultés affectives? On conçoit, dès lors, que l'ignorance, l'abandon et la misère engendrent tant de caractères méchants et disposés au crime, et il ne faut nullement l'attribuer à la malignité native de l'espèce humaine.

On se formerait une idée bien incomplète du dommage causé à la société par les crimes et les délits qui s'y commettent, en l'évaluant à sa simple compensation matérielle; il importe d'y joindre les frais, toujours élevés, que l'État est obligé de faire pour prévenir, constater ou réprimer ces actes coupables, et les restrictions que l'action de la police préventive ou répressive apporte à la liberté des citoyens inoffensifs, telles que la détention préventive, dans le cas de simple suspicion, ayant en outre pour conséquence l'atteinte plus ou moins profonde portée à la réputation de l'accusé.

La bonne éducation de la classe ouvrière, en rendant les délits et les crimes beaucoup plus rares, simplifierait dans la même proportion l'appareil si compliqué et si coûteux de la police judiciaire, et rendrait donc encore, sous ce rapport, un signalé service à la société [1].

[1] A l'appui de ce que nous affirmons ici nous citerons les passages suivant du remarquable rapport de M. Duruy, ministre de l'instruction publique, en France, sur l'enseignement obligatoire : « Nous ne pouvons laisser en friche, pendant une moitié de siècle peut-être, ce fonds précieux de l'intelligence populaire, lorsque nous voyons que les progrès de la moralité du pays suivent ceux de l'instruction publique et de la prospérité générale. Le gain fait par les écoles coïncide avec une perte faite par les prisons. »

Le nombre total des accusés pour crimes, de moins de 21 ans, qui avait diminué seulement de 235, de la période décennale 1828-1837 à la période décennale 1838-1847, a diminué de 4,152, c'est à dire presque dix-huit fois

Digitized by Google

Un autre danger social, très grave aussi, engendré par l'ignorance et les mauvaises passions de la classe ouvrière, réside dans la facilité qu'il y a de l'exciter aux émeutes et aux révolutions à main armée. Il est aisé, en effet, de persuader à des gens qui souffrent, surtout lorsqu'ils sont ignorants, que la cause de leur souffrance est en dehors d'eux-mêmes et ne consiste que dans une organisation vicieuse de la société, à laquelle il ne peut être remédié que par la violence. Les ouvriers, dépositaires de la force matérielle, ne demandent pas mieux que d'en user de cette façon, quand on leur persuade que la société étant réorganisée selon tel ou tel système socialiste ou communiste, la misère et la souffrance disparaîtront comme par enchantement, pour être remplacées par le bien-être universel à perpétuité.

Ne voit-on pas que si la classe ouvrière était mieux instruite elle ne tomberait pas dans cet état déplorable dont les suggestions sont aussi mauvaises que celles de la faim? Ne voit-on pas ensuite que cette instruction développerait en elle le bon sens, qui lui ferait rejeter bien loin de dangereuses utopies?

La paix intérieure ou la concorde de la société dé-

plus, de la période 1838-1847 à la période 1853-1862. De 1,172, en 1853, le chiffre annuel tombe à 657, en 1863.

En 1847, on comptait 115 jeunes gens de moins de 16 ans traduits en cours d'assises. En 1862, il n'y en eut que 44...

En Suisse, depuis la réforme scolaire, des prisons, qui jadis étaient pleines, sont aujourd'hui à peu près vides; à la fin de juillet dernier, il n'y avait personne dans la prison du canton de Vaud; de même, à peu près à Zurich; à Neuchâtel, deux détenus.

Dans le pays de Bade, ou les grands efforts pour l'amélioration de l'instruction publique datent de 1834, et où le bien-être des populations s'accroît rapidement, le nombre des prisonniers est tombé de 1,426 à 691 dans un espace de huit ans (1854 à 1861); aussi est-on forcé de supprimer des prisons. En Bavière, diminution considérable de naissances illégitimes. Partout, en Allemagne, on constate l'existence d'un progrès analogue, et on peut l'expliquer de la même manière.

Digitized by Google

pend donc encore de la bonne éducation que reçoit la classe laborieuse; il y a, par conséquent, un intérêt puissant à favoriser le développement de cette éducation.

Tout cela, nous dira-t-on, est parfaitement connu de tout le monde ; vous auriez pu vous dispenser d'écrire ce chapitre et entrer sans préambule dans votre sujet, qui est d'expliquer comment et par qui vous entendez qu'une réforme s'opère dans l'éducation des classes laborieuses.

Si ce qui précède est si bien connu de tous, comment se fait-il que tant de gens prétendent encore qu'il est bon que la classe ouvrière soit ignorante, misérable et adonnée à ses passions, parce que ce n'est qu'ainsi qu'il est possible de la gouverner?

Comment se fait-il aussi que, parmi les personnes qui reconnaissent combien une éducation vicieuse de la classe ouvrière engendre de maux pour la société, il y en ait si peu qui cherchent sérieusement et activement à y remédier?

Aussi longtemps que ces deux catégories de personnes formeront le grand nombre, nous maintiendrons que ce chapitre est une utile introduction à notre travail.

II

INFLUENCE ÉCONOMIQUE EXERCÉE PAR L'ÉDUCATION DE LA CLASSE OUVRIÈRE TANT SUR LA SOCIÉTÉ QUE SUR LE PROGRÈS DE L'INDUSTRIE.

Lorsque le législateur de 1789 inscrivit dans la loi la liberté du travail, il crut, avec la plus entière bonne foi, que cela suffisait pour que cette liberté se réalisât immédiatement dans les faits. Hélas! il fut loin d'en être ainsi ! Il n'est point de liberté sans responsabilité,

Digitized by Google

et comment les serfs et les compagnons des maîtrises auraient-ils appris à supporter cette dernière charge? L'indiscipline et l'imprévoyance engendrèrent, d'une manière presque irremédiable, la misère et la souffrance. De leur côté, les patrons, ne comprenant pas encore l'immense avantage qu'ils pouvaient retirer de la liberté du travail, cherchèrent à n'en conserver que ce qui leur paraissait profitable à eux-mêmes, et usèrent de leur influence sur le gouvernement pour restreindre peu à peu tout ce qu'ils ne crurent utile qu'aux travailleurs; de telle sorte que ceux-ci eurent à souffrir de tous les inconvénients de la liberté, sans jouir d'aucun de ses avantages.

Depuis trois quarts de siècle, cet état de choses s'est fort peu modifié sur le continent européen. Il en est résulté que l'ignorance et la misère sont devenues, pour ainsi dire, endémiques et chroniques dans la classe ouvrière, ou du moins que, si les lumières et l'aisance y ont fait quelques progrès, ces progrès ne sont rien auprès de ceux qui, dans le même espace de temps, ont été accomplis par les autres classes de la société.

Il est aisé d'en comprendre les motifs. L'ouvrier, débile et ignorant, ne produisant que peu d'utilité, ne peut gagner qu'un faible salaire, lequel, dépensé d'une façon imprévoyante ou gaspillé en boissons alcooliques, ne laisse aucun excédant propre à accroître l'aisance de la famille ou à améliorer l'éducation des enfants.

Heureusement, dans l'ordre social comme dans l'ordre naturel, tout mal trouve un remède dans son propre excès. Il en est ainsi de l'état de dégradation morale, intellectuelle et physique, dans lequel végète une grande partie de la classe ouvrière, et que l'on considérait naguère encore comme à peu près irremédiable, tellement on y était habitué, tellement aussi on en tenait compte dans toutes les circonstances politiques ou industrielles où la classe ouvrière était appelée à intervenir. On commence à s'apercevoir aujourd'hui

Digitized by Google

que tous les progrès, comme toutes les libertés, sont solidaires, et qu'une fraction de la société ne peut avancer d'une manière bien sensible, aussi longtemps que les autres demeurent en arrière.

Or il est deux progrès dont l'accomplissement se poursuit actuellement avec une remarquable activité. Ce sont d'abord la liberté et la facilité des échanges, ensuite l'application des sciences, particulièrement de la mécanique et de la chimie, à toutes les branches de la production, ou, en d'autres termes, le perfectionnement général de l'outillage agricole, industriel et commercial. Ces progrès sont devenus d'une nécessité urgente, et, en vertu de la loi sociale citée plus haut, ils se trouvent enrayés précisément par l'état presque stationnaire dans lequel semble persévérer la classe des travailleurs.

L'imperfection du travail offert par les ouvriers agit donc à la facon d'un frein qui tendrait, avec une grande énergie, à arrêter la marche rapide de ces progrès. Il est de l'intérêt de tout le monde d'enlever ce frein, en d'autres termes, d'augmenter la quantité et d'améliorer la qualité du travail livré par les ouvriers.

D'une part, en effet, l'extension considérable des relations commerciales entre les nations, conséquence d'une plus grande liberté des échanges et du perfectionnement des moyens de communication, a accru dans d'immenses proportions la quantité, la qualité et la diversité des produits de l'industrie, dont les moyens de production ont dû suivre la même progression. Cette nécessité a engendré une foule de spécialités nouvelles, dont la mise en œuvre a exigé le concours de travailleurs plus nombreux et plus habiles, ce qui n'a pu être obtenu d'abord que par une assez forte élévation du taux des salaires, et enfin par un perfectionnement de l'éducation des travailleurs.

D'autre part, les progrès de l'industrie et l'extension des débouchés impliquent rigoureusement le perfec-

Digitized by Google

tionnement de l'outillage et des procédés de fabrication, car, en vertu d'une loi économique qu'il serait superflu de démontrer ici, la première condition pour que l'industrie puisse créer ses produits en plus grande quantité, est d'en rendre le prix accessible à un nombre croissant de consommateurs. Cette réduction de prix, à son tour, ne peut être obtenue que par une application plus large et plus judicieuse du capital à la production, c'est à dire aux fermes, aux mines, aux usines et aux manufactures de tout genre, ainsi qu'aux entreprises de transport. Il faut des machines motrices plus fortes, des machines-outils plus expéditives et plus compliquées, des procédés de fabrication plus ingénieux et plus économiques. Mais cette transformation progressive des instruments et des méthodes de production de l'industrie, ne peut s'accomplir qu'à la condition rigoureuse d'être accompagnée, ou même précédée, d'une transformation non moins radicale des aptitudes et de la moralité des travailleurs qui mettront en œuvre ces machines, ces outils et ces procédés. Si l'intelligence la plus médiocre suffit, en effet, pour manier une pelle, une pioche, une brouette, pour élever et abaisser alternativement un bras de levier, pour tourner une manivelle, ou pour faire usage d'autres instruments aussi élémentaires, il en faut une dose beaucoup plus forte, dès qu'il s'agit d'opérer avec des machines plus compliquées, ou qu'il faut faire usage de procédés exigeant un jugement sûr, joint à une grande délicatesse de tact ou de coup d'œil.

Ces qualités ne s'acquièrent ou ne se développent que par l'éducation. C'est l'étude qui forme le jugement, surtout quand elle ne s'applique pas exclusivement à exercer la mémoire, comme cela n'arrive que trop souvent par les méthodes actuellement suivies; c'est le dessin qui fait acquérir la justesse du coup d'œil et qui habitue la main à obéir à la pensée; enfin c'est par l'apprentissage que s'acquiert la dextérité manuelle,

Digitized by Google

c'est à dire l'habileté à manier les outils et à en obtenir tous les résultats qu'ils sont appelés à produire.

Nous croirions faire injure au bon sens et à l'esprit d'observation de nos lecteurs, en leur montrant, par exemple, combien l'instruction favorise le développement de l'intelligence. On sait aussi combien une éducation fausse peut pervertir le jugement, même chez les personnes les plus intelligentes, et l'on peut en inférer qu'une instruction saine ajoute naturellement beaucoup de force et de rectitude à la faculté de juger, même chez des personnes douées d'une intelligence médiocre. Une chose que l'on ignore trop cependant, et qu'à cause de cela nous croyons devoir rappeler, c'est que le seul exercice intellectuel nécessaire pour apprendre à lire, à écrire et à compter, développe l'esprit de celui qui a joui de ce bienfait, bien au delà de l'esprit du malheureux qui en a été privé.

Nous ne croyons pas devoir insister sur la sûreté de coup d'œil, le sentiment de l'harmonie des formes et la dextérité de main, que procurent au travailleur l'étude et la pratique du dessin ; chacune des grandes expositions industrielles en a fourni des témoignages irrécusables.

Ce que les gens du monde méconnaissent plus généralement, parce qu'ils ont rarement l'occasion de l'observer, c'est l'habileté et la dextérité extrêmes qui sont, pour le travailleur intelligent, le résultat d'un bon apprentissage, surtout commencé assez tôt. Il nous semble utile de montrer par quelques exemples, les avantages de cette éducation pratique, qui aboutissent tous à augmenter, dans une mesure considérable, la puissance productive de l'ouvrier. C'est ainsi que le cloutier acquiert une habileté telle dans sa profession, qu'il fait des milliers de clous par jour, avec un minimum de dépense en fer et en charbon, tandis qu'un forgeron adroit, mais n'ayant pas fait l'apprentissage spécial du cloutier, ne fera que des centaines

Digitized by Google

de clous, dans le même temps, en gaspillant une partie de la matière première qui lui est confiée. Un tailleur de limes exercé produit, dans un temps très court, la multitude de sillons parallèles et croisés qui couvrent la surface d'une lime, en donnant à tous une inclinaison et une profondeur égales ; il ne se sert pour cela d'autres outils que d'un marteau et d'un burin ou ciseau à froid, et telle est la précision à laquelle il atteint dans cette opération, même pour les limes les plus douces (dont l'exécution est le plus souvent confiée à la main délicate d'une femme), que, malgré de nombreuses tentatives, on n'est pas encore parvenu à remplacer par des machines un travail manuel aussi simple. Le batteur d'acier étire des barres de ce métal parfaitement carrées ou méplates, sous un marteau qui, mû par la vapeur, bat 400 coups à la minute : un long apprentissage peut seul donner à cet ouvrier la dextérité suffisante pour avancer et reculer sa barre sous le marteau, en la tournant d'un quart de révolution, dans le très court espace de temps qui se passe entre deux coups de marteau consécutifs. L'appointeur d'aiguilles acquiert de la même façon l'habileté extrême avec laquelle il forme, à l'extrémité de 25 petits cylindres d'acier à la fois, autant de pointes coniques dont le sommet est exactement situé dans le prolongement de l'axe du cylindre, condition essentielle pour que l'aiguille soit bonne ; et cette perfection n'est obtenue que par un mouvement simultané imprimé aux 25 aiguilles entre le pouce et l'index de l'ouvrier, qui les présente à une meule tournant rapidement et dont l'action consiste à former la pointe de l'aiguille. D'autres opérations de la fabrication de ces petits instruments, exigent une dextérité non moins minutieuse, à laquelle on ne croirait pas que la main de l'homme pût jamais arriver.

Nous pourrions multiplier ces exemples presque à l'infini, en les puisant dans un grand nombre de professions manuelles, exercées tant par des femmes que

Digitized by Google

par des hommes ; nous croirions en avoir déjà trop dit sur ce sujet, si nous n'avions eu aussi l'intention, en le traitant avec autant de détail, de nous en prévaloir pour démontrer, dans le dernier chapitre de cette étude, la nécessité, si peu sentie encore, de joindre l'apprentissage d'une profession manuelle à l'instruction littéraire et scientifique que l'enfant de l'ouvrier ou de l'artisan reçoit dans les écoles primaires et moyennes.

De ce que nous venons d'exposer il doit résulter qu'une bonne instruction jointe à l'apprentissage convenable aurait pour effet, non seulement d'augmenter dans une très forte proportion la puissance productive de la classe ouvrière, considérée isolément, mais encore de rendre plus fructueux le capital en machines, appareils, outils et matières premières, confié à leurs soins, par l'emploi plus intelligent qu'elle en ferait. Si l'on met maintenant les immenses et durables bienfaits résultant d'une meilleure instruction donnée à la classe ouvrière, en balance avec les sacrifices limités et temporaires que la société devrait s'imposer pour que cette instruction fût à la portée des ouvriers, on doit demeurer convaincu qu'au point de vue économique, cette réforme constituerait une excellente affaire, susceptible dès lors de couvrir amplement les frais de ceux qui voudraient la tenter, même en n'y consacrant qu'une faible partie de la plus-value produite par le travail ainsi perfectionné.

Quelque considérable que soit l'avantage qu'une nation retire de l'instruction, tant intellectuelle que manuelle, de la classe ouvrière, il ne faut pas oublier cependant que cet avantage restera incomplet, aussi longtemps qu'une bonne direction morale n'aura pas été donnée à la même partie de la population. Puissance oblige, liberté implique responsabilité : ce sont là deux vérités incontestables, bien que trop souvent méconnues. La puissance de l'homme, ou, ce qui est la même chose, sa liberté, peut être employée par lui

Digitized by Google

à mal agir comme à bien faire, et les résultats de son action, dans l'un comme dans l'autre sens, seront d'autant plus intenses que cette puissance sera plus grande. Il importe donc de bien l'inspirer. Or, une bonne direction ne peut lui être imprimée que par une direction morale convenable, proportionnée du moins aux énergies qu'elle est appelée à guider dans la voie du juste et du bien.

Quelques exemples nous semblent encore utiles ici pour préciser notre pensée.

Si des facultés morales largement développées par l'éducation sont d'un usage à peu près nul pour l'ouvrier faible et ignorant, auquel on ne confie qu'une tâche insignifiante, ces facultés sont indispensables à l'ouvrier intelligent et exercé, de la vigilance et de la probité duquel dépend, soit la vie d'un grand nombre de personnes, soit la sécurité d'un capital considérable. Ce n'est pas seulement de l'habileté d'un machiniste que l'on s'enquiert, par exemple, avant de lui confier la conduite d'une machine à vapeur puissante, comme une locomotive, ou le moteur d'un navire, ou l'appareil d'épuisement ou d'extraction d'une mine, ou celui qui y sert à monter et descendre les ouvriers : on lui demande aussi des qualités morales, telles que la prudence, la prévoyance, le sang-froid, la sobriété, dont l'absence peut compromettre la vie de plusieurs centaines de personnes. Un bon caissier de banque est recherché bien plus pour sa rigoureuse honnêteté, qui le met à l'abri des tentations les plus fortes, que pour sa capacité dans les fonctions très simples qu'il doit exercer.

En un mot, plus les matières premières que l'ouvrier doit élaborer sont précieuses, plus les machines ou les appareils dont il fait usage sont puissants, compliqués ou délicats, plus aussi la bonne qualité du produit dépend de la conscience avec laquelle il accomplit sa tâche, plus les qualités morales que l'on exige de lui

Digitized by Google

tendent à égaler ou même à dépasser en importance l'habileté intellectuelle ou matérielle dont il doit faire preuve. Autant il peut être utile, s'il possède les facultés morales que l'on recherche en lui, autant il peut compromettre le succès de l'entreprise si elles lui manquent, ou s'il les remplace par les défauts opposés à ces qualités.

Or toutes les industries qui sont en voie de progrès se trouvent de plus en plus dans les trois conditions que nous venons d'énumérer ci-dessus, et l'on peut affirmer que tout perfectionnement dans l'instruction professionnelle de l'ouvrier exige impérieusement un progrès au moins correspondant de ses facultés morales.

Ce n'est pas tout encore. Une meilleure éducation morale, reçue par les ouvriers, aurait bientôt substitué l'harmonie à la mésintelligence, à l'espèce d'hostilité latente qui ne règne que trop souvent entre eux et leurs patrons, et qui cause à l'industrie une déperdition de forces vives, comparable à celle que les frottements et les chocs engendrent dans une machine mal construite. Que d'intelligence, de force et de capital, en effet, dépensés de part et d'autre à se nuire ou à combattre ces nuisances, et qui pourraient être employés à s'instruire, au grand avantage de tous !

Il est vrai que cette harmonie si désirable ne dépend pas des ouvriers seuls ; que pour y atteindre les patrons ont, de leur côté, à se dépouiller de bien de préventions défavorables aux ouvriers, à se défaire de bon nombre de pratiques injustes et oppressives auxquelles une longue habitude a donné une sorte de sanction, et dont ils rejettent la faute sur la conduite vicieuse de leurs ouvriers : comme si cette conduite n'avait pas été provoquée et entretenue, du moins en grande partie, par l'état d'infériorité et de dépendance même, dans lequel on maintenait les salariés !

Il n'est guère possible d'évaluer en chiffres la perte

Digitized by Google

causée à l'industrie par le manque d'une cordiale entente entre patrons et ouvriers ; mais, quand on songe à l'étendue de ce mal, on doit admettre que le dommage qu'il cause est énorme. Les statisticiens ont évalué, en nombres ronds, que la mésintelligence qui existe entre les divers États de l'Europe, les force à maintenir annuellement quatre millions d'hommes sous les armes et à dépenser quatre milliards de francs pour l'équipement et l'entretien de leurs armées. Que de puissance, sous forme de travail et de capital, employée uniquement à nuire, à détruire, ou tout au moins à ne rien faire, tandis qu'elle pourrait servir à produire tant de bien-être pour l'humanité! Nous croyons que l'hostilité qui règne si généralement entre les divers agents de la production industrielle, engendre des résultats non moins funestes, quoique plus difficiles à apprécier.

Tout ce qui a été exposé jusqu'ici, dans ce chapitre, peut se résumer par ceci : le manque d'une bonne éducation morale, intellectuelle et physique de la classe ouvrière, est un des principaux obstacles au développement du progrès industriel et, par suite, une cause de malaise et de souffrance pour la société, cause à laquelle il importe de remédier le plus promptement et le plus énergiquement possible.

D'accord, nous dira-t-on ; mais d'où sortira le remède, ou, pour mieux dire, comment parviendra-t-on à vaincre l'apathie, l'insouciance que met la société à rechercher et à appliquer ce remède?

A notre avis, le remède surgira tout naturellement d'un phénomène social de la plus haute importance, qui accomplit en ce moment sa bienfaisante évolution : le libre échange, ou, ce qui revient au même, la libre concurrence entre tous les peuples. La concurrence, en effet, c'est la loi providentielle, la loi de justice et de liberté, qui fait sortir invinciblement l'intérêt général du conflit de tous les intérêts privés. A mesure que les barrières internationales s'abaissent, la concur-

Digitized by Google

rence manifeste mieux son action bienfaisante et civilisatrice. C'est grâce à cette action que les capitaux sont devenus cosmopolites et ne connaissent plus de frontières; que, semblables à un liquide pesant, ils tendent vers l'équilibre universel, en affluant spontanément vers tous les lieux où, à sécurité égale, ils rencontrent la rémunération la plus large de leurs services ou l'intérêt le plus élevé.

C'est cette même concurrence qui répand partout et à peu près également, les machines les plus parfaites, les procédés industriels les plus ingénieux, les voies de communication les plus rapides et les plus économiques; qui, en un mot, tend sans cesse à équilibrer toutes les conditions de production entre les divers peuples du globe.

Pour l'Europe et les États-Unis d'Amérique, ces conditions sont déjà devenues tellement égales, en effet, que la seule chose qui les distingue encore, c'est la diversité du concours que le travail y prête à la production. Sous ce rapport, ce sont les nations de race anglo-saxonne qui commencent à l'emporter sensiblement sur les autres, par la supériorité de l'éducation qu'y reçoivent les classes laborieuses. Il est évident que tous les moyens de production, moins le travail, ayant été nivelés entre les diverses nations par la concurrence, celle-ci ne pourra plus s'exercer que sur cet unique agent. Dès lors ce sera une lutte entre les peuples, à qui formera les meilleurs ouvriers, et pour cela à qui leur donnera l'éducation la plus convenable pour faire atteindre à leur travail le maximum de puissance productive. Ce jour-là, le problème de cette éducation, considéré comme insoluble, sera résolu, car à sa solution sera attachée une question de suprématie industrielle sur tous les marchés du monde, pour la nation qui l'atteindra la première, tandis que la décadence et la perte de ses débouchés frapperont celle qui se laissera devancer par ses rivales.

Digitized by Google

Nous avons toujours eu foi dans le libre échange pour résoudre finalement le problème de l'émancipation morale et intellectuelle des classes laborieuses, et c'est pourquoi nous travaillons, depuis bientôt vingt ans, à l'avénement de cette liberté, avec l'ardeur et la persévérance que donne une forte conviction. Aujourd'hui il nous semble permis d'attendre une prochaine réalisation de nos espérances.

III

A QUI DOIT INCOMBER L'ÉDUCATION DE LA CLASSE OUVRIÈRE?

A qui doit incomber la tâche de faire l'éducation de la classe ouvrière?

A en juger par le nombre et la diversité des réponses qui peuvent être faites à cette question, la difficulté doit en être assez ardue et assez compliquée pour mériter d'être traitée dans un chapitre spécial; car il ne suffit pas d'indiquer et de motiver la bonne réponse, il faut encore combattre les mauvaises avant de les éliminer.

Ainsi les uns, et ce ne sera pas le petit nombre, diront :

Puisque vous venez de démontrer que la sécurité publique dépend de l'éducation reçue par les classes laborieuses, et que cette sécurité est la principale, sinon l'unique attribution de l'État, il est évident que c'est à lui, et à lui seul qu'appartient la difficile mission d'instruire et de moraliser la classe ouvrière.

D'autres feront observer que cette tâche est trop variée et trop complexe pour que l'État puisse s'en acquitter d'une manière convenable, et qu'il vaut mieux, par conséquent, en charger les communes.

D'autres encore, trouvant que les dépenses des communes sont déjà trop fortes, eu égard aux ressources

Digitized by Google

dont elles disposent, conseillent de faire de l'éducation des travailleurs une œuvre de bienfaisance publique ou privée; car, disent-ils, cette éducation en mettant les ouvriers à l'abri de la misère, sera de la charité préventive qui, à l'aide d'un sacrifice temporaire, rendra inutiles les aumônes et les secours à perpétuité accordés aux indigents.

Il est une opinion selon laquelle, les industriels devant profiter dans une large mesure du progrès moral et intellectuel de la classe laborieuse, on ne ferait que placer un capital à très gros intérêts, en facilitant à cette dernière les moyens d'accomplir ces progrès, et qu'en conséquence ce sont les industriels qui ont le plus grand avantage à se charger à leurs frais de tout ce qui concerne la bonne éducation de la classe ouvrière.

Enfin, selon la dernière opinion, les ouvriers étant le plus fortement et le plus directement intéressés à recevoir une bonne éducation, c'est à eux qu'il incombe de l'organiser et d'en payer les frais.

Voilà donc, en somme, cinq manières fort différentes d'atteindre le but proposé, sans compter les combinaisons qui peuvent être faites de deux ou de plusieurs de ces systèmes entre eux.

Afin de faire un choix judicieux parmi tous ces moyens, il nous semble utile de procéder par voie d'élimination successive de ceux qui seront jugés les plus mauvais, jusqu'à ce que le meilleur soit trouvé ; mais pour cela il est nécessaire de poser d'abord, d'une manière bien nette, un *criterium* pouvant servir de base au jugement dans une matière aussi délicate. Ce *criterium*, le voici : nulle entreprise qu'il s'agisse d'intérêts intellectuels et moraux ou d'intérêts matériels, n'a de chances sérieuses de succès, si elle n'est fondée et dirigée par ceux qui sont directement intéressés à sa réussite par un gain ou un avantage positif qui en serait la conséquence et par une perte ou un inconvénient réel qni résulterait de son insuccès.

Digitized by Google

Toute combinaison qui ne satisferait pas à ce principe, ou qui ne lui donnerait qu'une satisfaction incomplète, doit donc être répudiée comme mauvaise.

Appliquons maintenant ce *criterium* aux cinq systèmes proposés pour l'éducation de la classe ouvrière, en commençant par l'État.

§ 1. *L'État.*

Considéré au point de vue abstrait ou théorique, l'État est certainement très intéressé à ce que la classe ouvrière reçoive la meilleure éducation possible ; nous en avons suffisamment indiqué les raisons au chap. Ier, pour qu'il soit inutile d'y revenir ici ; mais au point de vue pratique, l'action de l'État est représentée par des fonctionnaires à traitement fixe qui n'ont, par conséquent, rien de positif à gagner à ce que l'éducation de la classe ouvrière soit bonne, ni rien à perdre à ce qu'elle soit mauvaise. Ceci pourrait suffire, à la rigueur, pour établir que l'éducation par l'État, ne répondant nullement aux conditions du criterium posé plus haut, doit être mauvaise ; mais ce système a des partisans si nombreux, si convaincus, et il en est parmi eux de si distingués, que nous croyons devoir insister plus longuement sur ce sujet, afin de mieux démontrer l'erreur de ses adhérents.

En vertu du principe économique de la division du travail, ou si l'on veut de la spécialisation des fonctions, un individu, ou une collection d'individus, telle que l'État, par exemple, ne peut exercer avec avantage qu'une seule fonction à la fois ; plus ces dernières se multiplient, moins leur accomplissement s'approche de la perfection. Or, bien que selon ce principe l'attribution unique de l'État doive être la production de la sécurité, il n'est aucun État en Europe qui n'ait notablement dérogé à ce principe, au grand détriment, non seulement des fonctions parasites qu'il s'est indûment

Digitized by Google

attribuées, mais aussi de la fonction principale, la sécurité elle-même. Il ne convient donc pas, dans l'intérêt de cette dernière, qui est un des biens les plus précieux dont les peuples puissent jouir, que l'État multiplie encore ses attributions, en les étendant jusqu'à l'éducation du peuple. Un autre inconvénient de l'enseignement par l'État, à quelque classe de la société qu'il s'applique, c'est son irrésistible tendance à l'uniformité, c'est à dire à l'exclusion de la diversité dans les méthodes, diversité qui provoque l'émulation et qui est l'une des formes de la concurrence. Or cette dernière est aussi nécessaire au progrès de l'enseignement, qu'elle l'est à celui de l'industrie. Uniformité et immobilité sont donc ici complétement synonymes. L'idéal de ce genre a été représenté par ce ministre de l'instruction publique qui voulait que la même leçon fût donnée de la même manière, le même jour et à la même heure, dans toutes les écoles de France.

N'est-ce pas rendre l'enseignement immuable, et par cela même le supposer arrivé à son plus haut degré de perfection possible, en quelque sorte à l'état de dogme infaillible? Peut-on pousser plus loin l'orgueil et l'exclusivisme de l'esprit universitaire? Les castes de l'Inde n'ont point de règle plus inflexible, et le *tabou* des îles de la Polynésie n'est pas plus inviolable!

Ce qu'il a de plus fâcheux dans tout cela, c'est que le professeur ou l'instituteur, réduit à l'état d'automate, de machine, et recevant son impulsion du pouvoir central, perd sur ses élèves cette influence persuasive et entraînante que donnent, dans une leçon improvisée, la spontanéité et l'inspiration. Des leçons données mécaniquement ne peuvent former que de détestables élèves, et il serait impossible de calculer combien d'efforts d'intelligence, de génie même, sont perdus pour la société, par l'inepte et absurde système qui force les membres du corps enseignant, quel que soit leur mérite, à se courber jusqu'à terre sous l'inflexible

Digitized by Google

niveau de la routine, représentée par le programme officiel et par les inspecteurs chargés de veiller à sa rigoureuse application. Ne serait-ce pas un vrai miracle, si un tel système pouvait engendrer le moindre progrès?

Et si cette leçon avait contenu une erreur, ce qui n'était nullement impossible, comment l'erreur se serait-elle rectifiée, nulle contradiction ne pouvant surgir de tant de milliers d'intelligences jetées dans le même moule?

Puisque l'occasion s'en présente ici, disons quelques mots de l'enseignement gratuit et obligatoire, question qui est bien loin encore d'être épuisée, quoique l'on en ait beaucoup parlé et écrit. Il se trouve encore des partisans sincères de la liberté de l'enseignement qui ne comprennent pas que ce bizarre et monstrueux accouplement de l'obligatoire et du gratuit, exclut cette liberté si précieuse de la manière la plus absolue, ou plutôt la confisque au profit de l'État [1]. C'est ce que nous croyons donc encore nécessaire de démontrer.

La société, représentée par l'État, nous semble posséder, d'une manière incontestable, le droit d'obliger les parents à instruire ou à faire instruire leurs enfants. Ce droit, en effet, est le corrélatif nécessaire de deux devoirs; le premier, contracté par les parents envers leurs enfants, est de leur donner le pain de l'âme aussi bien que celui du corps, de leur assurer l'existence de l'avenir non moins que celle du présent. Or, dans l'état actuel de la société, où les forces inanimées de la nature tendent de plus en plus à remplacer la force brutale de l'homme, celui-ci ne peut plus trouver que dans son intelligence les ressources nécessaires pour

[1] Parmi ceux-ci, nous devons ranger, non sans surprise, M. Audiganne, auteur d'un excellent ouvrage, intitulé : *les Ouvriers d'à présent ou la Nouvelle Économie du travail*, dans lequel, à côté des idées les plus justes et les plus élevées sur le rôle de l'État, se trouve cette affirmation étrange qu'il doit se charger de l'enseignement gratuit et obligatoire du peuple.

Digitized by Google

le maintien de sa vie ; laisser cette intelligence inculte, c'est donc attenter au principe même de cette vie, et c'est ce dont les parents n'ont pas le droit, c'est ce que la société peut les empêcher de faire, s'ils en avaient l'envie. Ce droit de la société consiste donc bien plutôt à empêcher le mal qu'à contraindre de faire le bien, et, ainsi considéré, il ne constitue pas une atteinte à la liberté individuelle.

Le second des devoirs dont il est fait mention plus haut, est celui qui incombe à la société de se faire la protectrice de tous les êtres trop faibles pour savoir ou pouvoir se protéger eux-mêmes contre la violence ou la négligence d'autrui, fût-ce de leurs propres parents. C'est encore là, non pas attenter à la liberté, mais s'opposer à l'abus que l'on pourrait en faire.

Tel est l'enseignement obligatoire en théorie ; mais que de difficultés surgissent, dès qu'il s'agit de le mettre en pratique ! Il faut d'abord fixer le minimum de l'instruction nécessaire, au delà duquel le père peut dire à son enfant : « Je t'ai donné tout ce que je te devais ; si tu désires en savoir davantage, tâche de t'instruire toi-même. » Ce minimum, variable selon l'état de civilisation du milieu social dans lequel vit l'ouvrier, est difficile à fixer ; mais une fois qu'il l'est, la société ne peut exiger davantage, sans porter atteinte à la liberté du père de famille, qui doit conserver aussi le droit de choisir l'instituteur ou l'école, et le mode d'enseignement qui lui conviennent le mieux. Sous ce rapport, tout monopole, partiel ou total, de l'instruction par l'État, la commune ou par une corporation privilégiée, est une atteinte portée à la liberté de l'enseignement, puisque les parents ne sont plus maîtres de choisir celui qui leur convient le mieux. Il en est de même de l'intervention, à titre d'autorité, d'un clergé quelconque, dans l'instruction donnée aux écoles, à moins que l'on suppose la faculté d'y faire intervenir autant de prêtres qu'il peut y avoir de religions et de sectes

Digitized by Google

dissidentes dans une même croyance religieuse, ce qui est impossible. Autrement, tout père de famille est exposé à ce que l'on enseigne à ses enfants des doctrines religieuses qu'il réprouve et qui pourraient jeter le trouble dans les familles. On le voit, ces conditions de liberté de l'enseignement ne sont pas faciles à réaliser, surtout dans les pays où le gouvernement et le clergé ont pris de longue main l'habitude de diriger l'instruction ou d'y intervenir.

Une autre difficulté fort grave se présente encore dans la mise en pratique de l'enseignement obligatoire. Il n'est point d'obligation efficace sans une sanction pénale, et il répugne à nos mœurs et à notre civilisation de condamner un père à la prison ou à l'amende, parce que son enfant se sera absenté de l'école pendant un jour ou deux pour un motif jugé non valable. Qui, d'ailleurs, sera le juge compétent pour décider sans appel ces questions si délicates, qui peuvent froisser ce qu'il y a de plus intime dans la vie de famille, et obligent à la soumettre à un régime de police vraiment inquisitorial? N'est-il pas à craindre que, dans les petites communes cette police ne serve d'instrument à de mesquines rancunes, à de basses vengeances? Quoique l'enseignement obligatoire ait généralement donné de bons résultats dans les contrées de l'Allemagne où il a été institué, les mesures de police destinées à le sanctionner n'en sont pas moins l'objet d'une vive répulsion, même dans les familles où l'on est le plus pénétré des avantages de l'instruction. Il est rare d'ailleurs que là où l'enseignement obligatoire est établi, l'État ou la commune n'en ait pas abusé pour imposer aux parents des charges arbitraires, telles par exemple que d'envoyer leurs enfants à l'école jusqu'à l'âge de quinze ans révolus, sans s'inquiéter si, avant cette époque, ils n'ont pas besoin de commencer l'apprentissage professionnel qui doit leur assurer des moyens d'existence.

Digitized by Google

C'est pour ces divers motifs que, tout en reconnaissant la justice du principe de l'enseignement obligatoire, nous désirerions que la fréquentation régulière des écoles par tous les enfants, fût obtenue plutôt à l'aide de la persuasion que par des mesures coercitives, toujours plus ou moins acerbes. D'ailleurs, plus l'instruction pénètre dans les masses, plus la nécessité en est reconnue par tous; alors il suffit de la réprobation unanime du public, poursuivant les parents qui négligent de faire instruire leurs enfants, pour que personne n'ose se dispenser de remplir ce devoir.

Si nous ne sommes que partisan modéré et conditionnel de l'enseignement obligatoire, en revanche nous nous déclarons adversaire absolu de l'enseignement gratuit, ou même à prix réduit, et afin que l'on ne puisse se méprendre sur notre opinion à cet égard, nous l'exprimons sous cette forme :

L'ENSEIGNEMENT GRATUIT EST LE PLUS MAUVAIS, LE PLUS DANGEREUX ET LE PLUS COUTEUX DE TOUS LES ENSEIGNEMENTS.

L'enseignement gratuit est le plus mauvais de tous, parce qu'un gouvernement, les communes, ou quelque congrégation riche et puissante, pouvant seuls subvenir à ses frais, s'en arrogent le monopole exclusif, qui est, nous le répétons, aussi contraire au progrès de l'enseignement qu'à celui de l'industrie, puisqu'il supprime, dans l'un comme dans l'autre cas, toute émulation, toute concurrence, ces constants mobiles du perfectionnement.

Ce n'est pas seulement un inconvénient, c'est un danger; car si le gouvernement est absolu ou despotique, ses écoles transformeront, peu à peu, des citoyens en sujets; s'il est constitutionnel, l'enseignement sera dirigé, tantôt dans un sens, tantôt dans un autre, selon les idées du parti dominant. L'instruction gratuite monopolisée par une corporation est plus dangereuse encore; car il est évident que celle-ci n'en fera les frais qu'avec la certitude d'en trouver une ample com-

Digitized by Google

pensation dans le pouvoir qu'elle aura de diriger les intelligences, et même les consciences, comme elle l'entend.

L'enseignement dont le prix est réduit au dessous de ce qu'il coûte, fait à l'enseignement libre une concurrence à peu près aussi redoutable que s'il était entièrement gratuit; car aucune école libre, et devant couvrir ses frais par le prix de l'instruction qu'elle donne, ne peut se soutenir à côté de lui, sinon à la double condition, très difficile à réaliser, que cette instruction soit très supérieure à celle des établissements semi-gratuits, et qu'une partie du public soit assez éclairée pour consentir à payer cet enseignement à sa valeur réelle. A de très rares exceptions près, l'enseignement semi-gratuit constitue donc un monopole entre les mains des gouvernements, des communes ou des corporations religieuses, qui possèdent seuls les ressources nécessaires pour payer le surplus des frais de l'instruction.

La semi-gratuité tend donc, à peu près autant que la gratuité entière, à faire tomber l'enseignement entre les mains d'un pouvoir absolu, monarchique, oligarchique, théocratique, ou issu de l'union de ces systèmes, mais, dans tous les cas, contraire à la liberté et au progrès de l'enseignement.

Au moins cette gratuité, partielle ou totale, constituera-t-elle, pour ceux qui en jouissent, un avantage réel et suffisant pour compenser l'énormité des inconvénients et des dangers que nous venons de signaler? Nullement; la prétendue gratuité de l'enseignement n'est qu'un leurre, un piége, un mirage trompeur, disons plus, un mensonge tellement grossier que nous ne pouvons concevoir comment tant d'esprits d'élite aient pu s'y laisser prendre.

Pour que l'enseignement pût être réellement gratuit, il faudrait que, sous la baguette magique de quelque enchanteur, des milliers d'écoles fussent sorties de

Digitized by Google

terre, pourvues de meubles, d'instruments et de provisions d'objets classiques ; il faudrait, de plus, que des milliers d'instituteurs, nés riches et intelligents, fussent doués d'une irrésistible vocation d'instruire leurs semblables. Or comme tout cela est impossible, on ne peut bâtir, meubler et approvisionner des écoles, qu'en y consacrant un capital dont il faut payer l'intérêt, l'entretien et l'amortissement, et l'on ne peut obtenir les services d'un personnel enseignant, qu'en lui payant un revenu annuel. Ces deux sommes constituent la dépense nécessaire pour que l'école puisse subsister; s'il n'y est pas pourvu, en totalité, par la cotisation personnelle des élèves, elle sort de la poche des contribuables par l'intermédiaire du percepteur des impôts.

D'une manière ou de l'autre, il faut que l'enseignement soit payé. Où donc est sa gratuité?

Seulement, il y a entre ces deux modes de payement, l'un direct, l'autre indirect, une différence notable, bien qu'elle ne soit pas assez généralement remarquée. Elle consiste en ce que le premier est simple, juste, et qu'il permet de comparer sans cesse le prix payé pour l'enseignement avec sa valeur réelle, ce qui est le meilleur moyen de s'assurer s'il n'est pas taxé trop cher. Le second, au contraire, fait peser la charge sur celui qui ne jouit pas, au moins directement, de l'avantage, ce qui est contraire à l'équité. Ensuite, ce procédé enlève à celui qui paye tout moyen de comparaison entre la dépense qu'il fait et l'avantage qu'il en retire, la première étant englobée dans la masse de ses contributions, le second étant individuel et partagé avec l'ensemble des contribuables. Or on peut affirmer, sans nulle crainte de se tromper, qu'un produit monopolisé, que ce soit de l'instruction ou autre chose, que l'on est forcé d'acheter sans en connaître le prix, et ne pouvoir le débattre à l'avance, coûte toujours beaucoup plus cher qu'il ne vaut, et qu'en même temps sa qualité laisse à désirer.

Digitized by Google

Nous avions donc raison de dire que l'enseignement obligatoire et gratuit est le plus mauvais, le plus dangereux et le plus coûteux de tous. Toutefois, nous laisserions la démonstration incomplète, en ce qui concerne ses dangers, si nous ne montrions pas l'étroite affinité qui existe entre ce genre d'enseignement et le communisme. Supposons, en effet, que le premier soit réalisé, le peuple ne dirait-il pas, avec son inflexible logique : « Puisque l'État se croit obligé de nous donner l'enseignement gratuit, ne l'est-il pas aussi, à plus forte raison, de nous donner la nourriture gratuite, le vêtement, le logement, le chauffage gratuits ? En un mot, au lieu de prendre aux uns pour donner aux autres, ne ferait-il pas mieux de « prendre à tous pour donner à tous ? »

Cette dernière formule n'est autre que celle du communisme dans toute sa rigueur.

Que le lecteur veuille bien nous pardonner cette longue digression sur l'enseignement gratuit et obligatoire : quoiqu'il soit, sous certains rapports, étranger à l'important sujet que nous traitons ici, il nous a semblé nécessaire de démontrer combien l'intervention de l'État, dans l'éducation de la classe ouvrière, serait plus funeste qu'utile.

Faut-il conclure de ce qui précède que l'État n'a aucun devoir à remplir envers l'enseignement? Ce serait aller beaucoup trop loin ; car, sa mission étant de garantir toutes les libertés et de les protéger contre leurs propres excès, il doit veiller, d'une part, à ce que ni les parents, ni les entrepreneurs d'industrie, soit par ignorance, soit par cupidité, n'empêchent les enfants de fréquenter les établissements d'instruction ou d'apprentissage ; d'autre part, il doit exercer une rigoureuse surveillance sur ces établissements, afin de ne pas tolérer que, sous prétexte d'instruire les enfants, ou de les former à une profession, on n'exploite prématurément leur travail aux dépens de leur intelligence,

Digitized by Google

de leur santé et même de leur vie. Enfin il doit dans les écoles, comme partout, et peut-être plus qu'ailleurs, être le protecteur éclairé et prudent des êtres faibles ou délaissés qui ne savent pas se protéger eux-mêmes.

Or il suffit de jeter un coup d'œil sur certaines écoles, dites d'apprentissage, sur beaucoup de fabriques et sur les mines de houille, pour s'apercevoir que cette surveillance, seul devoir attribué par nous à l'État en matière d'enseignement, n'existe pas, et que la législation elle-même est le plus souvent muette à l'égard des abus les plus révoltants.

Le gouvernement britannique montre, sous ce rapport, depuis près d'un quart de siècle, un exemple que l'on ferait bien de suivre en Belgique et en France. Voulant réprimer les abus qui se commettaient dans les fabriques à l'égard du travail des enfants, et faire tourner au profit de leur instruction, une partie du temps qu'on les forçait de passer dans les ateliers, mais craignant, en même temps, de rencontrer un obstacle trop énergique dans la résistance unanime des chefs d'industrie, le gouvernement anglais, disons-nous, promulgua, en 1844, une loi qui interdisait aux seules manufactures de coton d'employer les enfants de moins de treize ans révolus, dans les ateliers pendant plus d'une demi-journée. La même loi stipulait que la durée du travail effectif des femmes et des hommes non adultes, ne pourrait excéder dix heures; ce qui limitait à cinq heures la demi-journée des enfants.

En même temps, il était prescrit par la loi que les enfants fréquenteraient l'école pendant une partie du temps qui leur était laissé par l'atelier. Enfin, des commissaires et des inspecteurs furent nommés pour veiller à la stricte exécution de la loi, et investis d'une autorité suffisante pour la faire observer.

Malgré le respect traditionnel des Anglais pour leurs lois, les manufacturiers résistèrent à celle-ci autant qu'ils purent, croyant qu'elle allait consommer leur

Digitized by Google

ruine, en diminuant d'une manière notable le produit journalier du travail et en les forçant à doubler le nombre des enfants qu'ils employaient. Il suffit, cependant, de peu d'années d'expérience pour les convaincre de leur erreur, les résultats produits par la loi leur ayant été, au contraire, extrêmement favorables. Alors, bien loin de chercher à l'éluder, ils en facilitèrent l'application, en fondant eux-mêmes des écoles et d'autres moyens de perfectionner l'instruction de leurs ouvriers. Cet important résultat obtenu, le législateur étendit peu à peu les applications de la loi de 1844, d'abord à toutes les industries concernant les matières textiles, puis à d'autres fabriques, et un petit nombre d'années suffira, sans doute, pour que ses bienfaisants effets s'étendent sur toutes les entreprises productives de l'Angleterre, du consentement même de ceux qui les exploitent. Puisse ce salutaire exemple, encore peu connu, montrer aux gouvernements du continent européen, la véritable voie à suivre en matière d'enseignement, et être pratiqué par eux, avec autant de prudence, de fermeté et de persévérance!

Doit-on conclure de ce qui précède que nous demandions la suppression immédiate et sans restriction de toute intervention de l'État dans l'enseignement, autrement qu'à titre de simple police?

Ce serait de notre part un acte de démence, car il faudrait pour cela méconnaître que la grande majorité du public, dans presque tous les pays civilisés, est encore favorable à cette intervention, et demande plutôt à l'étendre qu'à la restreindre. En même temps, la longue habitude acquise par ces nations de s'en rapporter plus ou moins exclusivement aux gouvernements, du soin de pourvoir à leur instruction et aux dépenses qu'elle exige a, de longue main, paralysé toute initiative privée en cette matière. De là découlent deux conséquences : la première, que le très petit nombre des partisans de la non-intervention de l'État

Digitized by Google

dans l'enseignement, seraient impuissant à amener l'immédiate réalisation de leurs idées, en admettant qu'ils le voulussent; la seconde, que cette suppression immédiate, sans une préparation suffisante de l'opinion publique, produirait dans l'enseignement une telle perturbation, qu'une ou deux générations demeureraient plus ou moins complétement privées d'instruction, de telle sorte que les inconvénients de cette période d'anarchie pourraient dépasser de beaucoup les avantages de l'abstention de l'État en fait d'enseignement.

Nous l'avons toujours déclaré d'ailleurs, nous sommes ennemi de toute réforme qui n'est pas acceptée d'avance par l'opinion publique.

Il s'agit donc d'opérer par voie de transition, c'est à dire d'amener graduellement l'État et les communes à renoncer à toute intervention dans l'enseignement et, d'un autre côté, d'habituer les citoyens à se procurer l'instruction qu'ils veulent donner à leurs enfants, en s'adressant à l'industrie privée exercée par des particuliers ou des compagnies, absolument de la même façon que s'il fallait se pourvoir d'aliments, de vêtements, d'autres objets usuels, ou de diversions et d'amusements.

Cette transition pourrait commencer, dans notre Belgique, par l'abandon que ferait l'État de l'enseignement qu'il donne dans ses universités. Celles de Bruxelles et de Louvain prouvent que le pays peut se passer de l'intervention du gouvernement pour l'enseignement supérieur, dont la presque gratuité, accordée à des familles aisées, est une insulte et un déni de justice aux classes pauvres. Il ne serait pas très difficile non plus, à notre avis, de supprimer l'enseignement professionnel supérieur, donné par l'État, pour former des ingénieurs et des industriels, des commerçants et des agriculteurs, car l'utilité des connaissances nécessaires à cet effet, commence à être assez bien appréciée pour que ceux qui en ont besoin

Digitized by Google

consentent à les payer ce qu'elles coûtent à enseigner. Il serait possible, d'ailleurs, d'en réduire les frais, en organisant des établissements spéciaux, mieux et à moins de frais que ceux de l'État.

De proche en proche, cette réforme s'étendrait à l'enseignement secondaire, tel que celui des athénées, des colléges et des écoles moyennes, finalement elle s'étendrait jusqu'aux écoles primaires.

Pour opérer cette transformation, l'État renoncerait d'abord à son intrusion tyrannique et tracassière, dans les méthodes d'enseignement, en laissant la plus grande latitude à cet égard aux professeurs et aux instituteurs.

La surveillance sur le personnel enseignant serait exercée, comme aux Etats-Unis d'Amérique, par des commissaires élus par les pères de famille dont les enfants fréquentent les écoles. Ces agents, défrayés de leurs temps et de leurs peines, indiqueraient aussi aux instituteurs les méthodes d'enseignement pratiquées dans les divers pays et les meilleurs ouvrages publiés sur toutes les branches de l'instruction.

En même temps que s'accomplirait cette réforme, une autre devrait se réaliser, qui consisterait à déduire du budget général des dépenses, les frais de l'enseignement à la charge de l'État, pour les couvrir par un impôt spécial, mis à la charge des communes et réparti par elles directement sur les contribuables.

Cette taxe, personnelle et directe, aurait pour effet de faire connaître à chacun ce que l'enseignement lui coûte, et cela lui permettrait de comparer le prix avec la valeur réelle du service rendu, de chercher à proportionner l'un à l'autre le plus exactement possible.

Deux corollaires à cette mesure nous semblent indispensables; le premier serait une loi qui déclarerait l'enseignement primaire obligatoire; le second exonérerait de la taxe que nous venons de mentionner, et supprimerait les écoles instituées ou subventionnées par l'État ou par l'administration communale, dans

Digitized by Google

toute commune dont les habitants pourraient prouver qu'il existe chez eux des établissements libres, suffisants pour satisfaire au besoin d'instruction dans la localité.

Ainsi se transformerait, peu à peu, et sans perturbation sensible, l'enseignement par l'État, éminemment stationnaire, en un enseignement libre, et dès lors progressif comme tout ce qui est fécondé ou vivifié par la liberté.

Il ne faut pas s'attendre néanmoins à ce qu'une telle réforme s'opère toute seule; n'eût-elle qu'à vaincre la routine et l'esprit d'inertie du gouvernement, l'ignorance et l'apathie des intéressés, la résistance ouverte, ou occulte de tous ceux qui se croiront lésés par ce progrès, il faudrait y appliquer avec persévérance une force considérable. Où trouver cette force? Elle réside évidemment dans l'énergie de tous ceux qui veulent la véritable liberté de l'enseignement et son application au développement intellectuel et moral des classes laborieuses. Les moyens d'action de cette énergie sont ceux dont nos libérales institutions nous permettent de disposer : la propagande par l'association, les meetings, les conférences, les journaux, les revues et les brochures. La victoire sera peut-être chèrement achetée et lente à se déclarer, car les antagonistes du progrès étant nombreux et puissants, la lutte sera longue et acharnée; mais combien les résultats en seront utiles et glorieux!

§ 2. *La commune.*

Ce que nous avons dit de l'intervention de l'État dans l'éducation de la classe ouvrière, peut s'appliquer presque sans restriction à celle de la commune. Les magistrats communaux ne sont pas, plus que les fonctionnaires de l'État, personnellement et directement intéressés au succès de cette éducation. Éligibles et

Digitized by Google

non salariés, ils ne peuvent en faire l'objet de leurs occupations constantes et spéciales; il y a donc peu de probabilité que des affaires importantes, ainsi traitées, marchent bien. Dans la plupart des communes, tout ce qui concerne l'administration est ordinairement géré par un seul homme, le personnage important, la forte tête de l'endroit; n'est-il pas regrettable qu'une chose aussi essentielle que l'instruction de l'enfance puisse être abandonnée aux caprices ou à l'impéritie d'un seul? Dans les communes, plus que dans l'État, les intérêts privés ou de coterie tendent à prédominer sur l'intérêt public, qui exige une bonne instruction pour les enfants des ouvriers. Le seul avantage que l'intervention de la commune offre à cet égard, est d'avoir une moindre tendance à cette stérilisante uniformité, qui est le caractère constant de l'enseignement donné par l'État. Pour tout le reste, que ce soit l'État ou la commune qui intervienne, il en résulte toujours le monopole plus ou moins absolu de l'enseignement, avec les déplorables conséquences que nous lui avons attribuées plus haut.

§ 3. *La charité.*

Il faut être bien imbu des idées abstraites d'une philanthropie superficielle, pour s'imaginer que la charité, qui s'inspire des sentiments élevés, mais nécessairement peu durables, du dévoûment et de l'abnégation, puisse réussir à fonder une institution vaste et permanente, comme doit l'être celle qui a pour but l'éducation de la classe ouvrière. Non, dût-on nous taxer d'économiste au cœur dur, sec et froid, nous soutiendrons qu'une œuvre difficile, étendue et de longue durée, ne peut être entreprise et menée à bonne fin que sous l'énergique et durable stimulant de l'intérêt personnel.

La charité, aidée de l'association, peut cependant,

Digitized by Google

dit-on, enfanter des prodiges et créer des œuvres d'une durée presque indéfinie; la bienfaisance publique, sous le patronage de l'État ou de la commune, n'a-t-elle pas institué des hôpitaux, des hospices et d'autres établissements utiles, dont la longue durée est mise hors de doute par l'expérience? Soit, mais d'abord ces institutions, une fois fondées et dotées, peuvent se maintenir avec peu de frais et d'efforts, à la condition toutefois de ne participer que de très loin au progrès général. En serait-il de même pour des écoles, qui doivent suivre ce progrès pas à pas?

Admettons pour un instant qu'une charité intelligente parvienne à fonder un établissement durable et progressif, c'est à dire que ses fondateurs perpétuent, pendant des générations, leur zèle, leur dévoûment et leurs sacrifices : n'est-il pas de l'essence même de la charité d'énerver ceux qui la reçoivent, surtout lorsque son action est très prolongée, et de leur ôter cette énergie, cet esprit d'initiative à l'aide desquels ils parviennent à s'aider eux-mêmes et par conséquent à se passer de tout secours étranger? L'histoire de toutes les institutions charitables démontre qu'elles ont toujours eu pour résultat de perpétuer la misère qu'elles avaient pour mission de soulager.

Cependant, si nous avons peu de foi en l'efficacité de la charité permanente, nous professons une confiance plus grande en celle qui concentre ses efforts vers un but parfaitement déterminé et susceptible d'être atteint dans un temps qui ne soit pas trop long. Alors en effet le dévoûment ne s'attiédit point, les sacrifices n'épuisent pas ceux qui les font, et, si elle agit avec discernement, elle peut relever l'énergie morale des secourus au lieu de l'énerver.

Mais si la charité, même avec l'aide de l'association, n'est pas capable de fournir à la classe ouvrière ce qui lui manque pour faire son éducation, c'est à dire le capital et le personnel enseignant, elle peut néanmoins

Digitized by Google

lui rendre de grands services, ne fût-ce que par des conseils judicieux et éclairés sur la manière dont les ouvriers peuvent faire usage des ressources dont ils disposent pour en obtenir, avec la moindre dépense, la plus grande somme d'utilité.

Ici encore l'expérience a plus d'une fois prouvé ce que peut une charité prévoyante, persévérante et éclairée, pour le perfectionnement moral et intellectuel de la classe laborieuse. Citons entre autres la société d'utilité publique (*Maatschappy tot nut van het algemeenen*), fondée en Hollande depuis près d'un siècle et qui a rendu de grands services à l'enseignement de toutes les classes de la société, mais particulièrement aux moins aisées, en instituant des écoles, en perfectionnant les méthodes d'enseignement, en formant de bons instituteurs, en propageant d'excellents ouvrages à bas prix pour les écoles, les bibliothèques populaires, etc.

En Angleterre aussi, une foule d'institutions charitables viennent en aide d'une manière efficace aux efforts que font les travailleurs de ce pays pour leur émancipation morale et intellectuelle.

Dans diverses contrées, des hommes d'élite ont prêté à cette œuvre leurs concours individuel. Citons notamment les gigantesques efforts de l'immortel Cobden, de M. Bright et de leurs co-associés de la ligue, pour éclairer le peuple anglais sur ses véritables intérêts économiques. Nul doute que les innombrables brochures qu'ils distribuèrent gratuitement, les journaux à bas prix qu'ils publièrent et les conférences qu'ils firent donner aux ouvriers, contribuèrent à faire naître en ceux-ci ce goût de l'instruction et ce sentiment de leur dignité qui se sont si admirablement développés depuis. Citons aussi le vénérable lord Brougham, dont le nom est attaché à toutes les tentatives pour le progrès moral et intellectuel de la classe ouvrière en particulier, et la publication de ces petits journaux hebdomadaires illustrés, à la fois moraux, instructifs et amu-

Digitized by Google

sants, dont l'Angleterre a conservé pendant longtemps la spécialité.

En Allemagne, l'émancipation morale et intellectuelle de la classe ouvrière a rencontré de vaillants et zélés apôtres en M. Schultz-Delitsch, l'infatigable promoteur des banques populaires, en MM. Max Wirth et Hartewig-Hertz (de Hambourg) et d'autres, qui ont répandu à profusion la lumière de la science économique sur les masses, par leur éloquente parole dans les congrès, les meetings et les conférences, par la publication d'une multitude d'articles de journaux, de brochures et de livres élémentaires à l'usage du peuple, à qui ils apprenaient ainsi à se servir lui-même de ces puissants instruments d'éducation et de propagande. Il serait sans doute facile de citer beaucoup d'autres exemples de cette noble charité, qui ne pratique point l'aumône, mais qui éveille, encourage, stimule, conseille et aide l'initiative individuelle, l'esprit d'indépendance et de dignité chez les classes laborieuses. Hâtons-nous d'ajouter que ces dernières ont su admirablement en profiter, et que c'est peut-être grâce à ces généreux efforts que l'ouvrier allemand marche du pas le plus rapide et le plus ferme dans la voie du progrès.

En France, où ne manquent pas les hommes de talent et de dévoûment, disposés à mettre leurs efforts au service du progrès chez la classe ouvrière, l'action de la charité, dans ce sens, a été presque entièrement paralysée par le manque des précieuses libertés dont elle jouit en Allemagne, en Angleterre, en Belgique, en Hollande et en Suisse. Il en est résulté, comme il arrive toujours en pareil cas, que les ouvriers, abandonnés à leur propre suggestion, ont cherché un remède à leur ignorance et à leur misère, non dans le moyen sûr, bien que trop lent pour eux, du progrès pacifique, mais dans la réalisation prompte et violente de certaines utopies communistes ou socialistes. Ce n'est qu'après beaucoup de temps perdu en souffrances

Digitized by Google

endurées et de sang versé, qu'ils ont renoncé, au moins en grande partie, à leurs projets chimériques, pour demander à l'association libre et volontaire tous les bons effets qu'elle peut produire sur l'amélioration de leur sort. A la distance qui les sépare sous ce rapport de de leurs confrères d'Allemagne, on peut mesurer la grandeur des services que leur eût rendus la charité, si elle avait été libre.

En Belgique, où l'exercice de cette charité rencontre moins d'entraves qu'en France, et dans beaucoup d'autres pays, elle a commencé depuis quelques années à se manifester d'une manière fort intelligente, en facilitant l'accès de l'instruction intellectuelle et morale à la classe ouvrière. Il est impossible de ne ne pas citer, comme un des meilleurs modèles de ce genre, l'association de Saint-Josse-ten-Noode, qui, prenant l'enfant de l'ouvrier dès le berceau, lui fournit la crèche, l'école gardienne, l'abandonne ensuite au seuil de de l'école communale, d'où une autre association le reprend adulte, afin d'achever son instruction dans des leçons du soir ou du dimanche, dans des soirées populaires, où la diversion et l'amusement se joignent à de courtes conférences, à la fois instructives et morales. Un cercle populaire complète ce système d'éducation si bien combiné, où la charité prend le soin ingénieux de se cacher autant que possible, en exigeant une légère rétribution pour les services qu'elle rend, afin de leur ôter le caractère avilissant de l'aumône. Une autre association charitable vient de fonder à Bruxelles une école professionnelle de filles, qui fonctionne sous l'habile direction de mademoiselle Brulé, et qui exige aussi une rétribution de ses élèves. Il est probable que cet établissement finira par se soutenir à l'aide de ses propres ressources, quand les résultats en auront démontré les avantages aux intéressés. Sous l'impulsion spontanée de l'esprit de charité, il s'est créé, dans nos principales villes, telles qu'Anvers, Gand, Liége, Ver-

Digitized by Google

viers, etc., des conférences et des cours gratuits à l'usage des ouvriers. Enfin, il vient de se former sous le nom de *ligue de l'enseignement*, une vaste association, se ramifiant dans toute la Belgique, afin de venir en aide, en les coordonnant, à tous les efforts isolés ou locaux faits en vue d'étendre et de perfectionner l'éducation de toutes les classes de la société. Espérons que cette institution égalera bientôt, par l'importance des services qu'elle rendra au pays, son digne modèle, la société néerlandaise d'utilité publique.

En résumé, on voit, par ce qui précède, que la charité, sans pouvoir jamais prétendre à jouer le rôle d'organisatrice de l'éducation des classes laborieuses, peut exercer une influence féconde sur cette éducation, si elle agit avec discernement et prévoyance, en se déguisant le mieux possible et en cherchant toujours à se faire remplacer par des institutions capables de se maintenir, sans autre aide que leurs propres ressources.

§ 4. *L'industrie.*

Organiser d'une pièce un vaste système d'éducation de la classe ouvrière est une chimère dont ceux-là seulement peuvent concevoir l'idée, qui veulent faire de l'État une véritable providence terrestre ayant pour mission de satisfaire tous les besoins de la nation qui lui a confié ses destinées. L'ordre naturel des choses veut au contraire que ces besoins, parmi lesquels il faut ranger celui de l'éducation, ne soient satisfaits qu'à mesure que ceux qui les éprouvent consentent à rémunérer les services nécessaires à cette satisfaction. Alors ces services s'organisent d'eux-mêmes, peu à peu, à mesure que leur demande s'accroît, pour se simplifier et se perfectionner ensuite, quand ils se sont assez accrus, en nombre et en importance, pour que la spécialisation des fonctions puisse s'y introduire.

Avoir des ouvriers intelligents, habiles et soigneux,

Digitized by Google

capables de fournir un excellent travail et de savoir bien diriger l'action de machines puissantes ou compliquées, est aujourd'hui un besoin assez impérieux dans la plupart des industries pour qu'elles cherchent à le satisfaire en y appliquant le capital et le travail dans la mesure convenable. Cette mesure leur sera indiquée par la plus grande valeur que donnera à leurs produits le concours d'une élaboration plus parfaite, plus-value qui leur permettra d'avancer un capital pour l'obtenir, dût-il être placé à fonds perdu [1]. Tel ne sera cependant pas le cas. Il est certain, en effet, qu'un jour arrivera où les ouvriers sentiront assez le bienfait d'une bonne éducation pour consentir à la payer ce qu'elle vaut, ce qui comprend le remboursement des avances indispensables pour l'obtenir. Il ne faut pas s'attendre à ce que tous les industriels s'entendent entre eux pour organiser convenablement l'éducation de la classe ouvrière, de telle façon qu'elle s'approche de la perfection du premier coup ; ce serait trop exiger et par conséquent risquer de ne rien obtenir. Il suffit que chaque centre industriel, ou chaque genre de production, s'occupe de donner immédiatement aux travailleurs qu'elle emploie l'instruction théorique et pratique la plus nécessaire au perfectionnement de leur travail. Ce mouvement prendra naturellement naissance dans les industries les plus menacées par la concurrence étrangère, et il suivra la marche qui s'observe chaque fois qu'un progrès est en voie de réussite; c'est à dire qu'un fabricant riche et éclairé prendra l'initiative, soit individuellement, soit en s'associant à quelques-uns de ses confrères, pour mettre

[1] Déjà, en Angleterre, bon nombre d'industriels ont organisé, soit isolément, soit en s'associant, un enseignement professionnel pour leurs ouvriers, spécialement dans les fabriques qui exigent le concours des arts graphiques. Afin de mieux faciliter l'enseignement du dessin aux apprentis et aux ouvriers, ils ont joint aux écoles des collections de modèles et d'objets d'art.

Digitized by Google

à la portée d'un groupe d'ouvriers l'instruction la plus propre à perfectionner leur travail. La supériorité évidente que ces industriels acquerront ainsi sur leurs rivaux forcerait ceux-ci à suivre cet exemple, à le devancer même s'il est possible, afin de regagner le temps perdu. Ainsi l'instruction des ouvriers gagnera de jour en jour et finira par être considérée comme une nécessité universelle. En même temps, cette instruction, hâtive et incomplète d'abord, se perfectionnera peu à peu, se complétera et se coordonnera, comme il arrive quand une méthode pratiquée en grand et régulièrement, se substitue à des essais timides et partiels. Alors le rôle de l'industrie dans l'éducation de la classe ouvrière sera arrivé à son apogée, et pourra bientôt cesser, ainsi que nous le montrerons plus loin.

Avant d'étudier le système selon lequel les ouvriers devraient faire eux-mêmes leur propre éducation et celle de leurs enfants, nous croyons utile de jeter un coup d'œil sur les résultats pratiques produits par l'enseignement que les travailleurs ont reçu, grâce aux soins de leurs patrons.

En Angleterre, il y a une trentaine d'années, les ouvriers employés à la filature et au tissage du coton, étaient tombés au dernier degré de l'ignorance, de l'abjection et de la misère; un travail de quatorze à seize heures par jour, auquel les femmes et les enfants prenaient part, suffisait à peine pour leur procurer le nécessaire. L'opinion publique, dont on connaît la puissance dans ce pays, s'émut si vivement de cet état de choses, qu'en 1844, le parlement fut contraint, malgré l'énergique opposition des manufacturiers, de promulguer une loi qui réduisait à dix heures par jour le travail des femmes et des hommes non adultes, et à cinq heures celui des enfants âgés de moins de treize ans. La même loi obligeait ces enfants à fréquenter l'école pendant deux heures au moins de la demi-journée qu'ils ne passaient pas à l'atelier. Des

Digitized by Google

commissaires et des inspecteurs, salariés et pourvus d'une autorité suffisante, furent désignés pour veiller à la stricte exécution de la loi. Les manufacturiers eurent beau protester, crier à la violation de la liberté du travail, se prétendre ruinés par une loi qui limitait arbitrairement leur production : ils durent s'y conformer, organiser leurs ateliers en conséquence et veiller à ce que les enfants employés dans les fabriques fréquentassent les écoles. Mais, à leur grand étonnement, le produit journalier des filatures et des ateliers de tissage, loin de diminuer, s'était assez rapidement accru. Ce fait s'explique : les ouvriers, moins épuisés de fatigue et pouvant jouir d'un repos plus prolongé, travaillaient avec une force et une ardeur qui compensaient, et au delà, le temps perdu. Après quelques années, les enfants, fortifiés par un travail modéré, instruits et disciplinés à l'école, formaient des ouvriers plus vigoureux, plus adroits, plus honnêtes et plus rangés, donnant, par suite, un travail de qualité supérieure. Les bienfaisants effets de la loi des dix heures, ou du *factory act*, comme on l'appelle en Angleterre, ne tardèrent donc pas à se manifester d'une manière si évidente, que les manufacturiers, loin de s'y opposer désormais, cherchèrent à en faciliter l'exécution, en multipliant les écoles, en formant des bibliothèques populaires, des cabinets de lecture et d'autres moyens de perfectionner l'éducation de leurs ouvriers. Aussi, quand le parlement étendit plus tard l'application de la loi des dix heures à toutes les manufactures de matières textiles, sans exception, ne rencontra-t-il plus d'opposition chez les fabricants, et il est question, aujourd'hui, d'en étendre encore l'application à d'autres industries.

Pour compléter le récit de cet important progrès, qui a, en quelque sorte, régénéré l'industrie des textiles en Angleterre, il faut y ajouter que les ouvriers, sentant les bienfaits de la loi qui les protégeait,

Digitized by Google

ont voulu s'en rendre dignes, en consacrant à leur perfectionnement intellectuel et moral une bonne partie des loisirs et de l'accroissement de salaire qui en sont résultés pour eux.

Les hommes intelligents qui ont étudié de près les effets de la terrible crise cotonnière de 1861, sont unanimes à attribuer à l'excellente éducation des ouvriers du Lancashire, leur conduite si admirable de sagesse, de modération et de dignité pendant cette crise, ainsi que la facilité qu'ils ont puisée dans leur instruction pour se créer d'autres ressources par le travail.

Quelle leçon dans cet événement! Puisse-t-elle n'être perdue, ni pour les gouvernements, ni pour les industriels, ni pour les ouvriers! Bien qu'il y ait, actuellement en Angleterre, une certaine tendance à demander que l'État intervienne dans l'enseignement, pour une plus forte part qu'il ne l'a fait jusqu'ici, et qu'à la suite de la dernière exposition de Londres on lui ait demandé aussi de fonder et d'entretenir des écoles de dessin, afin de permettre aux ouvriers anglais de rivaliser, en matière d'art et de bon goût, avec leurs confrères de France, nous croyons que ces tendances, si antipathiques aux idées de *self-government* qui caractérisent la race anglo-saxonne, ne seront pas de longue durée, et que les industriels anglais ne tarderont pas à poursuivre leurs efforts, soit individuels, soit collectifs, en faveur de la bonne éducation à donner aux ouvriers, sans rien demander désormais à l'intervention de l'État.

En Belgique, au contraire, où règne encore assez généralement l'opinion que l'État ou la commune ont seuls la mission de s'occuper de l'éducation des classes laborieuses, les industriels s'en occupent fort peu, encore n'est-ce guère que dans certains centres manufacturiers, tels qu'Anvers, Bruxelles, Gand, Liége, Termonde, Verviers, etc., que des fabricants, soit isolément, soit en s'associant, ont fondé quelques écoles, les unes élémentaires, les autres professionnelles, à

Digitized by Google

l'usage de leurs ouvriers. Jusqu'ici, cet exemple n'est imité, ni par les agriculteurs, ni par les exploitants de mines, ni par les métallurgistes qui, tous, sont cependant très intéressés à l'amélioration progressive du travail de leurs ouvriers. Espérons que nos producteurs de toutes les classes s'efforceront bientôt d'imiter, d'outrepasser même l'exemple qui leur est donné par les industriels anglais, avant qu'ils y soient trop vivement stimulés par la concurrence.

§ 5. *Les ouvriers.*

La théorie exposée au commencement de ce chapitre indique que ce sont les ouvriers eux-mêmes qui devraient organiser les moyens de se donner une bonne éducation et en faire les frais, comme y ayant l'intérêt le plus considérable et le plus direct. En conséquence de ce principe, un très grand nombre de familles demandant les divers genres de services que réclame cette éducation, dans tout pays où l'enseignement serait libre, en droit comme en fait, des établissements spéciaux se formeraient sous l'initiative d'individus ou d'associations, pour satisfaire à cette demande sous toutes ses formes. Dans les localités où elle serait très active, comme dans les grands centres industriels par exemple, ces établissements se multiplieraient même, au point qu'ils se susciteraient une vive concurrence, éminemment favorable aux progrès de l'éducation des travailleurs.

Dès lors la création du genre de services nécessaires pour former cette éducation ferait l'objet d'une offre aussi régulière et aussi constante que celle de tous les autres produits usuels, tels que les aliments et les tissus par exemple. Des individus appartenant aux deux sexes se voueraient aux diverses professions entre lesquelles se divise cette éducation; des compagnies financières feraient l'avance des capitaux qu'exigerait la fondation

Digitized by Google

des établissements d'instruction, etc. L'intervention d'hommes éclairés et charitables ne serait plus utile que pour donner une bonne direction à l'éducation par de sages conseils; celle des industriels se bornerait à faciliter à la classe ouvrière certaines parties de l'apprentissage professionnel, au progrès desquelles ils ont un grand intérêt. Enfin l'intervention de l'État ou de la commune ne serait requise qu'afin de réprimer les abus auxquels l'exercice de toute profession libre peut donner lieu, c'est à dire les monopoles artificiels par lesquels on tente d'élever indûment le prix des produits et les sophistications qui auraient pour effet d'en altérer la qualité.

Mais, hélas! combien ce riant idéal est encore éloigné, et combien au contraire la sombre réalité nous étreint de toutes parts! Il est établi, en économie politique, que nulle demande n'est effective si elle ne se compose de ces deux éléments : le désir d'acquérir, le moyen de payer. Or, il faut bien le reconnaître, l'utilité d'une bonne éducation n'est encore appréciée que par un petit nombre d'ouvriers d'élite; les masses ne s'en forment aucune idée; il en est même beaucoup qui, faute de pouvoir y atteindre, trouvent, comme le renard de la fable, que les raisins sont trop verts ou, en d'autres termes, que leurs pères s'étant toujours passés d'éducation, ils feront bien comme eux, sans songer que, depuis l'époque où vivaient leurs pères, le milieu social dans lequel ils gravitent a bien changé, et qu'à moins de progresser comme lui ils s'y trouvent forcément déplacés.

Le premier élément de la demande manque donc d'une manière presque absolue, et il ne peut se développer que fort lentement, car il faut commencer par être instruit pour savoir apprécier les avantages de l'instruction.

Le deuxième élément de la demande, avons-nous dit plus haut, est le moyen ou le pouvoir de payer. Or, dans

Digitized by Google

l'état actuel des choses, le travail de l'ouvrier est généralement trop imparfait, et le commerce qui pourrait s'en faire est encore soumis à trop de restrictions pour que le taux du salaire qu'il en retire puisse s'élever habituellement au dessus de ce qui suffit à satisfaire ses besoins purement matériels, sans laisser d'excédant sensible qu'il puisse consacrer à la culture de ses facultés plus élevées.

D'ailleurs un tel excédant existât-il, il serait fort douteux que l'ouvrier l'employât à cet usage. Le remède à ce mal n'est pas prochain, car il consisterait en partie dans une hausse du salaire, qui elle-même ne peut être que le résultat d'un travail plus parfait qui suppose une meilleure éducation.

Il y a donc encore ici un cercle vicieux. Quant aux autres circonstances qui influent sur le salaire, nous en avons fait une mention assez détaillée dans une étude précédente (voyez la *Revue trimestrielle* d'avril 1864) pour ne plus devoir y revenir ici.

Nous croyons donc que dans l'état actuel des choses, si la classe ouvrière devait payer elle-même les frais de son éducation, elle serait pendant longtemps encore incapable d'y pourvoir, et qu'aucune institution durable ne serait créée dans ce but.

Voici comment nous croyons pouvoir résumer les idées développées dans ce chapitre.

Il ne convient pas que l'État ni la commune se chargent, même partiellement, de l'éducation de la classe ouvrière; leur intervention en cette matière doit se borner rigoureusement à faire respecter la liberté de toutes les professions qui s'occupent de cette éducation et à réprimer les abus auxquels l'exercice de ces professions pourrait donner lieu. L'État et la commune devront abandonner la part qu'ils ont prise dans l'enseignement de la classe ouvrière, aussitôt qu'ils pourront y être convenablement remplacés par des entreprises privées.

Digitized by Google

La charité, dont on ne doit jamais oublier que la vraie mission est de chercher à se rendre inutile, la charité, disons-nous, doit borner son action, en tâchant toujours de la dissimuler, à guider les ouvriers par ses conseils dans les efforts qu'ils font pour leur propre émancipation. Si elle leur vient en aide par des secours matériels, ceux-ci doivent être essentiellement temporaires, conditionnels et surtout ne jamais affecter la forme d'aumônes.

L'industrie est fortement et directement intéressée au perfectionnement de la main-d'œuvre. Cet intérêt devient plus pressant à mesure que la concurrence entre les nations devient plus libre; il doit donc stimuler les industriels à mettre à la portée de leurs ouvriers tout ce qui peut contribuer à leur développement intellectuel et moral. En agissant ainsi, les industriels ne font pas un sacrifice, mais une avance qui leur sera remboursée par la supériorité des produits d'un travail plus parfait. Cette avance d'ailleurs n'est que temporaire, car il arrivera nécessairement une époque où les ouvriers comprendront assez les avantages d'une bonne éducation pour consentir volontiers à en faire les frais eux-mêmes, et où en même temps leurs salaires seront assez élevés pour qu'ils puissent supporter cette dépense.

Alors l'évolution du progrès sera complète, et il en résultera pour la classe ouvrière une ère de prospérité et de dignité qui n'a pas encore eu d'exemple jusqu'ici et qui ne tardera pas à influer de la manière la plus heureuse sur le bien-être général de la société.

IV

EN QUOI DOIT CONSISTER L'ÉDUCATION DE LA CLASSE OUVRIÈRE, ET COMMENT ELLE DOIT ÊTRE DONNÉE.

Nous pouvons maintenant aborder la question principale de cette étude : l'éducation elle-même.

Digitized by Google

Nous avouons ne pas le faire sans un certain embarras, sans une grande défiance. Nos forces sont insuffisantes pour traiter une question si compliquée, si hérissée de difficultés, et qui a rebuté la patience d'un grand nombre de chercheurs. Il ne suffit pas, en effet, de montrer ce qu'il est désirable que soit l'éducation de la classe ouvrière, il faut aussi indiquer quels progrès il est *possible* de lui faire réaliser, la distance entre le désirable et le réalisable étant très grande.

Dans l'impuissance où l'on est actuellement de déterminer où le possible en matière d'éducation s'arrêtera dans l'avenir, nous nous proposons d'en tracer le cadre un peu large, dût-il rester fort longtemps à se remplir.

L'éducation de l'ouvrier doit se prendre depuis le berceau jusqu'à l'âge déjà voisin de la décrépitude où son intelligence a perdu la faculté de s'accroître par l'adjonction de nouvelles connaissances. Il est évident aussi que l'éducation de l'ouvrier comprend, présuppose même, celle de l'ouvrière; mais comme nous avons déjà traité cette question dans une étude précédente (voir la *Revue trimestrielle* d'avril 1865), il est inutile d'y revenir ici. Nous ne répéterons pas non plus ce que nous y avons dit sur l'éducation physique, morale et intellectuelle de la première enfance, car elle doit être la même pour les deux sexes. Mais, dès ce premier pas, surgit une grave difficulté pour l'enfant de l'ouvrier.

La seule bonne éducatrice dans ce cas, en effet, n'est-ce pas la mère elle-même? Et comment celle-ci peut-elle concilier ce devoir sacré avec l'obligation, qui lui est presque toujours imposée par l'insuffisance de ses ressources, d'abandonner son ménage pour l'atelier, qui la réclame pendant toute la journée?

L'ouvrière est donc forcée, le plus souvent, de confier son enfant à des soins étrangers, ce que nous considérons comme un grand malheur, dont les crèches, quelque bien organisées qu'elles soient, ne sont que le palliatif et non le remède. Rien, en effet, ne peut rem-

Digitized by Google

placer la bienfaisante influence d'une mère dévouée, intelligente et active, sur la première éducation de son enfant, au triple point de vue moral, intellectuel et physique. La seule objection que l'on puisse faire à cela, c'est que le plus grand nombre des ouvrières, dans leur ignorance et leur grossièreté, manquent absolument des qualités qui font la bonne mère, et qu'à leur défaut, autant vaut confier les enfants à des soins étrangers. Cette objection serait fondée, si l'on était certain que ces soins étrangers seraient toujours plus intelligents que ceux de la mère; mais outre que cette certitude n'existe pas, il y a toujours chez cette dernière, l'amour maternel, qu'elle partage avec la brute, qui n'abandonne jamais entièrement les êtres, même les plus dégradés, et qui inspire un dévoûment, une prescience instinctive des besoins de l'enfant, qu'une étrangère n'éprouve jamais.

Au point de vue purement économique, on peut apprécier l'établissement des crèches en se fondant sur les mêmes principes que pour les écoles gardiennes, ou même que pour tout autre service généralement demandé. Voici, dans ce cas, quel sera le raisonnement: étant donné des mères obligées de s'absenter pendant la journée, les remplacer, auprès de leurs enfants, aux moindres frais qu'il soit possible. Mais une telle combinaison, très simple pour maint autre genre de service, offre ici le grave inconvénient que les mères ne pouvant surveiller la manière dont les enfants sont soignés, ceux-ci sont exposés à manquer des soins les plus indispensables et même à être traités contrairement aux règles de la plus simple hygiène. Ainsi, en Angleterre on a vu des gardiennes endormir les enfants confiés à leurs soins, pendant des journées entières, à l'aide de fortes doses de laudanum ou d'autres opiacés dont l'usage continuel produisait sur la santé, et même sur la raison de ces pauvres petits êtres sans défense, les effets les plus funestes. Si de tels abus peuvent être em-

Digitized by Google

pêchés par la création d'inspectrices spéciales des crèches, véritables fonctionnaires *ad hoc*, salariées et pourvues d'une autorité suffisante pour faire respecter leurs prescriptions, il est d'un autre côté une foule d'inconvénients que les crèches ont en commun avec les hôpitaux, tels, par exemple, que le caractère épidémique qu'y prennent la plupart des maladies, et auquel la charité la plus ingénieuse ne parvient pas toujours à remédier.

Les crèches nous semblent donc mauvaises, comme entreprises industrielles, destinées à décharger les femmes ouvrières de l'obligation d'élever elles-mêmes leurs enfants en bas-âge. Quant aux crèches considérées comme établissements de bienfaisance, il est difficile qu'elles se multiplient assez pour satisfaire à tous les besoins que fait naître l'extension toujours croissante de l'industrie manufacturière. D'ailleurs, toute institution de charité permanente offre, ainsi que nous l'avons montré dans le chapitre précédent, de nombreux inconvénients, dont les moindres ne sont pas d'engendrer l'imprévoyance et d'affaiblir les liens de la famille.

Nous n'admettons donc pas que les crèches puissent être considérées comme des instruments progressifs de l'éducation de la classe ouvrière, et nous en attendons la suppression définitive des progrès mêmes de cette éducation.

Aussitôt que l'enfant sait marcher, on le conduit à l'école gardienne, autre palliatif de la fâcheuse obligation où se trouve la mère d'aller travailler à l'atelier, sans pouvoir veiller sur lui, au moment même où ses facultés morales et intellectuelles, qui commencent à se développer, exigeraient la surveillance et les soins dont la sollicitude maternelle seule est capable. Aussi avec quel effroi, avec quelle répugnance le pauvre petit enfant quitte-t-il le giron de sa mère, pour être renfermé pendant de longues et mortelles heures dans l'atmosphère lourde et méphitique de l'école, contraint

Digitized by Google

au silence et à l'immobilité, si antipathiques à sa nature, et forcé de répéter automatiquement des sons auxquels le plus souvent il ne comprend rien.

Si l'école gardienne débarrasse les mères du soin importun de surveiller leurs enfants, en revanche nous ne voyons guère ce que ces derniers gagnent à la fréquenter, sinon de s'exercer un peu la mémoire. Mais au prix de combien d'inconvénients ce faible avantage est acheté! Au point de vue physique, l'immobilité forcée, le séjour dans un air vicié, l'absence des rayons solaires, le rendent débile, maladif, disposé au rachitisme et à la scrofule; au point de vue intellectuel, son esprit s'atrophie plus qu'il ne se développe par l'exercice monotone et machinal auquel il est livré; enfin, au moral, son caractère s'aigrit et se dispose à la révolte, sous l'influence de l'ennui et de la contrainte, ou bien, finissant par succomber sous cette action répétée, il perd toute énergie, tout ressort. C'est donc une bien triste race que forment la plupart des écoles gardiennes, et les enfants qui en sortent, après plusieurs années de séjour, pour entrer à l'école primaire, y apportent une aversion si profonde pour l'étude et la discipline, synonynes pour eux d'ennui et de contrainte, qu'il est fort difficile que l'enseignement qui s'y donne leur profite réellement. Nous croyons pouvoir attribuer en partie à cette cause l'infériorité relative des élèves sortant des écoles primaires des pauvres.

N'est-il donc point de remède à ces maux? Nous n'en connaissons qu'un, c'est d'organiser les écoles gardiennes d'après le système Frœbel, ou des Jardins d'enfants. Il est impossible, croyons-nous, d'imaginer une méthode plus opposée à celle des écoles gardiennes ordinaires, et plus propre par conséquent à développer les facultés morales, intellectuelles et physiques de l'enfance, autant au moins que l'ancien système les déprime et les atrophie. Chaque leçon ne dure qu'un

Digitized by Google

petit nombre de minutes; elle est plus souvent chantée que récitée; toutes sont entremêlées de courses, de danses, de jeux et d'exercices gymnastiques. L'enseignement s'y adresse plus au jugement qu'à la mémoire, ou plutôt il développe ces deux facultés simultanément. Jamais les idées ne se présentent à l'enfant sous une forme abstraite, ce qui est l'immense défaut des méthodes actuelles; toujours, au contraire, elle s'incarne dans quelque objet matériel, que l'enfant peut voir, saisir et manier. Or rien n'aide plus à former le jugement que la comparaison de ces objets; rien ne les grave mieux dans la mémoire que de les avoir vus et touchés. Ajoutons à cela que cette instruction s'acquiert en quelque sorte inaperçue, sans ennui, effort ni fatigue. La variété des études, des exercices et des jeux est, au contraire, une source perpétuelle de distraction et d'amusement. Aussi, tandis que les enfants pleurent, crient et regimbent en allant à l'école gardienne, et que l'on ne peut maintenir l'ordre et le silence parmi eux qu'à force de punitions, les petits élèves des jardins-écoles s'y rendent avec joie, et c'est tout au plus si de simples réprimandes sont nécessaires pour maintenir la discipline.

Ici, nous prévoyons une objection. « Les jardins d'enfants, nous dira-t-on, tels que vous les désirez, sont des objets de luxe, hors de la portée des classes laborieuses. A peine si, dans les grands centres de population, elles trouvent l'espace strictement nécessaire pour se loger; comment, alors, pourraient-elles payer le vaste emplacement qu'exigerait un jardin d'enfants? »

Il faut bien reconnaître que, dans l'état actuel des choses, cette objection est très fondée, surtout en ce qui concerne les grandes agglomérations de population. Là, en effet, l'air et la lumière, qui semblent nous avoir été donnés gratuitement par la nature, sont mesurés aux pauvres avec parcimonie et coûtent fort cher. Mais comme le remède surgit toujours de l'excès même du

Digitized by Google

mal, il arrive que l'air et la lumière. étant des choses de première nécessité, l'ouvrier ne peut vivre ou continuer son travail qu'à la condition que le prix de ces choses lui soit remboursé par ceux qui demandent ses services. Ces derniers ont donc intérêt à atténuer cette cause d'enchérissement des salaires. Le meilleur moyen qu'ils aient trouvé jusqu'ici pour y parvenir, c'est de construire de bonnes demeures d'ouvriers dans les faubourgs les moins populeux, et d'organiser des moyens de transports économiques, tels qu'omnibus, chemins de fer américains, etc,, entre les cités ouvrières et les ateliers de travail. Il est évident que l'on trouverait alors, dans les premières, des espaces convenables et suffisants pour y ériger des jardins d'enfants, dans de bonnes conditions et sans trop de frais.

Au sortir du jardin-école, où il a appris à lire, à écrire, à compter, et acquis une foule de notions utiles, l'enfant de l'ouvrier passe à l'école primaire, ou mieux à l'école que l'on peut appeler moyenne, spéciale ou professionnelle, où il complète ces notions et où il s'assimile les autres connaissances qui lui serviront dans le cours de sa vie à diriger sa conduite comme citoyen, comme père de famille et comme travailleur, ou tout au moins y acquiert-il les rudiments qu'il pourra développer, plus tard, dans des écoles d'adultes et par des lectures.

Dans tout enseignement il y a trois choses à considérer : l'instituteur, la méthode qu'il suit, le genre d'instruction qu'il donne.

Il ne suffit pas, pour qu'un instituteur soit bon, qu'il connaisse à fond les matières dont son enseignement se compose et qu'il soit doué d'une élocution claire et facile. Il est non moins nécessaire qu'il ait profondément le sentiment de sa dignité, et qu'il inspire à ses élèves, non la crainte, mais le respect et l'affection. La crainte rend ses élèves hypocrites ou dissimulés ; les punitions sévères provoquent plutôt la haine et le désir

Digitized by Google

de la vengeance, que le repentir et le dessein de s'amender. Le manque de dignité du maître, sa faiblesse ou son défaut de fermeté, son irascibilité, ses caprices, son penchant à des préférences ou à des antipathies injustes, ses moindres défauts, en un mot, seront bientôt aperçus et exploités par ses élèves, observateurs curieux et sagaces, au détriment de l'étude et de la discipline. En d'autres termes, chaque imperfection morale du professeur ou de l'instituteur constitue un affaiblissement de sa puissance d'enseigner, et les mauvais effets s'en montreront d'une manière sensible sur ses élèves.

De là deux conséquences importantes : la première, que les qualités intellectuelles et morales de l'instituteur exercent une grande influence sur l'enseignement ; la seconde, que l'instituteur doit trouver dans sa profession même, soit comme salarié, soit comme entrepreneur, les ressources nécessaires pour vivre indépendant et élever une famille, sans occuper dans la société un rang inférieur à celui qu'exige cette dignité dont nous venons de parler.

Partout où de telles conditions manquent ou ne sont qu'imparfaitement réalisées, il est facile de s'en apercevoir à l'état d'infériorité où se trouve l'enseignement général. Nous sommes peiné de devoir ajouter qu'il n'est pas nécessaire de sortir du pays pour en trouver des exemples.

On s'explique aisément comment l'insuffisante rétribution de l'instituteur influe sur l'enseignement qu'il donne en le déprimant, par l'effet de cette loi économique, en vertu de laquelle les jeunes gens doués de quelque intelligence choisissent parmi les nombreuses carrières qui leur sont ouvertes celle où leur travail sera le mieux rémunéré et qui, en même temps, exigera le moins de dépendance et de responsabilité. A moins d'être poussés vers l'enseignement par une irrésistible vocation, ces jeunes gens délaisseront donc la

Digitized by Google

profession d'instituteur pour d'autres plus lucratives et où leur esprit d'indépendance, leur sentiment de dignité seront mieux sauvegardés ; l'ingrat métier de maître d'école, mal rétribué et peu considéré, deviendra le pis-aller des intelligences médiocres.

En résumé donc, pour que l'instruction porte tous les fruits qu'elle est capable de donner, ou pour qu'elle développe le mieux possible l'intelligence des élèves, la première condition est d'avoir des instituteurs consciencieux, dévoués, qu'aucune pénurie matérielle n'avilisse et ne détourne de leur mission [1].

[1] Si une rémunération convenable, susceptible de s'accroître avec l'expérience et la considération acquises par l'instituteur ou le professeur, nous semble une condition indispensable pour attirer vers la carrière de l'enseignement un nombre suffisant de personnes intelligentes et bien douées de qualités morales, nous sommes loin de vouloir en inférer que l'esprit de lucre doive seul déterminer le choix de ces professions et y faire persévérer celui qui les a embrassées, comme il le ferait d'un métier quelconque. Nous considérons l'enseignement comme une espèce de sacerdoce, auquel est essentiellement impropre tout individu qui n'en comprend pas la dignité et les devoirs. Mais il n'est qu'un petit nombre de caractères qui y soient poussés par une irrésistible vocation, par un amour de l'enfance et un désir de la voir se développer dans de bonnes conditions, ce qui se rencontre plus fréquemment et à un plus haut degré chez la femme que chez l'homme, bien que ce dernier soit loin d'en être dépourvu. Mais faut-il que cette espèce d'instinct, en quelque sorte maternel, soit exploité par la société, au point que des instituteurs et des institutrices, dont il augmente à un si haut degré la faculté d'enseigner, soient relégués pendant toute leur vie dans une position obscure, où leurs facultés et leur dévoûment ne produisent que des résultats insignifiants, et qu'ils ne reçoivent après une longue carrière, passée à faire le bien, qu'une pension presque toujours insuffisante pour les mettre à l'abri du besoin? Cela n'est pas juste; et, comme toute injustice engendre une nuisance, celle-ci consiste à éloigner de la profession d'instituteur bien des jeunes gens qui y auraient été attirés par vocation.

Nous devons ajouter cependant que, si cette vocation ne semble pas actuellement très commune chez la jeunesse masculine, elle se développe, avec les qualités qu'elle exige, par l'exercice, comme le font toutes les facultés de l'homme ; de telle sorte que l'on voit toutes les personnes douées de quelque valeur morale et intellectuelle, qui se sont vouées à l'enseignement, y persévérer par goût en le préférant à des fonctions mieux rétri-

Digitized by Google

La deuxième cause pour laquelle l'instruction, surtout celle qui est donnée par les gouvernements, produit de si mauvais résultats et profite si peu aux élèves, qu'un grand nombre d'entre eux ont oublié presque tout ce qui leur a été enseigné à l'école peu d'années après l'avoir quittée, cette cause réside dans les méthodes défectueuses. Aucune en effet ne peut être bonne si elle n'a pour constante tendance de développer le jugement chez les enfants, en laissant la mémoire se former et se fortifier d'elle-même, par son libre exercice, excepté pour le petit nombre d'enfants chez qui elle est naturellement rétive. Malheureusement, c'est le système contraire qui est presque universellement pratiqué dans les écoles, comme offrant plus de facilité pour les instituteurs et donnant des résultats plus brillants dans les concours, où il n'est pas rare d'entendre de très jeunes enfants réciter de longues pièces de vers, dont ils ne comprennent pas un mot. Il est bien connu cependant que ce genre de mémoire, tout mécanique, n'est que de courte durée. Ce qui l'est moins, c'est que cette espèce de gymnastique du cerveau, qui consiste à apprendre de longues tirades par cœur afin d'en acquérir l'habitude, développe l'organe qui y accomplit cette fonction au détriment des autres, lesquels, laissés dans un repos presque absolu, s'affaiblissent ou s'atrophient même, comme les bras d'une danseuse ou les jambes d'un forgeron. D'un autre côté, plus un enfant se fie à sa mémoire, moins il éprouve le besoin d'avoir recours aux déductions que lui fournit son jugement pour répondre à ce qui lui est demandé; d'où il résulte encore que la seconde de ces facultés se développe toujours en raison inverse de la première. Plus le jugement acquiert de force et de jus-

buées, et en considérant la satisfaction qui s'attache à l'accomplissement d'une haute mission sociale, comme une ample compensation à une moindre somme de bien-être matériel.

Digitized by Google

tesse, au contraire, plus la tâche de la mémoire est simplifiée, car l'on ne retient facilement et longtemps, que ce qui a été bien compris.

On s'étonnera peut-être que nous revenions si souvent et que nous insistions si longuement sur des vérités qui semblent élémentaires; mais cela nous semblera utile aussi longtemps que, tout en reconnaissant cette vérité, on continuera de l'appliquer à rebours dans l'enseignement.

Un instituteur intelligent et dévoué, qui veut se donner la peine d'expliquer les leçons à ses élèves, de les leur faire comprendre par des exemples ou des applications usuelles, qui leur apprend aussi à reconnaître, à saisir les analogies et les différences entre les choses et à en déduire un jugement, cet instituteur-là avancera d'au moins deux ans l'instruction des enfants confiés à ses soins, sur son confrère qui forcera ses élèves à réciter les leçons de mémoire, sans s'inquiéter si elles sont comprises ou non; de plus, tandis que l'instruction acquise par la première méthode sera permanente, il ne restera bientôt rien des fruits de la seconde.

Le bon instituteur s'assurera aussi, en interrogeant fréquemment ses élèves, s'ils ont bien compris ses explications; il développera ainsi en eux la faculté de savoir exprimer leurs idées avec netteté et sans embarras.

La division judicieuse du temps et des occupations de l'élève, le développement simultané de toutes ses facultés sont également les conditions d'une bonne méthode d'enseignement. Rien ne nous semble plus contraire à celle-ci que la coutume assez générale de tenir les élèves sur les bancs de l'école pendant six et même huit heures par jour, et de faire durer certaines leçons une heure ou à peu près, avec un intervalle de quelques minutes consacré à la récréation. Il en est du cerveau comme de l'estomac : un certain temps est nécessaire pour la digestion et l'assimilation des aliments

Digitized by Google

ingérés; si la quantité de ces aliments est trop grande, ou que les doses en soient trop fréquemment répétées, il s'ensuit un trouble dans la digestion qui se manifeste par la satiété, le dégoût, et l'assimilation cesse d'avoir lieu.

Aussi les élèves cherchent-ils d'instinct à se soustraire aux effets de cette mauvaise hygiène intellectuelle en faisant l'école buissonnière, en simulant des indispositions, ou, si ces moyens sont usés, en opposant la distraction volontaire et même l'inertie la plus absolue de l'entendement et de la pensée à l'ennuyeux bourdonnement d'une leçon trop prolongée [1].

Nous proposons, en conséquence, la division suivante du temps consacré par les élèves des écoles spéciales ou professionnelles à leurs diverses occupations. Trois heures d'étude intellectuelle, trois heures d'exercices manuels, une demi-heure de dessin, une demi-heure d'instruction religieuse, cette dernière,

[1] Nous trouvons, dans un mémoire adressé au congrès, par M. J. P. Norris, ancien inspecteur des écoles en Angleterre, le passage suivant, qui jette la lumière de l'expérience sur ce que nous venons de dire: « Lorsqu'il se trouve une bonne école dans le voisinage de l'atelier, les fruits du système alternatif sont tout ce qu'on peut désirer : le travail se présente comme un délassement après l'instruction, et l'instruction de même après le travail; de sorte que celui qui ne passe que la moitié du temps à l'école, fait à peu près les mêmes progrès que celui qui y passe toute la journée. Ce résultat est tellement constaté dans les rapports des inspecteurs, qu'il y en a qui voudraient abréger universellement les heures d'enseignement à l'école, même quand il n'est pas indispensable de les alterner avec le travail; ils alléguent que les jeunes gens apprennent autant et même plus en trois heures, qu'ils ne font en cinq ou six heures par jour. Pour moi, je suis convaincu qu'il y a de l'exagération dans une telle proposition, et que les progrès de ces enfants sont dus, non pas à la diminution du temps consacré à l'enseignement, mais plutôt à la régularité parfaite avec laquelle ils fréquentent l'école. En faisant l'inspection de ces écoles, j'ai bien souvent demandé à l'instituteur comment il se rendait compte de ce paradoxe, que les écoliers à demi-temps étaient presque au même niveau que ceux qui jouissaient de tout l'enseignement. On m'a répondu qu'on l'attribuait sans doute en partie à l'ardeur qu'inspirait aux enfants la transition du travail à l'instruction, mais encore davantage à leur assiduité aux leçons. »

Digitized by Google

bien entendu, donnée en dehors de l'école par un prêtre de la communion à laquelle appartient la famille de l'élève.

Ce programme de l'emploi de la journée d'études ne doit pas être considéré comme absolu; il peut être nécessaire de le modifier quelquefois, afin de le conformer à certaines exigences locales.

La liste des matières à étudier, que nous allons présenter ici, pourra sembler d'une longueur et d'une complication extrêmes pour des leçons théoriques dont la durée ne doit pas excéder trois heures par jour, non compris le dessin. A cet égard nous ferons observer que l'enseignement professionnel proposé par nous doit durer cinq ans, en prenant l'élève, âgé de huit ans en moyenne, au sortir du jardin d'enfants où son intelligence a reçu un premier développement, où il a appris à lire, à écrire, les éléments de l'arithmétique et des notions de plusieurs sciences. Ainsi préparé, il est plus apte à s'assimiler des connaissances nouvelles, surtout sous la direction de bons professeurs appliquant des méthodes d'enseignement perfectionnées et expéditives. Enfin nous ferons observer encore que nous nous bornons ici à esquisser l'ensemble des études professionnelles plutôt que leurs détails, en admettant beaucoup de latitude dans ceux-ci, selon les divers cas particuliers qui peuvent se présenter, et enfin que nous regardons ce programme comme un maximum qui sans doute ne pourra pas être atteint du premier coup, sans pour cela qu'il faille désespérer de le voir dépasser un jour. La partie la plus essentielle de ce programme, et dans laquelle nous n'admettons aucune modification, est celle qui concerne l'enseignement de la morale positive ou universelle, simple, une et invariable dans ses principes, bien que susceptible de progrès dans ses applications. Fondée sur le principe de la personnalité humaine, origine des droits et des devoirs de l'homme, elle est indépendante du sentiment religieux, qui est

Digitized by Google

variable selon les temps, les lieux et les inclinations personnelles, ainsi que l'histoire et les faits actuels le démontrent. La sanction de la morale religieuse reposant principalement sur les récompenses et les peines éternelles d'une autre vie, il n'est que trop prouvé que cette morale cesse de régler la conduite de l'homme dès qu'il ne croit plus en l'existence de cette autre vie. Le sentiment du devoir se réduisant à celui de l'obéissance à un pouvoir extérieur, n'est en quelque sorte que passif et n'acquiert jamais la force et la netteté qu'il puise dans la conscience même d'où il émane. Telles sont les raisons pour lesquelles nous croyons la morale positive ou scientifique enseignée par les parents et par l'instituteur supérieure à la morale enseignée par le prêtre. Cependant, comme ces deux modes d'enseignement concourent au même but, celui de donner à l'homme de bonnes règles de conduite, et que de plus la morale religieuse lui apprend ses devoirs envers le Dieu qu'il adore et l'Église qu'il s'est choisie, ces deux enseignements peuvent marcher simultanément, l'élève demeurant libre de prendre entre les deux règles de conduite celle qu'il préfère, s'il se manifeste entre elles quelque divergence, ce qui nous paraît douteux au moins dans les points les plus essentiels. Toute morale, en effet, est fondée sur cet immuable principe : « Ne fais pas à autrui ce que tu ne voudrais pas que l'on te fît. » Voilà pourquoi nous inscrivons l'enseignement religieux dans notre programme, à la condition expresse qu'il demeure entièrement séparé de l'autre, afin de garantir l'indépendance réciproque du prêtre et de l'instituteur, ainsi que la liberté de conscience de l'élève.

Les préceptes de la morale positive sont fort simples ; leur enseignement exige peu de temps ; il est bon toutefois qu'ils soient répétés souvent, afin qu'ils deviennent très familiers à l'élève. Mais la connaissance même très familière du précepte servirait à peu de

Digitized by Google

chose s'il ne voyait sans cesse ses parents et son instituteur y conformer rigoureusement leur conduite, et si ce dernier ne veillait lui-même avec la plus scrupuleuse attention à repousser tous les écarts de ses élèves envers la plus sévère morale, et aussi à encourager la fidèle observance de ses prescriptions. C'est principalement en cela que consiste le véritable enseignement moral, c'est à dire le développement des facultés de l'homme, de celles qui lui donnent la force de résister à ses mauvais penchants et qui le poussent à obéir aux impulsions bonnes et généreuses de son cœur.

Quoi de plus tristement fréquent, par exemple, que ces auteurs dont les écrits sont empreints de la morale la plus pure et la plus élevée, et qui, loin d'y conformer leur conduite, se livrent au plus scandaleux désordre? Il y a de grands criminels qui certes n'ont commis leurs méfaits que faute de savoir distinguer le mal du bien. Dans les deux cas, c'est bien moins l'ignorance des vrais principes de la morale, qui est la cause de l'inconduite, des délits et des crimes, que l'impuissance à savoir commander à ses passions, conséquence d'un défaut de l'exercice nécessaire au développement de cette force morale. Cet exercice, qui doit commencer dès l'âge le plus tendre et continuer pendant toute la vie, est donc le complément indispensable d'une bonne éducation morale, et l'instituteur, pour la part qui lui en incombe, ne saurait y veiller avec trop de soin.

D'un autre côté, on voit des hommes, n'ayant reçu aucune instruction, mais à qui des parents honnêtes ont toujours donné des exemples d'une rigoureuse probité, persévérer dans la voie du bien avec une fermeté inébranlable.

L'enseignement intellectuel nous semble devoir comprendre la connaissance de la langue maternelle : français ou néerlandais, sinon complète, au moins de manière à pouvoir la parler et l'écrire intelligiblement. Hélas! dans l'état actuel de l'instruction générale,

Digitized by Google

serait-il bien possible d'obtenir cela des enfants de nos ouvriers, tant wallons que flamands, lesquels pour la plupart ne parlent que d'affreux jargons, compris seulement par les habitants d'un canton peu étendu? Pourquoi faut-il aussi que les langues européennes soient toutes compliquées au point de rendre leur connaissance parfaite, accessible au très petit nombre seulement?

Des notions étendues en géographie et en histoire ne seraient pas d'une fort grande utilité à l'ouvrier qui, d'ailleurs, aurait quelque peine à les entretenir. Il faudrait donc borner l'étude de la première de ces sciences à quelques idées générales de cosmographie et à une étude plus détaillée de la configuration du sol de son pays, des ressources naturelles qu'il offre, des principales voies de communication dont il est sillonné, des grands cours d'eau qui le parcourent, des cités entre lesquelles la population se distribue, etc. Les études historiques devraient être plus élémentaires encore; réduites à une grande simplicité, elles se fixent mieux dans la mémoire. Il est entendu qu'il doit être bien plus question du peuple, de sa marche lente et pénible mais toujours progressive dans la voie de la civilisation, et non des interminables querelles entre ses dominateurs, à qui l'opprimerait et le dépouillerait le mieux. Malheureusement, de bons résumés historiques dans le premier de ces sens restent encore à faire.

Des préceptes très élémentaires, et à faible dose, de physique, de chimie, de sciences naturelles, de physiologie humaine et d'hygiène, seraient aussi d'une haute utilité dans l'enseignement professionnel de l'ouvrier. C'est surtout par des expériences simples et familières, par la vue des objets, que ces notions doivent pénétrer dans l'intelligence de l'enfant, qu'elles étendront et fortifieront plus que toute explication dénuée de cette aide et qui surtout feront naître en lui le goût d'une instruction plus approfondie, goût que les conférences, les

Digitized by Google

cours spéciaux dans les écoles du soir, enfin les bibliothèques populaires et les musées publics lui permettront de satisfaire plus tard.

Les sciences exactes doivent aussi occuper une place importante dans cet enseignement. Elles y seront représentées par l'arithmétique, dont l'élève a reçu déjà, on se le rappelle, les premières notions au jardin d'enfants, et qu'il complétera par le calcul mental, exercice excellent pour habituer l'élève à la réflexion, ou mieux encore à la rapide concentration de ses idées sur une question donnée, cause évidente de supériorité sur ceux chez qui cette précieuse faculté n'a pas été cultivée.

L'enseignement des mathématiques a fait de tels progrès depuis quelques années, qu'il est devenu facile de mettre à la portée d'enfants de 11 à 13 ans, pourvu qu'ils y soient convenablement préparés, les principes de l'algèbre jusqu'aux équations du premier degré inclusivement, et la géométrie plane, qui à son tour vient en aide au dessin linéaire, dont elle fait comprendre l'utilité.

Quelques notions très élémentaires de mécanique appliquée compléteraient ce programme, bien chargé déjà, mais qui se réalise en grande partie dans les meilleures écoles moyennes de l'État et qui, nous l'espérons, pourra devenir dans quelques années celui des écoles spéciales pour les enfants de la classe ouvrière.

Si ce programme laissait quelques instants de la journée disponibles, ils seraient employés, d'une manière convenable, à l'enseignement de la musique vocale, source agréable et économique de distractions pour l'ouvrier, à qui elle donne le moyen de s'affilier à ces sociétés chorales, dont la bonne influence est généralement appréciée aujourd'hui.

L'étude du dessin forme, en quelque sorte, la transition naturelle entre l'enseignement théorique et l'apprentissage professionnel, le trait d'union entre l'œil et

Digitized by Google

la main, le canal par lequel la pensée transmet ses ordres à la main armée d'un instrument qui doit les exécuter. Dans beaucoup d'arts industriels, les ouvriers ont à accomplir des travaux, soit d'après un modèle en relief, soit d'après un dessin figuré, sur une surface plane. Eux-mêmes, ils travaillent plus sûrement et avec plus de rapidité lorsqu'ils ont tracé leur ouvrage d'avance sur l'objet qu'ils ont à façonner.

La connaissance du dessin développe chez l'ouvrier le goût, qui n'est, à son point de vue, que l'harmonie des formes et des dimensions d'un objet avec l'usage auquel il est destiné, ou la liaison intime du beau et de l'utile. Il n'est point de travail industriel, si simple qu'il paraisse, s'il a pour but la transformation de la matière, dans lequel on ne reconnaisse l'empreinte laissée par une main exercée au dessin. Beaucoup de produits industriels, au contraire, participant de la nature des objets d'art, empruntent la plus grande partie de leur valeur à l'habileté avec laquelle ils ont été façonnés.

Ces considérations suffisent pour démontrer la grande supériorité de l'ouvrier qui connaît le dessin sur celui qui ignore cet art, et par conséquent pour justifier l'inscription du dessin sur le programme de l'enseignement industriel, quelle que soit la profession à laquelle le futur ouvrier se destine. Ceci ne veut pas dire néanmoins qu'il doive être enseigné d'une manière uniforme à tous, au delà des premiers principes qui ont pour but d'exercer l'œil à saisir les formes et les proportions des objets et d'habituer la main à suivre fidèlement les indications de l'œil.

Ce fonds commun acquis, l'enseignement du dessin peut devenir spécial et diverger par conséquent selon la profession à laquelle l'élève se destine, telles que la construction des machines, le modelage du bronze et des autres métaux, les arts céramiques, la fabrication des tissus, la confection des vêtements, etc.

Digitized by Google

Le programme de l'enseignement manuel n'est pas susceptible d'être tracé d'une manière aussi nette, ni aussi uniforme surtout, que celui de l'instruction intellectuelle. Cela résulte d'abord de ce qu'il a été énormément négligé, ou tout au plus livré au hasard jusqu'à présent; ensuite de ce qu'il dépend de beaucoup de circonstances locales, ainsi que de la profession à laquelle se destinent les élèves au sortir de l'école. Ainsi, il peut arriver que l'apprentissage soit extrêmement simple, comme celui du fileur, du tisserand à la mécanique, etc. Dans ce cas, cet apprentissage peut se borner à ce qu'il est aujourd'hui, c'est à dire que l'enfant employé dans la manufacture comme rattacheur, devient ouvrier le jour où il a acquis la force nécessaire pour exécuter le travail demandé, en y joignant la connaissance pratique du métier obtenue par un long séjour dans l'atelier. Ce travail du rattacheur, commencé dès l'âge de huit ans, et dont la durée serait d'un demi-jour, pourrait alors se concilier avec l'étude qui aurait lieu pendant l'autre moitié de la journée. Ce système, pratiqué en Angleterre avec succès, exige que les enfants employés dans les manufactures soient divisés en deux brigades, l'une travaillant le matin, et fréquentant l'école l'après-midi; l'autre suivant l'ordre inverse, de telle manière que l'école et l'atelier soient toujours occupés.

La seule condition requise pour la réalisation de ce système, c'est que l'école et l'atelier ne soient pas séparés l'un de l'autre par une grande distance.

Dans les professions où le travail, très compliqué, exige de l'apprenti qui veut s'y initier une certaine préparation intellectuelle, l'apprentissage pourrait se diviser en deux phases ou périodes. La première coïnciderait avec celle de l'étude scolaire, et consisterait à développer la vigueur et l'adresse de la main chez l'élève apprenti, par le maniement habituel d'outils quelconques mais variés, fussent-ils entièrement différents de ceux qui servent à la profession que l'élève

Digitized by Google

désire embrasser. Tels seraient, par exemple, les outils habituels du menuisier, du tourneur en bois et en métaux, du forgeron, de l'ajusteur, le démontage, le remontage, le nettoiement et le graissage des machines et des appareils mécaniques. Il n'est point d'ouvrier, familier avec le maniement de ces outils et la pratique de ces opérations, qui ne jouisse d'une notable supériorité sur ses confrères non initiés. Il lui devient facile aussi de changer de profession, s'il y trouve quelque avantage; enfin, c'est d'ordinaire parmi les ouvriers qui possèdent ces aptitudes variées, que les industriels choisissent leurs contre-maîtres et leurs chefs d'atelier. Tout apprentissage ultérieur, pour compliqué qu'il soit, devient aisé, et la durée en est considérablement abrégée lorsque l'élève le commence avec cette préparation intellectuelle et manuelle.

Quand on songe à la longueur, aux difficultés de l'apprentissage ordinaire, dans un grand nombre de professions, on demeure convaincu de l'excellence du système d'enseignement professionnel, à la fois théorique et pratique, que nous venons de décrire. Que de nombreux obstacles s'opposent à son exécution, surtout si elle devait être immédiate et simultanée, c'est ce dont nous sommes loin de disconvenir; aussi ne demandons-nous d'abord que des essais partiels, fussent-ils même incomplets, et dût-on commencer par les appliquer à des enfants d'une classe plus élevée que celle des simples ouvriers. Nous avons l'intime conviction qu'il ne tarderait pas à se généraliser et à s'étendre jusqu'aux couches les plus humbles de la classe ouvrière, tellement les avantages en seraient appréciés.

Le plus grand obstacle au progrès en tout genre, c'est d'en vouloir la réalisation immédiate ou très prochaine; car alors on est arrêté par des difficultés qui paraissent insurmontables, mais que le puissant auxiliaire du temps permettrait de lever une à une. Pour notre part, nous nous estimerions heureux si notre plan

Digitized by Google

d'éducation de la classe laborieuse, plan que l'on ne manquera pas de traiter de chimérique, se réalisait dans l'espace d'une ou deux générations. En admettant même que sous un régime d'entière liberté, dont nous sommes encore bien éloignés, la méthode de l'enseignement populaire fasse de grands progrès, l'éducation de l'ouvrier ne saurait être poussée bien loin à l'époque de sa vie où une inexorable nécessité le réclame à l'atelier soit comme apprenti, soit comme travailleur. Il est donc à désirer pour lui qu'il puisse conserver, étendre et perfectionner l'instruction reçue, même la tenir au niveau du progrès des connaissances générales. Pour cela il lui faut un complément d'instruction, dont profiteraient aussi les ouvriers actuels, et qu'il peut acquérir dans des cours du soir et du dimanche, dans l'audition de conférences et de cours publics, enfin dans la lecture d'ouvrages moraux, instructifs ou attrayants mis à sa portée par les bibliothèques populaires.

L'organisation de cours du soir et du dimanche pour les ouvriers deviendra facile, par le seul concours de ces derniers, le jour où, plus éclairés et plus habiles, ils feront un meilleur usage du salaire plus élevé qu'ils parviendront à gagner, et dont ils consacreront volontiers une partie à compléter leur éducation. Il en sera de même des conférences utiles ou attrayantes qu'ils voudront se faire donner. En effet, au moyen d'une faible cotisation individuelle, il leur sera aisé d'obtenir la faculté de disposer du local d'une école aux heures où il est inoccupé, et même de rétribuer d'une manière convenable des professeurs et des savants ambulants qui se donneront pour mission d'instruire ou d'éclairer les ouvriers de plusieurs centres industriels pendant les longues soirées de l'hiver. Ce système fort économique est en usage depuis longtemps en Angleterre et aux États-Unis d'Amérique; il n'est pas douteux qu'il le fût également chez nous, si nos ouvriers

Digitized by Google

ne s'étaient pas si complétement habitués à compter sur autre chose que leur propre initiative pour tout ce qui concerne le progrès de leur instruction.

Il nous semble inutile d'insister longuement sur l'utilité, assez bien comprise aujourd'hui, des bibliothèques populaires comme moyens de conserver et de compléter l'instruction reçue par l'ouvrier; mais un coup d'œil jeté sur l'influence morale qu'elles sont appelées à exercer ne sera point déplacé ici. La lecture, si elle est convenablement graduée, si elle joint l'agréable à l'utile, commence par exciter la curiosité de l'ouvrier qui lui accorde d'abord quelques instants de loisir d'une manière assez distraite et sans y attacher grande importance. Il ne tarde pas cependant à y prendre un goût plus prononcé, qui finit lui-même par devenir une habitude tellement invétérée qu'il y sacrifie le cabaret et ses jouissances naguère si estimées. Le foyer domestique reprend son légitime empire, et le père, désirant faire participer sa famille aux jouissances que lui fait éprouver la lecture, l'entreprend à haute voix en y ajoutant parfois des commentaires de sa façon. Quelle source de douce satisfaction, d'union intime pour la famille entière, et qu'elle est bienfaisante et moralisatrice cette modeste bibliothèque populaire d'où elle émane!

On conçoit toutefois que, pour bien atteindre ce but, la bibliothèque ne doive renfermer que des livres strictement conformes à la morale la plus pure, ne contenant rien de blessant pour le culte religieux de celui qui les lit et lui offrant, outre la diversion et l'instruction, le soulagement de ses peines et de ses souffrances, le baume consolateur de ses afflictions.

Malgré l'évidence de leurs avantages, il n'existe encore en Belgique qu'un petit nombre de bibliothèques populaires fondées soit par les communes, soit par l'initiative d'individus ou d'associations, soit enfin par la réunion de ces divers moyens. Les conditions aux-

Digitized by Google

quelles les ouvrages sont mis à la disposition des lecteurs varient beaucoup aussi, selon les localités; dans les unes ils sont loués, dans les autres le prêt en est gratuit. Nulle part encore, que nous sachions, elles ne sont organisées de manière à constituer la propriété des lecteurs eux-mêmes, qui seraient de cette façon intéressés à les conserver et à les entretenir, comme on l'est chaque fois qu'il s'agit de son propre bien. Les dimensions considérables atteintes par cet article ne nous permettent pas d'entamer ici une discussion sur cet intéressant sujet; nous nous bornons à manifester la crainte que les bibliothèques populaires ne soient pas de longue durée, si leur organisation n'est pas soumise à des conditions de stabilité plus grandes. Nous émettons aussi le vœu qu'un concours fondé sur cette question en établisse les principes d'une manière incontestable, et serve ainsi à éclairer toutes les personnes disposées à contribuer à la propagation de ces utiles institutions.

V

RÉSUMÉ ET CONCLUSION

Loin de nous la prétention d'avoir résolu, dans cet écrit, le difficile et complexe problème que soulève l'éducation de la classe ouvrière! S'il est vrai qu'une question nettement posée soit à moitié résolue, nous osons seulement nous flatter de l'espoir que notre travail aura contribué quelque peu à l'avancement de cette solution.

A cet effet, nous avons commencé par exposer l'utilité, la nécessité même, d'élever la puissance productive de la classe ouvrière au plus haut degré dont elle soit susceptible, en développant simultanément ses facultés morales, intellectuelles et physiques. Cette nécessité est fondée, en premier lieu, sur l'accroisse-

Digitized by Google

ment de liberté, de dignité et de bien-être, qui doit résulter de ce progrès pour une portion aussi considérable de la société que l'est la classe ouvrière; ensuite sur l'influence que doit exercer cette puissance, acquise par la partie la plus nombreuse et la plus robuste de la population, à l'égard de la sécurité tant intérieure qu'extérieure de la nation; enfin, sur ce que les progrès considérables réalisés, pendant le dernier demi-siècle, dans l'industrie et le commerce, ou si l'on veut, dans la production et l'échange, exigent forcément et sous peine d'un dangereux manque d'équilibre, un progrès correspondant du travail, l'un des éléments essentiels de cette production.

Membres de la grande famille humaine, nous devons tous désirer le bien-être de nos frères, quel que soit le rang qu'ils occupent dans la société; citoyens, nous avons le plus grand intérêt au maintien de la sécurité de l'État; producteurs et consommateurs, nous sommes intéressés aussi à l'accroissement de la force productive, résultant de la plus grande perfection du travail, à la multiplication des choses consommables résultant de la même cause.

La société tout entière a donc immensément à gagner au progrès moral, intellectuel et physique des classes laborieuses, et son devoir de même que son intérêt lui commandent, par conséquent, de favoriser ce progrès.

La saine raison, toujours conforme à l'équité, exige que ce soit la classe ouvrière qui organise elle-même les moyens de faire son éducation, et qui en supporte les frais, ainsi que cela se pratique, généralement, chez les autres fractions de la société; mais, d'une part, elle ne possède pas actuellement les connaissances ni les ressources nécessaires pour cela, et, d'un autre côté, la longue habitude qu'elle a contractée de l'ignorance et du vice, ne lui permet pas d'apprécier toute l'utilité d'une bonne éducation, ni par conséquent

Digitized by Google

de faire les efforts et les sacrifices nécessaires pour se la procurer. Il faut bien le dire aussi, cette fâcheuse inertie n'est que trop entretenue par l'idée fallacieuse que c'est l'État qui, jouant le rôle de Providence terrestre, doit lui garantir l'éducation, au même titre que la sécurité et les autres services publics qu'elle est habituée d'en recevoir.

Cette idée, qu'aucun bon enseignement ne saurait exister ni surtout se généraliser sans l'intervention de l'État ou de la commune, n'est pas partagée exclusivement par la classe ouvrière; elle a de profondes racines aussi chez une multitude de gens appartenant à des régions plus élevées de la société.

A notre avis, c'est au contraire dans cette intervention de l'État et de la commune en ce qui concerne l'enseignement, et dans la funeste indifférence qu'elle engendre chez les masses pour tout ce qui touche au développement intellectuel, que gît le principal, sinon l'unique obstacle à la généralisation et au progrès de l'enseignement. Cet obstacle existera aussi longtemps que le préjugé qui lui a donné naissance ne sera pas entièrement déraciné. C'est assez dire que l'on ne peut pas espérer la prochaine réalisation d'un système complet et rationnel d'éducation de la classe ouvrière, et que les efforts des hommes intelligents et dévoués qui veulent sincèrement la réalisation de cette réforme, doivent tendre principalement à déraciner ce préjugé, et ne s'arrêter qu'au moment où la classe ouvrière pourra diriger elle-même tout ce qui concerne son éducation.

Dès que l'intelligence de cette classe sera suffisamment éclairée pour que celle-ci entre dans cette voie, l'éducation qu'elle se donnera ira se perfectionnant à mesure que le besoin s'en fera sentir et que l'expérience lui viendra en aide. Ce qu'il y a de bon et de fortifiant, en effet, dans toute entreprise émanée de l'initiative directe des intéressés, c'est que l'expérience est tou-

Digitized by Google

jours pour elles un enseignement sûr et profitable; c'est ce qui n'a point lieu, quand ce n'est pas sur celui qui commet une faute qu'en retombent les conséquences.

Alors l'éducation de la classe ouvrière suivra naturellement la marche générale que nous avons tracée dans cette étude, en se modifiant pour les détails selon les exigences des temps et des lieux.

Puissent les amis sincères du progrès ne pas se laisser décourager par les grandes et nombreuses difficultés que soulève l'accomplissement de leur tâche, quand il s'agit de la régénération des classes laborieuses, en songeant que si cette tâche est immense, sa rémunération est la plus belle qu'ils puissent ambitionner : la guérison des plaies les plus douloureuses de l'humanité, de la misère, de l'ignorance et de l'immoralité des masses avec tous les maux qui en sont la conséquence.

CH. LE HARDY DE BEAULIEU.

Digitized by Google

DES

FRÈRES ET DES SŒURS DE JÉSUS

Cet article n'était pas destiné à notre Revue. Il a été fait pour une personne à qui un brave chanoine avait donné un ouvrage du jésuite Barbieux, intitulé *l'Aumônier et le Colonel* (Tournai, veuve Vandenbroeck, 2 vol. in-12), comptant bien que sa lecture raffermirait la foi de son ouaille. Malheureusement, le lecteur n'avait jamais entendu mot des frères de Jésus, et M. Barbieux ne lui ayant pas inspiré entière confiance, tout en éveillant sa curiosité, il demanda des éclaircissements à un ami, plus familiarisé avec le Nouveau Testament. Ces éclaircissements, le hasard les a fait tomber dans nos mains, et comme le sujet est traité d'une manière sérieuse, nous avons cru qu'il n'était pas indigne de la publicité.

> Vous connaîtrez la vérité, et la vérité vous affranchira.
>
> JEAN VIII, 32.

MATTH. XII. 46. Il parlait encore à la foule, que sa mère et ses frères se tenaient au dehors cherchant à lui parler.

47. Quelqu'un lui dit : Voilà, ta mère et tes frères sont dehors, qui veulent te voir.

Digitized by Google

48. Il répondit : Qui est ma mère, et qui sont mes frères?

49. Et étendant la main vers ses disciples, il dit : Voilà ma mère et mes frères.

50. Car quiconque fera la volonté de mon père qui est dans les cieux, celui-là est mon frère et ma sœur et ma mère.

Marc III. 31. Sa mère et ses frères arrivant, et se tenant au dehors, envoyèrent quelqu'un l'appeler.

32. La foule se pressait autour de lui. On lui dit : Voilà ta mère et tes frères qui te cherchent.

33. Il répondit : Qui est ma mère et mes frères?

34. Et jetant les yeux sur la foule qui l'environnait, il dit : Voilà ma mère et mes frères.

Luc VIII. 19. Sa mère et ses frères s'avancèrent vers lui; mais il ne purent l'aborder à cause de la foule.

20. On lui annonça : Ta mère et tes frères sont là dehors qui veulent te voir.

21. Il répondit : Ma mère et mes frères sont ceux qui écoutent la parole de Dieu et qui l'accomplissent.

Matth. XIII. 54. Arrivé dans sa patrie, il enseignait dans les synagogues, de façon à les frapper d'étonnement, et à leur faire dire : D'où vient à cet homme cette science et ce pouvoir?

55. N'est-ce pas le fils du charpentier ? Sa mère ne se nomme-t-elle pas Marie, et ses frères Jacques et José, Simon et Jude?

56. Et ses sœurs ne sont-elles pas toutes chez nous? D'où lui viennent donc toutes ces choses?

57. Et ils en étaient scandalisés.

Marc. VI. 2. Et le sabbat venu, il commença à enseigner dans la synagogue, et plusieurs l'entendant, s'étonnaient de sa science, disant : Quelle est cette sagesse qui lui a été donnée, et les merveilles qui sont opérées de sa main?

3. N'est-il pas le charpentier, fils de Marie, frère de Jacques et de Joseph et de Jude et de Simon? et ses sœurs ne sont-elles pas chez nous? et ils en étaient scandalisés.

Digitized by Google

4. Jésus leur dit : Un prophète n'est sans honneur que dans sa patrie, parmi sa famille, dans sa maison [1].

JEAN II. 12. Après cela, il se rend à Capharnaum, avec sa mère, ses frères et ses disciples. Mais il n'y demeurèrent que peu de jours.

JEAN VI. 12. Après cela, il descendit à Capharnaum, lui et sa mère, et ses frères et ses disciples, et ils y demeurèrent peu de jours.

JEAN VIII. 2. La fête des tabernacles était prochaine.

3. Ses frères lui dirent donc : Quitte ce pays et va en Judée, afin que tes disciples aussi voient les œuvres que tu fais.

4. Car personne ne fait œuvre en cachette, s'il veut faire connaître sa personne; si tu opères ces choses, montre-toi au monde.

5. Car ses frères ne croyaient pas en lui.

6. Jésus leur dit :

8. Rendez-vous à la fête, vous autres; moi, je n'irai pas cette fois-ci, parce que mon temps n'est pas encore accompli.

9. Cela dit, il demeura en Galilée.

10. Mais lorsque ses frères furent partis, il alla aussi lui-même à la fête, non pas publiquement, mais comme en cachette.

ACTES I. 14. Quand ils furent entrés dans le cénacle, ils montèrent où se trouvaient Pierre et Jean, Jacques et André, Philippe et Thomas, Barthélemi et Matthieu, Jacques, fils d'Alphée, et Simon, le zélateur, et Jude, fils de Jacques.

15. Et tous persévéraient unanimes dans la prière avec les femmes et avec Marie, la mère de Jésus, et avec ses frères.

COR. 1. 5. N'avons-nous pas le pouvoir d'emmener avec nous une sœur, comme font les autres apôtres, et les frères du Seigneur, et Céphas?

GAL. 1. 18. Trois ans plus tard, je montai à Jérusalem pour m'entendre avec Pierre, et j'y demeurai quinze jours.

[1] N'est-il pas permis d'induire de ce verset 4 que la parenté est ici restreinte à la maison.

Digitized by Google

19. Mais je n'ai vu aucun autre apôtre, sinon Jacques, le frère du seigneur.

Je viens de mettre les pièces sous vos yeux. Il y a sur la terre quelques centaines de millions d'hommes qui, en dépit des promesses divines, ont échappé à l'invasion de la croix. A chacun d'eux, demandez, après lecture, si Jésus avait des frères et des sœurs. Faites la même demande à ceux qui, marqués du sceau du baptême, peuvent dire franchement leur pensée, depuis qu'ils n'ont plus à craindre que la clémence du prêtre les livre au bras séculier. Je ne suis pas inquiet de la réponse.

Tous les textes sont en parfaite harmonie avec toutes les autres circonstances de la vie. Jésus est appelé le premier-né de Marie; et, pour le bon sens, quoi que dise M. Barbieux, un premier suppose bien un deuxième au moins. Plus haut, il est dit que Joseph s'abstint de ses droits d'époux jusqu'après l'accouchement du premier-né; ce qui, pour le bon sens, quoi que dise M. Barbieux, marque la naissance de Jésus comme le terme définitif de la continence de Joseph.

Ajoutez qu'après l'opération du Saint-Esprit, après la naissance, dans le Nouveau Testament, Marie cesse, et la chose est toute naturelle, d'être appelée vierge; elle ne reçoit plus que la qualité de mère, de femme, femme faite, vierge défaite.

Ajoutez que la cohabitation de Joseph se prolongea au moins pendant douze ans après la naissance du premier-né.

Ajoutez la concordance de quatre écrivains différents : Matthieu, Marc, Luc et Jean, le concours de Paul, et la tradition immuable des premiers siècles.

Il y a ici un singulier phénomène. L'Église, pour soutenir un dogme nouveau, un dogme introduit dans le christianisme par la métaphysique païenne, doit contredire les évangiles, auxquels elle commande d'ajouter

Digitized by Google

créance, sur lesquels elle fonde son existence et ses doctrines, qu'elle présente aux fidèles comme des témoignages irrécusables, comme la parole du Saint-Esprit : tandis que nous, qui préférons la raison à la foi, qui n'avons qu'une confiance médiocre dans l'inspiration du Saint-Esprit, nous sommes obligés de combattre à coups d'évangiles les défenseurs de l'évangile, et d'attribuer moins d'autorité à M. Barbieux, qu'à Matthieu, etc.

D'assez bonne heure, depuis que le rameau chrétien s'est détaché de l'arbre juif, depuis que la nouvelle société se développa dans son expansion propre, qu'au lieu d'asseoir l'homme Jésus à la droite de Dieu, on le fondit dans la divinité, que Marie fut devenue la mère d'un dieu-homme, l'idée se heurta contre la réalité; la doctrine se trouva en contradiction avec les faits, et l'histoire fut sacrifiée, avec le bon sens.

Dieu sait les prodiges d'invention qui signalèrent le génie des saints.

Une des premières inventions fut de faire de Joseph un veuf avec famille. Ce n'était pas si maladroit; et il est fâcheux pour les théologiens de ne s'en être pas tenus là. Il y a bien, outre que nous aurions à contrôler l'autorité ou les autorités de l'inventeur, certaines petites difficultés; mais elles ne valent pas celles que l'on rencontre dans le système qui a prévalu.

D'après l'opinion aujourd'hui dominante, et qui a obtenu l'assentiment de Bergier, les frères de Jésus ne sont que ses cousins germains.

M. Barbieux prétend que « le mot frère et sœur si-
« gnifie parent dans *mille* endroits de l'Écriture ; qu'il
« se prend indifféremment pour cousin et cousine; que
« les apôtres appellent les fidèles des frères. »

Je suis fort disposé à admettre, avec saint Jérôme, que, dans les Écritures, on est frère de quatre façons :

1° Par la nature, comme Ésaü et Jacob;

2° Par la parenté : les membres d'une famille, comme

Digitized by Google

dans la Genèse, Abraham dit à Loth : Il ne faut pas de querelle entre nous, car nous sommes frères ;

3° Par la nationalité. Tous les Juifs sont frères. Ainsi dans le Deutéronome : Tu ne pourras constituer sur toi un étranger qui n'est pas ton frère ;

4° Par l'affection. Généralement, tous les hommes sont frères ; spécialement, tous les chrétiens sont frères.

Actuellement encore, le langage se prête à une pareille extension de sens. M. Barbieux reconnaît sans doute des frères dans les jésuites ; en chaire, il adresse la parole à ses frères. Il y a tant de souplesse dans le langage, que quand ses pénitentes le saluent de révérend père, M. Barbieux, je pense, ne prend ce salut que pour une politesse.

Mais, en fin de compte, dans cette latitude d'acceptions, il faut bien faire un choix, s'arrêter à l'une ou à l'autre. Alors, dans quelle catégorie mettrons-nous Jacques et Joseph, Simon et Jude? Sont-ils les cousins de Jésus? Il ne suffit pas de dire : frère se prend quelquefois dans le sens de cousin ; il faut me donner les motifs qui, dans la circonstance actuelle, entraînent cette interprétation.

Pour moi, je penche à prendre les frères pour des frères. Ils se trouvent constamment dans la société de Marie, mère de Jésus. Vous ne la voyez presque jamais sans eux. Après que Joseph a disparu de la scène, ils sont devenus ses protecteurs naturels. La réunion, dans un même verset, du charpentier, de la mère, des sœurs et des frères, accuse une même famille, dont le charpentier est le chef et l'auteur. Pouvez-vous imaginer qu'il s'agisse là de frères d'affection, de frères par la communauté de patrie ou d'ancêtres? N'y sentez-vous pas une parenté plus intime? Frères et mère paraissent habiter la même ville, sous le même toit. Si la mère voyage à Capharnaum, c'est avec le cortége des frères. Si c'est à eux que se rapporte ce passage de Marc

Digitized by Google

(III, 21) : « Et ils viennent à la maison; Et la foule se « rassembla, tellement qu'ils ne pouvaient pas même « rompre le pain; et les siens l'ayant aperçu, ils sor- « tirent pour s'emparer de sa personne; car ils di- « saient : il a perdu la raison, » cela annonce bien l'autorité d'une proche parenté. Et n'est-ce rien que cette notoriété d'une ville entière que, par un tour de passe-passe admirable, M. Barbieux présente comme un témoignage favorable à sa cause, attendu que « les « voisins savaient bien que les frères étaient des cou- « sins. » Les habitants les nomment frères, parce que les voisins savent bien qu'ils sont cousins. Il faut avoir fait sa logique au séminaire pour être capable d'une pareille induction.

D'autre part, vous ne les rencontrez jamais dans la société de la femme d'Alphée, qui, d'après M. Barbieux, serait leur vraie mère. Ont-ils répudié leur famille?

Enfin, il serait bien étrange que nul des quatre évangélistes, ni Paul, n'eussent jamais employé le mot de cousin, qui pourtant n'est pas étranger à la langue du Nouveau Testament. Il serait bien étrange que, dans les écrits postérieurs, les frères portent toujours et invariablement le nom de frères.

Les probabilités, tout au moins, sont donc pour prendre le nom de frère dans sa signification propre et naturelle.

Aussi M. Barbieux ne se contente pas de son unique *preuve*. « Il est bien vrai, dit-il, que l'Écriture parle de quatre frères. Le premier s'appelle Jacques, le second José ou Joseph, le troisième Jude, le quatrième Simon ou Siméon. La même Écriture fait mention de deux Jacques [1]. Elle signale Jacques, fils de Zébédée, et Jacques, fils d'Alphée ou Cléophas. Le premier s'appelle le Majeur, le second, le Mineur. Ce fut celui-ci, fils d'Alphée ou Cléophas, qui fut apôtre et évêque de

[1] Ne parle-t-elle que de deux? N'est-ce pas déjà préjuger la question?

Digitized by Google

Jérusalem... C'est de ce même Jacques, fils d'Alphée, que parle saint Paul, en écrivant aux Galates : Je n'ai vu aucun des apôtres, sinon Jacques, le frère du seigneur... L'Évangile appelle expressément Jacques le Mineur, fils d'Alphée. C'est donc Alphée, et non Joseph qui est son père. Et la mère? Nous la trouverons au pied de la croix. Saint Matthieu dit, XXVII, 56 : Là étaient Marie-Madeleine, Marie, mère de Jacques et de Joseph, et la mère des fils de Zébédée [1]. Voici ce qu'on lit en saint Jean, XIX, 25 : Étaient près de la croix, Marie, sa mère, et la sœur de sa mère, Marie, épouse de Cléophas, et Marie-Madeleine. Et saint Marc, XV, 40 : entre lesquels étaient Marie-Madeleine, et Marie, mère de Jacques le Mineur, et de Joseph, et Salomé. Donc Jacques le Mineur... est fils légitime d'Alphée ou Cléophas et de Marie, non pas de Marie, épouse de Joseph, mais de Marie, épouse d'Alphée ou Cléophas. »

[1] Parmi les femmes qui assistent, de près ou de loin, au supplice de la croix, nous avons :

Dans saint Jean : Marie, la mère,
Marie d'Alphée,
Marie Madeleine ;
Dans saint Marc : Marie Madeleine,
Marie, mère de Jacques le Mineur, et de José,
Salomé ;
Dans saint Matth. : Marie Madeleine,
Marie, mère de Jacques et de José,
La mère des fils de Zébédée.

Il n'y a unanimité que pour Marie Madeleine ; et il est surprenant que le personnage principal ait été négligé par les deux évangélistes les plus anciens. Mais faites attention qu'entre les textes de Matthieu et de Marc, la seule différence, c'est l'addition des mots « le Mineur, » accolés à Jacques. Sans cela, comme des fils d'Alphée nous ne connaissons que Jacques le Mineur et Jude ; comme José, frère de Jacques, ne figure que parmi les enfants de Joseph ; nous pourrions inférer que les deux parlent de la même personne, et que cette personne, c'est la mère de Jésus ; ce qui, à cet égard, les concilierait avec Jaen. Les mots « le Mineur » m'ont tout l'air d'une interpolation. Si cela est vrai, le fondement de l'argumentation de M. Barbieux s'écroulerait.

Digitized by Google

Je me garderai bien de contester que le fils d'Alphée soit le fils d'Alphée, et que Marie, épouse d'Alphée, ne soit pas Marie, épouse de Joseph. Mais à cette concession que peut gagner M. Barbieux? Car il reste à établir l'identité de Jacques le Mineur, apôtre, qui ne fut pas, quoi que dise M. Barbieux, évêque de Jérusalem avec le Jacques, frère du seigneur, et premier évêque de Jérusalem. Or, sur ce point, M. Barbieux glisse fort légèrement, satisfait du passage de saint Paul aux Galates.

Le nœud de l'argumentation de M. Barbieux, c'est uniquement le passage de saint Paul aux Galates, et tout repose sur la qualité d'apôtre, attribuée à Jacques, frère du seigneur.

Jacques, le frère du seigneur, est apôtre. Or, parmi les apôtres on trouve deux Jacques, le Majeur et le Mineur, l'un fils de Zébédée, l'autre fils d'Alphée et de Marie, sœur de la femme de Joseph; donc, Jacques, frère du seigneur, est fils d'Alphée et cousin du seigneur.

Pour que l'argument de M. Barbieux soit juste, il faut que mot apôtre ne s'applique qu'aux douze premiers disciples. Or tel n'est pas le cas. Paul s'arroge à lui-même ce titre. Barnabé le reçoit (Act. XIV, 4, 14). De simples fidèles sont honorés de cette qualité, et par Paul lui-même. Rom., XVI, 7.

Par suite, avec autant de droit que Paul, Barnabé, Andronic et Junie, et d'autres, un frère du seigneur peut bien être traité d'apôtre sans être un des douze; et cette qualification ne suffit pas pour constater l'identité de Jacques, fils d'Alphée, et de Jacques, frère du seigneur.

Si M. Barbieux se fait fort du texte de Paul, je lui opposerai un autre texte de Paul. Dans le passage cité plus haut (Cor. I, 5) : « Comme font les autres apôtres et les frères du seigneur et Céphas, » les frères du seigneur sont distincts des apôtres. Pierre est séparé,

Digitized by Google

retranché des apôtres. M. Barbieux consent-il, sur la foi de Paul, à regarder Pierre comme étranger à l'apostolat; ou voudra-t-il admettre que les paroles de Paul ne sont pas toujours paroles d'évangile?

Le verset de l'épître aux Galates, qui a l'air de comprendre Jacques parmi les douze, est neutralisé par l'épître aux Corinthiens qui distingue entre les douze et les frères du seigneur, qui a l'air d'exclure Pierre de l'apostolat. Il ne faut pas exiger trop d'exactitude chez les écrivains du Nouveau Testament.

Ce n'est pas assez d'avoir montré l'inanité de l'unique *preuve* de M. Barbieux. On peut mieux que cela.

Voyons si la thèse contraire n'est pas appuyée d'un plus grand nombre de témoignages, plus explicites, plus concluants.

Il n'est pas contesté que Jacques le Mineur, fils d'Alphée, est un des douze. Or nul des frères de Jésus n'est entré dans ce conseil d'intimes. Sept mois avant la passion, ils ne croyaient pas en lui (Jean VII, 5), et l'élection des douze est de deux ans plus vieille. Il y a toujours une ligne de démarcation bien tranchée entre les frères et les disciples.

Vous avez vu (Act. I, 14) « quand les Galiléens furent entrés au Cénacle, ils montèrent où demeuraient Pierre et Jean, Jacques et André, Philippe et Thomas, Barthélemi et Matthieu, Jacques d'Alphée et Simon le Zélateur, et Jude de Jacques; et tous persévéraient dans la prière avec les femmes, et avec Marie, mère de Jésus, et avec ses frères. »

Ici les deux Jacques le Majeur et le Mineur, le fils de Zébédée et le fils d'Alphée, figurent bien distincts des frères de Jésus. Les frères de Jésus sont bien décidément exclus de la liste des douze, tous désignés par leur nom. Donc Jacques, frère de Jésus, et Jacques, fils d'Alphée, sont bien deux personnages distincts.

Nous pourrions nous arrêter ici. Car tout l'édifice de M. Barbieux repose sur ce fondement : l'identité de

Digitized by Google

Jacques le Mineur, avec Jacques, frère de Jésus. C'est aussi sur cette identité qu'il se fonde pour ranger le deuxième frère parmi les cousins. « Joseph fut porté comme candidat à l'apostolat en remplacement du traître Judas; et comme dans le passage ci-dessus cité (Matt. XXVII. 56 Marc. XV. 40) Joseph est dit frère de Jacques le Mineur, la mère de Jacques est la mère de Joseph, et celui-ci, par conséquent, cousin de Jésus. »

Jusqu'ici nous avons eu des raisons de nous défier de la franchise de M. Barbieux. Peut-être ne devons-nous l'accuser que de légèreté. Car ici il tombe dans une grosse étourderie. Si ce n'est pas une étourderie, ce serait un mensonge trop impudent. Le Joseph qui disputa la succession de Judas dans l'apostolat n'est point le Joseph, frère de Jacques le Mineur. C'est Joseph Barnabas, surnommé le juste, qui n'a rien de commun avec la famille d'Alphée, qui n'a rien de commun avec la famille de Jésus. Et, en passant, notons encore une autre étourderie de M. Barbieux. Un peu plus haut, des fils d'Alphée il fait non les neveux, mais les cousins de Marie, mère de Jésus; ce qui est en contradiction avec sa thèse, qu'ils sont les cousins de Jésus, au moins il les descend d'un degré dans le cousinage, et, ce qui contredirait sa thèse bien davantage, dans ce cas, ils ne seraient plus les fils d'Alphée, et il ne pourrait les rattacher à personne.

Enfin, l'argumentation de M. Barbieux reposerait toujours sur l'identité de Jacques, le frère, avec Jacques le Mineur, identité dont nous avons, pensons-nous, démontré l'impossibilité.

Vient actuellement le troisième frère :

« Jude, aux Actes des apôtres (I, 14) est appelé frère de Jacques. Et en saint Matthieu (X. 3) Jacques, fils d'Alphée, et Thaddée. Ce Jude est appelé Jude Thaddée. C'est évidemment un même personnage. Sans quoi, il y aurait treize apôtres, et non douze. C'est le

Digitized by Google

même apôtre que nous avons dejà dit auteur de l'épitre canonique de ce nom. »

Je pourrais donner à cette rédaction une qualification fort sévère. Je me bornerai à dire que M. Barbieux a voulu y mettre de l'adresse.

a. Aux Actes des apôtres, Jude n'est pas dit *frère* de Jacques. Il est dit : Jude de Jacques. Qui vous autorise à combler l'ellipse par le mot *frère?* Surtout que dans le même verset vous avez Jacques d'Alphée, et cette fois vous suppléez l'ellipse par le mot *fils*. Pourquoi deux interprétations différentes de la même forme? et dire tantôt Jude, *frère* de Jacques, et Jacques, *fils* d'Alphée? Par quels arguments combattriez-vous ma version : Jude, *fils* de Jacques? Fils est l'ellipse habituelle. Et si Jude est le fils de Jacques, que devient l'identité que vous avez voulu insinuer?

Le Jude, appelé aux actes (I, 14) Jude de Jacques, est un des douze; tandis que, jésuitiquement, il faut bien appeler la chose par son nom, M. Barbieux sous-entend que c'est le Jude, frère du Seigneur. Et, s'il y a deux Jude, que devient son induction?

b. Que prétendez-vous faire entendre par cette phrase :

« Et en saint Matthieu : Jacques, fils d'Alphée, et Thaddée. *Ce Jude est appelé Jude Thaddée?* »

C'est une affirmation jésuitique, où l'on dissimule ce qui appartient à Matthieu, et ce qui revient à M. Barbieux. Il voudrait faire accroire que Matthieu connaît Jude Thaddée. Le lecteur inattentif s'y laisserait prendre, et M. Barbieux triompherait évidemment.

Or jamais que je sache, le surnom de Thaddée n'est accouplé au nom de Jude. Il faudrait donc encore prouver l'identité des deux.

Et ici il se présente une singulière circonstance. On trouve quatre catalogues des douze dans Matthieu, Marc, Luc et les Actes.

Dans Matthieu, le dixième apôtre se nomme Lebbée,

Digitized by Google

surnommé Thaddée; dans Marc, il se nomme Thaddée. Dans Luc et les Actes, le dixième apôtre reçoit le nom de Jude de Jacques.

Les quatre listes parlent-elles du même individu sous des noms différents, ou y a-t-il deux apôtres différents? Dans ce dernier cas, il faudrait bien admettre que les douze ont été treize.

Je sais bien ce qui vous conduit à les considérer comme un seul individu. Le Nouveau Testament, la tradition ne parlent jamais que des douze. Or on en compte treize. Donc Jude et Thaddée ne font qu'un. Mais cet argument est bon pour le charbonnier.

Il y a bien une épître attribuée à un Jude qui se dit frère de Jacques. De quel Jacques, le Majeur, le Mineur, ou le frère de Jésus? Si vous voulez l'identifier avec votre Jude de Jacques, il faut m'en donner la preuve. Et cette preuve faite, vous n'y aurez rien gagné.

M. Barbieux suppose toujours — je n'oserai dire, bien que je l'en soupçonne, qu'il a l'intention de tromper son lecteur — il suppose que Jude, le frère de Jésus, ne fait qu'un avec le Jude de Jacques, lequel serait Jacques le Mineur. Mais cette identité, la cheville ouvrière de son raisonnement, il se borne à la sous-entendre. Franchement, ce n'est pas assez.

Pour en finir avec Jude, et montrer que l'antiquité ne croyait pas au cousinage, nous ne rapporterons qu'une anecdote recueillie par Eusèbe. Je ne dis pas que j'aie grande confiance dans la véracité ni dans la critique d'Eusèbe. J'aimerais autant croire à l'évangile.

Domitien craignant d'avoir à disputer aux héritiers légitimes la possession de la Judée, ordonna de faire mourir toute la race de David. On lui amena les petits fils de Jude, descendant de David, frère de Jésus. César présida lui-même à leur interrogatoire. Mais quand ils eurent répondu qu'ils vivaient de la culture de quelque huit arpens — et leurs mains calleuses témoignaient de leur véracité — César vit bien qu'il n'avait à redouter

Digitized by Google

aucune rivalité de la royauté du Messie, et les renvoya à leur charrue.

Évidemment, comme dit M. Barbieux, si l'historiette avait été incompatible avec les croyances contemporaines, Eusèbe ne l'aurait pas accueillie. Mais si Jude n'est pas un fils de Joseph, comment descend-il de David? Les fils d'Alphée ne sont parents, dans le système catholique, que comme fils d'une sœur de Marie.

« Enfin, le quatrième frère s'appelle Simon ou Siméon. Il succède à son frère Jacques le Mineur, sur le siége de Jérusalem, et mourut martyr à l'âge de cent vingt ans. En Saint-Marc il est appelé frère des trois autres. Exigerez-vous d'autres preuves. »

Voici la vérité. Le quatrième frère se nomme Simon ou Siméon. Il succède à son frère Jacques, le frère du seigneur, sur le siége de Jérusalem. Il est appelé frère des trois autres, frères de Jésus, bien entendu, Quant à son martyre et à sa vieillesse, liberté entière à M. Barbieux d'en croire ce qu'il voudra.

Si nos raisons n'entraînent pas la conviction de votre chanoine; s'il veut engager la bataille, nous le prévenons que nous n'avons pas épuisé notre arsenal.

L. LOBERT.

Digitized by Google

RATHÈRE

ET

LE PREMIER ARCHIDUC

(891 A 974)

Hier is een deftig man die laet een stemme klincken
Die ons moet door het oor tot in den boezem sincken
Hier is een heltrompet dat van den hemel blaest
Ten goede van het volck, dat nog op aerde raest.
JACOB CATS.

Après la mort du grand empereur, alors que les Normands faisaient au nord de l'empire leurs invasions réitérées, la ville de Rome se trouva un instant menacée d'une ruine complète ; il s'en était fallu de bien peu qu'elle ne tombât au pouvoir des Sarrasins. Mais Léon IV, qui l'avait fortifiée, la défendit en général habile, et mourut, dit-on, en 855. Pendant les deux ou trois années qui suivirent, la ville éternelle paraît avoir été la proie des factions. C'est Benoît III, que les tables chronologiques nouvelles indiquent comme le successeur de Léon, mais la tradition parle de la papesse Jeanne, qui pourrait après tout n'être autre que ce même Benoît. Toute cette confusion révèle une période de désordre pendant laquelle les rapports des Belges avec Rome furent nuls.

Il suffisait cependant qu'un homme d'intelligence remontât dans la chaire apostolique, pour que Rome

Digitized by Google

devînt de nouveau l'arbitre souverain des différends entre les princes de l'Europe occidentale, tant le prestige de la ville des Césars était encore puissant. Ce fait se réalisa par l'avénement de Nicolas Ier, et ce fut Lothaire II qui lui fournit l'occasion de rendre un jugement en dernier ressort.

Teutberga, femme de ce prince, s'étant rendue coupable d'adultère, le roi convoqua un synode à Aix-la-Chapelle et lui soumit une demande en divorce. Les évêques instruisirent le procès, qui fut continué dans la session de Metz; ils trouvèrent la demande fondée, et le divorce fut prononcé. Lothaire II ne tarda pas à épouser Waldrade, sa maîtresse, dit-on, et qui était nièce de Gunther, archevêque de Cologne. Depuis Charlemagne, le pouvoir épiscopal s'était étendu, cet empereur agissait à sa fantaisie en pareille circonstance et pratiquait la polygamie.

Teutberga ne perdit pas un instant pour appeler du jugement des évêques au siége apostolique. César-Auguste avait jugé les différends de la famille d'Hérode [1]; le pape Nicolas Ier allait intervenir dans ceux des Carolingiens. Sur la plainte de l'ex-reine il évoqua l'affaire, et destitua par un décret Gunther de son siége de Cologne et Thetgaud de celui de Trèves. Ces prélats s'étant rendus à Rome pour exposer les motifs de leur jugement, loin d'être écoutés, furent maltraités, puis chassés. A leur retour, ils écrivirent au pontife pour défendre leurs droits contre lui, leur collègue, « qui sous une peau de brebis trahissait le loup » : concluant à une rupture complète avec Rome et au rejet de ses ordres [2]. Ces évêques avaient des idées d'indépendance. On sait comment ce procès, le premier dont il y eut appel à Rome, se termina pour le roi [3]. Quant aux deux

[1] Flav. Josèphe, *Antiquités judaïques*, liv. XVI, chap. VIII.

[2] Flaccus Illyricus, *Catalogus testium Veritatis*, IX, pag. 137.

[3] Comparez Warnkœnig et Gérard, *Histoire des Carolingiens*, t. II, pag. 275.

Digitized by Google

archevêques, selon les uns, Gunther se soumit et fit pénitence, selon d'autres, il persista ainsi que son collègue. Dans l'intervalle, Nicolas avait reçu la visite d'un de nos princes, Bauduin Bras-de-Fer, qui réclamait son intervention à l'occasion du rapt qu'il avait commis de Judith, fille de Charles le Chauve, laissant entrevoir au pontife que s'il refusait de prendre sa défense, il se joindrait aux Normands [1]. Nicolas ne perdit point l'occasion d'acquérir un ami de plus, en exerçant l'ancienne prérogative de Rome comme arbitre de l'Europe.

Ce fut à Senlis que Charles le Chauve apprit la mort de notre monarque ; il ne tarda pas à se rencontrer à Attigny avec des notables lotharingiens, disposés à accepter sa domination. Ces notables, toutefois, lui conseillèrent de partager l'autorité royale avec Louis, roi de Germanie, afin de ne point s'aliéner les esprits de la majorité de notre nation. Ces vues étaient conformes aux aspirations de Nicolas, car, sur ses plaintes, les rois Charles et Louis avaient eu une entrevue à Douzy en 865, et c'est là que l'idée du partage prit naissance. Nicolas avait hérité du divin Jules une espèce de terreur secrète des compatriotes d'Embriks.

Les évêques gallo-francs firent rejeter la proposition des notables, poussèrent Charles à se rendre immédiatement à Metz, où se trouvèrent leurs collègues Hatton de Verdun, Arnoul de Toul, Francon de Liége, auprès d'Adventius, évêque de la ville. Réunissant quelques autres clercs et seigneurs dévoués à leurs vues, ils conduisirent Charles à l'église Saint-Étienne, le proclamèrent héritier légitime de la couronne, *élu* et établi par Dieu pour régner, et lui firent prêter le serment de défendre les prérogatives de l'Église et de faire rendre bonne justice aux administrés. Ce roi constitutionnel des évêques devait recevoir une marque spéciale. Hinc-

[1] Sirmond, *Concil. Ant. Galliæ*, pag. 193.

Digitized by Google

mar, dont le diocèse n'appartenait pas au royaume de Lothaire, n'avait pas abandonné son royal parent qu'il dirigeait. Il prit la parole dans cette assemblée dite nationale, mais en tous cas étrangère pour lui, et développa son rit dogmatique favori de l'onction royale. Sur sa demande, l'assemblée vota l'onction en faveur du prétendant, et ce front chauve fut le premier oint de la sainte ampoule par celui-là même qui l'avait inventée [1].

Pouvait-il se produire des circonstances plus antipathiques aux populations austrasiennes ? Aussi la guerre éclata. « Le pontife Adrien II, successeur de Nicolas, dont il n'avait point hérité toutes les vues politiques, censura et condamna la conduite que les évêques avaient tenue à Metz » parce que, dit-il, en qualité d'oncle du défunt, Charles n'avait aucun droit à l'héritage d'une couronne revenant au frère de Lothaire II, à Louis II, empereur qui seul devait lui succéder. Ce message pontifical amena le fameux partage de 870 : triste mesure qui n'eut d'autres résultats que d'accroître le nombre des seigneurs mécontents. Les luttes de ceux-ci sur la frontière nouvellement tracée qui divisait leurs alleuds, provoquèrent contre la couronne ces entreprises qui servirent de thème aux légendes et aux poèmes chevaleresques du moyen âge.

A côté du parti centralisateur gallo-romain, il s'en trouvait un autre porté à la conciliation, et un troisième, celui de l'opposition radicale. Ce dernier s'allia aux Normands [2].

[1] « Hincmarus multa præfatus est de coronandis regibus more christianorum, et totam fabulam de sacro chrismate, olim e cœlo misso recensuit; hortans ut eodem ritu per manus sacerdotum Caroli caput regio insigni redimerent. » Desroches, *Æpitome*, t. I, pag. 176. — « La légende *Gratiâ Dei Rex* fut adoptée par Charles et reproduite sur ses monnaies. » F. Cajot, *Essai de numismatique namuroise.*

[2] « Men moet eerst vooral onderrigt zyn, dat de ondeughende Franschen,

Digitized by Google

Déjà Lothaire Ier, redoutant de voir les Saxons s'unir aux Normands, s'était vu contraint de restituer à ces peuples la liberté de leurs croyances. Les Normands exerçaient une influence d'autant plus active que, dès 833, ils s'étaient emparés de la Frise d'où ils rançonnaient le reste du continent. En 858, une expédition faite en France leur avait livré l'abbé de Saint-Denis; ils ne le relâchèrent que contre une forte rançon en métal et en esclaves avec leurs familles. Les Normands qui se trouvaient parmi ces derniers devinrent autant de guerriers sous les drapeaux des envahisseurs; il dut en être de même de leurs enfants qu'ils retirèrent des monastères de Thourout et de Deurne.

En 873, les Normands, maîtres de Walcheren [1], remontent les rivières, dévastent des monastères; mais Radbode II, chef des Frisons, allié à Regnier au Long-Col, leur oppose une vive résistance. Enfin en 884, Charles le Gros concède la Frise au normand Godefroid qui épouse Gisèle, fille de Lothaire II.

La paix semblait assurée, quand Charles fit assassiner le prince normand. Ce crime mit dans notre pays plus de cent mille hommes sur pied. La Belgique se trouvait à la veille de fonder son indépendance sous la direction de Hugues [2], fils de Lothaire II et de Waldrade, en dernier lieu abbé de Lobbes [3]. Charles le fit prisonnier et, selon les chroniques, lui fit arracher les yeux. Ce ne fut qu'en 891, que la puissance des Normands fut écrasée dans le centre du pays, à la bataille

en alle slach van roovers en stroopers zich met de Noordmannen vervoegden. » G. J. Verhoeven, *Inleyding*, enz., pag. 209. — Comparez Gérard, *Revue trimestrielle*, t. XXVI, pag. 152, et XXVII, pag. 193.

[1] *Oud Goudsche Chronixhen*, pag. 13. — Plusieurs familles notables de Zélande se font gloire de leur origine normande.

[2] « Hugo war es, der sich jetzt ünterstüszt von seinem schwager, den normannen Godefried den Deutschen fürchtbahr machte. » A. Vogel, *Ratherius*, pag. 5.

[3] Th. Lejeune, *l'Ancienne Abbaye de Lobbes*, pag. 46.

782622 A

Digitized by Google

de Louvain [1]. Ils avaient dominé sur nos contrées pendant plus de cinquante ans, et ne les abandonnèrent tout à fait qu'en 928, alors qu'ils évacuèrent définitivement la ville de Guisnes.

Si les amis de Wittekind avaient été les premiers instigateurs de toutes ces entreprises contre les institutions romaines, nos païens belges n'étaient point demeurés en arrière dans les courses contre les monastères; mais, quoique plus sympathiques aux Normands qu'aux moines, ils étaient avant tout dévoués à leurs chefs nationaux. Bien que baptisés, ces derniers, continuellement en lutte avec les monastères, permettaient à leurs subordonnés qui n'étaient point ralliés à l'Église, de jouir de toute leur liberté personnelle. Notre chef alors était Regnier au Long-Col, que Charles le Simple investit de la dignité de duc.

A l'époque où les Normands furent vaincus par le roi Arnould, naissait dans la banlieue de Liége, probablement à Vivegnis [2], de parents notables [3], mais

[1] Reginon raconte qu'en 888 Charles le Gros fit arracher les yeux à Hugues; que cet empereur mourut cette même année, et qu'Arnould, son successeur, fit transférer Hugues de Saint-Gall à Pruim, où il mourut également. Devant l'ensemble des événements, on peut douter de ces faits. La tradition dit qu'un Hugues, duc de Germanie et de Lotharingie, fut trouvé tué sur le champ de bataille des Normands en 895 (891); que ses deux sœurs lui donnèrent la sépulture à côté de l'oratoire de Laeken. Nous ne connaissons aucun autre Hugues auquel le titre de *Dux Germaniæ ac Lotharingiæ* puisse être appliqué. Avant d'avoir obtenu l'abbaye de Lobbes, ce prince avait été duc d'Alsace, l'ancienne *Germania Prima*. Dans les *Annales de l'empire*, année 885, Voltaire en fait un *abbé de Saint-Denis*. Comparez E. Renan, *Journal des Débats*, 28 août 1860, touchant *Voltaire historien*. — Bertha, sœur de Hugues, épousa Thiébault d'Arles; Gisèle, veuve de Godefroid, mourut abbesse de Nivelles en 897.

[2] Un manuscrit le dit fils d'un comte de Vienne; lui-même se dit *enfant de l'Église de Liége*. Vivegnis (*Viniacum*, *Vinetis*) se prononce « Viennie. »

[3] *Ingenuus* et *nobilis*. Le mot noble, français, entraine l'idée d'un titre que le latin ne comporte pas. Il ressort de la vie de Rathère que ses parents étaient sans influence politique. Il eut trois frères, dont un fut moine aussi.

Digitized by Google

dont l'union semble n'avoir point été sanctionnée par les rites de l'Église [1], le célèbre Rathère, qui fut, selon M. A. Scheler « le plus implacable pourfendeur des « abus de l'Église et le plus fougueux champion de la « discipline et de la morale cléricale [2]. » Il se présente en effet à l'historien comme le représentant le plus complet des institutions ecclésiastiques de Charlemagne.

Rathère fit très probablement ses premières études à l'école de Liége sous Etienne et passa de là à celle de Lobbes, lorsque son professeur en devint abbé en montant au siége épiscopal. Vers l'âge de douze ou quinze ans, il fut voué à l'ordre de Saint-Benoît par son père, et selon l'usage il confirma ce vœu lorsqu'il eut atteint l'âge de la majorité.

Il étudia avec zèle et ne tarda pas à être signalé comme l'un des plus instruits du monastère. Mais c'était une nature à laquelle le calme ne convenait point ; elle réclamait des excitants qu'il n'y aurait point trouvés, pour développer et appliquer ses moyens d'action. Il se lia bientôt d'amitié avec un de ses collègues, Hilduin-Tasson, d'un caractère qui sympathisait avec le sien et que des luttes politiques et des adversités avaient fortement éprouvé. Celui-ci avait compris que le cloître n'était pas la place de Rathère et n'eut point de peine à l'engager à quitter avec lui le pays.

Après la défaite des Normands, nos contrées avaient été longtemps troublées par les prétentions réciproques des rois de France et de Germanie. Charles, dit le Simple, voulant s'assurer l'appui des Belges, leur avait donné en 912, comme nous l'avons dit, un chef indigène en la personne de Regnier, décédé vers 917, ce premier duc eut pour successeur son fils Giselbert. Si on suit avec attention les démarches de celui-ci, et que

[1] Il se dit illégitime et *ex manzere natus*.
[2] *Bulletin des bibliophiles belges*, t. XII.

Digitized by Google

l'on examine ses actes, on le voit s'efforcer d'établir solidement une nationalité qui puisse se maintenir entre ses deux puissants voisins [1]; les servant tour à tour selon l'exigence de la politique au profit des siens, sa famille étant la plus importante du pays; il continuait ainsi l'œuvre tentée par le duc Hugues. Mais dès l'instant où Henri devint roi de Lotharingie, et lui accorda la main de sa fille Gerberge, le pays fut en paix.

L'ordre et la tranquillité ne furent pourtant que relatifs; les moines n'en jouirent que par intermittences. Les chroniques les montrent souvent harcelés par leurs voisins, parfois inquiétés par les petits cultivateurs restés encore païens en 946 [2], et qu'ils voulaient réduire en vasselage.

Le roi Henri Ier, dit l'Oiseleur ou le Grand, n'avait pas tardé à révoquer les évêques installés par le prétendant Raoul, successeur de Charles le Simple à la couronne de France, et à les remplacer par des Saxons. Etienne était mort en 920; Hilduin, appuyé de Giselbert, s'était porté candidat au siége épiscopal vacant et, en attendant la décision royale faisait l'intérim, à Lobbes. Mais Henri confirma la nomination faite encore par Charles le Simple, de Richard, abbé de Pruim, et le siége apostolique ayant sanctionné cette décision, Hilduin avait résolu de quitter le pays.

Il songea à se rendre auprès de Hugues d'Arles, son parent, monté récemment sur le trône d'Italie, et en-

[1] « Giselbert hatte sein Streben nach dem abhangigen herrschafft über Lothringen niemals aufgegeben, und hatte die Herzogswürde... nie für mehr als eine Stüfe züm lothringischen kœnigthume angesehen. » Vogel, *Rathertus*, I, pag. 110.

[2] « Anno 946. Castelleum seu oppidum ut sanctorum pignora a Deo famulantes a falsis Christianis et *paganis* protegeretur. » Charte autorisant Gembloux à se fortifier. — « Anno 923. Die van het Westflingische graefschap bestonden de wapen tegen Dirk II op te vatten, en het Nonnenklooster te Egmond tot den grond te slechten. » Van Hemert, *Holl. Graven*, pag. 24.

Digitized by Google

traîna son ami auprès d'un prince qui lui promettait des honneurs et des dignités [1]. Nos deux Belges prirent la route des Alpes, mais au moment de les traverser, ils furent frappés de stupeur à la vue d'escadrons étranges de barbares inconnus. C'étaient les Hongrois qui ravageaient la Bourgogne et qu'un jour Rathère devait voir de plus près encore.

Telle Luther trouva l'Italie six siècles plus tard, telle la trouvèrent nos moines belges en 926, sensuelle et païenne [2].

La cour du roi Hugues était celle d'un potentat dissipé se livrant aux élégantes délices de l'ancien paganisme. Dans le grand nombre de ses femmes il distinguait trois favorites qu'il nommait Junon, Venus et Sémélé; ce fut en l'honneur de cette dernière sans doute qu'il fit représenter à la cour le cortége de Bacchus.

Le pays imitait la cour; le clergé, suivant la même voie, officiait le moins possible, et dissipait le produit de ses bénéfices dans les fêtes et les plaisirs du monde.

L'Italie n'était point inconnue à Hilduin, mais il n'en était pas de même pour Rathère sorti récemment de son abbaye de Lobbes; cette situation l'émut profondément. Chose remarquable, non seulement le dogme, mais encore la discipline ecclésiastique reçue de Winefried deux siècles auparavant périssaient en Italie, et des Belges étaient appelés à aller relever l'un et à soutenir l'autre aux portes de Rome. Pressentait-il ce fait, le pontife Germanicus quand il s'écria [3] : « Nous « préservent les dieux de voir passer aux Belges, « malgré l'empressement de leur zèle, l'éclatant hon- « neur d'avoir soutenu la puissance romaine! » Était-ce leur savoir, étaient-ce leurs vertus ascétiques qui

[1] A. Vogel, *Rathertus*, I, pag. 51.

[2] En 970, Vilgard de Ravenne attaquait tout le christianisme en faveur des dieux de l'Olympe, et voulait continuer l'œuvre de Julien.

[3] Tacitus, *Ann.*, lib. I, pag. 43.

Digitized by Google

allaient provoquer ce prodige? Rien de tout cela. Leur savoir était immense pour l'époque, à la vérité : à la connaissance des pères, Rathère joignait celle des canons, des études libérales, celle des auteurs profanes, même un peu de grec. La lecture de l'Écriture lui était plus familière qu'à la plupart de ses confrères. Dans notre Occident, les vertus ascétiques n'en étaient encore qu'à la théorie, et aucun d'eux ne prétendait au don des miracles. Mais ils avaient ce qui manquait alors aux populations de l'Italie : une conviction. Rathère voulait que comme lui on reconnût un principe supérieur aux vicissitudes du monde, supérieur aux circonstances politiques. Il paraît que le vieil axiome : « un homme est un homme; une parole est une parole, » fut toujours présent à son esprit. A la distance d'où nous l'apercevons il semble coulé en bronze, tout d'une pièce. En l'étudiant dans son histoire, que le docteur A. Vogel a ressuscitée pour la science [1], on voit qu'il a vécu, car il a souffert, et il a fléchi.

Des auteurs relativement modernes [2] lui ont reproché d'être peu sociable. Ce serait là un éloge, car la société de son temps était plus barbare que l'Europe ne l'avait été depuis cinq siècles. Mais il était peu endurant de sa nature, et enclin au sarcasme. Avec Rathère, nous sommes en plein dans ce que les Anglais nomment l'*âge de plomb*, et ce que Baronius appelle l'*âge de fer* de l'Église latine. « De la société romaine et de la société barbare, dit Chateaubriand, était résultée une double corruption; l'on reconnait très bien les vices de l'une et de l'autre société. La rapine, la cruauté, la luxure grossière étaient germaniques; la bassesse, la lâcheté, la ruse, la turpitude de l'esprit, la débauche raffinée étaient romaines. On

[1] *Ratherius von Verona, und das Zehnte jahrhundert*, durch Aelbrecht Vogel. Jena, Fried Mauke, 1854.

[2] Mabillon.

Digitized by Google

croyait plus à une croix qu'à la parole du Christ; on adorait au Calvaire, on n'assistait pas au sermon sur la montagne. Le clergé se déprava comme la foule [1]. » Ce fut alors que commença cette longue nuit du moyen âge, « nuit non seulement pour le temps où elle a régné, mais encore pour les siècles antérieurs et pour ceux qui ont suivi [2]. »

La légèreté des mœurs du roi Hugues ne l'avait point empêché d'apprécier l'importance politique et morale d'une bonne discipline ecclésiastique. Hilduin et Rathère étaient de force à la créer. Aussi le roi nomma-t-il le premier à l'évêché de Vérone avec promesse de l'avancer à celui de Milan, et de le remplacer par son ami.

Jamais cour d'Italie ne fut privée d'artistes ni de savants : Rathère brilla parmi ces derniers, il se signala dans la carrière littéraire par une satire mordante contre la conduite mondaine du clergé italien [3].

Ce n'était pas au roi, mais au chapitre qu'appartenait la collation de l'archevêché de Milan, il fallait vaincre cette difficulté. Hugues s'adressa au pape et lui députa Rathère pour négocier cette affaire. Celui-ci réussit dans ses démarches, nonobstant l'irrégularité canonique de la nomination, et profita de la circonstance pour se faire désigner comme évêque de Vérone par le Pontife lui-même.

A cette époque, l'état du siége apostolique était aussi abject que le reste. Il y avait là des courtisanes, Théodora et ses deux filles, Théodora et Marozie [4], celle-ci maîtresse de Sergius III, dont elle eut un fils,

[1] *Études historiques*, t. III, pag. 387.

[2] Ballanche, *Œuvres*, t. III, pag. 53.

[3] A. Vogel, *Rathertus*, t. I, pag. 43 à 48.

[4] Dans les hautes classes, les femmes et les enfants portaient des couronnes d'or. Serait-ce à Marozie et a son fils que Rome emprunta l'usage de représenter l'humble Marie et son enfant couronnés d'or? Comparez Baronius, t. X, pag. 640-663 et 841.

Digitized by Google

toutes disposant au profit de leurs amants et de leurs enfants de ce que l'on appelait le saint-siége; des papes fils de pape, des papes nommés à prix d'agent, des papes enfants, Benoît IX ayant commencé son affreux règne pontificat à l'âge de douze ans ; des papes jugeant leurs prédécesseurs, mutilant et promenant leurs cadavres : voilà ce que nous montre ce siècle. Sur vingt-sept papes qui se sont rapidement succédé, à peine trois ou quatre meurent dans leurs lits : ils se sont tous déposés ou étranglés les uns les autres [1].

C'était Jean XI, fils de Marozie, qui reçut Rathère, lequel fut aveuglé par le prestige de toute cette pompe romaine, au point de vanter les brillantes qualités du pontife[2]; ce fut par Marozie qu'il obtint la nomination de Hilduin. Mais la recommandation au siége de Vérone blessa le roi, qui ne consentit à installer Rathère que lorsqu'il le vit gravement malade. Son instinct lui avait dénoncé le clérocrate.

Rathère était alors convaincu que l'inobservance des canons causait seule tous les désordres; il voulait discipliner d'abord les clercs, et par eux régénérer le monde. Lorsque, par la suite, Luther visitera l'Italie, l'humanité aura marché, son levier ne sera plus dans les canons, mais dans l'Écriture. Le premier aussi dut éprouver d'abord une vive répulsion contre bien des choses qu'il vit à Rome, mais l'esprit de corps le rendit muet; le second au contraire fit retentir toute l'Allemagne de ses cris d'indignation [3].

La réputation de Rathère avait fait désirer aux Véronais de le voir parmi eux; ils l'accueillirent avec une satisfaction sans égale, mais cette grande joie fut de

[1] De Gasparin, *l'Église au moyen âge*, pag. 31, passim. — P. Dumoulin, *Anatomie de la messe*, liv. II, chap. x.

[2] *Vir gloriosæ indolis*, dit Rathère.

[3] « Je ne voudrais pas pour cent mille florins ne pas avoir vu Rome, dit Luther. Je serais resté dans l'inquiétude de faire peut-être injustice au pape. » *Mémoires*, pag. 18.

Digitized by Google

courte durée. Ayant constaté que les prêtres de Vérone étaient si ignorants qu'ils ne connaissaient pas même le *credo*, il les invita à venir s'instruire chez lui, ce qu'ils refusèrent jusqu'à trois reprises. Il déclara alors qu'il n'en ordonnerait plus un seul qui n'eût subi un examen sur ses études, et il leur imposa un règlement qui n'est qu'une reproduction des capitulaires des années 762, 767, 802 et 804 [1].

On comprend que ce clergé indolent lui devint hostile, et que sa qualité d'étranger jointe à la simplicité relative de ses mœurs lui aliénèrent bien des gens. Si l'on tient compte aussi de la rudesse de son langage et de l'austérité de son maintien dans ses fonctions sacrées, en regard de sa causticité et de sa joie bruyante hors du temple, on s'explique qu'après deux années de pontificat il se soit aliéné toutes les sympathies d'une ville qui supportait la domination du roi Hugues avec la plus grande impatience. Sous ce rapport Rathère avait épousé les sentiments des Véronais, et l'invasion d'Arnould-le-Mauvais, duc de Bavière, trouva en lui un complice. Mais Hugues ayant repris la ville arrêta l'évêque ; malgré les démarches de Hilduin, il le jeta dans la prison de Pavie, et donna l'évêché à son parent Manassès d'Arles.

Ce fut en vain que Rathère dépossédé réclama des juges pour prononcer sur sa conduite. Privé de relations à l'extérieur, il recourut à sa plume et composa un des plus grands ouvrages qui nous soit parvenus de lui : le *Prœloquium*. Il y aborda tous les sujets à peu près, mais traita surtout de sa position; son humeur aigrie alla jusqu'à s'en prendre à son ami Hilduin. Le roi, on le comprend, n'y était point ménagé. Il traça les devoirs des princes envers les évêques « lesquels « dit-il, par leur onction ont reçu la plénitude du Saint-« Esprit, de telle sorte que si l'homme pèche, l'évêque

[1] Stallaert et V. D. Haeghen, *de l'Instruction en Belgique*, pag. 106.

Digitized by Google

« ni le prêtre ne pèche jamais. » Ce qu'il dit autre part de l'élection par la grâce n'est applicable qu'aux seuls ecclésiastiques, dans lesquels le Saint-Esprit réside toujours « c'est pourquoi, ils jugent les rois, mais ceux-ci ne peuvent les juger [1]. »

En 936, Hilduin expirant implora de nouveau de Hugues l'élargissement de son ami, et le roi, à la mort de l'évêque de Milan, commua l'emprisonnement en exil à Côme.

Arrivé en cette ville, dont Pline le Jeune avait déjà mentionné le charme, l'ex-évêque entra en correspondance avec Robert, archevêque de Trèves et d'autres de ses collègues. En 939, des évêques provençaux l'invitèrent à se rendre parmi eux pour qu'ils pussent profiter de ses conseils. Il se rendit à leur demande, mais comme ils ne lui offrirent aucun moyen d'existence, il se vit forcé de se faire instituteur. Son élève, qui se nommait Rostaing, n'acquit d'autre célébrité que de l'avoir eu pour maître. Cette éducation terminée, Rathère se rapprocha de la patrie.

Saint Gérard, le réformateur des monastères de saint Benoît, se trouvait alors à Laon; Rathère s'y rendit, et ce fut là que l'abbatiat de saint Amand lui fut offert. L'évêque dépossédé demanda le temps de la réflexion. Assistant aux nocturnes de l'octave de Noël, le fougueux moine se sentit profondément ému en entendant la lecture des versets du chap. XXIII, de Matthieu, qu'on y récitait. Il se reconnut coupable, s'avoua pécheur; lui l'hiérarque encore meurtri de la lutte contre la couronne reculait devant la solidarité qui lui imposait la *charge d'âmes*. Dans cette disposition d'esprit, il fit un de ses meilleurs sermons; il

[1] *Prœloquium*, lib. III, chap. VI, VII et VIII. Vogel résume ainsi sa nuance théologique : « Denn die ausdrüchliche Verwahring gegen ein besonders system, und die unwillkürliche Semi-pelagianische Modification der adoptirten augustinisch-gregorianischen Lehre im praktischen Interesse, das ist's allein was mann *Ratherisch* nennen kœnnte. » T. I, pag. 93.

Digitized by Google

prêcha sur la repentance, puis remerciant de l'offre qui venait de lui être faite, il la déclina et se rendit à Lobbes, en 945 [1].

Le clergé que Rathère venait trouver en Lotharingie, était moins sympathique à Rome que dévoué aux princes temporels de Gaule ou de Germanie. Depuis le procès du roi Lothaire les prétentions du siége apostolique l'avaient vivement préoccupé. La tendance à la suprématie absolue qui animait la cour de Rome, confirmée d'une manière plus manifeste par ses luttes avec l'Église d'Orient, et venant d'aboutir à une scission [2], ne permettaient pas le moindre doute sur les intentions de la ville éternelle. Les évêques belges ne voulurent pas contester le droit de préséance parmi eux à leur collègue de Rome; mais aux prétentions qu'il élevait ils osèrent opposer de prétendus titres dont Rome n'était pas en mesure de contrôler la valeur, à la distance où elle se trouvait.

C'est Everard, moine de Saint-Matthias près de Trèves, qui est signalé comme le premier qui ait fait valoir les prétentions des Églises belges à une antiquité contemporaine de celle de Rome [3]. Il indique saint Maternus comme un disciple immédiat de saint Pierre, et saint Servais, qui n'a relevé l'église des Tongrois que trois siècles plus tard, comme un parent de Jésus.

Paris n'était pas demeuré en arrière dans cette voie étrange : un Hilduin avait déjà pris saint Denis pour Denis l'*aréopagite*, disciple de saint Paul.

Cent ans plus tard, ces fictions étaient admises

[1] Mabillon et les Bollerini placent ce fait en 926. Mais les motifs de Vogel pour préférer la date ci-dessus sont fondés. Comparez pag. 105.

[2] Comparez *Quelques mots sur les communions occidentales*, par un chrétien orthodoxe. Leipzig, 1855.

[3] De Marne, *Dissertation sur les évêques tongrois*, pag. 12 et 14. On sait, du reste, que l'Espagne prétend avoir été évangélisée par l'apôtre Jacques !

Digitized by Google

comme des vérités, quand Hérigère [1], abbé de Lobbes, personnage dont la réputation de savoir était très étendue, les reproduisit, en même temps qu'il mit au jour les fables troyennes sur l'origine de Tongres, à l'occasion de la biographie de saint Servais [2].

Pendant son séjour à Lobbes, Rathère refaisait la légende de saint Ursmer. Il fut imité par d'autres moines qui nous transmirent les légendes des saints belges telles que nous les connaissons ; les originaux authentiques n'existent plus [3].

Du reste., les allégations de nos moines valaient celles des évêques de Rome. Mais si l'ancienne bonne foi était assez altérée pour qu'on en fût venu à forger de tels mensonges, on se montrait toujours gauche à remplir un rôle qui n'était pas dans la nature de notre nation. Elle possédait le savoir, mais le savoir-faire lui faisait défaut : et bien que pour aller à Rome, nos ancêtres dussent traverser le *champ du mensonge* [4], jamais ils ne surent lutter en ce genre avec les flamines de la Babylone romaine.

Henri le Grand s'était efforcé de faire régner l'ordre dans son royaume. Il fit entourer les villes de murailles, et y appela les campagnards auxquels il accorda le privilége exclusif d'exercer désormais les métiers. Il avait organisé les milices, établi des concours d'exercices et de jeux militaires. Les foires d'une part, les tournois d'une autre, procédèrent de ces institutions qui se répandirent sur tout notre territoire. L'an-

[1] Né à Meerbeke près Audenarde, mort en 1007.

[2] Comparez Schaeyes, *la Belgique avant et pendant les Romains*, t. II, pag 273. — Moke, *Belgique ancienne*, pag. 281, note. 3.

[3] Ces légendes étaient dans l'origine des poèmes en vers. Les métaphores des langues originales devinrent facilement des miracles sous la plume latine des compilateurs. Il n'est point impossible que l'imagination des moines désœuvrés ait produit plusieurs de ces romans.

[4] *Lügenfeld*, champ près Ruffac, entre Basle et Colmar. Comparez Moke, *Belgique ancienne*, pag. 25.

Digitized by Google

cienne guilde guerrière se transformait en *serment*, ou *schuttery* pour les uns, en corporation de métier bientôt pour les autres. Henri étant mort en 936, les princes avaient élu son fils Othon roi de Germanie et de Lotharingie. Ce nouveau monarque s'était efforcé d'imprimer à l'administration centrale l'unité qui lui manquait encore, mais il s'aliéna, par des mesures hostiles au droit coutumier, l'appui de son beau-frère Gislebert. Notre duc se vit bientôt à la tête de nombreux insurgés; il combattit le roi à Brühl près Bonn, mais il perdit la vie dans le Rhin, blessé, dit-on, par le comte de Frise qui trouva également la mort dans les flots.

Conrad de Franconie, gendre du roi, fut alors investi du duché, et pendant un gouvernement de neuf années, il déploya le plus grand zèle pour faire triompher les vues du roi Othon [1]. Il perdit ainsi la sympathie de ses administrés qui se tournèrent vers Regnier II, frère de leur duc défunt, et l'appelèrent à soutenir la nation outre les empiétements des Allemands. Ce fut pendant ces circonstances que Rathère rentra à Lobbes.

S'il avait trouvé le clergé italien relâché et infidèle, il ne retrouva pas dans son pays natal beaucoup de collègues plus scrupuleux. Les bénédictins subissaient alors leur deuxième réforme [2]. En vain il s'évertua à ranimer le zèle de ses confrères, sur lesquels l'exercice de son autorité épiscopale ne pouvait avoir aucune prise. Il regrettait amèrement le pouvoir qu'il avait perdu, lorsque les circonstances le lui restituèrent peu de temps après avec son siége de Vérone.

Manassès, quoique parent du roi Hugues, était passé ostensiblement au parti de Bérenger son rival [3]; cette

[1] Entre Gislebert Conrad il y eut deux ou trois intérimaires.
[2] La première fut celle de Benoit d'Aniane.
[3] Deuxième du nom. Il était marquis d'Ivrée et gendre du roi Hugues.

Digitized by Google

défection décida le roi à rappeler un prélat dont il connaissait la valeur relative, et qu'il savait avoir illégalement destitué.

Mais ce rappel ne remettait pas Rathère en possession de son siége. Bérenger, qui en 946 était maître de Vérone lorsqu'il y arriva, le fit saisir et le tint enfermé pendant près de quatre mois, puis le relâcha sur les instances de Milon, comte [1] de la ville. Ce dernier avait pris ses mesures pour que l'évêque du roi Hugues fût privé de toute influence, et il parvint à limiter ses fonctions à la bénédiction des huiles consacrées. Le clergé lui gardait rancune, et abandonnait l'église lorsqu'il le voyait s'y présenter.

Dans l'intervalle Hugues était mort et avait laissé à son successeur, son fils Lothaire, une guerre à poursuivre. Sans égard pour leur évêque, les Véronais, toujours dévoués à Bérenger, acceptèrent comme chef diocésain un des prêtres que Manassès avait désigné, mais qui ne pouvait officier à cause de la présence de Rathère. On recourut à la ruse. Un inconnu aborda un soir ce dernier, et prétendant être envoyé par le roi Lothaire, l'invita au nom de celui-ci à quitter la ville pour éviter les embûches du parti adverse. Pris au piége et voulant obéir, Rathère abandonna Vérone; il parcourut l'Allemagne, exposé à toutes les privations, évité par ses confrères, éconduit par ses collègues comme un homme voué au malheur. Ce fut dans cette extrémité qu'il écrivit à Brunon, frère du roi Othon, dont la réputation de science était très grande; il lui adressa son *Prœloquium* [2] et fut admis peu après chez Ludolphe de Souabe, frère de ce prince qui préparait une expédition contre Bérenger. Il se décida à accompagner l'armée et à reconquérir ainsi sa position perdue. La tentative fut infructueuse; mais le roi étant

[1] *Comes*. C'est le juge-chef de la ville.
[2] Ratherii *Æpistola*, IV.

Digitized by Google

venu dans la péninsule, les deux armées germaniques se réunirent, et bientôt Rathère se trouva en relations avec Othon, auquel il soumit sa demande d'être replacé sur son siége.

Quelque grands qu'aient été les égards d'Othon pour l'Église et ses lois, les exigences politiques l'emportaient toujours. Après avoir acheté à Manassès l'évêché en faveur d'un jeune homme de vingt ans, nommé Milon comme lui, le comte de Vérone venait de donner la ville à l'armée germanique, et pendant que le roi examinait la réclamation de Rathère, un bref du pontife Agapet confirmait le jeune Milon dans l'épiscopat, lui accordant toute la dispense d'âge requise en pareil

La cause de Rathère était perdue; il ne lui restait qu'à rentrer dans son monastère de Lobbes. Il s'y rendit, et y séjourna depuis décembre 951 jusqu'au mois de mars suivant.

Il utilisa ce temps à écrire une réclamation au pontife, une demande d'intervention aux évêques ses collègues, et une circulaire aux fidèles [1]. Cet appel à l'opinion, joint aux calomnies qu'on répandait sur son compte, attira l'attention générale et eut pour résultat de rafraîchir la mémoire de Robert, archevêque de Trèves, qui le recommanda à Brunon. Celui-ci l'appela, l'accueillit avec bienveillance parmi des savants qui constituaient une espèce d'académie auprès de sa personne.

Troisième fils de Henri le Grand et de Mathilde, Brunon était né en 925; à peine âgé de cinq ans, il avait été confié aux soins de Balderic, évêque d'Utrecht, qui surveilla spécialement son enseignement religieux et son instruction dans les lettres. Ce jeune prince, placé ainsi dans le pays gouverné par le duc Gislebert son beau-frère, était en quelque sorte un otage de la maison de Saxe.

[1] Ratherii *Æpistola*, V, VI, VII.

Digitized by Google

A cette époque, un singulier mélange d'appréciations païennes et de données chrétiennes constituaient la foi de la multitude. La tendance ascétique, qui attirait la considération aux moines, se développait parallèlement à l'adoration des saints et des reliques, ainsi que des oblations et des fondations pieuses en compensation des méfaits commis. C'est en cela qui consistait toute la religion des grands. Les autres subissaient plus ou moins librement les exigences du culte, mais avaient plus de foi dans les princes carlovingiens, leurs compatriotes, que dans les clercs et les évêques.

Essentiellement organisateur, le roi Othon s'efforça de mettre de l'ordre dans les diverses régions sociales; tout en se posant comme continuateur de Constantin et de Charlemagne, en qualité d'*évêque des choses du dehors*, il demeura fidèle à la réglementation canonique de l'usage du glaive.

Pour discipliner le sacerdoce, il ne pouvait trouver d'aide plus convenable que son frère Brunon, rappelé auprès de sa personne à l'époque où Gislebert refusait l'allégeance. Agé alors de quatorze ans seulement, ce prince organisa cette compagnie de lettrés du palais dans laquelle il acheva son instruction et qui fut une des gloires de ce règne.

A dix-sept ans, Brunon était diacre; à vingt-deux prêtre, titulaire de l'abbaye de Lorsch près de Worms, et chancelier effectif du royaume. « Les vertus ancestrales, telles que la piété, la soif d'instruction, la « patience et la fermeté trouvaient en lui un ardent « auxiliaire[1]. Mais il est presque impossible de décider « si c'est à l'État, ou si c'est à l'Église romaine, que ce « prince dont la Germanie s'enorgueillit à juste titre, a « rendu le plus de services[2]. » S'il profita de certaines leçons du sexagénaire Rathère, admis dans son cercle

[1] Vogel, *Rutherius*, I, pag. 168.
[2] Idem, *ibid.*, I, pag. 157.

Digitized by Google

en 952, celui-ci dut en retour profiter des connaissances que son protecteur possédait dans la langue grecque à un degré remarquable.

Le prince n'avait pas moins d'intelligence administrative que le roi son frère, et ne s'était jamais mépris sur le caractère du duc Conrad, son neveu par alliance. Aussi lorsque celui-ci s'insurgea, n'en fut-il pas étonné, et applaudit-il à la défaite que lui fit essuyer Regnier II aux bords de la Meuse. Mais s'il accueillit l'intervention de ce dernier, il n'eut garde de patronner ses inpirations. Regnier avait trop de sympathies parmi les indigènes, trop d'influence sur les grands pour que le prince pût confondre sa conduite avec ses propres tendances. Othon, comprenant la position respective, nomma son frère Brunon archevêque de Cologne et le chargea en même temps de la régence par *interim* du royaume de Lotharingie, circonstance qui amena son biographe Ruotger à le titrer d'*archiduc*, car dès lors le commandant de l'armée fut Godefroid [1] (*dux exercitus*).

Brunon poursuivait un but avec constance, c'était l'établissement de la paix et de l'ordre public; pour y atteindre il considérait comme les meilleurs préliminaires, l'établissement d'écoles pour l'enfance et d'églises où la prédication s'effectuerait régulièrement pour les adultes; vues profondes qu'on est étonné de rencontrer chez un prince de cette époque. Leurs portées furent comprises pourtant, car les conservateurs de ce siècle jetèrent les hauts cris, et signalèrent l'archiduc comme atteint d'hérésie parce qu'il était versé dans les sciences profanes. Ils attaquèrent bientôt sa promotion à l'épiscopat, parce que, bien que conforme

[1] Il était fils de Wilger, comte palatin de Charles le Simple et fut le premier duc de Lothier. Son fils lui succéda, et mourut en 979 sans laisser d'enfants. De Vadder, t. I, pag. 223. C'est par confusion que nos écrivains modernes font ces princes comtes de Verdun et d'Ardenne.

Digitized by Google

aux capitulaires, elle avait eu lieu contrairement au prescrit des canons. Othon, toujours ardent à la poursuite de la position qu'avait eue Charlemagne, ne se laissait pas intimider dans sa marche vers l'unité qu'il rêvait, consolidant les fiefs ecclésiastiques, il entendait que ces vassalités hybrides, échappassent complétement à l'hérédité, et demeurassent bénéficiaires de sa haute seigneurie, comme notre duché le fut également.

Il comptait ainsi trouver un contre-poids aux vassalités indigènes qui devenaient héréditaires. C'est pourquoi, au synode d'Augsburg, il insista sur la nécessité du célibat des prêtres, nonobstant l'opposition de l'évêque de cette ville, que l'on prétend désigner par le nom d'Ulric, l'un de ses prédécesseurs. Le roi n'obtint toutefois qu'une demi-mesure; plusieurs évêques continuèrent à user du mariage, sous le régime d'un contrat qu'on pourrait nommer morganatique. Si des motifs politiques guidaient Othon dans cette voie, des motifs de discipline ecclésiastique lui assuraient le concours de Rathère, dont les capacités et les tendances étaient appréciées par Brunon, lequel en 953, le nomma à l'évêché de Liége vacant par le décès de Farabert.

Cette nomination pouvait passer pour une récompense; elle n'était pas cependant dénuée de mobiles politiques. Rathère appartenait à une famille peu influente, et n'ayant obtenu par lui-même aucune autorité morale sur ses compatriotes, se trouvait redevable de son élévation à la maison de Saxe, et lui était conséquemment tout dévoué. Le prélat avait le champ libre pour l'extension de la discipline ecclésiastique.

[1] En 1090. La Gaule et la Germanie comptaient vingt-quatre évêques mariés. Wolflus, *Cent.*, XI, pag. 2. En 1585, il y avait encore à Liége des prêtres vivant dans les liens du mariage. D. Lenoir, *Hist. de la Réforme dans le pays de Liége*, pag. 187.

Digitized by Google

Il rencontra à Liége un clergé aussi peu scrupuleux que celui de Vérone, mais doué de moins d'urbanité, il était moins disposé aussi à supporter le blâme et les remontrances. Si l'on joint à cet état des esprits la circonstance que Regnier II, le chef des notables indigènes, réclamait ce siége pour son neveu Balderic, on pouvait prévoir que Rathère aurait à lutter une fois de plus. Il allait servir de confirmation à cette parole évangélique : « qu'un prophète n'est point honoré en son pays. »

Cependant nos provinces étaient loin de jouir du repos si nécessaire après les luttes antérieures. Conrad, furieux d'avoir été supplanté par Brunon, se vengeait en lançant contre les habitants belges, un corps de Hongrois qu'il avait appelés de Bavière, où ils campaient. Ces Madgiars dévastèrent toute la contrée depuis Maestricht jusqu'à Lobbes; là, une tempête, qui fut considérée comme un miracle, les frappa d'épouvante et sauva le monastère, le 2 avril 954.

Pendant ces événements, l'opposition élevée contre Rathère avait considérablement grandi dans Liége; Regnier ne tarda pas à s'y rendre pour installer son neveu, tandis que l'évêque titulaire était à Lobbes. Celui-ci revint en toute hâte, se plaignit au roi et à Brunon, qui chargèrent Robert, archevêque de Trèves, d'examiner sa réclamation et la conduite de ses antagonistes.

La paix publique était ce qu'il importait le plus de conserver; on ne pouvait alors braver le mécontentement de vassaux aussi puissants que Regnier II, et l'on n'hésita pas à sacrifier Rathère, à qui l'on offrit une compensation qu'il refusa. Il persista à vouloir demeurer évêque, et protesta par écrit contre les mesures dont il était victime, invoquant à l'appui les canons, qui tous étaient favorables à sa cause. Dans la nécessité de quitter la ville, il choisit Mayence pour sa retraite, et y visita l'archevêque Guillaume, neveu de

Digitized by Google

Brunon et fils du roi. Ce fut dans cette ville qu'il écrivit le livre qu'il intitula *Phrenesis*, dans lequel il attaque tous ses ennemis, sans épargner ses amis, et Brunon lui-même, qu'il mit ainsi sur la même ligne que Regnier et Robert de Trèves.

Guillaume parvint toutefois à calmer son irritation, en lui faisant comprendre que la violence de ses écrits le rendait impossible comme évêque. Il le détermina à s'adresser à Brunon qui parvint à le calmer et à lui faire accepter la compensation qu'on lui avait offerte. C'était l'abbaye d'Aulne, près de Lobbes, et Rathère s'y rendit en 956 [1].

Gembloux venait d'être fondée dans le centre du pays, avec le régime de saint Benoît rectifié, que l'esprit de réforme s'efforçait d'imposer à tous les moines. Les griefs produits par les supérieurs ecclésiastiques constatent que le communisme avait disparu des monastères, et que chaque moine s'était constitué un pécule privé, tant le système d'absorption confuse de l'individu au profit d'un corps était hostile à l'instinct de la population.

Si Brunon et saint Gérard réformaient dans la sphère ecclésiastique, Regnier II, qui déjà se donnait les allures d'un *mambour* de Liége, réformait dans la sphère temporelle et ce à sa convenance. Il se rendit à Lobbes pour y saisir un de ses officiers qui lui refusait le service militaire, s'empara de sa personne nonobstant le droit d'asile, et sans jugement lui trancha la tête. Les moines réclamèrent en faveur de leur privilége violé. Regnier, mécontent d'eux déjà, obtint leur réforme, et Erluin, moine de Gembloux, fut mis à la tête de ceux de Lobbes pour y retablir la discipline. Son œuvre resta stérile : les bénédictins le rouèrent de coups, et le laissèrent hors de connaissance. Lorsqu'il fut rétabli, il porta plainte à Regnier, qui, accompa-

[1] Vogel, *Ratherius*, t. I, pag. 210.

Digitized by Google

gné de l'évêque, son neveu, se rendit à Lobbes aux fêtes de Noël de l'an 956. Il s'empara des provisions des moines, se logea avec sa famille dans la sacristie, et par l'usage qu'il en fit, profana les lieux saints [1].

Erluin s'était d'abord réfugié à Fontaine-Valmont, où attaqué et battu de nouveau par les moines, il avait dû les licencier. Sous la protection de Regnier, il rentra au monastère, en expulsa les mauvais moines pour les remplacer par d'autres mieux disciplinés; mais ce fut en vain. Les bannis rentrèrent de force, l'enlevèrent du dortoir, lui arrachèrent les yeux et la langue, et l'abandonnèrent dans une embarcation au cours de la Sambre. En cette triste circonstance, Rathère, supérieur d'Aulne, alors dépendant de Lobbes, paraît avoir négligé son devoir à l'égard de ce collègue, soit qu'il craignît des rapports nouveaux avec Regnier et l'évêque, soit qu'il fût retenu par la sympathie qu'il éprouvait pour d'anciens compagnons, soit enfin que l'âge (il avait alors environ soixante-six ans) l'eût rendu timide devant des ennemis violents. Toutefois dans ses écrits, il témoigne quelques regrets de ce qu'Erluin ait éprouvé tant de malheurs pour avoir, comme lui-même, tenté de rétablir la discipline. Tout à fait voué à ses fonctions, Rathère employa ses loisirs à l'étude.

Comme l'avait fait Augustin, comme devait le faire Rousseau, il écrivit ses *Confessions* [2]. Celles-ci sont un miroir curieux, non seulement de la vie du moine, mais du monde au dixième siècle, car sous les impressions éprouvées à Laon, il s'y considère comme solidaire des

[1] Ses chaussures et ses braies mouillées séchaient sur l'autel. Vogel, I, pag. 220.

[2] « Excerptum ex dialogo confessionali, cujusdam sceleratissimi mirum dictu, Ratherii Veronensis quidam episcopi, sed Lobiensis monachi. » Comparez Vogel, II, pag. 197. Les prières qui clôturent cette œuvre se rapportent à lui; il crie miséricorde pour son intempérance de langue et les injures lancées à ses subordonnés. *Ibid.*, I, pag. 236.

Digitized by Google

fautes de son troupeau. Il écrivit aussi une introduction au livre de Paschase Radbert qu'il trouva dans la bibliothèque d'Aulne, et devint dès lors un des plus ardents défenseurs des hypothèses qu'il renferme [1]. L'ordre d'idées que nous rencontrons ici réclame une revue rétrospective sur l'opinion émise dans ce travail.

A peine le concile de Paris de 829 eut-il de nouveau confirmé les décisions de Francfort, que la tendance envahissante du formalisme et des emblèmes provoqua la protestation de certains membres du clergé. Gottschalk, moine du diocèse de Reims, choqué de l'abus de tant de rits et de prières destinées à obtenir que Dieu *cédât* en toutes choses aux désirs des croyants, prit la plume et soutint la toute-puissance divine, la providence, et même la prédestination. Son évêque Hincmar, dont nous avons parlé, le fit juger au synode de Mayence, et condamner par celui de Crecy à la fustigation [2] qui lui fut infligée, et à la prison. Il y trouva la mort après quinze années de détention.

Cette condamnation avait occupé tous les évêques des Gaules. Celui de Troyes, l'espagnol Galindo Prudentio prit hautement la défense des doctrines condamnées par Hincmar [3]. Remi, évêque de Lyon, alla plus loin : assisté de son diacre Florus, il accusa de cruauté ceux qui avaient porté le jugement, prouvant qu'ils attribuaient au malheureux moine, des propositions qu'il n'avait point avancées. Un synode réuni à Valence cassa la décision de Crecy; mais si le moine était mort, la lutte n'était point finie [4].

Parmi les professeurs des écoles monastiques, qui

[1] Vogel, II, pag. 186.

[2] Voyez Pepp, *Dissert.* Constitution brabanç. : ord. eccl., pag. 79.

[3] Comparez Gilbert Mauguin, *Opera fragmenta Veterum Scriptorum qui de Prædestinatione et Gratiâ scripserunt.* Paris, 1650.

[4] E. Defaye, *l'Église de Lyon*, pag. 31.

Digitized by Google

toutes correspondaient entre elles, il en est dont les noms sont restés célèbres, parce qu'ils se rattachent aux discussions de ce genre ; parmi eux se distingue Jean Scot Erigène, né en Irlande de famille écossaise, et membre de l'école palatine de Charles le Chauve. Dans son livre : *de Divisione naturæ*, il émet des idées auxquelles notre J. Ruysbroek eût souscrit [1].

La question soulevée par Gottschalk devient souvent irritante chez les théologiens, parce qu'ils réussissent difficilement à faire abstraction des personnalités actuelles. L'ardeur qu'elle provoqua au neuvième siècle est égale au zèle qui fut déployé en des circonstances analogues à une époque plus rapprochée de nous.

En 859, Hincmar avait produit son œuvre : *de Libero arbitrio* [2]. Erigène se jeta dans la mêlée et lutta sous ce drapeau, surtout contre ceux qui reculaient jusqu'au fatalisme, et défendaient des opinions qu'on attribuait à Gottschalk. Erigène, dans son ouvrage, *de Divinâ Prædestinatione*, dit entre autres choses : « La connais-« sance de nous-mêmes est la vraie source de la « science religieuse : toute créature est une *théopha-« nie*, une manifestation de Dieu. Puisque la révéla-« tion suppose la préexistence de la vérité, c'est avec « cette vérité même qui est au dessus de la révélation « qu'il faut se mettre immédiatement en rapport ; quitte « à montrer ensuite l'harmonie avec les écritures et « les autres théophanies. Il faut employer d'abord la « raison, ensuite l'autorité ; l'autorité procède de la « raison, la raison ne procède pas de l'autorité. » Ces propositions dévoilent sur quel terrain la discussion s'était alors placée.

[1] « *Deum in omnibus esse.* »

[2] Ces mots n'ont pas chez les docteurs le sens vulgaire. C'est la faculté qu'aurait l'homme d'opérer lui-même son salut malgré Dieu, dogme opposé à l'adage populaire : *Waer God ntet wilt heeft de Sancte geene magt.* Du reste voyez cette question, qui n'est pas neuve, dans Flav. Joseph, *de Bello Judaico*, liv. II, chap. XII.

Digitized by Google

Mais pendant que les uns se livraient à l'examen de ces questions transcendantes, d'autres avaient porté leur attention sur les formes.

« Nous ne regardons point les statues comme des « dieux, » avaient dit des païens à Arnobe, « mais nous « croyons que par la consécration les dieux y ha- « bitent [1] » L'Église allait tendre vers cette croyance. A mesure que l'influence du prêtre s'étendait, les chrétiens récemment baptisés étaient conduits à le considérer comme le représentant effectif et direct de la Divinité, et à lui attribuer un pouvoir surnaturel ; auquel l'officiant, quoique pécheur, finit par croire lui-même [2], comme lui ayant été transmis avec la dispensation du Saint-Esprit lorsqu'il avait été oint par son évêque.

Ce fut le cas de Paschase Radberd, moine de Corbie. Il écrivit : *Liber de corpore et sanguine Domini*, dans lequel il affirme qu'à la communion les paroles du prêtre ont la puissance de transmuer le pain de la sainte Cène, de remplacer son essence par le corps vivant de Jésus-Christ. Sur l'ordre de Charles le Chauve, Bertram combattit cette opinion qu'il nomme une nouveauté. Il fut soutenu par Erigène et par Drutmar qui dirigeait l'école de Stavelot. Ces faits s'étaient passés en 848. Ce fut donc plus de cent ans après que Rathère, ayant trouvé l'œuvre de Paschase dans l'abbaye d'Aulne, embrassa cette opinion, et devint dès lors l'un des plus fervents apôtres d'un dogme qui ne devait être proclamé article de foi, sous le nom nouveau de *transsubstantiation*, qu'en 1215. Vogel fait la remarque que nos moines de Lobbes partageaient si peu cette croyance, qu'Hérigère, qui était leur abbé de l'an 990 à 1007, en attribue à Rathère une réfutation [3]. Toutefois Gezzo,

[1] Benj. Constant, *de la Religion*, liv. III, chap. x.

[2] Comparez *Prœloquium Ratherii*.

[3] Vogel, t. I, pag. 239. Après le concile de 1215. L'évêque de Liége Robert

Digitized by Google

abbé de Tortone, prit connaissance du livre de Paschase, précédé d'une introduction de l'évêque célèbre de Vérone, et vulgarisa cette hypothèse parmi le clergé de Lombardie. Saint Gérard, qui avait réussi à réformer les monastères du comté de Flandre, décéda peu après que Rathère eut rédigé l'introduction prémentionnée.

Le roi Othon avait enfin surmonté toutes les difficultés de son gouvernement, usant tantôt de la force, tantôt de ménagements. Ainsi vers 942, il s'était emparé du *Vieuxbourg* de Gand, y avait mis un châtelain, et tracé les limites nord-ouest du royaume de Lotharingie pour tenir à distance les forces du comte de Flandre. Pour apaiser la famille de Hainaut, il avait, en 946, conféré l'avouerie de Gembloux à Lambert, frère de Regnier II et comte de Louvain. Enfin toute insurrection en Germanie étant étouffée, il put songer à détruire les obstacles que son pouvoir rencontrait encore en Belgique, obstacles que le parti national conduit par Regnier eût rendus insurmontables, s'il n'avait été divisé. La famille de Saxe était parvenue à se créer des partisans, à la tête desquels était ce Godefroid qui commandait l'armée. Les adhérents des Regniers, molestés dans l'application du droit coutumier, se récriaient contre la confusion des pouvoirs, ecclésiastique et politique, dans la personne de Brunon; les *saxonistes* réclamaient avec justice contre l'anarchie qui épuisait le pays, et auraient été prêts à sacrifier ses libertés pour acquérir le bon ordre.

Il ne fut point difficile de trouver un motif pour attirer Regnier devant un tribunal. Le roi, saisissant l'occasion d'une réclamation de sa sœur, veuve de

de Langres institua la fête du *Corpus Domini*. Ses entrailles furent déposées à Aulne sous une pierre qu'on y voit encore et qui porte : « D. O. M. *Exta hic extant, R^i D^i Roberti, leodiensis* episcopus, qui PRIMUS *in orbe christiano corporis Christi festum celebrandum indixit*. Obiit anno 1246. »

Digitized by Google

Louis d'Outremer, roi de France, assigna le comte de Hainaut à Valenciennes pour qu'il s'entendît condamner à restituer le douaire de sa belle-sœur Gerberge.

Regnier, dit-on, se disposait à s'exécuter, quand fut introduite une action d'une autre nature, et qui, aux yeux du roi Othon, était principale pour aboutir à ses fins. Le comte de Hainaut eut à répondre à l'accusation fondée, de s'être mis en possession des biens d'églises, et d'avoir empêché de la sorte que de nouvelles donations fussent faites aux monastères. Son défenseur répondit : « Les allégations que portent « contre nous les églises du Hainaut ne prouvent rien, « car ces églises sont dépeuplées de moines et d'autres « serviteurs de Dieu; du moins s'il en reste, ils sont « peu nombreux et ne valent pas grand'chose. Ainsi « donc le comte, chargé de la défense du pays, est en « droit de profiter de leurs richesses dans ses néces- « sités, à plus juste titre assurément que des évêques, « des étrangers ennemis de la patrie qui s'empare- « raient des revenus pour aller les manger au loin. » Ces dernières paroles sont d'autant plus remarquables que l'autorité s'ingéniait alors à placer des Saxons sur les siéges épiscopaux : l'écho de ce reproche devait retentir jusqu'aux temps modernes.

Regnier fut condamné à restitution, et dut fournir des otages pour garantie. Il refusa de remplir cette dernière condition, fut fait prisonnier, puis transféré chez les Slaves de Bohême, à l'extrémité du royaume, où il mourut.

Le légat du pape Jean XII, ce petit-fils de Marozie qui le premier conserva sur le siége apostolique les fonctions de chef politique de Rome, qu'il exerçait en qualité de *Patrice*, requit un jugement pour que les biens provenant des hommes de guerre morts en combattant les Normands fussent donnés à l'Église, « car, ajoutait-il, Dieu seul en est le légitime héritier. »

La demande du légat était demeurée en suspens,

Digitized by Google

mais Brunon décréta enfin que tout habitant qui, dans l'année, se donnerait lui et ses biens à l'Église, et se soumettrait à sa juridiction, jouirait à tout jamais des priviléges spirituels et temporels accordés aux membres de ces Églises, c'est à dire entre autres, de la dispensation du service militaire. C'était une manière indirecte de confisquer les patrimoines, car, dès l'instant où l'*oblation* était faite, l'Église avait un titre opérant; et les consanguins de l'oblat célibataire voyaient à sa mort ses biens se confondre dans la masse commune de l'abbaye. « Le Frank, si fier auparavant de sa liberté, « si jaloux de porter les armes, dit Peppe, regardant « la servitude avec mépris comme l'état le plus avilis- « sant, s'y dévoue lui-même, renonce au port d'armes « pour se consacrer à la servitude de quelque saint, « dont il est fier de se dire serf; c'étaient à Utrecht « les sint Maerten'smannen, à Louvain les sint Pee- « tersmannen [1]. »

Les résultats de ces mesures, que Brunon, l'antagoniste de l'esprit guerrier et de toute destruction violente, était loin de prévoir, fut de produire promptement un grand nombre de dépouillés, de misérables campagnards. Que devinrent-ils ? La souche d'une population de brigands, comme il ressort des édits postérieurs de Henri III.

Le traitement infligé à Erluin par les moines de Lobbes, autorisait déjà le défenseur de Regnier à avancer que les moines licenciés ne valaient pas grand'chose; le caractère des évêques de Cambrai-Arras, et de Noyon-Tournai, Béranger, parent du roi, et Fulger était au même niveau, et les efforts faits par

[1] *Dissertation sur la Constitution brabançonne*, pag. 131. Dans le provinces wallonnes, ces oblats furent nommés *frères*, désignation qui par la suite devint patronymique. Les conclusions de Brunon révoquaient le chap. xv du 11 et 17 du IIIe capitulaire de Charlemagne, qui interdit ces oblations sans autorisation royale préalable.

Digitized by Google

l'autorité royale elle-même pour moraliser le personnel de l'église, confirmaient d'avance cette assertion.

La condamnation et l'exil de Regnier entraînaient la confiscation de ses alleuds, ainsi que de ceux de Lambert son frère [1]. Othon visait à détruire l'influence des notables indigènes; il voulait partout des gouverneurs amovibles au gré de la couronne. C'est pourquoi les chroniques nous montrent alors plusieurs comtes présidant en même temps le même ressort, au moins nominalement.

Dans ses efforts pour convertir les biens allodiaux en bénéfices afin d'attraire la propriété libre dans le domaine ecclésiastique, Brunon essuya des revers. L'excitation était grande. En présence de la sollicitude que montrait la maison de Saxe en faveur du monastère de Gembloux, nous sommes portés à voir les conquêtes du comte de Namur Robert Ier, et de son allié le comte brabançon Herebrand, dans la reprise des terres et héritages déclarés dévolus à l'Église.

Brunon crut qu'en faisant raser les forteresses des seigneurs, il parviendrait à fonder une paix définitive. A ce propos, le P. de Marne, qui a consciencieusement étudié cette période, dit : « Autant le projet de Brunon « était avantageux à l'État, autant il déplaisait aux sei- « gneurs. C'était les attaquer dans celles de leurs pré- « rogatives dont ils étaient le plus jaloux. D'ailleurs, « on parlait beaucoup d'imposer de nouvelles charges, « et d'introduire dans le royaume, je ne sais quelles « contributions inconnues jusqu'alors. C'en fut assez « pour révolter les esprits des grands seigneurs. Dès « que l'ordonnance pour la démolition des forteresses « parut, la plupart se soulevèrent, répandant le bruit

[1] Il nous paraît vraisemblable que Lambert était mort depuis peu quand Regnier fut assigné, et que son fils Lambert II était un enfant qu'on put dépouiller sans efforts.

Digitized by Google

« qu'on voulait commencer par les écraser, afin de les « réduire ensuite en servitude [1]. »

Ce qui précède révèle ce qu'étaient ces nouvelles charges, ces impositions inconnues où l'instinct populaire découvrait la servitude. L'ordre de démolir les forteresses fut l'occasion, et non la cause de l'insurrection ; celle-ci fut provoquée par l'introduction de la dévolution des biens à l'ordre monastique, et de cas nouveaux de confiscation. L'archiduc avait vainement tenté d'enlever le château de Chèvremont d'une part et celui de Namur de l'autre ; ce fut après cet échec qu'il divisa le duché en deux gouvernements.

Othon, veuf d'Edith d'Angleterre, avait épousé en secondes noces, en 952, Adelaïde veuve du roi d'Italie, Lothaire, dépossédé par Bérenger II. Le roi de Germanie, animé des prétentions qu'enfantait cette alliance, se disposa à s'emparer de la couronne d'Italie, et à prendre le titre d'empereur que Jean XII était préparé à lui conférer.

Rathère, n'ayant point été soutenu par Brunon dans ses démarches pour récupérer le siége de Liége au décès de Balderic qu'Ebracher avait remplacé, se retourna de nouveau vers son siége de Vérone, auquel Adelaïde, qui retrouvait en lui presqu'un compatriote, le fit atteindre. Il accompagna l'armée en 961, et rentra en fonctions avec plus d'expérience, plus d'activité, mais avec autant d'obstacles à combattre. A peine fut-il installé, qu'on l'accusa d'avoir dérobé les reliques de saint Métron ; l'Italie savait combien les Allemands étaient avides de ces amulettes, et quoique l'évêque fît peu d'état de la vénération de ces restes, on ne peut le disculper d'un larcin qu'il eût commis en faveur de Brunon ou du roi. Ce fut son premier contre-temps. Dans ses sermons, il lutta contre les anthropomorphites,

[1] *Histoire de Namur*, pag. 51 et 52.

Digitized by Google

dominants dans le diocèse de Vicence, dont le clergé tout entier partageait cette opinion [1].

Quoique ce fût en tenure féodale que cette fois Rathère eût été investi de l'évêché de Vérone, Jean XII le confirma dans ses fonctions. Contrairement au prescrit des canons, mais en acquit de l'hommage dû au roi, maintenant empereur, l'évêque commanda ses milices, et les conduisit contre Garda, qui ne tarda pas à être emportée. Grâce à ce que les vainqueurs étaient commandés par des évêques, elle évita le sac et le massacre alors en usage. Mais la présence de Rathère parmi les guerriers suscita la critique de ses ennemis ; ils firent ressortir l'inconséquence de ce défenseur des canons de l'Église.

Jean XII qui, avant d'avoir vu l'armée d'Othon, ne se doutait point de sa puissance, regretta d'avoir favorisé son arrivée en Italie; il intrigua contre le nouveau Charlemagne, et le contraignit ainsi à rentrer dans Rome. Othon fit déposer le pontife, mais celui-ci parvint à se faire rappeler par les femmes romaines; il fut tué à l'âge de vingt-sept ans, pendant les troubles qu'il avait provoqués, et eut Léon VIII pour successeur.

Toujours extrême dans son zèle, Rathère voulait établir deux points disciplinaires à la fois : d'une part supprimer le mariage pour tout le clergé ; de l'autre répartir équitablement entre tous les clercs les revenus de la cathédrale, dont les chanoines seuls absorbaient la grosse partie, eux qui, de familles patriciennes pour la plupart, étaient personnellement riches. Aussi, à peine l'armée impériale eut-elle repassé les Alpes, qu'une sédition éclata à Vérone. L'évêché fut envahi et saccagé, le titulaire saisi et emprisonné. Il sut se disculper auprès d'Othon de la plainte que les chanoines

[1] « Nudius enim tertius quidam nostratum retulit nobis presbyteros Vicentinæ diœcesis, nostros utrique vicinos, putare Deum corporeum esse. » (A. 964.) Vogel, II, pag. 109.

Digitized by Google

avaient portée contre lui, et fut réintégré sur son siége [1]. Mais une insurrection populaire ayant éclaté contre la domination germanique, Rathère, d'après le conseil de Bocco, comte de la ville, abandonna l'évêché et se retira vers l'église Saint-Pierre, qui réclamait de grandes réparations. Il s'y construisit une demeure à peu de distance, y travaillant de ses propres mains, comme architecte, comme maçon.

Lorsque l'empereur se rendit à Rome pour la troisième fois, notre moine l'accompagna; à son retour il convoqua le synode de son diocèse pour se préparer à siéger au concile de Ravenne, où le mariage des ecclésiastiques fut encore discuté. A peine le concile était-il terminé que Rathère, toujours ardent pour la discipline, ordonna mais en vain à ses prêtres mariés d'abandonner leurs femmes. En partageant les revenus des chanoines avec le bas clergé, il semble avoir voulu surtout punir des récalcitrants. Enfin, au passage de l'empereur et de son fils, le roi Othon II, en 967, Rathère obtint pour la cathédrale de Vérone le *grand privilége* qui lui assurait définitivement les revenus dont elle avait besoin.

La lutte contre le chapitre n'en continua pas moins. Déférée à Jean XIII, la plainte des chanoines fut accueillie et trouvée fondée. Rathère fut envoyé devant Nannon, comte de la ville, qui jusque-là avait tenté d'apaiser le différend. La charge la plus grave contre l'évêque était d'avoir fait arrêter arbitrairement les récalcitrants par ses huissiers. Aussi Nannon n'essaya-t-il point de le défendre, et l'évêque fut condamné [2], incident qui rendait ses fonctions désormais impossibles. Ce fut vainement qu'il chercha à intéresser le chancelier Ambroise en sa faveur, vainement aussi qu'il se plaignit à l'impératrice; il lui fallut, comme précédemment, prévenir

[1] Il se défendit par son écrit : *Qualitatis Conjectura*. A. 965.
[2] Vogel, I, pag. 411 à 415.

Digitized by Google

l'abbé de Lobbes de son prochain retour et avertir Ebracher, son évêque et son ancien élève. Il se mit donc en route. Mais les Véronais ne le laissèrent point partir les mains vides; touchés de son grand âge, qui dépassait soixante-quinze ans, et par respect pour sa dignité, ils le gratifièrent de dons considérables. Au printemps de l'an 968, Rathère arriva à Lobbes; il se hâta d'étaler les richesses qu'il avait rapportées, et fit don à l'église de Lobbes de plusieurs bijoux de prix.

Folcuin [1] dirigeait ce monastère en ce temps-là; il était jeune mais zélé, et le bon ordre paraissait rétabli. Les moines formaient deux coteries, dont l'une était hostile au chef. Celle-ci, pour le mortifier, montrait à Rathère les égards qu'elle refusait au prélat. Afin de prévenir la discorde, Folcuin invita Rathère à abandonner l'abbaye, lui assignant pour pension les fermes de Strée, de Gozée et les prieurés de Saint-Ursmar et de Wallers.

L'ex-évêque partit mécontent, non sans avoir repris les bijoux qu'il avait donnés à l'église, et se retira à Aulne que l'évêque de Liége lui avait réservé. L'âge du moine-évêque, qui était demeuré si longtemps indifférent aux biens terrestres, avait développé en lui le goût de les posséder. Il acheta des abbayes et les revendit avec bénéfice, à ce que nous apprend Folcuin, auteur de sa biographie.

Après avoir résidé à Hautmont, il se fixa à Aulne en 970, d'où il intrigua pour supplanter Folcuin dans sa position d'abbé de Lobbes. Le conflit s'envenima et dégénéra en lutte armée. Rathère enrôla des troupes et fit fortifier Aulne; puis l'évêque Ebracher étant mort, il marcha sur Lobbes, d'où il chassa Folcuin et s'installa à sa place.

Brunon, après avoir présidé aux destinées des deux royaumes de France et de Lotharingie pendant près de

[1] Auteur des *Gesta abbatium Lobiensium*.

Digitized by Google

douze années [1], était mort en 965. Mais sa politique trouva un continuateur énergique en la personne de Notker, qui rétablit Folcuin sur son siége abbatial et amena sa réconciliation avec Rathère.

A peine la mort de l'empereur, qui arriva le 7 mai 973, fut-elle connue, que l'esprit d'indépendance se réveilla chez les Belges. Les fils de Régnier II vinrent combattre les Allemands à Péronne-lez-Binche. Le bruit des armes effraya Rathère dans sa retraite ; il se réfugia à Namur, auprès du comte Robert Ier, et y mourut le 25 avril 974, âgé d'environ quatre-vingt-trois ans [2].

La vie errante de ce moine ardent, qui ne put jamais comprendre ses contemporains ni en être compris, nonobstant des talents incontestés, fut une protestation incessante contre la règle monastique.

Deux siècles séparent Pépin et Carloman, d'Othon et de Brunon, et Winefried de Rathère. Si nous observons que la valeur morale d'Othon, dont le trisaïeul invoquait peut-être encore les dieux du Walhalla, l'emporte sur celle de Pépin, que la piété de Brunon est plus éclairée et surtout plus active que celle de Carloman, nous serons frappés, au contraire, de l'infériorité du caractère de Rathère comparé à celui de Winefried. L'action missionnaire des moines était terminée depuis que des laïques l'avaient reprise.

C. VAN DER ELST.

[1] Warnkœnig et Gérard, *Histoire des Carolingiens*, II, pag. 394.

[2] Rathère fit son épitaphe, selon Vogel, I, pag. 151. Cette rédaction serait de l'an 952. Au surplus la voici :

« Verona præsul, sed ter Ratherius exul
Ante Cucullatus, Lobia postque tuus.
Nobilis, urbanus, pro tempore, morigenatus,
Qui inscribi proprio hoc petiit tumulo :
Conculcate pedes hominum sal infatuatum ;
Lector propitius subveniat precibus.

Digitized by Google

EN TOURISTE

AU PAYS D'OUTRE-MEUSE [1]

Laissons à l'abbé du Val-Dieu et à ses quatre moines la secrète espérance de reconquérir le passé. Hâtons-nous de quitter l'atmosphère malsaine du vieux couvent pour aller respirer l'air pur aux bords de la Berwinne. Ce nom, à ce que je viens d'apprendre par quelques savants auteurs, dérive du celtique et doit signifier *petite rivière;* pour ma part la conscience m'oblige de dire que je n'y ai vu tout bonnement qu'un dérivé du vieux mot wallon *berwer* ou *berweter*, usité encore dans quelques parties de la province, pour *verser, tomber de côté*. Ce cours d'eau, le plus large et le plus important de la contrée, n'a pu raisonnablement être appelé *petit*, et il me paraît plus vraisemblable qu'on lui aura trouvé un nom qui rappelle ses fréquents débordements.

Mais qu'à cela ne tienne. Ses bords aux environs du Val-Dieu sont des plus pittoresques, et ses eaux, peuplées d'ombres et de truites, sont retenues ça et là par des blocs de rocher qui la font gazouiller sous des flo-

[1] La première partie de ce travail a paru dans le VIe volume de la 2e série de la *Revue trimestrielle* (juillet 1865).

Digitized by Google

cons d'écume. Une foule de petits ruisseaux y affluent, filets d'eau dont les sources se rencontrent le long des sentiers qui conduisent du Val-Dieu à Charneux.

Comme j'avais lu dans les Recherches de Thomassin sur le département de l'Ourthe, que ces sources sont réputées minérales, et comme plusieurs personnes m'avaient parlé de leurs propriétés thérapeutiques, je me plus, en traversant cette retraite champêtre, à faire surgir, au gré de mon imagination, des chalets étagés aux flancs de la colline, des maisons de bains, des hôtels, puis à peupler tout cela de voyageurs arrivant des quatre coins du monde. Je rêvai une rivale de Spa, non moins romantique, non moins attrayante. Et, ma foi ! dans ce siècle où l'on a fait de la réclame un art, il ne faudrait qu'un chimiste ou un médecin quelque peu renommé, qui s'avisât d'analyser ces eaux, de reconnaître en elles des vertus spéciales, pour y faire accourir des milliers d'hypocondriaques. D'ailleurs, la villégiature y aurait son charme; les sites sont beaux, l'air est salubre, les prés sont verts : que peut-on demander de plus?

Il est vrai que ce beau monde ferait fuir la population des fées et des farfadets qui, bien avisés, ont choisi de temps immémorial ces délicieuses solitudes pour leur domaine.

Voyez cette vaste pelouse où apparaissent de tous côtés des cercles mystérieux de verdure épaisse et sombre. Ces cercles, ce sont des « ronds; » ils ont été tracés par le pied des fées, lorsque aux jours du sabbat elles dansent leurs rondes nocturnes. Et comme chaque année ces ronds s'agrandissent, il faut bien admettre que chaque année les fées recrutent de nouveaux danseurs.

Shakespeare, qui savait bien cela, nous le dit dans *la Tempête*. « Les fées laissent comme trace des rondes qu'elles dansent au clair de lune, des cercles d'herbe amère où les brebis n'osent mordre et où poussent des champignons nocturnes. »

Digitized by Google

Shakespeare avait remarqué les champignons. La science moderne les a renseignés aussi, et voilà que, par malheur, elle y a précisément trouvé l'explication des fameux cercles si chers à la superstition populaire. C'est qu'en effet, un groupe de champignons a primitivement occupé le centre de chacun de ces cercles, et comme le champignon épuise très fortement le sol, il est arrivé que les seules graines qui aient pu s'en reproduire se trouvent en dehors du point primitif de la végétation. De cette manière il s'est formé un espace circulaire stérile, et le cercle des champignons s'est agrandi à mesure que s'appauvrissait le sol. Mais, comme ces cryptogames contiennent une grande quantité d'hydrogène, de phosphates, et ont par conséquent la propriété de fertiliser de leurs débris la place même qu'ils ont rendue stérile, on ne tarde pas à y voir l'herbe pousser avec plus d'abondance qu'ailleurs, plus longue et d'un vert plus foncé.

Voilà tout simplement comment de nos jours se forment les « ronds. »

En quittant enfin ces prairies et en suivant les sentiers qui vont vers Charneux, le voyageur attardé se trouve étrangement surpris, au détour d'un ravin, de rencontrer dans cette solitude un lieu tout éclairé au gaz, où se montrent d'un côté une petite villa entourée de jardins et de l'autre de nombreux bâtiments où gronde un bruit incessant de machines et de métiers. C'est la filature de laine de M. Xhibitte, une des belles manufactures du pays et dirigée par un chef aussi intelligent qu'habile. Bâtie en 1814, trois générations de la même famille lui ont consacré leurs constants travaux, et, si l'on regarde les grands industriels comme les barons féodaux de notre époque, m'est avis qu'une pareille généalogie vaut une longue kyrielle d'aïeux fainéants.

Tout à côté est le village de Charneux, le plus joli village que j'aie rencontré dans mes courses, douce retraite pour celui qui aimerait à s'isoler du monde. Là

Digitized by Google

s'éveillent de bonnes pensées, et l'on sent que toutes celles dont l'amertume trouble le cœur, se détacheraient une à une. Oh! cette nature est splendide. Il faut voir, du haut de la colline qui sépare cet endroit de celui de Rosmel, le panorama de sept ou huit villages s'élevant en gradins sur un immense versant que le soleil dore de ses rayons, tandis que autour de soi tout est calme et d'un charme pénétrant.

Si je pouvais tout décrire, tout raconter, ce village à lui seul aurait son histoire aussi longue que l'histoire de tout un pays. J'irais interroger ce vieil orme, l'arbre *dell'fiess* [1], qui là-bas de sa hauteur domine le pays, ce témoin de tant de siècles, qui, sous les archiducs d'Autriche, recevait les signaux pour corrrespondre avec Bruxelles; et, plus loin, le chêne de Renoupré, seul reste du bois qui couvrait tout le pays. Ici la rue des Juifs, ce ghetto de village, et le bien des *joupsines* ou égyptiennes me fourniraient sûrement de curieux détails. On y verrait que, dans le temps, les bons abbés du Val-Dieu proclamaient en public que tuer un juif pour la cause de l'Église était un assassinat agréable à Dieu; que chasser ignominieusement un étranger, qu'on traitait de bohémien, lequel s'était enrichi là par son travail et par son économie, le dépouiller de ses biens pour les offrir aux représentants de l'Église, était un acte méritoire qui devait recevoir sa récompense. D'autres petits faits auraient aussi le droit d'être racontés : on pourrait chercher pourquoi le père Fabien, dégoûté de la vie monastique, vivait en ermite dans une petite maison du Thier de la Hougne, y attirant une foule de pénitents; de l'appellation de *Cour* donnée à différents lieux, on pourrait conclure à leur ancienneté, surtout pour ce qui est de la Xhoque, où un bâtiment porte encore ces mots : DIEU EN AYDE (1011).

[1] Dell' fiess signifie de *la hauteur* et non pas de la fête, comme je l'ai vu rapporter ailleurs.

Digitized by Google

Je raconterais encore toutes ces choses et bien d'autres qui m'ont intéressé bien vivement lors des recherches que j'ai faites en parcourant les lieux mêmes, mais je désespérerais de faire partager à cet égard ou mon enthousiasme ou ma sensibilité. Je m'incline devant une indifférence que je n'aurais point le talent de combattre et de vaincre. Je me bornerai à citer deux vieux monuments du village de Charneux : l'église, dont le clocher date de 1106, selon une inscription qui se trouvait sur l'ancienne cloche : MARIA VOCOR, et qui fut rebâtie en 1303; et le château féodal de Charneux, dont les fiers chevaliers ont été souvent cités dans les guerres du moyen âge. Ce château, détruit en 1498 par les troupes de Robert de la Marck, en lutte avec le duc de Juliers, fut reconstruit en 1500, ainsi que l'indique une inscription dans l'intérieur du bâtiment. Cependant les ponts-levis n'existent plus, les étangs qui l'entouraient sont desséchés, les meurtrières ne laissent plus voir que des bouchons de paille, et le farouche chevalier qui l'habitait a fait place à un simple fermier en sabots, qui se contente d'entasser dans le noble castel le plus qu'il peut des petits fromages du pays.

O vaillants preux! vos manoirs transformés en fromageries!

A propos de la commune de Charneux, j'ai sous la main un petit livret intitulé : *Antiquités des curés de Charneux*, où se trouvent quelques notes et diverses bizarreries qui méritent d'être rapportées. Il y est dit entre autres :

« En cette année-là (1626), comme les honoraires des curés, quand ils chantaient des messes de service, consistaient en chandelles que l'on plaçait autour du cercueil (deux à l'église et deux au curé), un nommé Léonard Halleux voulut s'y refuser, alléguant que c'était une exaction contre les statuts; on plaida et il fut contraint.

— Le 1er juillet 1646, la communauté du ban de Char-

Digitized by Google

neux ayant été assemblée pour nommer marguillier maître d'Anthin, chapelain dudit lieu, il fut demandé qu'on accordât, tant au curé qu'au marguillier, une somme en deniers au lieu de pains de Pâques et de Noël qu'ils levaient annuellement sur chaque maison du ban. Il leur fut accordé 75 florins de Brabant, monnaie coursable, le tout sans préjudice du droit de l'un et l'autre jusqu'à révocation; et c'est ainsi que changea la coutume qui accordait au pasteur 2 pains de 5 livres par an, l'un à Pâques, l'autre à Noël.

— C'est vers la même époque que la secte de Calvin vint arborer son étendard dans nos villages par le moyen de ses ministres qui se mirent en possession des églises de Herve, Charneux, Thimister, d'où l'on chassa les prêtres. Le révérend père Mathias Hauzeur fut chargé par le nonce Louis Caraffe d'entrer en conférence avec eux et se rendit à Limbourg où les discussions commencèrent en présence de M. Treutz, gouverneur, et d'un grand nombre de personnes des deux religions, venues de Liége, d'Aix et de Maestricht. Au bout de quatre jours Hauzeur triompha de Hotton et de Dubois, plusieurs partisans de ceux-ci abjurèrent leurs erreurs, et lorsqu'on apprit le soir du quatrième jour leur défaite, on fit dans les environs de Verviers des feux de joie pendant toute la nuit.

— Il est rapporté qu'au seizième siècle ce pays renfermait beaucoup de vignobles et que vers 1572 le curé Kimps fit replanter le sien qui s'étendait sur une grande partie de la colline que surmonte l'arbre *dell' fiess*, et qu'à cette époque le vin se vendait 3 1/2 aidans [1] le pot.

— En 1649, la cherté des vivres fut tellement grande qu'on abolit la coutume d'envoyer le vin à ceux qui avaient assisté aux obsèques, par la raison que la plupart ne pouvaient le payer.

[1] On appelait ainsi le liard français de trois deniers qui aurait à peu près la valeur de 2 centimes de notre monnaie.

Digitized by Google

— En 1654, les Lorrains, ayant à leur tête le chevalier de Créqui, vinrent au pays et le désolèrent. Les habitants de Charneux s'opposèrent à leur entrée dans la commune, mais ils durent céder et il y eut dans ce choc sept paysans tués. Plusieurs moururent peu après de la peur qu'ils avaient eue.

— En 1719, le comte Philippe d'Aspremont prit possession de la seigneurie des Hauts-Bans de Herve, en allant mettre la main sur les cloches de Herve, Charneux, Thimister et Chaîneux.

— Manière, vers 1700, de payer les employés à la grande procession et de quelques particularités qui ne sont plus usitées :

Payé	pour des cordes pour ceux qui se donnent la discipline.	13	sous
«	Pour six hommes habillés en costumes de juifs	36	»
«	Pour un Judas	6	»
«	Pour saint Sébastien et saint Roch. .	30	»
«	Pour trois tambourineurs.	60	»
«	Pour les joueurs de violon et basse .	15	fl.
«	Pour les aides du roi	10	»
«	Pour les cavaliers portant les étendards, etc., etc.	4	»

Je ne veux pas m'étendre davantage sur ces piquantes citations; je tiens seulement à y constater qu'en l'année 1719 fut bâtie la chapelle à Monty par les bienfaits de M. de Lonneux, bourgmestre des Hauts-Bans de Herve, et de M. Circonval, notaire. On l'a surnommée *Mizoitt* [1], parce qu'elle fut bâtie à côté d'un jardin où s'élevait une sorte de maisonnette cave habitée par deux vieilles filles, invisibles et souvent exposées aux insultes, que l'on nommait les vieilles Mizoitts.

[1] *Mizoitt* signifie en wallon *petite souris*.

Digitized by Google

Cette chapelle est dédiée à sainte Apolline; elle est assez fréquentée par les gens de la contrée qui viennent y demander un remède ou plutôt un soulagement au mal de dents. Le patient ne doit que répéter à haute voix : « Sainte Apolline étant assise sur la pierre de « marbre, Notre-Seigneur passant par là, lui dit : « Apolline, que fais-tu là? — Je suis ici pour mon « chef, pour mon sang et pour mon mal de dents. — « Apolline retourne-toi : si c'est une goutte de sang, « elle tombera, si c'est un ver, il mourra. » Cela dit, il n'y a plus qu'à attendre que le mal disparaisse.

Quittons enfin Charneux et gagnons la hauteur vers l'ouest; suivons la lisière d'un petit bois, nous arriverons à un éclaircie d'où nous pourrons contempler une magnifique vallée, et en nous penchant sur cette espèce de balcon, au faîte de la montagne, nous verrons tout en bas les deux tours de l'antique château de Bolland.

La seigneurie de Bolland avait été créée terre franche du comté de Daelhem et était régie par des coutumes particulières. En 1275, le duc de Brabant, qui ne négligeait rien pour s'attirer à lui la noblesse du pays, s'assura un allié important en Wernier de Bolland, sénéchal de l'empire. Butkens rapporte que ce seigneur, par lettre datée du jour de Notre-Dame 1275, reconnut avoir transporté ès mains du duc tout l'alleud appartenant à son château de Neif-Wilre (Neuville), plus ses biens et sa cour de Spaenbroeke, qu'il avait reçus en hommage pour lui et ses successeurs.

Les sires de Bolland ont pris une part active dans l'histoire du Limbourg, et les chroniques nous racontent leurs principaux faits d'armes. En 1369, une guerre privée éclata entre les familles d'Arnold de Bolland et de Jean sire de Wittem; quelques années plus tard, le seigneur de Bolland ayant arrêté sur les terres du pays de Liége des marchands français, sans motif et sans raison, le roi, par représailles, fit arrêter en France plusieurs marchands liégeois et dinantais. Ceux-ci se

Digitized by Google

plaignirent à Jean de Bavière, le fameux évêque qui fut surnommé Jean Sans-Pitié. Mais le jeune évêque, alors tout préoccupé de ses plaisirs, ne se mit pas en peine de pareilles réclamations. Les Dinantais en furent réduits à demander au sire de Bolland lui-même de vouloir relâcher les prisonniers, et sur son refus ils allèrent démolir de fond en comble la forteresse du Château-Thierry-sur-Meuse, qui lui appartenait et qui renfermait les prisonniers français.

Quoique le droit public du Lothier ne permît pas comme ailleurs aux feudataires subalternes de se faire la guerre, il n'en était pas de même dans la contrée située entre la Meuse et le Rhin. Tous ces manoirs renfermaient de petits tyranneaux pour lesquels homicides, incendies, brigandages étaient belles équipées et hauts faits d'armes. Les sires de Bolland eurent aussi de ces héroïques chevauchées et celle que Henri de Bolland, sire de Rolley, avec Gérard, comte d'Argenteau et Wauthier Hanesse, sire de Presly, firent en 1400 dans le Brabant wallon, pour vider quelques querelles particulières, est digne en tout point de ces temps détestables.

Cependant elle était riche et noble cette famille de Bolland ; elle descendait, dit Hemricourt, de la maison de Juliers, était alliée aux seigneurs de Gesve, de Goene, de Richelette, portait d'azur à une croix d'or, l'écu semé de croisettes recroisetées de même, et criait : Houffalise ! Tout cela a disparu de ce monde, et ce qui en reste dans la mémoire des hommes fait honnir son vieux blason recroiseté !

Vous voyez là-bas, au flanc de la colline, cette vieille masure ; ce fut un jardin de cloître. Il n'en pouvait être autrement : à côté du repaire du noble brigand, le moine avait droit de gîte et était le bienvenu, car le châtelain avait besoin de prières et d'absolutions indulgentes.

La terre de Bolland, qui avait passé par alliance à la

Digitized by Google

famille de Lannoy, a formé de nos jours l'objet d'une des prétentions de la famille Tornaco. On connaît ce procès célèbre qui dura quelque vingt ans. J'y arrivai précisément à l'époque où un arrêt longuement motivé venait de donner gain de cause à la dernière de ces familles. Le château, encore sans maîtres, était gardé par un paysan de la localité.

Je pus visiter à mon aise et en détail tout le château; d'immenses salles étaient encore en partie meublées, un cabinet renfermait une quantité de livres qui, à voir du moins leurs vieilles reliures, me semblaient avoir du prix, et dans un réduit très humide je vis entassés bon nombre de tableaux, dont deux étaient faits de main de maître; un portrait de femme et une toile représentant des fleurs et des fruits.

Le château de Bolland pourrait encore se transformer en demeure princière, car il est vaste, bien construit, avec deux ailes de bâtiments et une façade flanquée de deux tourelles, le tout entouré d'un étang alimenté par des ruisseaux; puis d'un autre côté les bâtiments de la ferme qui en dépend et de l'autre de grands jardins qui ont accès en face de l'église de l'endroit, bâtie par le comte de Lannoy en 1714. Dans le cimetière j'ai vu une magnifique pierre sépulcrale de deux membres de la famille de Berloz, représentant, couchés de leur long, un chevalier tout équipé et à côté de lui sa femme en costume de châtelaine; deux levrettes sont à leurs pieds et reposent sur leurs quartiers. La sculpture est remarquable; l'inscription commence à s'effacer, mais j'ai pu cependant y déchiffrer: J. DE BERLOZ, 8 JANVIER 1534. C'est vraiment dommage que cette pierre, posée ainsi à plat, soit destinée à disparaître bientôt, mais espérons que les nouveaux possesseurs du château la feront relever et placer à l'abri de tout accident.

L'orgue que l'on voit dans cette église a été amené de Clervaux en 1743, et les stations proviennent de l'an-

Digitized by Google

cien couvent des récollets, qui fut supprimé sous le gouvernement français. D'épaisses murailles entourent encore les jardins des bons pères, une partie du corps de logis est devenue une métairie, l'église est changée en fenil, et il n'y a pas si longtemps, me disait le fermier, que l'on est venu faire la translation de plusieurs cercueils qui se trouvaient dans le caveau de l'église. Qui sait s'ils ne renfermaient pas les restes du père Deschamps et du père Marie, car tout humble que ce couvent paraît, il fut l'asile de deux anciennes célébrités.

Barthélemi Deschamps, gardien du couvent de Bolland, a laissé une relation d'un voyage qu'il fit en 1666 de Liége à Jérusalem. Il parcourut beaucoup de localités de l'Égypte et de la terre sainte, rendit un compte exact de Rosette, du Grand-Caire, des puits de Joseph, de la colonne de Pompée, des pyramides, des momies, de Damiette, de Saint-Jean d'Acre, de Nazareth, de Sidon, de Jérusalem, et fit une longue description de la célèbre église du Saint-Sépulcre. Son ouvrage est, en outre, une peinture des mœurs des Arabes, des Turcs et des chrétiens renégats.

Son confrère Valentin Marie vivait vers la même époque et a publié un ouvrage en trois volumes ayant pour titre : *Traicté des conformités du disciple avec son maitre, c'est à dire de saint François avec Jésus-Christ, en tous les mystères de sa naissance, vie, passion, mort, etc. Le tout recueilly, aïancé par P. Valentin Marie.* Le 1er volume est dédié à madame Anne de Barbieux, veuve de Guillaume de Caldenbourg, haut drossard du Duché de Limbourg, comme à la principale nourricière de son couvent de Bolland, dont il prend la qualité de vicaire. Dans l'avant-propos, il prévient qu'il cherche à se borner à conférer et marier les faits mémorables de son grand patriarche avec les hauts faits de N.-S. J.-C. et il déclare que son intention n'est pas d'exalter ce saint au dessus « de son estre, ny encore moins de

Digitized by Google

« mettre le disciple en parallèle avec son seigneur. Je « confesse, dit-il, et je confesserai toujours que saint « François est saint François et rien plus haut, c'est à « dire le petit sot de J.-C., le pauvret du Seigneur, in- « digne de lui deslier la courroye de ses souliers. » L'ouvrage n'est curieux du reste que par les singularités dont il fourmille.

Noble-Haye, dépendance de Bolland, est très renommée par sa chapelle de Notre-Dame des Vertus, où l'on vient de partout en pèlerinage. L'an 1600, dit la légende, des compagnies françaises, étant au bivouac près du bois de Noble-Haye (c'était pendant la guerre entre l'archiduc Albert et les Hollandais), virent tout à coup du côté de la forêt une clarté extraordinaire. Croyant que l'ennemi venait les surprendre, ils coururent aux armes, mais le feu s'étant éteint, quelques soldats s'avancèrent jusqu'à l'endroit où ils avaient aperçu cette clarté et n'y trouvèrent qu'une petite figure de Vierge, appendue au tronc d'un chêne. Le bruit d'un miracle se répandit bientôt; la foule accourut, le curé de Bolland s'y rendit processionnellement et fit transporter très dévotement la petite madone dans l'église du village. Mais, réflexion faite, comme des doutes très sérieux se produisaient sur cet événement, il la fit replacer secrètement, la nuit, à l'endroit où il l'avait prise. Ce fut alors que le miracle parut évident à tous; les fidèles se cotisèrent et l'on érigea une chapelle qui a existé jusqu'à la fin du dix-huitième siècle et qui depuis a été remplacée par une petite église.

J'ai remarqué à Bolland différentes pierres tumulaires portant les noms de Bolland, parmi lesquelles il y en avait une avec une inscription illisible surmontée d'un calice, ce qui me fit penser à Henri de Bolland, le moine bénédictin qu'on dit originaire de cette localité. Ce qu'il y a de certain, c'est que l'endroit a donné le jour à deux écrivains du même nom : Pierre Bollandus, qui s'adonna entièrement à la poésie latine à la fin

Digitized by Google

du quinzième siècle, et Sébastien Bollandus qui publia vers 1640 : 1° Une description de la terre sainte, où il se perd dans des recherches pour découvrir les lieux qu'ont habités les anciens patriarches, et 2° un recueil des sermons de frère Pierre aux Bœufs, cordelier, qui le premier prêcha en présence de Charles VI, en 1406.

Il n'en est pas de même de leur homonyme, le célèbre Jean Bollandus, celui qui a donné son nom aux bollandistes continuateurs des *Acta sanctorum*, lequel, d'après quelques écrivains, est né à Bolland et d'après d'autres à Tirlemont. Cependant la famille de Bollandus était originaire de Bolland, mais elle habitait depuis plus de trente ans la commune voisine de Julémont, quand le célèbre hagiographe y est né, le 13 août 1596, dans la maison située au coin de la chaussée et d'une voie qu'on appelle Thier-Nagant. Cette habitation appartient actuellement à M. Delhez, qui l'a acquise de la famille de Saive, descendante de celle du jésuite; je savais qu'elle avait été rebâtie et restaurée depuis, et pourtant je ne pus la regarder sans une certaine émotion; cette bicoque, dans laquelle j'entendais la navette d'un tisserand courir avec bruit sur le métier, avait pour moi le plus vif intérêt.

Recuillir tous les monuments propres à constater la vie de ces personnages auxquels on a donné le titre de saints, c'est à dire esquisser l'histoire ténébreuse des premiers siècles, était une entreprise vraiment hardie. C'est à Malines, en 1626, que Bollandus commença ses premiers travaux, curieux par leurs dissertations, leurs pièces originales, leurs diplômes, leurs recueils d'antiquité, d'histoire, de philologie, où l'histoire véritable se dégage du milieu même d'un fatras de légendes absurdes. Bollandus avait entassé, dans une petite chambre, des milliers de volumes, des pièces envoyées des diverses parties du monde, et il travaillait sans relâche. On rapporte qu'il ne s'absenta qu'une fois pour faire un voyage aux eaux de Spa, afin d'y chercher de

Digitized by Google

nouvelles forces pour continuer l'œuvre qu'il venait d'entreprendre, et c'est alors qu'il vint visiter sa famille à Julémont et à Bolland. C'est à lui aussi qu'on doit les nombreuses publications, en latin, en espagnol, en italien, qui ont été faites au milieu du dix-septième siècle par Moretus et dont la correction lui avait été confiée; quoique agé de 70 ans, il travaillait encore avec toute la ferveur des premiers jours, et mourut le 12 septembre 1665, à la suite d'une attaque d'apoplexie.

Son œuvre, interrompue lors de la suppression des jésuites, fut reprise en 1779 par ordre de Marie-Thérèse; arrêtée encore sous Joseph II, elle fut continuée en 1789, par les soins de l'abbé de Tongerloo, où s'imprima le 53e volume; de nouveau suspendue pendant la tourmente de 1794, elle s'achève aujourd'hui sous le patronage du gouvernement belge. Seulement ce n'est plus tout à fait la même chose, et, d'ailleurs, depuis deux siècles, la science a marché, l'esprit humain a marché, à ce qu'on dit du moins, et je le crois aussi.

FLORIMOND DAXHELET.

Digitized by Google

POÉSIES

TRADUITES EN LANGUE VULGAIRE

A Madame Jⁿᵉ D.

LE BONHOMME PAQUOT

I

Descendons le coteau boisé, par les rudes sentiers, par les lits de torrents que le soleil d'août a remplis de poussière; traversons la marécageuse prairie où croissent les joncs, où l'herbe est brûlée et dure comme l'épine. Avançons encore par ce chemin creux, entre deux haies; les blancs liserons brillent dans l'ombre lumineuse; du fond des buissons les oiseaux s'envolent, effarouchés, en jetant de petits cris de détresse. Dans les blés mûrs scintillent les bluets et les coquelicots. Nous marchons à pas comptés, et l'un derrière l'autre. L'enfant tantôt nous devance et tantôt s'attarde à cueillir des fleurs. Nous longeons le verger où paissent les vaches, nous longeons la clôture du jardin potager; et nous voici devant la porte de la ferme d'un honnête vieillard, le bonhomme Pâquot.

Digitized by Google

II

Au premier regard, nous sommes séduits. La façade est propre et riante, et de soleil tout inondée. De grands rosiers en fleurs, aux côtés de l'entrée, s'élancent jusqu'au toit comme pour l'envahir. Le fumier ne s'épanche pas en un ruisseau fangeux, ni dans la cour intérieure, ni sur le chemin communal. Ordre et propreté partout. Les parterres de légumes, alignés au cordeau, attirent les yeux et provoquent des louanges. Déjà le bonhomme Pâquot est sur le seuil de sa maison; il tient d'une main son bonnet de coton et son rateau de l'autre; il sort du potager, son verdoyant domaine. Puis voici madame Pâquot, qui vient en souriant nous souhaiter la bienvenue. Elle commence à se courber un peu; les longs travaux ne sont plus faits pour elle. Mais ses yeux doux sont toujours pleins de vie; elle est encore reine dans son ménage, et les voisins peuvent la voir sur pied du matin jusqu'au soir.

III

« Bonjour, monsieur et madame Pâquot.

— Bonjour, mesdames et messieurs; couvrez-vous donc, le soleil est méchant.

« Vous n'avez pas amené les enfants? J'espère qu'ils se portent bien. Ah! la bonne mine que vous avez! Et cette chère petite, que je ne connais pas, comme elle est rose et forte, donc! Entrez et venez vous asseoir; vous devez être fatigués. »

Nous entrons. Il fait frais dans cet intérieur; les deux pièces sont pavées de dalles bleues irrégulières; les chaises et les bancs sont en bois de bouleau. Nous causons tous ensemble, en riant, les uns assis et les

Digitized by Google

autres debout. Mais quelqu'un déclare qu'il a soif de lait pur, ce lait épais et jaune « qui n'est pas baptisé et n'en est que meilleur. » A cette boutade antireligieuse, les deux bons vieillards sourient discrètement. « Nous buvons à votre santé, honnête madame Pâquot; et nous désirons que ce lait doré vous fasse de longs jours pleins de sérénité. »

IV

Allons visiter les étables; les vaches viennent d'y rentrer. Elles sont trois, tout aussi nettes que de coquettes jeunes filles; plus un veau blanc et roux, qui va et vient, en liberté. Les heureux animaux! Leur logis est si soigneusement tenu, qu'on y resterait avec eux. Pour amuser la curieuse enfant, la fermière trait une de ses vaches, tandis que le fermier parle d'améliorer le vieux palais de ses bêtes à cornes. Ah! vraiment, n'est-il pas parfait? Cette ferme peut donc encore être plus saine?

« Du plafond de l'étable, dit M. Pâquot, tombe de la poussière; et les vaches en sont incommodées. Quand on soigne les animaux, ils produisent bien davantage. »

O la belle sollicitude, ô l'admirable prévoyance qui cherche le bien-être pour ces animaux qui ne pensent pas! Si les gouvernements agissaient de la sorte, tout irait beaucoup mieux dans ce monde en désordre. Mais les hommes sont moins que des bêtes à cornes; on les laisse croupir, on les laisse pourrir dans la fange de l'ignorance. Et cependant quand on voudra les délivrer de leur immonde servitude, ils en seront meilleurs et vaudront d'autant plus. Oui, bonhomme Pâquot, votre naïve politique est cent fois plus intelligente que celle de nos petits gouvernants qualifiés de législateurs et d'hommes d'État; quand il s'agira de bon sens, vous en aurez à leur revendre.

Digitized by Google

V

Nous traversons le potager. Que de légumes, ô ménagères! Et pas une mauvaise herbe! Le parasite est partout arraché; un impitoyable mépris frappe ce qui ne produit point. Quel ordre, que de santé réjouissante, quel bon gouvernement que celui de M. Pâquot!

« Le beau jardin, monsieur Pâquot! Et tout cela, c'est votre ouvrage? Votre grand âge ne vous empêche pas de forcer la terre à produire?

— Ah! dit-il, j'y suffis bien, mais le bon temps ne m'aide pas toujours : tantôt la sécheresse flétrit mes plantations, et tantôt les grandes pluies les déracinent. En fin de compte, cependant, j'aurais grandement tort de me plaindre; Dieu s'est toujours montré très bon pour moi.

— Qui de vous deux, monsieur Pâquot, est le meilleur en ce cas-ci? Dieu, c'est la sécheresse et la pluie; vous êtes l'ordre et le travail intelligent. Considérez que vous vous faites vieux, et que Dieu pourrait vous rendre la tâche plus facile.

— Il pourrait aussi, dit le brave fermier, me la rendre plus ingrate.

— Oh! oui, sans doute, mais il en serait d'autant plus injuste. Si j'en crois la théologie et les sermons de nos ministres, Dieu a le droit de malmener la créature, et de faire le mal pour nous mettre à l'épreuve. Et pourquoi? puisqu'il sait d'avance le mal ou le bien que nous devons faire. Mais passons; la philosophie ne s'harmonise pas avec les gaîtés champêtres. Votre travail est beau, monsieur Pâquot; j'espère que les éléments ne viendront pas ruiner d'aussi belles espérances. Une pluie douce et persistante fera fleurir vos derniers petits pois; et vos laitues vont s'arrondir; et vos fèves de marais embaumeront l'air.

Digitized by Google

— Je ferai pour cela ce qu'il faudra, monsieur.

— C'est là, monsieur Pâquot, la vraie religion : user de soi selon ses forces et son intelligence.

— Et craindre Dieu, monsieur...

— Pourquoi le craindre? Il est si bon!

— Oui, il fait tout pour un mieux.

— Réfléchissons : « Aux petits des oiseaux il donne la pâture, » mais l'oiseau mange les insectes et l'homme mange les oiseaux; mais le riche abuse de tout, tandis que le pauvre, fait pauvre par Dieu dès la naissance, à peine vit de son travail. Est-ce donc là de la justice? La vie et la liberté des uns devront-elles toujours être la pâture des autres?

— Oh! monsieur.....

— Oublions cela, bon fermier, et couchons-nous à l'ombre de ces pommiers tortus. Que l'air est pur et le ciel bleu ! »

VI

L'herbe est épaisse et haute; elle fléchit et frissonne sous le vent qui la caresse. Sur les marguerites et sur les boutons d'or, des abeilles nombreuses bourdonnent. Le pinson, la mésange font la chasse aux chenilles; le moineau jure sur les toits, ivre d'amour, ivre de guerre. Dans les bois, là-haut, guette le coucou, en jetant à l'air ses deux notes mélancoliques. Le ciel profond éblouit les yeux, et de la terre la chaleur reflue en vagues limpides qui font vibrer l'atmosphère. Reposons-nous comme des ruminants sur ce frais tapis d'herbes et de fleurs; jouissons de la vie et humons avec volupté les sauvages senteurs de la nature.

VII

Le jardin s'étend derrière la ferme; plus loin est le verger; plus loin encore sont les champs d'avoine et

Digitized by Google

de blé; le tout monte en pente facile, et du sommet de la colline le vaste horizon s'élargit encore. Là-bas les montagnes vertes au dos arrondi se succèdent, s'abaissant, se relevant, se croisant et laissant entre elles des gorges sinueuses où l'eau des sources et l'eau des pluies trouvent des lits tout préparés. L'air imprégné de vapeur bleuit les lointains, adoucit des contours, forme çà et là de grandes masses radieuses. Quelle paix attendrissante! Que le monde est beau, vu d'ici! Tous les bruits sont harmonieux; le regard se repose charmé sur ce doux paysage. O bon monsieur Pâquot, que vous seriez heureux si vous aviez conscience de vos sensations et si vous étiez parvenu à en faire des sentiments. Votre milieu vous donne le bien-être; et vous ne voyez rien de plus en ces beautés de la nature, que ce que voit l'enfant aux impressions fugitives. Votre esprit, tenu dans l'ombre, à peine, hélas! connaît l'apparence des choses.

VIII

M. Pâquot nous dit ses observations sur les abeilles industrieuses; les ruches, abritées du nord et de l'ouest, sont sous un petit toit de chaume; les travailleuses entrent et sortent par milliers, et donnent aux hommes l'exemple d'une activité merveilleuse.

Le vieillard dit aussi ses travaux du passé, et quelle obstination de quarante années il lui a fallu pour parvenir, en ses derniers jours, à cette aisance relative qui ne se maintient que par le travail. Il dit quelle aide puissante sa bonne femme lui a donnée; il rappelle les mauvais jours : les enfants malades, les maigres récoltes, le toit de la ferme incendié. Puis, d'une voix moins assurée, il termine ses confidences en racontant la mort de son fils aîné, tué à l'âge de six ans par un bœuf furieux. Quelqu'un de nous le distrait par des questions qui l'entraînent bien loin de ce sujet intime;

Digitized by Google

et la causerie dégénère en réflexions et menus-propos sans intérêt.

Mais pendant que le fermier parle, les dames se sont levées, et bientôt comme des enfants échappés du sombre collége, jouent, courent, se poursuivent en jetant des cris de martinets effarés. Les « messieurs » eux-mêmes n'accordent plus au vieillard qu'une attention distraite; ils se sentent redevenir enfants et joueraient volontiers à cheval fondu. Tandis que l'air pur gonfle les poumons, renouvelle le sang et le fortifie, les idées riantes emplissent l'intelligence. Chère nature méconnue, chère réalité méprisée des viveurs, décriée par les poètes malades, bois et champs, fleurs, verdure, terre prête pour l'agriculteur, ruisseaux vagabonds sous l'atmosphère bleue, que vous êtes réconfortants! Ce n'est qu'en vous aimant que le cœur se retrempe, ce n'est qu'en vous aimant qu'il a compassion des plaisirs insensés du monde, des âcres satisfactions de la vanité et des inutiles exploits qui mènent à la gloire.

IX

Voici l'hospitalière madame Pâquot, qui vient nous inviter à faire honneur à sa table rustique. Une omelette fumante nous attend sur la nappe étincelante de blancheur. Le faible café, la petite bière, tout nous est servi avec bonne grâce, et les estomacs n'oseraient se plaindre. Toutefois le pain est bien dur et bien lourd!

« D'où vient donc, monsieur Pâquot, qu'avec de si beau blé vous n'ayez pas de meilleur pain?

— Ah! monsieur, vous savez : le paysan garde pour lui tout ce qu'il ne peut vendre.

— Vous faites donc des économies?

— J'ai ce bonheur-là, oui, monsieur. Il faut bien laisser à sa mort quelque héritage à ses enfants.

— Vous aurez pendant toute une longue vie travaillé sans relâche et rudement, afin que vos enfants jouis-

Digitized by Google

sent mieux que vous de l'existence. J'espère cependant qu'ils ne seront pas riches au point de pouvoir se croiser les bras.

— Oh! non, monsieur; mais je le voudrais.

— Monsieur Pâquot, ce vœu n'est pas sage. Gagner à ses enfants une grande fortune, c'est en faire des paresseux; et l'homme oisif est naturellement corrompu. Laissez-les au contraire aux prises avec la nécessité, ils deviendront des citoyens utiles et se feront eux-mêmes une position. Le pain est bien meilleur qu'on gagne en travaillant. Mais aussi je voudrais que chacun vécût selon qu'il travaille, et que celui qui fait germer le grain mangeât mieux que celui qui passe sa vie honteusement à ne rien faire. Jouissez donc de votre labeur, la nature le veut et la raison l'exige, et vos propres désirs le veulent encore davantage. N'habituez pas vos enfants à l'idée d'être riches quand vous ne serez plus. Le bon pain, mangez-le, la bière saine, buvez-la, ô bon monsieur Pâquot. Vos enfants ne feront comme vous avez fait, et ne seront honnêtes et respectables comme vous, que si vous les forcez de travailler pour vivre. A qui trempe le sol de sa sueur, le bien-être n'est que simple justice. Vous avez noblement rempli votre existence, reposez-vous enfin, c'est votre droit.

— Monsieur, dit en souriant le vieillard, si mes enfants vous entendaient, vous ne seriez pas leur ami.

— Ce n'est pas pour se faire des amis qu'il faut dire la vérité; je pense que le rôle de la raison est de ramener toujours l'esprit de l'homme à contempler les images riantes, à flétrir tout ce qui est stérile, à s'éprendre jusqu'à l'enthousiasme de la sincérité pour la sincérité même, à séparer sans se lasser jamais la vérité de l'erreur et les réalités des suppositions.

— Mais j'ai toujours vécu de pain noir, de lard, de café, de pommes de terre : un changement serait contraire à ma santé.

Digitized by Google

— A ce raisonnement je n'ai rien à répondre; soyez heureux comme vous l'entendez : cette liberté-là, chez vous, ne nuira jamais à personne. »

X

Nous serrons la main aux deux vieillards et nous partons. Dans le ciel toujours clair le soleil est éblouissant. A pas lents nous quittons le vallon fertile où vivent ces bons patriarches ignorants. Un joli sentier tortueux, où quand il pleut l'eau roule des galets, traverse la bruyère; plus loin il serpente entre les genêts et les buissons de chêne; nous voici sur le sommet du plateau, d'où l'on découvre les montagnes de l'horizon, aux profils grandioses; bientôt le sentier descend, glissant et rapide. Nous sommes sur la grande route, sous les tilleuls touffus et odoriférants. Nous traversons la ville, pleine d'oisifs en habits de dimanche, qui font la roue en disant des sottises. Et nous rentrons chez nous, ravis d'avoir humé tant d'air, mais nous promettant bien de ne plus manger de ce pain noir, pareil à des tranches de schiste trempé d'humidité.

AMERTUME

Se résigner, oh! non. On ne pardonne pas à ce destin cruel qui fauche sans choisir; à l'aveugle bourreau qui, de sa main invisible, arrache les meilleurs à côté des mauvais, et qui, laissant toujours planer sur tous sa menace silencieuse, assombrit nos gaîtés et fane sur pied nos espérances. L'ordre des choses est ainsi fait qu'on le subit sans le comprendre. Lutter est impossible! On garde donc en soi les regrets, la colère,

Digitized by Google

la révolte désespérée; on aime sa misère, on aime sa douleur; on s'y plaît : c'est la vie de celui qui ne se résigne pas.

Se consoler, oh! non. Il est doux de sentir son esprit associé à ce meilleur de nous que le hasard emporte. Se consoler, c'est vivre en dehors du passé; c'est faire à l'existence présente un nouveau cadre. La consolation, c'est l'oubli poétisé par les âmes avides d'émotions nouvelles, qui ne savent pas trouver en leur for intérieur l'énergique soutien à l'heure où l'on faiblit. Le temps lui-même n'est point un consolateur : il voile les regrets, mais ne les éteint pas. Frappe donc, ô stupide hasard! puisque c'est là ton odieuse tâche. Au moins tu ne pourras effacer du souvenir l'image souriante à laquelle un culte est voué.

VISIONS

— Jeunes hommes, où donc allez-vous si vite? — Nous avons soif de gloire; nous voulons arriver au faîte des grandeurs humaines. Les menus plaisirs et les austères devoirs de l'existence sont misérables, et nous les fuyons avec empressement. Si la vie n'était qu'un tissu de peines vulgaires, de jouissances modestes et banales, nous la maudirions. Mais nous deviendrons les premiers entre tous et nous savourerons les louanges de ceux qui nous auront servi de marchepieds. Faites-nous place, foule imbécile, et apprêtez-vous à nous acclamer.

— Jeunes hommes, que chantez-vous donc si gaîment? — Le vrai plaisir, les amours libres, la vie de bohème, l'insouciance et le mépris du lendemain. A nous

Digitized by Google

les chevaux de prix et les femmes qu'on achète! Vivent les orgies élégantes où pétille avec le champagne l'esprit des castes privilégiées! A nous le duel, la fièvre du jeu, les passions illicites, les scandales et le suicide! Place! faites-nous place, pauvres diables engourdis qui brûlez un encens insipide aux pieds de la statue de l'honnêteté.

Jeunes hommes, que murmurez-vous ainsi tout bas en vous signant? — Des actions de grâces au Dieu puissant qui nous a mis en ce monde comme en un lieu plein d'épreuves et pour que nous nous rendions dignes d'une vie meilleure. Nous avons horreur de tout ce qui fait la joie d'autrui. L'amour est un crime, la paternité est un crime, tout bonheur terrestre est un crime. Respectez-nous, car nous sommes les interprètes de la parole du Dieu juste qui se venge pendant toute l'éternité. Place! faites-nous place; nous n'aspirons qu'à la mort et nous marchons au martyre.

— Jeunes hommes, où courez-vous, ainsi armés de fer et conduits par ces vieillards calmes et terribles, tout chamarrés d'or? — Nous allons exterminer nos semblables. Sans haine et de gaîté de cœur, nous allons nous jeter au milieu des combats; notre ivresse ira jusqu'à la furie; et quand vous nous reverrez, nous serons couverts de la gloire la plus éclatante. Les peuples en délire sèmeront des fleurs sous nos pas; et les vierges vêtues de blanc, les vieux magistrats chauves, les prêtres de tous les cultes et les enfants blonds et roses nous couronneront de lauriers. Place, place! laissez passer la force devant qui tout s'incline.

— Jeunes hommes, où donc allez-vous ainsi, le front brillant de sérénité? — Accomplir notre tâche, selon les lois de la nature et de la société. Le travail nous est cher et nous aimons qu'il soit difficile; il nous donne la

Digitized by Google

paix, la liberté, la dignité, l'aisance. Lorsque le soir arrive, fatigués et satisfaits, nous nous asseyons au foyer domestique, où règne la femme, où s'épanouit l'enfant. La vie est belle, malgré ses déceptions, malgré ses douleurs. Fraternisons, et jurons-nous de haïr le mensonge et l'injustice.

SENTIMENTS DE L'AGE MUR

La jeune fille que j'admire a de grands sourcils noirs, et des yeux longs et doux dont la prunelle est plus noire encore. Sa bouche est épanouie, et sur ses lèvres d'un rouge foncé son frais sourire est fait de grâces qu'elle ignore.

Elle est sérieuse comme la raison même, mais de loin en loin elle rit de tout cœur, comme une enfant heureuse et que rien ne tourmente. Ses regards profonds n'ont point l'éclat du diamant, mais bien plutôt la douceur du velours.

La santé brille dans sa pâleur dorée. La loyauté fait à son front une sorte d'auréole. C'est la Joconde si adorée dans son temps, qui resplendit au Louvre en un divin portrait.

Elle est née à Java, et à l'heure où elle vint au monde, j'étais un jeune homme. Aujourd'hui ma barbe est raide et blanchit. Je vis de souvenirs et de regrets; elle vit d'espérances.

Elle est pour moi d'une beauté splendide. D'autres peuvent la trouver étrange. Ses grands sourcils noirs qui se rejoignent me fascinent, et je ne sais en détacher

Digitized by Google

mes regards. Je voudrais toucher son épaisse chevelure enfermée dans une résille, et si j'osais, la baiser de mes lèvres frémissantes.

Je n'ose m'approcher; je la contemple et me sens soudain devenir jeune. Je refais mélancoliquement les rêves fous de la vingtième année. Doux tourment, poignant plaisir! Ah! qu'il serait plus sage à moi de n'admirer que les bois et les champs!

J'ai l'âge où il est interdit d'aimer encore, où le seul maître, à la fois doux et rude, est le travail. Non, non, ce n'est plus là de l'amour; c'est la grande ardeur, l'enthousiasme pour ce qui est beau et bon, et que l'homme conserve jusqu'à ce qu'il expire. Non, non, je n'ai pas l'âme troublée; ne crains rien, vieux fou! Et toi, reviens, sérénité!

LIBERTÉ.

Je ne veux pas subir tes lois, ô destinée, sans avoir essayé de lutter contre toi. Je ne suis pas de ceux qui disent : « C'est écrit! » et répondent « Amen! » à la main qui les frappe. Je suis libre et je me raidis; je combattrai jusqu'à la dernière heure. La Providence a, dit-on, sa justice, et je le sens surtout par la douleur. Mais pourquoi ses arrêts sont-ils si monstrueux que tous mes sentiments se révoltent contre elle? Elle me prend en traîtresse; elle ne veut pas m'avertir. Que je fasse le bien, que je fasse le mal, elle vient déchirer à l'heure qui lui plaît, mes nerfs les plus sensibles, mes fibres les plus délicates. Pourquoi? Pourquoi? Pourquoi? Ma raison veut savoir, c'est son droit; elle use de son libre arbitre pour se dire : « L'Absolu m'a créée, et si

Digitized by Google

j'existe par lui, je puis, quand il s'agit de me questionner au sujet des plus sombres problèmes, n'écouter que moi-même. Je puis tracer sans l'aide de personne le droit chemin où l'honnêteté marche. C'est assez! l'Inconnu ne me tourmente pas. Je ne le nie point, je ne l'affirme point. Et quand je suis en paix avec ma conscience, que m'importe un être tout-puissant que je ne comprends pas!

La foi ne s'acquiert point, ainsi que le savoir, par l'effort du travail et de la volonté. On croit, on ne croit pas, comme on est blond ou brun. Et lorsque le doute a parlé, lorsque la raison éveillée veut creuser le pourquoi de la justice aveugle, c'en est fait des croyances et des terreurs naïves, Il est cependant plus facile de laisser s'engourdir sa pensée, et d'admettre paresseusemeut ce qu'on ne comprend pas comme des vérités. Mais c'est là végéter, c'est mépriser les facultés qui nous sont innées. Et, pour se mettre au point de vue des mystiques, ce serait mépriser le Créateur que de n'écouter pas cette raison austère qu'il a placée en nous. Que les calculs de la pensée passent avant cette humble foi, qui fut bonne sans doute au temps où tous les peuples croupissaient dans l'ignorance. Aujourd'hui que nous sommes libres, questionnons tous les mystères, et n'en croyons que la science, le fait démonstratif et la logique lumineuse. Et si Dieu tout-puissant, comme on nous l'assure, ne cesse de se complaire en sa propre admiration, n'allons pas le troubler par nos sottes prières, par nos actions de grâces, nos larmes et nos humilités. Soyons justes jusqu'à la mort, cette religion vaut bien toutes les autres.

Digitized by Google

CAUSERIE.

Chère, pose là tes jouets; viens t'asseoir près de moi, veux-tu? Regarde-moi; j'aime à voir tes yeux bleus, où se lisent en pleine lumière l'étonnement et le ravissement de vivre. Écoute-moi quelques instants; non, non, laisse-là ta poupée : ne vois-tu pas comme elle est fatiguée depuis une heure et plus que tu la fais sauter, que tu l'habilles et la déshabilles en la grondant à la faire pleurer? Je suppose qu'elle a désobéi, ou que peut-être elle a taché sa robe; mais il faut le lui pardonner : elle est encore si petite! Ah! si tu ris, elle n'a rien à craindre. Et tandis qu'en son coin, tranquille, elle repose, causons, n'est-ce pas, ma chérie? — Oui, je veux bien; mais donne-moi ta main.

Ne penses-tu pas qu'il faudra bientôt travailler sérieusement? Tu n'es plus si petite fille; à huit ans on pense déjà. Tu sais lire, c'est bien, et tu lis des histoires; tu sais écrire aussi; tu sais même compter. Mais un peu de géographie pourrait s'ajouter à ces sciences-là. Tu connaîtras toute la terre, les beaux fleuves, les mers, les villes populeuses; tu sauras la hauteur des montagnes du monde et la profondeur des grands lacs, et ces peuples divers qui vivent en tant de pays différents. Ainsi du coin du feu, assis devant une sphère terrestre, on voyage sans peine sur la terre et sur la mer. Dis, n'est-ce pas intéressant, et ne seras-tu pas heureuse d'être savante? — Si, oh! si, bien heureuse!... Laisse-moi t'embrasser.

Quand tu connaîtras bien la terre et les mœurs de ses habitants, ensemble nous étudierons le ciel. Je te dirai tout ce qu'on sait des étoiles et du soleil; je te

Digitized by Google

dirai comment, la nuit, la lune nous éclaire. Tu crois peut-être que ces points lumineux sont des clous d'or attachés au plafond du ciel ; que la lune est grande comme une boule avec laquelle on renverse des quilles. Quand tu sauras un peu d'astronomie, tous ces globes resplendissants apparaîtront à ton esprit dans leurs dimensions naturelles; et tu sauras que notre terre n'est pas seule à rouler dans l'espace infini ; et que des milliards d'autres mondes autour d'elle se meuvent en tous sens. Je te dirai pourquoi la nuit il fait si sombre ; pourquoi l'hiver si froid a de courtes journées ; pourquoi l'été charmant est tout fleur et verdure. Dis, n'est-ce pas intéressant, et ne seras-tu pas heureuse d'être savante? — Si, oh ! si... Je voudrais m'asseoir sur tes genoux.

Plus tard, quand tu seras plus grande et plus sérieuse, lorsque tu connaîtras les plantes et les fleurs, et l'histoire des hommes en sa réalité, quelqu'un t'apprendra la chimie, la géologie et la physique. Je ne veux pas te voir vivre ignorante et sans cesse tourner dans un tout petit cercle ; il faut que les beautés de la nature te soient tout aussi familières que sont à tant de jeunes filles les modes de Paris et les nouvelles du jour. Tu verras : quand on sait tant de choses, on ne peut jamais s'ennuyer ; l'imagination ne fait pas de sots rêves, on vit réellement, on ne laisse pas à l'esprit le temps de s'égarer en des illusions qui le feraient souffrir. Je veux aussi, chère, que tu sois bonne ménagère, que tu aimes l'ordre et l'exquise propreté. Notre esprit subit l'influence des menues choses qui nous entourent. Mais il me semble, enfant, que tu n'écoutes plus. — Si, oh ! si ... mais ... je suis bien fatiguée !

Déjà ! Reposons-nous... Te voilà presque triste. Regarde-moi : tu fais une vilaine moue. Enfant, t'ai-je ennuyée ?... Oui ? Pardonne-le moi. Tu ne m'as pas com-

Digitized by Google

pris; tu pensais à jouer. Ton jeune esprit n'est pas encore ouvert pour la science. Va, donne-toi du mouvement; aime, ris, pleure et chante; vis de cette existence encore quelque temps. La nature t'a mis au cœur un pur instinct qui te fait préluder à l'amour maternel. Va bercer ta belle poupée; elle doit avoir bien sommeil : n'as-tu pas entendu qu'elle a crié maman? — Si, oh! si... La gâtée!... Elle veut du bonbon.

ÉMILE LECLERCQ.

Digitized by Google

QUELQUES CUISTRES

Je prends à l'un le nez,
A l'autre, le talon, — à l'autre, — devinez.
(Alf. de Musset, *Namouna*, I, 20.)

Avoir les cheveux aplatis sur le front, les yeux enfoncés dans leur orbite, un nez qui ne rappelle pas celui d'Alcibiade ; porter un binocle, lequel, avec le tabac qui bourre le nez, donne un certain cachet à la prononciation ; mettre en toute saison cravate blanche et habit noir râpé ; avoir sous un bras un parapluie, un livre sous l'autre ; être d'un maintien sévère, qu'on voudrait rendre digne ; parler avec emphase et le bras tendu, se servir autant des arguments *ad baculum* que du syllogisme : tel est le portrait sous lequel tous vous inscrirez le mot de « cuistre ». C'est celui des ancêtres du professeur ; on en a conservé quelques spécimens dans notre siècle ; mais le nom qu'on leur donnait dans le précédent est encore porté en expiation de quelque péché originel, sans doute, par tous leurs infortunés descendants, depuis M. Guizot, l'ancien ministre de Louis Philippe, l'éminent historien de France, jusqu'au dernier magister de village.

Digitized by Google

I

Ce n'est pourtant pas mon ami Marcel qui mérite ce nom. L'aîné d'une nombreuse famille, il se distingua au collége, fut premier en tout et lauréat dans plusieurs concours. Il se destina au professorat, beaucoup par nécessité, un peu par goût. Ce peu, il le perdit bientôt en voyant dans quelle estime la société moderne tient celui qui, en raison des services rendus, n'en devrait pas être le dernier. En est-il beaucoup qui soient dignes plus que lui de respect et de considération? Il a pénétré les causes du ridicule qu'on déverse sur sa profession, et l'un des plus grands soins de sa vie est de ne pas y prêter le flanc. Les anciens maîtres employaient volontiers la férule : on ne peut pas être plus respectueux que lui envers ses élèves. Ses manières sont celles d'un galant homme; son langage respire l'atticisme le plus pur : il sait que ce ne furent pas toujours les qualités de ses confrères. On ne peut guère être plus savant que lui, et mettre plus de soin à ne pas faire montre de son érudition. Son costume est simple et ne manque pas d'une certaine élégance; il ne s'est pas voué au noir à perpétuité, et ne met une cravate blanche qu'à son corps défendant.

Il s'efface volontiers partout et ne manque pas d'être partout remarqué. Si je ne savais qu'il est vertueux par principes et par tempérament, je dirais que pour échapper au ridicule il s'est acquis toutes les vertus. Il se présente aussi bien au cercle qu'au salon, sait à propos se taire ou glisser un mot. A table, il n'est ni gauche, ni timide; il a appris (j'en ferai l'aveu pour lui), lui l'homme sérieux il a appris dans les livres qui traitent de cette profonde matière, à ne pas ouvrir les œufs avec un couteau. Et cependant il est des gens — qui en généalogie ne vont pas au delà de leur grand père, — qui

Digitized by Google

déplorent que le sien n'ait pas tenu de près aux de Ligne ou aux de Mérode. Tout en reconnaissant chez lui les qualités dont nous avons parlé, ils disent : « C'est dommage que ce garçon sorte des basses couches de la société : le vase se ressent toujours de la liqueur qu'une première fois on y a versée. »

II

Tel n'est pas le reproche qu'on fait à son collègue Valère. Valère, aussitôt que ses moyens le lui permirent, fit peau neuve. Il s'habille maintenant comme les gandins du jour, donne ses cours avec nonchalance et tire de son monocle le secret d'exagérer l'effet de ses yeux. Il reçoit, on le comprend, bien plus de notes de son tailleur que du libraire. Il s'inquiète peu d'ailleurs de s'acquitter envers l'un ou envers l'autre, c'est trop bourgeois, il dirait presque : « c'est trop cuistre, » s'il n'évitait soigneusement dans la conversation ce mot, dans la sainte appréhension où il est, qu'on ne le lui applique. Au café, il parle haut au garçon, comme un fils de famille, fume des cigares fins, et ne parle que du turf. Il recherche les orgies avec autant de soin que Marcel les évite, et parle à tout propos de ses bonnes fortunes. Bref, pour ne pas mériter le sobriquet de son état, il fait parade d'autant de vices que Marcel s'est attaché à acquérir de vertus. Aussi les camarades qu'il s'est créés disent volontiers de lui, qu'il s'est fourvoyé en suivant la carrière de professeur. Il en est enchanté. Et penser qu'il se donne tant de peines pour obtenir de ses amis l'aveu qu'il n'est pas fait pour former des hommes !

III

Mais que vous a donc fait Évariste, pour que en son absence vous fassiez sonner si haut le mot de cuistre,

Digitized by Google

que vous accolez à son nom? Quand il est présent, vous l'écoutez avec un dédain affecté, et néanmoins vous l'écoutez, et si bien, que vous ne quitteriez pas votre place tant qu'il est là. Qu'est-ce donc qui vous retient? Cet homme est cependant, à votre avis, un cuistre. Par quel charme vous fascine-t-il? Vous n'osez pas l'avouer, je le dirai pour vous. C'est qu'il parle des ouvrages anciens et modernes avec une facilité, une éloquence et une sûreté de jugement telles qu'on regrette qu'il ne soit pas auteur lui-même. Mais ce qu'il dit n'est pas perdu, car vous qui subissez malgré vous son empire, vous allez dans vos cercles respectifs faire admirer votre sagacité. Certes, Évariste aime à parler, comme l'oiseau à chanter; il tire même de sa faconde un peu de vanité, je crois; mais quel grand mal y a-t-il à le laisser faire, quand d'autres retirent quelque profit de ses paroles? Allez, vous qui le traitez de cuistre, la Fontaine, depuis tantôt deux siècles, a fait votre portrait :

Un paon muait . . . . . .

Vous savez le reste.

IV

Si le hasard vous met sur le passage de Romain, vous vous bouchez le nez, il sent le moisi des in-folios, ses habits sont revêtus d'une couche de poudre envolée de ses gros bouquins. Du soleil qui fait épanouir au dehors les fleurs, et verse des torrents de lumière et de vie dans la nature, il dérobe quelques rayons pour lire, mieux qu'à la lampe, quelque palimpseste précieux. Il ne poursuit pas comme le papillon la vie éphémère au dehors, il cherche, dans ses livres, la vie de l'intelligence, il la recueille avec soin, et fait provision d'émotions, comme l'abeille provision de miel. Mais tout chez

Digitized by Google

lui, quand il sort de son élément, dénote un homme d'un autre monde. Sa démarche est incertaine, la lumière semble l'éblouir, il va comme quelqu'un qui rêve, ses yeux paraissent chercher autre chose que ce qu'il voit.

Cet homme qui passe ainsi à côté de vous portant en lui la vie de plusieurs siècles, vous le regardez avec dédain, et murmurez le qualificatif dans lequel vous résumez ce que vous avez pour ses semblables de malveillance et de superbe mépris. Quant à lui, s'il vous entendait, il n'en serait guère touché ; vous êtes pour lui comme si vous n'existiez pas. Que vous a-t-il fait, d'ailleurs? Il se peut qu'en ce moment, il songe au plaisir délicat de Catulle, consolant, avec autant de sentiment que d'art, Lesbie de la mort de son moineau. Lui-même serait incapable de séduire votre fille, de détourner votre femme de ses devoirs, ou de dire du mal de son prochain. Vous ignorez en outre que cet homme, en vivant dans les autres siècles, éclaire le sien, et ouvre des perspectives nouvelles sur des époques ignorées, beaux paysages masqués d'abord par une butte de terre, et qui se découvrent tout à coup au voyageur étonné.

V

Maxime oublie parfois de se laver; jamais le peigne n'a su traverser la forêt de cheveux qui couronne sa tête puissante. Il veut conserver la livrée de la franche nature, et jamais il n'a pu se plier aux exigences de la mode. Naturellement bouclés, ses cheveux paraissent comme les fleurs de l'hyacinthe ; son feutre en réprime les vagabonds élans. Sa cravate n'est là que pour mémoire, et le col de sa chemise rabattu sur elle, cache mal un cou de taureau. Ses yeux ont quelque chose de profond, comme ceux de cet animal. Sa langue est

Digitized by Google

aussi peu bridée que le reste ; elle débite avec autorité et avec une verve mordante ce que sa grosse tête renferme, et elle renferme la science du bien et du mal. Ce qui surprend dans cet homme, c'est qu'il ait cherché une carrière où il ne sert que de pierre à aiguiser, tandis qu'il aurait pu être le couteau. Ce qu'il ignore, il le devine ; son salon est le café du coin, où il accapare le journal, et où, à tous les trabucos du monde, il préfère une vieille pipe culottée ; là, il fascine son auditoire restreint, et n'épargne personne dans ses discours, ni Dieu, ni diable.

Dans une république, il eût été naturellement un tribun. Pourquoi sous un gouvernement monarchique peut-il rester ce qu'il est, sans être inquiété? C'est qu'on craint les traits de sa malicieuse langue, qui percent d'outre en outre les ballons gonflés de suffisance et de vanité, et couverts de fard scientifique. Son évangile à lui, c'est Rabelais, il le connaît par cœur, et en dégoise les litanies. Cependant son enseignement est vigoureux et âpre, comme ces fruits sauvages qui, n'ayant connu ni la greffe, ni l'abri, s'imprègnent des forces vives de la nature ; la main qui les cueille en extrait cette boisson fermentée, qui réconforte le pauvre travailleur. Les disciples qu'il forme aiment l'originalité et la profondeur de ses idées, et ce serait un *tolle* général si on privait la jeunesse de son enseignement.

Je ne conseille à personne de lui appliquer le sobriquet de sa profession. Seul il vengerait tous les siens : il a des mots qui font rêver d'exil volontaire ceux qui en sont l'objet. Une meilleure éducation première, un milieu de gens rompus à l'étiquette, en eussent fait un homme ordinaire, dépourvu des grâces sauvages de sa nature prime-sautière. Soumis au joug des convenances, plié aux sottes exigences de la mode, il eût appris à ne jamais se cabrer contre des mesures ridicules ou abrutissantes.

Digitized by Google

Y a-t-il donc si grand mal, à voir le spectacle qu'il offre d'une nature vivace, un peu farouche, il est vrai, au milieu de tant d'obséquiosité ? La jeunesse à pareille école ne se perdra pas, car elle sera bien vite redressée au pas ordinaire. Un séjour momentané dans un site sauvage fait mieux apprécier les avantages et les inconvénients d'une nature assujettie à l'homme.

VI

Mais je me joins à ce groupe que je vois se former autour d'Eudore, le beau conteur. On sait d'avance qu'il n'a rien de bien nouveau à dire. Les détails d'un souper, une promenade faite au bois, ce qu'il y a de plus vulgaire, de plus ordinaire, il sait le rendre piquant par la manière dont il encadre ces riens. Il n'a pas perdu au milieu des travaux pénibles du professorat sa brillante imagination, et l'habitude qu'il a acquise de la parole lui rend faciles à dépeindre les tableaux qu'elle lui fait trouver.

Vous êtes sous le charme pendant le temps qu'il raconte. Vous ne retenez pas grand'chose, il n'y a dans ses discours rien de saillant qui s'impose à votre mémoire, c'est comme une jolie mélodie une fois entendue. Mais quand on compte le nombre d'heures d'ennui dont notre vie est remplie, certes on peut être reconnaissant à quelqu'un des bons moments qu'il nous fait passer, dût-on même ne retirer de sa conversation aucun profit pour l'avenir.

Eh bien, si vous trouvez Eudore quelque part, en dehors du lieu où il vous amuse, et si vous-même tenez au bras une des célébrités du turf ou de la fashion, vous détournez vite la tête, afin de faire tourner celle des autres, car le sourire gracieux que vous accorderiez au cuistre pourrait vous perdre dans l'esprit de votre ami, qui ne manquerait pas de vous demander

Digitized by Google

où vous voyez de telles gens, qui ne se font pas habiller chez Dusautoy. Ne pensez pas que votre dédain ait échappé à Eudore : il a le faible d'accorder quelque attention à ce que pensent de lui des gens qui ne le valent pas. Mais ne craignez pas qu'il en tire une vengeance éclatante. Le soir, il racontera agréablement ce qui lui est arrivé, et vous désignera par le nom de monsieur de ***. Il n'y a pas de sa faute si son auditoire devine aisément le véritable nom du grand seigneur qui veut, comme un roi des anciens temps, avoir son conteur particulier, sans le payer, bien entendu.

VII

La nature a doté Hilaire d'une fort belle voix ; de bonnes leçons en ont doublé les effets, et il est devenu un excellent musicien. Dans la petite ville qu'il habite et dont les agréments sont si restreints, il fait les délices d'un petit cercle. Mais il est professeur, c'est à dire qu'il connaît les liens qui unissent les lettres et les beaux-arts, et qu'il sait rendre, quand il chante, les intentions du poète, de même qu'il pénètre les secrets par lesquels la musique parvient à nous émouvoir.

Comme c'est un art d'agrément, il le compte pour tel : seulement il en fait pour son agrément et celui de ses amis.

Ce n'est pas là l'opinion de tout le monde. Comment peut-il rester dans une position si infime, entend-il crier de toute part, lui qu'appellent les applaudissements de la scène, la faveur des princes, etc., etc. ?

Il a le malheur de préférer à l'éclat du grand jour et de la célébrité, le souci d'élever des enfants dans une modeste mais honnête aisance, et d'écarter des yeux de sa femme tout spectacle qui pourrait altérer l'excellence de son naturel.

Digitized by Google

Aussi pour lui on ouvre la porte de derrière qui mène au cabinet de garçon, qu'on réserve au tabac, et par hors-d'œuvre à la musique.

Or, qu'il arrive un de ces artistes décorés par un principicule d'Allemagne, et le salon sera tout grand ouvert à l'étranger dont on n'exige pas de lettres de noblesse. Après le concert, on lui présentera pour la danse sa fille ou sa sœur, sans tenir aucun compte des règles de prudence auxquelles sont soumis les regards et les goûts dans les circonstances ordinaires.

Cependant Hilaire est un véritable artiste, et l'étranger, le plus souvent, un racleur de profession, qui ne sait que deux morceaux. Pour le monde ce dernier est l'artiste, l'autre est un cuistre.

VIII

Je conçois qu'on en veuille un peu à Eugène. Vous n'êtes pas un quart d'heure dans sa société, qu'il vous a fait vingt fois rougir de votre ignorance. Sa mémoire est si heureuse! Vous ne pouvez rien dire de l'histoire qu'il n'en connaisse la date; parlez-vous d'un poète, il vous en citera des pages entières. La conversation avec un tel interlocuteur est devenue impossible, vous n'êtes plus sûr de ce que vous avancez, et le moyen d'exercer sur les autres quelque ascendant dans le voisinage d'un homme qui en sait toujours plus que vous! Si vous ne voulez pas à vos propres yeux passer pour le dernier de tous, évitez soigneusement sa compagnie, allez trouver des amis moins heureusement doués que lui. Vous rencontrerez du reste assez de gens disposés à convenir avec vous que la mémoire est une faculté subalterne et qu'un bon jugement vaut bien mieux.

Il ne pense, direz-vous, que par les autres, et comment donc être original et avoir une idée à soi, quand on a les cases du cerveau si bien remplies par les idées

Digitized by Google

d'autrui! D'ailleurs y a-t-il rien de plus sot que de faire ainsi montre, à tout propos, de ce que l'on sait? C'est le vrai cachet du cuistre. Il ne dit pas mal le vers, c'est vrai, mais que ne s'engage-t-il au Théâtre-Français, au lieu de venir nous étourdir les oreilles d'une leçon apprise par cœur?

Voilà le langage que vous tenez à vous-même ou à quelque autre organisé comme vous. Mais le lendemain, comment se fait-il qu'on vous retrouve dans le cercle de l'enchanteur? C'est que cet homme est un livre; je ne me gâte pas les yeux à le lire, et comme il me débite ce qu'il y a de plus remarquable dans chacun des auteurs qu'il cite, il m'épargne d'ennuyeuses recherches.

Ainsi répondrez-vous, si vous êtes sincère.

IX

Vous pâlissez de colère, monsieur le comte, en voyant passer mon ami Auguste. Vous venez de lâcher un mot que je devine plutôt que je ne l'entends. Que vous a-t-il donc fait, ou pour mieux dire qu'a-t-il fait à monsieur votre fils, lui l'homme impartial par excellence, qui a pour tous ceux qu'on lui confie les mêmes soins et le même zèle? Il ne se fâche même pas quand ses élèves lui posent une question qu'il ne sait pas résoudre. Aux riches, il apprend à aimer autre chose que les richesses, et prévient ainsi l'abus qu'ils en pourraient faire; aux pauvres, il fait comprendre qu'ils ne sont pas tant déshérités, s'ils savent cueillir dans la nature et dans les arts la fleur de l'idéal et de la poésie: il est au comble de ses vœux quand il voit ses bons principes germer et prendre racine. Monsieur le comte, que vous a-t-il donc fait? Si vous lui avez demandé une faveur injuste et préjudiciable aux autres, il vous l'a refusée.

Mais non, dites-vous, je l'ai invité à dîner : il n'a pas

Digitized by Google

accepté, le rustre; je lui ai envoyé du vin et de mon meilleur : il me l'a renvoyé, le mal-appris; je suis allé jusqu'à l'engager à venir avec toute sa famille à ma maison de campagne : a-t-il au moins apprécié une telle condescendance? Il a décliné l'invitation, l'impertinent. Mais ça est peuple, ça réserve pour tout ce qui est peuple son temps, ses soins, ses palmes; ça ne comprend pas la distinction des manières et de l'esprit, innée dans certaine classe; ça n'aime que ce qui lui ressemble, ce qui est vil et bas : c'est, en un mot, un cuistre.

Mon ami Auguste ne se plaindra pas cette fois, c'est un grand seigneur qui s'est chargé de faire son apologie.

X

Le vieil Arnold est un homme honnête, honorable, mais qui a la manie, tout en étant professeur, de vouloir être honoré. Tous les ans, il entend avec un plaisir visible l'éloge officiel que fait de lui et de ses semblables le bourgmestre de la localité; l'émotion le gagne quand il voit ses obscures et utiles fonctions comparées à un sacerdoce; mais sa joie est de courte durée quand il songe combien ce sacerdoce est peu respecté. On ne l'estime à sa valeur que lorsqu'on a besoin de ses services. Monsieur le premier notaire le distingue cette année, parce qu'il désire que son fils ait le prix d'arithmétique ou de français; ou c'est une notabilité de l'industrie qui l'invite à sa table, où il dîne entre un contrôleur de navigation et un vérificateur de douanes, qui se trouvent là, comme lui, pour quelque raison d'utilité. Mais ses trois filles, jolies et sages, qui en veut? On préfère l'argent d'un usurier à l'honneur d'être le gendre du père Arnold. Il est obligé d'en faire des institutrices, vestales instituées par le gouvernement pour entretenir le feu sacré dans les jeunes âmes. Après quarante ans de service, il n'a pas de dot à leur donner. Et pourquoi cette injustice du monde?

Digitized by Google

Il compare ses mérites à ceux du docteur Polype, décoré pour avoir, croit-on, guéri beaucoup de malades : mais lui, n'a-t-il pas arraché des âmes le germe mauvais des préjugés et des superstitions? à ceux du sergent Sebel, dont la face brille de gloire et de spiritueux : mais aurait-on besoin d'une armée, si l'instruction était partout répandue? à ceux de son tailleur et de son cordonnier, capitaines dans la garde civique et décorés pour les services qu'ils auraient pu rendre : à la bonne heure, l'argument est sans réplique! Cette étoile de l'honneur, qu'il convoite, a procuré au docteur une clientèle nombreuse, au sergent une pension, aux susdits cordonnier et tailleur le droit de vendre plus cher leurs bottes et leurs culottes. Arnold ne la demande que par amour de l'honneur. Mais si un jour on songe à la lui donner, elle ne pourra guère faire fleurir que la boutonnière de sa robe de chambre, ou orner que le couvercle de son cercueil. Et, le croira-t-on? cette dernière idée, il la caresse; le pauvre homme se croirait assez payé des services de sa longue carrière, s'il pouvait avec cette croix cheminer vers l'éternité.

Si c'est pour ces motifs-là que vous appelez Arnold un cuistre, que d'hommes de tout âge et de toute condition ne pourra-t-on pas faire entrer dans l'*ordre de cuistrerie !*

XI

Camille s'élance dans les fossés, reparaît ensuite sur la crête du talus, saute les haies, escalade les clôtures : on le revoit bientôt sur la colline prochaine, poursuivant dans sa course rapide le papillon capricieux ou quelque insecte aux couleurs éclatantes, aussi vagabond, aussi folâtre lui-même que le plus folâtre des êtres ailés. Tantôt il s'arrête, puis s'élance de nouveau sans motif apparent, pour s'asseoir le moment d'après.

Digitized by Google

C'est un enfant? Non, c'est un cuistre naturaliste. Il va loin, loin dans la montagne, franchissant les ruisseaux, tournant les précipices, rompant les barrières, se moquant de la colère des paysans et des roquets et des procès-verbaux des gardes; toute la nature ne doit-elle pas être ouverte à celui qui va cueillir la reine de ses pensées, une magnifique borraginée, encore inconnue, qui doit s'épanouir en ce moment? Souvent il doit vider ses poches pour continuer sa route interrompue par des propriétaires menaçants; il admire le charme qu'exerce encore sur ces hommes grossiers ce vil métal qu'on appelle or ou argent, quand le rubidium et le caesium sont à peine connus, et qu'il reste encore tant de trésors précieux à découvrir. Mais il tient enfin celle dont il a compté d'avance les pétales, admiré la corolle, deviné l'étamine et le pistil. Il ne lui laisse pas le temps de flétrir dans son herbier, et vole à des conquêtes nouvelles. Il déchire aussi le sein de la terre pour en étudier les richesses. Au rebours du paléographe, il lui faut toujours le grand air, partout ailleurs il étouffe. La société bien des fois le réclame, l'hymen en vain veut l'enchaîner de ses doux liens; une intrigue amoureuse, à peine ourdie, est brisée par une brusque sortie.

Les distractions de Camille défrayent la conversation des badauds : il s'en inquiète peu, il est bientôt rendu à ses vraies amours. Le soir, lorsqu'après une journée laborieuse il retourne chez lui, traversant les bois et les prairies, la nature, comme une belle fiancée, l'enveloppe de son charme puissant, et récompense l'amant qui met toute sa vie à son service. Notre homme est noyé d'une douce mélancolie; il en sort à regret pour rentrer dans la société des hommes, dont il avait un moment oublié les petitesses et les préjugés.

Digitized by Google

XII

De quoi nous plaignons-nous ? dit Firmin, un dissyllabe malsonnant va-t-il nous rendre malheureux? On ne nous estime pas à notre valeur? Hé! bon Dieu, où voyons-nous donner aux chevaux de luxe de la paille hachée menue au lieu d'avoine, et l'avoine aux chevaux qui travaillent? Le laboureur nourrit tout le monde, et cependant il mange le pain noir et vend le blanc; il engraisse le gibier et n'en mange pas du tout; et malgré cela, lorsque, devant le citadin glorieux, il tourne son chapeau entre ses mains, le mot de « paysan » ne sonne-t-il pas parfois à ses oreilles, comme celui de « cuistre » aux nôtres? S'avise-t-il pour ce motif de se mettre en grève? Non, et il fait bien. La voix autorisée du poëte lui dit en effet :

Heureux l'homme des champs s'il connait son bonheur !

Nous aussi, songeons aux éléments de bonheur que nous possédons. Nous avons d'abord toutes les vertus de l'Ancien et du Nouveau Testament : Sommes-nous fatigués de les pratiquer, et nous faut-il demander les richesses pour les dissiper, quitter l'eau limpide du ruisseau pour le clos-vougeot, renoncer au chou probe et à l'honnête coin du feu pour les soupers fins et ces dames? Prenons garde! voici venir dans le lointain et d'un pied boiteux la podagre et les autres infirmités.

« Non, c'est dans l'intérêt de nos enfants, répondez-vous, la considération n'allant pas sans la fortune. »

Quelle erreur! la nécessité n'est-elle plus la mère de l'industrie, et la pauvreté ne développe-t-elle plus les qualités, que l'opulence laisse à l'état latent? Riches, nos fils seraient des crétins, et nos filles...

« Soit! nous renonçons aux richesses, mais nous

Digitized by Google

voulons des honneurs. » Nous voilà donc ambitieux et glorieux ! fi !

Nous sommes, c'est convenu, vertueux et tempérants, savants et modestes : de quoi nous plaignons-nous ?

Peut-être appréciera-t-on autrement les choses en l'an de grâce 1966, mais quant à présent, tout est évidemment pour le mieux dans le meilleur des mondes possibles.

D. KEIFFER.

Digitized by Google

NOUVELLES SATIRES

Difficile est satyram non scribere.
JUVENAL.

I

LA RIME

Un temps fut où l'auteur pensait avant d'écrire,
La rime suffisante alors pouvait suffire ;
La muse était l'honneur ; les nobles passions
Alimentaient le feu des inspirations ;
Alors, on préférait — fuyant la vaine amorce —
La force de l'idée à tous les tours de force ;
Sachant qu'il est au bien un ennemi, le mieux,
On écrivait bien moins pour l'oreille et les yeux
Que pour l'esprit ; la rime était brève, était longue,
S'éteignait en voyelle, ou sonnait en diphthongue,
On n'y prenait point garde, occupé qu'on était
Du grand soin de donner au vers son noble attrait !
Loin de faire d'un chant sublime un jeu d'adresse,
De chaque ligne un clown battant la grosse caisse,
Un clinquant qu'on fait bruire à tort comme à travers,
La pensée est l'airain dont on forgeait le vers ;
Et, pourvu qu'au bon coin la forme fût touchée,
Que l'harmonie, en flots faciles épanchée,
Flattât l'oreille autant que les beaux sentiments
Charmaient l'âme ; pourvu qu'en tous ses mouvements

Digitized by Google

Le doux chœur des chansons, nymphes au cou de cygne,
Gardât sa grâce aisée et sa beauté de ligne;
Pourvu que l'art — tout l'art n'est pas au bout du vers —
Suivît, sans l'éclipser, l'idée aux tons divers,
Resplendît autant qu'elle et non point davantage,
Et montrât, sans effort, sans fard, sans caquetage,
Sans voiler la beauté d'un frivole oripeau,
Le cœur sous la parole et le sang sous la peau,
Et, dans l'œil rayonnant ou sous la draperie,
Les splendeurs d'un nu chaste ou de l'âme attendrie,
C'était assez : du moins, Molière le pensait;
Le tenant de Régnier, il l'apprit à Musset,
Et plus d'un fou comme eux, ennemi de la gêne,
Chausse encor les souliers larges de la Fontaine,
Et préfère, opposant l'artiste au baladin,
La perruque Corneille au toupet muscadin.

Aujourd'hui, la grandeur morale reste en friche :
Aux pauvres écrivains il faut la rime riche.
Jeune, elle se passait d'ornements superflus;
Vieille, elle met du blanc, du rouge, et ne sait plus
Qu'il n'est pour l'esprit jeune aucune forme usée
Et qu'un vers bien corsé permet la rime aisée.
L'indulgent Richelet voit son règne fini;
On a pour Meyerbeer renié Rossini;
Le saxophone sied à ce cortége équestre;
Le romantisme veut rimer à grand orchestre;
Dût-il après le *val* ressusciter le *puy*,
Il exige avant tout la *consonne d'appui;*
C'est sa béquille à lui, c'est son ut de poitrine.
L'Ode comme Catin porte la crinoline !
Vénus prêtait, charmée, aux nymphes d'Apollon
Sa ceinture : la rime en a fait un galon;
Elle est tout le drapeau, le vers n'est qu'une perche
Ou qu'un mât de Cocagne, et, dans cette recherche,

Digitized by Google

La raison, noble épouse adorée autrefois,
A la lionne pauvre a dû céder ses droits ;
Et l'art, la poésie en ce luxe étouffée,
Semble une laideron de faux bijoux coiffée,
Un lourd bedeau qui porte un gonfalon doré,
Un dindon qui s'empourpre ou le sot décoré.

II

AUX DÉSERTEURS DE L'ARMÉE BELGE

Désertez ! désertez ! Ici n'est point la gloire,
Ni le grade après les combats ;
C'est le travail ici qui marche à la victoire ;
La paix sonne le branle-bas.
Ici, vous n'aurez point de villes ameutées
Qu'on puisse à plaisir mitrailler ;
Ni, sous le nom de gueux, de libéraux, d'athées,
Des citoyens à fusiller !
Pas la plus piètre émeute où le sabre s'aiguise
Au dos du bourgeois mal-appris ;
Pas la moindre moisson de droits qu'on dévalise,
Ni de têtes mises à prix.
Nulle ferme à piller pour punir des rebelles,
Nul héritage à l'horizon ;
Et jamais de butin, et jamais d'autres belles
Que des Vénus de garnison.
Non, rien à conquérir ici, rien à pourfendre,
Rien qui vous fasse redouter !
Vous auriez tout au plus la patrie à défendre,
Nos libertés à respecter.

Digitized by Google

Le soldat ne doit point croupir dans les casernes,
Prendre du ventre dans les rangs.
Non, à lui le bivouac et ses folles tavernes,
La victoire et ses tapis francs !
A lui les passions, filles de la tempête,
La force où s'égaie un grand cœur,
Les profits du danger, les droits de la conquête,
Quand tout est permis au vainqueur !
Là-bas sont tous les biens : les plaisirs, la fortune
Et la gloire en grand appareil ;
Là-bas, les razzias, l'amour au clair de lune,
Et la bataille en plein soleil ;
Là, les bons coups de vin et les franches lippées,
La double solde et le galon,
Les familles qu'on passe au tranchant des épées,
Les lois qu'on foule du talon ;
Pour qui le sait verser et se plaît à le boire,
Là, le sang humain coule à flots ;
Et même la défaite est mère de la gloire :
Vaincus, vous serez des héros.
Car la cause est sacrée et consacre la guerre
Dans ses excès, dans sa fureur ;
La cause est au dessus d'une équité vulgaire :
Il faut créer un empereur !
Il faut — ne redoutant poignard ni fièvre jaune, —
Rompre un droit immémorial,
Et, des débris sanglants d'un peuple, faire un trône
Pour un cadet impérial.
De l'héroïsme en vain la liberté s'inspire ;
Il faut la livrer à Vulcain,
Enchaîner Prométhée et river un Empire
Au pied du peuple américain.

Jeunes, vous ne craignez ni lutte ni fatigue ;
Robustes, vous ne redoutez

Digitized by Google

La peste ni la faim ; le Mexique est prodigue,
Vous êtes braves : désertez !
Sans reculer d'un pas vous verrez la bataille,
Taureau de feu, fondre sur vous ;
Quel que soit l'ennemi, vous vous sentez de taille
A l'écraser sous vos genoux ;
Mais l'exécration de frères qu'on opprime,
Mais l'anathème d'un martyr,
Sont-ce là des dangers que la vaillance estime,
Des triomphes sans repentir?
Ah ! soldats, n'est-il rien dont s'effraie une armée,
Dont s'épouvantent les plus fiers ?
Les vrais héros ont peur de cette renommée
Qu'un d'Albe offre à ses estafiers.
Ceux-là se lèveront, remparts de nos frontières,
Et l'ennemi s'arrêtera !
Ceux-là bravent la mort dans l'enfer des houillères,
Dans les antres du choléra ;
Mais ils ne veulent point, n'étant point nés esclaves,
Mettre au joug une nation,
Et lorsqu'on leur dit : feu ! sur un peuple, ces braves
Reculent d'indignation.
Ceux-là — leur nombre est grand — généreux patriotes
Qui repoussent vos recruteurs,
N'accepteront jamais la solde des despotes,
Ni le rôle d'exécuteurs.

Vous, vous êtes de ceux qui courent à la fête
Dès que le tambour a roulé,
Qui marchent au canon, qu'aucun crime n'arrête
Quand une épaulette a parlé.
Le soldat, dites-vous, fait un métier qu'on paie ;
En réchapper est le grand point ;
N'importe l'ennemi, guérillas ou cypaye,
On tue et ne raisonne point.

Digitized by Google

Chez les prétoriens se trouvent vos ancêtres ;
Mêlant les drapeaux aux gibets,
Vous êtes, flibustiers, de la race des reîtres
Et du parti des lansquenets.
Mil huit cent trente honore un peuple qui se crée,
Son glaive est saint, vous le tirez
Pour creuser sous un peuple une fosse exécrée
Où soient tous ses droits enterrés.
Nos pères, cinq cents ans, ont sauvé la patrie;
A peine libres d'agresseurs,
Vous faites de leur saint courage une industrie
A la solde des oppresseurs.
L'œuvre d'égorgement impie et de maraude,
Déshonneur des siècles passés,
L'opprobre que la Suisse arracha de son code,
Dans le sang vous le ramassez.

Grand peuple à qui Motley fit bénir notre gloire,
Fit aimer nos Léonidas,
N'embrase point ton âme au feu de notre histoire ;
Les Belges, libres, mais soldats,
Pour frapper tes Marnix au profit de l'Église,
Pour égorger tes citoyens,
Pour te briser aux dents tá liberté conquise,
Se font valets des Autrichiens !
Leur sang de tout progrès jadis marquait l'étape,
Et les voilà, fol attentat,
Hier, soldats d'un César; demain, soldats du Pape,
Et quand, soldats d'un coup d'État?
Car, ce n'est pas en vain que l'on se prostitue
Au despotisme suborneur ;
On croit tuer un peuple et c'est soi que l'on tue :
En lui le droit, en soi l'honneur.

Digitized by Google

Non ! Grâce ! C'est jouer avec notre existence !
Soldats, la patrie a gémi !
Arrêtez ! Sur son cœur tomberait la sentence
Si vous passiez à l'ennemi.
Quoi ! la race de Pycke et d'Arteveld va-t-elle
Des tyrans suivre le tambour ?
Et le lion de Flandre, ah ! faut-il qu'il s'attelle
Au char embourbé d'un Hapsbourg ?
Quoi ! le drapeau vainqueur à La Brille, à Groningue,
Quoi ! l'étendard des Zannekins,
Se peut-il qu'il vous guide au meurtre et se distingue
Aux hautes-œuvres des Tarquins ?
Que l'héritier bâtard de Beckman et de Straile
Qui traquaient l'aigle et les vautours,
Cher aux oiseaux de proie, abrité sous leur aile,
Dépèce un peuple au gré des cours ?
Que le fils du Klauwaert en spadassin s'affiche,
Le fils des Gueux en templier ;
Et que la fière Ardenne, au profit de l'Autriche,
Discipline son Sanglier ?
Quoi ! lorsque comme Athène on a ses Miltiades,
Comme Bruxelles son d'Egmont,
Laisse-t-on des Cortez recruter leurs brigades
A Crèvecœur, à Franchimont !
Lorsqu'en butte aux tyrans on a brisé leur serre,
Du fier maillet de ses doyens,
Peut-on se démentir et, s'armant en corsaire,
Donner la chasse aux citoyens ?
Non ! un peuple qui garde au cœur tant de reliques,
Ne peut, traitre à son labarum,
Enfanter des limiers traqueurs de républiques,
Ni des écumeurs de forum.
Non, Belges ! non, soldats ! non, citoyens ! non, frères !
Vous resterez, sous nos drapeaux.
Des soldats-citoyens, non de vils mercenaires,
Des braves et non des bourreaux !

Digitized by Google

Vous ne laisserez point trahir notre héroïsme
Par un embauchage éhonté:
Vous ne grefferez point des fruits de despotisme
Sur l'arbre de la liberté.

III

LA CHAUMIÈRE

Nous étions emportés par un train de vitesse ;
Le ciel borné semblait voilé par la tristesse;
Un village passa sur le flanc du coteau,
Avec sa ferme active et son maigre château.
Une chaumière, en bas, paraissait attristée
De se voir dans ce bruit tout à coup transportée,
Elle qui, jusque-là, seule comme un lépreux,
Avait vécu cachée au monde des heureux.
A travers la lucarne, une corde tendue
Séchait au soleil pâle une loque pendue,
Et d'autres s'étalaient, pour blanchir au grand air,
Sur ce qui reste d'herbe aux berges de l'hiver.
Sur la porte, l'aïeule et la petite fille;
Car sous cette misère on voyait la famille,
Comme à travers la brume au nuage pesant,
On sent qu'il est aux cieux un soleil bienfaisant.
Ce haillon qui décèle une indigence amère,
Réchauffe un petit cœur plein d'amour pour sa mère;
Et, dimanche, l'enfant, tout propre en le mettant,
Se croira plus heureux qu'un prince omnipotent.
La mère aux durs soucis, le père qui travaille,
Le soir verront l'enfant qui ronfle sur la paille,
Et ce berceau, foyer de paix et de santé,
Retrempera leur cœur dans la douce gaîté.

Digitized by Google

L'aïeule, utile encore en sa vieillesse maigre,
Tout le jour, en clochant, suit le bambin allègre,
Et, dans ce cher amour, bonheur de tout moment,
Se sent deux fois revivre et l'aime doublement.

Et, tandis que le train passait comme un orage,
Du pauvre chaume au cœur je conservais l'image,
Et je fus transporté, dans un rêve profond,
Auprès de deux berceaux où tous mes rêves vont;
Et j'enviais la vieille, affreuse et décharnée,
Et je disais : Ainsi la vie est couronnée !
Et je donnerais tout, et la fleur et le fruit,
Tout ce que cette vie a d'éclat et de bruit,
Et l'applaudissement d'une foule attentive,
Et le souper joyeux qui m'attend pour convive,
Et l'ardent tourbillon, symbole de progrès,
Qui m'emporte à la ville et peut-être au succès,
La muse et ses baisers, la lutte et son ivresse,
Tout, pour ce vrai bonheur de la vieille pauvresse,
Tout, pour voir mes enfants dans leur ménage, et puis
Mourir, heureux d'avoir bercé mes petits-fils.

IV

LE GRISOU

L'épouvante et le deuil pèsent sur la contrée :
Un éclair de grisou, tonnerre intérieur,
A, dans son antre étroit, foudroyé le houilleur.
Ils sont là, dix, la face horrible, labourée.

Digitized by Google

Le travail rude et saint était leur champ d'honneur;
C'est là qu'ils sont tombés, en charbons, en poussière,
Tombés sans voir le jour à leur heure dernière,
Tombés sans qu'un ami les pressât sur son cœur !
Tout le village en pleurs les mène au cimetière;
Vieillards, femmes, enfants, tous, hormis le curé :
Près de son Dieu vengeur le prêtre est demeuré.
Ils sont morts sans secours ; ils gisent sans prière.
Mais, pour leur refuser, dans un dernier adieu,
Un mot venant du cœur, un sourire de Dieu,
Mais pour leur dénier la tombe hospitalière,
Pour être plus cruel que l'hydrogène en feu,
Pour condamner le mort, s'attaquer au cadavre,
Pour ajouter l'affront à la douleur qui navre
Vingt familles en deuil, quel fut leur crime enfin?
— Ah ! monsieur, ces gens-là travaillaient le dimanche!
Un vieillard répliqua, hochant sa tête blanche :
Le dimanche, il est vrai, les enfants n'ont pas faim.

V

L'HOSPITALITÉ

Oui, nous sommes le centre où tout se coordonne,
Le Dieu laïc, le Potentat,
Colosse qu'autrefois on nommait la Couronne,
Qu'on appelle aujourd'hui l'État;
Nous avons le Trésor avec les baïonnettes ;
Maëstri de la nation,
Nous tenons tous les fils sous les marionnettes
De la représentation;

Digitized by Google

Nos procureurs du roi veillent; notre police
Est en arrêt sur tout danger,
Et, pour fortifier sa race, cette lice
S'accouple aux chiens de l'étranger;
Tout est à nous, palais et rue, armée et glèbe,
Et nous sommes tout à la fois
Les ministres du roi, les tuteurs de la plèbe,
Les Députés et les Bourgeois.
Eh bien! nous, Nation légale et souveraine,
Nous, Force, Justice, Pouvoir,
L'aspect d'un malheureux nous donne la migraine!
Un rêveur peut nous émouvoir!
Nous avons la prison, la caserne, le bagne,
Nous nous appelons Légion;
N'importe! Le droit passe et le frisson nous gagne
Devant cette contagion.
Point de fausse honte : oui, malgré notre puissance,
Un lutteur qui fuit, désarmé,
Trouble notre sieste, et sa seule présence
Menace notre ordre entamé.
Alors, nous nous prenons d'une superbe rage
Contre quelques méchants écrits;
Puis — tant aux cœurs bien nés la peur met de courage —
Nous donnons la chasse aux proscrits.
Pourquoi non? Nous régnons; bien sot qui veut se plaindre,
Bien lâche qui n'ose applaudir!
Et nous avons raison, mille raisons de craindre
La pensée au cœur d'un martyr!

Mais lui-même! le dieu des turcos, des zouaves,
Des cosaques, des keiserliks!
Lui, l'ouragan qui jette aux côtes tant d'épaves,
Au gouffre tous les droits publics!

Digitized by Google

Il a l'Oural, il a le Spielberg et Cayenne;
Son souffle, impétueux mistral,
Fouette, au delà des mers, ou la Chine païenne,
Ou le Mexique libéral;
D'un geste souverain il brise une assemblée,
Ou relève une nation;
Qu'il fronce le sourcil, et l'Europe troublée
Monte une sombre faction;
Son complice est le ciel, la terre est son esclave;
Sur son berceau, plein de terreur,
Le peuple met son vote, et le Christ son conclave;
Il est le pape et l'empereur!
Il a tous les joueurs de sanglantes parties;
Par le droit du fer et du feu,
Hapsbourg ou Bonaparte, il tient les dynasties;
Il tient, par Antonelli, Dieu!
Et lui, le Droit Divin! lui, le Fait de l'époque!
Lui, Providence! lui, Destin!
A peur quand un vaincu, dans l'exil, le provoque,
A peur d'un livre clandestin.
Il put, quand renaissaient partout les droits de l'homme,
Pour les disperser en débris,
Fusiller Blum, scalper Bassi, bombarder Rome,
Souiller Pesth, éventrer Paris;
Il put... il peut encor faire fouetter les femmes,
Et mitrailler un boulevard;
Il peut hacher les corps... mais il n'a point les âmes:
Il a peur du premier bavard!
La frontière est franchie et la mer traversée,
N'importe! Au delà du détroit
Il craint cette furie ayant nom la pensée
Et ce mangeur d'enfants, le droit!
Et nous, que le progrès voit à son avant-garde,
Nous, vaillants autant que petits,
Nous qui sommes au port et que rien ne regarde
Dans cette lutte des partis;

Digitized by Google

A notre grain vanné nous mêlerions l'ivraie !
Non ! pasteurs d'une nation,
Soyons fiers d'avoir peur quand le géant s'effraie,
Oui, peur par procuration.
Aux Kossuths, aux Barbès fermer au nez la porte,
Traquer l'exil en l'aggravant,
C'est illibéral, bah ! C'est illégal, qu'importe !
Voyez donc d'où souffle le vent !
Passe encor pour l'escroc qui fuit la banqueroute
Ou pour l'échappé de Clichy !
Des gens qui, trop pressés, laissent l'honneur en route,
N'ont pas l'orgueil de l'affranchi.
Mais nous, faire ménage avec la vaine clique
Qui sape au dehors les abus !
Eh ! n'entendez-vous pas fulminer l'Encyclique,
Et radoter le Syllabus ?
Un toit hospitalier ne doit pas être un bouge ;
Nous, encombrer notre manoir
Des lambeaux dispersés de ce faux spectre rouge !
Que dirait le vrai spectre noir ?
Dieu merci, nous avons d'autres larrons à pendre
Et d'autres lièvres à courir :
Nous avons, libéraux, le jésuite à pourfendre !
Et le Mexique à conquérir !
Nous cédons à Piétri, mais la presse alarmée
Craint nos gourdins et nos fleurets ;
Nous chassons Charras ; mais, nous avons une armée
Dangereuse... à nos intérêts.
Fléchir, c'est parfois honte, et ce n'est pas folie
Quand les affronts sont bien payés ;
Du rôle de limier le Belge s'humilie,
Mais il a des canons rayés !
Il est des jours de gloire après les temps d'alarmes,
Toute médaille a son revers ;
Nous traînons Labiénus entre quatre gendarmes,
Mais nous embastillons Anvers.

Digitized by Google

Nous rendons lourde aux morts que notre terre abrite
L'hospitalité des tombeaux;
Nous insultons David dont la cendre s'irrite;
Mais nous avons nos Mirabeaux,
Nos Thiers au petit pied et nos Bismarks en herbe,
Nos Saint-Arnauds et nos Mirès;
Et l'Aigle peut nous voir courber un front superbe :
Nous tondons le mouton de près.
Ah! l'hospitalité dont s'honoraient nos pères
Était sainte; c'est bel et bon;
Mais comment conserver nos parlements prospères
Et nos discours sur saint Jambon?
On peut s'apitoyer sur la chute des feuilles,
Sur l'étoile qui file en l'air;
Nous qui régnons, gardons notre or, nos portefeuilles,
Et gouvernons, c'est le plus clair.
Comme au gueux qui mendie on refuse une aumône,
Éconduire le dévoûment,
L'esprit, l'honneur, c'est dur; mais sauvez donc le trône
Et sauvez la caisse autrement!

VI

POÈTE

Reste poète, ami, ne sois pas écrivain!
Garde au front la lumière, au cœur le feu divin;
Que ton âme, pareille à l'antique vestale,
Conserve, sur l'autel de sa candeur natale,
Inextinguible et pur, ce céleste flambeau :
Le sentiment du bien, la passion du beau,
Et n'éteigne jamais, comme une vierge folle,
Son idéal, au vent de l'intérêt frivole.

Digitized by Google

Sois poète ; conserve, en dépit des railleurs,
Le pouvoir d'admirer, le don sacré des pleurs,
Le riche enthousiasme et la colère sainte ;
Entretiens dans ton cœur, inexpugnable enceinte,
Ce feu des jeunes ans, ce baume du vieillard :
Le culte de l'idée et le culte de l'art.
N'écris point ; le public, plongé dans les ivresses,
Préfère aux fiers pensers, aux viriles tendresses,
Le hatchich des romans qui lui fouettent les nerfs ;
Ce despote fantasque aime les Parcs-aux-Cerfs.
Fallût-il les chercher au bord des précipices,
A son palais blasé qu'on serve des épices !
Et, quand un nom se lève, il ne demande point
Si c'est la décadence ou l'aurore qui point.
Toi, tu voudrais servir le progrès, la science,
Tu ne relèverais que de ta conscience ;
Que les faux dieux ailleurs se fassent encenser,
Tu voudrais être juste et tu voudrais penser ;
Tu ne saurais crier, au souffle de l'intrigue,
Ce soir : Vive le Roi ! demain : Vive la Ligue !
Ta voix serait sans force et ton cœur sans pouvoir,
Tais-toi ! le vent n'est pas aux choses du devoir.

Sinon, as-tu d'airain cuirassé ta poitrine?
Te sens-tu né martyr, vocation divine?
Pourras-tu supporter, vagabond, sans aveu,
L'humiliation, supplice à petit feu ?
Ah ! plus d'un a fléchi, dont l'âme était de bronze !
Qui brave le tyran est séduit par le bonze ;
Tu pourras résister au dédain, pourras-tu
Des démons du succès défendre ta vertu?
L'épreuve est redoutable au cœur qui s'y hasarde !
On y laisse souvent tout son honneur, prends garde !
Le triomphe du mal, comme un rire moqueur,
Révolte une âme juste, et froisse un noble cœur ;

Digitized by Google

Pourras-tu voir les sots te distancer sans cesse
Et toiser ta vertu du haut de leur bassesse?
Tu voudras vaincre aussi! mais las d'être incompris,
Méritant le succès, en paîras-tu le prix?
Ah! tremble de sentir tout ce qu'une âme haute
Souffre pour s'élever ainsi, de faute en faute!
Non, laisse aux esprits vains la popularité,
Respecte-toi toi-même en ton art respecté.
Sois homme, ne vends pas, au poids, des texamètres;
Sois homme, mon ami, ne sois pas gent de lettres!
L'homme qui pense en toi, le cœur plein d'un doux chant,
Est poète; l'auteur serait bientôt marchand!

VII

LUGETE, VENERES!

La crinoline meurt! la crinoline est morte!
La mode l'apporta, le caprice l'emporte.
Paraître, c'était vaincre : elle avait, à bas prix,
Détrôné les paniers et les culs-de-Paris;
Ses étages d'acier, véritables prodiges,
Faisaient, à volonté, des Vénus callipyges,
Pour que l'égalité, du corsage au talon
Étendît son niveau, sous forme de ballon.
Mais belle jambe tient ses droits de la nature :
On passait une porte, on montait en voiture,
Un flâneur, du genou, coudoyait les cerceaux,
Un mari — les maris seront toujours des sots —
En s'en approchant trop faisait bondir la cage;
Grâce aux mille accidents qu'on rencontre au passage,
La beauté triomphait et se devinait bien!
La vierge en sa candeur ne se doutait de rien;

Digitized by Google

Nos épouses non plus n'ont pas de ces pensées !
Mais jamais on ne vit jambes si bien chaussées,
Ni bas si blancs, si fins, ni pantalon charmant,
Faisant mieux d'un mollet ressortir l'agrément,
Ni dentelle voilant si bien la jarretière.
Car c'est un art inné même chez la rosière,
D'agacer le regard par un mystère ami,
Ce qu'on aime à montrer on le cache à demi,
Et toujours, quoi qu'en die un rimeur incommode,
La pudeur se rangea du côté de la mode.

Pleurez donc, ô beautés, mais sans rougir vos yeux !
Amours, prenez le deuil, mais un deuil gracieux !
Et toi, reine du goût, despote inhaïssable,
Qui peux être inconstante, étant inépuisable,
Tu brises tes hochets pour en changer toujours,
Et tu trouveras bien, mode, sœur des amours,
D'autres moyens, malgré l'hexamètre et l'ïambe,
De draper une robe et de montrer la jambe.

CH. POTVIN,

Digitized by Google

DE

L'ENSEIGNEMENT MOYEN

EN BELGIQUE

SITUATION DES MEMBRES DU CORPS ENSEIGNANT

Examen des méthodes suivies dans les établissements de l'État

Parmi les questions que la *Ligue de l'enseignement*, une des plus belles créations de la liberté d'association, a mises à l'ordre du jour de ses travaux, figure en premier lieu l'amélioration de la condition des instituteurs et des institutrices. L'appel fait au public a été entendu, et de tous les points du pays sont arrivés de précieux renseignements, qui sont, en ce moment même, l'objet de conférences et d'études spéciales. L'œuvre ne s'arrêtera probablement pas aux instituteurs primaires, elle s'étendra également aux professeurs des athénées, des colléges communaux et des écoles moyennes, qui, eux aussi, sont encore loin d'être rémunérés en raison des services qu'ils rendent à la société. Nous voudrions venir en aide à la Ligue dans cette partie de sa tâche : les observations suivantes pourront être considérées comme le résumé d'une enquête préalable.

Le traitement des professeurs de l'enseignement moyen des

Digitized by Google

deux degrés se compose, comme celui des instituteurs primaires, d'un traitement fixe et d'un casuel. Les traitements fixes sont pour les uns comme pour les autres de différentes catégories, d'après le rang qu'ils occupent et l'établissement auquel ils sont attachés. Quant au casuel, déduction faite des sommes considérables que les administrations communales, comme nous l'indiquerons plus loin, prélèvent sur le minerval, il doit nécessairement varier d'après le nombre des élèves. Dans la plupart des établissements de l'État, athénées et écoles moyennes, ce casuel, réduit à un minerval rogné, n'a représenté pendant assez longtemps qu'une somme insignifiante pour chaque participant. A la fin, on a amélioré cette situation, et aujourd'hui le gouvernement supplée, jusqu'à concurrence de 700 fr. pour les professeurs des athénées et de 200 fr. pour ceux des écoles moyennes là où les rétributions des élèves n'atteignent pas ce chiffre, de sorte qu'à la suite de la dernière augmentation, le chiffre moyen du traitement d'un professeur d'athénée s'élève à 3,000 fr., et celui d'un professeur d'école moyenne à 1,600 fr. Nous donnons un chiffre moyen, car s'il est vrai qu'à Bruxelles, à Anvers et à Liége, ce chiffre est généralement plus élevé, il est en revanche plus bas dans les autres localités qui possèdent des athénées.

Prenons donc pour un professeur d'athénée un revenu de 3,000 fr. par an. Après avoir défalqué de cette somme les frais de logement et les contributions, que nous pouvons, sans exagération, même dans les villes de second ordre, évaluer à 600 fr., il reste 2,400 fr. ou 200 fr. par mois. Le moyen de vivre avec cette somme, quand il faut tenir un certain rang, et quand la société impose au professeur des obligations auxquelles il ne peut décemment se soustraire? Que lui restera-t-il, lorsqu'il aura pourvu, tant bien que mal, aux besoins de sa famille, pour se procurer les publications littéraires ou scientifiques qui sont indispensables à sa profession?

On comprend que nous nous occupons des professeurs mariés et pères de famille, car il est évident que cette somme peut suffire à l'entretien d'un célibataire. Mais nous pensons que, si la vie de famille est par excellence le foyer des vertus

Digitized by Google

sociales pour toutes les catégories de citoyens, elle doit surtout exercer une influence salutaire sur celui qui remplit la plus sainte des missions. Aussi n'hésitons-nous pas à déclarer que dans l'enseignement le célibat devrait être l'exception.

La pédagogie enseigne que celui qui veut donner de l'instruction, doit toujours montrer à ses élèves un front calme et serein, ne trahissant ni soucis ni préoccupations. Ce n'est certes pas d'un homme constamment obligé de calculer pour se procurer le nécessaire, à lui et aux siens, que l'on peut exiger ces conditions. C'est dans l'intérêt de l'enseignement même, que nous réclamons pour ces fonctionnaires, non pas du luxe, mais une honnête aisance.

Voilà la situation des professeurs de l'enseignement moyen qui sont les plus favorisés. Que sera-ce donc de ceux qui sont attachés aux écoles moyennes? Ceux-ci sont de véritables malheureux, la plupart pleins de dévoûment à leurs fonctions, et ne recevant en retour de ce dévoûment qu'un maigre salaire, une espèce d'aumône, à peine suffisante à l'entretien d'un seul homme. Si les professeurs des athénées ne peuvent jouir de la vie de famille sans se soumettre à de pénibles privations, leurs collègues des écoles moyennes sont rigoureusement condamnés au célibat.

Les hommes et les journaux du libéralisme officiel gouvernemental devraient bien un peu, ce nous semble, songer à cette situation, avant de critiquer le célibat forcé des prêtres catholiques, avant de signaler ce vœu impie comme une cause permanente de désordres et de scandales, et surtout avant de décrier, précisément à ce point de vue, l'enseignement du clergé.

Nous ne parlons jusqu'à présent que des professeurs qui sont nommés et salariés par l'État seul et qui pour cette raison peuvent être regardés comme les plus avantagés. Quant à ceux qui sont attachés aux établissements purement communaux, colléges et écoles moyennes, leur sort est encore plus digne de pitié; la moyenne de traitement ne dépasse pas 2,000 fr. pour les premiers, et 1,300 fr. pour ceux-ci. Pourtant ces professeurs ont fait les mêmes études que ceux de l'État. Qu'on

Digitized by Google

lise par curiosité les annonces que publie le *Moniteur* pour les vacatures de cette espèce. Les chiffres y sont.

Nous disions que les administrations communales prélèvent sur le casuel des professeurs des sommes assez fortes. C'est avec ces retenues qu'on paye le chauffage et l'éclairage, les frais de la distribution des prix, le salaire du portier et des hommes de peine, l'indemnité de logement, de chauffage et d'éclairage, due au préfet des études ou au directeur quand ce fonctionnaire est obligé de se loger en ville, l'entretien des bâtiments et du mobilier des classes, et les traitements des professeurs dédoublants.

Il y a des athénées où le nombre des élèves est assez élevé pour que chaque part du minerval puisse être évaluée à 900, même à 1,000 fr. Or la prospérité d'un établissement d'instruction dépend surtout du zèle et de l'aptitude des professeurs qui y sont attachés. A ce titre le grand nombre des élèves devrait être pour eux une source d'avantages matériels. Il n'en est pas ainsi cependant. Par suite des lésineries des administrations communales, il arrive souvent que là précisément où le minerval produit une somme plus élevée que celle que le gouvernement garantit, la part de chaque participant ne s'élève pas même à 700 fr.; de sorte que ces professeurs-là sont moins favorisés que ceux des établissements qui ont moins d'élèves, parce que dans ce dernier cas la caisse de l'État intervient.

M. Vandenpeereboom, ministre de l'intérieur, interpellé un jour à la Chambre des représentants sur cette manière d'agir des administrations communales, a répondu que le minerval appartient en entier aux professeurs. Mais l'honorable ministre s'était trompé, et, pris au mot par ceux de ses subordonnés qui avaient à se plaindre de ce chef, il a été obligé de reconnaître son erreur en avouant son impuissance. Cette impuissance n'est que momentanée, nous aimons à l'espérer, car si le gouvernement voulait mettre un terme à cette parcimonie mal entendue, il suffirait de modifier les règlements en vertu desquels ces prélèvements ont lieu.

Jusqu'ici nous avons raisonné comme si tous les professeurs indistinctement avaient une part entière dans le minerval, ce

Digitized by Google

qui après tout serait conforme à l'équité. Mais il y a des exceptions. Ainsi les professeurs d'anglais et d'allemand, bien qu'ils aient généralement le plus de cours à donner, n'ont droit qu'à une demi-part, et comme leur traitement est déjà bien inférieur à celui de leurs collègues, la moyenne de ce qu'ils touchent pour le tout ne dépasse guère la somme de 2,100 fr. Le gouvernement a cependant fait quelque chose pour eux. Un arrêté royal du 27 janvier 1863, institue des diplômes de capacité pour l'enseignement des langues flamande, allemande et anglaise. En vertu de cet arrêté, les professeurs de flamand porteurs de ce diplôme sont assimilés aux professeurs de troisième latine, et les professeurs d'anglais et d'allemand à ceux de quatrième latine. C'est déjà quelque chose; mais l'assimilation n'est guère complète pour les professeurs d'anglais et d'allemand, puisque, même diplômés, ils ne reçoivent encore qu'une demi-part du minerval. De droit ils ont le même rang que les professeurs de quatrième latine, mais de fait ils sont au dessous des professeurs de septième, ceux-ci touchant une part entière.

Notons encore une autre preuve de ce peu de sympathie pour les professeurs de langues modernes. Les diplômes de docteur en lettres et en sciences, de professeur agrégé pour les humanités et pour les sciences, sont comptés dans la liquidation des pensions à raison de quatre années de service. Ceux de professeur agrégé pour les langues modernes n'entrent en ligne de compte que pour deux années de service. Pourquoi cette différence? Croit-on par hasard que celui qui enseigne la grammaire grecque ou latine, ou bien l'algèbre et la géométrie remplisse une mission plus importante que celui qui initie les jeunes gens aux langues et aux littératures des autres peuples, et même du peuple d'une partie de notre propre pays, puisque le diplôme de capacité pour le flamand est frappé de la même déconsidération?

Nous allions presque oublier une autre calamité qui frappe ces pauvres professeurs de langues modernes. Il paraît que depuis quelque temps la direction de l'instruction publique a décidé que dorénavant nul ne sera nommé définitivement à une

Digitized by Google

chaire de ce genre dans un athénée, sans avoir, à la suite d'une nomination provisoire, donné des preuves d'aptitude. La mesure n'est pas mauvaise, quand il s'agit d'un débutant dans la carrière, mais autrement elle est superflue, et elle constitue des pertes énormes pour les professeurs de flamand, d'allemand et d'anglais, qui pendant tout le temps que dure ce provisoire, perdent les avantages du diplôme [1].

Si les traitements sont déjà insuffisants pour subvenir aux besoins de la vie dans les circonstances ordinaires, que sera-ce dans un cas extraordinaire nécessitant de grandes dépenses, un déménagement par exemple? Or, quand le gouvernement juge nécessaire de déplacer un professeur, de le faire voyager d'une extrémité du pays à l'autre, celui-ci n'a droit à aucune indemnité de déplacement; on ne lui accorde pas un centime de réduction sur le prix du transport de son mobilier. Pour d'autres services publics cependant on se montre plus généreux. Les employés des contributions, des douanes, des accises sont convenablement indemnisés, quand on les fait changer seulement de province; ceux des chemins de fer jouissent de la gratuité du transport pour eux et pour leurs bagages. Quant aux officiers de l'armée, quand ils changent de garnison, on met gratuitement à leur disposition des hommes, des chevaux et des voitures; le transport par chemin de fer de leurs bagages aussi bien que de leurs personnes se fait à moitié prix. De plus ils jouissent de cette faveur en tout temps. Ils peuvent voyager, même pour leur agrément, à moitié prix; ils n'ont

[1] On nous a assuré que ce provisoire a duré pour quelques-uns une année entière; c'est donc une perte qui peut s'élever jusqu'à *mille francs*. Nous ne comprenons rien à cette manière d'agir à l'égard des professeurs de langues modernes, car les professeurs de langues anciennes, d'histoire et de mathématiques reçoivent le traitement entier attaché à la chaire qu'ils occupent, *lors même qu'ils ne sont nommés qu'à titre provisoire*. Le fait nous a été assuré par des hommes dignes de foi. Nous nous refusons à croire que la mesure ait été prise par un ministre, et surtout par un ministre flamand, qui ne cache point ses sympathies pour sa langue maternelle. Il ne pourrait du reste la justifier, car l'arrêté royal que nous avons cité n'établit pas cette distinction.

Digitized by Google

qu'à exhiber leur permission, et l'uniforme n'est pas de rigueur pour obtenir cette réduction.

Nous ne voulons pas établir ici de comparaison entre les services tout au moins problématiques rendus ou à rendre par les officiers de l'armée, et les services réels et incontestables rendus tous les jours par les professeurs de toutes les catégories, depuis l'humble instituteur de village jusqu'au professeur de rhétorique d'un athénée: les progrès remarquables que l'esprit public a faits dans ces derniers temps nous en dispensent. Nous avons la ferme conviction que le temps n'est pas si éloigné de nous où le représentant de la force brutale ne sera plus seul comblé de faveurs dans un pays libre et neutre, dont le budget le plus élevé devrait être celui de l'instruction publique, et le citoyen le plus considéré celui qui se dévoue à la noble tâche de développer moralement et intellectuellement les générations qui s'élèvent.

Quand on veut s'occuper de la position des membres du corps enseignant, il est impossible de ne point parler des pensions. Pendant longtemps les pensions de retraite des instituteurs et des professeurs ont été odieusement ridicules. Pour une longue vie d'abnégation et de dévoûment, pour des services immenses rendus à la société, ces fonctionnaires n'avaient en perspective qu'une vieillesse exposée aux privations et aux misères, pendant laquelle l'homme devient un fardeau à ses semblables et la mort un véritable bienfait. Les modifications apportées à cette loi constituent un progrès énorme. Mais que d'efforts a-t-il fallu pour y arriver ! Disons en passant qu'à cette occasion nous avons vu avec regret le gouvernement combattre les dispositions généreuses des représentants de la nation, et faire d'une pareille question une question politique, c'est à dire clérico-libérale.

Avant de terminer ces notes sur la situation matérielle des professeurs, nous croyons devoir signaler à l'attention des membres de la *Ligue de l'enseignement* une modification fort désirable à la loi sur les grades académiques, loi dont on attend toujours en vain la révision. Nous avons dit qu'un diplôme de docteur ou de professeur agrégé compte pour quatre années

Digitized by Google

de service. Ne pourrait-on faciliter l'obtention de ces diplômes aux professeurs qui désireraient profiter de ce bénéfice, mais qui, sous la loi actuelle, ne pourraient ou ne voudraient pas subir *tous* les examens exigés pour les grades? Expliquons-nous. On sait que pour être admis à l'examen de docteur, n'importe dans quelle faculté, il faut d'abord être candidat, et qu'avant de pouvoir être candidat il faut avoir subi au moins depuis un an l'examen de gradué en lettres. Serait-il impossible de borner, pour les professeurs actuellement en fonctions, les épreuves à subir pour le grade de docteur à un seul examen, le dernier, en y introduisant au besoin quelques-unes des branches essentielles prescrites pour la candidature? On rencontre dans le corps enseignant des professeurs d'humanités, de langues modernes ou de sciences, qui ne sont pas diplômés et n'en remplissent pas plus mal leurs fonctions. Il nous semble qu'ils ont bien droit à quelques égards, et que s'ils voulaient obtenir un diplôme de docteur, on ne devrait pas les obliger à se remettre sur les bancs à côté de leurs élèves pour subir l'examen de gradué en lettres. Tel professeur d'humanités, au courant de sa tâche et s'en acquittant à la satisfaction générale, se voit, pour passer cet examen, dans la nécessité d'étudier l'algèbre et la géométrie, ce qui lui enlève un temps précieux, et, en définitive, ne lui sert plus à rien. Parmi les professeurs de mathématiques et de sciences naturelles se trouvent des ingénieurs, sortis des écoles spéciales annexées aux universités de l'État. S'il y a des gens qui ont passé des examens, ce sont certes ceux-là. Cependant, quoique d'après les résultats des concours généraux, leurs élèves ne le cèdent en rien à ceux qui ont été formés par des docteurs en sciences ou des professeurs agrégés, leurs diplômes n'entrent pas en ligne de compte pour la liquidation des pensions. D'après la loi actuelle, avant de pouvoir aspirer au grade de docteur, ils sont obligés de subir les épreuves de gradué en lettres et de candidat en sciences, de se remettre à faire des discours latins et des versions grecques, ce qui ne leur est guère plus profitable que les mathématiques aux professeurs d'humanités. Il nous semble que le prestige des grades académiques, si toutefois prestige il y a,

Digitized by Google

ce dont il est permis de douter, ne serait aucunement affaibli par cette modification à la loi, puisque ceux qui en jouiraient en seraient tout à fait dignes, et par leurs connaissances et par les services qu'ils rendent à l'enseignement.

Nous aurions encore beaucoup à dire sur la situation des professeurs : nous nous bornerons à comparer les avantages qu'ils possèdent à ceux qui sont accordés à d'autres fonctionnaires. Prenons seulement l'armée, puisque, selon tous les économistes, c'est là une dépense à peu près stérile. Or que voyons-nous dans l'armée? Le premier capitaine venu est mieux payé qu'un professeur de rhétorique on de mathématiques. Un colonel touche, pour lui et ses chevaux, le budget d'une école moyenne à laquelle sont attachés cinq et même six professeurs. Les officiers d'un seul régiment avec leurs chevaux absorbent plus que les professeurs de quatre athénées ensemble; enfin le traitement d'un général, avec les indemnités de fourrage, dépasse la somme allouée au budget pour les trois inspecteurs de l'enseignement moyen réunis. Quand on a augmenté les traitements de tous les fonctionnaires de l'État, on a procédé par mille francs à la fois pour les colonels. Il faut dire qu'on a été tout aussi généreux pour quelques catégories de fonctionnaires civils dont on n'exige guère de capacités non plus. Mais la partie éclairée du pays aurait pu s'attendre à voir enfin récompenser les membres du corps enseignant. Il n'en fut rien. Lorsque tout le monde eut sa part du gâteau, on compta le restant, et il y avait tout juste assez pour donner 310 francs aux professeurs des athénées, et 150 francs — une aumône — à ceux des écoles moyennes.

A ces observations sur la condition matérielle des professeurs, nous pourrions maintenant en ajouter d'autres sur leur condition morale, traiter surtout de l'avancement, qu'on ferait bien de régler par la loi, ce qui n'est pas si difficile qu'on se plaît à le dire, puisque cela a lieu en France et en Allemagne. Il arrive quelquefois que, grâce à l'intervention de l'un ou l'autre personnage haut placé, un jeune homme qui vient de passer son dernier examen parvienne d'emblée à une chaire de premier rang, même malgré les chefs de l'instruction pu-

Digitized by Google

blique, qui passent à juste titre pour honnêtes et impartiaux. Nous voudrions aussi appeler l'attention du public sur l'obligation imposée aux professeurs des athénées et des écoles moyennes de soumettre au visa de leurs chefs immédiats les communications qu'ils adressent à l'autorité supérieure, obligation passablement humiliante, et très peu nécessaire pour des hommes contre lesquels le gouvernement a plus d'un moyen d'action. Il serait à désirer enfin que les traitements des professeurs fussent payés, comme ceux des autres fonctionnaires de l'État, par les agents du trésor et non par les secrétaires trésoriers. Des plaintes ont été formulées, il y a quelques années, dans une réunion de professeurs d'écoles moyennes, tenue à Malines, sur les tracasseries auxquelles, dans certaines localités, les professeurs sont en butte de la part de ces employés, quand ils réclament ce qui leur est légitimement dû. Nous aimons à croire que l'irrégularité dans ce cas est une exception, et que le gouvernement, quand il est renseigné, ce qui n'est pas toujours facile à cause du visa dont nous venons de parler, fait son devoir. Mais si la règle générale était appliquée aux professeurs, les abus que nous signalons ne pourraient se reproduire.

Nous ne nous étendrons pas davantage sur toutes ces questions de détail; il suffira, nous l'espérons, de les avoir indiquées. Occupons-nous des méthodes en usage dans nos établissements d'instruction moyenne.

Commençons par les humanités.

Dans cette partie du programme nous sommes en arrière d'un siècle au moins. Au lieu de faire étudier les langues anciennes pour inspirer à la jeunesse le goût des chefs-d'œuvre immortels que l'antiquité nous a légués, on ennuie les élèves la plupart du temps par des exercices exclusivement philologiques. Tel professeur passera une grande partie de sa leçon à disserter sur l'emploi d'un *quum* ou d'un *postquam*, ou sur les différentes significations d'un mot; tel autre s'extasiera devant un subjonctif bien amené, s'efforcera d'expliquer un *que retranché* ou un aoriste moyen employé pour un aoriste actif. Quant aux idées exprimées par les auteurs anciens, à part quel-

Digitized by Google

ques honorables exceptions, on n'y fait guère attention. Il y a de ces pédagogues qui restent froids devant les plus grandes beautés de Démosthène et d'Homère, de Cicéron et de Virgile, parce qu'ils ne sont pas faits pour les comprendre; ils ne s'animent que quand il se présente une occasion d'épiloguer sur les mots et les constructions. Cela provient de l'éducation que les jeunes professeurs reçoivent à l'école normale de Liége, où règne une atmosphère ultra-pédantesque, importée d'outre-Rhin au grand détriment des bonnes études.

Ce qui n'est pas moins absurde, c'est que l'on consacre encore une grande partie du temps à faire des thèmes et des vers latins, à composer des narrations, des descriptions et des discours dans la même langue. Et pourquoi donc ce luxe d'érudition? C'est ce que nous voudrions bien qu'un pédagogue, fût-ce même une célébrité allemande, vînt nous expliquer. Quant à nous, nous avouons humblement ne rien y comprendre. Si l'on apprend à écrire une langue, c'est dans l'intention de s'en servir. Or qui est-ce qui aujourd'hui, même parmi les savants de profession, écrit en latin? Ces exercices n'ont aucune utilité pratique et produisent plus de mal que de bien, car ils dégoûtent les jeunes élèves d'une étude qui, bien entendue, contribuerait énormément à leur développement intellectuel. Il faut de la grammaire certes, nous n'en disconvenons pas, mais qu'on n'en abuse point, qu'on s'en tienne à ce qui est absolument nécessaire pour se rendre compte du génie des langues anciennes, et que ensuite on ne fasse plus que lire et traduire les auteurs. De la sorte on gagnerait beaucoup de temps, et à la sortie du collége on serait généralement disposé à faire plus ample connaissance avec les beaux génies de la Grèce et de Rome, au lieu que le souvenir des thèmes et des discours latins ne fait que nuire à ces dispositions.

Nous ne sommes pas du nombre de ceux qui voudraient retrancher les langues anciennes de l'enseignement; nous les regardons comme de magnifiques instruments de civilisation, pouvant produire de très beaux résultats dans tous les pays et surtout dans les pays libres, mais c'est à condition qu'on adapte cet enseignement à l'esprit de notre époque.

Digitized by Google

A côté des humanités figure l'enseignement professionnel. Ici ce sont les langues modernes qui devraient avoir l'importance accordée aux langues anciennes dans les études conduisant aux carrières libérales. Malheureusement cela n'a pas lieu : les études littéraires sont trop étouffées sous les études scientifiques. Il n'y a pas si longtemps qu'on pouvait être admis à l'école militaire et aux écoles du génie civil, des mines, des arts et des manufactures, sans savoir rédiger convenablement une lettre ou faire une analyse littéraire en français. Or, comme au collége, de même qu'à l'université, les élèves n'étudient qu'en vue des examens, il est inutile de dire que les branches littéraires, les langues modernes particulièrement, étaient peu cultivées. Aujourd'hui il y a progrès pour ces matières, très peu, mais enfin il y a progrès et il faut espérer que pour ceux qui se destinent à des études professionnelles supérieures, l'enseignement littéraire sera encore amélioré. Le but de notre époque, et ce sera son plus beau titre de gloire auprès des générations futures, est de travailler à l'extinction des haines de races, afin de créer la grande fraternité des peuples, qui est la gardienne la plus sûre de la paix. Nous pensons que le moyen le plus pratique et le plus noble d'arriver à cette grande fraternité est la connaissance mutuelle des langues des différents peuples et de leurs trésors littéraires et scientifiques. Il est probable qui si les langues et les littératures de l'Angleterre et de l'Allemagne étaient plus répandues parmi les masses en France, ces vieilles antipathies qui ont fait verser des fleuves de sang et qui, malgré tant de nobles efforts, ne sont pas encore complétement éteintes chez nos voisins, ne seraient plus à craindre. Mais il n'est pas même besoin de sortir de notre pays pour trouver des preuves à l'appui de cette thèse. Il est évident pour tout esprit non prévenu que Flamands et Wallons seraient bien plus étroitement unis, si ceux-là savaient généralement le français et ceux-ci le flamand. C'est ce que la *Ligue de l'enseignement* nous semble avoir parfaitement compris, en créant dans son sein une section spécialement chargée de tout ce qui concerne l'enseignement de la langue flamande et la propagation de cette langue dans tout le pays.

Digitized by Google

L'enseignement des sciences pourrait bien aussi être réformé en certaines parties. Dans la section des humanités on n'enseigne que les mathématiques pures et un peu de physique. Il nous paraît qu'une étude plus approfondie de la physique ainsi que des notions de chimie, de botanique, de zoologie et de minéralogie ne feraient pas de tort aux jeunes humanistes, fallût-il au besoin retrancher quelque chose de l'algèbre et de la géométrie, dont très peu de personnes, en dehors de certaines professions, se servent pour les besoins de la vie, tandis que les sciences naturelles peuvent être utiles tous les jours et à tout le monde.

Aucune partie du programme n'est plus susceptible de critiques sévères que l'histoire. C'est peut-être l'étude la plus attrayante, sinon la plus utile, quand elle est bien comprise. Mais cette étude est trop bornée, et les manuels prescrits sont pâles, incolores et généralement aussi peu recommandables pour le fond que pour la forme. Le meilleur ne vaut encore rien.

Quant à l'histoire moderne, en particulier, les manuels qu'on impose aux élèves ne répondent ni aux besoins d'un bon enseignement, ni aux exigences de notre temps. Ici nous sommes devancés par les peuples qui nous entourent et peut-être par l'Europe entière. Le croirait-on? dans notre bonne Belgique, où chacun peut en toute liberté juger les actes du pouvoir, et où par conséquent l'histoire moderne devrait être la principale étude du citoyen, un règlement officiel ordonne aux professeurs chargés de ce cours de s'arrêter à 1789. On laisse tomber le rideau juste au moment où commence le drame le plus sublime, le plus émouvant et le plus instructif qui ait jamais été représenté sur la scène du monde. Les jeunes gens peuvent à la rigueur étudier cette histoire sans professeur; les bons ouvrages ne manquent pas, mais, nous l'avons déjà dit, et d'autres l'ont dit et répété avant nous, on n'étudie que pour passer des examens, et l'histoire de cette grande époque n'étant exigée pour l'obtention d'aucun diplôme, est par le fait même complétement négligée. En France, en Allemagne et en Hollande, c'est cette partie de l'histoire universelle et la suite

Digitized by Google

jusqu'à nos jours qu'on traite de préférence. Pourquoi cela est-il défendu dans nos écoles? Serait-ce donc un si grand mal que de montrer à nos enfants d'où sont sorties en grande partie les libres institutions qui nous régissent?

Dans les pays que nous venons de nommer on ne se borne pas à donner une grande place à l'enseignement historique; les livres aussi sont choisis de manière à inspirer à la jeunesse le goût de cette belle étude. On n'y met pas entre les mains des élèves de ces froides compilations dont la sécheresse et la monotonie les endorment au lieu d'exciter leur enthousiasme.

Terminons ici ces notes. Nous croyons en avoir dit assez pour éveiller l'attention de la *Ligue de l'enseignement*, et pour démontrer que la révision des lois sur l'enseignement est devenue chose indispensable sous tous les rapports, à tous les points de vue.

P. LICHTWER.

Digitized by Google

PROJET

D'UNE HAUTE COUR POUR LES EXAMENS PROFESSIONNELS UNIVERSITAIRES

I

Parmi les libertés que la Constitution a consacrées, celle de l'enseignement est incontestablement une des plus importantes.

Comment se fait-il que cette liberté, si belle en théorie, soit devenue, dans la pratique, la source de tant d'embarras, qu'aux yeux de bien des gens elle n'est pas viable?

La cause en est qu'on a confondu la liberté d'enseigner avec celle de délivrer des diplômes professionnels.

S'il s'était agi simplement de titres scientifiques, la question eût été bientôt résolue. Chaque université, juge de sa propre dignité, eût procédé aux examens de manière à maintenir sa prépondérance par la force même des études.

Mais il y va de droits civils ; il y va de la santé et de la fortune des citoyens, que le gouvernement seul, en tant que pouvoir responsable, a mission de sauvegarder.

La question eût encore été simple si le gouvernement n'avait pas ses universités, et s'il ne se trouvait pas ainsi placé sur le terrain de la concurrence avec les universités libres, car de là viennent certaines méfiances qui ont présidé jusqu'à ce jour à la composition des jurys d'examen.

Digitized by Google

Qu'est-il arrivé en effet ?

On a d'abord institué un jury central. Il est de toute évidence que c'était là une transaction entre le pouvoir législatif et le pouvoir exécutif, ou plutôt entre l'État et les deux partis qui, en Belgique, se partagent l'influence politique.

La Chambre et le Sénat nommaient d'abord, chacun de son côté, deux examinateurs, puis le gouvernement les trois autres. Mais quel pouvoir le gouvernement pouvait-il exercer sur les premiers examinateurs tenant leur mandat d'autres que de lui ? Que devenait ainsi sa responsabilité ?

Du moins, dans ce système, était-il fait droit aux exigences de l'enseignement et aux prescriptions les plus élémentaires de la justice distributive? Chaque professeur pouvait-il faire partie du jury à son tour ?

En principe, oui ; en pratique, non.

La loi disait bien que les membres du jury devaient être nommés chaque année, mais cette prescription, qui impliquait un certain roulement, était éludée par suite des divergences politiques, puisque les mêmes membres étaient constamment renommés. Il arriva ainsi que les professeurs non privilégiés virent leurs cours abandonnés et que l'enseignement de leurs collègues plus heureux fit loi dans l'examen. Ce fut l'intronisation des cahiers : les élèves se les passaient d'une université à une autre. De là, relâchement des études; de là, discrédit des diplômes. La preuve des inconvénients que nous venons de signaler, c'est que le jury central tomba sous les nombreuses et justes critiques dont il fut l'objet.

Mais les mêmes méfiances existaient toujours : on institua donc les jurys combinés. Il est vrai qu'ici le gouvernement seul nomme les examinateurs, mais on a eu soin de faire dire à la loi que les élèves seraient examinés par leurs professeurs respectifs pendant les deux tiers du temps consacré à l'examen. Le gouvernement est donc lié; partant, il ne lui incombe aucune responsabilité, du moins quant aux professeurs des universités libres.

La loi des jurys combinés a introduit dans notre système d'examens un grave danger, celui de placer les professeurs

Digitized by Google

entre leur conscience et l'intérêt matériel des établissements qu'ils représentent. La statistique s'en mêlant, on a été bientôt amené à considérer comme les meilleures, les universités qui présentent le plus grand nombre d'admissions.

Les jurys combinés ont été établis, il est vrai, à titre d'essai, mais malgré leurs prorogations successives, tout le monde est d'accord qu'ils ont fait leur temps et qu'il faut recourir à un autre système.

Par quoi les remplacera-t-on? Reviendra-t-on au jury central?

Il est évident que l'intérêt est trop sérieux pour être soumis à des ballottements continuels. Il nous paraît qu'on ne sortira de l'impasse où l'on s'est engagé si imprudemment qu'en créant un jury permanent, une espèce de haute cour, puisant ses racines dans les universités, mais n'en dépendant point, les membres constituant cette magistrature suprême ne professant plus, comme les avocats cessent de plaider quand ils viennent à être nommés juges.

Comment cette haute cour doit-elle être constituée? Quelles seront ses attributions? Quelle influence exercera-t-elle sur les études et l'avenir scientifique du pays? Voilà les questions que nous nous proposons d'examiner.

Nous serions heureux si cet examen fruit de longues réflexions et d'une expérience personnelle qui date déjà de près de quarante années pouvait jeter quelque lumière sur un sujet qui intéresse à un si haut point une de nos libertés les plus précieuses et incontestablement la plus féconde de toutes, quand on sera parvenu à la placer sur une base pratique.

II

L'assimilation des jurys d'examen pour la collation des grades professionnels, à la magistrature assise, n'a rien d'exagéré, puisqu'il importe autant au pays d'avoir des avocats et des médecins dignes de ce nom que des magistrats éclairés et intègres.

Digitized by Google

Le public peut et doit demander à ceux qui aspirent au bénéfice du diplôme, quelles sont les garanties de savoir qu'ils lui offrent.

Ce point établi, et il nous semble qu'il ne saurait y avoir ici de contestation, vient la question de savoir par qui et comment la haute cour d'examen sera constituée.

Évidemment, elle doit l'être par le gouvernement, puisque seul il est responsable devant le pays. Mais comment le gouvernement fera-t-il? où prendra-t-il les examinateurs, ceux-ci ne pouvant être en même temps professeurs?

Nous l'avons déjà dit, la haute cour d'examen doit avoir ses racines dans le corps enseignant, mais aussi doit en être indépendante. Pour en faire partie il faudra avoir passé par le professorat. Ce n'est que par la pratique qu'on acquiert ce tact, cette sûreté de jugement nécessaires pour apprécier la valeur des récipiendaires. D'ailleurs où le gouvernement s'adresserait-il en dehors du corps enseignant? Est-ce à la magistrature? au barreau? au corps médical? Mais les hommes qui occupent ces positions honorables, et dont nous ne contesterons pas la capacité plus que l'autorité, se doivent à d'autres devoirs. Sera-ce aux juges, aux avocats, aux médecins retirés? Mais pour ceux-là l'heure de la retraite a sonné et ce n'est pas à cette époque de leur existence qu'on peut exiger d'eux un semblable labeur; c'en est un, en effet, de se trouver dans une contention d'esprit continuelle, ayant devant soi le récipiendaire auquel on s'intéresse et derrière soi le pays dont la sécurité doit être sauvegardée. Donc, pour être bon examinateur, il faut avoir professé. Pendant combien de temps?

Il est évident que si l'on prend pour base les années de service exigées pour l'éméritat, on arrivera à avoir pour examinateurs des hommes cassés par la fatigue. D'un autre côté, préciser l'âge serait dangereux à cause de ce qu'il y a d'individuel. Il faut donc déterminer un nombre d'années de services permettant au professeur d'apporter aux fonctions d'examinateur la science et l'autorité que l'âge n'aura pas affaiblies. Le professorat exigeant une préparation fort longue, on n'y entre généralement qu'à l'âge de 25 ou 30 ans : fixons donc

Digitized by Google

20 ou 25 années d'enseignement et nous aurons pour l'examinateur une moyenne d'âge de 50 ans, époque de la vie où l'homme d'études est encore dans toute sa verdeur. Admettons maintenant que l'examinateur reste en fonctions pendant dix ans, on aura ainsi une moyenne de trente années de services, terme suffisant, pensons-nous, pour être admis à l'émeritat, c'est à dire l'*otium cum dignitate* tant vanté par le poète : hélas ! aujourd'hui une pure fiction, puisque à peine le professeur est-il déclaré émérite, que la mort — nous ne dirons pas l'impitoyable mort, puisque à de rares exceptions près, 70 à 75 ans est le terme assigné à l'homme d'études — que la mort vient lui signifier que pour jouir de ce repos tant désiré, il est trop tard.

III

Dans quelles universités le gouvernement prendra-t-il les membres de la haute cour d'examen ?

La justice distributive comme le respect de la liberté d'enseignement lui-même veulent que ce soit dans les différents établissements du pays, réunissant les conditions d'une université, tant en personnel qu'en matériel. En Angleterre, où les principes de liberté sont très larges et où, par un singulier contraste, la prérogative ou le monopole se combine souvent avec cette liberté, en Angleterre, pour avoir le droit de conférer des diplômes, il faut que ces conditions du personnel et du matériel soient remplies. L'école alors existe ; c'est en quelque sorte le capital social de cette espèce d'anonymat.

Il ne saurait y avoir aucune difficulté chez nous, puisque à côté des universités de l'État nous avons les universités libres par lesquelles le principe de la liberté de l'enseignement consigné dans notre constitution a affirmé sa puissance presque au lendemain de sa promulgation. Ce serait pour le gouvernement une manière mesquine de prendre les choses que de voir dans les universités libres, uniquement des rivales en puissance ou en influence. Sans abdiquer devant elles son droit et son devoir de conférer seul les diplômes professionnels, abdication qui

Digitized by Google

malheureusement existe dans le système actuel, le gouvernement doit regarder ces universités comme d'utiles auxiliaires. Grâce à ces institutions, sa tâche de répandre l'instruction dans le pays est rendue plus facile. Nous dirons plus, il a intérêt à ce que les universités libres soient florissantes, afin de dégager sa propre responsabilité. Les gouvernements absolus, en voulant tout attirer à eux, se perdent. Or est-il un droit plus délicat que celui d'enseigner? Sous le régime hollandais,— nous disons hollandais parce que la Belgique ne fut pas même consultée dans ce mariage, imposé par le congrès de Vienne,— sous le régime hollandais, le gouvernement avait le monopole de l'enseignement. Qu'est-il arrivé? C'est que ses universités, qui auraient dû être pour lui une défense aux jours du danger, lui furent imputées à grief, tant elles avaient peu la confiance du pays. Disons aussi que, à cause du grand nombre de professeurs étrangers, elles froissaient le sentiment national. Les universités libres n'existeraient donc pas, que le gouvernement devrait en favoriser la création. Et n'est-ce pas un beau spectacle que celui d'un petit pays se plaçant, dès le lendemain de son émancipation politique, au niveau des grands pays pour lesquels la pratique de la liberté a été un long et pénible apprentissage?

Nous disons donc que le gouvernement doit prendre les membres de la haute cour d'examen indistinctement dans tous les établissements de haut enseignement présentant les conditions voulues. Et pour qu'on ne puisse le soupçonner de vouloir décapiter les universités libres en leur prenant leurs professeurs les plus éminents, la nomination des membres de la haute cour aurait lieu sur la présentation par les universités, comme cela se fait pour la magistrature assise.

On pourrait objecter que ce n'est pas au gouvernement à payer les professeurs des universités libres. Mais une fois examinateurs, ils cessent d'être professeurs; ce sont des hommes venant veiller à la sécurité du pays, après avoir pendant de longues années prodigué à ses enfants leur savoir et leur expérience.

Digitized by Google

IV

Quelles seront les attributions de la haute cour d'examen ?

Dans notre opinion, ces attributions doivent consister dans un contrôle des diplômes scientifiques délivrés par les universités libres, mais un contrôle tellement sérieux, tellement sévère, que la responsabilité devant en résulter pour les universités, outre leur propre dignité, les empêchera de recevoir des récipiendaires ne l'ayant pas mérité en tous points.

En laissant ainsi aux universités libres le soin de délivrer des diplômes scientifiques, il n'y a donc aucun danger qu'elles en abusent. Au contraire, elles se montreront d'autant plus sévères, qu'un échec devant la haute cour tournerait contre elles-mêmes. Il y aura une double garantie, et pour le public, et pour les familles qui auraient le droit de demander aux universités un compte moral du tort qu'elles leur auraient fait en laissant passer des jeunes gens que leur devoir eût été d'arrêter dès le début.

Alors il y aura vraiment dans les universités une vie scientifique. Les professeurs sauront que leurs élèves doivent faire devant la haute cour leur gloire ou leur honte. Ils les prépareront non seulement par leurs leçons, mais par leurs conseils. Ainsi s'établiront entre eux des rapports de confiance et d'amitié.

Parmi les souvenirs les plus agréables de notre jeunesse — souvenirs, hélas ! déjà fort éloignés — nous comptons les visites faites à nos professeurs. Avec quelle bienveillance ils nous accueillaient ! avec quelle sollicitude ils s'informaient de nos progrès ! Combien de fois la conversation familière n'a-t-elle pas levé les doutes que la leçon avait laissés dans notre esprit ! Et aujourd'hui nous sommes heureux quand nous pouvons rendre un service semblable à nos élèves. Il nous semble que c'est l'acquit d'une dette envers les hommes qui ont guidé nos premiers pas dans la science.

Nous ne sommes pas assez *laudator temporis acti* pour croire que les choses ne sont plus comme autrefois. La jeunesse sera

Digitized by Google

toujours la jeunesse, c'est à dire pleine d'aspirations généreuses. Elle cherche à acquérir le capital de science nécessaire pour l'âge mûr, et dont les intérêts, la vieillesse venue, lui constitueront une rente honorable.

V

Sur quoi rouleront les examens devant la haute cour?

Les universités conférant les diplômes scientifiques à leurs risques et périls, le rôle de la haute cour d'examen sera de s'assurer si ceux qui se présentent devant elle sont dignes de la confiance du public.

Il ne s'agira donc pas de revenir sur des examens déjà subis, mais de soumettre le récipiendaire à une épreuve d'ensemble. Celui-ci aura d'abord à fournir des diplômes scientifiques, comme preuves d'études régulières, quelle que soit l'université où ces diplômes auront été pris, mais bien entendu dans les universités notoirement connues comme telles.

On voit que nous laissons aux jeunes gens la liberté la plus entière; peu importe où ils auront étudié, que ce soit dans le pays ou à l'étranger, pourvu qu'ils en produisent la preuve. — Quant aux élèves libres, nous ne pouvons les admettre : apprendre par soi-même est impossible, pour des études aussi difficiles que celles du droit et de la médecine, cette dernière surtout. Comment, en effet, apprendre la chimie sans laboratoire, la physique sans instruments, l'anatomie sans amphithéâtre, la clinique sans hôpitaux? Du reste, l'expérience démontre que ces pseudo-étudiants sont d'une insuffisance notoire. Ainsi, le récipiendaire devant la haute cour d'examen aura à fournir les diplômes constatant qu'il est docteur dans toutes les branches concernant la profession qu'il aspire à pratiquer : en sciences naturelles, en médecine, en philosophie et lettres, en droit, etc. Ainsi viendra à disparaître cette désignation de candidat, désignation ridicule, car on ne peut à la fois ne pas être et être; candidat, c'est celui qui aspire à une position : or, on n'aspire plus, quand déjà on est élu; ainsi, pour être

Digitized by Google

admis en médecine, il faut déjà l'avoir été en sciences; de même que pour être admis en droit il faut l'avoir été en philosophie. Le grade de docteur impliquera, d'ailleurs, des études plus approfondies que celles qui sont exigées aujourd'hui. Il semble qu'il s'agisse d'une simple affaire de forme : aussi combien peu d'élèves possèdent sur ces sciences, faussement appelées accessoires, des notions même élémentaires!

Disons que c'est là un des côtés de notre positivisme. Que de fois n'entend-on pas sortir de la bouche des jeunes gens ces paroles désolantes : « A quoi cela me servira-t-il? » Et ils s'occupent uniquement du métier. Le métier! c'est à dire la plus fastidieuse des choses, quand il n'est pas relevé par la science et la philosophie.

Il ne s'est agi jusqu'ici que de la carte d'entrée : franchissons maintenant le seuil du tribunal, et voyons par quelle série d'épreuves le récipiendaire, comme autrefois les adeptes d'Isis, aura à passer pour avoir le droit de se dévouer à ses concitoyens.

Il y aura d'abord le travail en loge; ce travail n'aura rien de commun avec l'examen écrit qui était exigé devant le jury central. On sait ce qu'était ce barbouillage, la plupart du temps sans forme et sans fond, où le récipiendaire se dégradait en descendant aux supercheries d'un écolier de sixième. Pour ce que valait cette épreuve, on a bien fait de la supprimer.

Le travail en loge, tel que nous le comprenons, aura quelque chose de solennel : dans le silence qui l'environnera, le récipiendaire sentira ses idées grandir, s'il y a en lui l'étoffe d'un penseur; car il ne s'agira pas uniquement de faire preuve de mémoire. Nous ne verrions même aucun inconvénient à ce que le récipiendaire s'aidât des sources. — Il est bien entendu que le travail en loge devrait durer plusieurs jours. Faudrait-il y ajouter moins d'importance qu'à un concours de musique ou de peinture? Ceux auxquels vont être confiés la vie, la fortune, l'honneur de leurs semblables, ne se doivent-ils pas à eux-mêmes ces quelques heures de recueillement?

Chaque récipiendaire aura à traiter une question distincte que le sort désignera. Ainsi deviendra impossible toute con-

Digitized by Google

nivence ou fraude. La surveillance sera à peine nécessaire, les récipiendaires ayant trop à faire — chacun de son côté — pour s'occuper des autres. Au jury central les mêmes questions étaient dictées à tous les récipiendaires à la fois et en public ; c'était comme si on avait voulu appeler les fraudes. En tous cas, il ne faut pas perdre de vue qu'on aura à faire à des docteurs, c'est à dire à des hommes qui auront puisé dans l'étude le sentiment de leur propre dignité. Ils ne voudront pas compromettre leur passé par des fraudes trop faciles à constater.

Après l'épreuve écrite viendra l'épreuve orale ; ici le récipiendaire aura à défendre les idées émises dans son mémoire, et en outre à développer différents points de science que le sort aura également indiqués. Ce ne seront pas des détails pour lesquels il ne faut que de la mémoire, mais des discussions approfondies, telles qu'il convient pour un docteur.

Cet examen pourra durer plusieurs jours, selon l'importance des matières.

Viendra enfin l'épreuve pratique. Pour le diplôme de médecin, ce seront d'abord toutes les opérations chirurgicales et obstétricales qui peuvent se présenter dans la pratique, puis le traitement de plusieurs malades pendant le temps nécessaire pour juger du résultat. Tous les moyens d'investigation et d'examen fournis par la science devront être mis en usage : examen chimique, microscopique, anatomique, anatomo-pathologique. Le récipiendaire prouvera ainsi qu'aucune branche de la science ne lui est étrangère. De même que le travail en loge, l'examen pratique durera plusieurs jours. En Prusse, le *stats examen* (examen professionnel) dure plusieurs mois : serait-ce trop chez nous d'y consacrer quelques jours ?

Ce que nous venons de dire pour la médecine aura lieu également pour le droit. Indépendamment du travail en loge, il y aura l'épreuve orale ; le récipiendaire aura ensuite à faire un plaidoyer, sur une question ou un point de droit. C'est ce qui a lieu maintenant dans les conférences des jeunes avocats, évidemment instituées en vue de l'insuffisance pratique de l'enseignement universitaire actuel.

On comprend que des examens tels que nous venons de les

Digitized by Google

décrire, ne sauraient avoir lieu que devant une cour permanente. La conséquence de l'organisation des jurys actuels, c'est qu'il a fallu écourter les épreuves ; et encore, quelque diligence qu'on fasse, prennent-elles sur le temps des leçons. Commencée en juillet, la session des jurys combinés se termine à peine en décembre. Il est vrai qu'en nommant des présidents pour chaque division, les examens marcheraient plus vite, mais ils ne seraient pas plus complets ; ce seraient comme aujourd'hui des espèces de *steeple chase* ou courses au clocher au diplôme.

Les sessions ou assises de la haute cour auront lieu à des époques déterminées et successivement dans les différentes villes universitaires, pendant l'année scolaire même, de manière que les élèves qui ne se présentent point puissent y assister et recueillir ainsi le fruit d'un double enseignement.

Ces examens auront lieu solennellement, toute la cour réunie ; le résultat en sera consigné dans un rapport circonstancié fait par le greffier et dont il sera donné lecture en public. De cette manière les intéressés seront instruits des motifs qui auront déterminé le jugement de la cour. Ceux qui échoueront pourront, comme on dit, maudire leurs juges, mais aucun ne pourra suspecter leur impartialité. Enfin le récipiendaire pourra réclamer copie du rapport moyennant payement.

VI

Quelle est l'influence que la haute cour d'examen exercera sur les études et sur l'esprit scientifique de notre pays ?

D'abord on peut dire que les examens professionnels, organisés de la manière que nous venons d'indiquer, marqueront le niveau des études dans les différentes universités, niveau au dessous duquel il ne leur sera pas permis de descendre, à moins de se tuer elles-mêmes. Il ne suffira pas de dresser les élèves à l'examen par des cahiers ou des questionnaires plus ou moins habilement combinés, il faudra leur enseigner toute la science. Les élèves comprendront eux-mêmes la

Digitized by Google

nécessité de se préparer complétement pour des épreuves dont dépendra leur avenir. Ils auront pu avoir des échecs devant leur faculté, mais là les choses se seront passées en famille, tandis que à la haute cour ce sera le pays tout entier qui aura les yeux sur eux. Il y ira également de l'honneur des universités, et, comme nous l'avons déjà fait remarquer, de leur responsabilité morale.

Le travail en loge ou la composition d'un mémoire sur telle ou telle partie de la science, à déterminer par le sort, étant exigé devant la haute cour, force sera aux élèves de s'y préparer par des études bibliographiques qui aujourd'hui leur font complétement défaut, du moins à de rares exceptions près. Ce qui fait le savant, c'est surtout la connaissance des sources. L'érudit, c'est celui qui sait où il doit recourir pour un travail déterminé. C'est ce qui, en général, fait la force des savants allemands. Aussi en tête de leurs ouvrages se trouve la bibliographie y relative. Chez nous, les élèves n'ont, à proprement parler, que leurs cahiers; à peine connaissent-ils quelques manuels. Quant à l'histoire de la science, ce serait trop exiger d'eux. Il arrive ainsi que tout esprit d'examen est absent : plus de controverse, plus de ces discussions de doctrines qui faisaient l'animation des universités d'autrefois. Il ne faut pas en accuser la jeunesse universitaire, mais le déplorable régime auquel on l'a soumise depuis quelques années ; il faut en accuser les systèmes d'examen qui se sont succédé depuis la réorganisation du haut enseignement dans notre pays, et la tendance à abaisser constamment le niveau des études.

N'a-t-on pas vu, en effet, le grade d'élève universitaire être supprimé, comme si le haut enseignement était une porte banale que chacun puisse franchir, sans dire où il va et d'où il vient? N'a-t-on pas vu les branches les plus importantes réduites aux conditions de cours à certificats? Et pour qu'on ne se méprît pas sur la nature de cette disposition, on a déclaré qu'il suffisait de la présence matérielle aux leçons! Quelle valeur pouvaient avoir de pareils certificats? Autant eût valu les jeter au feu [1].

[1] La loi qui proroge les jurys combinés exige dans les certificats la men-

Digitized by Google

L'épreuve orale ou la discussion publique, tant du mémoire que de points ou questions tirés au sort, aura ensuite pour effet de forcer les universités à rétablir les dissertations inaugurales ou thèses, qu'on a eu tort, selon nous, de supprimer, non que ce ne fût quelquefois une comédie, mais, en rendant l'épreuve sérieuse, comme on l'a fait pour les concours universitaires, on atteindra ce double but de favoriser l'esprit scientifique et de forcer l'élève à consacrer à ses études un temps plus long que celui qui est strictement nécessaire pour l'examen. Ceux qui ont passé par les anciennes universités, — et nous sommes du nombre, — savent combien les thèses y répandaient d'animation. Était-ce, comme on disait, un *fort?* ceux qui se sentaient également de force tenaient à honneur d'aller se mesurer avec lui, et malgré l'obstacle de la langue latine, peut-être même à cause de cet obstacle qui empêchait les divagations, les discussions étaient animées et logiques. On n'en était pas à monter dans les nuages des théories, au risque de tomber d'autant plus lourdement qu'on s'était élevé plus haut.

Toutes les questions devant la haute cour étant tirées au sort, et ces questions constituant un programme complet, la science embrassée par ce programme devra nécessairement être enseignée d'une manière complète dans les universités.

On a vu que les examens devant la haute cour consisteront en examens d'ensemble, c'est à dire comprenant toutes les branches dans leurs rapports avec le diplôme à conférer. Il sera dès lors impossible que le récipiendaire ignore une de ces branches, car son ignorance viendrait à se trahir à chaque instant. Comment, en effet, soutiendrait-il une discussion scientifique dont les premiers éléments lui feraient défaut? De là pour l'élève la nécessité de s'entretenir dans les connaissances acquises. Avec les examens d'aujourd'hui l'élève apprend, à proprement parler, pour oublier. Ainsi, en médecine, combien de jeunes gens, quelques mois après leur examen de candidat,

tion que l'élève a suivi le cours avec assiduité et avec fruit. C'est donc rétablir implicitement l'examen, mais du professeur à l'élève, c'est à dire que le premier se trouvera souvent dans la fausse position de devoir subordonner son devoir à sa popularité.

Digitized by Google

pourraient encore fournir la preuve qu'ils n'ont pas oublié leur anatomie? Que serait-ce si on leur parlait de chimie, de physique, de botanique, en un mot de toutes les sciences dites préparatoires? Nous pensons qu'il en est de même des élèves en droit pour ce qui concerne les études littéraires et philosophiques. Ici encore il ne faut pas en accuser l'élève, mais le mode d'instruction adopté. N'entendant plus parler de ces sciences, il est tout naturel qu'il les oublie. Avec notre système, les universités seront obligées d'organiser, comme cela a lieu en France, des examens de fin d'année, et, de même que dans nos écoles spéciales, des examens d'entrée.

Nous venons d'examiner l'influence que la haute cour d'examen exercera sur les études; voyons maintenant quelle sera cette influence sur l'esprit scientifique.

Toute carrière doit avoir un aboutissant; si ce n'est qu'une impasse, on s'en détourne pour suivre la grande route. C'est ce qui malheureusement a lieu chez nous. Nos jeunes gens ont un esprit positif qui les empêche de vouer à la science un culte purement platonique. Le gouvernement, afin de stimuler l'ardeur des élèves d'élite, a institué les concours universitaires et les doctorats spéciaux; mais ce qu'il n'a pu faire, c'est de créer des positions. Les chaires des universités de l'État sont immobilisées dans la personne de leurs titulaires, à cause du grand nombre d'années d'âge et de service exigé pour l'éméritat. Il résulte de là que les occasions d'entrer dans l'enseignement sont tellement rares, que ceux qui voudraient s'y adonner en sont détournés faute d'un avenir assez prochain, pour engager leur présent, ou bien, alors même qu'ils sont lauréats ou docteurs spéciaux, la clientèle finit nécessairement par les absorber. Il est arrivé aussi que, lorsque des chaires sont devenues vacantes, il a fallu recourir à l'étranger, au grand détriment de notre sentiment national; non que la science ne soit cosmopolite et que le pays ne doive s'applaudir de s'attacher des supériorités étrangères, mais ces appels doivent être l'exception, afin que les professeurs du pays ne soient pas amoindris dans l'opinion publique, et au contraire rehaussés, en recevant pour collègues des hommes d'un mérite universellement reconnu.

Digitized by Google

L'enseignement a ses fatigues et ses prestiges auxquels il faut avoir également égard. Laisser les professeurs dans leur chaire jusqu'à extinction de force vitale, c'est les compromettre aux yeux d'une jeunesse qui, après tout, ne connaît que le temps présent, et qui veut qu'on soit jeune avec elle.

Par notre système, les vacatures seront rapprochées et se succéderont à des intervalles réguliers, sans avoir à compter avec les infirmités ou la mort des titulaires. Au bout de vingt ou vingt-cinq années d'enseignement, les professeurs quitteront leur chaire pour entrer à la haute cour d'examen, et ainsi feront place aux docteurs spéciaux qui dans les cours publics auront donné des preuves de capacité. Et à cette occasion, nous demandons que la sphère de l'enseignement libre dans les universités de l'État soit élargie, en ce sens qu'elle puisse comprendre les mêmes matières portées au programme. On doit être persuadé que les professeurs libres se livreront à leur enseignement avec d'autant plus d'ardeur qu'ils y verront la perspective d'une position certaine.

Il ne faut pas craindre la lutte entre les professeurs libres et les professeurs officiels. L'Allemagne a ses *privat docent*, ce qui ne l'empêche pas d'être le premier pays scientifique du monde, et même de prêter ses savants à d'autres pays. Il peut en être de même en Belgique. Il fut un temps où notre pays envoyait au loin ses savants, comme ses artistes. Vésale n'a-t-il pas été l'honneur des universités de l'Italie? Que faut-il pour que les jeunes capacités se produisent? le milieu chaud de la chaire académique. Déjà la loi du doctorat spécial a porté des fruits qui doivent bien faire augurer de l'avenir, quand toutes les entraves qui s'opposent encore au développement de l'enseignement libre auront été enlevées.

La Belgique ne peut aspirer à être grande que moralement. A d'autres la gloire militaire; à nous l'honneur des institutions libres. Mais pour cela il faut que ces institutions ne soient pas un vain mot. Il ne faut pas retirer d'une main ce que l'on accorde de l'autre. La méfiance est une atmosphère dans laquelle la liberté ne saurait vivre. A la liberté de l'enseignement surtout, il faut le plein air de la concurrence. Et qu'on nous permette de faire

Digitized by Google

ici une remarque, qui résumera notre idée sur l'enseignement libre.

Aujourd'hui le haut enseignement n'existe pas à proprement parler; chaque professeur est obligé de se retrancher dans le terre-à-terre des éléments, parce que entre lui et l'élève, il manque un intermédiaire. En Allemagne, les professeurs libres ou *privat docent* ouvrent des cours qui servent, en général, de préparation à l'enseignement transcendant des professeurs officiels. Ceux-ci y gagnent un auditoire capable de les comprendre, et ils peuvent s'élever dans les hautes sphères de la science.

On objectera que chez nous l'enseignement privé n'est pas possible, parce qu'il ne trouverait pas d'élèves voulant le suivre et le payer. Qu'on essaye, et nous sommes sûr du contraire; mais à la condition toutefois que cet enseignement ait de libre autre chose que le nom, et qu'il puisse s'exercer sur toutes les parties de la science, et non sur quelques-unes seulement, tellement en dehors des besoins des élèves, que la loi n'a pas jugé nécessaire de les porter au programme de l'enseignement officiel. Ainsi se formeront des pépinières où le gouvernement et les universités libres pourront puiser pour remplir les vides que la mort ou la retraite des titulaires auront produits dans le corps enseignant.

Loin de nous l'idée protectionniste : en science comme en commerce, il faut le libre échange, mais pour cela il faut que nous ayons quelque chose à échanger. Commençons par développer l'esprit scientifique dans notre pays, les livres de nos savants iront ensuite à l'étranger tout aussi bien que les tableaux de nos peintres. Grâce aux bienfaits de la concurrence, nos universités deviendront des foyers de publications; chaque professeur tiendra à inscrire son nom sur ces feuilles fragiles que le poète considère comme plus durables que l'airain, *ære perennius*. La Belgique aura alors conquis sa place dans le congrès des peuples. Elle sera puissante intellectuellement, autant qu'elle est faible matériellement. Par sa position centrale sur le continent et par le libéralisme de ses institutions, elle verra affluer dans ses universités les élèves étrangers,

Digitized by Google

comme cela a eu lieu déjà pour nos écoles spéciales; car, au dessus de la puissance matérielle, il y a la puissance intellectuelle; au dessus de la matière, l'idée, ce point d'appui qu'Archimède demandait pour soulever le monde.

VII

Que coûtera la haute cour d'examen?

Un chose a beau être bonne, l'intérêt qui s'y rattache a beau être moral, la première question que beaucoup de personnes poseront, — nous ne leur en faisons pas un reproche, — est : combien cela coûtera-t-il?

Prévoyant l'objection, nous nous empressons d'y répondre; et pour cela nous poserons une autre question : que coûtent les jurys d'examen actuels?

Nous ouvrons le *Moniteur*, et nous y lisons que, depuis leur établissement, les jurys d'examen n'ont pas coûté moins de deux cent mille francs par an. Deux cent mille francs! c'est un beau denier et qui peut amplement suffire à tous les besoins de la haute cour d'examen. En effet, nous admettrons que les émoluments de chaque examinateur soient de dix mille francs, comme pour les magistrats des cours d'appel ou de cassation; cela fera pour les deux sections de la cour, celles de droit et celle de médecine — à sept membres chacune, — cent quarante mille francs. Viennent les présidents et vice-présidents, les premiers à douze mille francs, — soit vingt-quatre mille francs, — et les seconds à huit mille, — soit seize mille francs. Cent quarante mille francs d'une part, vingt-quatre mille et seize mille de l'autre, cela fait cent quatre-vingt mille francs. Nous porterons ensuite les frais d'administration à vingt mille francs, chiffre évidemment exagéré, même en y comprenant les frais de voyage et de séjour des membres de la cour, et nous arriverons ainsi au chiffre de deux cent mille francs.

Une objection peut nous être faite : dans notre système nous multiplions les vacances des chaires des universités de l'État, puisqu'au lieu de trente années de service, nous n'exigeons

Digitized by Google

plus des professeurs que vingt à vingt-cinq ans. Mais admettons que de ce chef l'État ait à remplacer, chaque année, ce qui n'arrivera pas, trois titulaires dans chacune de ses universités : à quatre mille francs par professeur extraordinaire nouveau, cela ne fera que vingt-quatre mille francs.

Dans nos calculs nous n'avons pas tenu compte des pensions que le gouvernement devra servir aux membres de la haute cour après l'expiration de leurs années de service. Mais il est à remarquer que la moitié des membres ayant appartenu aux universités de l'État, leur pension incombera à l'État, quand même la haute cour n'existerait pas. Pour ce qui concerne les membres sortis des universités libres, il y aura, il est vrai, un surcroît de dépense, mais moindre que pour les professeurs de l'État, puisque leur pension pourra être calculée d'après leurs années de service. En supposant que cette pension soit de quatre mille francs et que chaque membre parcoure sa carrière entière, cela fera, au bout de dix ans, pour les sept membres ayant appartenu aux universités libres, vingt-huit mille francs, lesquels s'amortiront successivement par le décès des titulaires. Supposons encore qu'au bout de dix nouvelles années, sept de ces titulaires soient encore en vie, ce seront quatorze mille francs à ajouter aux vingt-huit mille, soit quarante-deux mille francs, chiffre qui peut être considéré comme le maximum de l'excédant de la dépense.

Or, pour une somme aussi faible, le pays voudrait-il sacrifier les garanties que lui offrira la haute cour d'examen?

On le voit, sous le rapport financier notre système ne présente rien qui doive effrayer l'esprit le plus enclin aux économies.

VIII

Tout nouvel état de choses a besoin de transition ; un moteur, quelle que soit sa puissance, et à cause de cette puissance même, a besoin d'être essayé, voilà pourquoi nous avons introduit dans notre système des dispositions transitoires. Nos universités sont assez riches en hommes de savoir et d'expé-

Digitized by Google

rience pour qu'on puisse constituer parmi eux une cour provisoire ayant l'autorité voulue. Cette cour pourrait être établie pour trois ans. Dans cet intervalle, le niveau des études au sein des différentes universités du pays aura pris son équilibre; notre jeunesse universitaire se sera faite à cette vie scientifique, et quand le moment sera venu d'une organisation définitive, la haute cour ne rencontrera plus aucun obstacle, parce qu'elle sera acceptée par l'opinion. Voilà bientôt trente ans qu'en fait de jurys d'examen nous faisons du provisoire. La cause de ces tâtonnements, nous l'avons indiquée avec franchise au début de notre travail. On ne s'est pas tenu au droit d'enseigner, on a voulu également la personnification civile; le spirituel est venu se heurter au temporel, pour nous servir du langage du jour. L'État lui-même a donné l'exemple : en réclamant pour ses professeurs le droit de délivrer les diplômes professionnels, il a autorisé les universités libres à en faire autant, même il en a fait pour les dernières une question d'existence — *To be or not to be.* — Voilà la cause des méfiances d'abord, des concessions ensuite. Dans l'intérêt de la liberté même, et afin qu'un jour on ne vienne pas nous dire qu'avec cette liberté on ne peut fonder rien de stable, nous demandons qu'on revienne à l'esprit de notre Constitution. Or notre Constitution a voulu un pouvoir responsable et, en dehors de ce dernier, la liberté la plus complète, dans tout ce qui ne concerne pas cette responsabilité.

PROJET DE LOI

ART. Ier.

Les examens professionnels pour les diplômes d'avocat et de médecin sont dévolus à une haute cour d'examen.

ART. II.

Les membres de la haute cour sont nommés par le Roi, sur présentation faite par les différentes universités du pays.

Digitized by Google

ART. III.

Les membres de la haute cour d'examen sont inamovibles. Ils restent en fonctions pendant dix ans, à partir du jour de leur nomination. Après cette période d'activité ils ont droit à l'honorariat avec tous les avantages fixés par le règlement organique.

ART. IV.

Pour faire partie de la haute cour d'examen, il faut avoir professé dans une des universités du pays, au moins pendant vingt ans, ou avoir marqué par des travaux scientifiques importants.

ART. V.

Les sessions de la haute cour d'examen auront lieu successivement, dans les différentes villes universitaires, à des époques fixées par le gouvernement.

ART. VI.

Les examens devant la haute cour ont lieu d'après un programme rédigé par les universités et approuvé par le gouvernement. A cet effet, les universités seront invitées à formuler une série de questions résumant l'état de la science. Ces questions seront revues par une commission émanant de la haute cour, et qui en fera un corps de doctrine comprenant les diverses parties de la science sur laquelle portent les diplômes. Ce programme sera revu chaque année et complété, s'il y a lieu, d'après l'état actuel de la science.

ART. VII.

Les examens devant la haute cour comportent trois épreuves : 1° Une épreuve par écrit ou travail en loge sur un point de

Digitized by Google

doctrine à déterminer par le sort, chaque récipiendaire ayant à traiter une question différente, mais pouvant s'aider des sources. 2° Une épreuve orale, comprenant l'examen et la discussion du travail en loge, et la solution de questions amenées par le sort. 3° Une épreuve pratique; pour la médecine, le traitement d'un ou de plusieurs malades; pour le droit, un plaidoyer sur un point de droit. La cour fixera la durée de chacune de ces épreuves. Un règlement spécial en déterminera la forme et la marche.

Art. VIII.

Pour se présenter devant la haute cour d'examen, il faut fournir la preuve qu'on a fait des études régulières, en exhibant des diplômes pris dans une des universités du pays ou de l'étranger.

Art. IX.

Les examens devant la haute cour sont publics, toute la cour réunie. Le secrétaire ou le greffier de la cour fait connaître, dans un rapport circonstancié, les différents détails de l'examen et les motifs qui ont déterminé les décisions de la cour. Ce rapport est annexé au procès-verbal et les intéressés peuvent en faire prendre copie à leurs frais.

Dispositions transitoires.

Pour un premier terme de trois ans, les membres de la haute cour d'examen sont pris parmi les professeurs en exercice de fonctions dans les différentes universités du pays.

Ad. BURGGRAEVE.

Digitized by Google

LES

CHANSONS DES RUES ET DES BOIS

VICTOR HUGO [1]

I

Livre, qu'un vent t'emporte
En France où je suis né...

Cet envoi à la patrie si grandement aimée, cette noble et touchante dédicace de la *Légende des siècles* ne se trouve pas au frontispice du livre merveilleux qui est là sous nos yeux : elle est partout, elle rayonne à chaque page, elle enflamme chaque ode, chaque idylle, chaque vers, et l'on peut dire que le livre tout entier est pénétré et nous pénètre de ce sentiment profond, de cet amour si doux, si tendre et si fier pour le pays perdu, mais qui resplendit toujours à l'horizon lointain comme dans l'âme du poète. C'est que tout le génie français est là, il y est tout entier et sous toutes les formes; c'est la grandeur qui va jusqu'au gigantesque, la grâce qui se répand en sourires suaves et divins, c'est la finesse, l'acutesse, le charme pénétrant, c'est le rire large et éclatant d'Homère, la satire qui pareille au molosse emporte le morceau qu'elle a mordu, et l'ironie à pointe émoussée par la bonté, l'ironie qui pouvait mordre aussi et qui se contente de sourire. Prêtez à n'importe quel autre pays de l'Europe un poète de cette envergure, vous aurez autre chose; vous aurez le sublime,

[1] A. Lacroix, Verboeckhoven et Cie, éditeurs. Paris, Bruxelles, etc.

Digitized by Google

vous n'aurez pas ce livre qui est l'émanation de l'âme et de l'esprit de la France. Il semble que Victor Hugo ait emporté avec lui et mis en réserve dans un coin mystérieux de son cœur, les plus purs rayons du soleil de la patrie, les parfums choisis, les brises embaumées, les brins d'herbe encore humides de rosée, les fleurs, les feuilles, les grappes, le bruissement des arbres dans les bois, la joie des oiseaux dans les nids, un peu de l'eau transparente des ruisseaux, et jusqu'à un morceau de notre ciel azuré, et que, choisissant l'heure propice, voyant la France écœurée, languissante et s'atrophiant à des contacts malsains, il semble, disons-nous, qu'il ait composé de tout cela un philtre magique qu'il nous verse à longs traits, avec une larme et une caresse.

Merci, poète; celle que tu aimes veut guérir et guérira; nous buvons ton philtre, nous abreuvons nos âmes à ce livre plein de fraîcheur et plein de flamme, la France boit tes strophes, elle boit cette larme, et répond par le sourire de l'espérance à ton puissant sourire.

Il faut le dire, jamais panacée aussi souveraine ne fut plus nécessaire. Malgré le talent qui est et qui s'affirme partout, mais qui se dépense et se dissipe en petite monnaie et *menus suffraiges*, l'art, le grand art, est en détresse; un gros nuage noir et lourd plane sur lui ou plutôt l'enveloppe et lui prend l'air : il ne saurait périr, cet immortel, mais il étouffe. Hélas! comme tout le reste, et avec tout le reste, il est aux mains des infidèles, qui, ne pouvant ajuster à leur petite taille son peplum azuré, sa chlamyde de pourpre, son cothurne relevé d'or et constellé de pierreries, lui volent ses couleurs pour en faire un habit d'arlequin embrumé de pierres fausses. On vient de voir comment, dans ce qu'on est convenu d'appeler les hautes régions, l'art est compris à Compiègne, le retrait où les princes et les princesses sont en liesse et font leurs farces. Qu'en pense l'Europe si accoutumée à s'incliner devant l'art français? Ah! la jalouse doit être satisfaite en voyant de quelles palmes académiques s'ombragent ces fronts augustes, et comment éclatent d'enthousiasme les culottes de peau; et le tressaillement des bottes à l'écuyère; les bufflèteries en proie au *délirium tremens* et les bonnets à poils hérissés d'admiration! Tel est l'art dans lequel on se vautre, tel est l'atticisme de l'heure présente. C'est aux eaux bourbeuses de cette Hippocrène falsifiée que s'abreuve l'*élite* de la société française; tous y vont boire et l'on y plonge jusqu'aux petits enfants, *maxima debetur puero reverentia!*

Digitized by Google

Et nous amants passionnés de la muse, de la muse aux chastes voiles, de la muse à la ceinture dénouée et qui sourit en rougissant, nous affamés du beau, du vrai et du grand, nous altérés de l'idéal, nous faudra-t-il chanter longtemps encore notre *Super flumina Babylonis?*

Non! le nuage noir a crevé au son harmonieux et formidable d'un clairon éclatant au loin. La muse, toutes les muses en une seule, la muse apparaît, rayonnante, jeune, fière, avec ses audaces, avec sa naïveté; la voici drapée dans son manteau, qu'elle est grande et auguste! la voici toute nue, qu'elle est charmante! Elle court affolée dans la prairie et, comme sous les pieds légers de Camille, l'herbe et la fleur ne se courbent pas; elle boit aux ruisseaux et s'enivre d'eau pure; elle se baigne, elle est Vénus; elle est lavandière, et son battoir se change en une flèche enflammée; elle prête sa lèvre aux baisers et reprend tout ce qu'elle a prêté et même quelque chose de plus. C'est la muse! soyons prêts, c'est la chanson que chantent les bois, c'est la chanson que chantent les rues! C'est la muse! écoutons, elle nous appelle, *le poète publie l'ordre du jour de Floréal* :

Victoire, amis! je dépêche
En hâte et de grand matin
Une strophe tout fraîche
Pour crier le bulletin.

J'embouche sur la montagne
La trompette aux longs éclats;
Sachez que le printemps gagne
La bataille des lilas.

. . . . . .

L'oiseau chante, l'agneau broute;
Mai, poussant des cris railleurs,
Crible l'hiver en déroute
D'une mitraille de fleurs.

N'est-ce pas que c'est bien la muse, la muse antique, mais qui porte avec grâce l'habit moderne? Et sur un rhythme anacréontique d'une élégance suprême, le poète parle bas à Psyché; il échange avec elle le mot d'ordre de la nature; nomme-moi, dit-il :

Nomme-moi la chose sacrée
Est-ce l'ombre? est-ce le rayon?

Digitized by Google

. . . . . .
Puisque tu viens d'en haut, déesse,
Ange, peut-être le sais-tu?
O Psyché! quelle est la sagesse?
O Psyché! quelle est la vertu?
. . . . . .
Quel est le chef-d'œuvre du Père?
Quel est le grand éclair des cieux
. . . . . .
Psyché m'a dit : c'est le baiser.

Le poète et l'ange sont d'accord ; *la chose sacrée*, c'est l'amour. Il le savait, et c'est par pure coquetterie qu'il le demande ; alors *le poète bat aux champs :*

. . . . . Aux champs, compagnons et compagnes!
Fils, j'élève à la dignité
De géorgiques les campagnes
Quelconques où flambe l'été!

Flamber, c'est là toute l'histoire
Du cœur, des sens, de la saison
Et de la pauvre mouche noire
Que nous appelons la raison.
. . . . . .
Rien n'est haut ni bas ; les fontaines
Lavent la pourpre et le sayon;
L'aube d'Ivry, l'aube d'Athènes,
Sont faites du même rayon.
. . . . . .
Çà, que le bourgeois fraternise
Avec les satyres cornus!
Amis, le corset de Denise
Vaut la ceinture de Vénus.

C'est tout un programme. Prenons d'assaut la nature entière, enivrons-nous de rayons, de parfums et de baisers ; Jeanne est là, c'est l'amour, dona Rosita est là aussi, avant, pendant ou après, n'importe, c'est l'*éternel petit roman*, c'est la fantaisie, c'est le caprice, il faut que la jeunesse soit la jeunesse ; mais Jeanne, c'est l'amour, et rien n'est plus suave et plus doux que tout ce qui est pour *Jeanne seule*.

Nous sommes encore au seuil de ce livre, mais nous en avons l'esprit. Le poète austère et sévère, le penseur incliné sur les

Digitized by Google

Misérables, le rêveur triste penché sur la douleur humaine, l'inflexible justicier des *Châtiments*, le philosophe attristé des choses sinistres et des hommes hideux, ce travailleur acharné à son œuvre sans limites s'accorde une trève ; il va se reposer. Et quel repos! Pour une heure il cesse de regarder en avant, il se plonge dans le souvenir. Son âme a besoin de se retremper; il va se baigner dans la nature, mais dans la nature tout entière; le ciel et la terre; les fleurs et les femmes qu'il cueille indistinctement, trouvant que c'est la même chose ; la nature toute dorée, toute saturée de soleil et rafraîchie par les brises les plus suaves. Il se donne et il nous donne une lumineuse et splendide aurore australe, et nous voilà lui et nous tout empourprés de rayons.

Mais comment et par quelle transition le poète de la *Légende des siècles* va-t-il quitter les sommets de la poésie pour les petits sentiers verdoyants et fleuris de l'idylle? Par un miracle d'imagination, par un coup prodigieux de son aile immense, qui du gigantesque le fait redescendre dans le gracieux et le charmant. Par deux pièces éblouissantes, l'une qui commence le livre, *Le cheval*, l'autre qui le termine, *Au cheval*, le poète construit une immense parenthèse dont la première courbe s'ouvre sur la prairie et dont l'autre se ferme sur l'infini en plein ciel de poésie, en plein azur. Entre ces deux courbes gracieuses, qui sont comme le cadre de son tableau, il fait entrer toutes ses *chansons*, puisqu'il veut que ce soient des chansons ; il y fait tenir toute cette luxuriante nature, les fleurs et les sourires, *les femmes* et la fantaisie, *la femme* et l'amour, sa jeunesse et sa puissante maturité, enfin tout le souvenir. Cette combinaison ou plutôt ce trait de génie produit l'effet le plus saisissant, et l'âme du lecteur, elle aussi, entre dans cette fulgurante parenthèse pour y rester captive, mais dans une chaîne de fleurs.

A cheval énorme il faut énorme cavalier :

> C'était le grand cheval de gloire,
> Né de la mer comme Astarté,
> A qui l'aurore donne à boire
> Dans les urnes de la clarté.

Il n'a supporté l'étreinte que des génies depuis Orphée jusqu'à André Chénier; cette fois il est encore solidement enfourché par un cavalier impérieux que *l'alérion aux bonds sublimes* ne désarçon-

Digitized by Google

nera pas, et la fantaisie du poète est de le mettre au vert, ce pégase indompté :

Il l'avait saisi par la bride;
Le tirait, les poings dans les nœuds,
Ayant dans les sourcils la ride
De cet effort vertigineux.
. . . . . .
— Que fais-tu là? me dit Virgile.
Et je répondis, tout couvert
De l'écume du monstre agile :
— Maître, je mets Pégase au vert.

Quelle grâce et quelle maëstria souveraine dans cette strophe! Les voilà *au vert*, le cheval, et le poète aussi, et quelle école buissonnière cela va faire!

Alors nous avons *Floréal* et les *Complications de l'idéal*, idylle et satire, le parfum de la fleur et l'aiguillon de l'abeille. Puis tout un poème savoureux *pour Jeanne seule*. Nous l'avons dit, c'est l'amour, âme et corps, un fruit splendide, une pêche dorée, charnue veloutée, douce à la main, douce aux lèvres, douce au cœur. C'est dans ce chant qu'on rencontre les *Étoiles filantes*, cette merveille, cette chaîne de l'or le plus fin, dont chaque strophe est une perle qui marque une station dans ce rosaire d'amour :

A qui donc le grand ciel sombre
Jette-t-il ses astres d'or?
Pluie éclatante de l'ombre
Ils tombent..... — encor! encor!
. . . . . .
C'est de la splendeur qui rôde.
Ce sont des points univers,
La foudre dans l'émeraude!
Des bleuets dans des éclairs!

Et cinquante strophes de cet orient, une nuit toute d'amour et de poésie, un bonheur immense dans une herbe épaisse, où

Les deux amants, sous la nue,
Songent, charmants et vermeils... —
L'immensité continue
Ses semailles de soleils.

Pour d'autres : c'est la papillonne, c'est le caprice déjà nommé,

Digitized by Google

c'est là qu'on rencontre dans un frais paysage de Créteil cette lavandière (*blanchisseuse étant familier*), cette lavandière plantureuse et rebondie :

Une fille qui dans la Marne
Lavait des torchons radieux.
. . . . . .
O laveuse à la taille mince,
Qui vous aime est dans un palais.
Si vous vouliez, je serais prince ;
Je serais dieu, si tu voulais —

La blanchisseuse, gaie et tendre,
Sourit, et, dans le hameau noir,
Sa mère au loin cessa d'entendre
Le bruit vertueux du battoir.

Puis c'est le *Dizain de femmes*, une de plus que les muses :

Un brouhaha de déesses
Passant dans les profondeurs...
. . . . . .
Que de cœur cela dérobe,
Même à nous autres manants !
Chacune étale à sa robe
Quatre volants frissonnants.
. . . . . .
On sort du halier champêtre,
La tête basse, à pas lents,
Le cœur pris, dans ce bois traitre,
Par les quarante volants.

Jamais grappe de groseilles rouges ou blanches ne nous a paru plus douce à égrener que ces grappes de vers d'un si brillant coloris.

Puis enfin c'est une merveille de poésie, c'est *l'éternel petit roman*. Comment ne pas se répéter ? Répétons-nous. C'est plus facile et plus vrai. Nous avons beaucoup admiré un Anglais (nous avons admiré, et quelque chose de plus, une Anglaise aussi, mais ne parlons que de l'Anglais), c'était un Anglais qui lisait la poésie française à esprit ouvert. On lui lisait un livre, celui-ci même, puisqu'il faut le dire ; à chaque instant il exclamait son opinion : beau ! A l'autre page, beau ! A chaque pièce, à chaque quatrain, beau ! beau ! A la dernière, il dit : très beau ! Ce fut sa variante. Cette

Digitized by Google

leçon d'éloquence concise nous est restée. Nous copions cet Anglais aimable et littéraire.

Cet *éternel petit roman* contient tout, l'esprit, la grâce, la fraîcheur, un peu de légère ironie; c'est plus doux que profond, c'est ce que cela veut être et ce que cela doit être, mais c'est surtout charmant. Hélas! ce roman, comme tous les romans du cœur, commence par un dithyrambe et finit dans une pièce étincelante, mais qui a pour titre *L'oubli*, par trois vers qui étreignent l'âme et l'oppressent en retombant sur elle comme un sanglot :

Le morne oubli prend dans l'ombre,
Par degrés l'épaisseur sombre
De la pierre du tombeau.

Ici se termine le premier livre que l'illustre poète appelle *Jeunesse*. Le second va commencer, celui qu'il intitule *Sagesse*, opposition marquée intentionnelle, mais qui nous étonne de la part de cet audacieux. Comment! est-ce que jouir n'est pas la sagesse de la jeunesse? Est-ce que la fleur est faite pour autre chose que pour être regardée et respirée, et la femme pour être admirée et aimée? Est-ce que tout ce poème d'adoration, de possession, d'enthousiasmes et d'ivresses qu'on appelle jeunesse n'est pas la sagesse même? Sans compter que les poètes ne vieillissent pas, et que, si loin qu'ils aillent dans la vie, leur âme a des sens. Le maître aurait-il donc ici sacrifié au faux dieu, au préjugé, au convenu? Nous nous écartons de cette philosophie.

Au cœur on n'a jamais de rides.

Nous en restons là sans avoir rien oublié ni rien appris de mieux; nous avons pour nous l'opinion de Platon sur l'éternelle et puissante jeunesse des poètes, qu'il voulait, malgré cela et à cause de cela, bannir de sa république.

Nous entrons dans ce palais majestueux qui porte écrit au fronton ce mot *Sagesse*, et qui, d'ailleurs, n'a rien d'effrayant.

En effet, dès les premiers vers, la note a une nuance de gravité très marquée. Le poète nous conduit tout d'abord à l'église, à son église à lui. Sans qu'il le dise, on reconnaît une des cathédrales du panthéisme où frémit le souffle de l'infini, une *église en fleurs, bâtie sans pierre et signée :* Avril, *maçon*. Tout ce qui est grâce et parfum dans la nature a concouru à l'achèvement de l'œuvre, *la perdrix, l'alouette et la grive ont donné de bons avis*, et une araignée

Digitized by Google

revendique l'honneur d'avoir arrondi *la grande rosace*. O poète! que de jeunesse contient votre sagesse! votre sourire n'a rien perdu de sa douceur, ni votre gaîté de sa grâce. Là, dans cette douce église :

Tout aimait, tout faisait la paire.
L'arbre à la fleur disait : nini ;
Le mouton disait : notre père,
Que votre sainfoin soit béni !

C'est en vain que nous voudrions poursuivre nos stations pieuses dans le *petit temple béni*, nous trouvons sur le seuil un monstre que le poète n'y a certes pas placé ; un monstre avancé en âge, il est vrai, monstre édenté, et qui s'est usé les dents à la lime du rationalisme, mais un monstre vivant encore, et grouillant et hurlant : le fanatisme. Le fanatisme de Calvin, le fanatisme de Loyola et de Torquemada, celui auquel Voltaire faisait la grosse voix, qu'il appelait l'*infâme*, et auquel Victor Hugo se contente de sourire. Un signe des temps !

Nous ne ramasserons pas les invectives du catholicisme si légèrement touché pourtant et à peine atteint, nous ne sommes pas préposé au balayage des immondices, laissons-le cuire dans sa bave et ravaler son propre poison. Aussi bien, nous trouvons dans le *Daily News*, le meilleur et le plus libéral des journaux anglais, une remarquable argumentation sur ce sujet. Nous traduisons, en rendant hommage à cette impartialité qui a le talent à son service :

« Nous ne marchandons pas notre admiration au grand poète : ce n'est pas, pourtant, une admiration de parti pris ; nous disons que cela est beau, parce que nous sommes saisi et appréhendé bon gré mal gré par tout ce qu'il y a de grâce et de charme dans cette suave poésie. L'infatuation du *nil admirari* n'est pas notre fait ; nous cédons, au contraire, volontiers et sans résistance, au bonheur de l'admiration : cela fait tant de bien au cœur et à l'esprit!

Cette déclaration servira de transition à une critique que nous ne pouvons point ne pas faire. Dans deux strophes infiniment spirituelles et remarquables à plus d'un titre, M. Victor Hugo n'a pas craint de laisser tomber un sourire sur une des pages de la Bible, arche sainte de notre Angleterre et forteresse imprenable de l'orthodoxie britannique. Ces strophes que nous allons citer tout à l'heure font pousser des cris de rage au papisme en délire, dont on entend par dessus la Manche les grincements de dents, et aux feuilles catholiques prétendues religieuses dont le journal *le*

Digitized by Google

Monde est le prototype. Quelques journaux d'Angleterre ont cru devoir, quoique avec plus de modération, donner leur note dans ce concert un peu discordant. Il y a de ce côté-ci comme de l'autre côté du Channel beaucoup d'exagération. C'est manquer tout à fait de mesure que de prendre un sourire pour un blasphème. M. Victor Hugo n'est distancé par personne dans son adoration profonde et humble de l'Etre Suprême. Le mot *Dieu*, prononcé avec respect et avec amour, se trouve à chaque page dans ce livre et dans toute son œuvre. Notre critique à nous va plus haut. Nous reprocherions à l'auteur de dérouter les admirateurs de son génie en ayant en quelque sorte deux opinions différentes et opposées sur un sujet de cette gravité. Il est question ici du prophète Ezéchiel et des ordres que lui donne le Seigneur aux versets 12, 13, 14, et 15 du chapitre IV de ce prophète. Voici les strophes dont il s'agit. C'est le temps, dit le poète :

Où les anges aux patriarches
Offraient, pensifs, d'étranges mets.

Ezéchiel en parle encore ;
Le ciel s'inquiétait de Job.
On entendait Dieu dès l'aurore
Dire : As-tu déjeuné Jacob ?

Pour qui connaît le *calembour* français contenu dans le dernier vers c'est un sourire d'une malicieuse gaîté ; il est bon, peut être, malgré la gravité de cette étude d'expliquer au lecteur anglais ce calembour qui fait si grande fortune en France. On connaît le talent des perroquets pour la parole. Il n'y a pas un perroquet en France dont l'éducation oratoire ne commence par cette phrase qui semble être d'obligation : « *As-tu déjeuné, Jacquot?* (car tout perroquet s'appelle *Jacquot*), à quoi les perroquets répondent invariablement : *Oui, oui, oui, de rôti.* » A propos des étranges déjeuners du prophète, le poète irrésistiblement entraîné par l'esprit et la gaîté française a changé *quot* en *cob*, et au lieu d'un perroquet nous avons un patriarche.

Voilà donc ce sourire qui doit être cause de la damnation éternelle de Victor Hugo, et qui le conduira tout droit en enfer après l'avoir conduit d'abord ici au *lunatic asylum*, s'il faut en croire le correspondant parisien de l'*Evening Standard*. Mais nous l'avons dit, notre critique à nous n'est pas là. Pourquoi M. Victor Hugo, qui plaisante aujourd'hui sur ce sujet, a-t-il dans un livre précédent et non moins beau (*William Shakespeare*), pourquoi, disons-nous, a-t-il poussé un sanglot si profond et si douloureux ? nous citons :

« Ezéchiel se condamne à être symbole et fait de sa personne, « devenue effrayante, une signification de la misère humaine et « de l'abjection populaire. Dans sa ville, dans sa maison, il se fait « lier des cordes et reste muet. Voilà l'esclave. Sur la place pu- « blique il mange des excréments. Voilà le courtisan. *Ceci fait « éclater le rire de Voltaire et notre sanglot à nous.* »

Digitized by Google

A quoi donner raison? A la *raillerie* ou au *sanglot?* Pour nous, sans hésiter, nous nous déclarons ici contre l'éclat de rire de Voltaire, et même contre le spirituel sourire du poète, et à cette strophe, d'une *désinvoltura* si charmante, nous préférons encore les admirables lignes que nous venons de citer et nous donnons raison à la Bible si grandement comprise et si grandement commentée; mais aussi nous déclarons absurdes, inintelligentes ou de mauvaise foi les critiques sans mesure qui ont été faites et dont nous venons de parler; nous condamnons les auteurs de ces critiques à quelques mois de *lunatic asylum* ou mieux encore à Earlswood; — ils y apprendront peut-être à lire. Savoir lire, n'est-ce pas là le premier devoir du critique! »

Nous ne saurions dire plus, ni mieux, et puisque l'*infâme* est écarté, écoutons pieusement *le Te Deum des pâquerettes et l'hosanna des boutons d'or* et quittons à regret, ému et attendri comme le poète, l'église où

Il vit ses bonheurs éphémères
Les blancs spectres de ses beaux jours,
Parmi les oiseaux ses chimères,
Parmi les roses ses amours.

Mais la note de ce second livre se fait plus grave encore; voici *la saison des semailles*, vingt vers qui contiennent la nature et l'humanité dans ce qu'elles ont de plus auguste. Il faut lire, relire, admirer et recommencer. C'est large et puissant, et l'on sent toute l'immense tendresse humaine que le poète a versée là,

Puis voici la sagesse démocratique, *liberté, égalité, fraternité*, notre devise! La voilà ce qu'elle est en réalité, clémente et douce, disant la vérité aux masses trop portées à confondre l'or pur avec le clinquant:

Aucun peuple ne tolère
Qu'un autre vive à côté;
Et l'on souffle la colère
Dans notre imbécillité.

C'est un Russe, égorge, assomme.
Un Croate! feu roulant,
C'est juste. Pourquoi cet homme
Avait-il un habit blanc?

Celui-ci, je le supprime
Et m'en vais, le cœur serein,
Puisqu'il a commis le crime
De naître à droite du Rhin.

Digitized by Google

On pourrait boire aux fontaines,
Prier dans l'ombre à genoux,
Aimer, songer sous les chênes ;
Tuer son frère est plus doux...

C'est, sous une ironie pleine de mansuétude, toute la théorie de la république universelle. Fraternité! voilà le mot de ralliement. Le jour n'est peut-être pas loin où les peuples entendront et comprendront. En attendant, *le vrai dans le vin* éclate vibrant et sonore comme un clairon de barrière, et *Jean Sévère*, qui n'a nulle honte d'être *fort ivre*, en profite pour *faire un sage discours*. Les rois,

Ils ne le connaissent guère
S'ils pensent qu'il lui suffit
D'avoir les coups de la guerre
Quand ils en ont le profit.

Le bon sens coule à pleins bords sous la treille, les bonnes vérités s'échappent du verre comme des grenats et rougissent la nappe du cabaret ; c'est un tableau aux tons chauds de la belle école flamande, quelque chose entre Teniers sobre et Rembrandt gai :

Ainsi parla Jean Sévère
Ayant dans son cœur sans fiel
La justice, et dans son verre
Un vin bleu comme le ciel.

La citation nous sollicite ; il en est ainsi à chaque pièce de ce livre. C'est pourquoi nous passons en détournant les yeux, crainte de faiblesse, sur *la Célébration du 14 juillet dans la forêt*, cet hosanna de la délivrance, et sur *le Souvenir des grandes guerres*, cette petite épopée si grande qu'elle saute hors de son cadre et déborde en attendrissements.

Ce livre second est immense en ses horizons ; le premier est la grâce, celui-ci est la force, et chacun prête à l'autre quelque chose de sa qualité principale. Nous sommes loin d'avoir dit tout ce que nous avons à dire sur ce livre extraordinaire, très en dehors du convenu littéraire et en quelque sorte un aparté dans l'œuvre même de Victor Hugo ; rien de plus profond dans le fond, rien de plus éclatant dans la forme, forme choisie, le vers de sept ou de huit pieds, pas un alexandrin, pas de *tirades*, comme on disait autrefois, pas de tartines, comme on dit aujourd'hui, le simple et le grand ; cela restera à part dans l'art. Quoi de plus grand en

Digitized by Google

effet que cet épilogue : *Au cheval*, seconde courbe de la magnifique parenthèse que nous avons signalée et qui ferme le livre :

Monstre, à présent reprends ton vol.
Approche, que je te déboucle.
Je te lâche, ôte ton licol,
Rallume en tes yeux l'escarboucle.

Quitte ces fleurs, quitte ce pré, etc., etc.

Non, rien de semblable n'existait dans la poésie française ; c'est une note absolument nouvelle, à la fois grave et douce, qu'on n'avait pas encore entendue, et, sans chercher si le poète s'est surpassé lui-même, il faut constater ici l'originalité, l'imprévu voulu ou rencontré et qui marque une étape de plus dans la marche ascendante de l'art français.

Puisque nous avons prononcé ce grand mot : l'*art*, disons que jamais démenti plus superbe ne tomba de plus haut sur la prétendue théorie de l'art pour l'art. Cette singulière assertion, qui a la prétention d'être une invective, se reproduit toujours, quoique toujours méprisée, quoique toujours atteinte et convaincue d'absurdité au premier chef. Dans ce livre éblouissant, clavier splendide aux cordes d'or, aux touches de diamant, toutes les notes humaines résonnent tour à tour et produisent dans l'ensemble un tutti de la plus suave, de la plus grandiose, de la plus sublime harmonie. Mais serait-ce donc seulement une musique mélodieuse propre à émouvoir les sens, à bercer les âmes pour les laisser retomber, et comme énervées, dans le vague d'un rêve bientôt effacé? Non, il y a ici une philosophie et toute la philosophie. Comme le philosophe qui se contentait de marcher pour prouver le mouvement, l'illustre poète, altier, dédaigneux, superbe, monté sur le monstre mystérieux, passe sur le ventre de l'*art pour l'art*, et le laisse pantelant, écrasé, sous ces strophes formidables :

Ne t'attarde pas, *même au beau*.
S'il est traitre ou froid, qu'il t'indigne.
La nuit ne fait que le corbeau,
La neige ne fait que le cygne,

Le soleil seul fait l'aigle. Va !
Le soleil au mal est hostile.
Quand l'œuf noir du chaos creva,
Il en sortit, beau, mais utile.

Digitized by Google

Immortel, protége l'instant.
L'homme a besoin de toi, te dis-je.
Précipite-toi, haletant,
A la poursuite du prodige.
. . . . . .
Vole, altier, rapide, insensé,
Droit à la cible aux cieux fixée,
Comme si je t'avais lancé,
Flèche, de l'arc de ma pensée.

Les hâbleurs de l'art pour l'art en ont-ils assez ?

Pourtant, il faut le reconnaître, il y a des amants heureux de l'art pour l'art, des ciseleurs de vers qui font admirer l'exquise délicatesse de leur touche et le précieux de leurs arabesques. C'est joli, délicat, frêle et frivole. C'est l'art encore, l'art charmant, l'art à facettes chatoyant et miroitant, mais qui n'a pas assez de souffle pour escalader le dernier et suprême sommet. On peut saluer d'un sourire ces pêcheurs de perles, mais les grands pêcheurs d'hommes seuls nous entraînent et nous subjuguent. Il faut que l'art soit utile, c'est le pain des âmes, et l'on peut dire qu'un peuple étranger à l'art ou qui le dédaigne n'est qu'à mi-côte sur la route de la civilisation.

II

Nous avions à exprimer notre opinion personnelle, et à étudier les entrailles mêmes du livre. Si nous n'avons signalé aucun défaut, aucune des petites taches qui peuvent y être, qui y sont sans doute, c'est que nous ne les avons pas vues. Effet d'éblouissement, faut-il croire ; ou peut-être ce qu'on appelle défauts nous plaît-il autant que les qualités. Cette sincérité naïve prouvera la conscience que nous avons apportée dans cette étude, car il est souvent commode et même agréable de mettre des repoussoirs à son enthousiasme. Nous laissons ce soin et cette douceur à d'autres ; tant pis pour ceux qui seront écrasés sous leurs propres pavés.

Jamais livre ne fut plus impersonnel, aucun nom n'y est prononcé, c'est un éclair de gaîté, un doux rayon de soleil que le poète envoie à la patrie dans ces *chansons* faites pour elle et qui lui arrivent tout empourprées de son amour. Pourtant jamais œuvre littéraire ne fit plus de fracas, n'a excité plus de colères, soulevé plus de tempêtes. L'esprit de parti, la haine jalouse,

Digitized by Google

l'envie qui a la bassesse de plus que la haine, la vénalité probable, tous les infusoires du bourbier littéraire politique et religieux, toutes les chauve-souris de l'art étaient embusqués, paraît-il, qui dans sa fange, qui dans son trou, guettant à l'arrivée le brillant scarabée aux ailes d'or et d'azur.

Cris de détresse, clameurs hideuses, invectives ignobles, insurrection de commande contre le beau, appels à l'éteignoir contre la lumière, rage, bave, et vomissements, rien n'a manqué à l'apparition de ce météore ; puis tout est rentré dans l'obscurité du trou aux esclaves, la clameur a dû se taire, il a fallu remâcher sa bave ; la véritable critique allait donner, s'annonçant par les brillantes sonneries de sa fanfare. Ce dont il faut gémir pour l'honneur des lettres, c'est qu'il y a peut-être parmi ces insulteurs du génie des écrivains qui se croient indépendants.

M. Coquille et les écrivains de l'*Union* se croient indépendants sans nul doute. Indépendance en deçà, possible! mais au delà ? Quand *la Revue de l'instruction publique*, qui est sous la coupe du ministre, s'exprime ainsi : « Nous avons grand souci de la gloire « de Victor Hugo, l'apparition d'un de ses livres n'est pas seule- « ment un événement littéraire, c'est maintenant un événement « national, » cela n'empêche pas *le Constitutionnel* et *le Pays* de prouver leur indépendance en gardant un silence peu national, comme le *Moniteur*, qui ne se pique pas non plus de nationalité. Nous ne révoquons pas en doute la fière indépendance de M. Barbey D'aurévilly qui voit dans l'auteur du *Semeur*, de l'*Église*, de l'ode *au Cheval* « un vieil impuissant épuisé de débauches ; » de M. Sarcey qui aiguise l'invective contre celui à qui il semblait adresser un de ses premiers feuilletons de l'*Opinion Nationale* où il *étreintait* tous les auteurs dramatiques contemporains au profit du maître en terminant ainsi : « Le soleil s'est levé, disparaissez étoiles ! ; » de M. Jules Vallès enfin qui met son indépendance à chausser Victor Hugo « des sabots *de Polichinelle !* » Voilà donc ce qu'on dit en présence de cette gloire toujours jeune qui se répand sur notre France en effluves passionnées ! Cependant M. Vallès, qui écrit ces choses-là dans le *Figaro*, devait se tenir pour averti dans son journal même par son maître en atticisme, M. Henri Rochefort qui donne à lui et à ses pareils cette leçon en noble et beau style :

« A mon avis, Victor Hugo est notre poète par excellence, et *les Chansons des rues et des bois* sont pleines de choses merveilleuses ;

Digitized by Google

mais si je le déclare ici, c'est beaucoup moins pour lui que pour moi. Je ne doute pas que, avant vingt ans, Victor Hugo, comme Corneille et Racine, ne soit mis par les proviseurs eux-mêmes dans les mains des enfants, attendu que cet homme a écrit les plus beaux vers dont puisse s'honorer la langue française. Or, en essayant de l'abattre aujourd'hui, je risquerais de passer plus tard pour un imbécile. C'est ce que je veux éviter à tout prix.

Si, dans un temps à venir, un de mes courriers était jamais, par une chance inespérée, retrouvé chez un marchand de tabac à l'état d'enveloppe, j'aime autant qu'en déchiffrant machinalement son cornet le consommateur n'ait pas le droit de dire :

— Est-il possible qu'il se trouvât alors de pareils messieurs pour s'attaquer à ce grand homme! »

Après tout M. Vallès avait peut-être de bonnes intentions. Polichinelle est un héros au bras vigoureux, il est *fort en gueule;* il est démocrate, ennemi de toute tyrannie, et il bat, tous les jours, le mauvais pouvoir sur le dos du commissaire; il est spirituel, rabelaisien à ses heures, il est poète aussi, et l'auteur des *Chansons* doit le tenir en certaine estime. Quant aux sabots de ce poète des carrefours qui est et qui restera légendaire, celui qui a écrit *la Légende des siècles* et *les Contemplations* en aura peut-être fantaisie un jour ou l'autre; et il les remplira de son génie, il y mettra de l'Homère et du Dante; de l'Aristophane, de l'Eschyle et du Shakespeare; du Plaute et du Térence, de l'Anacréon, de l'Horace et du Tibulle; un peu de la douceur de Platon et de la sagesse de Socrate; enfin toute cette poésie antique et moderne qu'il a condensée dans son œuvre, et un jour qu'il galopera en plein azur sur son pégase effaré, il lancera parmi les astres ces sabots devenus splendides et en fera une constellation.

En somme, rien d'étonnant qu'il y ait *de pareils messieurs* pour jeter des pierres à ce *grand homme*, comme dit M. Rochefort, et Victor Hugo le sait bien lui qui a dit dans ses *chansons :*

J'ai des ennemis chez les hommes,
Je n'en ai point parmi les fleurs.

Ne nous attardons pas plus longtemps à des critiques de troisième ordre, tels que MM. D'aurévilly, Vallès, etc. Voyons en passant la tactique des feuilles qui ont plus ou moins les attaches du pouvoir, telles que *la Patrie*. Ici la note est harmonieuse, et si la griffe n'est point rognée, du moins est-elle gantée de velours. M. Dréolle, de *la Patrie*, ne se refuse pas à l'admiration, il a le madrigal facile et élégant, voire le dithyrambe, mais il a un *retentum*

Digitized by Google

aigre-doux mêlé de sournoiserie édulcorée; c'est la *rentrée de la poésie* selon M. Dréolle, c'est le *réveil de la poésie* selon M. Aubertin, homme de talent que nous ne confondons pas avec M. Dréolle. Ainsi les cinq précédents volumes de poésie publiés dans l'exil ne compteraient pas ! nous ne pouvons croire que ce soit là l'opinion de M. Aubertin, qui, bien qu'il écrive dans *la France*, journal du pouvoir, est aussi sincère qu'éloquent. Mais citons M. Dréolle comme specimen du genre: il s'agit de compromettre doucement le poète à la conscience escarpée; on est joyeux, on crie vivat : « la poésie est un bouton de rose qui fleurit et refleurit sans cesse, « et vous qui la croyiez perdue, il vous faut la saluer. C'est « une « *rentrée*, » comme on dit au théâtre.... ouvrons le temple, « l'enfant prodigue est de retour ! »

Ne prenez pas cette peine, monsieur; aussi bien vous connaissez comme tout le monde ce vers aussi honnête que grand, écrit en exil et qui rayonne dans *les Châtiments*, un beau livre !

Et, s'il n'en reste qu'un, je serai celui-là!

Et ces deux autres vers :

Mais l'aigle aujourd'hui me distance.
Sois tranquille, aigle, on t'atteindra.

La critique n'admet pas la complaisance; soyons passionnés, mais soyons sincères. Moins d'esprit et plus de franchise, serait mieux le compte de la vérité.

Mais, pour bien en préciser la portée, entrons dans la vraie critique, dans celle où non seulement les écrivains se comptent mais se pèsent; ce sont les grands et les beaux noms de la France et de l'étranger qui vont nous donner le mot de l'opinion, nous pouvons presque dire le cri de l'enthousiasme. Il n'y a pas à dire : réclame, que me veux-tu? Ce vent d'admiration souffle à la fois des quatre points cardinaux, et notre lyrisme à nous disparaît et s'efface devant celui des maîtres de la critique.

Les invectives d'une part et la glorification de l'autre sont une note curieuse pour la future histoire littéraire, et peut-être, plus tard, dans *la Revue trimestrielle* seule en trouvera-t-on réunis les éléments depuis longtemps dispersés. C'est de cela que se compose la gloire, quand les jours des mauvaises passions sont tombés avec elles dans l'éternité de l'oubli.

Puisque nous parlons de la gloire, la transition est facile et toute

Digitized by Google

trouvée pour commencer la brillante série de nos citations en ouvrant le champ à un grand cœur et un grand écrivain, *George Sand*. Nul n'a à un plus haut degré le sentiment ardent de l'art, nul un jugement plus sûr. Les trop courtes lignes que nous citons sont extraites de son noble, touchant et brillant article sur les *Chansons des rues et des bois*, article publié par *l'Avenir national*. Ici la critique est digne de l'œuvre :

«...Tel vous êtes, ô poète que nous admirons! Dans la tempête, vous chantez plus haut que la foudre, et quand un rayon de soleil vous enivre, vous avez l'exubérante gaîté du printemps. Votre voix est un événement dans nos destinées, et quand nous n'entendons plus celle de la nature, vous parlez pour elle et vous nous forcez d'écouter. Il faut donc s'éveiller, et demander à votre immense vitalité un souffle qui nous ranime. Nul n'a le droit d'être indifférent quand votre fanfare retentit. Si le poète vous arrache ce cri : « C'est grand! c'est beau! » il a vaincu!

Art et poésie, voilà les deux ailes de notre âme. Chantez, chantez, poète de ce siècle! Jamais vous ne fûtes si nécessaire à notre génération. Promenez votre caprice dans la tendre et moqueuse antithèse du rire antique et du rire moderne :

O fraîcheur du rire! Ombre pure!
Mystérieux apaisement!

Il vous est permis, à vous, de placer dans votre universelle symphonie le « Mirliton de Saint-Cloud » à côté de la « Lyre de Thèbes. » Vous avez le droit de mettre Pégase au vert. Ceux qui s'en fâchent ne sont pas les vrais tristes; ce ne sont que des gens chagrins qui ne veulent pas que le poète joue avec le feu sacré. Et quel rayonnement dans ces vers à la courte et vive allure, qui nous versent les senteurs du printemps et les puissantes folies de la nature en fête! »

Jules Janin, à qui il manquait un fleuron pour *fermer* sa couronne de prince de la critique, vient de le recevoir de l'Académie qui lui a fait l'honneur immense et mérité de lui refuser l'entrée de son dortoir. Victor Hugo fut refusé trois fois, lui; il était nommé par l'opinion. Janin l'est aussi. C'est une grande manière d'être académicien : le jour où Jules Janin le sera par les bulletins, il le sera un peu moins. Voici ce que ce brillant écrivain écrit, de son style le plus constellé :

« O les belles et douces poésies! les chères aventures sur la terre et dans les étoiles! que c'est jeune et que c'est frais! Avec quelle grâce énergique et tendre se marient la musique et la chanson! Quels accompagnements de la harpe invisible! Et que

Digitized by Google

cet homme est heureux d'être encore à ce point jeune, éblouissant, passionné! On croirait lire un souvenir vivant des *Feuilles d'automne*. On retrouve à chaque pas un écho charmant des *Contemplations*. Apaisement, élégie et sourire! Il chante; il parle; il s'enivre au flot limpide; il s'agenouille au pied du chêne grandi dans les orages; il sait ce que cachent les saules et ce que disent les blés mûrs. C'est vraiment la chanson, mais aussi la plainte et la prière, et l'accent de la rue où tout passe, et le murmure de la forêt parlant sans mystère aux nuages.

La conscience et l'inspiration, voilà ses deux muses. La conscience l'a porté sur les sommets de l'histoire. Ce sont là les *voix intérieures* qui murmurent de si beaux vers à l'oreille du poète; voilà la double muse dont il est le reflet éloquent. »

Qui n'a pas lu l'éblouissant feuilleton de M. Paul de Saint-Victor, a perdu sa place au plus splendide festin littéraire. Quelle langue! la prodigalité dans la magnificence, le maëstria dans le charmant, des diamants enchâssés dans du granit, éclat et solidité, fleurs et bijoux! Pends-toi, Gautier, on a rayonné dans *la Presse* et tu n'y étais pas :

« De tout temps, le grand poète a eu le double don du délicat et du colossal. De la même haleine dont il remplit les clairons, il souffle des perles. Il y a de la fée dans ce génie gigantesque. Il rappelle les Cyclopes homériques qui, dans leurs forges creusées sous le cratère des volcans, fabriquent, en même temps, des armes pour Achille et des bijoux pour Vénus.

Aujourd'hui, dans ce nouveau livre, Victor Hugo s'abandonne éperdument à cette veine de verve et de joie. Il rit d'un rire énorme, il sourit d'un sourire exquis.

L'exécution étonne ceux mêmes qui ont étudié Victor Hugo dans tous les détails de son orchestration poétique. Le rhythme semble être devenu l'élément naturel de sa pensée.

Imaginez je ne sais quel instrument magique qui contiendrait en lui toutes les voix d'un immense orchestre, depuis le soupir voilé du hautbois jusqu'au rauque éclat du clairon. »

Pour les défauts, M. Paul de Saint-Victor ne les nie pas; il les reconnaît, ce sont *les nœuds d'un chêne et les aspérités d'une montagne*, etc., mais ceci accordé et constaté, il s'empare de ces défauts mêmes au profit du poète; censure qui voudra, dit-il :

« Censure qui voudra ces boutades de la force en verve : ce sont là jeux de colosse. — Les gaîtés herculéennes de Victor Hugo me rappellent celles de Samson, le héros biblique. Samson s'amusait à proposer des énigmes, et il faisait aux Philistins des farces énormes. Il emportait sur son dos les portes de leur ville et il lançait dans leurs champs trois cents chacals traînant à leurs

Digitized by Google

queues des tisons ardents. Mais en même temps, le héros remplissait d'exploits Israël : il luttait corps à corps contre les lions, et, de leur gueule déchirée, il tirait des rayons de miel. »

C'est de la poésie au premier titre que cette prose, et le puissant critique la changera quand il voudra, et au pair, contre les plus beaux vers de la langue française.

Mais voici *la Revue des Deux-Mondes*, déjà illustrée par George Sand, et qui présente fièrement M. Forcade à ses lecteurs. Cet écrivain, d'une école sobre et contenue, a toutes les qualités qu'il semble dédaigner; son style nerveux s'empourpre facilement; rigide, froid et brillant comme l'acier, ce style qui convient parfaitement aux plus graves questions politiques, s'illumine, se colore, s'enflamme et se transfigure entrant dans l'art pur. Luttes politiques, luttes littéraires, M. Forcade est prêt pour toutes les passes d'armes, car il a à son service une arme à deux tranchants, de la plus fine trempe et richement damasquinée. Voici comment s'exprime à propos *des Chansons des rues et des bois* cet éloquent écrivain :

« C'est une œuvre qui a son unité, ses proportions voulues, sa large et charmante harmonie. Jamais peut-être Victor Hugo ne s'est montré plus jeune, plus riche de séve, animé d'une volonté d'artiste plus énergique et plus puissante. Nos lecteurs connaissent le fier exorde de cette symphonie pastorale, ce cheval des inspirations lyriques au mors duquel se pend le poète comme un cavalier que Michel-Ange aurait sculpté. Victor Hugo mène bien au vert ce Pégase du délire poétique. Quels sons, quels parfums, quels caprices, quelles fantaisies dans ses heures données à la nature et aux émotions d'amour !

On est fier, en vérité, des miracles que M. Hugo fait accomplir à notre langue poétique, et on voudrait le remercier, comme d'un service rendu à la patrie, des grandes et nobles choses qu'il envoie à nos âmes avec cet élan héroïque et sous cette forme incomparable. »

Puis vient, dans *le Siècle*, M. Edmond Texier, et avec toute l'élégance de sa vive allure. On aime toujours à rencontrer la verve spirituelle et la grâce de cet Athénien de Paris qui met toute l'acutesse de son esprit au service du vrai et du beau. A l'heure de la jeunesse amant heureux de la muse, il est resté le courtisan passionné de l'idéal. Voyez la désinvolture de cette charmante prose :

« Il a donc paru ce livre de Victor Hugo, ce poème où le grand

Digitized by Google

alexandrin cède la place au vers plus libre de huit syllabes; nous le tenons ce nid de chansons. Déjà elles ont pris leur volée, et, depuis trois jours, elles voltigent sur toutes les lèvres. Qu'il soit le bien accueilli cet envoi du poète, s'il peut nous débarrasser des atteintes de la peur, des préoccupations épidémiques et de la prose à un sou.

Il arrive à point, ce volume, pour raviver le culte déserté de l'idéal. Le ciel est bas et tout enténébré; le jardin littéraire, envahi par les ronces et les herbes desséchées, est vide comme un cimetière. *Hic jacet*. De toutes les plantes naguère si vivaces, une seule a résisté au souffle énervant, la cantate.

Mais, Dieu soit loué! voici un rayon de soleil, réchauffons-nous. En quittant la France, le poète avait emporté sa jeunesse, et il nous la renvoie avec ses strophes enfiévrées de toutes les allégresses du printemps. Temps étrange que celui-ci où la jeunesse a soixante ans. »

Deux écrivains qui n'en sont plus à faire leurs preuves, et dont le talent est connu de tout le monde, MM. Louis Ulbach et Auguste Villemot viennent, dans *le Temps*, étudier l'œuvre de Victor Hugo, et tous deux d'une manière large et magistrale. Choisir est impossible, on regretterait trop celui qu'on semblerait avoir négligé. Nous les *choisissons* tous les deux, et d'ailleurs c'est cueillir un fruit rare et savoureux, d'un goût excellent et complexe, unité dans la diversité.

Voici M. L. Ulbach :

« Victor Hugo n'a plus rien à demander à l'ode, à l'élégie, à la satire même. Cris sublimes, pleurs touchants, sarcasmes amers, il a tout exprimé, tout éprouvé; mais son cœur vaillant s'est trempé dans ces épreuves et a conquis de la jeunesse dans ces luttes. Implacable et souriant, il sait bien qu'on n'oubliera rien de lui, pas plus qu'il n'oublie lui-même ; et, pour montrer que l'exil et la douleur ne l'ont ni assombri, ni fatigué, il va faire une promenade par les bois, saluant avec gaîté la nature qui ne trompe jamais, et l'amour qui trompe toujours!

Indulgence! voilà le mot de ce livre.

J'ai dit ce que je pensais du sentiment dans lequel a été conçu ce volume. Je n'insiste pas sur son exécution. Le maître est arrivé à une richesse de rimes, à une souplesse de rhythme au delà desquelles il n'y a plus que l'abîme des bouts-rimés. En somme donc, la gloire du grand lyrique prend un rayon de plus, au lieu de se contredire dans cette publication. »

M. A. Villemot :

« Peu d'hommes ont tracé dans leur génération un sillon aussi large que Victor Hugo. Contesté et combattu, comme tous les révo-

Digitized by Google

lutionnaires, il a agité des flots d'hommes et déplacé des masses d'idées. Sa période militante, si elle n'est pas la plus glorieuse, est celle qui a laissé dans l'histoire littéraire l'empreinte la plus significative de son individualité. En politique, Victor Hugo a pu hésiter; en poésie, il a l'autorité et l'inflexibilité d'un dogme. Il date de la préface de Cromwell, qui fut, en quelque sorte, une constitution octroyée à la littérature de 1830; comme beaucoup d'autres, cette révolution s'est imposée aux résistances des vieux âges; Hugo a pris l'Académie comme ses aînés avaient pris la Bastille. »

N'est-ce pas qu'il était impossible de choisir, puisqu'il est impossible de mieux dire, de part et d'autre?

Pour M. Pierre Véron, c'est différent, il est double, ayant d'ailleurs de l'esprit, de l'*humour*, de la fantaisie, de l'ironie, de la verve plus que pour deux. Critique au *Charivari*, il est chroniqueur à *la Gironde*, il cumule la grâce et le talent: le lecteur en jugera.

Dans le *Charivari* c'est une note légère qui ressemble à la roulade perlée de l'oiseau moqueur, mais qui, chose étrange! se modifie graduellement et semble expirer émue et attendrie.

« Ce n'est pas seulement un nouveau volume que le lecteur a sous les yeux; c'est un volume nouveau, — différence capitale.

Si le poète parle, c'est qu'il avait à dire quelque chose qu'il n'avait pas dit encore.

Admirable puissance de rajeunissement qui ne fut accordé qu'à bien peu! Métamorphose du génie!

Victor Hugo prend, par exemple, l'idylle. Vous savez bien, l'idylle, ce solo de mirliton, cet air de galoubet dont nous ont persécutés tant de rimailleurs impitoyables?

Victor Hugo prend l'idylle, et la voilà qui entre ses mains se transforme, s'anime, s'élève.

Et après cette lecture, vous aurez acquis la certitude que si l'on n'emporte pas la patrie à la semelle de ses souliers, on l'emporte en son cœur; car rien n'a jamais été écrit qui soit plus animé du souffle français que cette œuvre aux mille faces, dans laquelle tous nos amours et toutes nos douleurs trouvent un écho. »

Dans la *Gironde*, M. Pierre Véron se retrouve et se complète en nous montrant dans un style de la plus vive allure un des bons côtés de la bêtise humaine :

« A l'idylle a succédé la fantaisie. On est toujours prêt en France à rogner les ailes du génie. Toujours on cherche, non ce qu'il peut, mais ce qu'il ne peut pas. Avec Victor Hugo, la chose était malaisée. Lui contester l'inspiration, le sublime, était impossible. On se rejeta bien vite sur un autre *desideratum*. Et il fut répété par

Digitized by Google

tous les badauds, d'un air triomphant : Victor Hugo n'a pas d'esprit !...

Eh bien ! mes bons badauds ! quand il n'en aurait pas, où serait le mal ? Serait-il bien à plaindre, le millionnaire qui, ne portant que des billets sur lui, n'aurait pas la monnaie de vingt francs en pièces de dix sous ?

Mais les dénigreurs systématiques seront bien étrangement déçus quand ils auront lu *les Chansons des rues et des bois*. Car Victor Hugo — il n'y a plus à s'en dédire — Victor Hugo montre là clair comme le jour qu'il a de l'esprit, bien plus, qu'il a de *l'humour*. »

Bien que M. Labbé de l'*Opinion Nationale* ait écrit sa revue *des Chansons* dans l'*Europe* de Francfort, nous le mentionnons ici. M. Labbé qui est jeune encore, croyons-nous, affirme sa jeunesse par la flamme de son style; son éloquence est entraînante et sa colère contre la tribu *des pattes pelues*, *des Tartufes* et *des Basiles* est contagieuse. Il y a du Juvénal dans cette flagellation : « Enivrons-« nous, dit-il, de toutes les charmantes sottises que le chardon-« neret débite à l'aubépine ; si les ignorantins, obscurantins et « obscurantistes regardent de travers notre poète, le poète de « dona Rosita et de la révolution, détournons un instant la tête « pour leur dire : c'est l'amour qui passe ! ennuques de vingt ans, « saluez. »

Mais Timothée Trimm agite son grelot d'or dans *le Petit Journal*. Celui qui se voile à demi sous ce nom *humouristique*, a de l'esprit à défrayer vingt pseudonymes, et avec bonne mesure. « Il aime Victor Hugo comme un premier amour. »

« Hugo est de tous les pays et de toutes les routes.
Il est Français de par Corneille et Ronsard, Anglais de par Shakespeare et Milton, Allemand de par Goëthe et Schiller... »

Puis, après une citation, il ajoute avec toute la grâce déférente du talent pour le génie :

« Je sens le besoin de mettre une ligne de prose entre ces strophes splendides... et mon humble signature... comme on place des barrières entre la multitude et les grands de ce monde qu'elle regarde passer...
On doit se tenir à distance respectueuse des puissances de la terre... »

La *Fraternité*, journal petit par le format, mais qu'il faut mesurer à l'envergure de ses ailes, *la Fraternité* a comme *le Temps* deux ré-

Digitized by Google

dacteurs, deux harmonies, M. Aimé Dolfus le dithyrambe et M. Benjamin Gastineau la sainte et éloquente colère. C'est en ces termes qu'il termine son brillant article :

« Qu'importe à Hugo les grincements de la littérature cagote et bourgeoise, puisque la jeunesse le suit et l'aime ; puisque, Dante du dix-neuvième siècle, il a marqué un degré de plus dans l'ascension de son génie ! »

Un homme d'une conviction ardente et sincère, c'est aussi M. Luthereau de *la Célébrité*. Sa prose véhémente vitupère ces « égoutiers littéraires qui ont pour mission d'insulter à nos gloires nationales. » Quand la voix de Victor Hugo parle, dit-il, la France l'écoute avec respect et recueillement.

Telle est l'opinion de Paris, cerveau de la France et flambeau du monde. Nous ne nous reprochons pas cette longue nomenclature et ces brillantes citations; c'est, nous le répétons, une note curieuse pour l'histoire. Notre travail à nous n'est ici qu'une œuvre de patience, nous construisons une mosaïque aux couleurs éclatantes et à laquelle notre prose sert de mortier; simple maçon, nous faisons cette partie de notre travail en admirant nos matériaux; ouvrier lapidaire, nos lignes ne sont que les méandres de plomb qui servent à sertir des vitres du plus pur cristal, fenêtres ouvertes sur la vérité.

Et qu'on ne croie pas que la presse de province soit en reste de talent et d'admiration. Il n'y a plus de province littéraire, est bien plus vrai que le « *il n'y a plus de Pyrénées;* il y a toujours eu, malgré Louis XIV, des Pyrénées, et il y en aura jusqu'à la république universelle ou au moins jusqu'aux États-Unis d'Europe, rêve aujourd'hui, réalité demain. Mais revenons à la critique de la province de France : partout du talent ; de l'enthousiasme et du courage partout, un niveau d'idées très élevé, une discussion lumineuse, ardente, du savoir et de la bonne foi. Oh ! quel grand pays que la France ! Les noms se presseraient en foule sous notre plume ; nous ne les citerons pas, ne pouvant les citer tous; nous prenons comme spécimen de toute cette critique intelligente et haute un très bel article *du Toulonnais* par M. Ch. Timol (Pasgualini). C'est d'un style sûr et libre, c'est à la fois élégant et fort ; nous citons :

« A-t-on assez crié, assez hurlé, assez gémi sur tous les tons ? Il

Digitized by Google

est vrai que nous y sommes désormais un peu habitués, et que le grand maître n'en poursuit pas moins son chemin,

Calme, le deuil au cœur, dédaignant le troupeau.

Le cri des roquets, aboyant dans l'ombre, ne l'a pas empêché de renouveler notre langue poétique, de créer, joignant Dante à Shakespeare, un art nouveau, une poésie nouvelle vaste et féconde.

J'avais noté une foule de strophes à citer. A quoi bon? Devant cette verve ruisselante, devant cette exubérance de séve et de feuilles, d'idées et de rimes, je suis tenté de dire ce que le poète disait naguère à propos de son frère Shakespeare : « Pour moi, j'admire tout comme une bête. »

Je l'aime parce que, plus que tout autre grand poète, il est l'interprète de la Vie Universelle et de l'Universelle Harmonie. »

Passons la frontière, nous avons l'Angleterre, l'Italie et la Belgique; nous ne pouvons nous occuper que des journaux écrits en français, mais cela suffira pour avoir l'impression produite hors de France par *les Chansons des rues et des bois*. Ici encore nous allons avoir à citer des critiques très élevées quand elles ne sont pas du premier ordre, dans l'absolu du mot, comme, par exemple, l'étude pleine d'éclairs, ingénieuse, savante, profonde, attendrie de M. Ary Boïto que des personnes très compétentes nous signalent comme le premier poète de l'Italie actuelle. Cette étude a paru dans l'*Italie* de Florence et mérite d'être lue comme on lit un beau poème; nous aurons donc le regret de n'en citer que de très courts extraits. Il en sera de même pour M. Pétrucelli della Gatina dont les lecteurs de *la Presse* de Paris connaissent le style ferme et coloré. Ces deux éminents écrivains suffiront à représenter magnifiquement la grande patrie de l'art, l'Italie, *alma mater!* Quelques lignes donc seulement de M. della Gatina; elles sont, nous semble-t-il, d'un enthousiasme ardent et d'une grande vérité.

« Victor Hugo est la colombe de l'infini. Chaque fois qu'il sort de notre arche battue des tempêtes, il rentre rapportant un rameau merveilleux.

Victor Hugo n'est pas simplement un poète; c'est un penseur, un homme politique, et, parmi nos contemporains, le plus puissant de ceux qui impriment le mouvement à la société.

Ce livre c'est le panthéisme, et c'est une leçon pour les hontes de notre époque, infligée par le plus serein des penseurs et le plus grand des poètes; leçon d'autant plus implacable qu'elle est

Digitized by Google

calme, blessure à tout ce qui est mal, d'autant plus mortelle que le dard est embaumé. »

Si M. della Gatina est un prosateur plein d'images, M. Ary Boïto est un poète qui jette dans sa prose tous les diamants de sa poésie. Personne n'a mieux compris l'œuvre nouvelle de Victor Hugo, pensée, et forme de la pensée; c'est un jeune maître qui étudie avec passion l'œuvre d'un plus grand et qui en parle avec l'autorité d'un adepte pour qui l'art n'a pas de secrets. On sera surpris de trouver ici de trop courtes citations de cette magnifique étude écrite dans notre langue française et de ce style ferme, précis, élevé. L'analyse est complète et savante, c'est de l'admiration clairvoyante. Le jeune maître pénètre tout l'esprit et toute l'âme du grand poète, du grand exilé, de l'homme politique dont le cœur est armé d'un triple airain.

Nous ne pouvons que détacher des phrases écourtées, et presque au hasard, comme on cueillerait des roses dans un splendide buisson de pestum :

« Ce livre, contemplons-le avec joie, car il est le pôle lumineux d'une grande âme d'ombre, car il est l'expression purement mélodieuse d'un grand esprit universel, car il est l'émanation la plus tendre d'un cœur de prophète. Au point de vue prosodique ou musical, c'est le triomphe de la mélodie; au point de vue psychique ou poétique, c'est le triomphe de l'amour; au point de vue tropologique ou pittoresque, c'est le triomphe de l'image.

Quant à la question du mot, *les Chansons des rues et des bois* sont peut-être les pages les plus fières et les plus avancées du grand écrivain.

Lorsqu'un génie apparaît c'est d'abord l'A B C qui s'en ressent.

Avant de nous expliquer, arrêtons deux remarques : ce livre est plein de volupté, ce livre est plein de chasteté. Sur sa page de droite il porte la passion, sur sa page de gauche il porte la vertu ; voilà les deux ailes de ce livre. Voilà aussi les deux ailes de l'amour.

Au fond de sa volupté, il y a la prière; au fond de son éclat de rire, il y a l'innocence; au fond de son vin, il y a la vérité. »

Après ce coup d'œil assuré sur la question d'art par rapport aux *Chansons*, M. Boïto prend l'homme, *homo et vir*, et il l'étudie et il l'aime et il l'admire, et il n'y a rien à répondre à ce qu'il dit :

« Dans le nouveau livre de Victor Hugo, il y a la liberté, l'égalité, la fraternité, ces trois auréoles de notre siècle.

Il semble que cet homme se soit encore agrandi dans ces douze dernières années d'exil.

Digitized by Google

L'exil et le génie accouplés engendrent des miracles.

Le poète a de grands amours malheureux. Sa patrie qu'il ne voit pas lui inflige des désolations étranges. Il a presque l'attitude d'une veuve.

Il a aussi de grands amours heureux. Sa gloire lui donne des tressaillements de vierge.

Il est adoré par les nouvelles générations... »

Nous voici en Angleterre, cette espèce de seconde patrie de Victor Hugo, car il y aura passé le quart d'une vie d'homme ; aussi Albion en tire-t-elle quelque vanité, à en croire plusieurs de ses journaux que nous avons sous les yeux. La critique anglaise (nous avons cité plus haut le *Daily News*), à part quelques réserves de mauvaise humeur en l'honneur de la Bible protestante, la critique anglaise a constaté l'éclat et le succès de ce nouveau livre qui passionne les intelligences et les âmes, excepté toutefois le *Times*, qui ne compte pas, n'étant pas un journal de convictions, mais une girouette tournant au vent, ce dont il est fier. Or le vent soufflant du côté des Tuileries, le *Times* garde un silence qu'il croit majestueux, mais qui n'impose à personne.

Nous ne traduirons pas les feuilles anglaises ni celles des îles de la Manche ; les appréciations sont diverses, mais l'impartialité est presque partout à remarquer ; c'est de l'admiration dans la justice.

Citons donc seulement un journal très bien fait, beaucoup lu et très apprécié dans les Amériques, le *Courrier de l'Europe ;* c'est d'abord l'indignation mal contenue du rédacteur en chef, M. E. Rascol :

« Le nouveau livre de Victor Hugo a soulevé toutes les colères, réveillé toutes les haines qui s'amoncèlent d'ordinaire autour des productions de notre grand poète. Ce n'est pas impunément qu'on est chef d'école en littérature ; que, dans les luttes politiques, on se trouve parmi les vaincus ; qu'enfin, comme libre penseur, on froisse carrément les croyances de ceux-ci ou sape les superstitions dont vivent ceux-là : à ce jeu, Victor Hugo a dû ameuter contre lui d'innombrables inimitiés. Il le dit lui-même :

Je suis Pradon pour Laharpe
Et pour de Maistre Marat

« Et pour Loyola Voltaire, » aurait-il pu ajouter afin de compléter le trio.

Il y a bien encore tous les indifférents qui sont bien prêts d'être des adversaires ; les grincheux à qui toute illustration est insup-

Digitized by Google

portable. Et maintenant, faites le calcul, et vous serez effrayé de la multitude des ennemis que Victor Hugo s'est attirés — ou plutôt a conquis. »

Après M. Rascol c'est M. le chevalier de Chatelain, un poète aimable, naïf et gracieux, dont la poésie légère, spirituelle, pleine d'humour est fort appréciée des Anglais lettrés, qui aiment à rencontrer la finesse et la bonhomie dans des vers faciles. M. de Chatelain appartient à l'école gracieuse du dix-huitième siècle; il procède de Bernis, Parny, Bertin, Boufflers, etc.; il y a de la poudre à la maréchale dans ses rimes pleines de coquetterie.

M. de Chatelain a fait un compte rendu en vers des *Chansons des rues et des bois;* nous n'en pouvons citer et à regret que la conclusion :

Vous vouliez le compte rendu
Du livre longtemps attendu
Du poète de notre France.
Écoutez, voici ma sentence :
Du commencement à la fin,
De perles c'est un riche écrin.
Je pense qu'il est, cet ouvrage,
Le doux laisser-aller d'un sage
Qui, dans le monde où nous vivons
— Qui compte, hélas ! tant de bas-fonds, —
A voulu nous rendre la grâce
Et d'Anacréon et d'Horace.

En Belgique nous sommes chez nous, et, pour si bonne que soit la place occupée par les écrivains belges, ils devaient venir les derniers. La Belgique s'affirme de plus en plus en littérature, et il faut surtout compter avec sa critique élevée et consciencieuse. Bruxelles entre en ligne après Paris, ayant de plus que Paris la liberté qui féconde. Nous avons déjà eu l'occasion de citer ailleurs quelques-uns des noms dont s'honorent les lettres belges; nous nous bornerons aujourd'hui à citer ceux dont nous avons les travaux sous les yeux.

C'est d'abord l'*Indépendance belge*, avec M. Gustave Frédérix, un écrivain de la bonne école française. Prenons au hasard un spécimen de sa critique et de son talent. A propos de cette partie du livre qui a pour titre : *l'éternel petit roman*, il écrit ceci de sa plume la plus fine et la plus délicate :

Digitized by Google

« Ce petit roman est tout plein de sonorités piquantes et de phrases légères. Mais nous avons ici le contraire de la sérénade de *Don Juan*, dont l'air est langoureux et l'accompagnement moqueur. La mélodie est pimpante ici, et l'accompagnement triste. A chaque instant, de ces strophes brillantes sort un cri étouffé ou un aveu douloureux. Quand les sens paraissent enivrés, quand le désir paraît excité ou satisfait, l'âme aussi est atteinte, et sa blessure saigne. Rien de plus délicat que ces pièces où se mêlent les caresses de l'amour heureux et les morsures des passions inquiètes. »

Et plus loin il ajoute avec l'autorité que lui donne la souplesse de son talent :

« Toutes ces poésies sont écrites en stances de quatre vers. Toujours même division, et cependant une variété inépuisable. Un seul procédé, et des effets sans cesse changeants. Pour les curieux, les souplesses, les habiletés, la science de ces transformations seront des plus intéressantes à étudier. Quant aux simples lecteurs, ils s'étonneront sans doute de recevoir de morceaux si pareils en apparence des impressions si diverses, si légères, si pénétrantes, si caressantes et si terribles.

Lisons tous, esprits naïfs et amoureux des formes raffinées, lisons tous ce que chantent les rues et les bois dans une âme poétique; sachons ce que deviennent, emportés par des paroles qui ne se perdront plus, les agitations des feuilles et les cris de l'humanité. »

L'excellent *Journal de Bruges* nous procure à le citer un double plaisir, celui d'une verte réplique à l'*Ami de l'ordre*, qui nous donne en plein la note haineuse du cléricalisme, note dont nous n'avions que des échos affaiblis. C'est court, mais c'est bon, nous jouissons en dilettante de cette bonne grosse rage, dédaigneuse de l'atticisme, et qui fait sa cuisine au gros sel non expurgé; nous espérons que nos lecteurs feront comme nous :

« Cette débauche du romantisme échevelé, cet affreux cauchemar poétique, cette œuvre proprement cynique, où le dévergondage coule à pleins bords, dans laquelle avec la révolte contre toutes les règles en littérature, le romantisme de M. Victor Hugo affiche le mépris de tout respect, de toute pudeur sociale et religieuse. »

A quoi répond en ces termes le *Journal de Bruges*, et le mot y étant nous nous gardons bien d'y rien ajouter :

« Cette basse en faux bourdon, fait encore mieux ressortir la suavité des hymnes du poète chantant Dieu, la jeunesse, les oiseaux et les fleurs.

Digitized by Google

Mais c'est un jugement sommaire que rend là l'*Ami de l'ordre*, car il avoue ne pas avoir lu le livre, et ne le connaître que par les extraits qu'en ont publiés les journaux. *Le Cheval* lui aura donné une ruade à ce pauvre *ami!*

Il va sans dire que toute la presse cléricale répète ce cri d'alarme.

Vous arrivez trop tard, messieurs, l'édition est déjà épuisée et les applaudissements sont unanimes. Si vous sifflez, c'est que le poète chante juste. Vous ne huez que ce qui l'est. »

Puis vient le journal d'Ypres, l'*Opinion*, avec un compte rendu excellent, forme et fond, par un écrivain de talent qui garde l'anonyme, un riche honteux :

« Ce livre a le parfum de la jeunesse et la sérénité de la sagesse.

Oui, l'œuvre du poète, né presque avec le siècle, s'illumine de l'éclatante lumière du printemps de la vie, en même temps qu'elle s'éclaire de l'aimable philosophie d'une indulgente expérience.

Toutes les voix de la nature sont pures et vraies.

Ah! ne croyez point que la voix du poète s'élève pour les diminuer. Le poète, il a souffert, il est proscrit, il a bu toutes les amertumes, mais son cœur ne contient aucune malédiction.

. . . . . .

Une seule guerre est sainte, c'est celle qui défend la liberté et la patrie, toute autre est un égorgement.

Le poète ébranle à grands coups le chauvinisme, et le bon sens de Jean Sévère renverse la colonne que l'invalide contemple avec tant de fierté.

. . . . . .

Pour les imperfections, elles se noient dans la splendeur; nous demeurons éblouis de ces magnificences, émus de cette beauté infinie, et notre pensée se perd ravie dans la contemplation de ce monde merveilleux créé par le poète souverain. »

Nous recevons trop tard et nous ne pouvons, à notre grand regret, citer d'après le *Journal de Gand*, deux très remarquables articles de M. Voituron, écrivain d'un grand mérite, savant et éloquent auteur d'un beau travail sur les *Misérables;* et c'est tout ce que nous avons sous les yeux de la presse belge, mais cela suffit pour en indiquer l'accent et justifier ce que nous en disons. Nous classerons ici pourtant un vaillant journal de proscrits, la *Rive gauche*, vaillant certainement pliant sous la persécution, mais sans se courber et sans rompre. La *Rive gauche*, dont on peut discuter les tendances, mais dont on ne peut nier le courage, vient de publier un article signé Jacques des Riceys; nous n'avons pas besoin de les louer, car ces lignes éloquentes

Digitized by Google

sont de celles qui sont applaudies par les amis, et qui peuvent en souriant braver les ennemis.

« La poésie de Victor Hugo, souple, abondante et robuste, s'impose; elle procède par masses et ne s'attache qu'aux grandes lignes et aux effets d'ensemble, semblable en cela à ces eaux-fortes des maîtres où les objets pour ainsi dire noyés et fondus dans la lumière et l'ombre, fourmillent cependant de détails précis et divers; elle s'empare de l'image, la dompte et l'assouplit merveilleusement; elle saisit et fixe puissamment la substance même des choses ; elle est toute spontanée, et c'est en quoi elle diffère magistralement de la poésie des ciseleurs, des poètes successifs et plastiques. En dehors et au dessus de tout ce qu'on a appelé l'école de la forme, elle est cependant la forme elle-même.

Peut-être ce temps est-il trop sérieux et trop futile, trop inquiet, pour lire ce livre comme il a été écrit, un sourire aux lèvres, une pensée profonde au cœur. Nous qui croyons à la nécessité et à la haute portée morale de l'art, nous l'avons lu sous le charme, et nous avons encore admiré ici que le poète ait su conserver au milieu des nobles luttes qu'il a soutenues, des grandes idées qu'il a soulevées, cette délicatesse de sentiment qui rayonne sur l'ensemble de son livre. *Les Chansons des rues et des bois*, qui sont dans l'œuvre du poète une note inattendue et nouvelle, nous affirment une fois de plus sa puissante et féconde vitalité. »

III

Cette longue revue de la presse était, après notre appréciation particulière, le parti pris de notre article. Nous avons pensé qu'on ne pouvait mieux étudier ce livre si rempli de grandes et belles choses, et le fouiller jusqu'au fond du fond qu'en appelant à notre aide les plus grands, les plus habiles ouvriers de la pensée. Nous voulions constellér nos pages et c'était notre seul moyen. Nous sommes un peu long, il est vrai, mais nous sommes légion. Nous avons ouvert les grandes assises de l'art et de la critique ; humble huissier audiencier nous avons appelé à comparaître les témoins devant l'histoire; tous sont venus, tous ont déposé, et avec quel éclat! Ou notre erreur est grande ou le lecteur se félicitera de trouver ici les éléments d'une opinion réfléchie, mais c'est aussi au point de vue de l'avenir et de la postérité (non pour nous, bien entendu) que nous écrivons. Une revue du genre de celle que nous venons de faire est, nous y insistons, une fixation de date et de faits. Quel ne serait pas aujourd'hui l'intérêt d'un numéro du

Digitized by Google

Spectateur d'Addison donnant au public du dix-neuvième siècle et de tous les siècles, un tableau par extraits de tout ce que les écrivains contemporains les plus considérables auraient écrit sur une œuvre nouvelle de Voltaire, *Candide*, *Zadig* ou *la Pucelle*. Si Voltaire avait l'admiration de d'Alembert, de Diderot, de Marmontel, etc., n'avait-il pas aussi ses Zoïles?

Le seul côté qui nous semble rester beaucoup trop dans l'ombre et qui est, malgré les grâces de l'idylle, et les splendeurs de la nature, le grand côté de ce livre, c'est le souffle démocratique et républicain qui enflamme ces pages brûlantes. C'est avec raison que la *Rive gauche* a dit que le titre du livre entier pourrait être celui d'une de ses divisions : *liberté, égalité, fraternité*. C'est en effet, croyons-nous, le mot de l'inspiration de Victor Hugo ; ces trois mots resplendissent et rayonnent de la première page à la dernière, c'est le triangle à niveau dans lequel il fait entrer les hommes et les choses, les lieux et les animaux. *Égalité :*

L'aube d'Ivry, l'aube d'Athènes
Sont faites du même rayon...
Si l'Ida sombre a des nuages
La guinguette a des canapés...

Fraternité :

Un beau papillon dans sa chape
Officiait superbement,
Une rose riait sous cape
Avec un frelon son amant.

Pour la liberté, elle est partout, aveugle qui ne la voit pas, car elle ne se cache pas, seulement elle y met de la coquetterie comme la nymphe : *fugit ad salices, et se cupit ante videri*. Il faudrait d'ailleurs être sourd pour ne pas entendre ses mâles et fiers accents dans l'ode *au Cheval ;* quel appel que celui-ci !

Retourne aux problèmes profonds,
Brise Ananké, ce lourd couvercle
Sous qui, tristes, nous étouffons...

Et cet autre dans la méridienne du lion, où il nous plaît de voir l'image du peuple ; oui, c'est le peuple-lion endormi :

S'il remuait sa grosse patte,
Que de mouches s'envoleraient !

Digitized by Google

La note démocratique et révolutionnaire! mais elle est pleine et entière, elle nous pénètre, elle fait vibrer notre âme et remue en nous les colères assoupies. Voyez *la Célébration du 14 juillet dans la forêt;* et *le Chêne du parc détruit; Écrit en* 1827 : serait-ce une erreur de date, malgré un quatrain qui s'applique certainement à la restauration? D'ailleurs qu'importe la date! Et *les semailles le soir*, quel souffle puissant de l'idée sociale!

Je contemple ému les haillons
D'un vieillard qui jette à poignées
La moisson future aux sillons.
. . . . . .
Le geste auguste du semeur.
. . . . . .

Et la grande parole du vieux chêne!

Ne me plains pas, me dit l'arbre,
Autrefois, autour de moi,
C'est vrai, tout était de marbre,
Le palais comme le roi.

Plus de roi. Dieu me pénètre,
Car il faut, retiens cela,
Pour qu'on sente le vrai maître,
Que le faux ne soit plus là.

Ah! nous sommes consolés de beaucoup de misère et de douleurs quand nous pénétrons dans ces splendeurs.

Avant de terminer, nous demandons qu'il nous soit permis de dire un mot sur nous-même qui recevons l'hospitalité dans cette Revue où nous écrivons avec tout l'élan de notre enthousiasme et toute la ferveur de notre foi républicaine.

Les hasards de notre destinée, les conséquences de notre devoir accompli nous ont fait traverser plusieurs des étapes de l'exil pour nous jeter enfin à Guernesey comme une épave après le naufrage. Nous sommes resté proscrit, inconnu ou oublié, seul et dernier compagnon d'exil du grand proscrit que le monde connaît. Nous assistons de près au travail de cet éclatant esprit, et il nous est donné souvent de pouvoir recueillir les effusions de cette conscience ouverte aux grands devoirs et fermée aux capitulations. C'est l'honneur que le sort réservait comme contre-poids aux douleurs de notre expatriation.

Digitized by Google

Notre admiration pour le génie et le caractère de Victor Hugo est donc d'autant plus grande, que nous le voyons de près et tous les jours; rien n'égale cette admiration que l'indépendance absolue de nos opinions et de nos idées. Le courant tumultueux des choses humaines nous a fait le témoin de ces grands labeurs, de ces splendides effluves de l'esprit : nous croyons que nous avons le devoir de témoigner devant l'histoire, sans faiblesse et sans complaisance. Ce serait une chose étrange qu'un rapprochement né de circonstances douloureuses dût imposer des bornes à l'expression de nos idées, et c'est une chose singulière d'avoir à dire qu'il faut presque du courage pour oser donner carrière à son admiration pour ce qui est beau et grand.— Nous avons longtemps et beaucoup écrit dans les journaux de Paris avant la chute néfaste de la république; nous avons continué à Londres, à Jersey, et nous continuons ici dans la mesure de nos forces notre mission d'écrivain.

Guernesey n'est point pour nous un Golgotha; une mission d'honneur nous y était réservée, nous sommes la sentinelle placée à la porte de la gloire. Quand la renommée aux grandes et brillantes ailes s'arrête et plane au dessus de *Hauteville-House*, disant par ses cent bouches tout ce que nous avons répété, heureux, bien heureux, nous lui envoyons d'en bas le salut du cœur; mais quand passent les harpies aux cris discordants et aux ailes empestées, nous leur crions : Passez au large, la gloire ne sait pas vos noms.

E. H. KESLER.

Digitized by Google

LES INDULGENCES

AU DIX-NEUVIÈME SIÈCLE

Si les indulgences ne se vendent plus à beaux deniers comptants, les petits livres qui les promettent ne laissent pas d'être assez productifs à leurs auteurs. Reste à savoir si la marchandise vaut ce qu'elle coûte, et si la vente qu'en font les producteurs est exempte de tout vice, si ce n'est au point de vue du droit, du moins à ceux de la morale et de la religion.

I

Il s'imprime, depuis un certain nombre d'années, dans une ville de France que nous ne nommons pas, et il se débite principalement dans une autre, à Lyon, un petit livre in-32, qui était à sa cinquième édition en 1863. Il fait partie d'une *Bibliothèque du Saint-Rosaire*, et a pour titre :

A LA GLOIRE DE MARIE IMMACULÉE
LA
ROSE MYSTIQUE
EFFEUILLÉE
OU LE
SAINT ROSAIRE EXPLIQUÉ
dans ses mystères, dans son organisation comme
garde d'honneur de Marie, et dans ses indulgences
à l'usage des associés
par le
R. P. MARIE-AUGUSTIN
des Frères-Prêcheurs
premier directeur du Rosaire perpétuel.

Digitized by Google

Or ce petit livre, d'une odeur particulièrement mystique, se vend 60 centimes. Il se tire chaque année, dit-on, à 20,000 exemplaires, et coûte à peine 15 centimes, prix de revient.

Supposons qu'il n'y en ait eu que cinq éditions, depuis 1861, date de l'approbation du vicaire général du diocèse de Lyon, d'après examen par trois confrères de l'auteur, ce qui est, par parenthèse, une solide garantie; toujours est-il qu'à raison de 20,000 exemplaires par édition, c'est un bénéfice net de 72,000 francs de 1861 à 1863, date de la 5e édition.

Voilà, on en conviendra, une branche de commerce qui vaut presque pour MM. les dominicains la trappistine d'autres industriels du même genre.

Les consommateurs de ce produit sont surtout les *gardes d'honneur* de Marie. Ces gardes d'honneur, qui prennent aussi le nom collectif de *garde royale* de la reine des anges, et qui « s'honorent encore du glorieux titre de *chevaliers* de Marie, » forment une milice considérable, une sorte de maçonnerie religieuse, qui a pour objet la récitation *perpétuelle* du rosaire, la nuit comme le jour. Chacun des membres de cette association a son heure marquée, par le chef de section, qui a au dessus de lui un chef de division; et cela dans tous les pays où l'enrôlement existe. Or comme on a de bonnes raisons pour l'étendre, il est à présumer qu'on n'épargne aucun moyen pour accroître indéfiniment cette armée spirituelle.

Du reste la première pensée de cette œuvre, comme on a soin de nous en instruire, n'est pas d'aujourd'hui; « elle fut *inspirée* à un religieux dominicain, il y a déjà plusieurs siècles. » Par qui inspirée, ou par quoi? c'est ce qu'on ne nous dit pas, avec preuves à l'appui du moins.

Toujours est-il que l'idée venue « de reconnaître les grandeurs de Marie, et de mettre à profit cette toute-puissante médiation, pour obtenir à l'Église et au monde des grâces abondantes, le religieux, par une autre inspiration sans doute, trouva qu'il n'y avait rien de mieux à faire qu'à étendre une dévotion de son ordre, celle du Rosaire, puisque c'est « tout à la fois une prière et une hymne de louange. »

Il en imagina donc la récitation perpétuelle, de jour et de

Digitized by Google

nuit. Cette heureuse idée fut accueillie « avec amour par tous les vrais serviteurs de Marie. » Notez ce mot *tous*, qui, s'il est dit avec réflexion, est comme un regard de travers sur *tous* ceux qui restèrent calmes, indifférents, en présence de « la pieuse pensée, bénie du ciel. »

Les papes Urbain VIII et Innocent X n'en eurent pas plutôt entendu parler qu'ils y furent pris. « La plupart des cardinaux, le clergé, les communautés religieuses et plus de 60,000 personnes de la ville sainte » furent saisis du même enthousiasme. D'autres papes, qui sans doute ne jugèrent pas à propos de s'enrôler dans cette sainte milice, « la favorisèrent cependant de tout leur pouvoir, et l'enrichirent d'indulgences. Le nombre des associés devint immense; la France à elle seule finit par en compter plus de 800,000! » Beau temps pour les petits livres qui ne coûtaient que 15 centimes de fabrication, et qui se vendaient 60! Ne soyons donc pas surpris que « les enfants de Saint-Dominique, qui ont donné naissance à cette dévotion, aient eu la pensée de la faire refleurir. »

Ce n'est cependant pas à la pensée d'un vil intérêt qu'est due cette renaissance; non : il s'agissait de défendre Marie, qui « était attaquée dans le voisinage des PP. Dominicains de Lyon, avec une recrudescence de rage, par les hérétiques et les impies. » Il s'agissait donc de prêter main forte à « sa médiation toute-puissante, » assistance qui paraît assez superflue. Mais il faut bien qu'il en soit autrement, puisqu'on crut devoir « former autour de la sainte mère de Dieu comme une *garde royale* qui prendrait la défense de son honneur et la vengerait de ses ennemis. »

L'idée fut donc « longuement méditée dans le calme et le silence de la prière, » puis prêchée. Aussitôt toutes les bonnes âmes d'accourir. En deux mois l'organisation fut achevée. L'inauguration s'en fit au couvent des Dominicains de Lyon le premier dimanche de juillet 1858. « Après une prédication sur la beauté et l'actualité de l'œuvre, les associés furent armés chevaliers de Marie. » Depuis lors la prospérité de l'œuvre s'est étendue de diocèse en diocèse; elle a franchi les frontières, et Dieu sait maintenant où elle ira. Elle est populaire universelle.

Digitized by Google

Donc, nous assure-t-on, « elle est voulue de Dieu. » J'aurais bien quelques rétorsions à faire qui seraient de nature à invalider quelque peu le raisonnement de notre P. Marie-Augustin ; mais j'aurai d'autres raisons plus propres encore à faire douter de l'excellence de cette restauration. Je reprends donc mon récit analytique.

Après avoir rapporté les paroles d'admiration d'un personnage qu'on ne nomme pas, à propos de l'heureuse conception du Rosaire perpétuel, et de son influence possible, probable sur les destinées des nations, le narrateur dit : « Cet homme avait raison. Nous n'oublierons jamais les Albigeois à Toulouse. » Ni eux non plus ni bien d'autres n'oublieront les 60,000 habitants de Béziers massacrés en 1209, ni la croisade de 1326, ni l'inquisition et toutes ses horreurs. Est-il nécessaire, prudent, d'attribuer tant de crimes à l'institution du Rosaire? N'est-ce pas assez de la part qui en revient aux enfants de Dominique?

Qu'on fasse valoir dans *la Couronne de Marie*, journal de l'œuvre, les améliorations morales produites au sein de l'association, soit, bien que toute autre institution religieuse eût pu avoir le même résultat, ce qui s'explique naturellement; mais qu'on assure ici ou là qu'on est les Benjamins de Marie, que son assistance est visible, certaine, c'est ce que la raison, la plus simple logique ne permet pas de faire.

Quoi qu'il en soit, le but avoué de l'association est pour le moment « de prier pour le monde qui ne prie plus ;— d'obtenir les grâces nécessaires pour régénérer notre société malade ; — de faire connaître Marie, — de la glorifier, — de lui donner une garde d'honneur pour la défendre contre ses ennemis ; — de défendre la sainte Église militante, — de soulager l'Église souffrante. »

Ainsi voilà des gens qui sont persuadés, ou qui parlent comme s'ils étaient persuadés que le monde s'écroulerait sans eux. Ces nouveaux Atlas « maintiennent le monde dans son assiette; » ils rétablissent « l'équilibre si nécessaire entre l'empire du ciel et l'empire de la terre. » Ils croient faire contrepoids, comme ils disent, au matérialisme, comme si le

Digitized by Google

sensualisme mystique n'en était pas la semence la plus féconde. Ces gens-là ont donc la modestie de croire qu'ils vont faire des miracles, en ramenant les matérialistes à la fausse piété des *dévotionnettes* qui ont fait et font encore un si grand tort au catholicisme. Ils veulent exalter le culte de Marie, déjà si excessif, et justement condamné comme tel par plus d'une autorité ecclésiastique, ainsi que nous le verrons plus tard. Il y a de l'idolâtrie, et une idolâtrie reconnue par les théologiens les plus autorisés, dans ces exagérations. Et cependant la croyance contraire à cette idolâtrie, l'auteur l'appelle une erreur infernale. Mais cette erreur ne sera pas de longue durée, grâce au Rosaire perpétuel : « la définition dogmatique de l'Immaculée Conception n'a été qu'une *aurore* qui doit amener un jour plus brillant et plus pur. Beaucoup d'âmes ont un certain pressentiment d'une *ère* de grandeur et de prospérité qui doit se lever sur la terre, et qui sera le *règne* de Marie. » Que sera devenu alors le règne de Dieu, c'est ce qu'on ne nous dit pas : on ne pourra plus être catholique, en tout cas, ni même « bon Français, » sans être chevalier de Marie.

Pour avoir cette dignité, il suffit de choisir une heure par mois, de jour ou de nuit, et de l'employer à réciter le rosaire entier. Encore peut-on le réciter par fragments, par tiers, en travaillant, assis, debout, à l'église, chez soi, en route, « n'importe en quel lieu. »

On se demande si cette récitation peut avoir lieu au lit, couché? Cette question ne figure pas au nombre des difficultés dont on a cru devoir donner la solution : par exemple s'il est nécessaire d'avoir un rosaire entier (chapelet composé de quinze dizaines), ou s'il suffit d'avoir un simple chapelet (de cinq dizaines)? Le chapelet, dit-on, suffit, pourvu qu'il soit indulgencié. — On se demande encore si, lorsque le chapelet ou le rosaire est récité en commun, chaque personne est obligée de l'avoir en main? Non, répond-on sagement; il suffit qu'une seule personne le tienne en main. Mais il doit être indulgencié.

Cette opération, l'action d'attacher des indulgences a un chapelet, sorte de magie chrétienne, n'est pas au pouvoir de

Digitized by Google

tout le monde : « Les religieux dominicains et les prêtres qui ont reçu un diplôme du R. P. général ont seuls le pouvoir d'indulgencier les rosaires. » Et comme ces chapelets privilégiés ont une vertu d'un prix inestimable, ainsi qu'on le verra tout à l'heure, il est tout naturel qu'ils se vendent plus cher que d'autres. Nouvelle branche d'industrie.

Il en est une troisième, qui, pour être la plus modeste en apparence, n'est peut-être pas la moins lucrative. C'est le prix tout volontaire du bienfait de l'enrôlement dans la milice : « Aucune rétribution n'est exigée ; *on* accepte cependant les aumônes que les associés veulent bien faire, pour les frais d'impression et autres que nécessite l'œuvre. »

Ce n'est pas tout : *on* a imaginé des « cachets d'association, » dont nous ne nous faisons qu'une idée très imparfaite. Il y en a de simples, de 5 centimes. Il y a en outre des gravures, de 25 centimes à 2 fr. 50. « Tout (cela) porte la signature du directeur. » Brevet d'invention ; concurrence ou contrefaçon défendue.

II

Nous voici parvenu à la partie la plus essentielle du livret, à celle qui traite des avantages attachés à la condition de garde-royal ou de chevalier de Marie.

On peut d'abord avoir « un de ces gracieux sourires qui ravissent les anges, en attendant, etc. »

On participe aux mérites et aux suffrages de l'ordre des Dominicains, à leurs prières, à leurs bonnes œuvres, à leur pénitence, c'est à dire « aux austérités qui se pratiquent dans l'ordre. » Ces austérités, dont il est difficile de douter à l'aspect des figures de ces bons pères, on ne nous les dit point, par modestie sans doute ; on nous fait entendre, toujours par esprit d'humilité et par obéissance « qu'il n'est pas permis de les détailler, mais qu'elles sont rigoureuses et continuelles... »

On gagne, et c'est ici le point important, des indulgences (si d'ailleurs on remplit les conditions requises) qui sont comme

Digitized by Google

des lettres de change à vue sur l'autre monde. J'ai essayé d'en faire le calcul approximatif, d'après la 2e et la 3e édition.

1° Indulgences plénières à gagner chaque année, au moins 68.

2° *a*. Indulgences de 60,000 ans et autant de quarantaines pour le 1/3 du rosaire (et par conséquent trois fois plus pour la récitation entière, qui d'ailleurs emporte l'indulgence plénière). Soit . . . . . 199,726 ans.

b. Une indulgence de	15	
c. Trois de 10. Soit	30	
d. Une de	7	
e. Une de	3	
Total. .	199,781	ans.

3° Indulgences :

a. Sur le chapelet de sainte Brigitte, de .	16,500	jours.
b. Une autre de	4,000	
c. Une de	600	
d. Quatre de 400. Soit	1,600	
e. Une de	280	
f. Deux de 120. Soit	240	
g. Une de	100	
Total. .	23,320	jours.

On parle d' « une multitude d'autres indulgences partielles, telles que cent jours pour chaque quart d'heure d'oraison, de sept ans pour chaque demi-heure, de sept jours pour chaque fois qu'on prononce les saints noms de Jésus et de Marie, etc.; » de « un grand nombre d'autres qu'il serait trop long de détailler » : ce n'est plus là en effet que de la broutille, en comparaison de celles qu'on vient de voir, mais il est sans doute possible de les gagner encore, quoiqu'on ne sache pas précisément à quelles conditions, qu'il soit cependant de règle d'avoir « l'intention de gagner des indulgences » pour en avoir le bénéfice, et que cette intention doive accompagner l'acte requis à cet effet.

En négligeant ces misères, et en ne s'en tenant qu'aux gros

Digitized by Google

profits ci dessus indiqués, on peut donc facilement se racheter 68 fois complétement des flammes du Purgatoire en un an. Belle assurance contre l'incendie!

On peut, si l'on dédaigne stupidement cette entière sécurité, se garantir des mêmes peines pour une durée fort respectable encore de 200,844 ans et 335 jours.

Toutes ces indulgences « quoique nombreuses et vraiment extraordinaires, » ce qui est incontestable, « sont très *authentiques*. » Comment en douter en effet quand on ajoute : « Nous avons en mains toutes les bulles des papes qui les ont accordées ? »

« Elles sont, » insiste-t-on, « très *légitimes*, ayant toutes été obtenues par des voies canoniques, et étant revêtues des conditions exigées par les règles de l'Église. Concédées à perpétuité, ces indulgences, non seulement n'ont jamais été abolies, mais ont été confirmées à plusieurs reprises par les souverains pontifes, et Pie IX, en dernier lieu, leur a donné une sanction générale. »

Enfin, « elles sont toutes applicables aux âmes du purgatoire. »

Voici pourtant des doutes qui vaudraient la peine d'une solution, et nous ne serions pas fâché de la trouver dans la plus prochaine édition de la *Rose mystique*. Ils n'intéressent pas seulement les simples curieux, les profanes; ils tiennent à la nature même des indulgences, à leur valeur, à leur authenticité et à leur légitimité; et tout cela en raisonnant même au point de vue catholique, c'est à dire en admettant le Purgatoire, la possibilité d'en prévenir, d'en abréger ou d'en adoucir la peine pour soi ou pour les autres, au moyen de certaines pratiques régulièrement établies par une autorité compétente, et remplies comme elles doivent l'être.

Cela dit, nous demanderons d'abord : 1° Si les indulgences sont la remise des pénitences canoniques ou autres peines *temporelles* imposées aux fidèles comme satisfaction ou expiation de leurs péchés? 2° Quel est le rapport de ces peines temporelles aux peines du Purgatoire? 3° S'il n'y a pas une certaine proportion entre les peines temporelles et les peines

Digitized by Google

expiatoires de la vie future? 4° S'il ne doit pas aussi y avoir une proportion entre les indulgences obtenues, et les œuvres de piété dont elles dépendent? 5° S'il y a un rapport assignable entre les indulgences plénières et celles qui ne le sont pas?

Quand ces questions auront été résolues, nous examinerons : 1° Si les indulgences dont on nous parle sont réellement aussi légitimes qu'on nous le dit; 2° si par conséquent elles ont l'authenticité qu'on leur attribue; 3° si elles n'ont pas été abolies; 4° si elles sont toutes applicables aux âmes du Purgatoire; 5° et si « l'indulgence plénière, appliquée tout entière à une âme du Purgatoire, la délivre aussitôt, » comme on l'assure.

Nous demanderons enfin la raison de certains changements apportés à la cinquième édition, par rapport à la deuxième et à la troisième (nous ne connaissons ni la première ni la quatrième).

L'indulgence, on en convient, « est la rémission totale ou partielle de la peine *temporelle* due au péché, par le souverain pontife, qui a le droit de disposer des mérites satisfactoires de Notre-Seigneur Jésus-Christ, de la très sainte Vierge Marie et des saints en faveur des fidèles vivants, et par mode de suffrage en faveur des âmes du Purgatoire. » 5e éd. p. 141.

Il se présente ici une question accessoire, mais d'une haute importance, celle de savoir si le pape peut disposer à volonté de ces mérites, ou si cette faculté a une mesure, une règle.

Il serait bien singulier, pour le moins, que le pape eût en cela un pouvoir absolu : plus le pouvoir serait étendu, plus, en tout cas, il aurait besoin d'être fondé en droit, et d'une preuve qu'il l'est en réalité. Or, loin de la trouver dans les canons et même dans les décrets des pontifes, nous y lisons tout le contraire. Ainsi le concile de Trente prescrit de n'accorder les indulgences « qu'avec modération, suivant la pratique ancienne et approuvée de l'Église, de peur que la discipline ecclésiastique n'en soit énervée et affaiblie. » Ce concile reconnaît qu'il y a en cela des abus; qu'il est nécessaire de les réformer; qu'il en est même qu'on doit entièrement abolir, à savoir le gain à tirer des indulgences, gain qui est la source de beaucoup d'au-

Digitized by Google

tres abus; enfin que la superstition, l'ignorance, ont été la source de quantité d'autres abus auxquels il importe de remédier.

Le concile de Latran, de 1225, condamnait déjà les indulgences indiscrètes et superflues accordées trop facilement par certains évêques; il ne veut pas qu'elles s'étendent au delà d'un an pour la dédicace des églises, et que toutes les autres dépassent quarante jours, le pape lui-même ayant, dit le concile, l'habitude en pareil cas de rester dans cette mesure. Nous voilà passablement loin des 200,844 ans d'indulgences ci-dessus, et des 68 plénières qu'il est si facile d'obtenir chaque année. Ce n'est par conséquent pas le cas sans doute de se vanter de les accorder *nombreuses* et *vraiment extraordinaires*.

Nous ne serons pas indiscret au point de demander d'où vient aux papes le pouvoir de remettre des peines quelconques, dans la plus faible mesure possible, auxquelles des âmes auraient pu être condamnées après la mort, si intéressante que puisse être d'ailleurs la question. Nous la réservons pour une autre occasion, où il s'agira de l'examen de la constitution de l'Église ou de ses doctrines. Nous n'avons aujourd'hui qu'à raisonner au point de vue même du catholicisme, et à voir jusqu'à quel point ses agents connaissent ou respectent les propres règles de conduite; jusqu'à quel point, par conséquent, ils ne sèment pas l'erreur, la superstition, et n'abusent pas de la crédulité publique, dans l'intérêt d'une clientèle inévitablement féconde en avantages matériels d'autant plus considérables qu'elle-même sera plus étendue.

Continuons. Le concile général de Lyon, de 1243, déclare que les indulgences données par les évêques contrairement aux décisions du concile de Latran, dont il vient d'être question, sont *nulles* et de *nul effet*. De sorte qu'on peut dire, avec un théologien fort instruit, que « *toutes* les indulgences qui ne sont pas conformes à la disposition du quatrième concile général de Latran, bien loin d'être *bonnes* et *légitimes*, sont extrêmement suspectes de superstition. »

Les canonistes traitent d'*indiscrètes* et de *superflues* les indulgences qui ont entre autres torts celui d'être données sans

Digitized by Google

cause juste, légitime, proportionnée, ou qui sont excessives, tant par le nombre que par l'étendue de la durée des peines qu'elles sont censées remettre. Or, je le demande, avons-nous ici la justice, la proportion, la retenue, la modération voulue pour qu'il n'y ait pas excès? Et s'il est vrai que les indulgences soient tout à la fois indiscrètes et superflues quand elles rendent méprisable l'autorité de l'Église, quand elles en énervent la discipline, ne sera-t-on pas autorisé à penser que celles de nos modernes dominicains sont entachées de ce double vice? C'est ce que la suite de cette étude prouvera surabondamment.

Nous pouvons en tout cas conclure dès maintenant que les papes n'ont pas le pouvoir de dispenser arbitrairement les indulgences, d'en étendre à volonté l'efficacité, tout en supposant qu'elles en aient quelqu'une.

III

Maintenant, et pour en revenir à notre question principale, celle de savoir comment la remise des peines *temporelles* peut s'étendre à la vie future, nous avons à nous demander quel est le rapport des peines temporelles aux peines expiatoires de la vie future? Ce rapport existe-t-il? Est-il connu? Qui l'a fixé? De quel droit? Sur tout cela nulle réponse. Et malgré cette parfaite ignorance avouée, on ose dire, décréter que certaines pratiques de nulle valeur morale en soi, comme de « tenir en mains le cierge béni du Rosaire quand on reçoit le viatique, de le tenir allumé à une procession, » emportent l'indulgence plénière, c'est à dire la remise de toute la peine due aux péchés, quel qu'en puisse être le nombre et la gravité! N'est-ce pas là se moquer des indulgences, du sens commun et de la morale? Ah! R. P. Hyacinthe, si au lieu de regarder la paille qui est dans l'œil des philosophes et de prêcher contre la morale indépendante des libres penseurs, il vous avait plu d'apercevoir la poutre qui est dans les yeux de vos confrères, et de vous élever contre les abus domestiques de votre congrégation, contre la corruption de la morale et de la religion tout à la

Digitized by Google

fois, combien vous auriez eu plus beau jeu ! La nécessité d'ailleurs était un peu plus pressante, parce que le mal est incomparablement plus étendu et plus grave : *optimi pessimus abusus*. Nous allons vous rendre la tâche encore plus facile, si par hasard il vous prenait un jour fantaisie de regarder à votre intérieur, et d'en essayer la réforme.

Nous disons donc : qu'il n'y a nul rapport connu des peines temporelles aux peines de l'autre vie; que cependant on décide comme si ce rapport était connu, puisqu'on admet des indulgences plénières; puisqu'elles sont même accordées pour des actes mécaniques d'une piété et d'une valeur morale insignifiantes, ce qui les rend ridicules, abusives, illégitimes, de nulle valeur, superstitieuses enfin.

Inutile de dire que ce qui fait la vertu des indulgences, ce n'est point l'acte de dévotion auquel elles sont attachées, mais bien les mérites mêmes de J.-C. et des saints. Cette raison n'en est pas une : 1° parce que les mérites de J.-C. n'ont pas besoin des dévotionnettes pour être applicables à l'humanité, qu'ils sont destinés, suivant vous, à racheter ; 2° parce que ces mérites, dussent-ils être distribués par les hommes, par le pape, doivent l'être sagement, proportionnellement aux mérites mêmes des actes auxquelles l'application par les indulgences est attachée. Or il est tel de ces actes, pour ne pas dire tous, qui sont manifestement indignes d'une telle faveur.

Comment d'ailleurs prouverez-vous qu'il n'y a pas arbitraire, pure fantaisie, à rattacher le même effet, l'indulgence plénière, à des actes aussi différents en nature, en durée, en piété, en mérite, que tous ceux auxquels vous attribuez la même vertu? Rien ne peut vous sauver ici d'un arbitraire qui vous condamne. Il n'y a en cela nulle raison, nul raisonnement, nul discernement, nulle discrétion, nulle sagesse.

L'arbitraire ou la fantaisie n'est jamais plus manifeste que dans ce fait, que des indulgences plénières sont accordées à beaucoup d'actes ou de démarches moins pénibles ou moins méritoires en soi, que d'autres actes qui n'emportent qu'une indulgence temporaire. En sorte que le moins vaut le plus, et que le plus vaut le moins. Tout à l'heure on péchait par défaut

Digitized by Google

de rapport, maintenant c'est par défaut de proportion. Que dis-je? défaut! C'est le renversement positif de toute proportion, c'est la disproportion marquée, déterminée, qui est érigée en proportion. C'est le renversement de la raison, l'absurde, érigé en principe, et appliqué à des choses estimées saintes et sacrées, divines en un mot. N'y aurait-il pas là, au point de vue religieux, quelque chose qui tiendrait de l'abus, de la profanation des choses saintes, du sacrilége enfin? Et si la bonne foi était ici une sauvegarde, l'ignorance des uns, la négligence des autres ne seraient-elles pas extrêmement répréhensibles? Que faites-vous donc, princes et pasteurs éminents de l'Église, qui tolérez de telles doctrines, de telles pratiques, qui les sanctionnez même personnellement ou par vos représentants? Importe-t-il donc au catholicisme que vous dormiez sur vos trônes épiscopaux, et que vous veilliez dans nos assemblées politiques? La grande affaire serait-elle d'avoir en main la double puissance, sauf à ne pas exercer celle qui réclame plus particulièrement vos soins, ou à n'en faire usage qu'en faveur de la superstition?

De grâce donc, veuillez dire aux fidèles qui écoutent docilement votre voix, s'il est possible d'expier ses péchés sur la terre par la pénitence qu'impose l'Église ou le confesseur; ou, s'il ne l'est pas, si la peine de la vie future doit être plus forte que celle qui était proportionnée à la faute en ce monde?

Dans le premier cas, c'est à dire s'il est possible d'expier ses péchés en ce monde par la pénitence, comme vous l'enseignez, et si, d'autre part, les indulgences sont avant tout la rémission de ces peines temporelles, comment se fait-il qu'elles puissent s'étendre à des milliers d'années de peines à endurer dans l'autre monde? Cela ne semble pas plus possible, pas plus nécessaire que de faire vivre un homme des milliers d'années encore après sa mort.

Dans le second cas, c'est à dire si la suffisance et l'efficacité de la pénitence sont incertaines, vous ne savez pas au juste ce que vous faites en infligeant des pénitences; comment dès lors pouvez-vous savoir avec tant de précision que l'indulgence est plénière, temporaire, de tant d'années, de jours, etc.? Vous

Digitized by Google

devez être d'autant plus embarrassés en ce point que vous connaissez encore moins le rapport des peines à venir au péché, que le rapport des peines présentes. Et cependant vous n'en décidez pas moins la remise entière ou partielle de ces peines cachées !

Quant à la question du rapport proportionnel des peines à venir aux pénitences de la vie présente, il me semble qu'il n'y a pas de raison pour qu'elles doivent être plus dures dans l'avenir que dans le présent : la culpabilité ne s'est pas aggravée en passant d'un monde à l'autre. Et tout en supposant que la pénalité future soit plus intense, ce n'est certes pas une raison d'en étendre la durée : plus au contraire l'intensité de la souffrance serait grande, plus la durée devrait en être abrégée. Et voilà cependant que la peine se trouve aggravée en intensité et en durée. Cet aggravation est-elle donc autre chose qu'une vaine et invraisemblable supposition ? En la supposant réelle, il reste toujours la question de la mesure ou du degré, question absolument insoluble. Ce qui fait qu'on ne peut déterminer le rapport des peines temporelles aux peines du Purgatoire ?

Et pourtant, puisque ces deux espèces de peines sont finies, un certain rapport doit exister entre elles. Mais ce rapport, Dieu seul le connaît. Comment donc oser en décider d'une manière précise ? N'est-ce pas là une de ces témérités qui déconsidèrent et perdent justement ceux qui s'en rendent coupables.

Il doit y avoir également une proportion entre les indulgences et les pratiques auxquelles on les rattache, autrement les conditions en seraient complétement arbitraires, et pourraient varier, pour la même indulgence, de zéro ou de rien, aux conditions les plus onéreuses et les plus pénibles, comme un pèlerinage en Terre Sainte, par exemple. Et pourtant nous avons déjà vu que les conditions des indulgences plénières sont loin d'être toujours les mêmes. Quelle identité y a-t-il entre la récitation du rosaire entier, une communion dans l'église de la confrérie plutôt qu'ailleurs, l'assistance à une procession, la visite d'une chapelle, un quart d'heure d'oraison

Digitized by Google

chaque jour, la pratique de l'oraison en général sans condition de durée, etc., etc.?

Enfin, il doit y avoir un rapport entre les indulgences plénières et celles qui ne le sont pas, puisqu'il s'agit dans les deux cas d'une quantité finie. Mais comme on ignore absolument la durée pour ainsi dire légale ou de droit des peines de la vie future, il s'ensuit que l'on ne peut dire, sans tomber dans l'arbitraire le plus visible, que telle pratique aura ou devra avoir une vertu plénière, et telle autre une vertu temporaire; si la différence provient ici, non de la pratique, mais de la volonté pontificale d'y attacher telle vertu ou telle autre, et de cette volonté seule, il s'ensuit deux choses : la première que les indulgences ont plus d'efficacité que tous les sacrements réunis; la seconde, que le pape, dont la volonté n'est ici contrariée par rien, puisque, par hypothèse, elle est toute-puissante, manque de charité en laissant une seule âme en Purgatoire. Ou sa puissance est limitée, ou sa volonté est repréhensible. Si sa puissance est limitée, comment l'est-elle, par quoi, jusqu'à quel point? Si on le sait, qu'on le dise; si on l'ignore, on retombe en plein par ce côté-là dans l'arbitraire. Ainsi : ou ignorance, ou arbitraire, ou mauvais vouloir; telle est la situation inévitable. Les conciles en restant trop souvent dans le vague n'ont apporté qu'un remède insuffisant au mal qu'ils avaient reconnu.

IV

Cependant les conciles en ont dit assez pour qu'on puisse juger, sans crainte de se tromper, que les règles de sobriété qu'ils recommandent sont ici manifestement violées par la prodigalité des indulgences, ou par la futilité des conditions auxquelles on les attache. Nous ne reviendrons pas sur les dispositions déjà connues des conciles œcuméniques de Trente, de Latran et de Lyon, qui sont décisives. Nous invoquerons cette fois une autre autorité, celle de la congrégation des indulgences, qui a décidé que « une indulgence plénière accordée à

Digitized by Google

ceux qui en certains jours visitent une église, ou font un autre œuvre pie, ne saurait être gagnée chaque jour qu'une fois seulement. »

Comment, si cette congrégation n'a pas décidé contradictoirement sur la même question, ce qui équivaudrait à aucune décision, et ruinerait l'autorité même de la congrégation, comment, dis-je, peut-on *légitimement* gagner, ainsi qu'il est dit néanmoins dans notre livret avec approbation de la sacrée congrégation et de Pie IX, *trois* indulgences plénières le jour de Pâques, *trois* le jour de l'Ascension, *trois* le jour de Pentecôte, *trois* le jour de la Purification, *quatre* le jour de l'Annonciation, *trois* le jour de la Visitation, *trois* le jour de la Nativité, *trois* le jour de la Présentation, *trois* le jour de l'Immaculée-Conception, *deux* le jour de la réception dans la confrérie, *six* pour le jour de la mort? Cette accumulation de plénières en un seul jour est donc de nulle valeur, ou la décision de la congrégation sans autorité. Échapperait-on à cette dernière conséquence, d'ailleurs tirée du fait de la contradiction, en alléguant la maxime : *posteriora derogant prioribus?* Triste ressource, surtout quand il s'agit d'une autorité estimée infaillible!

Si Gerson, dont la piété et le savoir sont connus de tous, et qui avait pris part au concile de Constance, condamnait les indulgences que pourraient donner les papes, si elles s'élevaient à des milliers de jours, à 100 ans, 200 ans, à 1,000 ou 2,000 ans; si J.-C., d'après ce docteur, peut seul user d'un semblable pouvoir, que ne dirait-il pas de ces plénières si libéralement accordées en un jour, de 60,000 ans et autant de quarantaines pour la récitation d'un tiers du rosaire, pourvu que l'on se confesse tous les huit ou tous les quinze jours? Comprendrait-il que la conversion des peines éternelles en peines temporaires, et de celles-ci en peines possibles et suffisantes dès ce monde, pussent encore être d'une si longue durée dans la vie future, lui qui déclare que « il est constant qu'on ne doit point imposer aux hommes de si longues pénitences, tant à cause de la brièveté de la vie, qu'à cause que personne n'est obligé à l'impossible? »

Soto, Maldonat, Estius, et certains rituels, tel que celui d'Or-

Digitized by Google

léans, allaient plus loin dans la même idée : ils disent positivement que celles de 100 ans seulement sont déjà monstrueuses; que personne n'a besoin d'une aussi longue satisfaction, que ces indulgences excessives sont de l'invention des moines; qu'elles sont absurdes et ne doivent jamais être attribuées au saint-siége; qu'elles ont été inventées à plaisir ou extorquées avec imprudence; que jamais les canons n'ont prescrit de si longues pénitences pour les péchés les plus énormes, et qu'ils n'ont pas pu les prescrire à cause de la brièveté de la vie humaine, bien que quelquefois la grandeur de la pénitence doive être augmentée, eu égard à l'énormité ou à la multitude des péchés, surtout lorsqu'on ne peut les continuer longtemps.

Ce qui revient à dire que les indulgences sont la remise des pénitences canoniques, et qu'étendues aux peines de la vie future, estimées plus intenses et plus continues que les pénitences de la vie présente, elles doivent permettre de supposer que les peines rémissibles de la vie à venir sont encore plus courtes que celles de la vie actuelle. Ce qui a fait dire à Soto que personne n'a besoin d'indulgences de 100 ans, pas même de la centième partie : *Sed tamen nemo esse potest qui tanta satisfactione, nec centesima, indigeat.*

Notre *Rose mystique* fait accorder à Pie V une indulgence plénière, pour confession, communion et visite d'une église des Dominicains le 5 mai. Cette concession est-elle probable de la part d'un pape qui, suivant Meurier, docteur en théologie de la faculté de Paris, « réforma les petites heures du peuple chrétien, et condamna les soi-disant indulgences de 20,000 ans de pardon à ceux qui diraient seulement une oraison, comme vraiment abusives, scandaleuses et non approuvées de l'Église? « Encore fallait-il dire l'oraison.

Mais qu'aurait pensé Pie V de l'indulgence *plénière* qu'on peut obtenir tous les mois, suivant notre livret, si chaque jour on pratique un quart d'heure d'oraison?

Le rédacteur de ces richesses du rosaire ajoute : « une seconde indulgence plénière (par mois ?) accordée à tous les fidèles en général (affiliés ou non ?), qui pratiquent l'oraison » (quelle oraison? de quelle longueur, combien de fois par

Digitized by Google

mois?) Ce n'est pas le seul cas où notre P. Marie-Augustin ne s'est pas donné la peine de penser et d'écrire avec une précision suffisante pour épargner le doute et l'incertitude à ses lecteurs.

Mais un passage du même chapitre des *Richesses*, qui ne souffre pas de doute, c'est, par exemple, qu'une indulgence « de 100 jours est accordée pour chaque jour qu'on fera un quart d'heure d'oraison; une de sept ans pour chaque demi-heure; une de sept jours chaque fois qu'on prononce les saints noms de Jésus et de Marie; » puis viennent deux *etc.*, *etc.*, qui obscurcissent ce qui était fort clair jusque-là.

Faisons donc abstraction des *etc.*, *etc.*, et voyons ce qui ressort de cette décision.

a. Il n'y a pas proportion entre l'oraison d'un quart d'heure et celle d'une demi-heure puisqu'il y a cent jours pour l'une et sept ans pour l'autre. D'où il faut conclure, ou que tout ceci est de l'arbitraire, ou que, dans ces sortes de choses, 1 : 2 :: 100 : 2,555; ou bien enfin que la peine ou le mérite d'un second quart d'heure d'oraison ajouté à un premier est d'une valeur progressivement croissante, et dans un rapport qui peut être exprimé par la différence de 200 à 2,555, soit 2,355.

b. Il y a soit de l'arbitraire encore, soit le même rapport entre l'oraison d'un quart d'heure et le temps nécessaire pour prononcer « les saints noms, etc., » qu'entre 100 jours et sept jours. Il serait facile de s'assurer si le calcul est juste, en comptant combien de fois on peut prononcer ces saints noms en un quart d'heure, et en s'assurant si, en multipliant ce nombre par 7, on obtient un produit égal à cent. Les amis de la précision peuvent faire cette opération. Mais ils doivent être avertis que s'ils ne tombent pas sur le nombre cent, juste, c'est peut être qu'ils auront prononcé les saints noms, ou trop lentement, ou trop rapidement, ou bien enfin que l'oraison a plus de vertu ou moins de vertu que les saints noms et les *etc.*, *etc.*

c. Une dernière réflexion sur ce passage est celle de savoir si ces indulgences faciles ne tombent pas sous le coup de la condamnation des conciles, des décisions de la congrégation, des docteurs cités, de l'inquisiteur dominicain Pie V lui-même? Je laisse cette question à résoudre au lecteur.

Digitized by Google

S'il éprouve en cela quelque embarras, j'ose espérer qu'il n'en trouvera pas à se prononcer sur le cas suivant. Est-elle ou non abusive, l'indulgence de 100 ans et autant de quarantaines, augmentée, dit-on, de 100 autres années et cent autres quarantaines par Alexandre VI (qui s'était permis bien d'autres choses), accordée à ceux qui portent dévotement sur eux le « rosaire. »? Voilà, il faut en convenir, une charge qui ne pèse guère, et la contenance commandée n'est pas non plus très pénible. 200 et 80 jours pour porter dévotement le rosaire!

Ce n'est pas tout; ce n'est presque rien. Car cette indulgence est du nombre de celles « qu'on peut gagner chaque jour, » ainsi que la précédente. Calculons :

1° 200 et 80 jours, multiplié par 365, font 73,000 ans + 29,200 jours.

2° 7 ans par chaque demi-heure d'oraison, multipliés par 365 jours, font 2,555 ans.

En résumé	73,000 ans.
	8 ans ou 29,200 jours.
	2,555
Total. . .	75,563 ans d'indulgences par

an pour porter dévotement le rosaire, et pour prononcer une fois par jour les saints noms, etc.

Ce n'est pas encore tout. Car il est dit « chaque fois qu'on prononce les saints noms, etc., 7 jours. »

Or, on peut, sans se fatiguer, prononcer chaque jour, sur les 15 dizaines du rosaire, par exemple, pour savoir avec plus de précision les bénéfices qu'on fait, au moins trois fois par jour; ce qui fait, non compris les *gloria patri* et les autres accessoires, $150 \times 3 = 450 \times 7 = 3,250$ jours.

Cela vaut bien, et même un peu plus, les cent jours pour chaque quart d'heure d'oraison, et même les sept ans pour chaque demi-heure, car il ne faut pas une demi-heure, je pense, pour prononcer 450 fois les « saints noms. » Or cela rapporte 8 ans 330 jours. Multipliez encore ce chiffre par 365, et vous verrez un total de 3,250.

Digitized by Google

Ajoutons donc ce dernier chiffre à celui de 75,563 que nous avions déjà, et nous obtiendrons celui de 78,813.

Supposons maintenant que ces dévotionnettes soient pratiquées pendant vingt ans, on aura : 1,576,260 ans d'indulgences, sans compter les plénières, dont la valeur de chacune peut excéder ce chiffre énorme de *un million cinq cent soixante-seize mille deux cent soixante* ans!

Quelle magnifique affaire! En vérité si les dominicains ne sauvent pas tout le monde, ce n'est pas leur faute; la fortune de l'autre vie est assurée avec eux, tant les placements sont faciles et avantageux dans leur entreprise!

Il y en a pour tous les goûts, pour toutes les positions, et c'est bien juste; personne ne doit être exclu de ces faveurs spirituelles; tout le monde doit pouvoir les obtenir avec la même facilité. Aussi n'avons-nous pas fait connaître la vingtième partie, peut-être pas la cinquantième, la centième partie des moyens d'obtenir avec les pères dominicains des indulgences nombreuses à prix réduit, en un mot des indulgences qui ne coûtent presque rien. Car outre celles qui sont spécifiées, « il y en a une multitude d'autres, » on a soin d'en prévenir, qu'on n'indique pas. Nous l'avons déjà dit.

Mais celles qui sont spécifiées, plénières ou autres, sont si nombreuses et si diversifiées, si attentivement distribuées dans le cours de la semaine, du mois, de l'année, qu'on a véritablement toutes les facilités désirables, ou peu s'en faut, pour échapper à coup sûr à l'enfer d'abord, au moyen de la confession, puis au Purgatoire même.

De plus, les moyens sont si variés qu'il est presque impossible qu'il n'y en ait pas du goût de tout le monde. Ainsi, s'agit-il, par exemple, de gagner des plénières? vous avez à choisir entre la récitation du rosaire entier, et un quart d'heure d'oraison par exemple. Vous contentez-vous de 60,000 ans d'indulgences et d'autant de quarantaines? il vous suffira de réciter le tiers du rosaire, mais en vous confessant tous les huit ou tous les quinze jours. Sans cette circonstance de la confession, on saurait au juste ce que vaut une plénière; on le saurait encore si l'on savait précisément ce que la confession

Digitized by Google

de la semaine ou de la quinzaine ajoute à la valeur du tiers du rosaire. La plénière, en tout cas, s'obtenant par un rosaire entier, vaut trois fois le tiers du rosaire, ou soixante mille ans et autant de quarantaines, moins ce que peut valoir la confession chaque semaine ou chaque quinzaine, valeur = X, que nous ne pourrions dégager qu'autant que nous saurions les indulgences qui peuvent s'obtenir par la confession réitérée tous les huit ou tous les quinze jours. Mais comme nous ne le savons pas, nous pouvons dire seulement, — dans la supposition où le calcul aurait quelque chose à voir ici, ce qui n'est pas bien sûr, malgré les prescriptions canoniques, — nous pouvons dire seulement qu'une plénière ne devrait pas valoir trois fois 60,000 et autant de quarantaines, c'est à dire 599,178 ans. D'où nous pourrions inférer que la plus longue peine du Purgatoire n'atteint pas 600,000 ans. Et, comme il n'y aura plus de Purgatoire quand tout ici bas sera fini, on peut en conclure encore, ou que la remise de la peine aura lieu immédiatement pour les âmes qui devraient alors commencer à la subir, ou que l'intensité de cette peine, dans l'hypothèse de la plus longue durée, devra être 599,178 fois plus grande; mais ce serait l'affaire d'un moment. Reste encore à savoir s'il ne faudrait pas un miracle pour qu'une sensibilité humaine finie, pût supporter une douleur aussi intense; car, chose remarquable, dans ce bas monde, notre sensibilité n'a qu'un degré déterminé de capacité pour la douleur comme pour le plaisir; passé ce degré, il y a défaillance.

Je reviens donc, après cette excursion arithmétique, aux choix des pratiques pour obtenir, soit les mêmes avantages, soit des avantages différents. Ainsi, en supposant qu'il me convienne moins de gagner trois plénières d'un seul coup aux fêtes de Pâques, de l'Ascension, de la Pentecôte, qu'aux fêtes des saints dominicains (canonisés), sauf à n'en obtenir qu'une pour chaque fête, j'aurai encore une quinzaine de plénières au moins si je fête convenablement, en janvier, saint Raymond de Pennafort; si en février sainte Catherine de Ricci; si en mars saint Thomas; si en avril saint Vincent Ferrier, sainte Agnès (du mont Politien), saint Pierre (martyr dominicain), sainte

Digitized by Google

Catherine de Sienne; si en mai saint Pie V, saint Antoine; si en août saint Hyacinthe, sainte Rose de Lima; si en septembre saint Dominique (son image miraculeuse); si en octobre saint Louis Bertrand, et si je me confesse à un père de l'ordre; si en novembre tous les saints dominicains en masse, etc.

Il est à remarquer, à propos de ce précieux calendrier : 1°, qu'on ne donne pas le chiffre exact (« un grand nombre, » dit-on couramment) « pour la visite de l'autel du Rosaire, » le 15 août; 2°, qu'on accorde le premier dimanche d'octobre, « fête du très Saint-Rosaire » *a*, d'abord toutes les indulgences du premier dimanche de chaque mois (c'est à dire *une* plénière pour la communion dans l'église de la confrérie, *une* autre pour la visite de l'autel de la confrérie, *une* troisième pour l'assistance à la procession qui a lieu dans l'église de la confrérie, *deux* autres si on visite en outre la chapelle du Rosaire, etc.); *b*, ensuite *une plénière* A CHAQUE VISITE A L'AUTEL DU SAINT ROSAIRE (et ceci simplement et doublement souligné, comme nous le reproduisons); *c*, *une* autre si l'on se confesse à un père de l'ordre. En tout sept plénières au moins du même jour! Je dis au moins, parce qu'il peut y en avoir un bien plus grand nombre, attendu qu'on peut faire plus d'une visite, autant de visites qu'on veut à l'autel du Rosaire; c'est là-dessus qu'on veut appeler l'attention, et par les majuscules, et par la note qui s'y rapporte, note dans laquelle on prévient que « ces visites commencent la veille, aux premières vêpres, et se terminent le jour de la fête au coucher du soleil. Cinq *pater* et cinq *ave* suffisent à chaque visite. »

Or, calculez. Mais rappelez-vous aussi les décisions des conciles, des papes, de la congrégation du Rosaire, et des théologiens, et tirez-vous de là si vous pouvez. Tirez-vous-en surtout lorsque vous saurez que Rome, où les papes et la congrégation se sont déclarés contre les abus des indulgences, de celles-là surtout qui passent pour être attachées à la visite des églises, des autels, aux stations en général, ces pratiques sont plus usitées que partout ailleurs.

Ainsi, suivant Rodriguez, qui ne parle lui-même que d'après d'autres autorités, il y a tous les jours dans les églises des sta-

Digitized by Google

tions de Rome, 4,000 ans et 150 quarantaines d'indulgences. S'il fallait en croire une ancienne inscription, il y a dans tous les temps de l'année indulgence plénière pour ceux qui visitent l'église de Saint-Jean de Latran, etc., etc.

Cependant la congrégation des indulgences et des reliques nous dit, dans son fameux décret du 7 mars 1678, que les indulgences des stations de Rome ne peuvent servir que pour les jours expressément marqués par le missel romain. Baronius loue Clément VIII d'avoir réduit ces sortes de concessions démesurées, qui ne sont propres, dit-il, qu'à rendre les fidèles plus relâchés. Il blâme donc par là même les papes qui n'ont pas eu cette sage retenue, tels qu'un Sylvestre et un Grégoire, qui, d'après Kemnice, auraient donné tant d'indulgences à l'église de Saint-Jean de Latran, que Dieu seul peut les compter : *Quod nemo potest enumerare nisi solus Deus.* Je le crois bien, puisque le pape qui dédia cette église pour la seconde fois, donna, dit-on, autant de jours d'indulgences qu'il tombe de gouttes d'eau quand il pleut trois jours et trois nuits de suite, *quot guttæ cadunt si per tres dies et noctes pluat.* On ne dit pas avec quelle force, ni le volume des gouttes, ni l'étendue de la pluie en superficie, sans doute parce tout cela ne fait rien à l'affaire.

Suivant Kemnice encore, érudit curieux, le pape Alexandre a donné « 1,000 ans d'indulgences à ceux qui monteraient dévotement chacun des degrés de l'église de Saint-Pierre. » Et comme il y en a, dit-on, 28, c'est par conséquent 28,000 ans d'indulgences pour ce pieux exercice. Et, comme on peut le renouveler aisément un bon nombre de fois par jour, et même en une heure, jugez du nombre ! Aussi croyons-nous, pour l'honneur des papes, qu'ils sont innocents de toutes ces belles inventions; que la superstion s'est glissée à côté d'eux, en leur nom, mais à leur insu, et qu'elle s'y maintient de même. Il est fâcheux, toutefois, qu'elle y vive, qu'elle y prospère librement ; s'il s'agissait d'un abus d'un autre genre, par exemple de politique ou de presse, il est probable que la police papale serait plus clairvoyante et plus sévère.

Digitized by Google

V

Ces abus, ces indulgences furtives ont été plus d'une fois constatés ; les congrégations, les chapitres, les curés, intéressés aux indulgences, n'ont pas craint de recourir en cela, comme en d'autres choses, à des fraudes qui, colorées du beau titre de pieuses, ont peut-être passé aux yeux de leurs auteurs pour méritoires. C'est ainsi qu'à une certaine époque, les églises cathédrales de Normandie ont maintenu des indulgences abolies; que des réguliers du diocèse de Reims ne se faisaient aucun scrupule de publier des indulgences fausses ou abolies; que certaines indulgences appelées de l'*Araignée*, furent, dit-on, établies et confirmées par des papes, en mémoire de ce fait : une énorme araignée étant tombée dans le calice, après la consécration, le prêtre but l'araignée avec le reste, malgré le dégoût qu'il éprouvait. L'araignée sortit aussitôt et pleine de vie par la cuisse du religieux célébrant. Ce récit est d'autant plus suspect de fausseté, que Paul V n'en dit pas un mot dans le bref qui institue la confrérie du Saint-Sacrement du Mans, en mémoire duquel fait cependant la confrérie aurait été instituée.

Dans le mémorable décret de 1678, nous voyons condamnées ou rapportées plusieurs indulgences qui passent encore pour valables; telles sont celles qui seraient attachées à la salutation angélique, celles qui se rattachent aux révélations de sainte Brigitte; les plénières accordées à ceux qui visitent, à certains jours, une église, ou font une autre œuvre pieuse, si elles sont en nombre multiple ; sont « déclarées de nulle force et de nulle valeur toutes les indulgences accordées aux couronnes, rosaires, grains, croix et images bénites, avant le décret de Clément VIII (9 janvier 1598). » Or, on a vu ci-dessus combien ce pontife était peu favorable aux indulgences excessives. Ce décret veut en outre que les sommaires des indulgences, celles du Rosaire entre autres, soient révisés. De plus, il n'entend point que les indulgences dont il ne parle pas pour les supprimer ou

Digitized by Google

réduire, ou les condamner comme fausses, puissent passer pour vraies, pour légitimes, ni pour tacitement approuvées.

D'après cela, on se demande ce que peuvent valoir les indulgences combinées du chapelet de sainte Brigitte et du rosaire, indulgences qui, d'après la « Rose mystique, » peuvent cependant se gagner chaque jour, et qui sont telles que si on récite un tiers du rosaire et le chapelet de sainte Brigitte, « on gagne sur chaque *pater* et chaque *ave* de ce chapelet, *cent* jours, » et comme le chapelet de sainte Brigitte se compose, ainsi que le chapelet ordinaire, de cinq dizaines et de cinq pater, c'est 105 fois cent jours d'indulgences, ou 10,500 jours.

Supposons, toutefois, que ce ne soient pas les indulgences attachées au chapelet de sainte Brigitte qui aient été condamnées, mais celles qu'on attribue d'ordinaire aux oraisons qui portent le nom de cette sainte visionnaire : n'y aura-t-il pas encore là un de ces excès justement blâmés par les autorités religieuses elles-mêmes ?

D'ailleurs, l'institution du Rosaire, surtout avec les indulgences excessives qui lui sont attribuées, avec les dévotions sans fin dont il est l'occasion, nous semble rentrer dans le culte essentiellement abusif, considéré d'une manière générale, dont la Vierge a été l'objet, surtout de la part des dominicains. Nous en savons déjà quelque chose. Mais il n'est pas inutile d'en apprendre davantage, à une époque où ce culte tend à prendre plus de développement, et où l'on se promet de lui faire pour ainsi dire absorber tout autre culte, puisqu'il y aura un « règne de Marie. »

Or il est bon qu'on sache ou qu'on se rappelle que certaines prières, certaines manières d'honorer la Vierge ont une tendance à la diviniser, à lui reconnaître des attributs qui ne conviennent qu'à Dieu seul, et par conséquent portent à l'idolâtrie. Telles sont les expressions : le salut des vivants et des morts ; —le temple de toute la Trinité ;—la voie des égarés ;—le salut et l'espoir de ceux qui ont confiance en elle ;—la source de vie, de grâce et de salut, etc., etc., quoique cela puisse s'entendre. Mais les dévots outrés n'aiment pas à faire ces distinctions. Il faut donc dire avec le P. Petau qu'il y a là « une espèce d'ido-

Digitized by Google

lâtrie secrète, qui ne saurait s'accorder avec la retenue de la théologie. » Et quand on songe au penchant du cœur humain pour ce genre de faiblesse, à la force presque irrésistible de l'imagination des esprits peu ou mal cultivés, on ne peut guère douter que les institutions qui, tel que le Rosaire, avec tout l'accompagnement qu'on sait, sont un danger prochain d'idolâtrie, ne soient par là même une invention malheureuse et condamnable. C'est le cas de tout ce dont l'abus est presque inévitable pour la plupart des esprits. Or il faut convenir que les ordres religieux, l'Église entière, et cela jusqu'à nos jours, ont fait tout ce qu'il fallait pour aggraver le danger, pour étendre la superstition, pour rabaisser la religion.

On peut voir dans l'*Antidotarius animæ*, du P. Salicet, quantité d'oraisons avec indulgences, qui portent ce caractère excessif au plus haut degré. C'est sur le plan de l'une de ces oraisons qu'un capucin fit imprimer, en 1668, une « dévote salutation à tous les membres sacrés de la glorieuse Vierge Marie : aux cheveux, aux oreilles, au *ventre*, qu'il appelle l'officine des prodiges de Dieu, le lit nuptial des deux natures, etc., etc. » N'est-ce pas le cas de dire, avec le P. Valois, que « la religion, la pudeur et le bon sens sont également blessés par de telles extravagances? » Il nous reste encore de ce matérialisme mystique les dévotions aux Sacrés Cœurs, dévotions qui ont leurs offices, et qui sont en pleine faveur.

VI

Si notre opinion sur la valeur, la légitimité et l'authenticité des indulgences promises dans la *Rose mystique* est suffisamment établie, il est facile de voir ce que peuvent valoir, d'après les décisions les plus raisonnables de l'autorité ecclésiastique, d'après la raison elle-même, les indulgences dont il s'agit pour ceux qui se flattent de les obtenir. Il faut examiner maintenant ce qu'elles peuvent valoir pour les morts. Nous avons vu « qu'elles sont toutes applicables aux âmes du Purgatoire, » d'après le livret du P. Marie-Augustin, et qu'une « indulgence

Digitized by Google

plénière appliquée à une âme du Purgatoire, la délivre incontinent. »

Voilà ce que nous enseignent les dominicains d'aujourd'hui ; voilà l'espoir dont ils nous flattent.

Et pour être plus sûr que nous pouvons tirer à volonté les âmes du Purgatoire, ils mettront plus de facilité à l'application des indulgences aux défunts, qu'aux vivants eux-mêmes. Ainsi, pour qu'une indulgence profite à ces derniers, il faut qu'ils soient état de grâce. Pour qu'elle profite aux morts, cette condition n'est pas nécessaire. C'est du moins l'avis de « plusieurs théologiens graves, » vous savez, de ces docteurs graves, plus graves, moins graves, que Pascal a si bien traités dans ses *Provinciales*.

Voilà donc nos dominicains devenus jésuites, pour le plus grand avantage de la confrérie !

Cette casuistique des docteurs graves ne nous promet, en ce point surtout, que du *probabilisme*. Il serait bon cependant d'avoir de la certitude ; cherchons donc à l'obtenir.

Un mot d'abord des autels privilégiés, puisqu'il en sera question plus tard. Un autel privilégié ressemble beaucoup à un chapelet indulgencié ; la messe qui s'y dit a incomparablement plus de valeur que celle qui se célèbre à un autel ordinaire.

Comme cette valeur ordinaire est cependant celle même de la rédemption par la mort du Christ, comme elle est par conséquent infinie, il semble qu'on n'y puisse rien ajouter, et que des indulgences, mêmes plénières, soient ici essentiellement inconséquentes et abusives.

A ce compte, plusieurs messes à l'intention d'un défunt seraient aussi injustifiables ; une seule suffirait. Elle vaudrait assurément une indulgence plénière au moins. C'est à dire qu'appliquée à une âme du Purgatoire, elle l'en tirerait infailliblement.

Ce n'est pourtant pas ainsi qu'on raisonne : on encourage le don de beaucoup de messes, de cent, de mille, de messes à perpétuité même, par des fondations d'un revenu annuel constant. Si l'on ne conçoit pas la nécessité du nombre indéfini des

Digitized by Google

messes, pour le but qu'on se propose, on en conçoit du moins l'utilité au point de vue de ceux qui les disent et qui en vivent.

Eh bien, un autel privilégié sera un autel recherché; les messes y vaudront mieux qu'ailleurs; on les y fera dire en grand nombre; on les payera sans doute davantage, et quelqu'un y gagnera toujours.

Ces autels privilégiés sont donc une invention au moins utile, si obscure et incertaine qu'en soit l'origine. — J'ajoute qu'ils sont pour les prêtres surchargés de messes, et qui n'ont pas de confrères ou de capucins à qui les repasser, ou qui ne se soucient pas de ce transbordement, un moyen de s'acquitter par équivalents, et de ne pas mourir insolvables. Supposons, comme c'est arrivé, dit-on, qu'un curé âgé de 75 ans se trouve avec 8,000 messes au moins sur les bras; supposons que le prix de ces 8,000 messes ait été versé par 20 ou 40 personnes, à l'intention de leurs défunts. Avec 200 ou 400 messes à l'autel privilégié, surtout si le privilége est tel qu'il emporte indulgence plénière, voilà mon curé qui se libérera en une messe pour 400 ou pour 200, peu emporte le chiffre. Franchement, mieux vaut cela que point de messe du tout, (à moins que la messe elle-même n'ait qu'une valeur fictive), ou que de mourir tout à fait insolvable.

Les moines, mendiants ou autres, ont eu beaucoup d'autels privilégiés; ils ne se contentaient pas de le dire, de le prêcher, de l'afficher dans leurs églises et leurs chapelles; ils faisaient quelquefois poser des écriteaux portant : *Ici se délivre une âme du Purgatoire à chaque messe.*

Avec de pareilles enseignes, et un public qui ne peut manquer d'y croire, on s'étonne peu qu'un candidat à la licence en théologie, à qui l'on demandait ce qu'il pensait des autels privilégiés, ait répondu qu'il n'en savait qu'une chose, le profit qui en revenait à son couvent : *hoc unum scio, quod ex illis multi sunt nobis proventus.*

Le Tellier, archevêque de Reims, dans un mandement du 31 octobre 1694, sur les autels privilégiés, signala un grand nombre d'abus à cet égard; ainsi des priviléges qui n'avaient été accordés que pour sept ans, étaient sciemment, indûment,

Digitized by Google

et frauduleusement perpétués par les supérieurs de plusieurs maisons régulières ; des priviléges qui n'avaient jamais été accordés étaient mensongèrement affichés par d'autres. « Ces réguliers trompent par cette conduite les fidèles qui croient trouver dans l'indulgence qui ne subsiste plus, ou qui n'a jamais existé, un secours assuré pour les âmes des morts. »

En matière commerciale ou civile, une semblable conduite porte le nom d'escroquerie. Quel en est le nom en matière ecclésiastique?

L'illustre prélat, faisant une excursion sur le domaine plus général des indulgences, reconnaît que « des abus scandaleux s'étaient introduits en ces sortes de choses, et que des moines, tournant par un esprit mercenaire à leurs besoins temporels un pouvoir que J.-C. n'a accordé à son Église que pour la sanctification des âmes, avaient mis les dons de Dieu en commerce et promettaient pour de l'argent ce qu'on ne peut obtenir que par la sainteté d'une vie mortifiée, et par un cœur véritablement contrit et humilié. »

Il condamne de la manière la plus formelle, comme inadmissible en théologie, l'assurance donnée encore aujourd'hui par nos dominicains, qu'on peut délivrer à coup sûr, par telle pratique ou par telle autre, une âme du Purgatoire : « Il n'est pas permis de dire qu'en récitant certaines prières, ou en faisant certaines bonnes œuvres, ou en disant la messe à un certain *autel*, quoique *privilégié*, ou délivrera une âme du Purgatoire... Ces âmes sont entre les mains de la justice de Dieu, qui les fait participer au sacrifice de son Fils... à proportion du degré de charité qui régnait en elles au moment où elles ont été séparées de leurs corps. »

Voilà une doctrine qui, *positis ponendis*, semble en effet un peu plus raisonnable que celle de nos livrets de la « *Rose mystique*. »

Il faut cependant que le cardinal archevêque de Lyon soit d'un autre avis, ou qu'il ignore ce qui se passe dans son diocèse, ou qu'il soit complice de ses dominicains.

Au moins si sa tolérance à cet égard allait jusqu'à permettre que l'un de ces frères prêcheurs fût lui-même privilégié, au

Digitized by Google

point que ses messes eussent toutes ce caractère, quel que fût l'autel où il les dirait, mais à la condition qu'il ne les ferait pas payer ! Telle était la vertu que s'était attribuée un père jésuite. Comme il en fut repris par son évêque, il répondit : « Monseigneur, je suis prédicateur de la congrégation des artisans. Ces bonnes gens, lorsque quelqu'un de leurs parents est mort, vont chercher de tous côtés des *autels privilégiés*, pour y faire dire des messes. Afin de leur épargner cette peine, je les avertis de venir me trouver, les assurant que j'ai la faculté qu'à quelque autel que je dise la messe, l'autel est privilégié. Ils y viennent ; je leur dis des messes sans aucune rétribution (car ils sont pauvres pour la plupart), et ils s'en retournent contents. » A la bonne heure ! cette fraude pieuse ne me déplaît pas trop, puisqu'elle est comme un moyen d'en éviter une autre un peu moins honnête, et je pardonnerais presque à Monseigneur de Lyon la licence de ses dominicains, à la condition qu'il y apportât ce remède. Mais mieux vaudrait encore pas de remède et pas de maladie.

Il serait difficile en effet de le trouver complétement excusable, et surtout d'excuser les délégués qui visent pour lui *la Rose mystique effeuillée*, en présence des décisions des conciles généraux que nous avons déjà cités. Des conciles provinciaux, des théologiens d'un grand poids ont parlé dans le même sens. Le concile provincial de Cambrai (1565) veut que l'on condamne absolument « la superstition de ceux qui assurent qu'en faisant certaines prières, en disant certaines messes d'une certaine façon, on délivrera infailliblement certaines âmes du Purgatoire. » Le concile provincial de Malines (1570) prémunit les fidèles contre « les livrets triviaux qui promettent avec certitude qu'on délivrera des âmes du Purgatoire par certaines prières, certaines messes dites en certain nombre. » Le synode de 1609 de Malines encore n'hésite pas à flétrir de « superstition abominable (*abominanda est eorum vanitas et superstitio, qui*, etc.) cette doctrine. Même langage dans les statuts synodaux de Namur (1629).

Maldonat, le père Véron et bien d'autres sont dans les mêmes sentiments.

Digitized by Google

Si la doctrine qu'ils condamnent pouvait être vraie, comment, dit un autre théologien, pourrait-on être excusable de laisser une seule âme en Purgatoire? Mais aussi que deviendrait alors cet établissement pénitentiaire? Dieu serait-il juste d'y retenir quelques pauvres âmes qui auraient été oubliées, ou auxquelles personne, par hasard (très grand hasard, ma foi), ne se serait intéressé, même indirectement ou en général?

Si l'Église n'a jamais eu la pensée d'entreprendre rien de semblable, c'est qu'elle a reconnu par là même la fausseté des promesses dont nous parlons. Elle les a flétries comme trompeuses, comme mensongères, par ses décisions les plus solennelles. Le concile général de Vienne (1311) condamne « comme menteurs, avec défense d'en user de la sorte à l'avenir, et injonction aux évêques de les punir selon leur mérite, nonobstant les priviléges qu'ils peuvent alléguer en leur faveur, » ces propagateurs de crédulité, de superstitions et d'erreurs. En abusant les simples, ce qui n'est que médiocrement honnête, ils corrompent le dogme, le culte, la morale et les mœurs, déshonorent et avilissent l'Église. Ces divers reproches ne leur ont pas été épargnés, nous l'avons vu. Les passions ont leur logique, et si l'on parvient, ce qui n'est que trop facile, à faire croire au peuple qu'au moyen de certaines pratiques insignifiantes, vaines, ridicules parfois, on peut infailliblement obtenir du ciel une sorte d'impunité, on ne réussira qu'à fausser les consciences, à rassurer le crime même, à rendre l'hypocrisie, la fausse dévotion complice des plus mauvais sentiments.

Les doctrines et les livres que je dénonce, et toute une littérature abrutissante qui y ressemble, et qui cependant circule largement dans les rangs du peuple, mérite-t-elle donc l'approbation des honnêtes gens? Ce genre de productions littéraires ne serait-il pas avantageusement remplacé par des compositions moins mystiques et plus raisonnables? Il faudrait en inspirer le goût au peuple, en lui donnant une instruction religieuse plus élevée et plus forte, une instruction morale plus sérieuse et plus rationnelle tout à la fois. En attendant nous ne pouvons qu'applaudir aux décisions des autorités religieuses qui, dans des temps déjà loin de nous, ont vu dans les abus

Digitized by Google

que nous signalons une partie du mal qu'ils recèlent, celui d'une occasion très prochaine, presque inévitable, de fausser les consciences. Cornelius a Lapide, théologien fameux, va même jusqu'à dire que ces abus, — surtout en ce qui regarde le culte de la Vierge, poussé à cet excès de penser qu'avec cette dévotion il est impossible d'être damné, — sont une suggestion adroite du démon, pour perdre plus sûrement ceux qui s'y livrent. On peut dire en tout cas, avec Clément VIII, « qu'ils ne tendent qu'à rendre les fidèles plus relâchés. »

Nous aurions pu être beaucoup plus long, quoique ce soit déjà trop, sans doute, si nous avions dû signaler tous les anciens abus dont le livret dénoncé ne fait qu'exhumer une partie.

Il nous reste cependant un point à examiner encore, celui des différences assez graves que nous trouvons entre la troisième et la cinquième édition (nous avons dit déjà que nous ne connaissons ni la première ni la quatrième, et que la troisième n'est que la reproduction de la deuxième).

VII

1° La cinquième édition porte une approbation du général des dominicains, *magister ordinis*, que les précédentes, à nous connues (les seules dont nous entendions parler) ne contenaient pas : celles-ci n'étaient revêtues que de l'approbation de deux ou trois frères prêcheurs de Lyon, et de celle d'un vicaire général de ce diocèse.

2° On rétablit dans la 5e une préface de l'auteur qui avait paru dans la 1re; mais on supprime l'*avis important* qui l'avait remplacée dans la 2e et la 3e. Affaire de goût.

3° On ne met plus, dans la 5e, l'*ère* de grandeur, le *règne de Marie* en italiques. Pourquoi?

4° On donne dans la 5e quelques explications sur les indulgences en général, où l'on a l'heureuse idée de reproduire l'assertion si hautement et si souvent condamnée, que l'indulgence plénière, *entièrement* gagnée (restriction heureuse !) fait

Digitized by Google

aller droit au ciel, si l'on meurt tout de suite, ou si elle est appliquée *tout entière* (c'est moi qui cette fois souligne) à une âme du Purgatoire. Mais on a grand soin de se taire sur la condition de cette plénitude. — Pourquoi donc promettre tant d'indulgences plénières? Est-ce pour faire passer ce jeu quelque peu oblique, qu'est intervenue l'approbation du général de l'ordre?

5° Dans le catalogue des indulgences, grands changements dans la distribution des matières; indication sommaire des pièces soi-disant justificatives, mais qui sont peu probantes, puisqu'elles ne sont pas originales, et qu'on peut les trouver toutes dans des recueils d'une critique suspecte, tel que le livre du P. Reginal Cavane, intitulé : *les Merveilles du rosaire.*

6° Il paraîtrait cependant que de la 3e à la 5e édition, il y a eu révision du catalogue des indulgences par la congrégation compétente; on l'affirme dans une note (p. 146), où l'on dit de plus qu'on va demander à la même congrégation « plusieurs éclaircissements qui semblent nécessaires, et qu'on les fera connaître au public. » Pourquoi, s'ils sont nécessaires, ne pas les avoir demandés plus tôt, ou ne pas les avoir attendus? Est-il bien sûr que l'approbation dont on parle soit récente? car la congrégation date de loin, et si le nom et la chose sont restés, les hommes, et avec eux l'esprit peut-être, ont pu changer.

Quoi qu'il en soit, l'indulgence de 60,000 ans et d'autant de quarantaines, qu'on peut gagner tous les jours, et qui figurait en seconde ligne en tête du tableau, a été reléguée presque à la fin de cette troisième partie, et par forme de note, sans qu'il soit question cette fois de la possibilité de la gagner tous les jours. Elle y fait même une figure d'accusée, cherchant à se justifier en citant des témoins d'une origine qui demanderait elle-même un sévère contrôle.

Il est à remarquer encore que cette indulgence exorbitante est en dehors de l'approbation du supérieur général, du cardinal Asquin, et du cardinal de Bonald. Circonstance significative.

Autre chose : on n'accorde plus, avec approbation du moins, que 50 malheureuses années au lieu de 60,000 ans et autant

Digitized by Google

de quarantaines. Il est vrai qu'on n'exige plus la confession tous les 8 ou 15 jours ; mais on veut, ce qui n'est guère moins assujettissant, que le tiers du rosaire soit récité dans l'église de la confrérie, dans la chapelle du Rosaire, « ou dans une partie de l'église *d'où l'on puisse apercevoir l'autel* de ladite chapelle. » Circonstance importante, comme on voit, et qui ne peut être taxée de superflue. Encore faut-il remarquer que ces cinquante ans, ainsi gagnés, s'ajoutaient, dans les anciennes éditions, aux 60,000 ans ; *en plus*, est-il dit.

On n'y trouve plus, cumulées sous le titre des *indulgences de chaque mois*, les indulgences plénières antérieurement promises pour la procession, la visite à la chapelle du Rosaire, etc. Elles s'y retrouvent bien un peu sous une autre rubrique. Plus de calendrier des fêtes des saints dominicains.

Plus autant de ces 2, 3, 4, 5 et même 6 et 7 indulgences à gagner en un seul jour, comme on le promettait ci-devant : ainsi à l'article de la mort il n'y en a plus que cinq ; mais celle du cierge en main tient ferme.

Il n'est plus question des Albigeois dans la plénière pour victoires remportées ; les Turcs seuls sont mentionnés (p. 152). Cependant les Albigeois ne sont pas entièrement oubliés ; s'ils ne sont plus pour rien dans la plénière dont il s'agit, ils figurent encore (p. 112) comme ennemis dont le rosaire a sauvé l'Église militante au XIIIe siècle.

Il était juste que, ne donnant plus d'indulgences en mémoire du massacre des Albigeois, il n'y en eût pas davantage pour la fête de saint Raymond de Pennafort. Aussi n'en est-il plus question. Elle a été d'ailleurs emportée avec toutes celles du calendrier dominicain.

Les « saints noms » se trouvent réduits à un seul, celui de Jésus ; mais celui de Marie y gagne explicitement un *Angelus*. Il est vrai qu'au lieu de sept jours, on a cette fois cinq ans et cinq quarantaines. C'est de toute façon plus présentable. D'où vient ce changement? Était-on mal renseigné d'abord? L'est-on mieux aujourd'hui? Est-ce du nouveau? C'est bien possible puisqu'on cite Pie IX, *Dec. S. Cong. Ind.* 12 mai 1851. Ce n'est pourtant pas là une explication irréprochable, puisqu'en 1862

Digitized by Google

on n'était pas encore au courant de ce qui s'était fait et défait onze ans auparavant.

Il n'est plus dit que le fait de porter dévotement le rosaire sur soi vaille *chaque jour* une indulgence de 100 ans et autant de quarantaines; cette circonstance de temps a été supprimée. C'est bien assez avantageux comme cela. Cette indulgence rappelle par sa condition certains moulins à prière des Persans, que ce soient du reste des moulins à bras, à vent ou à cours d'eau.

Disons encore que cette indulgence n'est plus doublée par Alexandre VI. Cette doublure, bonne encore en 1862, ne valait plus rien en 1863.

Le chapelet de sainte Brigitte n'a subi aucun échec.

Mais l'oraison mentale d'une demi-heure a éprouvé une hausse, celle de sept quarantaines ajoutées à sept ans.

Parmi les suppressions j'en trouve une considérable : il ne s'agit plus d'indulgences; c'est l'histoire, vraiment dramatique et très édifiante à la fois, de la guérison d'un possédé par le rosaire. Il serait curieux de savoir le motif de cette suppression. L'histoire serait-elle fabuleuse? Pourquoi nous l'avoir donnée et redonnée? Serait-elle douteuse? Même question. Serait-elle ridicule? Même pourquoi. Cet exorcisme rappellerait-il les malheureuses passes de ce genre de magnétisme opérées dans ces derniers temps, et dont les journaux de médecine et d'autres ont parlé? Cependant quinze légions de démons pour punir un homme de ce qu'il a blasphémé contre les mystères du rosaire, et ces quinze légions d'esprits infernaux expulsés par la vertu même des quinze dizaines dirigées à cet effet par saint Dominique, ne sont pas une petite affaire. C'est une façon d'artillerie qui ne fait pas mal du tout dans un petit livre comme la *Rose mystique*. Eh bien, il faut en prendre son parti : supprimée l'histoire de la délivrance du possédé!

Nous avons en plus, pour nous consoler de cette perte, malgré le proverbe « abondance de biens ne nuit pas, » quelques nouveautés. C'est ainsi que, malgré la défaveur et le blâme que nous avons vu attacher aux indulgences pour les stations des églises de Rome, les mêmes indulgences se trouvent, dit-on,

Digitized by Google

attachées à la visite de cinq autels de l'église à certains jours marqués (pag. 154). C'est ainsi encore qu'on nous gratifie (pag. 156) de « toutes les indulgences accordées en Espagne à ceux qui récitent la couronne de la sainte Vierge. »

Mais la plus grande innovation, et qui est de nature à réparer à elle seule toutes les pertes qu'on peut avoir faite sur tous les autres points, c'est l'introduction des autels privilégiés. Aussi « l'autel du Saint-Rosaire est privilégié chaque fois qu'un *religieux dominicain* y célèbre la messe des morts pour le repos de l'âme de quelque confrère défunt » (pag. 166). Voilà donc un autel qui est privilégié accidentellement et d'une manière transitoire. Est-ce bien l'autel qui est privilégié? Ne serait-ce pas plutôt le religieux dominicain? Il n'y a pas loin de là à l'historiette de notre bon jésuite qui s'était fait lui-même autel privilégié.

Quoi qu'il en soit, « ce même privilége a été plus tard (la mesure est ancienne, comme on voit; c'est une exhumation) étendu à tous les autels des églises de l'ordre en faveur de tous les fidèles défunts, quels qu'ils soient. »

De plus : « dans les églises où la confrérie est canoniquement érigée, l'autel du Rosaire est privilégié pour tout prêtre membre de la confrérie, etc., etc. » C'est une décision de Pie IX du 3 mai 1857.

Il n'y a plus guère moyen, comme on voit, de se récrier contre l'abus des indulgences attachées aux autels privilégiés. Autres temps, autres mœurs. Seulement, on nous fait mystère de l'étendue de ces priviléges rétablis ou de concession récente.

Vient enfin, comme nouveauté encore, une décision de la congrégation des indulgences, du 18 septembre 1862, où le pape Pie IX confirme toutes les indulgences du sommaire dont nous avons extrait ce qui précède. Nous avons dit que celle des 60,000 ans et autant de quarantaines ne s'y trouve plus; elle a été rejetée *ad calcem*, en façon de *post scriptum*, après la confirmation papale et les approbations des cardinaux Alquin, de Bonald, et celle même du père général Jandel.

Il ne nous reste donc qu'à nous incliner, et à recommander

Digitized by Google

avec l'auteur de la *Rose mystique effeuillée*, « de prendre Marie (par ses procureurs fondés?) pour *dépositaire* des bonnes œuvres (?)... la laissant libre d'en disposer à son gré...; et d'être assuré que les intérêts (?) nous en serons fidèlement payés au centuple (nombre pour un autre, le défini pour l'indéfini) sans nuire au *capital* (?), qui formera pour nous dans le ciel un poids immense de gloire. » (pag. 171). — Amen.

T. DAUDON.

P. S. Une question pour finir. Pourquoi les dominicains, qui tenaient tant à brûler les gens dans ce monde, tiennent-ils si fort à les faire sortir du feu dans l'autre? S'il n'y a pas en cela contradiction, comme il est permis de le croire, quel est le point de vue qui explique également bien cette double apparence d'une même humeur? Question réservée pour une autre occasion, si la sagacité de nos lecteurs ne nous dispense pas de l'examiner.

Digitized by Google

CORRESPONDANCE

Bruxelles, le 31 octobre 1865.

Monsieur Eugène Van Bemmel, professeur d'histoire de la littérature française et d'histoire politique moderne, à l'université de Bruxelles.

Monsieur,

On vient de nous communiquer la *Revue trimestrielle* de janvier dernier, publiée sous votre direction.

Ce numéro contient un article dont l'auteur, s'il faut l'en croire, a rassemblé une foule d'exemples démontrant tout à la fois l'insuffisance de la législation en vigueur sur la conservation des monuments et des objets d'art confiés à la garde des fabriques, et la témérité de certains organes de la presse qui ont essayé de représenter comme purement isolés les faits déjà précédemment signalés par le même auteur, à l'assemblée générale de la commission royale des monuments, le 14 janvier 1864.

Dans cette longue liste de chefs-d'œuvre qui ont disparu ou que l'auteur voit disparaître par la coupable et niaise incurie des fabriques d'église, il cite notamment page 86 :

« Trois grands et bons tableaux, appartenant à l'église Sainte-
« Catherine, à Bruxelles : *l'Adoration des Mages*, par Van Loon,
« *la Glorification de sainte Catherine*, par Gaspard De Crayer, et
« *l'Assomption de la Sainte-Vierge*, par Schut, sont devenus *mécon-*
« *naissables par défaut de soins intelligents.* »

Il est regrettable, monsieur, que votre rigide collaborateur ait cru pouvoir lancer dans le public de si graves imputations sans apporter à sa critique les soins intelligents qu'il réclame si haut et la consciencieuse exactitude qu'impose la stricte équité en pareille matière.

Il eût été difficile, en effet, de choisir un exemple plus malencontreux, et qui inflige à la thèse de votre Aristarque un plus

Digitized by Google

complet démenti, que celui de nos trois tableaux ; ceux-ci ont été, *sur notre demande et sous le contrôle de la commission royale des monuments*, restaurés en 1859 par M. Étienne Leroy, dont personne jusqu'à ce jour n'a contesté le talent, et qui, du reste, nous avait été imposé par l'autorité supérieure.

Tels qu'ils sont, ces trois tableaux, que votre collaborateur ne connaît vraisemblablement que par la description banale de quelque guide dans Bruxelles, ne seraient pas déplacés à côté des tableaux les mieux conservés que renferme notre Musée royal.

D'ailleurs, pour vous prouver, monsieur, combien nous tenons à transmettre intacts aux générations futures les chefs-d'œuvre qui nous rappellent la munificence de nos pieux ancêtres, nous vous prions, monsieur, de jeter les yeux sur les lignes suivantes, extraites d'une lettre qui nous a été adressée par l'administration communale, en date *du* 25 *août* 1855, 6e division, n° 12465 :

« Par votre lettre *du* 25 *juillet* 1853, vous avez fait connaître à « M. le ministre de l'intérieur que plusieurs tableaux de grands « maîtres, que votre église possède, réclamaient des réparations « urgentes, et vous le priez de vous tracer la meilleure marche à « suivre dans l'occurrence. M. le gouverneur vient, à ce sujet, de « nous communiquer un rapport par lequel la commission royale « des monuments, se référant aux propositions de M. Etienne « Leroy, estime qu'il y a lieu de consacrer d'abord une somme « de 650 fr. à la restauration des trois tableaux ci-après :

« 1° *L'Assomption de la sainte Vierge*, par Schut ;

« 2° *L'Etable de Bethléem*, par Van Loon (*l'Adoration des Mages* de « l'article) ;

« 3° *La Glorification de sainte Catherine*, par De Crayer. »

Vous le voyez, monsieur, il n'y a pas à s'y tromper, ce sont précisément ces trois tableaux récemment restaurés sur *notre initiative*, au moyen des subsides du gouvernement, de la province, de la ville et de la fabrique, qui sont cités dans la *Revue trimestrielle* comme étant devenus méconnaissables par défaut de *soins intelligents*.

Cela n'a pas besoin de commentaires, et nous ne doutons aucunement, monsieur, que vous ne soyez le premier à regretter d'avoir accueilli, de bonne foi, dans votre recueil un article si peu conforme à la vérité; et il est vraiment par trop facile, en accumulant de pareils exemples, de faire passer pour des vandales ces fabriques auxquelles la Belgique doit tant de chefs-d'œuvre répandus jusque dans les plus humbles communes.

Votre collaborateur, monsieur, est ami des lumières, il appelle la contradiction et reproche même à d'autres, comme un aveu, le

Digitized by Google

silence qu'ils ont gardé en présence d'accusations semblables; vous voudrez donc bien, nous l'espérons du moins, communiquer la présente à vos lecteurs dans votre prochaine livraison; de notre côté nous en adressons une copie à l'administration communale et à la commission royale des monuments.

Entretemps, agréez, monsieur, l'expression de notre parfaite considération.

Le secrétaire,
J. C. BRABAND.

Le président du conseil
de fabrique de Sainte-Catherine,
MOEREMANS-MATTHIEU.

—

Monsieur le Directeur,

J'ai l'honneur de vous remercier de la communication que vous avez bien voulu me faire de la lettre de M. le président du conseil de fabrique de Sainte-Catherine.

Je ne m'arrêterai pas à la partie de la lettre qui concerne,. en général, le clergé et les conseils de fabrique classés, par M. de Montalembert, au quatrième rang des Vandales destructeurs, mais au tout premier des Vandales restaurateurs (*Dictionnaire d'Esthétique*, dans la troisième et dernière *Encyclopédie catholique* de l'abbé Migne, p. 1013). M. le président de la fabrique de Sainte-Catherine n'a, je pense, mission que de défendre son seul conseil, et il est dès lors inutile que je produise ici contre les fabriques d'église et le clergé de nouveaux faits. Qu'il me suffise de dire que j'en ai les mains pleines; vous-même, monsieur le Directeur, vous avez reculé devant la tâche de publier, tant ils sont développés, les nouveaux documents que je vous ai communiqués (deux suites), et je puis ajouter que j'en possède encore tout autant. Je publierai tout cela si l'on m'y force, et cette publication ne plaira pas à tout le monde.

Cela dit, et ne m'occupant que du fait spécial concernant l'église Sainte-Catherine, mon honorable contradicteur n'a pas porté son attention sur la page 14 de mon article, où je dis :

« Il est possible que depuis l'époque où les renseignements ont « été recueillis, des mesures réparatrices aient été prises. *Ce n'est « pas l'état actuel* que nous constatons, *nous le disons une fois pour « toutes*, mais l'état des objets *à un moment donné*. La sollicitude « des curés et des fabriciens doit être permanente; il suffit qu'elle « ait été *une fois* surprise en défaut, pour que nous ayons le droit « de nous emparer de leurs omissions aussi bien que de leurs « faits. »

Digitized by Google

Tout cela, bien entendu, pour autant qu'il s'agisse de faits postérieurs à 1809, puisque mon but est de démontrer l'insuffisance du décret sur les fabriques d'église, en ce qui concerne la conservation des objets d'art. (Voir page 1 de mon article, à la note.)

Je suis loin de méconnaître les services que le conseil de fabrique *actuel* de Sainte-Catherine affirme avoir rendus à l'art ; je sais que les tableaux de Sainte Catherine ont été restaurés et replacés, comme je sais que si, outre les tableaux de Van Loon, De Crayer et Schut, cette église possède « d'autres ouvrages de l'école flamande « réclamant des réparations, » ces réparations, pour lesquelles il n'existe pas péril en la demeure, ont été ajournées jusqu'à la construction de la nouvelle église.

Mais ce que je sais aussi, c'est qu'avant la restauration des tableaux *l'Adoration des Mages, la Glorification de sainte Catherine* et *l'Assomption de la Vierge*, ces tableaux « *étaient devenus méconnais-* « *sables à défaut de soins intelligents.* »

Je puise textuellement cette assertion dans les procès-verbaux de la commission royale des monuments du mois de novembre 1860, page 8.

Si je me suis trompé en disant *l'Adoration des Mages* au lieu de *l'Étable de Bethléem*, bien qu'après tout l'adoration des mages ait bien eu lieu dans l'étable de Bethléem, j'ai puisé cette dénomination du tableau de Van Loon dans lesdits procès-verbaux, et non pas dans « quelque guide dans Bruxelles, » comme le dit avec une intention malicieuse, M. Moeremans-Matthieu.

La lettre de ce dernier prouve que depuis dix ans, la fabrique de Sainte-Catherine a pris des soins intelligents des objets d'art qui lui sont confiés : mais il n'en a pas été de même des années antérieures ; la critique que la commission royale des monuments lui a adressée, critique que j'ai reproduite et que je maintiens, reste applicable aux fabriciens de 1809 à 1855 qui, *à défaut de soins intelligents*, avaient laissé les trois chefs-d'œuvre devenir méconnaissables, et avaient, par une impardonnable négligence, rendu des réparations tout à fait urgentes et indispensables.

L'honneur des fabriciens *actuels* est sauf ; mais ma thèse reste entière : *à un moment donné* depuis 1809, les fabriciens de Sainte-Catherine ont été trouvés en défaut de soins intelligents.

A l'exemple de mon contradicteur, j'adresse copie de la présente à l'administration communale de Bruxelles et à la commission des monuments.

Agréez, Monsieur le Directeur, etc.

H. SCHUERMANS.

Novembre 1865.

Digitized by Google

REVUE LITTÉRAIRE

Essai de logique scientifique. Prolégomènes suivis d'une étude sur la question du mouvement considérée dans ses rapports avec le principe de contradiction, par J. Delboeuf, professeur à l'Université de Gand. In-8° de xliv et 286 pages. Liége, Deseor.

Sous le titre indiqué plus haut, M. le professeur Delbœuf a publié, il y a quelque temps, un livre où il se propose d'introduire une réforme radicale dans la logique traditionnelle. Il y part du désaccord qui existe entre un certain nombre de philosophes sur la valeur des principes de cette science, pour en présenter une critique approfondie et chercher ensuite à leur substituer d'autres principes, selon lui, plus rationnels et plus féconds.

Sans admettre, tant s'en faut, toutes les idées de M. Delbœuf, et sans vouloir pour le moment nous prononcer sur ce qu'il y a de fondé dans sa réforme, nous devons bien reconnaître tout d'abord que cet ouvrage dénote chez son auteur un esprit véritablement philosophique, investigateur, qui n'accepte pas purement et simplement les doctrines du maître ou les résultats acquis ou prétendus tels, mais qui sent le besoin d'examiner par lui-même afin de se former une conviction scientifique. Les conclusions auxquelles arrive sa critique ne nous satisfont pas toujours, il est vrai ; mais par les difficultés et les objections qu'il soulève, il nous met en garde contre une adhésion précipitée, et nous portant à réfléchir de nouveau sur des propositions que nous avions admises, il nous confirme dans nos

Digitized by Google

propres opinions ou nous force à rectifier nos jugements. En ce temps de littérature facile, où la foule des auteurs et des lecteurs aiment à glisser rapidement, sans approfondir, un tel livre, quelles qu'en soient d'ailleurs les imperfections, vaut bien la peine qu'on s'y arrête un instant.

Le style mérite des éloges. Il est clair, facile, rapide, mais surtout, et c'est là ce qui doit être signalé dans un livre de ce genre, il n'est pas surchargé de ces termes empruntés à la langue d'outre-Rhin et dont l'intelligence n'est souvent accessible qu'à ceux qui sont initiés à la philosophie allemande. Il y a toutefois des restrictions à faire à ces éloges. Généralement concis, le style tombe quelquefois dans la prolixité ; certaines discussions auraient besoin d'être présentées sous une forme plus serrée, plus saisissante ; quelques termes aussi appartiennent trop au langage familier pour pouvoir figurer ici. Nous lui ferions encore un reproche de recourir trop souvent à des exemples puisés aux sciences physiques et mathématiques et de rebuter ainsi certains lecteurs, si nous ne savions que cela tient au caractère même de la doctrine de M. Delbœuf. Comme nous aurons plus loin l'occasion d'y revenir, il est inutile d'insister.

Considéré dans son ensemble, le livre du professeur de Gand a quelque chose d'incomplet : il y a des vérités fort bien exprimées, mais on trouve parfois du vague dans les pensées, des idées qui ne sont encore qu'à l'état de tendance; on peut y relever plus d'une contradiction; bref, c'est un livre fortement pensé, mais ce n'est pas ce qu'on appelle une œuvre achevée.

Le sujet d'ailleurs n'était pas de ceux où l'on peut se flatter de réussir dans une première tentative. Depuis que la logique a pris rang parmi les sciences, c'est à dire depuis Aristote, on a tant écrit sur cette matière, qu'il ne reste guère aux derniers venus qu'à chercher à dire mieux, ce qui n'est pas facile, ou à faire du nouveau, ce qui est à la fois difficile et périlleux.

Voici d'une manière très succincte l'analyse de l'ouvrage.

Dans un chapitre préléminaire, l'auteur insiste sur la nécessité, pour toute science, de définir son objet, de rechercher

Digitized by Google

les principes ou axiomes sur lesquels elle repose et, pour la logique en particulier, de rechercher un criterium de certitude.

Le premier chapitre du premier livre est consacré à montrer qu'en logique on n'est pas encore parvenu à se mettre d'accord sur ces questions fondamentales.

Un précis historique de la logique, où la genèse des idées pourrait être mieux marquée, nous fait d'abord voir les transformations successives de cette science depuis Aristote jusqu'à Hégel. Les divergences flagrantes que l'on rencontre chez bon nombre de philosophes prouvent la nécessité de définir une bonne fois l'objet de la logique.

Critique des arguments que l'on avance en faveur de la possibilité de la vérité ou de la connaissance vraie des choses. Examen du criterium de l'évidence admis par Descartes.

Critique des principes de la logique ordinaire, leur nullité. Historique de ces principes.

Le deuxième chapitre nous donne la solution des questions soulevées dans le chapitre précédent. La logique scientifique est définie par M. Delbœuf : la science de la pensée comme pensée, la science des lois propres de la pensée, etc. Abordant ensuite le problème de la certitude, l'auteur nous montre que la pensée ne peut raisonnablement douter d'elle-même et par suite de la possibilité d'atteindre la *réalité*. Enfin, après avoir résolu la contradiction que semble renfermer la notion de vérité, M. Delbœuf déduit les principes de sa logique.

Le second livre, qui porte le titre de *Critique et dogmatique spéciales*, est, comme le précédent, divisé en deux chapitres.

Dans le premier, on examine les principes d'identité et de causalité, pour en montrer le peu de valeur au point de vue scientifique et leur substituer d'autres principes.

Le deuxième chapitre est consacré à rechercher la véritable formule du principe de contradiction et à établir qu'elle ne peut être sujette à aucune exception. On examine d'abord les principes de contradiction et du tiers exclu au point de vue purement logique. On les envisage ensuite dans leur rapport avec les idées du changement et du mouvement, et on montre

Digitized by Google

qu'ils subsistent dans toute leur rigueur, quelque opinion que l'on professe d'ailleurs touchant ces idées. Enfin, dans un paragraphe ajouté en appendice, on se demande si les notions du changement et du mouvement peuvent se concilier avec l'infaillibilité absolue du principe de contradiction.

Nous n'avons pas l'intention de donner ici une critique complète de l'ouvrage, encore moins de prononcer sur toutes les questions qu'il soulève; nous nous contenterons d'examiner certaines questions qui nous paraissent de quelque importance et au sujet desquelles il nous est impossible de nous rallier aux conclusions de l'auteur. Nous n'irons pas non plus nous arrêter à faire une critique textuelle, nous bornant le plus souvent à exposer notre opinion ou plutôt celle des maîtres auxquels nous appartenons.

« Je suis de ceux, dit M. Delbœuf dans sa préface, qui re-
« poussent de toutes leurs forces l'axiome si spécieux qu'on
« ne peut tout démontrer, cette proposition aurait, à mes yeux,
« plus besoin que toute autre d'une démonstration. Cette dé-
« monstration ne sera en partie donnée que quand on aura
« une bonne fois énuméré toutes les propositions indémon-
« trables, et quand on aura défini le caractère auquel on les
« reconnaît. Nulle part on ne trouve ni une semblable énumé-
« ration ni une semblable définition. »

D'après notre auteur, il faut donc tout démontrer et à l'appui de cette assertion il allègue deux raisons :

La première, tirée de ce que l'on n'a pas fait jusqu'ici le tableau de toutes les propositions indémontrables, est trop faible pour nous y arrêter, car il suffirait d'une seule proposition reconnue comme telle pour renverser la thèse de M. Delbœuf, et, sans aller plus loin, nous pourrions citer telle phrase de son livre qui annule cet argument.

La seconde raison, la seule sérieuse, est dirigée contre le criterium de l'évidence qui sert de contrôle aux propositions indémontrables. Ce criterium est l'objet de la part du professeur de Gand d'une critique étendue et quelque peu confuse; mais, comme il serait fastidieux de le réfuter en le suivant pas à pas, nous préférons nous en tenir à des faits plus ou moins

Digitized by Google

connus. De cette façon, le lecteur sera mieux en mesure d'apprécier la vérité.

Descartes, après avoir constaté qu'il n'y avait dans la philosophie, telle qu'elle était enseignée de son temps, qu'erreurs et contradictions, prit le parti de bannir de son intelligence toutes les opinions qu'il avait jusque-là regardées comme vraies et de n'admettre à l'avenir que ce qui lui paraîtrait suffisamment démontré. Or, tout en doutant de tout, il s'aperçut qu'il y avait un fait qui échappait à son doute, à savoir le fait de la pensée, car douter était encore penser; et comme l'acte de penser suppose nécessairement quelqu'un qui pose cet acte, il crut pouvoir affirmer en toute certitude : *Je pense, donc je suis*. De la certitude de cette proposition, il tira son criterium de l'évidence. « Après cela, dit-il, je considérai en général ce qui est requis « à une proposition pour être vraie et certaine; car puisque « je venais d'en trouver une que je savais être telle, je pensai « que je devais aussi savoir en quoi consiste cette certitude. « Et ayant remarqué qu'il n'y a rien du tout en ceci : *Je pense*, « *donc je suis*, qui m'assure que je dis la vérité, sinon que je « vois très clairement que, pour penser, il faut être, je jugeai « que je devais prendre pour règle générale que les choses « que nous concevons fort clairement et distinctement sont « toutes vraies, *mais qu'il y a seulement quelque difficulté à bien* « *remarquer quelles sont celles qui nous concevons distinctement*. »

Cette restriction semble au premier abord détruire toute la portée de son criterium. Mais pour celui qui connaît la philosophie de Descartes, il est certain qu'elle provient uniquement de ce qu'il n'avait pas poussé assez loin son analyse de la pensée; s'il avait fait une critique complète de notre faculté de connaître, il aurait su à quelles propositions s'appliquait réellement le criterium de l'évidence. Donc, de ce que l'on peut taxer la théorie de Descartes d'insuffisance, on n'est pas pour cela fondé à élever un semblable grief contre le criterium lui-même. Il y aurait saltus dans le raisonnement.

On objecte que plus d'une fois ce que l'on considérait comme évident a été démenti ensuite par les faits. Cette objection, qui est tirée des sciences expérimentales, prouve tout simplement

Digitized by Google

que, dans ces sortes de sciences, on est exposé à des erreurs, parce que là on est en présence de phénomènes infiniment changeants et variables; quelque multipliées que soient nos observations, il peut toujours y avoir des faits qui nous échappent, et nous risquons sans cesse de nous tromper, chaque fois que nous généralisons trop vite, que nous posons trop tôt les lois suivant lesquelles la nature se comporte. Aussi les erreurs ne proviennent-elles généralement que d'observations incomplètes.

Mais dans le domaine purement rationnel, par exemple dans le domaine des vérités mathématiques, l'objet ou, si l'on veut, le sujet du jugement étant tout entier en nous et par suite sa connaissance ne dépendant pas d'un nombre plus ou moins considérable d'observations, le criterium de l'évidence trouve sa véritable application. Ainsi je puis dire avec raison que 2 et 2 font 4 est pour moi d'une parfaite évidence. Ce qui distingue l'évidence c'est la *nécessité* et l'*universalité*. Les sciences qui reposeront sur des notions fondées à priori dans notre entendement auront ce double caractère. L'espace, par exemple, est un élément nécessaire et primitif de la connaissance ; c'est, comme dit Kant, la forme à priori de notre sensibilité. La géométrie, qui étudie les rapports dans l'espace, emportera avec elle ce caractère de nécessité et d'universalité. Pourquoi cette science s'est-elle constituée si tôt, comme M. Delbœuf lui-même le fait observer, alors que bien d'autres étaient encore dans l'enfance ou même n'existaient pas, et pourquoi la géométrie d'Euclide est-elle la même que la géométrie de Legendre? C'est que précisément il s'agit là de rapports rationnellement vrais, indépendamment de telle ou telle expérience. M. Delbœuf, nous le savons, ramène aux sciences d'observation les sciences rationnelles proprement dites. Mais c'est tout à fait arbitraire et en opposition avec notre conviction la plus intime, qui assigne à ces dernières un caractère particulier de certitude que l'expérience ne pourrait jamais leur donner. Nous ne les regardons pas toutefois comme absolument indépendantes de l'expérience; car, sans notre relativité avec un non-moi extérieur, nous ne pourrions, par exemple, concevoir les lois géométri-

Digitized by Google

ques. Mais une fois la conscience éveillée par la perception, il nous est possible de les concevoir abstractivement ; en d'autres termes encore, l'expérience est *condition*, et non *source* de ces connaissances.

En voilà assez, semble-t-il, pour justifier le criterium de l'évidence aux yeux de la critique.

M. Delbœuf suppose ensuite qu'on lui fait cette objection : comment est-il possible de tout démontrer? C'est en effet ce que nous lui demandons. Car, s'il faut tout démontrer, il faudra démontrer la démonstration elle-même, c'est à dire les principes rationnels qu'implique toute démonstration, ou bien encore, demontrer la raison elle-même. Nous voyons ici M. Delbœuf donner la main aux sceptiques anciens, Agrippa et Sextus Empiricus, qui soutenaient la nécessité pour toute preuve d'être prouvée elle-même et qui par là arrivaient logiquement à nier la possibilité de toute démonstration et ainsi la possibilité de toute connaissance scientifique. Répondra-t-on : Nous avons l'expérience pour démontrer nos hypothèses? Mais l'expérience n'est encore possible que par les procédés et les lois de la raison. Ces procédés et ces lois, on les suppose sans les démontrer, et ce n'est pas, comme semble le croire M. Delbœuf, quand il dit : « Ce principe (*on peut poser comme identiques les résultats de l'abstraction des différences*) est la source de l'abstraction et de la synthèse, » ce n'est pas une vaine formule qui peut justifier un procédé de l'intelligence, bien moins encore en être la source, suivant l'expression de l'auteur. C'est littéralement le contraire qui est vrai. L'esprit s'élève d'instinct en quelque sorte à la généralisation, et nos premiers préceptes ont déjà un caractère de généralité, car les qualités que nous percevons s'appliquent non à un seul objet, mais à plusieurs.

C'est donc à tort que l'on soutient qu'il faut tout démontrer ; s'il en était ainsi, il n'y aurait plus qu'à proclamer le scepticisme. Nous allons voir du reste que M. Delbœuf n'est pas conséquent avec son principe.

Prenons la proposition cartésienne *je pense, donc je suis.* On sait comment Descartes fut amené à formuler cette propo-

Digitized by Google

sition. Notre auteur l'admet, tout en la complétant, c'est à dire en concluant aussi bien l'existence du non-moi que celle du moi. Je pense, donc je suis, dit-il, donc ce que je pense est. Or, il n'y a pas là le moindre syllogisme : on s'appuie sur le fait de la pensée pour affirmer l'existence du moi et du non-moi, la pensée n'étant possible qu'à condition de l'existence de l'un et de l'autre. Le moi et le non-moi en effet fournissent chacun un élément indispensable à la formation de l'idée et par suite à l'exercice de la pensée. La certitude que j'ai de mon existence est ainsi le résultat d'un *acte de foi*, basé sur cette nécessité primitive ; elle précède toute démonstration, elle est la condition de tout raisonnement.

Nous concédons un instant la possibilité de démontrer certaines propositions évidentes par elles-mêmes et que pour cela nous regardons comme indémontrables. Leur évidence immédiate vient de ce qu'elles énoncent des rapports qui sont fondés dans la raison elle-même. A quoi peut dès lors servir la démonstration? A qui, par exemple, ferais-je comprendre que 2 et 2 font 4, si déjà auparavant il ne le savait ou si du moins il n'était en état de le comprendre par le seul énoncé. Prétendre le démontrer à quelqu'un serait, à nos yeux, prétendre donner la raison à celui qui ne la posséderait pas.

Laissant de côté toutes les inconséquences qui résultent nécessairement d'un principe exclusif, voyons où aboutit en fin de compte la doctrine du professeur de Gand.

Il n'y a selon lui d'autres vérités que celles qui proviennent de l'expérience ; mais l'expérience n'étant jamais complète, la certitude que nous en tirons ne peut l'être davantage, de sorte que nous n'arrivons jamais à une certitude véritable, une certitude parfaite. Les lois ou les hypothèses que nous formulons sur la marche des phénomènes n'ont jamais qu'un degré plus ou moins grand de probabilité. La doctrine de M. Delbœuf est donc le *probabilisme*. Il accepte du reste le mot. « La certitude « absolue, dit-il, est du domaine de la foi. La foi ne se dé- « montre pas. Mais j'ai mieux fait, j'ai démontré la nécessité « rationnelle de la foi ; j'ai démontré que la foi est un postulat « indispensable réclamé par la raison. » Ce passage vraiment

Digitized by Google

étrange nous montre que l'auteur en partant du principe qu'il faut tout démontrer arrive précisément à la même conclusion que nous, qu'il est impossible de tout démontrer. Si on admet la nécessité de la foi, c'est apparemment que l'on reconnaît le besoin d'une certitude primitive, immédiate, précédant toute démonstration. Nous sommes en cela pleinement d'accord avec lui ; seulement nous dirons qu'il n'est pas conséquent, car après avoir soutenu qu'il faut tout démontrer, si l'on vient à en reconnaître l'impossibilité, il ne peut être question de *foi*, mais de *doute*. Il faut douter ; voilà le dernier mot de la philosophie de M. Delbœuf. C'est ce qui ressort clairement de ces paroles : « Je ne suis pas absolument certain, dit-il, que les trois angles d'un triangle fassent deux droits. »

Quelques mots maintenant sur un principe dont M. Delbœuf a méconnu la valeur. Je veux parler du principe de causalité. Mais avant cela, comme il importe de se mettre d'accord sur la signification des termes, disons ce que nous entendons par *principe*.

M. Delbœuf critique cette définition du principe : c'est une proposition indémontrable qui sert à la démonstration d'autres propositions. Comme lui, nous la rejetons, mais seulement parce qu'elle est exclusive. Il convient en effet de faire une distinction entre les principes, comme du reste le faisait déjà Aristote. Il y a les principes des sciences rationnelles pures, tels que les principes de la logique, les axiomes géométriques, et les principes des sciences d'observation, par exemple, les lois de la physique, lesquelles ne sont d'abord, comme le dit l'auteur, que de véritables hypothèses, qui acquièrent de plus en plus le caractère de l'évidence, à mesure que s'étend l'observation, mais sans toutefois pouvoir être jamais d'une parfaite certitude. Quant aux principes des sciences rationnelles, ils doivent être évidents par eux-mêmes, conséquemment indémontrables ; sans cela ils ne transmettraient pas à ces sciences ce caractère particulier que nous avons déjà constaté. Nous définissons donc un principe : une vérité évidente par elle-même, ou une vérité devenue évidente par une démonstration quelconque et pouvant servir à son tour à la démonstration d'autres vérités.

Digitized by Google

Venons-en maintenant au principe de causalité, lequel se formule ordinairement ainsi : il n'y a pas d'effet sans cause ou l'effet et la cause sont corrélatifs. L'auteur en conteste l'importance, mais il l'admet. D'abord, comment peut-il l'admettre? Comment peut-il même en parler? Ce principe, comme tous ceux qui ont leur fondement dans la raison, a un caractère de nécessité et d'universalité ; mais pour M. Delbœuf il ne peut y avoir de tels principes. Il est vrai qu'en traitant du principe de contradiction, il en établit parfaitement le caractère absolu ; il ajoute même que l'origine de ce principe est dans l'essence de la raison. C'est très vrai ; seulement nous ne voyons pas comment avec son point de départ il peut arriver à trouver quelque chose d'absolu. Il est évident que du moment que l'on pose un principe connu absolu, on dépasse le domaine de l'expérience, celle-ci ne pouvant nous fournir rien de tel. Quant au principe de causalité, il devrait simplement dire : *quelques effets ont une cause*, à supposer encore que par l'expérience seule il puisse constater une causalité. L'auteur va-t-il nous répondre, comme il le fait dans son livre, en parlant des principes de la logique : « Ce sont des conséquences déduites à la suite d'une longue expérience et absolufiées par un procédé d'abstraction particulier? » L'expérience n'a rien à voir ici, le principe de causalité n'en provenant pas, mais ayant sa source dans la position où la réalité objective se trouve à mon égard. L'objet est posé en dehors de moi, il a un développement propre, un mode d'être différent du mien et la connaissance que j'en ai n'étant jamais complète (il faudrait pour cela connaître ses rapports avec tous les autres objets), il conserve toujours son indépendance vis-à-vis de moi. De plus, je ne perçois pas seulement le phénomène, c'est à dire ce qui m'apparaît, il y a aussi une activité, que je ne saisis pas directement sans doute, pas plus que je ne saisis le passage d'un point à un autre, le développement continu de la plante, mais je suis témoin du résultat, je le constate et, par les étapes successives de l'objet, je suis en état de juger de l'énergie de développement qui lui appartient, de la même façon que j'apprécie la vitesse par l'espace parcouru en un temps donné. J'ai donc devant moi une expansion, une source de

Digitized by Google

vie qui ne provient pas de moi et dont je subis au besoin l'action, en tant que je suis soumis aux influences externes; de là vient ma certitude de l'existence des causes extérieures, certitude aussi fondée que celle que j'ai de ma propre causalité. Je ne connais pas non plus cette dernière en elle-même, mais j'en vois les effets, j'en suis témoin.

La causalité n'est au fond que la réalité, seulement c'est la réalité au point de vue de son activité, de la production du phénomène. Ce phénomène, en tant que je le considère comme produit de la cause, je l'appelle effet. Cause et effet sont donc corrélatifs, l'un ne va pas sans l'autre; mais, dans mon esprit, il y a distinction nécessaire, parce que l'effet ne représente jamais la cause qu'à un moment donné, à une période donnée de son existence. Jamais pour moi ils ne peuvent s'identifier, car alors la cause ou l'objet réel étant représenté tout entier dans le phénomène que je perçois, je pourrais avoir ainsi de l'objet une idée complète, adéquate; ce qui aurait pour résultat d'enlever à l'être réel son indépendance à mon égard, puisqu'il serait tout entier en moi. Il va sans dire que c'est là une impossibilité dans les limites de notre condition actuelle; mais cela prouve d'une manière péremptoire, la nécessité de distinguer entre la cause et l'effet, bien que dans la réalite ils soient inséparables.

On voit dans cette simple explication combien nous sommes loin « d'une idéalisation du *cum hoc* ou *post hoc* transformé en *propter hoc*, » d'où proviendrait, selon M. Delbœuf, la notion de causalité. Nous pourrions discuter ici l'opinion de l'école française touchant la certitude que nous avons des causes extérieures, mais ce serait un peu sortir du cadre que nous nous sommes tracé.

Nous avons dit que M. Delbœuf contestait l'importance du principe en question. Sans doute, il ne nous apprend pas ce que c'est que la cause, et le rapport que nous pouvons saisir entre la cause et l'effet est tout idéal; mais ce principe n'en a pas moins sa valeur, comme déjà nous l'avons fait entrevoir. « Sans le principe de causalité, dit M. Cousin, la vie humaine « serait bouleversée; il n'y aurait plus de science, car il n'y

Digitized by Google

« aurait plus de recherche ; on s'en tiendrait aux faits sans de-
« mander leurs causes. » Sans ce principe, en effet, il n'y a plus pour nous dans la nature que des phénomènes, dont nous pouvons, comme dit l'anglais Hume, constater le plus ou moins de régularité dans la succession ; mais le phénomène étant essentiellement instable, toute connaissance certaine des choses disparaît. Aussi Hume, conséquent avec lui-même, a-t-il arboré le drapeau du scepticisme. L'écrivain français ajoute : « Distin-
« guons bien le principe en lui-même de la forme qu'il revêt
« dans l'école. Personne, excepté le logicien, ne recherche les
« causes au nom du principe abstrait de causalité ; mais tous
« les hommes possèdent ce principe, sans s'en rendre compte,
« encore bien moins sans en connaître la forme logique ; c'est
« une loi de l'esprit qui le gouverne et qu'il applique naturel-
« lement et irrésistiblement. » Nous citons ce passage, parce qu'il est arrivé à des philosophes, notamment à Locke, de confondre la forme du principe avec le principe lui-même. On peut bien ignorer la formule du principe de contradiction, du principe de causalité, mais l'esprit ne s'en sert pas moins dans tous ses actes. Ces principes, dont l'ouvrage en question proclame l'inutilité, composent le fond de ce qu'on appelle le sens commun, le bon sens vulgaire. Que Hegel s'insurge contre le principe de contradiction en identifiant la pensée pure ou le néant avec l'être réel, il en est parfaitement libre. Mais en même temps il est obligé de démontrer que le sens commun a tort et, à moins qu'il ne me fournisse cette preuve, je tiens le système de Hegel pour bel et bien absurde. M. Delbœuf allègue contre l'utilité des principes de la logique l'opinion de certains philosophes. Mais, sans vouloir discuter la valeur de cette assertion, nous pouvons affirmer en toute certitude que, s'il fallait compter les suffrages, l'avantage ne serait pas de son côté.

Résumons. Nous avons prouvé qu'il était impossible à l'esprit humain de tout démontrer et qu'en soutenant le contraire, on aboutissait logiquement à des inconséquences ou au scepticisme ; à cette occasion, nous avons cherché à établir la validité du criterium de l'évidence et la différence essentielle qu'il

Digitized by Google

y avait entre les sciences d'observation et les sciences rationnelles pures; nous avons aussi défendu contre toutes les objections les principes de la logique en général et spécialement le principe de causalité.

Pour compléter notre critique, il nous resterait, sans compter les questions incidentes que l'ouvrage soulève, à traiter des principes d'idendité et de contradiction, de ce dernier surtout, dans ses rapports avec le changement et le mouvement, à parler des notions d'espace, de temps, de force; à examiner et discuter les nouveaux principes ou hypothèses que l'on prétend introduire et à les confronter avec ceux qu'ils ont pour mission d'éliminer. Mais il faut bien nous borner. Nous dirons seulement que les principes nouveaux, loin d'être nouveaux, comme on le prétend, plus d'une fois supposent déjà ou même ne font que reproduire sous une autre forme les principes combattus. En ce qui touche le principe de causalité en particulier, les axiomes de M. Delbœuf concernent non ce principe proprement dit, mais l'action réciproque des causes. On peut les admettre sans doute, mais pour les poser, il n'était nullement besoin de détruire le principe de causalité; nous ajoutons qu'ils l'impliquent nécessairement.

Tout ce que nous avons dit suffit amplement, croyons-nous, pour que le lecteur puisse se rendre compte du véritable caractère de la doctrine du professeur de Gand. On y remarque une tendance au scepticisme, tendance à restreindre la sphère de notre certitude, à vouloir tout dériver de l'expérience; à côté de cela, une sorte d'enthousiasme parfois irréfléchi, qui empêche l'auteur de dominer sa pensée et l'entraîne dans des contradictions; enfin, une préoccupation trop grande de faire du nouveau au détriment du vrai et du bon. Il est si facile de se faire illusion sur la portée véritable de théories nouvelles! Pour bien des raisons, notre esprit ne les voit souvent que sous leur jour le plus favorable; leur nouveauté même nous séduit. Aussi, que de déceptions!

R. Lapaille,
Docteur en philosophie et lettres.

Digitized by Google

Histoire du commerce et de la marine en Belgique, par Ernest Van Bruyssel, chef du bureau paléographique belge. 3 vol. in-8°. — Bruxelles, A. Lacroix, Verboeckhoven et C°.

Nous nous proposions de faire ici un résumé succinct de l'important ouvrage de M. Ernest Van Bruyssel ; mais ce ne serait pas en donner une idée exacte à nos lecteurs, car le véritable mérite de l'auteur est d'avoir réuni avec patience et sagacité une multitude énorme de faits spéciaux, de détails inédits ou peu connus. Comme nous l'avons fait remarquer en parlant du premier volume, l'histoire du commerce et de la marine en Belgique était une entreprise laborieuse, exigeant de minutieuses explorations dans des domaines presque vierges de toute étude ; il s'agissait de créer à la fois le sujet et la méthode. M. Van Bruyssel a rendu un immense service à son pays et à la science, et si son travail a rencontré quelques critiques dans la presse, nous croyons que ces critiques sont elles-mêmes fort discutables. Ainsi le défaut d'unité et d'ensemble, qui frappe en effet au premier abord, est le défaut de l'histoire même de la Belgique. Les faits n'en sont pas moins liés et coordonnés de la façon la plus satisfaisante, et la tâche était plus difficile encore, peut être, que pour l'histoire proprement dite ; le cadre était plus vaste, le sujet plus compliqué. Le commerce suppose l'industrie et l'agriculture d'une part, les relations extérieures d'autre part, et combien de circonstances favorables ou défavorables, de toute espèce et de tout ordre, doivent attirer l'attention à ce double point de vue ! Faisons bien observer, d'ailleurs, que les idées générales ne manquent nullement à ce grand travail, qu'elles y président même toujours, et que les réflexions justes, les aperçus ingénieux, les leçons les plus profitables pour notre génération actuelle, abondent à chaque page dans ces trois volumes.

Par ses savantes recherches dans les bibliothèques de Londres, M. Van Bruyssel a éclairé d'un jour tout nouveau l'une des plus importantes parties de son œuvre, les relations commerciales de la Belgique avec l'Angleterre. Il ne faut pas oublier que l'activité industrielle de notre pays déborda, pour ainsi

Digitized by Google

dire, à un moment donné, sur tous les pays voisins; ces titres de gloire ne peuvent nous être contestés. Nos malheurs mêmes servirent la cause de l'humanité. Les provinces rhénanes, les Pays-Bas, la France aussi, mais surtout l'Angleterre, héritèrent de nos trésors tombés en déshérence. A certains égards, il y a là, pour un historien philosophe, sinon des consolations à exprimer, du moins des grandeurs à rappeler, dignes de respect et de reconnaissance. Tout ce côté du sujet a été parfaitement traité dans ses mille détails, la plupart oubliés ou méconnus.

La presse s'est également trouvée d'accord pour signaler dans l'ouvrage dont nous nous occupons, des chapitres qui eussent suffi, isolément, à assurer la réputation d'un érudit. Tels sont ceux qui traitent de la participation des Belges à la conquête de l'Angleterre par les Normands, de quelques expéditions moitié chevaleresques moitié commerciales des Flamands, du fameux code maritime connu sous le nom de lois d'Oléron, et particulièrement de l'histoire de la compagnie d'Ostende au siècle dernier.

Pour nous, ce qui nous plaît, ce sont les renseignements innombrables, puisés partout et avec une rare perspicacité, dans des documents authentiques, des chroniques, des poèmes, des légendes, des traditions, et qui forment une suite non interrompue de révélations pleines d'intérêt sur l'histoire intime des Belges. C'est aussi ce qui fait de ces trois volumes une lecture extrêmement attachante. Qu'on y ajoute les qualités littéraires, qu'on ne contestera pas à M. Van Bruyssel, et dont malheureusement beaucoup de nos historiens ne comprennent pas encore l'impérieuse nécessité.

A une époque comme la nôtre, où le commerce est devenu l'un des éléments les plus actifs du progrès, où il est reconnu que les peuples les plus commerçants sont les plus avancés en civilisation, par suite des relations internationales qui entraînent invinciblement à un enseignement mutuel des peuples, on conçoit combien les Belges sont engagés d'honneur à raviver leurs anciennes traditions, à développer les précieux germes qu'ils ont pu conserver. Mais il faut pour cela une étude préalable, une connaissance approfondie de leurs ressources, de

Digitized by Google

leurs aptitudes. Peut être est-ce dans le passé de la Belgique, à cet égard, qui se trouve son avenir. L'*Histoire du commerce et de la marine* est appelée à servir de base à ces investigations fécondes.

On n'a fait à M. Van Bruyssel qu'un reproche assez juste : on a remarqué que la fin de son travail était écourtée, qu'il n'y avait point de proportion entre l'époque contemporaine, esquissée seulement, et l'histoire elle-même. Nous croyons savoir que l'auteur prépare précisément un complément à son œuvre, concernant toute la période actuelle. Nous aurons ainsi un bon livre de plus, et, par le spectacle de notre prospérité présente, nous trouverons le moyen de nous consoler de la déplorable décadence dans laquelle nous avions été plongés durant les deux derniers siècles. E. V. B.

Histoire de l'artillerie en Belgique, depuis son origine jusqu'au règne d Albert et d'Isabelle, par Paul Henrard, capitaine d'artillerie. In-8° de 200 pages. — Bruxelles, C. Muquardt.

Voici une histoire bien spéciale, mais qui emprunte à des recherches consciencieuses et à une érudition aussi minutieuse qu'intelligente un intérêt extraordinaire. Pour ceux qui ne voient que progrès et civilisation, nous dirons que l'artillerie elle-même fut un progrès, et que des perfectionnements qu'on y introduit chaque jour dépendent peut-être les transformations futures de la société. Qui peut douter que la poudre à canon détruisit la féodalité? Qui doute même que bientôt la guerre ne devienne impossible par suite de la puissance effrayante des engins de destruction? Mais si l'artillerie tue un jour la guerre, ce que nous souhaitons ardemment, nous ne voyons pas précisément que l'artillerie en devienne inutile du même coup. Il n'y a pas de fête, d'abord, sans canons et sans feux d'artifice. Mais, pour en revenir au livre dont nous nous occupons, l'histoire, restant ce qu'elle est, aura toujours besoin d'être étudiée dans ses détails, soit comme exemple, soit comme leçon.

Ceci posé, nous ne sommes nullement embarrassé pour

Digitized by Google

trouver le travail de M. Paul Henrard parfaitement bien fait, très curieux pour les profanes, et assurément d'un haut prix pour les hommes compétents : ce qui se devine même par ceux qui ne le sont pas. Cet aveu nous gêne d'autant moins que l'auteur n'a pas jugé à propos d'introduire dans son ouvrage des réflexions intempestives sur l'excellence du régime militaire et des armées permanentes. Nous le lui aurions passé, naturellement, et nous lui savons gré de cette discrétion. L'organisation des milices communales, dont il traite en guise d'introduction, nous met presque sur un pied d'égalité de principes : tout cela est bien dit et bien pensé.

On a souvent attribué aux Belges l'invention des premiers canons, importés ensuite par eux, dit-on, en Angleterre. Nous ne nous y opposons pas ; mais nous croyons avec M. Henrard que les *donderbussen* ou *tuyaux de tonnerre*, dont il est question depuis 1314, n'étaient que des pièces d'artifice destinées à faire du bruit, et, plus tard, à effrayer les ennemis. Ce ne fut une arme qu'à partir de la dernière moitié du quatorzième siècle, et l'on prétend que la bataille de Scheut près Bruxelles, en 1356, vit les premiers canons employés en campagne. Quant au mot *canon*, généralement dérivé de *canna*, tube, M. Henrard en voit l'origine dans le *canon*, mesure de liquide (flamand *kan*), qui en effet rappelle les premières pièces d'artillerie dont les spécimens ont été conservés au Musée de la porte de Hal à Bruxelles.

Nous ne pouvons malheureusement suivre notre auteur dans les divers développements qu'il donne à son sujet, mais nous insistons sur l'intérêt que tout lecteur trouvera dans ce livre, recommandable sous tous les rapports. Une trentaine de gravures sur bois intercalées dans le texte ont aussi un prix inestimable pour les archéologues.

E. V. B.

Digitized by Google

Cours élémentaire d'histoire génerale, par G. Mohl et L. Van Stalle. In-4 de 284 pages. Bruxelles, Kiessling et Cie.

Ce n'est pas une petite affaire de résumer en 284 pages, méthodiquement et clairement, sans confusion comme sans sécheresse, tous les événements importants de l'histoire générale jusqu'à nos jours. MM. G. Möhl et L. Van Stalle l'ont entrepris, et si leur œuvre n'est point parfaite, si beaucoup de détails restent sujets à la critique, il faut dire qu'ils ont mieux réussi que la plupart de leurs devanciers. Il n'y a guère que le commencement qui nous paraisse insuffisant; la science géologique et les découvertes récentes sur l'antiquité de l'homme auraient dû y trouver une place, à moins de laisser ces questions tout à fait de côté, et de toute façon il fallait éviter de donner à cet égard des idées fausses. Pour l'histoire proprement dite, nous sommes heureux d'y rencontrer une « préoccupation nationale, » qui manquait jusqu'à présent dans les traités à l'usage de la jeunesse belge. C'est ainsi que l'histoire générale est enseigné en Allemagne, en Angleterre, en France surtout, et l'on conçoit tout le danger pour nous de prendre purement et simplement à ces nations leurs manuels de ce genre. Enfin, MM. Möhl et Van Stalle donne une idée satisfaisante de l'ensemble de l'histoire, et leur « Cours élémentaire » peut servir de base aux autres études plus détaillées, plus minutieuses ou plus spéciales. Comme ils le disent fort justement dans leur préface, il faut achever l'édifice avant d'en commencer l'ornementation. Chose étrange, on enseigne aux enfants et l'histoire sainte et l'histoire ancienne, qui ne nous regardent presque pas, avant de leur dire un mot de ce qu'ils ont sous les yeux; il est même de tradition de finir par l'histoire moderne : encore cette histoire moderne ne dépasse-t-elle pas 1789. Il y a plus d'un siècle et demi que d'Alembert, critiquant amèrement ce système, cherchait un moyen d'enseigner l'histoire « à rebours. » Ce moyen n'a pas été trouvé, mais ce qu'il y a de mieux, en attendant, c'est évidemment de préluder à l'enseignement des diverses périodes successives par une synthèse sommaire.

E. V. B.

Digitized by Google

Histoire complète de la grande éruption du Vésuve de 1631, avec la carte, au 1/25,000, de toutes les laves de ce volcan, depuis le seizième siècle jusqu'aujourd'hui, par H. le Hon. In-8° de 64 pages. Bruxelles, C. Muquardt.

Les lecteurs de la *Revue trimestrielle* se rappellent les charmantes notes de voyage écrites par M. le Hon pendant son séjour en Italie en 1864 : on y reconnaissait et l'artiste et le savant. Mais le savant préparait en même temps une œuvre d'une haute importance, toute nouvelle et par conséquent hérissée de difficultés de plus d'un genre. Frappé des désastres qu'avait dû entraîner la grande éruption du Vésuve en 1631, il entreprit d'en retracer l'histoire, tant d'après ses propres observations que d'après les renseignements historiques trouvés dans des bibliothèques spéciales. Puis, en l'absence de toute carte des laves du volcan, il voulut lui-même en tracer une, en remontant au moins jusqu'à cette date de 1631. De là une double travail: l'un de pure érudition, mais que l'écrivain a su rendre extrêmement dramatique en restant néanmoins exact jusqu'au scrupule dans les moindres détails; l'autre de pure observation, mais d'observation réfléchie et raisonnée, appuyée de l'érudition elle-même. Il suffit de jeter un regard sur la carte dressée par M. le Hon pour se rendre compte des recherches immenses auxquelles il a dû se livrer. Quant à la lecture de son opuscule, elle attache et elle entraîne; c'est un récit de géologue et de naturaliste, en même temps qu'une curieuse étude de mœurs. On se rendra quelque compte de l'épouvantable catastrophe décrite par notre compatriote, lorsque on saura que l'éruption de 1631 engloutit plus de quarante villes, bourgs ou villages, et que l'on évalua à 4,000 le nombre des personnes tuées. C'est certainement l'éruption la plus désastreuse dont on ait conservé le souvenir.

E. V. B.

Digitized by Google

La Révolution dans l'armée française. Election des sous-officiers en 1849, par Boichot, représentant du peuple à l'Assemblée législative. In-18 de 112 pag, — Bruxelles, A. Mertens.

Le titre indique de quels événements il est question, et le nom de l'auteur révèle les tendances de l'écrit. Mais si l'auteur a conservé, même pour ses ennemis, une réputation inattaquable d'honnêteté, de loyauté, d'abnégation et de fermeté, les événement qu'il rapporte ont été diversement interprétés, travestis et sont aujourd'hui presque méconnaissables pour l'histoire. On est donc heureux de trouver un récit complet, impartial, détaillé et presque intime des faits qui précédèrent le 13 juin 1849, racontés précisément par l'homme honorable et honoré qui fut appelé à y jouer un rôle important. D'autre part, il y avait dans l'élection fameuse du 13 mai 1849, faisant arriver à l'Assemblée législative deux sous-officiers, Boichot et Rattier, un mouvement caractéristique qui mérite d'être étudié, même à la distance énorme où nous nous trouvons aujourd'hui. C'était, comme disait *la Presse*, « l'abolition du recrutement et de l'esclavage militaire, » ou, comme disait *la Réforme*, « l'amélioration du prolétariat militaire, l'alliance indissoluble du peuple et de l'armée. » Aussi la réaction s'empressa-t-elle d'en finir. On sait comment elle y arriva ; mais ce qu'on ignore et ce qu'il importe de bien connaître, ce sont les détails que nous donne M. Boichot avec précision, avec franchise, sans haine comme sans crainte. On est charmé aussi de voir un soldat, un soldat français se prononcer énergiquement contre les armées permanentes, et cela justement, il n'hésite pas à le déclarer, pour nous conduire à la suppression de la guerre même.

L'opuscule de M. Boichot est bien fait, bien écrit; c'est net et c'est simple, et pourtant il y a là souvent une âme de poète ; il y a surtout un homme de cœur.

E. V. B.

Digitized by Google

Camicia rossa, par A. Herzen (Iskander). In-8° de 135 pages. — Bruxelles, L. Fontaine, éditeur de *la Cloche* (*Kolokol*).

Ah! quel désarroi dans la diplomatie européenne produisit ce voyage de Garibaldi en Angleterre au mois d'avril 1864! A cette apparition soudaine et imprévue de *l'homme à la chemise rouge*, empereurs et rois tremblèrent : il ne leur faut pas grand chose pour cela; mais cette fois, convenons-en, ils n'avaient pas bien tort, car à Londres étaient Louis Blanc, Ledru-Rollin, Mazzini, Herzen... Comment faire cependant en présence de cet enthousiasme immense excité par le héros légendaire? On ne s'attaque pas à la poésie, au sentiment, au rêve! La balle d'Aspromonte n'avait fait que diviniser Garibaldi... Mais une petite intrigue bien ourdie, bien jouée, voilà ce qu'il fallait en ce moment critique, et, en effet, rien n'était plus aisé. Le grand et noble cœur ne chercha pas même à comprendre : il repartit, comme il était venu.

L'épisode méritait cependant d'être raconté, et il l'a été par Herzen. Herzen, Garibaldi! deux noms auxquels la calomnie n'a pas encore réussi à mordre. Le récit est simple, mais vif, plaisant même parfois, mais de quelle plaisanterie! Cela n'a pourtant pas d'amertume, pas de colère non plus, et de haine encore moins. Par moments le ton devient grave, et l'émotion est communicative. Le toast de Garibaldi à Mazzini est sublime; les historiens de l'oublieront pas.

E. V. B.

Grammaire élémentaire et pratique de la langue grecque, par Fréd. Dubner et A.-C. Hurdebise. In-8° de vi et 334 pages. Mons, Manceaux-Hoyois; Bruxelles, Henri Manceaux.

Il y a tant à faire dans l'enseignement de la grammaire, et les réformes, les progrès même sont si difficiles, que l'on doit tenir compte avec soin de tous les perfectionnements de détail et se garder de trop exiger à la fois. La grammaire des langues mortes serait cependant dans des conditions plus favorables que celle des langues parlées, car il ne s'agit là, en définitive, que de pure théorie, de pure science : mais la puissance de la

Digitized by Google

routine défie les meilleures intentions, les plus ardents efforts. La liberté des méthodes est inefficace, il faudrait une entente entre les professeurs, un congrès, précédé d'une étude approfondie, et dont les larges discussions pussent avoir la plus grande publicité. La chose en vaut assurément la peine. Que de temps précieux et que de travail stérile on épargnerait à la jeunesse, à notre époque surtout où le cercle des connaissances nécessaires dans la vie sociale s'étend chaque jour davantage !

A tout prendre, l'enseignement de la langue grecque est de beaucoup en avance sur celui de la langue française et de la langue latine. Est-ce parce que le grec semblait moins indispensable que l'on a voulu en simplifier et en régulariser l'étude? Est-ce parce qu'il semblait plus difficile à apprendre? La grammaire de Burnouf avait signalé naguère un progrès immense, et voici que cette grammaire est encore améliorée dans les détails, tandis que l'enseignement grammatical du français recule, au contraire, jusqu'au trop fameux Lhomond.

La grammaire grecque de M. Dübner, publiée en 1855, a été bientôt connue, appréciée, mise en usage, et l'un de nos plus intelligents professeurs de l'enseignement moyen, M. Hurdebise, a été appelé par l'auteur à en faire une édition spéciale pour la Belgique. L'ouvrage ainsi revu et perfectionné a été l'objet d'une faveur exceptionnelle de la part du conseil de perfectionnement; il a été non seulement recommandé mais adopté officiellement. Quoique nous ne puissions approuver, en principe, des mesures semblables, nous reconnaissons que le mérite de l'œuvre et l'importance qu'il y avait à la propager, justifient en ce cas la décision gouvernementale. La concurrence d'ailleurs n'est guère à prévoir, et l'assurance donnée par les deux auteurs de maintenir leur manuel à la hauteur de la science nous est une garantie pour l'avenir. Nous nous permettrons seulement de faire observer aux deux savants professeurs que les améliorations à réaliser ne doivent pas se borner à ce que leur apprendra l'expérience de l'enseignement, mais se régler aussi sur les progrès de la linguistique et sur l'étude comparée des langues. E. V. B.

Digitized by Google

De l'enseignement littéraire et de l'enseignement scientifique, par Ch. Vercamer. In-8° de 80 pages. Namur, Ad. Wesmael fils.

La grande question de la « bifurcation des études, » ou de la disjonction des humanités et de l'enseignement professionnel, est l'une des plus importantes de notre organisation de l'enseignement en Belgique. La tradition et les besoins nouveaux semblent en contradiction, en lutte même; des partis extrêmes se sont formés, exclusifs et obstinés. M. Vercamer estime que la vérité se trouve précisément dans le juste milieu, et il s'efforce de concilier des tendances trop absolues. Il examine à ce propos toutes les questions accessoires qui ont été soulevées, soutenues et combattues. Des considérations fort sensées et bien réfléchies le conduisent enfin à réclamer contre la confusion de l'enseignement humanitaire et de l'enseignement professionnel. « L'un, dit-il, est l'apprentissage de la vie, à l'aide de l'enseignement général; l'autre est l'apprentissage d'une profession, à l'aide d'un enseignement spécial. » L'enseignement spécial empiétant sur l'enseignement général, n'est propre qu'à fausser les vocations, à détruire l'harmonie dans les facultés, à fatiguer par la multiplicité des branches.

Nous croyons qu'en ce moment surtout, où la Ligue de l'enseignement a inscrit ce sujet au programme de ses études, la brochure de M. Vercamer, émanée d'un homme intelligent et expérimenté, sera lue avec intérêt et avec fruit.

E. V. B.

Recueil de Nouvelles et de Comédies, par Mme de Fléron. In-8° de 160 pages. Bruxelles, imprimerie de Charles Lelong.

Depuis quelques années on s'est beaucoup occupé de l'éducation des enfants et il s'opère à ce sujet une transformation radicale. Le mouvement est universel, on peut le dire. L'Allemagne, l'Angleterre, les États-Unis, la France ont pris au sérieux cette croisade en faveur de la nouvelle génération. La bibliothèque des enfants sera bientôt aussi volumineuse que celle des hommes, et si la qualité des œuvres littéraires desti-

Digitized by Google

nées à l'éducation première n'est pas en rapport avec la quantité, il faut reconnaître que les auteurs de tous les pays ont fait des progrès sensibles dans ce travail délicat et difficile, qui consiste à semer dans les jeunes intelligences des idées saines ayant pour base le vrai et le juste.

Les *Nouvelles et Comédies* de Mme de Fléron (un pseudonyme, croyons-nous) sont destinées « aux enfants de dix à douze ans; » l'auteur s'est, dit-elle, « appliquée à ne présenter aux enfants que des tableaux où le bon sens et la morale doivent les frapper tout d'abord. »

Depuis Perrault, on a changé de moteur; bon sens et morale ont remplacé fantaisie et imagination : c'est une révolution qui aura des résultats sérieux dans un quart de siècle, lorsque nos enfants seront pères à leur tour. Mais il faudra s'appliquer absolument à ne plus troubler les jeunes esprits par des mensonges aimables et des impossibilités poétiques. Il y a dans les réalités de la vie autant de charme, plus de charme que dans l'invention ayant pour principe une idée bizarre encadrée avec art.

Mme de Fléron a sous ce rapport des intentions excellentes dont nous devons tenir compte tout d'abord; ses petits contes et ses comédies enfantines sont sensés, bien présentés et bien menés dans leurs développements. On ne peut guère lui reprocher que quelques raisonnements trop élevés, et quelques expressions, quelques tournures trop « littéraires. » Rien n'est plus difficile que d'écrire pour les enfants. Tel veut être simple qui devient banal, tel veut être moral qui devient pédant. Mme de Fléron n'a aucun de ces deux défauts, hâtons-nous de le constater, mais les qualités qu'elle possède ont besoin de se développer encore. C'est pourquoi nous ne nous bornons pas à la louer, simplement, quelque bonne envie que nous en ayons.

E. V. B.

Digitized by Google

Causeries populaires, recueil de causeries faites aux soirées populaires de Saint-Josse-ten-Noode, publié sous la direction de Mme la baronne de Crombrugghe. In-8° de 391 pages. — Bruxelles, F. Claassen.

Le recueil publié par madame de Crombrugghe et dont nous avons annoncé l'apparition est arrivé à la fin de sa première année. Il est donc facile de se faire une idée de l'œuvre connue désormais sous le nom de *Soirées populaires de Saint-Josse-ten-Noode*. Quarante causeries ou courtes conférences à la portée du peuple composent cet intéressant volume; mais on comprend que ce n'est là qu'un choix et que tout n'a pu être reproduit sous une forme littéraire : une foule d'improvisations ne s'y seraient point prêtées ou auraient changé de caractère dans une rédaction faite après coup. D'autre part, les lectures d'ouvrages connus ne pouvaient non plus prendre place dans le recueil. Il faut se rappeler enfin que le chant et la musique forment un élément important de l'organisation des Soirées populaires.

Ce que nous avons sous les yeux est la partie sérieuse ou didactique de ces soirées; c'est la seule partie dont il importait de conserver le souvenir aussi complet que possible. Les causeries insérées dans ce volume seront bonnes à lire, comme elles ont été bonnes à écouter, et il eût même été à regretter que l'influence n'en fût pas plus étendue, plus durable. Madame de Crombrugghe, en publiant cette charmante collection de petits traités populaires, a su atteindre un double but : elle a fait connaître à tout le monde la haute portée de l'œuvre qu'elle a fondée à Saint-Josse-ten-Noode, et elle a donné une sorte de perpétuité à ce qui, dans cette œuvre, concernait l'enseignement proprement dit.

Nous ne pouvons analyser les divers sujets qui ont été traités aux soirées populaires, mais il nous suffira de nommer les personnes dont les « causeries » figurent dans la première année du recueil. Ce sont MM. Toussaint, Jacquemyns, Roussel, Macé, Bergé, Bourguin, Malèze, Leenaerts, Van Holsbeek, Ch. le Hardy de Beaulieu, Eugène Bourson, Potvin et Blockhuys; onze causeries ont été données par madame de Crombrugghe, et

Digitized by Google

d'autres dames qui ont gardé l'anonyme devant le public littéraire sont venues aider la directrice dans sa noble et généreuse propagande.

E. V. B.

La Constitution belge et les lois organiques interprétées, par J Britz. In-12 de VII et 239 pages. Bruxelles, Bruylant-Christophe et C°.

On ne saurait trop applaudir à l'apparition de tout livre qui a pour but d'enseigner au citoyen belge la connaissance de notre pacte fondamental du 7 février 1831 et des lois organiques qui s'y rattachent. Chez une nation *qui se gouverne par elle-même*, où chaque citoyen est une partie du *pouvoir souverain*, la connaissance parfaite des droits et des devoirs politiques de chacun est la première de toutes les connaissances, la seule vraiment indispensable au bonheur de tous. Aussi longtemps que cette connaissance n'aura pas pénétré dans les masses, la souveraineté populaire n'existera chez nous qu'en droit, jamais en fait. Malheureusement, les hommes qui tiennent en main les destinées de la Belgique semblent ne pas comprendre, ou ne pas vouloir comprendre cette vérité si élémentaire. Ils n'ont aucun souci de donner au citoyen la conscience de sa valeur dans les rouages politiques du pays. Aussi l'enseignement du droit constitutionnel ne se fait-il nulle part : ni à l'école primaire, ni à l'école moyenne, ni à l'athénée, ni même à l'université, car la loi de 1857 a trouvé bon que le cours de droit constitutionnel fût un cours de certificat; on peut donc dire qu'en règle générale personne ne connaît, ce qui s'appelle connaître, le contrat qui régit depuis bientôt trente-cinq ans notre nationalité belge.

Pour prouver cette triste vérité, on n'a qu'à jeter un regard autour de soi; au haut et en bas de l'échelle sociale, on trouve la même ignorance. Si les principes de notre constitution animaient nos mœurs politiques, trouverait-on une signature quelconque au bas des arrêtés qui ont autorisé les enrôlements pour le Mexique? des représentants assez obséquieux pour déclarer qu'ils voteraient la suspension de la Constitution? des

Digitized by Google

législateurs pour présenter des lois restrictives de la liberté de la presse? des cours d'appel pour refuser à un prévenu flamand de se faire défendre dans sa langue maternelle? des conseils communaux pour faire chaque jour de nouveaux règlements de police qui viennent diminuer nos libertés constitutionnelles? Verrait-on enfin le pays, presque tout entier, dans une circonstance récente se faire donner une leçon constitutionnelle par un jeune prince auquel il s'obstinait à donner le titre de souverain, alors que le conseil des ministres exerçait la souveraineté au nom du peuple?

Puisse le livre de M. Britz aider à remédier à ce déplorable état des choses, en attendant qu'un véritable enseignement de la Constitution s'organise. La méthode adoptée par l'auteur est un moyen excellent pour atteindre ce but. Au lieu de procéder par une froide nomenclature des 139 articles de la Constitution, avec des commentaires intercalés, ce qui rend la lecture difficile, embarrassée, M. Britz procède par questions et réponses, en quelque sorte pratiques. Les questions étant réunies en tête des différents chapitres, ce qui permet les recherches de chaque question prise séparément, les chapitres eux-mêmes forment une lecture suivie, facile, à la portée de tous. Le livre tout entier, écrit dans un style sobre sans sécheresse, clair sans raideur, est recommandable sous tous les rapports.

R. D.

Topographie médicale de la Belgique. Études de géologie, de climatologie de statistique et d'hygiène, par le docteur Meynne. In-8° de XII et 582 pages. Bruxelles, Manceaux.

« La médecine pratique, qui arrache çà et là à la mort quelque malade grave, dit M. Meynne, accomplit sans doute une œuvre méritoire; mais l'hygiène qui prévient des milliers de cas de maladie, sera toujours supérieure à la première comme résultat social. Celle-ci est la grande médecine, la médecine appliquée aux nations. Elle constituera un jour la base de toute science sociale, parce que la santé publique sera toujours le premier trésor d'un peuple, et que le travail national et l'in-

Digitized by Google

dustrie se trouveraient bientôt dans une position d'infériorité vis-à-vis de l'étranger, si les classes ouvrières venaient à être atteintes profondément dans leur force physique. L'hygiène deviendra un jour le guide de l'administrateur de la commune, comme du législateur; et l'économie politique, au lieu de rechercher trop exclusivement le développement de la richesse nationale, arrivera plus tard à prendre pour point de départ de ses doctrines, la situation sanitaire des populations. »

Ces paroles d'une vérité incontestable prouvent toute l'utilité d'une topographie médicale de la Belgique. En effet, les règles de l'hygiène différant nécessairement de pays à pays, de province à province, presque de ville à ville, il va de soi que pour établir ces règles, il est nécessaire de connaître parfaitement les maladies et les épidémies qui sévissent plus spécialement dans chaque localité, et les causes qui les font naître ou se développer.

M. Meynne s'est proposé deux choses :

1° Donner l'indication des maladies les plus graves et les plus habituelles dans ce pays; leur fréquence relative dans les diverses provinces.

2° Rechercher la part de causalité qui revient au sol, au climat, aux habitudes, aux métiers, et aux conditions antihygiéniques qui nous entourent.

Ce travail, M. Meynne l'a mené à bonne fin, grâce d'abord à sa position de médecin militaire, qui l'a mis à même d'observer le sol, le climat, les habitants et les mœurs, de toutes les parties de la Belgique, grâce ensuite aux nombreuses recherches scientifiques et statistiques qu'il a eu la patience et le courage de faire.

Après une description détaillée du pays au point de vue de la géographie physique, de la géologie, de la climatologie et de la météorologie, l'auteur donne la statistique des maladies propres à chaque province. Cette statistique, où la phthisie et les affections scrofuleuses, rachitiques et lymphatiques figurent au premier rang, est tout à l'avantage des provinces méridionales, Hainaut, Namur, Luxembourg et Liége. La mortalité et surtout la dégénérescence sont beaucoup plus fortes dans les

Digitized by Google

provinces septentrionales, deux Flandres, Anvers et Limbourg. Le Brabant est dans une position intermédiaire.

La cause de cette infériorité des provinces septentrionales s'explique, d'après M. Meynne, par le sol marécageux, la température humide, et surtout par la misère plus grande, là que dans le reste du pays.

Dans la Belgique tout entière, mais surtout dans les provinces septentrionales, ce sont l'insuffisance des salaires, et par suite les habitations malsaines et les mauvaises nourritures, qui produisent la dégénérescence physique, rapide, effrayante, de nos classes ouvrières. C'est parmi elles que les maladies épidémiques et autres moissonnent le plus de victimes. Et pourrait-il en être autrement? M. Meynne établit par des chiffres, que la moyenne du salaire en Belgique est au dessous d'*un* franc. Comment le malheureux ouvrier pourrait-il se loger, se nourrir, se vêtir convenablement avec une pareille somme? Il ne le pourrait pas à lui seul, et souvent encore il a femme et enfants. Aussi plus de 150,000 familles, avec une moyenne de 5 personnes par famille, vivent toute l'année dans une seule chambre, où ils couchent, cuisinent, lessivent et tiennent leurs provisions, et plus de 380,000 vivent dans deux pièces. Ces deux chiffres réunis forment plus de la moitié des familles du pays!

Et quelle nourriture ont-ils? Un pain grossier, des pommes de terre, parfois au peu de carottes ou de choux, constituent le régime maigre, invariable, de la plupart de nos prolétaires. La viande, le poisson, les œufs, leur font complétement défaut. La plupart des légumes mêmes commencent à ne plus être à la portée de leur bourse. La beurre et la graisse sont exclus depuis longtemps. Tout augmente de valeur dans une proportion rapide; le travail du prolétaire seul n'a pas changé de valeur.

Un vieux praticien disait un jour : « Nous guéririons presque tous nos malades pauvres, si nous pouvions leur prescrire du bouillon et de la viande. » Paroles navrantes qui découvrent la plaie de nos sociétés modernes. Le mal, chez nous, s'est développé constamment depuis 1830. Il n'y avait en 1839 qu'un

Digitized by Google

indigent sur 7 habitants, il y en avait 1 sur 4 en 1850; la proportion est encore moins avantageuse aujourd'hui. La misère croît chaque jour et avec elle croissent l'ignorance, l'ivrognerie et la criminalité.

Lorsqu'il a ainsi établi par chiffres, que la vie chez le pauvre est plus courte que chez le riche, la vieillesse plus précoce, la progéniture moins viable ; qu'ils ont deux fois autant de chances d'être atteints de tubercules et de maladies dyscrasiques; qu'ils sont beaucoup plus exposés aux maladies épidémiques; que la misère est la cause première de l'ignorance, du défaut d'ordre et de la débauche, enfin que la déchéance physique et morale atteint fatalement un grand nombre de ceux qui ont le malheur de naître dans la pauvreté, M. Meynne se demande si quelque lecteur ne lui reprochera pas de faire de la médecine démocratique.

Qu'y faire? répond-il. « Tous ceux qui voient de près les misères des classes infimes; tous ceux qui pénètrent au fond des causes du prolétariat; tous ceux qui agitent les problèmes de salaires et des « besoins physiques » sont irrésistiblement entraînés à se prononcer en faveur de ceux qui souffrent.

Ce n'est pas nous qui reprocherons à M. Meynne de faire de la médecine démocratique, nous le louerons au contraire de n'avoir point perdu de vue les nobles et généreux principes de toute philosophie sociale, de toute science humaine, dans les innombrables et patientes investigations qu'il s'était imposées. Il y aura bien d'autres profits encore à retirer de la lecture de ce beau livre qui coordonne pour la première fois des observations précieuses, éparses, méconnues ou même entièrement nouvelles.

R. D.

Digitized by Google

TABLE

Pages.

Ch. le Hardy de Beaulieu. Étude de morale et d'économie politique. — L'éducation de la classe ouvrière. . . . 5

L. Lobert. Des frères et des sœurs de Jésus 81

C. Van der Elst. Rathère et le premier archiduc (891 à 974). 95

Florimond Daxhelet. En touriste au pays d'outre-Meuse. . 132

Émile Leclercq. Poésies traduites en langue vulgaire . . . 146

D. Keiffer. Quelques cuistres. 163

Ch. Potvin. Nouvelles satires 178

P. Lichtwer. De l'enseignement moyen en Belgique. — Situation des membres du corps enseignant. — Examen des méthodes suivies dans les établissements de l'État . 195

Ad. Burggraeve. Projet d'une haute cour pour les examens professionnels universitaires. 209

E.-H. Kesler. Les Chansons des rues et des bois. Victor Hugo. 230

T. Daudon. Les indulgences au dix-neuvième siècle . . . 264

Digitized by Google

indigen
portion
croît cl
et la cr

Lors
est plu
progén
chanc
ques;
miqu
du d
physi
ceux
se d
de l

Q
sère
caus
de s
ent

C
la
n'

Digitized by Google

REVUE TRIMESTRIELLE

Digitized by Google

Correspondance

Pages

Lettre du conseil de fabrique de l'église Sainte-Catherine à Bruxelles et réponse de M. Schuermans. 301

Revue littéraire

Essai de logique scientifique, par J. Delbœuf 305
Histoire du commerce et de la marine en Belgique, par Ernest Van Bruyssel 318
Histoire de l'artillerie en Belgique, par Paul Henrard . . . 320
Cours élémentaire d'histoire générale, par G. Möhl et L. Van Stalle. 322
Histoire complète de la grande éruption du Vésuve en 1631, par H. le Hon 323
La révolution dans l'armée française, par Boichot 324
Camicia rossa, par A. Herzen 325
Grammaire grecque, par Dübner et Hurdebise. 325
De l'enseignement littéraire et de l'enseignement scientifique, par Ch. Vercamer 327
Nouvelles et comédies, par Mme de Fléron 327
Causeries populaires, par Mme de Crombrugghe 329
La Constitution belge et les lois organiques interprétées, par J. Britz 330
Topographie médicale de la Belgique, par le docteur Meynne. 331

Digitized by Google

REVUE TRIMESTRIELLE

Digitized by Google

Les formalités voulues par la loi ont été remplies.

Toute reproduction ou traduction des articles de la REVUE TRIMESTRIELLE *est interdite.*

Digitized by Google

REVUE TRIMESTRIELLE

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION DE

M. EUGENE VAN BEMMEL

professeur d'Histoire de la littérature française et d'Histoire politique moderne à l'Université de Bruxelles

DEUXIÈME SÉRIE. — DIXIÈME VOLUME

(50e de la collection)

Treizième année. — Tome deuxième

DE LA MORALITÉ DANS LA LITTÉRATURE ET DANS L'ART.
LE SIÉGE D'AFFRIQUE.
PIERRE LEROY ET LANDRY MÉROU (*avec une gravure*).
RONSARD ET SON TEMPS.
LA POSTE AUX LETTRES. — UN AN AU BRÉSIL.
L'AMIE D'ANTOINE VAN DYCK.
SITUATION ACTUELLE DE LA LITTÉRATURE FLAMANDE.
SOCIÉTÉ BELGE DES AQUARELLISTES.
LES CONCERTS POPULAIRES DE MUSIQUE CLASSIQUE.
LA BIOGRAPHIE NATIONALE ET L'ACADÉMIE.
REVUE LITTÉRAIRE.

BRUXELLES

BUREAU DE LA REVUE TRIMESTRIELLE

RUE SAINT-LAZARE, 25

AVRIL 1866

Digitized by Google

Digitized by Google

INTRODUCTION

A

L'HISTOIRE DE LA LITTÉRATURE FRANÇAISE

AU DIX-NEUVIÈME SIÈCLE

DE LA MORALITÉ DANS LA LITTÉRATURE ET DANS L'ART

I

Je suis de mon siècle. Je me sens heureux de vivre au milieu de cette agitation, de cette révolution féconde. Aucune époque précédente ne me paraît plus belle; je n'aurais voulu, je n'aurais pu, ce me semble, exister à un autre moment de l'histoire. J'aime mon siècle, car j'ai la conviction que ce sera l'un des plus utiles à l'humanité, sinon le plus utile de tous. J'aime mon siècle avec ses défauts, avec ses erreurs, avec cette immoralité prétendue et qui n'est qu'apparente. D'ailleurs, j'ai foi dans l'avenir, et le présent n'est rien pour moi au prix de ce que j'espère, de ce que j'attends, de ce que j'entrevois. Quant au passé, il me pèse, j'en ai horreur. J'applaudis à tous les efforts, même téméraires ou désespérés, qui peuvent aider à rompre avec ce passé funeste. Et ces efforts, aujourd'hui, je les rencontre de tous côtés, dans toutes les branches de l'ac-

Digitized by Google

tivité humaine ou sociale; ils empruntent toutes les formes, ils emploient tous les moyens. Le travail de rénovation est général, universel. Tous nous y prenons part, à notre insu, malgré nous. En vain quelques-uns tentent d'y résister, de demeurer immobiles en dehors du mouvement, de le retarder peut-être : le courant les saisit et les emporte, la tempête les pousse en avant. Laissons-nous donc aller, abandonnons-nous, soyons de notre siècle! Sans doute le port n'est point encore signalé, la direction même est inconnue, les boussoles sont affolées et les calculs en défaut: mais nous pouvons nous fier à la brise qui nous entraîne, car c'est le souffle de l'humanité.

II

Nous sommes à l'heure d'un de ces cataclysmes furieux qui, dans l'ordre moral comme dans l'ordre physique, changent la face du monde. De ces bouleversements inévitables naissent aussi des progrès d'une impérieuse nécessité. Sans le dernier déluge géologique, ne se fût pas formée la terre que nous habitons. Sans les commotions sociales qui se sont succédé depuis le christianisme et la chute de l'empire romain, nous n'assisterions pas à l'avénement de l'humanité sous sa forme véritable et définitive. L'invasion des barbares a été un déluge d'hommes. Durant les siècles qui suivirent, la civilisation, ébranlée par cette prodigieuse secousse, n'a fait que se raffermir peu à peu. L'époque de Gama, de Colomb et de Luther a vu poindre l'aube d'une période nouvelle, et de formidables grondements ont annoncé dès lors une catastrophe prochaine, qui fut retardée, comme sous l'empire romain, par une imposante force d'inertie. Le dix-huitième siècle enfin a percé les digues, ouvert les voies, déblayé le sol; il a tout secoué, tout détaché, tout déra-

Digitized by Google

ciné, et, la révolution brutale s'unissant à la philosophie, le vieux monde a été réduit à l'impuissance. Les temps étaient désormais accomplis. Un nouveau déluge s'est déchaîné, il fait son œuvre. Cette fois, c'est un déluge d'idées.

Partout la pensée humaine, rompant les cataractes de la tradition et de l'autorité, s'est précipitée avec une irrésistible violence. L'ancien monde n'a pas disparu, et déjà surgissent de toutes parts des terres nouvelles : des deux côtés le sol tremble, mais ce sont ici les oscillations qui accompagnent l'affermissement de l'équilibre, là celles qui précèdent et annoncent l'écroulement fatal. Beaucoup de malheureux se trompent, hésitent et ne savent où se réfugier ; ils réclament des guides, des sauveurs ; ils sentent le vertige qui les gagne. D'autres, immobiles et stupides, ferment les yeux pour ne point voir; d'autres encore, affectant un calme superbe, se rient de ces épouvantes, ou bien, s'abandonnant à une stérile rage, jettent l'anathème à l'univers.

Mais quel spectacle plus intéressant, plus émouvant, plus terrible à la fois et plus splendide, pour ceux dont le regard, plongeant dans l'avenir, aperçoit le signe de l'alliance éternelle : alliance de l'instinct avec la raison, alliance de l'homme avec l'humanité ! La mêlée est générale, mais la lutte est grandiose, sublime, car tous les éléments de l'ancienne société s'y retrouvent, toutes les tendances de l'esprit humain s'y révèlent.

Religions et philosophies, théories sociales et systèmes politiques, droits et devoirs de l'homme, tout sert d'objet et de matière aux idées nouvelles. Le dix-huitième siècle avait remis tout cela en question, mais, pour analyser, il avait dû dissoudre. Le dix-neuvième siècle a repris avec ferveur, avec enthousiasme, le travail de synthèse et de création. On a vu paraître l'ancien christianisme paré des grâces d'une poésie sentimentale, puis un néo-christianisme spiritualiste,

Digitized by Google

puis la religion naturelle, puis la religion rationnelle, tandis que le protestantisme se subdivisait de nouveau en une multitude infinie de sectes, où la bible, l'évangile et le pur rationalisme se combinaient de mille façons ingénieuses. Il n'y eut pas jusqu'au judaïsme qui ne formât quelques essaims, et peu s'en fallut que le polythéisme antique ne ressuscitât idéalisé. Et combien, dans toutes ces doctrines, de manières individuelles de concevoir la religion! Combien de philosophies diverses, naissant et renaissant sans cesse, aussi nombreuses que les philosophes eux-mêmes, et prétendant toutes, néanmoins, à la vérité, à la certitude! La politique, de son côté, a eu ses problèmes qui se sont posés franchement : monarchie et république, centralisation et fédération, servage, esclavage, prolétariat, question des nationalités, question des races, question des colonies, et cent autres sur lesquelles sont engagées actuellement tant de discussions et tant de batailles! Mais c'est surtout dans les théories sociales que les esprits se sont donné carrière, et que le dix-neuvième siècle s'est montré d'une vigoureuse fécondité. Les fouriéristes, les saint-simoniens, Victor Considérant, Pierre Leroux, Enfantin, Cabet, Owen, les socialistes, les communistes plus ou moins absolus, les mystiques de tout genre, les quakers, les frères moraves, les mormons, et, par dessus tout cela, le génie de l'ironie personnifié dans Proudhon et donnant néanmoins sa formule aussi, qui résume et caractérise toutes les autres ensemble, celle de l'anarchie.

Faut-il donc s'étonner que la littérature et l'art, expressions d'une semblable société, révèlent également cette anarchie, ce besoin d'indépendance, cet état permanent de révolte contre toutes les institutions établies, acceptées, consacrées par l'autorité ou la tradition? Les idées pleuvent dans cette littérature, et ce sont le plus souvent le résultat de recherches consciencieuses, de convictions sincères; ce sont aussi le

Digitized by Google

résultat d'un ardent désir du bien. Il y a là une agitation, une effervescence, une fermentation sans exemple dans l'histoire littéraire. Tout n'est pas bon sans doute, mais tout vit, tout va, tout avance. Car un principe supérieur domine cette confusion : la liberté ; et ce principe en engendre invinciblement un autre : le progrès. Cette liberté, qu'on essaye de la restreindre ! ce progrès, qu'on le nie ! Chaque jour leur apporte, pour les favoriser de plus en plus, mille découvertes surprenantes, mille inventions sublimes. Si le temps et l'espace sont domptés, si l'homme est enfin en possession de sa planète, il est également en possession de lui-même, et il exploite lui-même, comme il l'entend, son propre fonds intellectuel.

Quelques bonnes âmes voudraient d'un progrès continu, indéfini peut-être, mais lent, sans secousses, sans crises, sans révolutions. Il est possible qu'on y arrive lorsque la société sera reconstituée sur d'autres bases. Mais, dans cette hypothèse même, la condition première de la société idéale devra être, on le conçoit aisément, la liberté absolue, illimitée. Toute entrave produit fatalement une résistance, une lutte, une catastrophe. Soyons donc conséquents, et ne commençons pas par supprimer ou gêner un principe que nous admettons comme indispensable, pour peu que nous y réfléchissions. Rien ne peut plus d'ailleurs arrêter la révolution du dix-neuvième siècle : elle est dans tous les esprits, dans tous les cœurs, dans l'art, dans la science, dans la littérature, dans toutes les manifestations de l'intelligence, chez toutes les classes de la société, chez tous les peuples du monde.

Aveugle, trois fois aveugle, qui ne peut distinguer à travers la tourmente ce cap fameux de Bonne Espérance au delà duquel la mer est libre et le ciel radieux ! Malheureux, oh ! bien malheureux qui, ne voyant autour de lui que tempêtes et naufrages, retourne précipitamment en arrière, laissant à des navigateurs plus con-

Digitized by Google

fiants ou plus hardis, la découverte des grandes routes de la civilisation moderne!

III

Philosophes chagrins, qui parce que vous êtes chagrins vous croyez philosophes, vous calomniez votre siècle et vous-mêmes. Vous vous lamentez sans cesse sur l'affaiblissement ou la déviation du sens moral, et vous ne vous apercevez pas que vous jugez et condamnez sur des apparences, sur des exceptions, sur d'inévitables anomalies. Vous n'appréciez ni l'intention ni le but; vous ne pénétrez ni les causes générales ni les influences secondes; vous enveloppez et la littérature et la société dans une même réprobation. Vous perpétuez, vous éternisez Rousseau, et, de fait, vous ne seriez guère éloignés d'attribuer, comme lui, aux sciences et aux arts tout le mal; mais vous ne lui ressemblez que par ses aberrations, excusables au temps où il vécut, coupables au point où nous en sommes.

Et vous, tourbe des petits critiques ignorants et frivoles, qui feuilletez d'une main distraite le livre du jour, faisant des mots, lâchant des phrases, répandant votre bave sur toute idée sérieuse, sur tout sentiment vrai; criant à l'immoralité parce que c'est de bon ton, et ne voyant au fond de réellement immoral que l'attaque à la tradition et au préjugé; cachant votre ineptie sous un prétendu scepticisme; transigeant adroitement avec toutes les choses reçues, avec toutes les tyrannies, avec toutes les lâchetés; vous vous croyez, vous vous dites les petits-fils de Voltaire, et vous ne faites que suivre la trace visqueuse et luisante des Desfontaines et des Fréron.

Voltaire! Rousseau! grands noms dont on abuse impudemment! hommes de génie qui ont eu, qui ont compris leur mission, à leur époque, mais que l'on ne

Digitized by Google

recommence pas, et qui ne se recommenceraient pas eux-mêmes s'ils vivaient de nos jours!

On parle d'immoralité, et l'on ne définit rien, et l'on n'a pas même le sentiment de la morale. On critique au jour le jour, on blâme ou l'on raille, on aboie ou l'on mord, mais on se garde bien de poser des principes. Tout au contraire, c'est précisément contre les principes que l'on se ligue, c'est contre les chercheurs de principes, contre les patients et laborieux pionniers de la civilisation future, que l'on se rue avec fureur, que l'on dirige tous les traits.

Hommes de peu de foi, vous en êtes encore à demander des miracles à vos messies, et vos yeux ne sont point frappés des étonnantes merveilles dont le divin auteur est l'humanité elle-même! Votre existence misérable est pareille à la marche des Israélites à travers le désert. Les difficultés et les déceptions de la route vous arrêtent et vous découragent; vous ne voulez point croire ceux d'entre vous qui sont allés en avant reconnaître la terre promise; vous vous prenez à regretter les oignons de l'Égypte, et vous profitez de toutes vos haltes pour vous prosterner devant des veaux d'or que vous fabriquez de vos mains. Il n'y a que l'épée qui ait raison de votre mauvais vouloir. Et sans cesse vous vous révoltez contre les hommes inspirés qui vous guident, qui se dévouent pour votre bonheur, qui se sacrifient sans espoir de récompense, sans pouvoir pénétrer eux-mêmes, peut-être, dans ce pays fortuné qu'ils vous ont indiqué de si loin.

IV

Commençons par établir les principes, la base de toute moralité.

La conscience, le sens moral, appartient à tout être humain; c'est la manifestation directe de notre vie

Digitized by Google

intellectuelle dans son activité propre. Il n'existe pas d'homme assez disgracié de la nature, assez privé de développement, assez étranger à l'humanité, en quelque sorte, pour ne point avoir de conscience. Le sourd-muet de naissance qui n'a reçu aucune éducation, le sauvage de l'Afrique centrale qui ne possède aucun rudiment de religion, le barbare qui n'hérite que d'une civilisation viciée par plusieurs générations successives, tous ont le discernement du bon et du mauvais, du juste et de l'injuste. Il ne peut y avoir absence de conscience, ce serait nier l'âme, et par conséquent il n'y a jamais absence complète de moralité. La simple activité intellectuelle, conforme à la conscience, est morale. Qu'importent les religions? Saint Paul lui-même a dit : « Lorsque les Gentils, qui n'ont point la « loi, font naturellement les choses que la loi com- « mande, n'ayant point de loi, ils se tiennent à eux- « mêmes lieu de loi; car ils font voir que ce qui est « prescrit par la loi est écrit dans leur cœur, comme « leur conscience en rend témoignage par la diversité « des réflexions et des pensées qui les accusent ou qui « les défendent. »

Mais l'homme est libre, et par suite capable de faire le mal. Il est libre même de ne pas écouter sa conscience, même de renoncer momentanément à sa propre nature d'homme. Il peut prêter l'oreille à des passions qui finiront peu à peu par le dominer et l'asservir, il peut se tromper de direction par une connaissance incomplète, par irréflexion, par indolence. Toutefois, ce n'est point encore là une perversion du sens moral : c'est un égarement, une folie partielle. Il n'y a point perversion réelle, parce qu'il est impossible qu'au milieu de ses aberrations l'homme n'éprouve ni remords ni repentir. Le calme aura fui de son cœur, sa conscience sera troublée.

Pour empêcher cette immoralité de se produire et d'envahir son âme, ou plutôt pour se préserver de ces

Digitized by Google

égarements, l'homme n'a d'autre précaution à prendre que d'éclairer, de fortifier et de développer sa conscience. Il l'éclairera au moyen de cette conscience générale de l'humanité, que l'on appelle l'opinion publique; il la fortifiera par cette pratique constante, par cette habitude du bien, que l'on appelle la vertu; il la développera enfin par sa propre raison.

Mais le point de départ, la base de sa moralité sera toujours sa conscience individuelle, susceptible de perfectionnement, sans doute, mais de perfectionnement dû à son évolution intime. Rien ne lui viendra du dehors, rien ne peut s'imposer à lui.

De ces principes découlent comme conséquences immédiates :

Que la moralité ne se commande pas, ne se donne pas, ne s'enseigne même pas, à proprement parler;

Que la tradition est non seulement impuissante et sans effet moral, mais dangereuse comme tendante à prendre la place de la conscience;

Qu'il faut laisser la conscience absolument libre, puisque la moralité dépend uniquement de la spontanéité de la conscience;

Enfin, qu'il n'y a, dans l'homme, de réellement mauvais que la faiblesse naturelle, c'est à dire le manque d'activité de la conscience, et de réellement immoral que la faiblesse intentionnelle, c'est à dire la lâcheté.

V

Tant d'éléments divers et divergents composent la société actuelle, que le trouble et le désordre se voient partout. La facilité et la rapidité des communications ont mis en présence, en contact, tous les peuples de toutes les origines; les révolutions politiques et sociales ont amalgamé toutes les classes. L'opinion commune se formule avec peine; l'individualisme triomphe;

Digitized by Google

l'harmonie n'est nulle part ; l'unité de la société, l'unité morale et suprême, est loin d'être faite. C'est un orchestre qui s'accorde, une Babel où l'on ne s'entend pas. Mais, patience, la symphonie éclatera bientôt, et cette Babel, au lieu d'annoncer et de provoquer la dispersion des races, laisse entrevoir déjà l'organisation harmonique de l'humanité.

Car la conscience individuelle est debout, inébranlable, au milieu des bouleversements et des changements. Elle est là, dominant les ruines amoncelées autour d'elle, et servant de point de repère aux nouvelles générations. Reconnue et signalée, elle redeviendra, comme toujours, l'étoile conductrice de la science, de la littérature et des beaux-arts. Grâce à la conscience, l'homme est et restera sûr de lui-même; il aura la sincérité et la conviction, sans lesquelles rien ne se fait, rien ne se fonde. Le progrès aura son sanctuaire et son arche d'alliance.

Que la société dans son ensemble nous offre les anomalies les plus étranges, les plus choquantes; que peu d'individualités, même parmi les plus hautes et les plus illustres, nous révèlent cet esprit de suite, cette vertu constante, cette force logique que nous réclamons de nos maîtres, voilà ce qui est inévitable au siècle où nous vivons. Le temps est passé des castes sacerdotales, des brahmanes, des prêtres égyptiens ou des druides, possédant le monopole de la morale, la garde et le dépôt de la parole divine; le temps est passé aussi des messies et des apôtres en lesquels s'incarnait ou se reflétait l'esprit saint. Tous nous sommes touchés de la grâce, mais cette grâce, c'est à nous à la retenir et à la conserver précieusement, par notre abnégation et notre fermeté.

Défaut d'harmonie entre l'individu et la société, et défaut d'harmonie dans l'individu lui-même, voilà donc les deux causes de la prétendue immoralité de notre époque. Mais ne voit-on pas que c'est là une moralité

Digitized by Google

incomplète, une moralité en voie de développement, plutôt qu'une immoralité réelle, et qu'il n'y a pas là, en définitive, de vice ou de corruption, de déviation ou d'affaiblissement? Ne voit-on pas que, loin de marcher à sa décadence, une semblable société est appelée à un progrès naturel et nécessaire?

Pour s'en convaincre pleinement, il suffit de comparer à notre siècle ces siècles que l'histoire nous indique comme dégénérés et qui ont précédé immédiatement la fin des sociétés anciennes. Prenons notre exemple dans le monde romain parvenu à son dernier période; rappelons-nous combien alors la conscience paraissait vraiment affaiblie, tandis que l'ensemble de la société poursuivait avec une logique effroyable sa course aveugle vers l'abîme, tandis que les individus nous offraient des types sublimes de persistance, d'opiniâtreté, de vertu, dans les stoïciens, dans les épicuriens même, et jusque dans les sceptiques. Et, en de moindres proportions, le dix-huitième siècle, qui ne passe pas pour un type de moralité, ne nous montre-t-il pas la plupart de ses grands écrivains sachant ce qu'ils veulent, sachant où ils vont, ne doutant jamais d'eux-mêmes? Où rencontrer quelque chose de semblable à notre époque? En sommes-nous plus mauvais? Non. Nous hésitons davantage, nous nous trompons plus souvent, nous nous égarons, nous revenons sur nos pas, nous ne sommes pas d'accord; nous ne savons ce que nous voulons..... Mais attendez que le ralliement s'opère, et que nous ayons pris notre élan!

Et, en attendant, cessez donc, je vous le repète, d'accuser votre siècle. Il n'y en a pas, peut-être, qui ait eu plus de conscience; il n'y en a pas qui ait eu plus d'énergie dans les sentiments; il n'y en a peut-être pas non plus qui ait été plus sincère, plus sérieux, plus animé du désir de faire le bien. Parce que vos yeux ont été blessés de quelque fait isolé, de quelque méchanceté, de quelque turpitude comme il s'en rencontre,

Digitized by Google

hélas! à tous les instants de la vie de l'humanité, vous vous empressez de crier au scandale! Prenez-y garde! C'est une manie qui trompe votre bon sens et votre réflexion. Vous imitez, évidemment sans vous en apercevoir, les voleurs, les hypocrites et les traîtres, qui sont les premiers à jeter l'alarme et qui trouvent un profit égoïste à cet étalage de grands sentiments.

Je ne prétends pas faire une apologie, un panégyrique du dix-neuvième siècle ; je veux l'expliquer, voilà tout. Je l'aime, et pourtant il m'arrive de le plaindre et de gémir de ses erreurs; je l'aime, et il m'arrive même d'en rire. Je n'ai pour lui ni la complaisance de Philinte ni l'indignation d'Alceste. Partant de la conscience individuelle que je constate, et plein de foi dans l'avenir que j'espère, je crois pouvoir être impartial et juste.

VI

En l'absence de principes établis, formulés, consentis, reconnus, l'homme s'est replié avec d'autant plus de ténacité et de ferveur sur sa conscience, son sens intime, et s'est trouvé entraîné vers un individualisme qui est devenu un trait distinctif du siècle.

Attaquons cet individualisme exclusif, fort bien! mais n'oublions pas que c'est là un état de transition entre l'époque où l'homme, faisant en quelque sorte partie de la nature universelle, était en harmonie avec avec elle, et l'époque où l'humanité constituée et organisée ne reconnaîtra plus d'autre criterium que la raison. Ne dissimulons pas cet individualisme : il faut sonder ses blessures, mais il faut aussi en étudier les causes afin de prévoir toutes les conséquences.

En littérature, l'individualisme apparaît presque immédiatement après la révolution française et préside aux débuts de notre siècle. Il se révèle surtout en France et en Angleterre, à un tel point que des histo-

Digitized by Google

riens sérieux croient y voir un signe du caractère de ces deux nations, et que d'autres vont jusqu'à y prendre la preuve que Anglais et Français, si antipathiques en apparence, ont au fond une même origine. Ils oublient la puissance de l'opinion, corrigeant cette tendance et représentant un instinct avant-coureur de la raison. Et en effet, si l'individualisme semble avoir moins de force en Allemagne, l'opinion aussi y est moins forte. Toutefois, en Allemagne même, ce pays de synthèse, l'individualisme a prévalu un instant dans la littérature contemporaine. Goethe et Schiller n'ont-ils pas commencé par célébrer la lutte de l'individu contre la société dans *Werther* et dans les *Brigands?*

En France, la situation sociale ou plutôt l'état des esprits après la révolution de 1793, devait faire naître nécessairement une littérature nouvelle. A la mêlée violente de tous les dévoûments et de toutes les ambitions, avait succédé un abattement, une sorte de prostration dont profita le despotisme. Les passions refoulées ou épuisées, le monde se trouva plein de volontés sans objet, d'activités sans emploi. Tous ceux que n'entraîna point le tumulte des camps, se replièrent sur eux-mêmes et cherchèrent la solitude; ils furent pris de cette sentimentalité vague et mystérieuse, qui charme et séduit parce qu'elle a un faux semblant de l'infini sans en avoir la profondeur qui effraye. *René* et *Obermann*, publiés presque en même temps, l'année du couronnement de l'empereur, sont à juste titre les deux types de cette époque. Obermann ne sait pas vouloir; René ne veut pas vouloir. Et que vouloir, en effet? Le travail de création venait à peine de commencer. Bonald, de Maistre, Chateaubriand lui-même, se bornent à donner une forme plus vive ou plus moderne aux anciennes doctrines politiques et religieuses.

Au fond, il y avait là sans doute un orgueil immense, mais cette mélancolie, remarquons-le bien, n'était pas purement passive, et l'on n'y rencontre ni le vide ni

Digitized by Google

l'ennui du cœur. D'autre part, le sérieux de la passion, comme dit madame de Staël, introduit dans la littérature française par la *Nouvelle Héloïse* de J. J. Rousseau, s'y développe désormais et constitue une réaction bienfaisante, nécessaire, contre le sempiternel badinage propre à l'esprit français. Car, si le rire de nos aïeux était une excellente chose, une chose morale, une chose hygiénique, favorable à la santé de l'esprit et du corps; si Rabelais, Molière et Voltaire furent de grands et puissants génies en ce genre, il ne faut toutefois abuser de rien, et Voltaire surtout était bien souvent tombé dans cet abus. Mais, dira-t-on, on abusa aussi de la mélancolie. Hélas! oui; c'est l'écueil de toute réaction, et l'écueil où vint au premier abord échouer la moralité de l'écrivain. Dans la solitude de leur conscience et pour ainsi dire détachés de l'humanité, le romancier, l'auteur dramatique se jetèrent peu à peu dans l'étude des passions exceptionnelles, bizarres et fantasques.

Cependant, une sorte de malaise indéfinissable, d'inquiétude, de tristesse, ne tardent pas à se répandre dans le monde littéraire, manifestés par une foule d'ouvrages qui éclosent presque à la fois et spontanément dans tous les pays de l'Europe. Toute une génération d'âmes incomprises, de génies méconnus, surgit comme par enchantement. Il y eut une véritable épidémie de désespoirs, de découragements, de dégoûts de la vie. Puis, le mouvement devenu plus rapide, ce fut de la fièvre, du délire.

A ne considérer cette époque que superficiellement, à ne voir que ses côtés excessifs, ses exagérations, ses extravagances, particulièrement chez les écrivains médiocres, on n'hésiterait pas à la prendre en pitié ou en moquerie; et c'est ce que se sont empressés de faire les hommes qui n'y comprenaient rien ou dont le jugement se troubla sous l'action d'une sorte de vertige ou de terreur panique. Entre l'enthousiasme, l'engoue-

Digitized by Google

ment de ceux qu'emportait le tourbillon, et l'opposition systématique, aigre, mordante, implacable, qui se produisit alors au nom des traditions littéraires, il ne pouvait y avoir évidemment aucun espoir de conciliation prochaine.

C'était en France que, dès la restauration, semblait s'être concentré ce grand mouvement des esprits. Ugo Foscolo, Goethe et Byron, traduits en français, n'avaient fait qu'y aider. Chose curieuse, ces trois auteurs formèrent école en France bien plus que dans leurs patries respectives. Aux plaintes isolées, indécises, indéfinies, venait de succéder une énergie de sentiments extraordinaire. La poésie lyrique, le roman, le théâtre s'animèrent d'un souffle puissant tout nouveau, et rien n'offre plus d'intérêt à un observateur impartial, à un vrai philosophe, que le développement de cette vie où toutes les passions débordent à la fois, dans une confusion, dans un tumulte qui rappellent l'invasion des barbares. En peu d'années l'esprit humain reprit et abandonna l'une après l'autre les œuvres tentées en vingt-cinq siècles. Le paganisme, le mysticisme des pères de l'Église, le catholicisme du moyen âge, furent préconisés, professés avec ardeur. La fatalité antique, Dieu et le diable, la Providence, l'antagonisme des passions et des devoirs, servirent tour à tour de base à des systèmes d'esthétique littéraire. Puis, les idées se méprenant ou se bouleversant, on en vint à faire une fatalité tantôt des passions, tantôt des devoirs, et en dernier lieu ce fut la société entière qui fut cette fatalité, cette tyrannie à jamais déplorable, la source de toutes nos misères, le but assigné à nos attaques constantes, à nos assauts réitérés.

Dès lors, beaucoup d'écrivains, s'unissant d'intention et de cœur aux utopistes, déclarent catégoriquement que la société est à refaire de la base au comble, et, s'engageant dans la lutte comme guérillas, ils combattent indifféremment lois et préjugés, institu-

Digitized by Google

tions vénérables et conventions purement arbitraires, mœurs, idées, opinions, sentiments, consacrés par le temps et maintenus par la majorité. Et que de discussions sur le mariage, sur la famille elle-même, sur la propriété! Que de protestations contre la justice humaine, contre le principe d'autorité, contre l'inégalité des biens, des rangs et des conditions! Que de tentatives d'émancipation de la femme, que de réhabilitations des pécheresses, des filles perdues, des courtisanes! Que de mépris pour la résignation et que d'appels à la révolte! Que de batailles de tout genre enfin, livrées au nom du sentiment, au nom de la raison, au nom de l'évangile parfois, au nom de l'humanité souvent, au nom de la liberté surtout!...

Je vous vois détourner les yeux et éprouver une sainte horreur, un pudique dégoût pour cette licence épouvantable! C'est une orgie, dites-vous, un carnaval, une mêlée de sauvages!.... Contemplons le phénomène avec plus de calme, avec résolution, sans parti pris, et raisonnons un peu.

VII

Dans tout cela, oui, l'individualisme triomphe; il n'y a ni unité ni entente dans les efforts, et ce qui ressort le plus vivement, c'est une lutte de l'individu contre la société, de l'homme considéré isolément contre toutes les institutions, contre toutes les disciplines sociales qui gênent et entravent ses passions.

De là immoralité, de là scandale. Mais, il importe de le remarquer, ce n'est pas la lutte en elle-même qui est immorale. Certainement le parti pris d'attaquer la société en lui attribuant toute injustice et tout mal, de voir en elle un adversaire, un ennemi, une fatalité, est, au premier abord, une aberration ou une absurdité : mais n'est-ce pas en la société que se personni-

Digitized by Google

fient les traditions et les préjugés? Certainement l'orgueil continue à jouer un grand rôle dans cette initiative prise par un seul membre de l'humanité : mais l'orgueil s'appuie sur quelque chose, invoque un principe, une raison; c'est ce principe et cette raison qu'il s'agit d'examiner. En définitive l'individu se règle sur sa conscience, écoute son sentiment : prouvez-lui que son sentiment n'est qu'un instinct mal défini ou une fantaisie illusoire, prouvez-lui que sa conscience n'est pas assez éclairée. Mais quant à la lutte en elle-même, dès que l'individu est sincère, ce que l'on ne conteste pas, dès qu'il est animé du désir de faire le bien, ce qui est reconnu généralement, loin de prêter au scandale, elle est noble, et digne des plus énergiques sympathies.

Enfin l'homme n'est-il pas, comme dit la philosophie, le petit monde qui reflète l'univers, n'est-il pas un tout complet résumant l'humanité ? N'a-t-il pas le droit d'avoir son opinion, même en opposition avec l'opinion publique? Tous ou chacun ne pèsent-ils pas autant dans la balance de la raison. Il n'y a point, quoi qu'en dise le proverbe, plus d'esprit dans deux têtes que dans une.

En principe donc, je ne puis trop le répéter, la lutte de l'individu contre la société n'est point condamnable. Condamnez-vous les premiers martyrs du christianisme? Ils se sont pourtant insurgés, isolément, individuellement, contre toute une société établie et organisée, contre des religions, contre des lois, contre des institutions, contre des mœurs! On ne les a pas approuvés non plus, puisqu'on les a persécutés durant trois siècles; et pourtant l'opinion publique a fini par leur donner raison. Qui donc aujourd'hui s'avise de formuler l'opinion publique trois cents ans d'avance? Oh! vous ne la formulez pas, je le sais bien; votre visage n'est tourné que vers le passé; vous êtes toujours les mêmes pharisiens et les mêmes scribes, les mêmes Césars et les mêmes proconsuls.

Digitized by Google

Il s'agit uniquement de déterminer dans quelles conditions cette lutte est morale. Rien de plus simple au point de vue où je me place. Il faut que la conscience, l'abnégation, le dévoûment président à cet acte considérable de la personnalité humaine. Peu importe que l'orgueil s'y mêle : c'est un vain mot dont on abuse. L'orgueil n'est un vice que chez les impuissants. Eh bien, jetez les yeux sur ces réformateurs contemporains qui ont été le point de mire de toutes les critiques, de tous les sarcasmes : y a-t-il jamais eu d'esprits plus consciencieux, plus dévoués, plus vertueux que Owen, que Saint-Simon, que Fourier surtout? Et tous ces soldats du progrès, ces semeurs d'idées, qui abondent dans notre littérature, pouvez-vous nier qu'ils soient sincères? Vous leur reprochez des écarts, de l'inconstance, de l'exagération, mais ils cherchent, comme nous cherchons tous, et, représentants de la littérature, ils sont la vivante expression de leur siècle.

Est-ce à dire, maintenant, qu'il n'y ait que moralité dans notre littérature? Hélas ! non. Il y a aussi les écrivains qui ne font de la lutte qu'un métier et de leur style qu'une marchandise, il y a les mercenaires de la guerre intellectuelle, les bravi de la critique, il y en a même qui se battent pour le plaisir de se battre, faisant de l'art pour l'art. C'est là vraiment le comble de l'immoralité. Dans d'autres cas, la conscience sera égarée ou faussée : il surgira toujours, non des passions mauvaises, le mal comme mal n'existe pas, mais des passions détournées de leur but, des passions sans aliment, des passions qui auront grandi de travers. Mais ces immoralités, réelles et incontestables, n'auront à elles seules aucune influence; elles n'offriront de danger que lorsqu'elles s'appuieront sur une autorité déjà établie, déjà sanctionnée par le temps et la tradition, et que le vulgaire a pris l'habitude de vénérer. L'habitude, la tradition, l'autorité, voilà ce qu'il importe de combattre avant tout pour arriver à la moralité.

Digitized by Google

VIII

En dernière analyse, l'individualisme est-il un principe qu'il faille reconnaître et louer? est-ce même un principe? Ne conduit-il pas, invinciblement, à l'égoïsme? Que serait l'homme ainsi considéré, et que deviendrait la société?

Non, la société ne se compose pas d'unités humaines juxtaposées, sans lien, sans harmonie. Il y a un tout social, il y a une humanité, régie par des lois que tous ses membres doivent accepter et suivre. Mais ces lois ont été si vaguement définies jusqu'ici, si mal comprises par ceux mêmes qui se chargeaient de les exécuter, si souvent et si brutalement transgressées, que l'incertitude à cet égard est permise et que de nouvelles investigations sont au moins dignes de reconnaissance.

L'individualisme n'est qu'un moyen, mais un moyen nécessaire. Au fond de toute réforme, comme au point de départ de toute découverte, se distingue l'initiative individuelle. Toutefois le réformateur, comme l'inventeur, ne tire pas tout de lui-même, il met en œuvre des éléments qui existent déjà, virtuellement pour ainsi dire, dans la nature extérieure, dans l'opinion ou dans l'instinct public; il en est, il en fait une expression concrète. D'autre part, l'invention ou la réforme n'ont de valeur, de portée et d'influence, qu'à la condition de répondre à un besoin général, à une tendance déjà déterminée. On sait que l'imprimerie fut découverte presque en même temps en plusieurs endroits de l'Europe; les idées de Luther existaient bien avant Luther, et Luther lui-même ne se croyait pas appelé à faire une révolution aussi profonde. Et, de nos jours, les utopies les plus étranges trouveraient-elles quelques partisans, quelque crédit, si la société ne se sentait pas réellement coupable à certains égards? Dans les maladies

Digitized by Google

longues et désespérées on s'adresse à tous les médecins, même aux empiriques.

Quant à l'égoïsme, j'avoue qu'il ne me fait pas peur. On aura beau me parler du mobile égoïste de nos grands écrivains, des conséquences égoïstes de leurs doctrines, je me refuse à voir un danger dans cette prétendue tendance, parce que je me refuse à la reconnaître dans la nature humaine. Est-ce que nous ne vivons pas infiniment plus dans les autres qu'en nous-mêmes? Est-ce que nous vivons en nous-mêmes? Quelqu'un de nous s'est-il jamais senti vraiment égoïste, un seul moment, une minute, une seconde de sa vie? Est-il jamais parvenu à faire complète abstraction de l'univers extérieur et complète ablation de son sentiment qui le lie à cet univers d'une manière indissoluble? Je ne parle pas de l'égoïsme raisonneur, qui n'est qu'un spirituel paradoxe, un sophisme ingénieux, je parle de l'égoïsme brutal que l'on considère comme le produit spontané de l'individualisme. Quoi! c'est vous autres, amateurs passionnés des vieux dogmes, des vieilles sociétés et des vieilles religions, qui venez nous traiter d'égoïstes! Égoïstes vous-mêmes! Ce sont vos vies futures dans le ciel ou dans l'enfer qui sont égoïstes. Notre mobile est tout différent : la vie future dont nous vivons en espérance, que nous sentons au fond de notre cœur, à laquelle participe déjà notre âme, est la solidarité du genre humain.

Je vous entends, à ce mot, vous récrier. Tout le monde, dites-vous, ne sera point capable de comprendre et d'accepter une sanction aussi vague. On ne saura point se dépouiller entièrement de cet intérêt tout personnel sur lequel se sont habilement fondées toutes les religions; c'est un frein pour les méchants, et, en admettant même la nature de l'homme meilleure qu'on ne l'a faite jusqu'ici, il y aurait d'incalculables périls à la laisser soudainement livrée à elle-même. Pendant longtemps, fort longtemps encore, les hommes les plus

Digitized by Google

avancés, les plus amis du progrès, pourvu toutefois qu'ils ne soient pas entièrement privés de sens pratique, devront bien se résoudre de faire de Dieu un gendarme.

Et qui vous parle de réforme soudaine? Y en a-t-il jamais eu dans le monde moral? Le mouvement, intellectuel ou physique, ne se communique-t-il pas avec lenteur? Nul de vous ne s'imagine enlever les anciennes croyances tout d'un coup; nous comptons sur l'éducation, qui, s'étendant de proche en proche, préparera le champ de manière qu'il n'y ait qu'à arracher les mauvaises herbes lorsque les semailles sortiront de terre. Soyez sans crainte : les idées nouvelles auront tout le temps de pousser. Il n'y a pas de mère assez ignorante pour s'inquiéter en voyant tomber les dents de lait de son enfant; elle ne se demande pas comment il va faire pour manger; elle sait que ces dents ne tombent que pour faire place successivement à d'autres plus solides.

IX

Ce n'est donc pas l'individualisme que nous devons renverser pour dégager la route de la moralité et du progrès, mais bien la tradition, les doctrines de sectes et d'écoles, qui nient par elles-mêmes tout progrès et toute moralité, parce qu'elles nient toute activité intellectuelle, toute spontanéité, toute originalité.

Cette vérité, l'histoire de l'art à notre époque nous la révèle d'une façon saisissante. Moins mêlé que la littérature à l'ensemble de la vie sociale, l'art se meut dans des régions sereines où l'introduction des idées nouvelles laisse des traces plus appréciables.

Or, il est facile de le constater tout d'abord, les arts qui ne se fondent que sur la tradition, sont aujourd'hui en complète décadence; ceux qui s'en affranchissent

Digitized by Google

ou n'en reconnaissent pas l'absolue nécessité, sont en progrès et en progrès rapide. On pourrait même, selon le plus ou le moins de routine que comporte un art, juger d'avance de sa valeur à notre siècle.

Voyez l'architecture, qui ose à peine tenter quelque combinaison imprévue de principes surannés, et qui, tournant dans ce cercle sans issue, n'a pas encore songé à la statique nouvelle exigée par l'emploi des nouveaux matériaux. Voyez la statuaire, toujours enchaînée aux pas des anciens Grecs, qu'elle proclame néanmoins ses maîtres inimitables.

Que voulez-vous? répondent certaines gens, y a-t-il autre chose pour l'architecture que la ligne droite et les diverses courbes déjà en usage? y a-t-il autre chose pour la statuaire que le corps humain? Allons donc! vous êtes comme ceux qui affirment gravement que tous les romans se ressemblent, vu qu'ils se composent tous d'une histoire d'amour.

Cette manière de procéder des architectes et des sculpteurs est immorale, vraiment immorale; elle est immorale de parti pris, avec intention, puisque elle repousse l'activité de l'âme conforme à la conscience individuelle. Mais je ne dis pas que ce soit de l'art immoral, par la raison fort simple que je n'y vois pas d'art du tout.

De l'architecture immorale! va-t-on s'écrier en riant. Eh! oui, de l'architecture immorale, de l'architecture dont le procédé sera fort habile, l'exécution fort ingénieuse, le type fort exact, mais qui, quoi qu'on fasse, n'aura pas été inspirée par la conscience et la vertu des grands artistes d'autrefois. Aussi, ne pouvant copier la conscience et la vertu, devons-nous nous résoudre, dans notre impuissance actuelle, à faire de la photographie au lieu d'art, et à remplacer l'architecture par l'archéologie.

Voyez au contraire la peinture et la musique, où la tradition, presque sans importance, n'arrête et ne

Digitized by Google

contrarie en rien l'essor individuel : quels progrès ! quelles merveilles ! Et dans la peinture elle-même, voyez la peinture religieuse traditionnelle dégénérer et disparaître, tandis que le tableau de genre, le paysage, l'art ne s'inspirant que d'un sentiment de source individuelle mais d'une portée générale, accomplit son développement splendide. Direz-vous de ces grands peintres, de ces grands musiciens, parce qu'ils sortent des routes battues, des écoles, des règles, des conventions, que ce sont des individualistes ? et ajouterez-vous encore que l'individualisme conduit invinciblement à l'égoïsme ? Ah ! vous ne l'oseriez plus cette fois, car leurs œuvres vous font trop de bien, vous rendent trop heureux.

Pauvres petits critiques ! vous ne savez pas être conséquents, parce que votre point de départ est faux, ou plutôt parce que vous n'avez pas de point de départ que vous puissiez avouer ouvertement. Vous faites tout bonnement, peut-être sans le savoir, je le veux bien, et quelquefois même sans être payés pour cela, les affaires d'un petit nombre de gens très puissants qui se sont avisés un jour de dire : la tradition, c'est nous ! Et, de fait, comme le dit Pascal, cela se conçoit beaucoup mieux : c'est infiniment plus sûr.

X

Il peut sembler qu'en tout ceci je confonde l'art et la morale. Les conditions de la moralité sont effectivement, non point identiques, mais pour ainsi dire parallèles aux conditions de l'art. La conscience et le sentiment qui en sont la base se confondent aisément, et le beau peut être regardé comme la splendeur du bien tout autant que comme celle du vrai.

Cependant une œuvre morale n'est pas une œuvre d'art ; bien des choses sont faites avec conscience et

Digitized by Google

produisent le plus grand bien sans toucher en rien au domaine de l'art. On a plus de peine à concevoir une véritable œuvre d'art qui ne soit pas morale par elle-même. L'art est une expression harmonique et élevée de tout notre être, dans laquelle le beau, le vrai et le bien se lient intimement; même en prenant pour objet la laideur ou le vice, il n'a et ne peut avoir qu'une influence bienfaisante, il ne peut que féconder ce qu'il y a de noble, de juste et de grand dans notre cœur. L'enthousiasme que l'art inspire nous place au dessus de tous les sentiments vulgaires, au dessus de nous-mêmes : nous sommes dans une sphère supérieure où il nous serait impossible de ne pas être moraux. Peu importent les éléments dont l'artiste dispose, peu importent parfois les sujets qu'il adopte! Toute la question consiste à savoir s'il a fait de l'art, et un critique contemporain a pu dire avec raison : l'art purifie et consacre tout ce qu'il touche.

D'ailleurs ce problème de la moralité, ou pour mieux dire ici, des bonnes mœurs dans l'art, n'avait jamais été soulevé, jamais soupçonné même, par les anciens. Et dans les anciens je ne comprends pas seulement les Romains et les Grecs, qui pouvaient avoir d'autres notions sur ce que nous appelons les mœurs, mais les hommes du moyen âge, qui ne se faisaient pas faute d'orner l'architecture de leurs églises de statuettes obscènes et d'immondes gargouilles. C'était un excès de naïveté peut-être, qui serait à juste titre fort mal venu à se reproduire de nos jours, mais la pruderie moderne n'est pas pour cela un progrès dont il y ait précisément lieu de se féliciter.

Fais-je en ceci le procès à mon siècle? Nullement. Ce n'est pas à mon siècle que je m'en prends de cette susceptibilité ridicule, et aucun de ses détracteurs, non plus, ne songe à lui en faire honneur. Les mêmes hommes qui crient sans cesse à l'immoralité sont justement ceux qui ont inventé la pruderie, singulier re-

Digitized by Google

mède préventif qui souvent détermine et provoque le mal. Les hypocrites ont espéré en tirer double profit : une bonne réputation pour eux-mêmes et une mauvaise réputation pour notre époque. Et je ne fais pas de supposition gratuite en attribuant cette détestable manie aux adversaires du progrès et de la liberté. Ce fut le comte d'Artois plus tard Charles X, dont on connaît la jeunesse orageuse et le rôle politique, qui, en 1815, fit mettre des feuilles de vigne aux statues des Tuileries ; ce fut le roi de Naples, Ferdinand II, dont il suffit de citer le nom, qui obligea les danseuses du théâtre Saint-Charles a remplacer le maillot par des pantalons verts ; et quant aux livres expurgés, tout le monde sait où on les fabrique.

XI

Une question de la plus haute importance, et que l'on n'a pas assez approfondie, est celle de l'intention. Toutefois doit-on admettre que l'immoralité dépende absolument de l'intention, qu'il soit impossible à l'homme privé, comme à l'artiste et à l'écrivain, d'être immoral malgré lui ? Le procédé ne peut-il pas trahir le sentiment ? Le but avoué ne peut-il être autre que le but atteint ?

Gardons-nous d'abord de raisonner sur des exceptions, sur des aberrations de notre nature. Il n'y a rien d'étonnant à ce qu'une conscience troublée ou souillée prenne le change, et cela chez le lecteur autant que chez l'auteur. Mais, en principe, l'intention est tout, et personne ne s'y trompe.

D'autre part, ne confondons pas non plus la moralité avec la décence. La moralité, comme la conscience dont elle émane, est éternelle et universelle. La décence n'est qu'une convention, excellente sans doute et indispensable, mais qui change selon les temps et selon

Digitized by Google

les lieux. Telle manière de se vêtir sera parfaitement chaste dans tel pays ou à telle époque, et indécente dans un autre pays ou à une autre époque. Tel mot qui n'était nullement répréhensible au dix-septième siècle, même dans la bouche de Mme de Sévigné, ne pourrait plus être prononcé honnêtement aujourd'hui. Tout cela dépend des mœurs, des coutumes, des usages, quelquefois de la mode.

Il s'ensuit que l'art, l'art véritable et sincère, donnant plus d'ampleur à notre nature et plus de force à notre vie, peut quelquefois s'affranchir des lois de la décence sans cesser d'être moral. Mais c'est ici surtout que l'intention de l'artiste joue le plus grand rôle, et que la pureté de cette intention se devine et s'aperçoit au premier coup d'œil par l'influence bienfaisante de l'œuvre même. Je parlais tout à l'heure de gargouilles immondes mêlées à l'ornementation extérieure de nos vieilles cathédrales; la pensée des architectes était vraisemblablement de représenter les mauvaises passions chassées du temple par l'esprit saint : et pas une âme religieuse, que nous sachions, n'avait songé à s'en scandaliser.

Certains écrivains, cependant, protestent, dans des préfaces, de leurs bonnes intentions, tandis que la conscience les condamne. Loin que l'objection m'embarrasse, je la complète en ajoutant : Combien de fois, aujourd'hui plus que jamais, certains hommes, défenseurs avoués du passé, parlent de leur amour pour le progrès, et, soutiens du despotisme, invoquent à tout propos les principes de la liberté!

Mais c'est là, me répliquera-t-on, de l'hypocrisie, et ce vice, le plus affreux puisqu'il sert à cacher tous les autres, vous en faites donc le vice du siècle?

Non, je n'en fais pas le vice du siècle, je le constate seulement dans de certaines régions, chez de certains individus, et je le constate avec bonheur, car j'y vois une preuve irrécusable de ce puissant amour du bien

Digitized by Google

dont je prétends que le siècle est épris. Les hommes dont nous parlons comprennent d'instinct quelles sont les tendances de l'époque, et ils croient de leur intérêt bien entendu de faire au moins semblant d'y donner satisfaction. L'hypocrisie, a dit la Rochefoucault, est un hommage que le vice rend à la vertu.

XII

Je crois avoir le droit maintenant de l'affirmer : il n'y a d'immoralité réelle dans la littérature et dans les beaux-arts du dix-neuvième siècle que par exception et comme on en rencontre à toutes les époques de l'humanité. La déviation ou l'affaiblissement du sens moral n'ont aucun caractère de généralité qui permette d'accuser la société entière. Même, à considérer attentivement l'ensemble de notre époque, l'ensemble des œuvres intellectuelles qui en sont l'expression, on doit se convaincre, en se dépouillant de toute prévention, que l'immoralité est aujourd'hui moins forte que jamais. Ce n'est pas là précisément une amélioration des mœurs, un progrès véritable : c'est simplement la conséquence du grand développement donné à toutes les facultés humaines, de la grande activité, de la grande expansion de vie intellectuelle. Le travail du cerveau comme le travail du corps est sain et fortifiant. L'oisiveté est la mère de tous les vices.

D'où naissent cependant, chez certains esprits sérieux, affranchis même de préjugés, ces critiques amères du siècle? De la difficulté d'asseoir un jugement sur tant de faits contradictoires et tumultueux. Les méthodes philosophiques se trouvent en défaut, aucune règle n'est applicable à l'appréciation d'un phénomène aussi singulier; on est saisi, stupéfait, et dans le doute, comme on ne peut s'abstenir, on condamne.

Digitized by Google

Il y a du mal, en effet, dans tout cela, et c'est bien inévitable; mais du mal inconscient, fait sans intention et par conséquent sans immoralité proprement dite; du mal que les écrivains et les artistes rencontrent pour ainsi dire sur leur route, et qu'ils prennent comme le reste, parce que tout leur est bon, et que partout, même dans les immondices et les sentines de la société, se découvrent des éléments précieux, des principes fertilisants.

Grâce à l'énergie des sentiments, qui est justement un trait caractéristique de notre époque, ce mal n'est plus rien, il s'est transformé et idéalisé sous la main de l'artiste, et le but atteint, l'effet produit est essentiellement moral.

Molière, qui était un artiste véritable, nous en fournit cent exemples. Je ne parle pas de Tartufe, à qui nul ne voudrait ressembler quand même l'exempt du roi ne viendrait pas mettre Tartufe en prison. Je parle de cette révolte du fils de l'Avare contre son père, à laquelle on applaudit en dépit de l'autorité paternelle méconnue et bafouée; je parle de la légèreté de la femme de George Dandin, légèreté dont on ne fait que rire, en dépit de la morale violée. Personne n'est plus aujourd'hui de l'avis de J. J. Rousseau sur ces deux points. On reconnaît que Molière, pour ne pas se détourner de son but, a dû rencontrer ces immoralités, mais qu'il a passé par dessus sans s'y arrêter. Et le lecteur ou le spectateur ne s'y arrête pas non plus; la disposition d'esprit où l'a mis l'auteur, l'entraînement du sujet, la force du sentiment général, lui permettent de contempler ces choses sans en être affecté désagréablement, sans en ressentir de pernicieuse influence.

Mais aussi, dans les œuvres, heureusement peu nombreuses à notre époque, où le sentiment manque d'énergie et d'ampleur, dans celles où l'auteur renonce lui-même, de propos délibéré, à cette ampleur et à

Digitized by Google

cette énergie, soit par scepticisme, soit par toute autre préoccupation étrangère, il n'y a plus d'effet moral. *René*, *Obermann*, *Werther* laissent dans les âmes une faiblesse qui peut, selon les occasions, devenir dangereuse. *Manon Lescaut* au contraire, malgré la réprobation qu'elle provoque chez tout esprit réfléchi, emprunte à la passion qui y respire une sorte de contre-poison, de dérivatif. *Werther* a été cause de plusieurs suicides: la *Dame aux Camélias*, l'un des grands scandales de notre temps, mais pièce dramatique, émouvante et vivante, n'a certainement pas fait inscrire une fille de de plus au bureau des mœurs.

Ce n'est pas que j'adopte la poétique d'Aristote et que je considère l'image des passions au théâtre comme une espèce de médecine purgative, car tel est bien le sens de sa théorie. La lutte impuissante de l'homme contre la fatalité ne satisferait plus aujourd'hui notre conscience. Nous nous sentons plus forts dans notre libre arbitre. Le spectacle des grandes passions ne nous émeut pas seulement d'une façon stérile, celui des grandes actions ne nous donne pas seulement une satisfaction passive : il nous donne des désirs, des ambitions, il nous fait vivre et nous engage à atteindre cette plénitude de vie dont l'art présente un idéal à nos yeux éblouis. Vivre, tel est le cri du siècle. Et c'est si bon de vivre, pour qui sait vivre et se sent vivre!

XIII

Toutefois, ces tendances, instinctives chez beaucoup d'écrivains, les ont entraînés à quelques erreurs, à quelques écarts qu'il importe de signaler. La force du sentiment donna lieu à des passions exceptionnelles, exclusives, qui prirent faveur au théâtre et dans le roman. L'exubérance de séve produisait des branches gourmandes dans lesquelles se concentrait toute la vie.

Digitized by Google

Il y avait hypertrophie de certaines facultés comme de certains organes. Les amours singuliers et raffinés, les curiosités sentimentales envahirent à un moment donné presque toute la littérature. Tantôt la tendresse paterternelle ou maternelle se faisait jour avec une sublime violence dans une âme livrée à tous les désordres, à toutes les turpitudes; tantôt un amour pur et chaste éclairait et purifiait de sa flamme le cœur d'une fille de joie; tantôt c'était une irrésistible passion pour la science qui poussait à négliger et à méconnaître tous les devoirs; tantôt un puissant amour de l'humanité faisait commettre des crimes contre les hommes. Mais, à bien juger ces œuvres, on n'y observe qu'un immense besoin de vie et d'expansion, qu'une vigueur intellectuelle dont l'emploi embarrasse; les conditions de l'existence ordinaire sont trop étroites, et, sans le savoir, on sort de la nature et de la vérité.

D'autres fois aussi, les passions exceptionnelles prennent le caractère du plus pur et du plus noble dévoûment. On se sacrifie pour une cause, en soldat obscur, sans espoir, sans idée de récompense; on s'expose à tous les mépris, à toutes les hontes pour suivre une impulsion de son cœur; on se prépare une mort *par accident*, pour laisser sa propre femme libre d'épouser sans remords celui qu'elle aime.

Rien de tout cela n'est immoral. Il peut y avoir, selon les circonstances, exagération, égarement, erreur : il n'y a point perversion.

Le seul côté vulnérable de notre époque, le seul défaut qui s'y fasse remarquer généralement et dont bien peu de littérateurs soient exempts, c'est le défaut de constance, d'esprit de suite, et, par conséquent, l'absence de vertu, si l'on entend par vertu l'habitude du bien. Presque tous nos grands écrivains ont changé, varié, non seulement de tendance et de manière de voir, mais de sentiment et d'opinion sur les idées les plus essentielles. On le leur a reproché amèrement ou

Digitized by Google

ironiquement, avec persiflage ou avec fureur; on le leur reproche encore tous les jours. Et ce sont surtout les partisans de l'autorité et de la tradition qui se livrent à ces attaques, imitant en cela Bossuet, qui ne trouva rien de mieux, à son point de vue, pour combattre le protestantisme, que d'écrire une *Histoire des variations des Églises protestantes*.

Je n'ai point à me poser en défenseur de nos grands écrivains contemporains. Je me bornerai à faire observer qu'ils se sont développés, qu'ils ont grandi avec le siècle. Peu, extrêmement peu sont retournés en arrière; la plupart même ont continué à marcher en avant du siècle, à le précéder en hérauts ou en éclaireurs. Ce qui prouve, une fois de plus, que s'ils ont blâmé la société, ce n'était point par système, et que cette haine apparente était celle de ce pauvre Alceste, gourmandant le genre humain et désespéré au fond de ne pouvoir l'aimer.

A tout prendre, enfin, s'il y a peu de vertu, c'est à dire d'habitude du bien, il y a moins encore de vice, c'est à dire d'habitude du mal. La conscience, qui est partout reconnue et obéie, ne donne point par elle-même la vertu, dont elle est pourtant la base et le point de départ, mais elle exclut par elle-même, formellement, l'immoralité; elle fait la sincérité et elle procure, en se développant, la conviction; elle est une condition essentielle du courage moral, du désintéressement, de l'héroïsme. C'est assez, ce semble, pour qu'il soit beaucoup pardonné.

XIV

Me voici arrivé à la partie la plus délicate de ma thèse, à celle qui semble, au premier abord, la plus hérissée de difficultés. Je ne me demande pas quels sont les moyens de corriger l'affaiblissement du sens

Digitized by Google

moral dans les productions littéraires de mon siècle, puisque je ne reconnais pas, puisque je nie cet affaiblissement. Mais j'ai admis, en les expliquant, des erreurs individuelles, des exagérations, des inconséquences, des déviations si l'on veut. Et d'ailleurs je généralise la question : quels sont les remèdes propres à prévenir, à combattre l'immoralité dans les œuvres d'art et de littérature, à neutraliser ou même à détruire l'influence que cette immoralité exerce sur la société ? Dans ces termes, il n'y a pas de sujet plus intéressant, il n'y a pas non plus de problème plus formidable.

La suprême aberration des contempteurs de notre siècle, de tous ceux qui ne savent ou ne veulent comprendre le progrès, de tous les ignorants et de tous les lâches, a été de s'en prendre à la littérature, c'est à dire au moyen, à l'instrument, à l'intermédiaire. Ils croyaient sans doute ainsi saisir l'idée au passage et l'empêcher de se répandre ; mais l'effet leur échappait en même temps que la cause ; puis l'idée est subtile, et la littérature n'est en définitive que l'une des multiples expressions de la société.

Au lieu de combattre loyalement sur le même terrain, avec les mêmes armes, ce sont encore, ô honte ! les voies d'autorité que l'on préfère, que l'on poursuit avec entêtement. Il est vrai que la littérature et la société se lient, s'emmêlent, se confondent par une action constante et réciproque, et qu'il serait impossible, à première vue, de discerner ce qui vient de l'une ou de l'autre. C'est un véritable nœud gordien, plus facile à trancher qu'à défaire, et l'exemple d'Alexandre est tentant. Ce n'était cependant pas fort malin ce que fit là le grand Alexandre, et l'on a peine à concevoir qu'on y ait trouvé jusqu'aujourd'hui prétexte à admiration. J'aime mieux Brennus jetant son épée dans la balance en s'écriant : *Malheur aux vaincus !* Il était franc au moins, et ne mêlait pas le sophisme à la brutalité.

Digitized by Google

Mais les routines classiques nous ont gâté la conscience, et, après vingt quatre siècles, les mêmes erreurs subsistent ou reparaissent dans certaines régions de la société, en dépit de la philosophie de l'histoire. Si l'on ne brûle plus les hérétiques, c'est que les mœurs se sont adoucies; si l'on ne brûle plus les livres, c'est que l'invention de l'imprimerie a rendu le fait simplement plaisant. Mais l'on n'a pas du tout reconnu pour cela que tuer l'homme ne tue pas le verbe, qu'anéantir le livre n'anéantit pas la pensée, car la congrégation de l'index fonctionne encore et les lois restrictives de la liberté de la presse sont en vigueur dans les États les plus policés. Ne pouvant plus trancher le nœud gordien d'un seul coup d'épée, on s'est avisé de le déchiqueter à coups de canif.

Les moyens violents, de quelque manière qu'on les emploie, avec plus ou moins de prudence ou d'habileté, sont cependant atteints par eux-mêmes et convaincus d'impuissance absolue. La raison, la conscience universelle ont fait sur ce point un grand pas. Il n'est plus nécessaire aujourd'hui de démontrer que les persécutions ont fortifié et fécondé les idées qui en furent l'objet, et si l'on pouvait ne pas s'indigner des conversions par la menace, la terreur ou les coups de sabre, on en rirait volontiers.

C'est de la conscience opprimée, du développement intellectuel gêné, entravé, contrarié, que proviennent le plus souvent les déviations du sens moral. La fausseté, l'hypocrisie, la lâcheté, qui en sont les conséquences immédiates, sont aussi les sources de toute immoralité.

Et ce que je dis de la brutalité physique s'entend aussi des violences morales, des tyrannies de la tradition, du dogme, du droit divin, de l'autorité en toute matière en tant qu'autorité, de tout ce qui s'impose, de tout ce qui se substitue à la conscience libre.

Les pénalités comminées par les lois humaines ou

Digitized by Google

par les religions sont dans ce même cas. Enfer et peine de mort, prison et purgatoire, vous n'êtes point des moyens de moralisation, parce que vous n'êtes point des moyens de persuasion. On aura beau changer les principes sur lesquels on vous fonde, et passer de la théorie de l'expiation à celle de la terreur salutaire ou de l'exemple, tant qu'on n'aura pas changé la chose, on n'aura rien fait pour la morale publique, pour le bien de l'humanité. Que l'emprisonnement se transforme donc en éducation, comme le veut la philanthropie moderne; que la réhabilitation soit de plein droit, comme le veut la charité chrétienne; que les punitions matérielles disparaissent comme inutiles et immorales à la fois, et que la peine de mort, cet enfer de la loi civile, soit enfin considéré, à tous les points de vue de la raison, comme une monstruosité!

XV

La question est encore entière. Quels sont donc les moyens de moralisation?

Hélas! ils ne consisteront pas non plus à faire ce qu'on appelle vulgairement de la morale. Ce n'est pas sans motif que faire de la morale est devenu synonyme de faire de l'ennui, et il suffit de ce mot pour condamner l'acte, car l'ennui est malsain et dangereux. Bien plus, la plupart des écrivains qui ont été ainsi moraux de parti pris, exprès, ont manqué leur but ou en ont atteint un tout contraire. Quelle singulière morale que celle de Marmontel, de Bouilly, de Berquin, de la fameuse *Morale en action!* Il y a tel exemple de continence, du chevalier Bayard, je crois, dans la *Morale en action*, qui fait dire aux adolescents : Tiens! on pourrait donc agir autrement!

C'est que cette morale choisie, cueillie avec tant de soin, épluchée, préparée, assaisonnée, et enfin si bien

Digitized by Google

cuite à point, déplaît à l'esprit, qui demande à choisir lui-même sa nourriture, à la prendre où il veut, à butiner librement et à faire son miel. On oublie toujours que l'esprit a son activité propre, sans laquelle il ne serait rien, sans laquelle il n'existerait pas. On le traite comme un enfant malade, à qui il faut dorer la pilule. Mais du moment où l'on réussirait à faire accepter cette morale toute faite, à faire avaler cette pilule, l'activité intellectuelle serait morte, et la moralité avec elle.

Renonçons aux leçons de morale : la morale ne s'apprend pas. Elle est en nous-mêmes, au fond de notre cœur, et c'est à nous-mêmes à l'en faire sortir. Savez-vous, du reste, où vous arrivez en admettant l'autorité en cette matière? aux fameuses opinions probables dont Pascal a fait une si éclatante justice dans ses 5me et 6me *Lettres Provinciales*. Seulement Pascal, en rejetant l'autorité des deux cent quatre-vingt-seize casuistes qui se contredisent réciproquement, accepte celle des nombreux pères de l'Église qui ne se contredisent pas moins.

Quant aux prix de vertu, aux couronnements de rosières, aux croix d'honneur et aux médailles, aux récompenses de toutes sortes, elles n'ont pas plus d'influence moralisante que les pénalités. Le principe est le même pour les unes et pour les autres. En fait de morale, on ne prend pas plus de mouches avec du miel qu'avec du vinaigre. Je ne blâme pas les récompenses en elles-mêmes; elles peuvent être une expression de l'estime publique; mais l'homme de bien trouvera toujours sa plus douce récompense en lui-même, et je n'ai plus besoin de faire remarquer aux gens sensés que ce n'est pas être moral que d'être moral en vue d'une récompense.

En résumé, aucun de ces moyens, encore en usage, encore en faveur, malheureusement, dans la société actuelle, n'a d'efficacité réelle et n'est d'ailleurs fondé

Digitized by Google

en raison. Violence brutale ou doucereuse, contrainte plus ou moins franche, plus ou moins dissimulée, rien de tout cela ne crée quelque chose de durable, rien de tout cela n'arrête ou ne retarde l'humanité dans sa marche. Les consciences que vous vous efforcez de ployer, se redresseront et vous frapperont au visage. Et pour ce qui est de les briser, comme la conscience est l'homme même, cela reviendrait simplement à exterminer le genre humain.

XVI

Mais, si la conscience est l'homme même, elle est essentiellement perfectible, et puis elle n'est pas tout l'homme. Sans doute on ne fait pas la société, on ne la modifie peut-être pas non plus, on ne la corrige même pas à proprement parler, mais on l'éclaire, on prévient ses erreurs, on favorise le progrès. Comment développer la conscience, comment faire arriver le règne de la raison, comment inspirer la vertu? Il semble, après tout ce que je viens d'établir, que nous soyons réduits à l'impuissance absolue en fait de moralisation, et qu'il ne nous reste plus qu'à appliquer au monde intellectuel la maxime économiste du *laissez faire*.

Et pourquoi pas?

La liberté, a-t-on dit quelquefois, n'est qu'un principe négatif. Il n'y en a pas de plus positif, au contraire, si l'on admet à la fois la bonté originelle et l'activité spontanée de notre être. Et il paraît bien impossible aujourd'hui de nier l'une et l'autre, à moins d'accepter la logique, toute la logique de Joseph de Maistre, sans reculer devant aucune de ses effroyables conséquences. Ou l'homme est bon naturellement, et capable par lui-même de féconder ses bons principes, et alors la liberté n'offre aucun danger; ou l'homme est méchant naturellement, par suite, si vous voulez, d'un péché originel et d'une déchéance, et alors il faudra élever

Digitized by Google

contre son développement tout un système de restrictions, de précautions, d'entraves, de menaces et de peines, avec le bourreau pour clef de voûte à l'ordre social. Qu'on lise et qu'on relise les *Soirées de Saint-Pétersbourg* : il n'y a pas de meilleur plaidoyer en faveur de la liberté, car personne aujourd'hui, probablement, n'oserait être catholique aussi rigoureux, ou pour mieux dire aussi conséquent; et pourtant c'est à prendre ou à laisser, tout ou rien.

Je ne sais quel prédicateur célèbre s'écriait dernièrement : A quoi bon la liberté? Est-ce pour le mal? je la repousse; est-ce pour le bien? je veux davantage.

C'est pour le bien, par la force même des choses, et pourtant je ne veux pas davantage, car sous prétexte de favoriser on guide, et sans prétexte de guider on gêne. L'esprit humain ne demande qu'à prendre son essor. Enlevez tous les obstacles : il ne faudra pas le pousser en avant.

Fais ce que voudras! était l'unique clause de la règle des Thélémites. Seulement Rabelais y ajoute ce commentaire d'une haute signification morale :

« Parce que gents libères, bien nés, bien instruicts,
« conversants en compagnies honestes, ont par nature
« un instinct et aguillon qui tousjours les poulse à faicts
« vertueux, et retire de vice : lequel ils nommoient
« honeur. Iceulx, quand par vile subjection et con-
« traincte sont déprimés et asservis, destournent la
« noble affection par laquelle à vertus franchement
« tendoient, à déposer et enfreindre ce joug de servi-
« tude. Car nous entreprenons tousjours choses deffen-
« dues, et convoitons ce qui nous est dénié. »

XVII

Donc, liberté absolue, illimitée, pour tout le monde, pour les simples comme pour les intelligents, pour les lecteurs comme pour les écrivains.

Digitized by Google

Liberté pour toutes les opinions, pour les avancées, pour les rétrogrades, pour l'attaque et pour la défense.

Mais, à ces mots, j'entends les réclamations se produire de deux côtés, dans les deux camps hostiles.

Quoi! disent les uns, liberté pour ces exaltés, ces révolutionnaires, ces utopistes, qui s'efforcent de détruire ce qu'il y a de plus vénérable, de plus sacré, qui n'ont de respect pour rien et jettent l'incertitude dans les esprits, la perturbation dans le corps social!

Et qui jugera que cette perturbation n'est pas nécessaire, que cette incertitude n'est pas féconde, que telle institution mérite le respect, que telle attaque, en un mot, est opportune ou inopportune, fondée ou non fondée? N'est-ce pas l'opinion publique? Eh! mon Dieu, laissez-les prêcher, critiquer, démontrer... Nous verrons bien!

Quoi! disent à leur tour d'autres personnes, liberté pour les amis de la tradition et de l'autorité? Oui, et je n'exige pas même d'eux le raisonnement qui nous mettrait sur un pied d'égalité; je comprends qu'ils ne puissent l'accepter, et je permets qu'ils s'adressent au sentiment seul pour soutenir leur foi ou leur religion.

Vous n'y songez pas! réplique-t-on; vous consommez votre suicide. Il faudrait être fou pour donner la liberté au despotisme. Conçoit-on cela!

Entendons-nous, il s'agit de combattre, non pas à armes courtoises, mais loyalement. Du reste, pour plus de précaution, nous stipulerons, si vous voulez, que préalablement les vieilles bulles soient renfermées en leur étui et les vieux foudres raccrochés aux panoplies. Cela pourrait, en effet, faire encore peur aux petits enfants, qui se jetteraient dans nos jambes et gêneraient nos mouvements pendant la lutte.

Digitized by Google

XVIII

Mais si la liberté la plus large est indispensable, c'est surtout pour ceux qui lisent, qui s'instruisent, se développent et se perfectionnent. Il y a dans ce travail intime, dans cette évolution de l'intelligence sur elle-même, une si complète spontanéité, que la moindre pression extérieure peut étouffer un germe précieux, faire dévier une excellente tendance. Le mal ne sera pas irréparable, mais ce sera encore à la liberté seule à y porter remède. L'homme, à ce point de vue, est son seul maître, son seul médecin, son seul roi et son seul prêtre.

On a beaucoup trop parlé de l'influence de la littérature sur les mœurs. Cette influence n'existe que par une sorte d'harmonie préétablie. L'esprit humain n'est ni vide ni purement passif. Et quant aux mauvaises idées, il les juge lui-même à tous les degrés, par la conscience en premier ressort, par l'opinion publique en appel, par la raison en cassation. N'avez-vous pas là assez de garanties?

En ce qui concerne les individus, cette influence dépend de la disposition d'esprit dans laquelle l'individu se trouve. Montesquieu dit qu'après avoir assisté à une représentation de l'*Ésope à la cour*, de Boursault, il se sentit devenu meilleur. C'est le plus bel éloge que l'on puisse faire d'une œuvre quelconque. Mais qu'on s'avise de lire *Ésope à la cour* : quel désenchantement! J. J. Rousseau a expliqué le même phénomène à sa manière, c'est à dire par un paradoxe, dans la préface de la *Nouvelle Héloïse*. Après avoir déclaré que toute fille qui lira son roman sera une fille perdue, il ajoute: « mais qu'elle n'impute pas sa perte à ce livre; le mal était fait d'avance. »

Il n'y a ni bons ni mauvais livres d'une façon absolue : cette qualité est toute relative, et je n'ai plus

Digitized by Google

besoin de faire remarquer combien l'autorité, présidant au choix, offre de dangers. Reposons-nous donc un peu sur le sens moral, qui est bien à tout le monde, et ne nous calomnions pas nous-mêmes en nous défiant d'autrui.

Non, non, l'influence des mauvaises idées n'existe pas, ou elle existe avec une tout autre signification qu'on ne pense. De même que la puissance de l'Évangile a été due au sentiment qu'il renferme, qui en déborde, et non aux affirmations plus ou moins vagues, plus ou moins incomplètes qu'on y rencontre, de même cette foule d'idées qui s'entre-choquent dans nos livres constitue une sorte de gymnastique intellectuelle, d'exercice salutaire et fortifiant pour toutes nos facultés. On n'imite rien de tout cela précisément, parce que imiter n'est pas de l'homme, mais du singe; on prend ce qui convient, et on l'élabore, on se l'assimile, on le transforme en sang et en nourrriture. Aussi, peu importe le dénoûment dans les œuvres dramatiques ou romanesques : vertu récompensée et vice puni n'ont aucune action sur notre entendement. Nous réfléchissons, nous nous développons *à l'occasion* de ces spectacles, et leur intervention dans ce développement a quelque chose de mystérieux qui échappe à tous nos calculs.

L'hygiène prescrit pour l'homme sain une nourriture variée. Les meilleurs aliments employés exclusivement donnent des maladies : le pain blanc seul produit le marasme, la viande seule provoque la pléthore. Il en est de même pour l'intelligence dans les conditions normales. Ne recourez donc pas aux bibliothèques choisies, aux mutilations de la censure, aux livres expurgés, approuvés ou recommandés : qui sait ce que vous perdez, dans ces éliminations, de principes nutritifs, d'agents utiles à l'absorption des aliments! N'avez-vous pas entendu dire que le fiel joue un rôle actif dans la digestion?

Digitized by Google

Il est dangereux, dit-on, de tenter l'infirmité humaine. Il est bien plus dangereux, répondrai-je, de parler sans cesse de cette infirmité, de la supposer, de la combattre d'avance, de répéter enfin ou de laisser entendre à l'homme qu'il est faible, faillible, impuissant et désarmé. Vous croirez avoir fait acte de moralisateur quand vous aurez mis des feuilles de vigne aux Vénus de Praxitèle et des pantalons verts aux danseuses, quand vous aurez expurgé *Paul et Virginie*, quand vous aurez séparé les enfants des deux sexes dans les écoles primaires, et quand vous aurez remplacé *amour* par *tambour* dans les romances à l'usage des pensionnats de demoiselles. Vous ne serez arrivés, par ce rigorisme et ces pruderies, qu'à éveiller des curiosités malsaines; vous aurez attisé les passions au lieu de les calmer. Votre petite morale, en un mot, aura tué la grande.

O mon bon, mon vieux Molière! à mon secours! Viens avec ton sens droit, ton lumineux jugement, ton esprit et ton cœur, confondre ces éternels tartufes, ces éternelles précieuses, ces éternels ennemis de toute liberté! Fais revivre à leurs yeux les magnifiques créations de ton génie, dans lesquelles tu les livres à la risée universelle! Montre-leur cette Arsinoé qui *couvre les nudités des tableaux* et *jette des cris aux ombres d'indécence que l'innocence peut avoir par un mot ambigu*; cette Armande qui, entendant parler de mariage, sent *sa pensée traîner sur une sale vue;* cette Philaminte dont le projet est de retrancher *les syllabes qui produisent des scandales dans les plus beaux mots;* ce Tartufe, enfin, qui prie Dorine de se couvrir le sein, parce que *cela fait venir de coupables pensées.* Puis, donnant l'exemple avec la leçon, présente-leur ta chaste et charmante Henriette, ton adorable et vertueuse Elmire, la fille et la femme selon ton cœur, selon la grande morale! Henriette, qui ne se laisse pas embrasser « pour l'amour du grec », mais qui songe sans honte et sans embarras

Digitized by Google

à son prochain avenir d'épouse et de mère; Elmire, qui se sent assez forte contre les entreprises d'un infâme séducteur pour ne pas troubler le repos de son mari et pour s'opposer à l'éclat qu'on veut faire.

Et maintenant, demandera-t-on encore toujours comment il faut agir pour rendre la santé morale? Mais le siècle lui-même, le siècle intelligent ne se sent pas malade. Ce sont les partisans du passé qui voudraient faire croire à cette maladie et qui ne cessent d'en prendre un hypocrite souci. Les bourreaux se déguisent en médecins.

L'homme est bon, l'homme est fort; donnez-lui la liberté, et laissez-le faire. S'il a des vices, il en triomphera; si la société renferme en son sein des individualités mauvaises, l'opinion publique, cette conscience universelle, les mettra hors d'état de nuire. Publicité, telle est la solution unique du problème social, telle est aussi la garantie de toute moralité. Semons, répandons l'idée, de toutes les manières, sous toutes les formes. Applaudissons franchement aux journaux à bon marché, aux romans-feuilletons, aux revues hebdomadaires à 5 centimes, aux éditions populaires, aux bibliothèques publiques, au moulage, à la lithographie, à la galvanoplastie, à la photographie, aux conventions postales, à la télégraphie électrique! Cette publicité merveilleuse, signe du temps et symptôme de l'avenir, doit faire ouvrir les yeux aux plus obstinés. Désormais rien ne prévaudra contre le progrès. Cette agitation est la vie; ce chaos que les ignorants déplorent, est la promesse d'un monde nouveau. La lumière se fait, elle est faite: c'est la proclamation solennelle et la reconnaissance efficace des droits de la conscience libre.

EUGÈNE VAN BEMMEL.

Digitized by Google

UN ÉPISODE DE L'HISTOIRE DES CROISADES

LE SIÉGE D'AFFRIQUE

1390

I

« En celle saison, nouvelles s'épandirent en France « et en plusieurs pays que les Gennevois vouloient « faire une armée pour aller en Barbarie... Et la cause « qui les mouvoit à ce faire, je le vous dirai. »

Établis depuis longtemps sur les côtes de Barbarie, les Sarrasins d'Afrique infestaient de leurs pirateries tout le littoral avoisinant, et troublaient la navigation de la Méditerranée.

Le commerce des nations chrétiennes, celui des républiques d'Italie surtout, souffrait cruellement de ce dangereux voisinage. Montés sur de légers esquifs, les Sarrasins donnaient la chasse aux lourdes nefs qui portaient en Orient les produits de la civilisation chrétienne.

Rien ne résistait à leur brutale valeur. Les équipages, s'ils n'étaient mis à mort, allaient porter les fers; les riches et brillants produits de l'industrie italienne décoraient les marchés des infidèles.

De jour en jour plus audacieux, ils en étaient venus à organiser de grandes expéditions et à opérer des

Digitized by Google

descentes armées dans les îles qui parsèment la Méditerranée. Parfois on les voyait, poussant la témérité jusqu'à ses dernières limites, prendre pied sur le continent; ils s'avançaient ainsi dans les terres, pillant, brûlant, dévastant tout sur leur passage; et, gorgés de butin, ils regagnaient leurs embarcations sans trouver de résistance.

La république de Gênes, dont la domination s'étendait sur toutes les îles environnantes, dont le commerce couvrait la Méditerranée entière, qui tirait de ce commerce sa gloire et sa puissance, Gênes, l'entrepôt et le marché de l'Europe, avait tenté plusieurs expéditions contre les Sarrasins d'Afrique.

Mais leur ardeur et leur audace s'en étaient accrues. Leurs ravages s'étendaient de plus en plus; et le jour semblait proche où la mer leur appartiendrait, à eux seuls.

Les Génois se résolurent enfin à attaquer ces dangereux ennemis sur leur propre territoire, à leur porter un coup terrible, à assurer ainsi la tranquillité de la navigation pour un certain temps.

La république avait alors pour doge Antoniotto Adorno. Elle était à l'apogée de sa prospérité. Elle prenait une part considérable dans tous les grands événements du monde chrétien, et traitait sur le pied de l'égalité avec les souverains les plus puissants.

Le projet d'expédition fut décoré du nom imposant de croisade, et on décida qu'un appel serait adressé aux princes catholiques, au nom de la foi menacée.

Au mois de décembre 1389, des ambassadeurs, choisis parmi les plus riches et les plus nobles de la cité, vinrent à Paris implorer l'appui du roi Charles VI.

Une trêve de trois ans avait été conclue entre la France et l'Angleterre : les deux peuples paraissaient réconciliés. Charles VI commençait son règne : jeune, brillant, épris de chevalerie, il avait pris à tâche de ramener les beaux jours de la Table Ronde; il s'essayait

Digitized by Google

à marcher sur les traces des Charlemagne et des Roland; il communiquait à ceux qui l'entouraient sa chevaleresque ardeur, ses nobles et généreuses intentions.

Le roi reçut les envoyés de Gênes, dans une audience solennelle, entouré du duc de Bourbon, du comte d'Eu, de l'amiral de Vienne, des barons, des prélats et des officiers de son hôtel. S'avançant au pied du trône, le principal ambassadeur exposa en ces termes l'objet de sa mission [1].

« Monseigneur, le seul renom du puissant et très chrétien royaume de France, fait la terreur de tous les ennemis de notre foi, et a retenu longtemps les Turcs aux portes de l'Europe. Chaque fois qu'ils se sont hasardés hors de leurs frontières, vos armes les ont cruellement châtiés; et la nouvelle de la répression arrivait jusqu'à nous, en même temps que celle de leurs méfaits. Aussi le nom glorieux de Franc s'est confondu dans leur esprit avec celui de chrétien. Le long état de guerre qui pèse sur l'Occident a détourné notre attention; profitant de nos embarras, les infidèles menacent de nouveau la chrétienté, et lui préparent les plus terribles dangers. Ils ont établi de puissants empires entre le Nil et l'Euphrate, et leur domination s'étend également sur l'Asie et sur l'Afrique. Ils mettent pied en Europe, et attaquent l'empire de Byzance; ils s'avancent jusqu'aux frontières de la Hongrie; les Espagnes leur appartiennent depuis de longues années. Ils prétendent à l'empire du monde, et veulent régner même sur les mers. Ils poussent leurs navires jusque sur les côtes de la province Narbonnaise; le territoire de la Ligurie, qui n'est séparé de la Gaule que par un étroit ruisseau, les îles qui nous environnent, sont

[1] Ce discours est imité de celui que donne Paul Émile (*de Rebus gestis Francorum*), et que Bizari reproduit avec force amplifications dans son *Historia Genuensis*.

Digitized by Google

exposés à leurs brigandages continuels. Lorsque jadis les Francs ont arraché la ville sainte à la domination des Turcs, nous avons partagé leurs travaux et leur gloire, et depuis ce temps, la république n'a cessé de leur prêter son appui contre les infidèles. Aujourd'hui les Sarrasins dirigent contre nous toutes leurs sauvages fureurs, et portent la dévastation jusque dans nos foyers. Ils nous croient vos sujets, et nous appellent du nom de Français; le nom de Ligurie leur est inconnu, et le vôtre absorbe en lui tous les autres. Aidez-nous à repousser leurs attaques; accordez-nous un secours efficace; il en est encore temps. Nous vous promettons, au nom de la république, nos flottes, nos arsenaux, toutes nos ressources enfin. Entreprenez cette sainte guerre, monseigneur; la mémoire de vos ancêtres et la voix du Dieu tout-puissant vous y convient. Nos forces réunies écraseront l'infidèle, et une gloire éternelle sera notre partage. »

Le roi répondit aux ambassadeurs que la république de Gênes eût à compter sur son assistance contre les ennemis de la foi. « Et les seigneurs, et les chevaliers « et écuyers qui se désiroient à avancer en furent moult « réjouis. »

II

« Or s'épartirent ces nouvelles parmi le royaume de « France, que le voyage se feroit d'aller en Barbarie. « Aux aucuns chevaliers étoit plaisant et acceptable, « et aucuns non. Et sachez que tous ceux qui y voul- « sissent bien aller, n'y allèrent pas. »

Le roi, suivant l'avis de ses oncles, refusa de donner pleine carrière à la fougue chevaleresque de sa jeune noblesse. Les hostilités avec l'Angleterre se trouvaient momentanément suspendues, mais rien ne paraissait moins durable que cette paix, et il eût été imprudent de dégarnir le royaume de ses meilleurs défenseurs. Il

Digitized by Google

fut donc interdit de s'enrôler sous la bannière de la croisade, sans une permission expresse du roi. On décida en outre que la couronne ne supporterait aucun des frais de l'entreprise, « que chacun s'en retireroit à « ses coûts et dépens, que nul seigneur ne délivreroit « fors ceux de son hôtel. » Les Gênois demandaient formellement « que ils ne passeroient nuls varlets, fors « que tous gentilshommes et gens de fait et de dé- « fense. »

Les ambassadeurs de la république demeurèrent quelque temps à Paris, et le conseil du roi s'occupa, de concert avec eux, à choisir un chef pour l'expédition parmi les princes du sang royal.

Le jeune frère du roi, le duc de Touraine, demandait ce commandement avec une ardeur toute juvénile; il s'épuisait en instances auprès de ses oncles, et des ambassadeurs. Mais le duc de Berry et le duc de Bourgogne se refusèrent à l'écouter. Le duc de Touraine était encore trop jeune pour exercer sur l'armée une autorité quelconque. D'ailleurs sa position, plus que son âge, lui défendait d'aller ainsi affronter des dangers inconnus, de s'embarquer à l'aveugle dans des guerres lointaines.

Le choix du conseil se porta alors sur le duc de Bourbon, oncle maternel du roi. Le duc avait trente-quatre ans : c'était un prince indolent, sans grands vices et sans grandes vertus. Sa paresse, son dégoût des affaires le tenaient éloigné du gouvernement, et l'avaient empêché de prendre sa part dans la honteuse administration des trois autres oncles du roi. Du reste, il ne possédait aucun talent militaire, et personne n'était moins propre que lui à conduire une armée. On lui adjoignit, en qualité d'aide et de guide, le vaillant, le preux sire de Coucy, le modèle de la chevalerie française, le plus sage des capitaines du temps.

Cette importante décision prise, les envoyés retournèrent à Gênes, rendre compte de leur mission. Le duc

Digitized by Google

de Bourbon resta seul chargé des préparatifs de la croisade. Il rassembla autour de lui les plus grands noms de la noblesse de France : le Dauphin d'Auvergne, Guy de la Trimoille, Jean de Vienne, amiral de France, Philippe d'Artois, comte d'Eu, Philippe de Bar, le sire de Harcourt, Henri d'Antoing, le sire d'Albret et le sire de Ligne. Sa petite armée comptait quinze cents chevaliers et écuyers ; elle renfermait de plus une forte partie d'arbalétriers.

La nouvelle de l'expédition s'étant répandue en Angleterre, il s'y forma également un noyau d'armée, qui vint rejoindre, à Gênes, les croisés français. Les Anglais avaient pour chef, le comte de Derby, fils du duc de Lancastre.

Vers le milieu du mois de mai, barons et chevaliers endossèrent leurs lourdes armures marquées au signe de la croix, et se mirent en chemin. Le rendez-vous général était fixé à Gênes, pour la mi-juin. La plupart des nobles croisés traversèrent la France, et allèrent s'embarquer à Marseille, sur des bâtiments qui les transportèrent en longeant les côtes. D'autres firent route à travers les Alpes. Le voyage prit un mois entier.

A Gênes, la réception fut magnifique. Tout ce que ces opulentes villes de l'Italie pouvaient dépenser de splendeurs, étaler de richesses, fut prodigué à l'envi. Les chevaliers se logèrent à l'intérieur de la ville, dans les palais de marbre des nobles commerçants ; les hommes d'armes furent établis dans des campements, au delà des murs. Quatre jours se passèrent en fêtes et en réjouissances.

Le doge Antoniotto Adorno présidait à tous les préparatifs. Il avait réuni un corps d'armée de 3,000 hommes, — 1,000 archers, 2,000 hommes d'armes. La flotte, que montaient 4,000 matelots, se composait de 120 galères et de 200 vaisseaux de transport. Elle était sous les ordres d'un marin expérimenté, parent du

Digitized by Google

doge, que les contemporains ont appelé comme d'un surnom, Jean d'Oultremers (Johannes Ultramarinus).

La Sérénissime république de Venise, en dépit de ses hostilités éternelles avec Gênes, envoya quelques troupes et quelques vaisseaux.

La veille du départ, l'expédition fut placée, par une cérémonie religieuse, sous la sauvegarde de Dieu et de son Église. Malheureusement l'Église se trouvait en ce temps partagée entre deux papes et entre deux orthodoxies. Les croisés s'engagèrent par serment à oublier leurs querelles religieuses, tant que durerait la guerre; et des prêtres de l'un et de l'autre parti transmirent la bénédiction du Tout-Puissant, chacun à ses fidèles, et à chacun selon sa foi.

III

« Si entrèrent ès galées et vaisseaux, et se départi-
« rent du port de Gennes, et d'une venue, environ la
« saint Jean-Baptiste, que on compta pour lors en l'an
« de grâce de Notre-seigneur mil trois cent quatre-
« vingt et dix.

« Grand'beauté et grand'plaisance fut à voir l'ordon-
« nance du partement, comment ces bannières, ces
« pennons, et ces estrannières, armoyés bien et riche-
« ment des armes des seigneurs, ventiloient au vent,
« et resplendissoient au soleil, et de ouïr ces trom-
« pettes et ces claironceaux retentir et bondir, et au-
« tres ménestrels faire leur métier de pipes et de
« chalumelles et de naquaires, tant que du son et de
« la voix qui en issoit, la mer en retentissoit toute. »

Ils partaient joyeux, pleins de confiance et de résolution; ils marchaient à des périls inconnus, comme à une fête.

La flotte resta plusieurs jours en vue des côtes; puis elle passa près de l'île de Gorgone, de l'île d'Elbe et de

Digitized by Google

la Corse. Elle relâcha quelques temps à l'île de Sardaigne.

A ce moment, des matelots et des archers s'entendirent pour refuser leur service : ils prétendaient que la république n'exécutait pas ses engagements à leur égard. Des désordres assez graves eurent lieu; on crut un instant à une véritable révolte. Mais la vigueur de Jean d'Oultremers fit rentrer les mutins dans le devoir.

Quittant la Sardaigne, la flotte se dirigea en ligne directe sur l'Afrique. Mais avant la fin du premier jour, il s'éleva une affreuse tempête, qui dura plus de quarante heures, et qui sévit sur toute la Méditerranée avec une violence extrême. « Et n'y avoit si sage pa-« tron, ni marounier, qui y sut mettre ni donner con-« seil, fors que attendre la volonté de Dieu et l'adven-« ture. »

Les navires furent dispersés en tous sens; ils se trouvèrent lancés au hasard sur la plaine liquide, comme les feuilles que le vent éparpille sur les chemins. Les pilotes génois, les plus habiles du monde, s'égarèrent dans l'obscurité et furent entraînés par les bourrasques.

La flotte ne se réorganisa qu'au bout de plusieurs jours, à une distance de trente milles du rivage africain, sur les bords de l'île de Commines. Une sorte de quartier général fut établi dans l'île. Neuf jours se passèrent à rallier les vaisseaux.

Quand l'ordre fut rétabli, que chacun eut retrouvé son poste, les chefs se réunirent pour concerter les premières opérations. Le duc de Bourbon présidait le conseil avec l'assistance du comte d'Eu; les principaux barons français y siégaient à côté des capitaines de la république.

Il avait été décidé qu'on irait mettre le siége devant la forte ville d'Affrique, qui passait pour être la clef des royaumes infidèles. Les Génois, habitués à guerroyer

Digitized by Google

avec les Sarrasins, proposèrent des mesures de combat toutes spéciales, qui paraissaient dictées par l'expérience. Ils redoutaient sur toute chose l'impétueuse valeur des jeunes chevaliers de France, cause de tant de désastres. « Nous supposerons assez, disoient-ils, « que quand nous devrons prendre terre à l'issir hors « des vaisseaux, grand'foison des jeunes écuyers des « vôtres, pour leur honneur et avancement, requer- « ront à avoir l'ordre de chevalerie. Si les inditterez « doucement et sagement, comment ils se devront « maintenir, ainsi que bien le saurez faire.... Avant, « chers seigneurs, » dirent les souverains de Gênes, en la conclusion de leur procès, « nous ne vous remon- « trons pas ce par manière de doctrine ni de grandeur, « fors par amour et humilité, car vous êtes tous vail- « lants et sages, et savez trop mieux comment ce se « peut et doit ordonner et faire, que nous ne faisons « qui mêmement en parlons et devisons.

« — Votre parole dite et montrée par avis, » leur répondit sagement le sire de Coucy, « nous doit fors « grandement plaire, car nous n'y véons que tout bien « et toute bonne ordonnance; et sachez que nous ne « ferons rien hors de votre conseil, car vous nous « avez ci amenés, et désirons tous grandement à faire « armes. »

Après avoir pris les dernières dispositions, chacun se retira en son navire, et la flotte se remit en marche. Les massives galères génoises s'avançaient majestueusement, ornées de bannières et de banderolles; une escadrille de petits bâtiments appelés brigantins, servait d'avant-garde. L'air était d'une pureté radieuse; la mer que les vaisseaux fendaient en longs sillons, « bruissoit à l'encontre d'eux, et montroit par sem- « blant qu'elle avoit grand désir que les chrétiens « vinssent devant Auffrique. »

Vers le soir, les croisés aperçurent les hautes tours de la ville, qui se détachaient en contours menaçants

Digitized by Google

sur l'azur du ciel. La flotte demeura toute la nuit, à une lieue environ de la côte. — C'était alors le 22 juillet, jour de sainte Madeleine.

IV

« Les Sarrazins, lesquels étoient en la ville d'Af-
« frique, quand ils connurent le grand plenté de vais-
« seaux qui approchoit, si furent tous esbahis... Quand
« entre eux la première vue en fut vue, afin que cils
« qui étoient sur le pays, en fussent réveillés et avisés,
« ils sonnèrent des tours là où ils étoient en leur
« garde, à leur usage, grand foison de tymbres et de
« tabours, tant que la noise et la signifiance des ve-
« nants s'épartit sur le pays. »

Cette ville d'Affrique, que Froissart compare à Calais, avait la forme d'un arc, la corde appuyée au rivage. Elle était entourée d'une double enceinte de murailles, hautes, épaisses et flanquées de tours. Plus élevée, plus grosse que toutes les autres, une de ces tours dominait le port; elle portait au sommet un engin de taille colossale, qui lançait des quartiers de rochers. C'était l'arsenal, le repaire de ces hardis pirates; c'était de là qu'ils s'élançaient sur le monde entier; c'était là que venaient affluer les dépouilles du commerce européen.

Les Sarrasins, qui attachaient un grand prix à la possession de la ville d'Affrique, étaient résolus à la défendre énergiquement. A la nouvelle de l'arrivée des Francs, ils y avaient installé une garnison de 6,000 hommes. Une armée forte de 30,000 fantassins et de 10,000 cavaliers campait à peu de distance : une des deux ailes adossée à de grands bois, rejoignait les murs. Des munitions de toute espèce, des approvisionnements avaient été accumulés à l'intérieur de la place.

Digitized by Google

La nuit qui suivit l'apparition de la flotte sur les côtes, les chefs sarrasins se rassemblèrent et avisèrent aux mesures à prendre. Les uns, avec le bouillant Madifer de Tunis [1], voulaient ranger l'armée sur le rivage, et marchant à l'encontre des assaillants, les empêcher de prendre terre. Les autres soutenaient l'avis du sage Belluis, le seigneur de la ville de Maldage ; ils l'emportèrent, et on convint en conséquence d'éviter tout engagement sérieux, de s'enfermer dans la ville, et d'attendre l'événement.

Cependant, le lendemain matin, l'armée chrétienne se prépara au combat. Vers neuf heures, la flotte se mit en mouvement. Les brigantins qui portaient du canon forcèrent l'entrée du havre ; les vaisseaux vinrent, à la suite, se ranger dans le port.

Descendus les premiers, les archers et les arbalétriers coururent, sous une pluie de pierres, se poster à peu de distance des murailles : de cette position, ils dirigèrent contre les assiégés une innombrable quantité de traits qui les força à abandonner leur poste.

Les chevaliers vinrent ensuite prendre terre, transportés sur de petits bateaux plats. Abrités derrière les gens de trait, comme derrière une muraille, ils se rassemblaient chacun sous sa bannière. Les maréchaux, postés sur le rivage, dirigeaient les compagnies vers les emplacements désignés. Le désordre qui accompagne un débarquement ne tarda pas à se calmer ; et le camp fut établi, sans que l'ennemi fît mine de s'y opposer.

Au milieu se trouvait le pavillon du duc de Bourbon, chef de l'armée. Sa bannière se dressait dans les airs : elle était blanche, fleurdelisée d'or ; l'écusson de Bourbon s'y détachait sous une image de Notre Dame la Vierge.

[1] Je laisse pour le moment à Froissart la responsabilité des noms et celle des détails géographiques.

Digitized by Google

Deux lignes de pavillons s'étendaient de droite et de gauche, à front de la ville. Les tentes étaient faites d'une fine toile apportée de Gênes, et surmontées des bannières et pennons, qui se tordaient au vent avec leurs mille couleurs et leurs armoiries brodées.

Les chevaliers de moindre noblesse et les hommes d'armes étaient logés sur les derrières ; leurs quartiers s'étendaient jusqu'à la mer. Les archers et les arbalétriers étaient établis en demi-cercle sur le devant et sur les côtés du camp : ils l'entouraient, comme d'une ceinture.

La deuxième nuit qui suivit le débarquement, une partie de l'armée des Sarrasins s'ébranla, et vint surprendre les avant-postes. Mais les chrétiens faisaient le guet avec vigilance, et, après un combat de deux heures, ils repoussèrent les assaillants.

A partir de ce moment, les croisés eurent à supporter de continuelles attaques : ils étaient harcelés nuit et jour et n'avaient plus aucun repos. Montés sur de petits chevaux plus agiles que le vent, les cavaliers arabes se précipitaient sur les lignes, y perçaient de larges trouées, et tout à coup, faisant volte face, disparaissaient rapidement. Les chevaliers, sans coursiers, embarrassés dans leurs pesantes armures, étaient réduits à l'impuissance, et laissaient fuir les agresseurs en toute sécurité.

Le gouverneur de la ville, sommé de se rendre, fit une réponse pleine de dédain et de forfanterie : c'était donc un siége à entreprendre, avec toutes ses longueurs et tous ses dangers.

Un jour, que le siége était déjà commencé, se présenta aux avant-postes un Sarrasin qui parlait la langue italienne. Les arbalétriers génois le conduisirent à un de leurs centurions qui s'appelait Antoine Marc. — Je viens, dit le mécréant, de la part des chevaliers et seigneurs qui commandent en la ville d'Affrique ; ils désireraient connaître la cause qui vous a rassemblés ici

Digitized by Google

en si grand nombre, et vous pousse à nous faire une guerre aussi cruelle. — Or ça, répondit le centurion, venez auprès de monseigneur de Bourbon, qui ici commande en chef, et il vous le dira mieux qu'aucun autre.

Tout le camp fut en émoi, quand on apprit la nature de ce message. Les chefs de l'armée se réunirent, au nombre de douze, sous la tente du duc de Bourbon, et concertèrent une sage et belle réponse.

La réponse fut : « que la matière et la querelle de « leur guerre était telle, pour ce que le Fils de Dieu, « appelé Jésus-Christ, et vrai prophète, leur lignée et « génération l'avoient mis à mort et crucifié. Et pour « ce que leur Dieu, ils avoient jugé à mort, et sans « titre de raison, ils vouloient amender sur eux ce « méfait et le faux jugement que ceux de leur loi avoient « fait. Secondement, ils ne créoient point au saint « baptême et étoient tout contraires à leur loi et à leur « foi. Aussi en la Vierge Marie, mère de Jésus-Christ, « ils n'avoient point de créance ni de raison. Pourquoi « toutes ces choses considérées, ils tenoient les Sarra- « zins et toute leur secte pour leurs ennemis, et vou- « loient contrevenger les dépits que on avoit fait à leur « Dieu et à leur loi, et faisoient à leur pouvoir encore « tous les jours. »

« De celle réponse, ajoute la chronique en forme de « conclusion, ne firent les Sarrazins que rire, et dirent « qu'elle n'étoit pas raisonnable ni bien prouvée, car « les Juifs avoient mis ce Jésus-Christ à mort, et non « eux. »

V

« Assez tôt après, avint que les Sarrazins eurent un « conseil entre eux, que sept ou huit jours ils se repo- « seroient, ni point l'ost des chrétiens ne réveilleroient, « ni escarmoucheroient, et quand les chrétiens tout à

Digitized by Google

« repos être cuideroient, sur le point de mie-nuit, sou-
« dainement sur eux viendroient, et les assaudroient,
« et grand'discipline d'eux ils feroient..... Et fussent
« venus à leur entente, si Dieu n'eusse montré miracles
« toutes appertes. Et vous dirai quelles. »

Le siége durait depuis plusieurs semaines, les opérations marchaient lentement. Les infidèles n'avaient encore tenté aucune attaque sérieuse. Les chrétiens ne prenaient plus aucune mesure de sûreté.

Un grand chien, que personne ne connaissait, était apparu dans le camp. La nuit, on le voyait rôder de toutes parts, comme s'il faisait le guet. Dès qu'approchait un parti ennemi, ce chien miraculeux poussait des aboiements formidables, qui réveillaient les soldats. On l'appelait le Chien-Notre-Dame. Se croyant en sûreté sous la protection d'un envoyé céleste, les croisés dormaient plus tranquilles, et négligeaient de faire bonne garde.

Les Sarrasins mirent donc une nuit leur projet à exécution : ils s'avancèrent sans bruit, au milieu des ténèbres. Ils touchaient déjà à la limite du camp..... Soudain se dresse devant eux une sorte de vapeur blanchâtre, qui flotte sur le sol ; le nuage se condense et prend forme..... Ce sont dames, grandes et belles, toutes habillées en blanc, qui s'avancent rangées sur une ligne..... Plus imposante que toutes, une d'elles précède, et semble les conduire : elle tient à la main une bannière blanche, sur laquelle resplendit une croix vermeille..... A cette vue, les Sarrasins s'arrêtent ; ils se troublent ; l'effroi les gagne ; ils lâchent pied.

Réveillés par le Chien-Notre-Dame, les chrétiens prennent les armes et s'ordonnent en bataille. Mais l'ennemi a fui précipitamment..... Le bruit se répand que Notre-Dame mère de Dieu est venue, à la tête des vierges, renverser l'infidèle. C'est ainsi que Dieu se plaît à protéger les siens.

Cependant le siége continuait. Plusieurs tentatives

Digitized by Google

d'assaut étant restées sans résultat, on recourut aux moyens que consacrait la science militaire du temps. Une énorme tour de bois fut construite, et roulée jusque contre les murailles. Les assiégés dirigèrent tous leurs efforts contre cet engin menaçant, qu'ils s'efforcèrent de détruire. Un quartier de roc, lancé par une de leurs puissantes machines, vint s'abattre sur l'édifice et l'écrasa complétement.

On renouvela la manœuvre sur un autre point. Un château de bois, élevé à grand'peine, fut installé sur quelques embarcations solidement réunies, et lancé ainsi sur les flots. Cette redoutable construction ébranlait les murailles de la ville du côté du port. Mais ici encore, les balistes des infidèles eurent raison de l'art des ingénieurs chrétiens. La tour fut réduite en morceaux. Un chevalier normand, qui se trouvait sur le parapet, se laissa saisir par dessus les murs : il fut cruellement égorgé, et ses membres, coupés en morceaux, furent rejetés par les machines jusqu'au milieu du camp.

Il ne se passait point de journées que les cavaliers arabes ne vinssent harceler les chrétiens : ces petites escarmouches n'amenaient aucun résultat décisif. Mais on y trouvait occasion à toute espèce d'exploits et de combats singuliers. Les guerriers de l'un et de l'autre camp s'observaient, et rivalisaient parfois de courage et d'adresse.

Les chrétiens remarquaient parmi les assaillants, un chevalier mécréant, qui se nommait Agadinquor, comme ils l'apprirent. C'était le fils du duc d'Oliferne, un puissant seigneur de ces pays; il accomplissait si belles prouesses de chevalerie pour l'amour de la dame Alsala, la fille du roi de Tunis, une des plus nobles dames qui fût au monde. Monté sur un cheval noir, armé d'une sombre cuirasse, et la tête entourée d'un turban blanc, on le voyait toujours au premier rang, portant les plus beaux coups, et combattant à faire envie aux

Digitized by Google

plus vaillants. Il n'était personne, dans le camp des croisés, qui ne désirât se mesurer avec lui.

Un matin, Agadinquor s'avance accompagné d'un interprète. Il vient proposer un combat singulier de dix contre dix. Les plus nobles et les plus courageux des Sarrasins, lui, Belluis de Maldage, Madifer de Tunis, Brahadin de Bougie, et d'autres, défient dix chevaliers chrétiens, égaux en noblesse et en valeur. « La que-« relle est telle, ajoute-t-il, que les nôtres proposent « et disent que notre loi vaut mieux et est plus belle « que la vôtre, car elle est dès le commencement du « monde faite et estorée, et la vôtre n'est fors une loi « trouvée et donnée par un homme que les Juifs pen-« dirent et firent mourir en une croix. »

Le sire de Chiffrenal, qui, ce jour-là, faisait le guet, promet le combat dans quatre heures. Il rentre joyeux au camp, et appelle à lui Guy et Guillaume de la Trimoille, qui promettent d'être des dix. Il s'adjoint encore, le sire de Chim, Bouciquaut le Jeune, Hélion de Lignac, Jean Roussel l'Anglais, messire Jean Harpedane, Alain Bude et Bochet.

La nouvelle se répand par le camp; chacun se réjouit, et envie la fortune des dix champions. Mais le sire de Coucy s'effraye; il devine un piége. « Pour ce, « dit-il, n'aurons-nous pas la ville d'Auffrique, et met-« trons nos bonnes gens en aventure. » Il court auprès du duc de Bourbon, et le supplie d'empêcher ce combat. Les chefs se rassemblent. Beaucoup se rangent à l'avis du sire de Coucy; mais néanmoins le conseil, entraîné par les chaleureuses paroles de Philippe d'Artois et de Philippe de Bar, décide qu'il sera répondu au défi. Par mesure de précaution, l'armée prendra les armes, et se tiendra prête à marcher, à la moindre apparence de trahison.

A l'heure dite, les dix champions s'avancent dans la plaine armés de pied en cap. L'armée chrétienne se range devant ses campements en ordonnance de ba-

Digitized by Google

taille, bannières au vent, chaque seigneur à la tête de sa compagnie, les archers dispersés sur les ailes.

Ils demeurent ainsi immobiles, plusieurs heures, et les champions des Sarrasins ne se présentent pas. Leurs troupes se tiennent également sous les armes. Y a-t-il réellement piége de leur part? Est-ce simple crainte, par suite de l'attitude menaçante des Français?

La journée est déjà fort avancée : le soleil darde sur les armures ses rayons brûlants, et les chevaliers étouffent dans leurs prisons de fer. Des murmures se font entendre parmi les chrétiens, suivis bientôt d'un cri général : A l'assaut! à l'assaut!

Les chefs, débordés par le torrent, donnent le signal. Le son des trompettes coupe l'air. Les bannières s'agitent. L'armée s'ébranle en une seule masse, et traverse la plaine avec la rapidité de l'éclair.

Les Sarrasins, terrifiés par cette brusque aggression, par cette valeur furieuse, opposent une faible résistance. Le désordre se met dans leurs rangs, et ils fuient vers la ville, abandonnant une aile de leur camp.

Les chrétiens les poursuivent vigoureusement jusqu'au pied des murs. Les Sarrasins qui ne parviennent point à se rallier, courent se réfugier derrière la seconde enceinte. Ville gagnée! crie-t-on déjà de tous côtés.

Mais cette fougueuse ardeur ne se soutient pas. Harassés par la chaleur et la fatigue, épuisés par ce violent effort, les croisés arrivent à grand'peine, tout en désordre et sans forces. En même temps, les infidèles retrouvent leur courage, et reprennent le sentiment de leur supériorité numérique. Ils font rouler du haut des créneaux une grêle de pierres, et obscurcissent l'air de leurs traits.

Les Français restent entre les deux enceintes, exposés aux coups, impuissants à attaquer, impuissants à se défendre... La nuit venue, ils se retirent à travers

Digitized by Google

les sables et regagnent leurs logements, après avoir incendié le camp ennemi.

Leurs pertes sont énormes : plus de soixante des leurs sont restés sur le terrain : beaucoup ont péri étouffés dans leur armure. Tout espoir de prendre la ville est perdu. « Or considérez le dommage et la « grande perte. Et si le sire de Coucy en eût été cru, « tout ce ne fût point advenu. »

VI

« Depuis la grand'perte qui fut faite, la greigneur « partie de l'ost furent ainsi que tout découragés, car « ils ne véoient pas que leurs ennuis et dommage ils « pussent à leur honneur sur les ennemis contre- « venger. »

Au début du siége, les populations de la Sicile, de la Pouille et de la Calabre, prenaient à cœur d'approvisionner l'armée chrétienne. Chaque jour, on voyait aborder à la côte de petites embarcations chargées de vivres. Aujourd'hui, ce beau zèle s'était ralenti : de temps en temps un bâtiment arrivait de l'île de Candie, apporter des grenades, ou, des côtes d'Espagne, avec une cargaison d'oranges. Les arrivages ne suffisaient plus à la subsistance de l'armée, et l'on vivait dans l'appréhension d'une disette prochaine.

Les ardeurs du soleil d'Afrique accablaient les soldats : ils ne résistaient pas à cette chaleur sèche, torride. Pour subvenir au manque d'eau, ils avaient creusé dans le sable « fontaines dont ils eurent eau « douce et en furent servis et rafreschis. » La maladie s'introduisait dans le camp, et prenait les proportions d'une épidémie.

Des calamités surnaturelles en quelque sorte les affligeaient. Un jour, une pluie de mouches et d'insectes vint s'abattre sur le camp, couvrant tout comme

Digitized by Google

d'un crêpe noir. Au bout de quelques jours, une grêle terrible écrasa ces hôtes incommodes.

L'automne s'avançait à grands pas, saison dangereuse et malsaine, à cause de ses pluies, de ses fièvres et des longues nuits qu'elle ramène.

Le moral de l'armée s'affaiblissait de jour en jour : du plus fougueux enthousiame, on était tombé à un état voisin de la prostration. Le duc de Bourbon à qui il eût appartenu de donner l'exemple, de réveiller le courage des siens, le duc, par son attitude indolente et sa morgue hautaine, contribuait à accroître le découragement. Il restait des journées entières, assis devant sa tente, les jambes croisées, ne donnant aucun ordre, et refusant de se laisser approcher par les officiers de rang subalterne.

Les infidèles au contraire s'enhardissaient de plus en plus. Fiers de leurs derniers avantages comme d'une insigne victoire, ils bravaient les assiégeants par leurs fréquentes sorties. Il leur arrivait journellement des secours; ils possédaient des vivres en abondance, et partout autour d'eux, ils rencontraient aide et soutien.

Le mécontentement général engendra la division parmi les croisés. Les Français en vinrent à soupçonner les Génois de trahison; ils les accusaient hautement d'entretenir des intelligences avec les infidèles. Les Génois ne se faisaient pas faute de reprocher à leurs alliés l'insuccès de l'entreprise. « Nous espé-
« rions, disoient-ils, que tantôt que vous seriez venus
« devant Auffrique, sur huit jours ou quinze jours vous
« l'auriez conquise; et nous y avons ja été plus de
« deux mois ou environ, et encore n'y avez vous rien
« fait. »

Le bruit courut par le camp, un certain jour, que les Génois allaient se rembarquer, abandonnant l'armée française à la fureur des infidèles. Beaucoup y ajoutèrent foi; il fallut toute l'autorité des chefs pour empêcher une collision violente.

Digitized by Google

Une pareille situation ne pouvait se prolonger. Les principaux barons s'assemblèrent en conseil sous la tente du duc de Bourbon, comme c'était l'habitude dans toutes les circonstances graves; de longues délibérations eurent lieu; on agita sérieusement la question du départ.

Se retirer, c'était se déclarer vaincu, c'était avouer son impuissance Les Génois redoutaient surtout ce parti, car ils craignaient avec raison que le Sarrasin en devînt plus audacieux, qu'il ne s'effrayât plus d'aucune menace. Ils s'épuisaient en témoignages de fidélité, en promesses, en supplications.

Cependant les chefs français se décidèrent, d'un avis unanime, à lever le siége. Le sire de Coucy, en qui chacun avait confiance, et dont la parole faisait souvent autorité, fit connaître aux Génois la résolution prise : « — Si retournerons par la grâce de Dieu au royaume de « France, et nous là venus, nous informerons le roi de « France, lequel est jeune et de grand'volonté, des ma- « nières et ordonnances de par deçà. Pour le présent « il ne sait où employer, et il est envis uiseux, car il a « trèves aux Anglois, et les Anglois à lui. Moult tot « seroient-ils conseillé et avisé de venir ici à puissance, « tant pour voir et aider son cousin le roi de Sicile, « que pour faire aucunes conquêtes sur les Sarrasins. « Si vous ordonnez et faites appareiller vos galées et « vos vaisseaux, car nous voulons partir dedans briefs « jours. »

Le départ s'opéra brusquement, le 22 septembre environ. Le matin, l'ordre fut donné de plier les tentes, de rassembler les objets qui pouvaient se transporter sans difficultés, et de regagner les navires. Avant la fin du jour, les galères génoises quittaient les côtes, emportant l'armée des croisés, et reprenaient le chemin de la haute mer. Le siége avait duré soixante et un jours.

Les Sarrasins firent grand bruit de leur victoire, et la proclamèrent dans tout l'Orient. « Et disoient que

Digitized by Google

« les chrétiens n'avoient plus osé demeurer ni sé-
« journer devant Auffrique, et que de leur puissance
« ce n'étoit nulle chose, et que les Français et les Ge-
« nevois ils ne douteroient jamais tant que ils faisoient
« en devant. »

Depuis deux mois et plus, on était en France sans nouvelle aucune de l'expédition d'Affrique. De tous côtés on s'inquiétait : tant de nobles et vaillants chevaliers avaient quitté le pays ! on les savait exposés à de si terribles dangers ! L'Église avait ordonné des processions et des jeûnes ; chaque jour, dans les offices religieux, on appelait l'assistance du Tout-Puissant sur ces fidèles soldats.

Vers le commencement de l'hiver, le bruit se répandit que les croisés avaient repassé la mer, et que bientôt ils rentreraient dans leurs foyers. La joie fut grande, et l'on attendit avec impatience des nouvelles plus certaines.

Le duc de Bourbon et le sire de Coucy, qui avaient pris les devants, arrivèrent à Paris au milieu de novembre, vers la Saint-Martin. Le roi les accueillit avec grand plaisir et s'enquit auprès d'eux du résultat de l'entreprise. Le récit des aventures des croisés passa de bouche en bouche, des hauts seigneurs de la cour aux derniers rangs de la roture, et en un instant il se répandit par toute la France.

Le retour s'était opéré avec un grand désordre. Au lieu de revenir directement à Gênes, la flotte se dispersa sur toute la Méditerranée. Les uns se dirigèrent vers la Sicile et le royaume de Naples ; d'autres allèrent aborder à Marseille ; d'autres enfin, ballottés par les tempêtes, furent jetés sur les côtes d'Espagne.

Dans le courant de l'hiver, on les vit tous revenir, ces vaillants croisés, un à un et sans bruit. « Si s'en
« retournèrent petit à petit les voyagiers qui au voyage
« de Barbarie avoient été, en leurs lieux ; et la saison
« coula aval. »

Digitized by Google

VII

Ce récit est emprunté en majeure partie aux chroniques de messire Jehan Froissart. Ne semble-t-il pas que ce soit une page arrachée d'un roman de chevalerie, un de ces beaux contes, tissus de prouesses et d'aventures, dont nos aïeux se montraient si friands?

Froissart se plaît à raconter ces expéditions aventureuses, derniers mouvements d'un monde qui s'écroule. Le chroniqueur répète ce qu'il a vu, ce qu'on lui a raconté, il se fait l'interprète fidèle des sentiments et des préjugés de son époque.

L'histoire, comme nous la comprenons aujourd'hui, l'histoire qui raisonne, et qui discute les hauts faits du passé, jette un œil distrait sur ces guerres lointaines, sans résultats pour la marche de la civilisation. Tout au plus arrête-t-elle ses regards sur celles que recommandent à son attention de grandes victoires ou de grands désastres.

Qui connaît cette expédition de Barbarie que nous venons de raconter? — Quelques érudits peut-être, quelques oisifs qui vont chercher un passe-temps dans ce grand et merveilleux livre des chroniques de Froissart.

D'autres historiens ont parlé de cette étrange croisade : Paul Émile, et après lui, Bizari et Stella, dans les annales de la république de Gênes. Juvénal des Ursins en dit quelques mots, et le religieux de Saint-Denis lui consacre un long chapitre.

Tous ces récits se contredisent malheureusement, et il y aurait fort à faire, pour qui voudrait concilier ces diverses narrations, restituer les faits dans leur unité et leur probabilité.

On n'est pas d'accord sur la position et le nom véritable de cette ville d'Affrique que plusieurs disent être Tunis et que d'autres appellent Carthage.

Digitized by Google

A en croire des auteurs, les Sarrasins se sont opposés au débarquement des croisés; et les archers anglais et génois ont décidé de la victoire.

Il paraît admis qu'un interprète est venu demander aux chefs chrétiens, de la part des assiégés, les motifs de la guerre; ceux-ci, d'après d'autres chroniques, ont fait une réponse toute différente de celle que Froissart leur prête; — cette réponse, il faut le dire, dénoterait en eux beaucoup de bon sens, et par suite perdrait son originalité naïve.

Quelques-uns enfin racontent que les Sarrasins se sont engagés à ne plus troubler la navigation et ont promis un tribut de dix mille écus d'or.

Que penser de toutes ces variantes? Où est la vérité? A quels indices la reconnaître?

Froissart, qui rêvait partout chevalerie, ducs et belles dames, qui voyait tout à travers le prisme de ses illusions, ne s'est pas fait faute de défigurer de petits événements et d'estropier des noms. Mais son récit est clair, intéressant, et, en dépit de quelques erreurs visibles, il présente des garanties d'authenticité que ne possèdent point les récits des autres chroniqueurs, non contemporains, ou puisés à moins bonne source [1].

La narration de Froissart a d'autres mérites encore: elle donne une idée parfaitement exacte de l'esprit qui animait la chevalerie à cette époque. Les barons de Charles VI ne possédaient point la foi enthousiaste qui avait guidé leurs pères sur les chemins de l'Orient; ils n'avaient plus ce même courage plein de résignation. Mais une sorte d'instinct les entraînait encore dans les mêmes voies; allant combattre les Sarrasins, ils s'imaginaient renouveler les fastes des premières croisades, ces grandes guerres sacrées; ils marchaient

[1] M. Michaud, le savant historien des croisades, a également adopté la version de Froissart, la plus complète de toutes, malgré ses invraisemblables. Il croit découvrir dans cette ville d'*Affrique* le port d'*Almahia*.

Digitized by Google

avec enthousiasme sous la bannière qu'ils croyaient être celle de Dieu et de l'honneur.

Ces petites expéditions, auxquelles l'histoire reconnaît le nom de dernières croisades, sont marquées d'un cachet tout particulier. Le sentiment religieux ne domine plus; il est remplacé par une sorte d'exaltation chevaleresque. De là, ces aventures bizarres; de là, cette apparence réellement légendaire.

En acceptant le récit de Froissart, comme le plus complet, le moins invraisemblable, j'ai implicitement renoncé au droit d'en élaguer certains détails d'une authenticité douteuse. J'admets volontiers le chevalier Agadinquor, le duc d'Oliferne et la dame Alsala; je me déclare même tout disposé à admetre le Chien Notre-Dame et les Vierges Blanches, qui, au point de vue où je me place, semblent, en effet, indispensables.

GEORGE VAUTIER.

Digitized by Google

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY

ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS

Digitized by Google

LANDRY MÉROU.

Digitized by Google

PIERRE LEROY ET LANDRY MÉROU

SOUVENIR DES BORDS DE LA SEMOIS

A la Société vocale d'Ixelles.

Ce n'est pas que Pierre Leroy fût le garçon le plus instruit du pays, mais peu de gens lisaient mieux et parlaient plus sagement. Par malheur, il était boiteux et malingre. Tout enfant, il avait fait une longue maladie, et il n'avait conservé la vie qu'au prix de la santé; il était resté souffreteux et claudicant. Au village où tout le monde est hâlé, large d'épaules, bien en jambes, Pierre était remarqué pour son infirmité et sa faiblesse, et on l'aimait presque autant à cause de cela, que pour son bon cœur et la sûreté de son jugement.

Son père était mort depuis bien des années. C'était ce que sont presque tous les hommes d'Alle, un pauvre diable. Il cultivait un peu de terre apportée sur la montagne par le vent et par les pluies, et que souvent, lors des grandes tourmentes, le vent et les pluies emportent avec la récolte et les espérances du cultivateur; puis il avait une vache; puis il servait comme aide-jardinier à Sedan, où il était parfois appelé dans les moments de presse; puis aussi il allait ramasser les branches mortes dans le bois communal, pour alimenter son feu, car il ne voulait pas que sa femme Anne se donnât

Digitized by Google

de la peine. Avec tout cela il n'y avait pas moyen de faire fortune. Aussi ne laissa-t-il que des regrets à sa veuve.

Le père Leroy avait soigné pour que Pierre allât à l'école, et Pierre étant d'une complexion à ne point pouvoir supporter les rudes travaux, était resté chez l'instituteur Étienne, excellent homme s'il en fut, jusqu'à sa quinzième année. Étienne en aurait voulu faire un savant; mais comme il n'avait lui-même qu'une instruction assez bornée, il se vit un beau jour plus en situation de recevoir des conseils de Pierre que de lui en donner. Pierre avait de l'intelligence; il lisait beaucoup, et s'il avait trouvé un livre qui lui parlât au cœur, il le relisait plutôt deux fois qu'une. Si bien que Pierre passait pour un sage.

Mais il ne se montrait guère orgueilleux de son savoir, car il ne l'étalait jamais devant personne. Doux et timide, il ne prenait la parole que quand il le devait absolument, et il ne s'exprimait qu'avec réserve. Aussi était-il facile de paraître plus fort que lui en toute chose. Il suffisait de parler haut et beaucoup.

Alle est dans un pays que j'ai toujours entendu exalter par les artistes, parce qu'ils aiment la vue des hautes montagnes, des terrains capricieux, des vallées profondes, de l'eau qui miroite ou murmure; ils ne savent pas ou ne pensent pas que tout cela, fort beau à l'œil, est rude et difficile pour les pauvres gens qui n'ont pas à parcourir ces sites à seule fin de s'amuser.

Si vous avez passé à Alle, vous aurez pu remarquer que le village n'est point grand. Sauf autour de l'église et dans la grand'rue, les maisons sont éparses. Elles sont curieuses à voir, avec leurs toits plats, couverts de larges ardoises, leurs murs en torchis, hors d'équerre, leurs petites fenêtres à croisillons, leur porte basse. Ici chaque constructeur semble avoir laissé au hasard le soin d'asseoir sa bâtisse et au temps le soin de la décorer et de l'orner : le hasard et le temps

Digitized by Google

font souvent merveille..... Ce qui ajoute à l'extraordinaire, c'est la couleur grise qu'affectent toutes choses, couleur de poussière tachetée de bitume, qui rend l'aspect des montagnes plus sombre et le paysage plus imposant.

Le village est paisiblement assis sur une presqu'île formée par la Semois; la charmante petite rivière coule entre un double ourlet de roches, d'herbes, de trembles, de bouleaux et de noisetiers, le tout dans la plus pittoresque confusion. Au soleil elle paraît noire comme de l'encre, et pourtant elle est limpide et transparente. J'ai souvent entendu vanter la vue du moulin situé au bord de la rivière, et il est certain qu'on ne voit pas sans plaisir ses deux grandes roues, brunes et moussues, tournant sous l'impulsion d'un filet d'eau. Il y a là un chêne vigoureux aux branches tortueuses, au feuillage épais et dentelé, qui répand de l'ombre sur le moulin et qui ajoute à l'effet. Dans le fond, une vallée encaissée laisse deviner je ne sais quelles nouvelles et émouvantes beautés de la nature..... A l'heure où les troupeaux rentrent du pâturage, la Semois est, en cet endroit, traversée par des séries de vaches, de veaux, de chèvres et de porcs; ces animaux en ont, qui jusqu'aux genoux, qui jusqu'au poitrail, et deux ou trois pastoures, les jupons retroussés, les jambes nues, la main armée d'une houssine, frappent ou hèlent les bêtes, en riant et en chantant. Leur voix se confond avec le *rou rou* et le tapotement du moulin ; la vapeur bleuâtre du soir monte de la plaine; les crêtes des montagnes se dorent et rougissent, jusqu'à ce que le ciel, seul clair encore du côté de l'occident, conserve pendant quelques instants comme un reflet métallique.....

Presque en face du moulin, sur la rive gauche du cours d'eau, dans une maison isolée, basse, couverte d'un chaume couleur marron, précédée d'une mare et protégée par une haie de charme, demeurait, avec sa mère,

Digitized by Google

Justine Aimau. Sa demeure était si près de celle de Pierre Leroy, qu'en dix coups de béquille Pierre était chez elle, et qu'en vingt pas elle était chez lui.

Justine avait le même âge que Pierre; elle avait perdu son père presque en même temps que lui. Elle était aussi pauvre. Mais la nature plus prodigue envers Justine, lui avait donné de la vigueur, un corps robuste, une santé inaltérable. Sa gaîté était proverbiale et l'on parlait de sa beauté à plusieurs lieues à la ronde.

Tout enfant, Pierre avait bien des fois mis sa faiblesse sous la protection de la force de Justine. S'il s'était laissé entraîner un peu loin dans les bois du côté de Rochehaut, de Poupehan, de Vresse, voire même de Bohan, ou s'il avait suivi le cours de la rivière pêchant l'écrevisse ou la truite, sans réfléchir au long chemin qu'il faisait, Justine était toujours là pour le ramener. Elle lui prenait sa béquille, se baissait, et, bon gré mal gré, il fallait bien qu'il montât sur ses épaules, et elle s'en revenait en riant de son léger fardeau.

Cela paraissait si simple que personne n'y voyait de mal, et, ma foi, Pierre et Justine avaient quinze ans au moins, que cela leur arrivait encore.

Vous avez déjà compris que Pierre finit par aimer Justine; cela n'était pas difficile à deviner. J'ajouterai que Justine finit par aimer Pierre, tout infirme qu'il était. Mais cela ne se déclara pas tout de suite, car ils restèrent enfants bien au delà de l'âge où les jeunes gens de la ville sont déjà des hommes. Il est vrai qu'on est vieux de bonne heure à présent, et que pour bien des personnes l'adolescence est une époque de transition parfaitement inconnue : il ne faut pas perdre inutilement le temps!

Du reste, tout allait bien. Les pauvres villageois d'Alle s'entr'aidaient autant que possible. L'hiver venu, quelques-uns d'entre eux disparaissaient, fauchés par la mort qui se promenait par là comme partout; des larmes coulaient, des douleurs vives étaient ressenties,

Digitized by Google

mais le printemps revenait, avec ses fleurs, ses chants et ses promesses; l'espérance renaissait.

Un jour le bruit se répandit qu'on allait établir une ardoisière sur la pente de la montagne qui regarde la Semois, et qu'il fallait considérer cela comme bien heureux pour Alle. C'était, disait-on, une source de richesse pour la commune et un moyen d'employer les bras, de créer du travail et du pain aux pauvres gens. On en causa, au cabaret surtout, et la nouvelle fut l'occasion pour plus d'un de boire plus qu'il n'aurait dû. Un homme était venu, qui avait mesuré le terrain, avait choisi l'emplacement, s'était entendu avec les autorités communales. On l'avait vu; il paraissait hardi et entreprenant, ne regardait pas à payer une chope de bière ou une mesure de genièvre à ceux qu'il rencontrait, et faisait des propositions avantageuses à qui se montrait disposé à travailler. Bientôt les têtes se montèrent si bien, qu'il n'y eut plus un gars dans le village qui ne se vît déjà riche.

L'homme continuait ses tournées, débauchant les plus solides et les plus jeunes. Il était présomptueux dans ses paroles, sans-gêne dans ses manières, brusque même. Sa voix était rude, son regard imposant. Il se montrait un peu hautain et moqueur. On n'osait lui parler qu'avec déférence et respect. Et il en élevait davantage le ton. Ce qui fit croire à une grande supériorité de sa part, auprès de ces gens généralement humbles et réservés.

Pierre entendit parler de ce nouveau venu, comme on parla de Pierre au nouveau venu. Au village, où il n'y a pas grand sujet de conversation et où les idées se circonscrivent dans un cercle assez étroit, on cause de bien des choses qui paraîtraient futiles à des gens d'esprit. On vanta le talent de Pierre; on le cita comme très instruit. D'autre part, on persuada à Pierre que c'était une excellente occasion de mettre à profit ses connaissances; que l'homme cherchant un écrivain,

Digitized by Google

c'était le moment de demander la place. Or, comme Justine était à la tête de ceux qui, par intérêt pour le boiteux, l'engageaient à une démarche, Pierre n'hésita pas longtemps.

Il vit l'homme, qui s'appelait Prosper Maitar, et tout bégayant, pâle d'émotion, l'esprit troublé, il lui fit maladroitement part de ce qu'il voulait.

Prosper ne fit rien pour le rassurer et prouva ainsi qu'il n'avait point de bienveillance. C'est un travers assez commun et qui n'annonce guère d'élévation dans l'âme, que de profiter de l'humilité d'un homme pour mieux le dominer, d'autant qu'il arrive toujours que les amateurs de domination facile, pèchent par le défaut contraire, aussitôt que quelqu'un leur tient tête. Ils sont alors aussi plats qu'ils se montraient arrogants.

Maitar l'accueillit donc avec des manières peu encourageantes : et il eut de ces façons moqueuses, ou de ces familiarités plus blessantes encore que des moqueries.

— Qu'est-ce que tu veux gagner? lui demanda-t-il, le tutoyant dès les premiers mots.

— Je laisse à votre appréciation le soin de décider cette question, répondit le pauvre solliciteur avec assez de calme au milieu de son trouble.

— Eh! ne va pas croire au moins que tu gagneras grand'chose... Vous êtes un tas de farceurs ici qu'il faudra que je mette à la raison... Allons, quitte cet air bête, on ne joue pas au fin avec moi... Viens demain matin, à l'auberge de la veuve Hofman, je verrai ce que tu sais faire et je te payerai en conséquence... Oh! oh! continua-t-il en se tournant vers deux ou trois paysans qui avaient assisté à l'entrevue et qui s'étaient constitués les répondants de Pierre, voilà donc ce *fameux oiseau* que vous m'avez tant vanté...

Il tourna sur ses talons, en riant et en haussant les épaules, et fila vers la montagne au delà de laquelle on construisait l'usine.

Digitized by Google

L'ami de Justine revint chez lui déçu, triste, froissé. Il désespérait d'en savoir assez pour servir et contenter ce terrible Maitar, et il voyait bien que la chance sur laquelle il avait compté un instant pour se tirer de son état malheureux, allait lui échapper sans retour. Le plus beau était qu'il s'attribuait tous les torts et qu'il s'accusait d'ineptie.

— Laisse donc pour t'émouvoir, que le vrai moment soit venu, lui dit Justine, qui lui remontait le moral de la bonne manière... Il ne faut point ainsi juger les gens sur l'apparence et croire qu'ils savent tout... Je parierais ma cornette contre une feuille d'yeuse, qu'il n'est pas plus malin qu'il ne faut et que tu lui en remontreras... Qu'est-ce qu'il peut exiger de toi?... Tu écris *que c'est comme gravé;* tu lis mieux que l'ancien maître Étienne, et beaucoup mieux encore que le nouveau, maître André. Quant à parler, ce que tu dis est juste, bon et sensé. Et j'ai souvent plus de plaisir à t'entendre pendant quelques instants que le curé quand il prêche pendant une heure... Je te dis que tu en sais trop pour ce que tu auras à faire... Il ne peut pas s'agir de te faire compter combien de chopes d'eau passent en un jour par la Semois; ni de relever le nombre d'ardoises qu'on peut retirer de la montagne; ni de dire s'il fera beau demain et ce qui arrivera la semaine prochaine. Les plus malins ne seraient pas plus malins que toi, dans ces cas-là... Sois donc en repos, Justine t'en répond; tu es plus instruit qu'eux et que lui, et ce que tu feras sera bien fait, mais n'aie pas l'air de dire toi-même que tu ne sais rien, quand il n'est ni juste ni raisonnable que d'autres le disent...

Justine prêtait à Pierre l'appui de sa vigueur morale comme elle lui avait si souvent prêté l'appui de ses épaules. Elle le portait à agir.

L'épreuve eut lieu le lendemain. Il n'était pas difficile de supposer que Maitar se montrerait peu satisfait. Celui qui achète déprécie toujours la marchanchise

Digitized by Google

jusqu'à ce qu'il l'ait. Il fit la grimace, regarda Pierre en clignant des yeux, eut l'air de dire qu'il n'y avait rien qui valût dans ce qu'il venait de voir et d'entendre, et ajouta qu'il consentait néanmoins à le prendre en qualité de commis à l'ardoisière, sauf à régler plus tard sa position selon ses services.

Pierre avait donc une place; Pierre allait mettre à profit ses facultés. Il gagnerait de l'argent. Ce n'est point à la richesse qu'il prétendait: il voulait seulement quelque bien-être pour sa mère, vieille et souffrante. Il entrevoyait déjà tout ce qu'il allait faire pour elle: l'empêcher de se livrer à un travail trop rude pour ses forces, lui acheter une ou deux vaches, la loger moins étroitement. Quoique paysan, notre ami Pierre avait de l'imagination, et vous eussiez dû le voir, les premiers jours, gravir allégrement la montée, avec sa petite béquille qui arpentait vivement le terrain; il avait une casquette neuve, une blouse propre et un pantalon de coutil tout luisants de propreté. La joie et l'espérance dilataient son cœur, illuminaient ses yeux et communiquaient à tout son être des mouvements qu'il ne songeait point à réprimer. Il pensait aussi à Justine; il osait entrevoir le moment où il lui offrirait de l'épouser. Alors une félicité sans bornes commençait pour lui. Appartenir désormais à Justine, être son mari, ne plus la quitter jamais!... Car il s'était fait conscience jusqu'ici d'offrir le partage de sa pauvreté à l'amie de son cœur. Mais maintenant qu'il allait avoir un métier!... A ces idées, il se trouva si léger, si ingambe, qu'il eût été capable d'oublier son infirmité et de marcher en brandissant sa béquille.

Il y avait à quelque distance d'Alle, à Poupehan, sur la Semois aussi, un homme qu'on appelait le père Casse-Tout, parce que sa manie était de tout critiquer et de tout vouloir *casser*. Il venait plusieurs fois par semaine à Alle; il se chargeait pour un faible salaire d'aller à Bouillon, à Sedan, et d'en rapporter des ap-

Digitized by Google

provisionnements en café, en sucre, en sel et autres denrées que débitaient les petits magasins villageois. Il était connu de tout le monde et partout. Petit, trapu, il avait la tête grosse et enfoncée dans les épaules. A l'époque dont nous parlons, il ne devait pas compter moins de soixante-cinq ans, et peut-être n'y avait-il pas d'homme de vingt-cinq ans, plus vigoureux, plus actif, plus agile que lui. Ce qu'il faisait de chemin en un jour est vraiment incroyable. Il parcourait tous les villages circonvoisins sur une étendue de vingt lieues carrées au moins, et dans ce pays la difficulté des chemins, les rudes montées, les neiges, les pluies, les grands froids et les grandes chaleurs, donnent souvent à une lieue la valeur de deux. Cet homme portait ordinairement un chapeau de feutre noir, roussi aux bords, bosselé; une ample veste de velours qui semblait crier misère, des culottes brunes et des bas de futaine dessinant ses jambes maigres et nerveuses, trop maigres, en vérité, pour supporter un corps gros et court. Un bâton de néflier, de respectable taille, lui servait d'appui. Il ne s'en séparait jamais, et des cordons de cuir, gras et sales, le lui retenaient autour du poignet. Il transportait ses marchandises dans une hotte qui souvent était chargée outre mesure, ce qui n'empêchait point le père Casse-Tout de marcher de son pas actif et de siffler ou de chanter quelque chanson à lui. Sa grosse figure avait de l'expression, mais une expression un peu rude, un peu sauvage.

Il était généralement d'un commerce facile, très disposé à aider son prochain; on ne pouvait lui reprocher que d'être très obstiné dans ses rancunes et dans ses colères, une fois qu'il se fâchait, et il n'était rien dont on se gardât autant que de l'offenser.

Casse-Tout rencontra Maitar et il se mit à lui parler sans gêne, comme il faisait avec tout le monde, nullement intimidé par l'air de supériorité et de brusquerie de l'ardoisier.

Digitized by Google

— C'est vous, lui demanda-t-il, sans autre préambule, en entrant chez la veuve Hofman et en déposant sa hotte dans un coin de la grande salle, c'est vous qui venez mettre ici les gens à l'envers?... Vous ne pouviez pas choisir un autre endroit?... Du cassis, la mère Hofman, du cassis, je vous prie... On vous cassera ça, je vous en donne ma parole. On ne cherchait qu'à vivre en paix; on était heureux; chacun se contentait de son lot et la jeunesse était sans ambition. A cette heure, grâce à vous, c'est à qui veut être quelque chose. On ne parle plus que de ça partout et j'ai vu le moment où des villages entiers allaient venir ici pour travailler à faire votre fortune... Oh! mais, oh! mais, on y mettra bon ordre!... Cela n'est pas juste!...

Remarquez que cette dernière exclamation était l'expression première de son mécontentement. Ce qui n'était pas juste, selon Casse-Tout, ne devait pas se faire, et si l'on y persistait, la guerre était déclarée.

Maitar avait haussé les épaules; il prenait son interlocuteur pour un vieux fou et il ne daignait pas lui répondre.

— Et vous vous laissez enjôler comme ça, vous autres? continua le commissionnaire tout en mouillant son pouce pour bourrer sa pipe et en jetant un regard sur deux ou trois jeunes paysans assis à une table, les mains dans les poches, à demi abrutis par une libation exagérée. Les fainéants; ils sont fatigués d'être bons et honnêtes!... Vous allez devenir la dupe de cet homme; vous lui servirez d'instruments, et quand il aura fait bien ses affaires, vous m'en direz des nouvelles.

Maitar ne répliqua autrement qu'en faisant renouveler la consommation de petits verres de *pecquet* éparpillés sur la table.

— Vous avez le bon moyen pour gagner les imbéciles, continua Casse-Tout qui, tout en fumant, s'était assis sur une chaise basse, près de la cheminée où brûlait un maigre feu, tournant ainsi le dos à ses com-

Digitized by Google

pagnons de cabaret. — La dépense n'est pas forte et vous rapportera des ouvriers que vous n'auriez pas sans ça... Vous êtes un malin, vous; mais pas tant que je ne devine votre jeu. Aussi je vous empêcherai de le jouer...

Et, comme il restait seul à tenir le dé de la conversation, il se retourna à demi du côté de Maitar :

— Je dis que je vous empêcherai de jouer votre jeu; je n'aime point les intrigants et les faiseurs, et les intrigants et les faiseurs décamperont du pays plus vite qu'ils n'y sont venus.

— Eh! la mère Hofman; faudra-t-il que ce vieux bavard continue à m'ennuyer?... Si vous ne le faites taire, et s'il est nécessaire en venant ici que j'entende sa voix de corbeau croasser des heures entières, j'irai ailleurs à l'avenir.

Il n'y a rien de soigneux de ses intérêts comme un marchand, et surtout comme un débitant de boisson. Qui consomme le plus, est seul digne d'égards. Le père Casse-Tout ne venait que deux ou trois fois par semaine; il ne prenait chaque fois qu'un petit verre de cassis, qu'il payait un sou, tandis que Maitar était un habitué de tous les jours, qui allait parfois jusqu'au champagne et qui savait engager les autres à boire. Depuis qu'il était à Alle, Mme Hofman avait plus vendu que pendant les six mois précédents.

— En voilà assez, père Casse-Tout. Vous avez vidé votre cassis; vous n'en prendrez pas un second verre, je vous connais; endossez votre hotte et dites-nous le bonjour.

Casse-Tout eut un frémissement dans tous ses membres. Il se redressa et la mère Hofman fut effrayée de lui voir le visage aussi pâle, l'œil aussi vif, les cheveux presque hérissés. Il réprima un mouvement de colère, secoua la tête comme pour en chasser une mauvaise pensée, alla vers sa hotte qu'il endossa, ralluma sa pipe et marcha fièrement vers la porte.

Digitized by Google

— Vous m'avez fait chasser, vous étranger et inconnu, d'une maison où pendant vingt ans je suis venu presque chaque jour... Foi de Landry Mérou dit Casse-Tout, à mon tour je vous ferai chasser du pays...

Et il montra Maitar du doigt avec un geste plein de résolution et d'énergie.

Maitar se leva à demi, pour courir vers lui la main haute; mais il se rassit et se mit à rire.

— Bah! c'est un idiot... Laissons-le en paix. A notre santé, mes amis! Lundi prochain nous commencerons sérieusement la besogne...

— Moi, continua Casse-Tout en s'éloignant, je veux commencer tout de suite.

Ce père Casse-Tout connaissait Pierre Leroy, et il l'aimait comme tous ceux qui le connaissaient. Il lui portait l'intérêt qu'un père porte à son enfant; bien souvent il s'était assis au bord de la Semois, se reposant de ses fatigues, et il avait causé avec le petit boiteux, dont la conversation le charmait singulièrement. Nous avons dit que Pierre avait de la lecture et de la sagesse. Or, quand il était avec quelqu'un qui ne le gênait point, il savait parler de choses vraiment attachantes. Landry Mérou l'écoutait sans souffler une parole, les deux bras sur ses genoux, la tête inclinée. Parfois les propositions du jeune homme lui paraissaient incompréhensibles, ses spéculations hors d'atteinte. Il n'avait point fait par la réflexion la route qu'avait faite Pierre; il se voyait en retard et semblait lui dire : Pas si vite, ami, donne à mes vieilles jambes et à ma vieille tête le temps de te rattraper.

— Minute, minute, Pierre, je ne t'entends pas bien... Tu m'as mis de trop bonnes pensées au cœur, pour que je ne cherche pas à tout comprendre... Redis-moi encore çà.

Pierre recommençait patiemment. Souvent Mérou demandait de remettre la conversation à l'occasion prochaine; il prétendait qu'il avait de quoi ruminer pendant

Digitized by Google

deux jours tout en marchant, et qu'il ne fallait pas obstruer son intelligence.

— Il y a deux circonstances où la Semois ne coule pas aussi bien; c'est quand elle a trop peu ou qu'elle a trop d'eau. Ma cervelle est bien garnie; je vais doucement écouler ce qu'elle contient. Il faut éviter également la sécheresse et les inondations.

Après sa scène avec Maitar, chez la veuve Hofman, Casse-Tout était resté cinq jours sans passer au village. On s'inquiétait, on était si habitué à le voir à jour fixe. Mérou avait eu de l'humeur et Mérou n'avait point voulu remettre le pied dans un pays où il avait été insulté. Sa peine avait été profonde, et il faut du temps pour se guérir des blessures morales.

Cette fois, on le vit passer le long des maisons, d'un pas plus précipité que d'habitude, et marcher en droite ligne vers la demeure de Pierre Leroy, dont l'huis était ouvert. Il avait sa hotte bien garnie et il cria : Pierre! en restant sur le seuil.

Pierre était précisément là; il accourut et se montra très satisfait de voir Mérou, car il avait été en grande inquiétude de son absence. Il voulait le forcer à entrer; Casse-Tout refusa. La mère Leroy ne devait pas entendre leur conversation. Alors le commissionnaire parla avec plus d'émotion dans sa voix qu'il n'en avait d'ordinaire :

— Est-il vrai, Pierre, que tu sois de ceux qui vont travailler à l'ardoisière?

— Oui, Landry : je suis chargé d'y tenir les écritures, et je suis bien heureux d'avoir trouvé ainsi de quoi me rendre utile tout en soulageant ma mère.

— Ah!... tu crois donc avoir bien fait d'accepter une place là!...

— Certes, Mérou, certes. Mon insuffisance seule m'eût empêché de la prendre; j'ai hésité, et Justine, comme la mère Leroy, ont prétendu que j'avais tort. Penseriez-vous autrement qu'elles?

Digitized by Google

— Je pense que ce Maitar, qui est ton maître, est un méchant homme, et j'aurais voulu ne pas te voir dans ses griffes... Il te fera du chagrin, j'en suis sûr; mais qu'il y prenne garde : s'il touche à un bout de tes cheveux, je le casse comme verre...

— Qui vous fait donc supposer, père Mérou, que cet homme veuille me faire de la peine ? Vous êtes d'habitude mieux disposé pour les gens.

Pierre était agité : lui aussi avait eu je ne sais quel pressentiment fâcheux, le jour où il avait rencontré pour la première fois le chef de l'ardoisière. Casse-Tout comprit qu'il ne fallait pas jeter inutilement l'alarme dans le cœur de son jeune ami. Il avait voulu s'assurer d'un fait et l'apprendre de la bouche de celui qu'il concernait; il savait à quoi s'en tenir; cela suffisait pour le moment.

— Sois en paix, dit-il, enfant : n'aie point de crainte. Je suis un vieil endurci. Je me défie toujours des nouvelles figures. J'aurais voulu que ce Maitar ne vînt point s'établir à Alle, voilà tout..... Tu penses que cela fera du bien au pays; tu trouves à te faire un métier?.. Le bon Dieu bénisse tes efforts et ta pensée. Moi, je suis en paix si tu l'es; car aussi vrai que le ciel est au dessus de nos têtes, je t'aime comme mon enfant....

— Je le sais, père Mérou, et c'est pourquoi votre trouble de tout à l'heure m'avait mis tout hors de moi.... Vous n'avez point paru depuis plusieurs jours à Alle; il ne vous est rien arrivé de fâcheux ou de pénible, je l'espère?

— Eh ! non ! s'écria Casse-Tout, en changeant de ton, et en se mettant à rire, pour rassurer son interlocuteur et lui donner le change. Que veux-tu qui m'arrive, hein ?... J'ai un peu flâné de l'autre côté de Sedan, voilà tout..... Cela ne m'arrivera plus : je viendrai plus souvent qu'autrefois. J'arrangerai mes courses en conséquence.... Si bien, ajouta-t-il, que tu es convaincu, mon bon Pierre, que l'ardoisière ne fera point de tort ici ?

Digitized by Google

Pierre chercha à lui expliquer que l'industrie étant une source de richesse, changerait la face des choses à Alle. Un jour peut-être l'exploitation prendrait assez d'extension pour amener dans le pays des ouvriers et des employés du dehors ; ce serait là un avantage pour le petit commerce ; d'autre part, les bras valides trouveraient du travail, et ainsi l'ardoisière ferait du bien au plus grand nombre sans faire de tort à personne.

Mérou ne répondit rien ; il n'était pas du tout convaincu.

— S'il est vrai, dit-il, qu'aujourd'hui encore tu aies raison, Pierre, je dois regretter une fois de plus mon ignorance. Vois-tu, on ne fait plus avec un vieil arbre ce qu'on fait avec un tendre arbrisseau. J'ai pris mon pli et ma direction. Ma tête s'est endurcie ; les idées qui y sont entrées ne peuvent en sortir, et des idées nouvelles n'y peuvent entrer..... A ce sujet, j'ai ruminé ce que tu m'as dit souvent : l'instruction rend meilleur. Si c'est vrai, pourquoi ne nous a-t-on pas obligés, moi et tant de pauvres diables, à apprendre lorsque nous étions jeunes ? C'était à ceux qui étaient plus forts et plus instruits que nous à user de leur autorité. Nos mauvaises pensées, comme nos mauvaises actions, retombent sur eux !....

Ce fut au tour de Pierre de ne pas répondre ; il y avait de la justesse dans le raisonnement du vieux commissionnaire.

— Vous passerez par Alle demain ?

— Je compte dorénavant y passer tous les jours.

Le père Casse-Tout s'en alla vers la droite, tandis que Pierre gagna du côté de l'ardoisière, l'heure du travail étant venue.

Mais Mérou ne quitta pas le village sans s'arrêter encore. Justine, la vaillante fille, était à quelques pas de sa demeure, chassant devant elle deux jeunes porcs, qui sortaient d'avoir pris un bain dans la Semois, bain un peu forcé, à dire la vérité. Ils retour-

Digitized by Google

naient au logis, frais et roses, avec des grognements d'impatience et des frétillements pleins de gentillesse : c'est du moins ce que devait trouver Justine, car elle riait de bon cœur de leurs sauts courts ou de leur galop brusque et capricieux.

— Houp! donc, mon bichon ; houp ! donc, mon chéri, disait-elle en les suivant, courant ou s'arrêtant, s'ils couraient ou s'arrêtaient.

Il est certain que Justine avait tout autant de plaisir à conduire ses cochons, qu'une demoiselle du monde semble en avoir à conduire en laisse une levrette frileuse.

— Eh ! voilà-t-il pas le père Merou ? dit Justine aussitôt qu'elle aperçut l'homme à la hotte. Elle s'arrêta au milieu du chemin, non sans s'assurer d'abord que ses deux quadrupèdes étaient dans la bonne voie. — Vous avez donc été malade, que de si longtemps vous n'ayez paru? lui cria-t-elle... Doucement là, mes chérubins... voyez donc qu'ils sont jolis, hein?.....

— Je n'ai point été malade, dit Mérou, arrivé à hauteur de la porchère; et après avoir répondu d'un simple signe de tête à la seconde question..... Merci, Justine, de l'intérêt..... J'ai eu affaire..... C'est vous, ma fille, qui avez engagé Pierre à prendre un emploi à l'ardoisière?

— C'est moi..... Descendez votre hotte, père, et venez vous reposer un brin à la maison..... Ah! ah!.... vous voulez donc de nouveau vous salir, les petits drôles.....

Justine, comme toutes les personnes dont le cerveau est actif, faisait aisément face à plusieurs préoccupations à la fois. Elle maintint en respect ses deux pensionnaires, et parla tout en les asticotant.

— Et bien, ne trouvez-vous pas que j'ai bien fait d'engager Pierre à travailler?

— Faut voir... M'est avis que Pierre s'en repentira et vous aussi.

Digitized by Google

— Oh! qu'est-ce que vous dites donc là?

— Je dis, je dis, répondit Casse-Tout, qui, depuis sa conversation avec Leroy, n'osait plus être aussi affirmatif..... Je dis que je n'attends rien de bon de tout cela. Ce Maitar est un homme sans cœur, et avec des maîtres de cette espèce, c'est se vouer, quand on est bon et généreux comme Pierre, à des tourments sans fin..... Pierre n'est pas fort; il est quasi comme une jeune fille de la ville : la moindre contrariété lui fera grand mal.....

— Pourquoi serait-il contrarié? S'il fait ce qu'il doit, et, tel que je le connais, Pierre le fera, qui voulez-vous qui lui adresse un reproche? Ce Maitar dont vous vous défiez n'est en fin de compte pas un croquemitaine; et voire qu'il le fût, nous sommes là, pas vrai, père Mérou? nous avons bec et ongles.

— Toi et Pierre vous êtes rassurés : tant mieux; je ne le suis guère; c'est peut-être que ma tête est un peu montée contre Maitar.

— Pourquoi, père?

— Une bêtise..... Mais non, continua Mérou, qui poursuivait sa pensée : je suis resté six jours sans le voir, pour me calmer; j'ai beaucoup réfléchi, et si j'avais eu tort, je n'aurais pas persisté à croire ce que je crois.

— Eh! que vous êtes chagrinant et têtu aujourd'hui.....

— Vous m'aiderez à défendre Pierre s'il en a besoin?

— Sans doute, et s'il le fallait je le défendrais bien toute seule.... Vous êtes drôle, avec vos prédictions. Vous feriez peur aux gens. Ne parlez pas ainsi à Pierre au moins..... Et d'ailleurs, qui oserait toucher à un cheveu de Pierre?.... dit Justine en redressant sa jolie tête empreinte d'énergie et de résolution; et, pour prouver, sans doute, qu'il ne ferait pas bon de se frotter à sa colère, elle allongea un coup si vigoureux aux deux bêtes qui étaient à sa garde, que toutes deux se

Digitized by Google

mirent à pousser des cris perçants et à gambader dans la direction de leur auge. Justine les suivit à la course et reprit bientôt sa bonne humeur, car on l'entendit rire à gorge déployée.

— Ils ont raison, les deux enfants, se dit Mérou resté seul et faisant avec le bras un mouvement qui mit le haut de son bâton dans la paume de sa main; j'ai la cervelle à l'envers..... D'ailleurs nous sommes là, comme a dit Justine.

Il rajusta son fardeau sur ses épaules, et continua sa route. Il arriva bientôt à la Semois, qu'il traversa, laissant l'eau le mouiller jusqu'à la ceinture; on le vit monter à côté du moulin et s'engager dans le vert pays qui se prolonge au delà.

Cependant l'ardoisière était en pleine activité; on travaillait beaucoup, et les chariots de l'exploitation commençaient à animer les routes naguère encore presque solitaires. Maitar avait un grand mérite, celui de se faire obéir. Tous ces gens qu'il avait séduits, grâce à ses manières et à de nombreux petits verres, subissaient son ascendant, mais ils souffraient aussi d'un régime auquel ils n'étaient pas accoutumés, et qui souvent blessait leur fierté. Car il ne faut pas croire que le cœur ne batte pas aussi vite, que l'âme ne s'émeuve pas autant au village qu'à la ville. La nature est la même partout, et s'il est malheureusement des gens qu'une bonne parole, un appel à la dignité, trouvent insensibles, c'est qu'on les a laissés grandir dans l'indifférence du bien. Je croirais assez que la défiance et le mépris engendrent les passions basses et cupides. La foi dans la valeur morale d'un homme le relève et il se sent deux fois coupable quand il succombe.

Pierre Leroy, en sa qualité de commis, avait des relations constantes avec le chef de l'ardoisière. Pierre était un travailleur consciencieux et soigneux : il avait de plus de l'intelligence. Mais il avait un tort; il doutait de lui-même, et dès lors, il ne se contentait pas de

Digitized by Google

sa propre approbation : il eût fallu que Maitar le ranimât de temps en temps par une parole sympathique. Que Pierre alors eût été fort et heureux !

Or Maitar, loin d'être touché de la timidité et de la réserve de son commis, semblait plutôt en être impatienté. Il prenait cela pour de l'hypocrisie. De la politesse, un langage amélioré par la lecture, une conduite sobre, un penchant à la mélancolie, une douceur inaltérable, ne lui paraissaient point naturels. Tout en Pierre lui était suspect et, chose fâcheuse à dire, il le maltraitait plus qu'aucun de ses autres subordonnés. Il croyait à de la bassesse, à de la peur, et cette idée ne le rendait pas plus tendre, au contraire.

Il ne l'insultait pas seulement par des paroles menaçantes, mais ce qui est plus affreux, par des suppositions honteuses, par des insinuations perfides. Procédés de procureur, qui cherche souvent à se faire croire bien informé sur un délit, pour amener l'accusé à se déclarer coupable.

— Tu ne t'imagines pas, je pense bien, que je suis ta dupe?... Je vois clair dans ton jeu... On ne me trompe pas!..... Oui, joue l'innocent, fais le zélé et l'empressé, je ne prêterais pas un sou sur ta mine pateline, et je n'aurais garde de te confier la clef de mon secrétaire.

Certes, Pierre eût dû ne point trop s'affecter de ces étranges façons et n'ajouter aucune importance aux dires de ce personnage, plus ridicule encore que mauvais. C'est ainsi que raisonneront les esprits forts ou les gens qui n'ont point souffert. Mais pourrait-on s'habituer jamais à recevoir chaque jour, à heure fixe, au même endroit, ne fût-ce que deux ou trois coups d'épingle? Il ne s'agit pas seulement de la blessure, insignifiante en elle-même, mais de l'idée qu'elle doit se reproduire le lendemain et toujours.

La révolte avait surgi dans l'âme de notre ami. Révolte sourde d'abord, se manifestant par intervalles,

Digitized by Google

mais bientôt devenue permanente. La douleur était assez cuisante pour empêcher Pierre de dormir, de veiller, de penser, d'agir : il la portait partout avec lui, et ce qui ajoutait à l'horreur de sa situation, c'est qu'il était seul à la porter... Deux ou trois fois, il avait été sur le point de jeter le manche après la cognée et de s'insurger... Il revenait à la maison, les yeux rouges, la joue pâle, les lèvres frémissantes. La honte l'avait abîmé. Il allait tout avouer à sa mère, il allait lui demander la permission de chercher ailleurs de quoi la secourir; il aurait retardé le moment, tant désiré pourtant, d'offrir à Justine de l'épouser. Mais aussitôt qu'il mettait le pied dans la petite chambre devenue charmante de propreté et de soin; qu'il voyait sa mère joyeuse de sa prospérité présente et toute fière d'en donner le spectacle à son fils, il perdait sa résolution; il n'osait, il ne voulait rien changer à tout cela. D'autre part, quand il rencontrait Justine, et que de son grand œil pur comme le ciel, elle le regardait jusqu'au fond du cœur, il rougissait d'avoir autant de faiblesse, et il lui cachait ce qu'il éprouvait; il le cachait malgré les interrogations de son amie, malgré l'espèce d'encouragement qu'elle semblait lui donner. Il craignait d'avoir tort, et il se taisait.

Puis il reprenait sa tâche le lendemain et le surlendemain. Seulement il devenait plus maigre encore et son humeur s'aigrissait; il restait des heures entières absorbé, en lutte avec lui-même. Sa mère avait dit à Justine : Je crains que notre Pierre ne travaille trop et ne nuise à sa santé. La nuit, je l'entends soupirer et s'agiter.

— Il faudra voir, avait simplement répondu Justine.

Et elle voyait, ou, pour mieux dire, elle avait déjà vu. Est-ce que Pierre pouvait lui cacher quelque chose? Puis la joie comme la peine qui se glissaient dans le cœur de Leroy, se répercutaient aussi, comme un écho, dans son cœur à elle.

Digitized by Google

Le père Landry qui chaque jour arrivait à Alle, et qui se trouvait chaque jour sur le chemin de Pierre, n'était pas moins bien informé que Justine. C'est à dire qu'il avait constaté que quelque chose empoisonnait la vie du jeune garçon. Il l'exhortait en vain à parler. Pierre ne voulait rien faire sans l'assentiment de sa mère : il ne voulait surtout pas s'exposer à perdre sa place. Une plainte inutile lui paraissait ridicule et lâche. Il parlerait le jour où il pourrait agir.

— Allons, allons, je sais bien, vint lui dire un jour Casse-Tout ; le Maitar te chagrine et te tourmente là-bas. Il ne faut pas que cela continue.

— Il ne faut pas non plus, père Landry, que vous vous imaginiez des choses qui ne sont pas. Du jour où j'aurai besoin de quelqu'un, vous êtes une des premières personnes à qui j'aurai recours... D'ailleurs, en supposant que j'aurais à me plaindre, auriez-vous à me proposer un métier meilleur et aussi lucratif? toutes choses en ce monde ont leur revers, père Landry, et ce serait être trop exigeant que de vouloir que là où on gagne un salaire convenable, on ne doive pas se résoudre à quelque sacrifice en retour.

— Mais il n'est pas besoin que tu t'épuises ; que tu te rendes malade...

— J'espère que cela n'ira jamais jusque-là ; je tâcherai d'avoir assez de courage pour résister... Il le faut bien : je ne suis pas seul ; j'ai ma mère à nourrir. Cela change bien les choses, Landry, et quand on se sait utile, on fait beaucoup pour se maintenir debout. Ça donne des forces et du cœur...

— Il n'y a personne pour dire de bonnes choses comme toi, Pierre. Celui qui voudrait t'en remontrer en sagesse, aurait de la besogne...

— Oh ! Landry, interrompit Pierre, en riant de son rire doux et tranquille, ne me vantez pas ainsi ; je rougirais qu'on l'entendît ; et cela me gêne plus que vous ne pensez que vous ayez si bonne opinion de moi.

Digitized by Google

Là, soyez donc sans inquiétude sur mon compte. Pour le temps présent, je n'ai plus qu'un désir et une préoccupation, c'est d'être aussitôt qu'il se pourra le mari de Justine. Je vais avoir vingt-trois ans ; c'est un âge raisonnable pour se marier, et comme je suis assuré d'avoir à la nourrir, je puis y songer à mon aise.

— C'est donc là ce qui t'allonge ainsi la mine, te creuse et te pâlit les joues?... Hem ! c'est possible : l'amour a de singuliers effets sur la jeunesse.

Et Landry s'éloignait de nouveau, moitié convaincu, moitié incrédule. Mais il ne pouvait s'empêcher d'entretenir tout le monde de son idée, et il travaillait à monter tout le village contre le chef de l'ardoisière. Il était assez bien écouté, car presque tout le monde avait plus ou moins à se plaindre de Maitar. L'industriel n'était bon pour personne, tout en étant familier avec le premier venu.

Mais s'il n'avait point conquis l'estime et la considération des petits, il s'était bien fait voir de ceux qui occupaient une certaine position. Il ne montrait plus de morgue à quiconque pouvait lui être utile. D'aucuns appellent cela de l'adresse...

En somme, il donnait une direction active à l'ardoisière : les travaux marchaient à souhait, et les capitalistes au nom desquels il agissait, n'avaient qu'à s'en louer. Ses procédés envers les ouvriers et les employés n'avaient jamais fait perdre un centime aux administrateurs : c'était bien assez pour prouver que ces procédés n'étaient pas mauvais.

Les murmures qu'il soulevait n'avaient donc pas plus d'effet sur lui qu'une pluie de sauterelles sur un roc nu. On le voyait assidu chez le bourgmestre, intime avec le notaire, attablé avec le curé : il avait payé parfois à boire au garde-champêtre, et le digne fonctionnaire communal lui avait voué son sabre et son autorité.

Dans ces circonstances, il en vint à apprendre les menées de Casse-Tout. Il l'avait déjà fait mettre à la

Digitized by Google

porte du cabaret de la veuve Hofman : il ne lui serait pas plus difficile de l'empêcher de rentrer à Alle. D'ailleurs, Casse-Tout lui faisait du tort, nuisait à sa considération, et lui interdire l'entrée du village était agir avec beaucoup de mansuétude. Les lois à la rigueur auraient donné gain de cause à Maitar contre les cabales désobligeantes de Mérou : car il était à supposer qu'une plainte portée par un chef d'industrie contre une espèce de vagabond, serait immédiatement suivie d'un jugement en due forme...

Maitar avait l'œil ouvert sur le commissionnaire, et il se promettait bien de couper court à ses cancans et à ses suggestions, aussitôt qu'il en serait sérieusement gêné. Mais tandis que Maitar dressait tranquillement des piéges à Casse-Tout, et que Casse-Tout continuait de semer l'antipathie pour Maitar, de son côté Justine ne restait ni inactive ni insouciante. Elle avait la conviction que Pierre se mourait, lentement miné par le chagrin. Il devenait de plus en plus sombre, de moins en moins communicatif; il y avait quelque chose de navrant dans les efforts qu'il faisait pour sourire à sa mère et à Justine et les rassurer sur son état.

Pierre était déjà depuis deux mois à l'ardoisière, et la belle saison touchait à sa fin, lorsqu'un jour Justine alla attendre son ami tout au haut de la colline, à un endroit où il devait nécessairement passer pour rentrer au village. Elle avait pris une résolution.

Au bout d'un quart d'heure, elle entendit les petits coups secs et à intervalles égaux frappés sur le sol par la béquille de Leroy.

— Eh ! te voilà, Pierre, dit-elle en se dressant tout à coup et en l'accostant de cette manière ouverte, franche et engageante qui en faisait une fille charmante parmi toutes. Je suis venue te surprendre; je veux te faire la conduite comme autrefois... La vache est à la prairie, les cochons dorment, mon rouet est vidé, ma mère est à la fenêtre avec un beau bonnet blanc que

Digitized by Google

j'ai lavé et repassé moi-même ; tout est en place dans le petit ménage, j'ai donc le temps de causer...

— Tu es une bonne et aimable fille, Justine...

— Et toi, un fier et bon garçon ; je t'aime bien, tu le sais, et ce me sera une fameuse joie quand nous ferons, ta mère et la mienne, toi et moi, non plus deux, mais un seul ménage...

Pierre soupira et détourna les yeux, comme pour empêcher Justine d'y deviner le découragement.

— Oui, tu soupires, parce tu crois que cela ne sera pas de sitôt?... Sois donc plus rassuré. Ce sera, si tu le veux, dans quinze jours.

— Quoi, Justine! s'écria Pierre qui bondit sous l'impulsion d'une sorte d'ivresse instantanée.

— Eh oui ; à moins que tu ne veuilles pas devenir mon homme?... Je commence même à croire que tu n'as plus pour moi l'affection que j'ai pour toi, et que tu es plus sensible aux belles dents de la grande Thérèse, ou aux cheveux blonds d'Antoinette, qu'à l'amitié de ta Justine...

Et comme Pierre hochait la tête en guise de protestation :

— Non?... Je te crois et je suis bien aise... Vois-tu, Pierre, j'ai remarqué, de l'autre côté de la Semois, derrière le pli de la montagne, à moitié de la montée, un jardinet, un enclos, une étable, enfin une jolie petite maison, assez grande pour nos deux ménages... Nous la louerons ; elle appartient à la femme Hofman, l'aubergiste ; ce ne sera pas trop cher... Nos mères y auront bon air ; pas de bise en hiver, car la montagne la retient ; pas trop de soleil en été : les arbres sont touffus... Voyons, nous avons le temps, asseyons-nous un peu, là sur cette pierre, et causons de nos petits projets...

— Ah ! Justine, que tu es bonne ! dit Leroy qui savait gré à son amie de l'arracher un moment à ses douleurs et qui l'écoutait parler avec plaisir.

— Nous vois-tu installés?... Je serai la femme Leroy ;

Digitized by Google

toi, tu vas prendre de l'embonpoint et de la santé... Je te soignerai si bien!... Et l'on nous appellera monsieur et madame, gros comme le bras... Puis, le soir quand les deux mamans jaboteront près de l'âtre, de leur passé et de leurs enfants, nous causerons dans un coin, l'un près de l'autre, de l'avenir et de nos enfants à nous...

— Oh! tais-toi, Justine, tais-toi. Ce bonheur que tu me décris, et que j'avais osé entrevoir aussi, moi, dans mes moments de rêves, je ne puis plus y compter...

Pierre laissa tomber sa tête dans ses deux mains, et pleura.

— Pourquoi donc pas, Pierre? demanda la jeune fille avec beaucoup de calme.

— Parce que, parce que... je suis malheureux.

— Eh! ne vois-tu pas que je le savais depuis longtemps, continua Justine avec explosion... Malheureux? c'est à dire que tu crois l'être... As-tu perdu ta mère? Justine t'a-t-elle été infidèle?

— Non, non, grâces au ciel, répondit Leroy qui se tourna vivement du côté de son amie et lui prit la main avec effusion... Non, je vous possède encore... Oh! ne m'abandonnez pas!...

— Tu le mériterais pourtant bien... Tu m'as montré de la défiance... Oui, de la défiance; tu avais des peines et tu ne m'en faisais point part?... On dit tout aux gens qu'on aime.

— Que te dire, Justine? Je ne le sais pas moi-même. Je souffre et je ne puis définir ma souffrance; je suis malheureux et je ne sais pas si c'est à moi ou à un autre que je dois attribuer mon chagrin.

— Ton maître te traite mal, pas vrai?

— Ne crois pas cela, Justine... Ses manières sont dures, mais, en définitive, si elles me blessent, c'est que je suis plus sensible qu'il ne faudrait... Écoute-moi, je vais tâcher de me faire comprendre et de te rendre compte de ce que je ressens, bien que je ne sois

Digitized by Google

pas parvenu jusqu'ici à le bien comprendre tout à fait moi-même... Marchons; il ne fait pas chaud ici; depuis quelque temps je suis plus frileux qu'à l'ordinaire.

— C'est l'automne qui avance.

— Oui, Justine, je le crois... M. Maitar a des manières étranges qui par moment me bouleversent et auxquelles je ne puis m'habituer. Ne laisse rien entendre de tout cela à ma mère, ni au père Landry, au moins; ils s'alarmeraient à tort. Landry surtout qui cherche à me faire jaser et à qui je ne veux rien dire, parce que... parce que, en vérité, Justine, je me demande si j'ai le droit de me plaindre.

— Ne te presse pas autant; voilà que tu as de la sueur sur le front maintenant.

— Oui, c'est toujours ainsi depuis peu; j'ai d'abord froid, puis après... Je disais donc que M. Maitar me retourne tout entier, sans que je me retrouve. Je vais à lui, plein de bons sentiments; je ne cherche que le bien de l'ardoisière, je travaille avec plaisir... Un mot bienveillant me payerait de tous mes efforts. Pas du tout; il me soutient que je n'ai que de coupables intentions, et que mon cœur, qui me semble plein de douceur et d'amour, est plein de fiel et de méchanceté...

— Ton Maitar est un fou et une mauvaise tête...

— Quand je cause avec toi, ou avec Landry, ou avec nos ouvriers, ou avec n'importe qui, je me sens en possession de moi-même; j'ai le droit de m'estimer... Cet homme, en dix mots, me change au point que je me méprise...

— C'est toi qui es fou, maintenant...

— Je savais bien que je ne me ferais pas comprendre... Entends-moi bien, Justine, cet homme n'a jamais levé la main sur moi, il ne m'a peut-être jamais dit ce que l'on peut appeler un gros mot, et pourtant je ne suis pas dix minutes avec lui que je ne me sente amoindri... Par exemple, je ne puis conserver mon naturel

Digitized by Google

en sa présence; il a l'air de me toiser si je veux être avec lui comme avec tout le monde. Il intimide, il froisse, il blesse...

— Mon pauvre Pierre, mon pauvre Pierre, j'ai bien peur que tu ne t'imagines tout cela... Tu avoues toi-même que ce Maitar ne t'a jamais directement rien fait, et tu te plains?...

— Oui, j'ai tort, j'ai l'air d'avoir tort. Justine, n'en parlons plus. Je tâcherai de m'y faire; je m'efforcerai de m'habituer à ses manières...

Il est certain que Justine ne comprenait pas les susceptibilités de Pierre. Elle était devenue rêveuse. Elle commençait à croire que le mal dont son ami se plaignait était plus en lui qu'en autrui. Ni son éducation, ni son esprit d'observation n'étaient assez développés pour saisir ces froissements dont le pauvre employé avait à souffrir.

Justine et Pierre marchèrent quelque temps en silence, l'une réfléchissant, l'autre désespéré, car sa confession incomprise le rendait plus désolé qu'auparavant. A sa peine s'ajoutait maintenant une sorte de déception.

Justine fut la première à reprendre la conversation.

— Il faut avoir plus de force de caractère, Pierre. Supposons que ton maître veuille te tourmenter quand tu as bien fait ton devoir; hausse les épaules et n'y prends pas garde. Dis-lui son fait, dis-lui qu'il t'ennuie. Si tu acceptes toujours tout sans répliquer, le premier venu te crachera au visage, et il faudra bien souffrir qu'il recommence. Je voudrais te voir un peu plus homme. Qu'on vienne donc me rire sous le nez à moi, et qu'on cherche à me faire croire autre chose que ce que je sais être vrai, quand je devrais n'en sortir qu'avec force égratignures, je saurais bien rétablir les choses comme elles doivent être... Fais ta besogne sans rien omettre; et après cela que ton Maitar te chante n'importe quoi n'importe sur quel ton, il en sera pour sa chan-

Digitized by Google

son. Tu sais que tu es aimé de ta mère et de ta Justine. Pense à l'heure où tu vas nous revoir. Pense aux jours que nous passerons tous ensemble, et tu sentiras quelque chose de doux et d'agréable qui te chatouillera le cœur... Ferme, donc, Pierre : hardi, mon garçon, et si après tout cela ton Maitar parvient encore à te donner du souci, tu n'as qu'à m'en faire part, je connais quelqu'un qui lui fera son compte !

Justine avait raison de parler ainsi ; car Pierre semblait se ranimer et prendre courage ; son front se déplissa, son regard devint plus vif, et un soupir de soulagement souleva sa poitrine oppressée.

Sa mère, inquiète de son retard, l'attendait sur le seuil de la porte ; elle lui tendit de loin les deux bras.

— Il n'est pas perdu votre gars, allez, lui cria Justine; c'est moi qui l'ai retenu à jaser. Je lui ai dit toutes sortes de douceurs qui l'ont réjoui, pas vrai, Pierre ?... Maintenant à vous de le dorloter. Je cours, moi, à mon ménage ; ma mère m'attend aussi. Tout à l'heure, je m'échapperai bien un moment pour venir causer encore...

Elle s'esquiva. Pierre resta à la regarder jusqu'à ce qu'elle eût atteint sa maison. « Chère Justine ! » murmura-t-il, en rentrant à pas lents au logis.

Justine avait bien vu à quel point Pierre était affecté et combien il était urgent de couper court à sa situation difficile. Soulager qui souffre n'est pas seulement un devoir pour certaines âmes, c'est un besoin impérieux. Justine résolut donc de secourir Pierre. Fit-elle preuve de prudence en agissant comme elle agit ? Peut-être bien que non ; mais elle s'abandonnait aux suggestions de son cœur.

En effet, elle avait tout bonnement pris le parti d'aller trouver Prosper Maitar, le chef ardoisier, et d'appeler sa bienveillance sur Pierre en lui expliquant que le pauvre boiteux, simple et doux, avait besoin qu'on le traitât avec bonté.

Digitized by Google

Elle mit un bonnet blanc, sa robe des dimanches, ses souliers de cuir, et elle se dirigea du côté de l'exploitation. Elle ne s'intimidait pas aisément, l'excellente fille, et pourtant en approchant du but, elle ne put se défendre d'un certain tremblement. C'est qu'elle avait si grand désir de réussir !

Elle rencontra l'industriel sur les travaux, un cigare à la bouche et les mains dans les poches.

— Vous ne me connaissez pas, monsieur Maitar, dit-elle de sa voix pleine et vibrante... Je ne suis encore rien à celui pour qui je viens vous parler, mais je sais que c'est un garçon qui vaut qu'on l'estime et qu'on l'aime, et cela m'a suffi pour vous demander d'être indulgent à son égard.

— Que voulez-vous dire, ma belle enfant ? demanda Maitar qui eut quelque velléité de galanterie en voyant les yeux purs et brillants de Justine.

— Pierre Leroy est employé chez vous ; Pierre Leroy est un garçon de mérite qui vous rend plus de services que vous ne l'avouerez peut-être et qui a droit qu'on le traite sans rudesse...

— Pierre s'est-il plaint ? demanda Maitar qui ne cessa de sourire, mais d'un sourire qui parut à Justine faux et agaçant... Il vous a chargé de me venir voir ? Voilà encore ce qu'il a fait de mieux dans sa vie, et à la condition de vous rencontrer encore, je lui donnerais volontiers le droit de se plaindre.

— Je ne suis point venue jusqu'ici pour entendre des balivernes, répondit fièrement Justine en se campant un poing sur la hanche... Vous êtes dur et peu humain de votre nature, je vous connais, ne vous faites pas ce que vous ne pouvez être et finissez vos grimaces. Pierre est maladif, il est faible ; il ne faut point que l'on agisse avec lui comme avec le premier venu, d'autant que ce n'est point un rustre...

Justine, qui était la droiture en personne, parlait selon son sentiment, sans précautions oratoires et sans

Digitized by Google

souci de ce que l'on est convenu d'appeler les formes. Mais M. Maitar ayant froncé le sourcil et ayant pris ainsi une physionomie colère et inclémente, Justine jugea qu'elle devait faire quelque concession en faveur de Pierre. Elle se radoucit.

— Soyez charitable et humain pour ce pauvre Pierre... Vous verrez que c'est plus dans votre intérêt que dans le sien. Vous ne savez pas quel trésor de patience il possède, et comme il peut faire bien les choses, si on s'y prend avec politesse. Vos manières sont un peu brusques, vous lui croyez des intentions mauvaises, là où il apporte toute la générosité de son âme. Tâchez de comprendre cela. Peut-être ne le connaissiez-vous pas... Maintenant que vous savez à qui vous avez affaire, soyez donc plus gentil...

Maitar s'était remis à sourire et à fumer; il écoutait Justine et la regardait avec des yeux ardents : évidemment ce n'était pas une pensée honnête qui l'animait ainsi, et cela gêna Justine, au point de l'empêcher de bien formuler ce qu'elle voulait dire.

— Soyez sans inquiétude, ma jolie fille; par égard pour vous, je ne parlerai plus à M. Leroy que le chapeau à la main... Là, êtes-vous contente?... Mais, dites-moi, et il s'approcha de Justine, il n'est pas possible qu'une femme faite comme vous songe à épouser jamais un laideron comme ce Pierre, malingre et boiteux... Allons donc, il vous faut un homme solide et bien bâti, et si vous êtes pressée d'entrer en ménage, je connais quelqu'un qui fera bien mieux votre affaire.

— Tel qu'est Pierre, je trouve Pierre à mon gré, et s'il n'a pas les jambes d'égale longueur, les épaules carrées ou la face rouge comme un buveur de genièvre, il n'est, à mon avis, personne qui soit *intérieurement* mieux constitué... Cela me suffit. D'ailleurs, je ne suis point ici pour avoir votre sentiment sur ce qui me plaît ou me déplaît... Voulez-vous, oui ou non, m'accorder ce que je demande?

Digitized by Google

Justine avait usé de toute la longanimité dont elle pouvait disposer. Oubliant de nouveau son rôle de solliciteuse, elle redevint aigre et mordante, selon la disposition véritable de son esprit, en ce moment.

— Là, calmez-vous... Oh! oh! la jolie petite moue que nous savons faire... Tenez, je vais vous prouver que je vous porte de l'intérêt. Je m'efforcerai de ne point contrarier votre M. Pierre; mais, si par aventure j'oubliais ma résolution, venez me le reprocher, et vous me trouverez doux comme un mouton...

— Revenir?... non, non; c'est bien assez d'une fois; si vous n'avez point compris mes intentions, tant pis pour vous. Mais gare si vous faites encore de la peine à Pierre !

— Des menaces à présent?... Pierre est à mon service; je le paye, et s'il ne marche pas droit, dit M. Maitar qui rit de son mot comme d'un trait d'esprit, je me réserve de le redresser... Encore une fois, soyez sans inquiétude. Pour vous être agréable, je traiterai Pierre avec toute la considération qui lui est due...

Justine ne fut point trop dupe des promesses de M. Maitar. Elle commençait même à regretter sa démarche, et si on la vit, ce jour-là, retourner chez elle soucieuse et allant à grands pas, c'est qu'elle ruminait tout cela dans sa tête.

Quant à Maitar, il ne songea point trop d'abord à cette entrevue, tout préoccupé qu'il était alors de se débarrasser de Landry Mérou. Celui-ci suscitait des ennemis à l'industriel et lui nuisait par ses propos. Casse-Tout avait une insulte sur le cœur, et le défaut de Casse-Tout était de ne point savoir pardonner. C'était une nature abrupte, sauvage : la passion y régnait dans toute sa fougue, et, sans cesse, cette idée d'un affront reçu de la part d'un étranger, de la part d'un homme inconnu, dans le pays même où pendant soixante ans il avait, lui, été respecté et peut-être un peu craint, cette idée lui bouleversait l'esprit; de plus, le même

Digitized by Google

homme dont il avait à se plaindre, tourmentait aussi Pierre Leroy, l'inoffensif et bon Pierre. Il y avait dans ces diverses pensées de quoi inspirer à Landry tout autre chose que de la prudence.

De son côté, Prosper Maitar était impatienté par la persistance que mettait son ennemi à le déconsidérer. Il comparait sa position à celle du commissionnaire et n'admettait point qu'un homme de si peu de valeur sociale, continuât à troubler sa tranquillité. Maitar était industriel et bien vu par ce qu'il y avait de plus huppé dans les environs, d'Alle à Sedan, de Sedan à Bouillon, à Dinant, à Mézières, partout.

Déjà il s'était plaint et on lui avait dit : « A la première faute, au moindre acte, nous appréhenderons notre homme. » Il ne s'agissait donc plus que d'une occasion ou plutôt d'un prétexte.

Prosper Maitar savait par où Casse-Tout passait d'ordinaire pour venir de Poupehan à Alle, et quoiqu'il fallût marcher parfois dans la rivière, il résolut de se trouver sur son passage. On comprend qu'il n'était pas seul : le garde-champêtre et le sonneur de cloches, deux hommes qu'il avait su mettre dans ses intérêts, l'accompagnaient.

Mérou parut juste au moment où ses adversaires débouchaient d'un chemin creux, bordé de ronces et de trembles. Il ne s'intimida pas et marcha d'un pas ferme, décidé à passer outre sans rien dire. D'autant qu'il était ce jour-là moins irrité et même relativement calme. Mais ce n'était pas ce que voulait l'ardoisier. Il laissa Mérou dépasser le point qu'il occupait lui-même. Puis l'interpellant :

— Hé! lui cria-t-il, vous qui avez tant de choses à raconter à tout le monde, n'auriez-vous rien à me dire?

Mérou s'arrêta. Il se consulta sur ce qu'il avait à faire, se demanda s'il était sage de répondre ; bientôt sa vivacité l'emporta.

Digitized by Google

— Je causerais bien avec vous, dit-il d'une voix encore tranquille mais qui s'éleva de plus en plus, si au lieu de vous rencontrer avec une escorte, je vous trouvais seul; car il est sûr que je ne vous aime point et que je mettrais plus volontiers mon bâton sur vos épaules que ma main dans votre main...

— Je ne serais rien moins que flatté si votre main touchait la mienne; je crois même que j'en serais plus avili que si vous me touchiez avec votre bâton, vieux drôle!... Prenez garde que je ne vous atteigne un jour avec le mien!...

— On ne bat pas un honnête homme comme on bat un chien, entendez-vous? Et si l'idée vous prenait un jour de lever la main sur moi, tâchez d'y réfléchir... Je vous *casserais*, foi de Landry Mérou!

— Des menaces!... C'est bon! c'est bon! Vous l'entendez, vous autres... — Il paraît, continua Maitar, qui jugeait à la figure de plus en plus contractée de Casse-Tout, que le moment était favorable à l'exécution de son plan, il paraît que vous travaillez à me faire haïr dans le pays, et que vous seriez bien aise de m'en voir sortir?

— Certes; et l'on vous en chassera tout de même; on vous en chassera, comme vous m'avez chassé de chez la veuve Hofman...

— Allons donc!... vous me faites pitié. Au large! mauvaise caricature d'homme...

Et Maitar levait sa canne, faisant mine de marcher sur Casse-Tout, lorsque soudain celui-ci, malgré l'état d'irritation où il était arrivé, comprit les intentions de son adversaire. Ses muscles se détendirent et il sourit froidement. Seulement il s'assura que son néflier était ferme dans sa main, et que sa hotte pouvait être jetée à terre...

— Je vois bien, je vois bien, dit-il, où tu veux en venir... C'est là une pensée bien digne de toi, et ton action me fait rire.

Digitized by Google

Maitar fut désappointé par le sang-froid subit du vieillard ; il aurait voulu une résistance plus ouverte. On avait dépeint son ennemi comme un tigre, un chacal. Il tombait sur un mouton.

— Tu as peur, cria-t-il, furieux lui-même d'être découvert. Va, tu n'es qu'un infâme, un lâche !

C'en était trop cette fois.

— Un lâche ! s'écria Mérou, d'une voix étranglée et le regard enflammé, un lâche ! Il faut être sorti on ne sait d'où pour oser traiter Landry de lâche !... Qui vous connaît ici ? Personne. Il se peut qu'avec votre argent vous ayez su attirer dans vos intérêts des hommes de rien : vous n'aurez jamais l'estime des honnêtes gens... Allez, continua-t-il, en regardant alternativement les deux témoins de cette scène qui semblaient éviter d'approcher, et qui se tenaient contre le talus de la route, un peu en arrière, — vous devriez avoir honte, vous qui êtes du pays, d'aider un homme pareil dans ses desseins. Cela ne vous portera point bonheur.

— C'est à vous qu'il en a, fit remarquer Maitar, riant d'un rire agaçant, insultant même.

— Qu'il passe son chemin, dit le sonneur de cloches, qui cherchait à se donner du cœur au ventre.

— Il y a plainte contre lui ! cria bien haut le garde champêtre, comme pour se monter lui-même. Il échauffe la tête des gens d'Alle, de Poupehan et de partout. Il les excite, et je l'arrêterais que je ne ferais que mon devoir. — Et même que tu vas marcher tout de suite, continua-t-il en faisant un pas en avant, encouragé par l'air relativement tranquille de Casse-Tout.

— Essayez donc de me faire marcher.

— Au nom de la loi, je vous arrête, fit le garde communal, et il tira son sabre.

Mais Casse-Tout renversa sa hotte, et brandit son bâton, prêt à se défendre...

— Il y a rébellion, dit Maitar.

— Main-forte à la loi !... cria le fonctionnaire commu-

Digitized by Google

nal, et, de commun accord, on se jeta sur Landry, qui se défendit avec énergie, mais qui, malheureusement, en reculant rencontra sa hotte et tomba.

Maitar était un homme solide, et en choisissant pour lui prêter appui le garde-champêtre et le sonneur de cloche, il n'avait point été mal inspiré : l'un et l'autre étaient de force à abattre un bœuf.

Mérou valait au moins l'un de ces trois hommes; mais il était âgé et il fut accablé par le nombre. Seulement sa résistance fut terrible et laissa des traces sur ses agresseurs. Lui-même était dans un état pitoyable lorsqu'on parvint à le garrotter. L'indignation, la colère, le désespoir se peignaient sur ses traits ; ses yeux étaient rouges de larmes et sa bouche était écumante. Il disait à chaque instant, en guise de protestation : Est-ce donc là de la justice?

— Restez là, dit Maitar, je vais vous amener du monde ; mais songez que s'il vous échappe vous aurez à en répondre.

Il s'en alla vitement, coupant par les traverses et gagnant vers Rochehaut où se trouvait un poste de gendarmerie.

Les deux gardiens n'étaient guère à leur aise. Il ne suffit pas de saisir un homme, de le battre, de le lier, il faut encore avoir le droit de son côté. De pareilles choses peuvent réussir et réussissent même : la force triomphe, c'est la règle, mais il vaut encore mieux avoir pour soi sa conscience ; et la position d'un vaincu qui a pour lui la vérité est moins gênante que celle de son oppresseur. Aussi Mérou finit-il par être plus calme que le garde et le sonneur, lesquels pour ne point faiblir, discutaient leurs faits.

— Je suis l'autorité, moi ; il faut qu'on m'obéisse ; il faut qu'on respecte mon uniforme, et qui me résiste doit être puni...

— Vous avez appelé à l'aide; supposé que j'eusse refusé de vous aider, vous m'eussiez dénoncé, pas vrai?

Digitized by Google

— Nous avons fait notre devoir.. Verbalisons.....

Tandis que le garde relevait tous les incidents de la scène, de façon à mettre le plus de torts possible sur le compte de Mérou, arrivèrent deux gendarmes qui, avertis de l'énergie du prisonnier, s'étaient armés de pied en cap, et qui ne se montrèrent guère plus tendres que les autres.

Mais Mérou n'opposait plus de résistance ; il se leva et marcha escorté par trois hommes ayant le sabre au poing, plus le sonneur qui apportait, comme pièces de conviction, la hotte, le bâton de néflier du commissionnaire, et des morceaux d'habits appartenant à tout le monde.

On le mena à Corbion où est la justice de paix et l'on déposa la plainte. Par malheur pour le vieux commissionnaire, le juge était nouveau dans ses fonctions ; il ne connaissait point les gens du pays, et comme il y avait d'une part M. Maitar, directeur d'usine, qui se portait plaignant, et de l'autre un vieux pauvre diable, aux allures un peu vagabondes, aux habits souillés et déchirés, il ne pouvait croire que M. Maitar eût tort et surtout que Landry eût raison. Il adressa une verte mercuriale au prévenu, le traita de drôle, de misérable, ce qui fâcha celui-ci et gâta encore son affaire, car il prononça à son tour des mots mal sonnants pour les oreilles d'un homme qui croit toujours avoir le droit de son côté.

Un peu par ce concours de circonstances, un peu par sa faute, Landry se vit l'objet d'un acte des plus rigoureux. Il fut conduit de brigade en brigade jusqu'à Dinant, et enfermé préventivement sous l'inculpation de menaces de mort et de sévices graves envers un agent de l'autorité.

On apprit l'arrestation et l'emprisonnement par Maitar lui-même, et la consternation fut générale.

— J'ai fait enfermer un drôle qui en voulait à mon bien et à ma sécurité ; il vous prêchait le désordre et la

Digitized by Google

désobéissance, dit-il à ses ouvriers réunis. Avis à ceux d'entre vous qui chercheraient à me nuire !

Pierre était pâle, Pierre pleura de douleur en entendant les premières paroles de son maître. Le malheur de Landry retentissait dans son cœur.

— Oui, dit Maitar en voyant ses larmes et sa pâleur, cela vous affecte.... Vous étiez un de ses complices.... Vous aussi vous soulevez la population contre moi..... Mais que vous fassiez désormais un pas plus long que l'autre, je vous ferai juger de ce que je puis ici !

Pierre Leroy se voyait accuser injustement et il s'indigna. Pour la première fois, il osa protester, timidement et avec réserve, il est vrai.

— Je ne me suis jamais plaint à personne, maître.....

— Comment, tu ne t'es pas plaint, hypocrite et menteur, s'écria l'industriel qui s'emportait aisément avec ses inférieurs..... Tu n'as pas envoyé ici ta maîtresse ?....

— Monsieur Maitar.....

— Fais donc l'innocent !.... Ah ! ah ! le pauvre enfant..... Il faut qu'on le traite avec douceur et ménagement : je te caresserai l'échine à l'avenir, dût mademoiselle Justine venir chaque jour m'en faire le reproche.....

— Justine !.... se borna à articuler Pierre qui resta comme abasourdi, pendant que Maitar lui tournait le dos et pressait de la voix et du geste des ouvriers qui lui semblaient ne pas déployer assez d'activité.

— Justine !.... répéta-t-il de l'air d'un homme qui cherche à se rendre compte de quelque chose d'incompréhensible.

Ce jour-là, il revint d'un air plus animé et plus dépité tout à la fois que jamais. Sa béquille arpentait le terrain comme on ne se souvenait guère d'avoir vu faire à une béquille. Pierre au lieu d'entrer chez sa mère, continua son chemin du côté de la rivière, où était la maison de la veuve Aimau.

Digitized by Google

— C'est-il vrai, demanda-t-il, avec une angoisse visible, à son amie, c'est-il vrai, Justine, que vous ayez été chez M. Maitar lui parler pour moi?

Justine ne savait pas mentir et, bien que fâchée de voir Pierre instruit de sa démarche :

— Oui, j'ai été, dit-elle; je te savais malheureux et je voulais faire en sorte que tu ne le fusses plus.

— Je sais que tu n'as pu agir qu'avec bonne intention. Mais j'aurais préféré que cela ne fût pas. Demain, je ne retourne plus à l'ardoisière. Je ne veux pas que cet homme se figure que j'aie voulu t'employer pour améliorer mon sort, ni qu'il se croie le droit de t'insulter en ma présence ou de m'insulter par toi.....

Justine était femme à comprendre d'instinct tout au moins cette juste susceptibilité. Mais effrayée des conséquences de la résolution du fils Leroy, elle chercha à le ramener à des idées moins arrêtées.

— Attends au moins qu'il advienne quelque chose. Ne te monte pas la tête à froid. Oui, j'ai parlé à ton maître; j'aurais voulu qu'il te comprît, qu'il te connût. Je ne pensais pas qu'il pût être assez lâche pour t'imputer à crime ce que j'ai fait. On prête volontiers aux autres ses propres sentiments : j'aurais été touchée, moi..... Reste donc à l'ardoisière.

— Bonne Justine!.... je trouverai un autre moyen de donner à ma mère ces petites aisances que réclame son âge..... Au bout du compte, il se pourrait que M. Maitar n'eût pas établi ici son industrie; je n'aurais pas eu d'emploi chez lui et j'aurais dû chercher ailleurs.....

— Ton M. Maitar est un mauvais homme, dit Justine qui, convaincue au fond du cœur que Pierre avait raison, était désespérée de l'extrémité à laquelle il était entraîné. Il me payera ça, foi de Justine Aimau, qu'il y compte!

Et Justine avait dans son regard comme dans les traits de son visage quelque chose qui annonçait la résolution, la fermeté.

Digitized by Google

Il se trouvait, par malheur, que la femme Leroy, dont l'intelligence déclinait en même temps que les forces physiques, touchait de bien près à une sorte d'imbécillité. C'était un déchirement cruel pour Pierre de retrouver chaque soir sa mère plus affaissée, moins raisonnable. Elle se plaisait à rêver mille petites fantaisies, et elle s'écoutait au point de les satisfaire à l'insu de son fils. Dans sa pensée Pierre gagnait de l'argent, Pierre avait une position sûre, et Pierre payerait toutes les dettes. Elles n'étaient guère fortes, il est vrai, mais encore grevaient-elles l'avenir. Puis elle parlait sans cesse d'avoir une vache; son fils lui avait promis une robe de mérinos, une chaîne et une croix d'or. Et elle rappelait cette promesse sans trève. Ce qui fait que Pierre aurait donné tout au monde pour satisfaire sa mère.

Le pauvre garçon pouvait-il quitter l'ardoisière dans une pareille situation? Puis son mariage avec Justine, il y fallait renoncer... L'hiver allait venir, l'hiver avec ses rigueurs. Impossible de songer à aller défricher les bois, écorcher les jeunes chênes. Les champs eux-mêmes n'avaient momentanément pas besoin de bras. Que faire, que devenir? Tout cela affecta péniblement Pierre. Sa résolution, bien arrêtée d'abord, fut battue en brèche vingt fois en une heure ; il se demanda s'il ne retournerait pas au labeur, l'oreille basse, l'air calme, soumis d'avance à toutes les épreuves. Mais il se rappelait quelques-unes des tortures morales qu'il avait subies déjà et qui l'attendaient plus fréquentes; il sentait comme le contact d'un fer rouge lui labourant le cœur, et il s'écriait, en pleurant à chaudes larmes : Non, je ne retournerai point !... Un instant après, il lui semblait entendre sa mère se plaindre de manquer de quelque chose, et il retombait dans toutes ses irrésolutions.

Lutte souveraine, déchirante, des âmes faibles. On leur en fait un crime; qu'un homme soit victime de sa

Digitized by Google

faiblesse, il paraît n'avoir nul droit à la pitié. Que ne savait-il faire usage de sa volonté? Autant vaudrait dire au blé qui plie et verse sous l'orage : pourquoi n'as-tu point résisté à l'égal du chêne qui croît là à vingt pas du champ?

Chez Pierre la lutte s'établissait entre sa fierté et sa conscience; ou plutôt entre la noblesse de ses instincts et les rudes accents de la nécessité. L'un et l'autre avaient leur tour. Oh! si Pierre avait été seul, comme la lutte eût été vite terminée!

Le jour luit, l'heure du travail sonna, et Pierre partit comme de coutume..... Seulement son pas était lourd parce que son âme était découragée. A ses tourments personnels se mêlait l'inquiétude qu'il éprouvait sur le sort de Landry, Landry qu'on avait enfermé et qui ne reviendrait peut-être jamais au village. Il y avait bien là de quoi accabler un homme, et si vous vous rappelez que le fils Leroy n'était pas fort, vous vous rendrez compte de sa tristesse et de son abattement.....

Maitar était près de la maison de bois qui servait de bureau à l'ardoisière. Il regardait du côté de la route. Pourquoi parut-il à Pierre que le maître avait ce jour-là plus de méchanceté dans la façon d'être? pourquoi en approchant le pauvre garçon éprouva-t-il de si violentes palpitations, et comme des secousses à la poitrine et au cerveau? Maitar ne fut ni moins ni plus poli que d'habitude. Il fut, comme toujours, grossièrement familier.....

— Allons, mal en jambes, avance, tu es en retard!.... Quand un homme se plaint de quelqu'un, il ne doit pas donner à ce quelqu'un le droit de se plaindre.....

A la rigueur, ces paroles n'étaient point trop dures. Elles étaient justes au fond, et si elles péchaient par la forme, c'est que Maitar ne mettait de formes en rien.

Pourtant l'apostrophe du maître fit à Pierre l'effet d'un coup d'assommoir. Le poids en était accablant.

Digitized by Google

— Je ne puis plus le supporter, dit-il, en dénouant sa cravate, comme s'il avait pu par ce secours tout physique soulager le brisement de son âme. Oh! je succombe!....

En effet un tremblement nerveux agita ses membres; un spasme souleva sa poitrine, la terre parut manquer sous lui et il dut se retenir à la muraille.....

— Vous êtes sans pitié! dit-il ensuite.

— Ne jouons donc pas la comédie, farceur : cela ne prend pas avec moi.

— Je m'en vais, répliqua Pierre d'une voix haletante. Autant mourir de misère que de honte et d'humiliation..... Je vous prie, monsieur Maitar de me décharger de mes obligations envers vous. Le mois finit demain. Vous décompterez ce que je n'aurai point fait de travail.

Mais Maitar haussa les épaules et partit.

Leroy s'aida de la muraille, qu'il longea, pour gagner la porte de l'exploitation.

Une fois seul, il sentit un soulagement. Le sentiment de sa dignité vengé le ranimait. Mais bientôt il songea au prix de ce sacrifice.

— J'avouerai tout à ma mère, se dit-il, en avançant avec lenteur, et s'arrêtant à chaque pas, moins pour réfléchir que pour résister à une étrange et croissante lassitude, à un malaise inaccoutumé. — Elle comprendra ce que j'ai souffert; elle sera la première à ne plus vouloir que je prolonge mes tortures..... Bonne mère!....

Il mit du temps cette fois à faire la route. Et comme à son entrée la veuve Leroy fut inquiète en le voyant si pâle et si défait! Il avait l'air de vouloir trépasser tant il était décoloré. Pierre sourit doucement pour la rassurer.....

— J'aurai pris un peu froid, la mère; je ne me sens pas aussi dispos qu'à l'ordinaire, et j'ai pensé que je ferais bien de passer la journée auprès de vous, pour me remettre.....

Digitized by Google

Il n'osait encore tout avouer ; il comptait sur le lendemain pour avoir ce courage.....

Mais il grelottait la fièvre et bientôt l'accès devint plus intense.

— Réchauffe-moi, mère, réchauffe-moi, car en vérité ce froid n'est point agréable.....

En ce moment entra Justine, qui venait maintes fois en un jour auprès de la veuve Leroy. Il ne lui fallut pas un long examen pour s'apercevoir que son ami était malade et elle s'en montra aussi effrayée que triste.

— Il faut le coucher, ce bon Pierre ; il n'est point comme il devrait être.

— Jésus ! s'écria la veuve Leroy, que nous soyons préservés de tout malheur!...

— Là, là, je me sens déjà mieux.....

Et Pierre attira à lui les deux femmes, mit sa main glacée dans la main de Justine, et posa son front brûlant sur le sein de sa vieille mère. Il se réchauffait doucement au contact de ce double et saint amour..... A la longue il s'endormit ; sa respiration était bruyante et pénible. On le coucha.

— Il faut demander le médecin, dit Justine, en parlant à voix basse pour ne pas interrompre le sommeil de son ami. J'y cours moi-même. Restez auprès de lui ; n'ayez point d'angoisses, il se remettra.....

Elle avait tout compris. La lutte trop forte pour lui avait épuisé le pauvre boiteux. Bien que Justine n'eût fait qu'une traite jusqu'à Bohan, et que le médecin eût promis de venir tout de suite, il n'arriva que vers le soir.

— Qu'as-tu donc eu, mon pauvre Pierre, lui demanda Justine qui avait épié son réveil, tandis que la veuve Leroy s'était mise à sommeiller à côté de son rouet.

— Chut ! dit faiblement le malade..... J'ai rompu avec l'ardoisière. Laisse encore ignorer la chose..... Nous en parlerons quand je serai mieux..... Tu ne me gronderas pas, j'espère.....

Digitized by Google

— Te gronder?..... Oh! non!.... Si tu m'avais écouté, il y a longtemps que tu aurais planté là ton métier d'employé à l'exploitation. Tu vois donc que tu as bien fait.....

— Hum! repliqua Pierre, qui acheva sa pensée en jetant un regard sur sa mère endormie.....

— C'est pour elle que tu éprouves du regret? Bah! je suis forte pour quatre, moi, et je te promets que vous ne manquerez de rien.

Pierre ne répondit plus; une larme avait jailli de sa paupière. Il pressa la main de Justine et il retomba comme assoupi.....

Justine secoua la tête avec désespoir.

Le médecin aussi secoua la tête, lorsqu'il vint : car il trouvait Pierre bien mal, bien mal, et le pis est qu'il ne savait à quoi attribuer cette maladie, qui ne se présentait pas avec des symptômes connus. Il prescrivit une bouteille dont l'effet devait être bien plus de rassurer la veuve et l'amie, que de guérir le malade. Il répondait que dès que Pierre aurait pris quelques cuillerées, les choses changeraient. Aussi la confiance rentra-t-elle dans le cœur des deux femmes, et c'était au moins cela de gagné.

Malgré tout, malgré le médecin et les bouteilles, malgré les vœux de la mère Leroy et les tendres soins de Justine, la situation de Pierre ne se modifia pas beaucoup.

Cela durait depuis plusieurs jours, quand une nuit quelqu'un heurta à la porte de la chaumière. Justine était encore auprès de la mère Leroy et de son fils. Les deux femmes se regardèrent comme pour se demander qui, à pareille heure, avait besoin d'elles. Un second coup fut frappé. Justine courut lever le loquet, mais elle recula de surprise et tout à la fois s'écria : Est-ce, bon Dieu! possible? C'est-il bien vous, père Landry?

On peut dire sans trop d'exagération que Landry

Digitized by Google

avait vieilli de dix ans en l'espace de moins de deux semaines. Ses joues s'étaient creusées, ses cheveux avaient blanchi. On eût dit l'ombre de Casse-Tout, plutôt que Casse-Tout lui-même. Et son aspect était d'autant plus sinistre qu'il apparaissait à la lueur rouge et vacillante d'une lampe fumeuse...

— Je ne voulais plus rentrer au pays ; j'avais même d'autres projets, murmura Landry d'un air sombre; mais j'ai appris que Pierre est malade, et je n'ai pu résister au besoin de le voir...

— Pauvre Pierre ! vous le trouverez bien changé, dit Justine, qui déposa sa lampe sur le manteau de la cheminée et conduisit Mérou auprès du lit, où gisait, en proie à une forte fièvre, le fils de la mère Leroy...

— Et vous aussi, je ne vous aurais point reconnu d'abord, fit remarquer Justine à Landry, tandis que celui-ci contemplait le malade en secouant la tête.

Casse-Tout ne sembla pas entendre d'abord.

— Est-ce que je me reconnais moi-même ? répliqua-t-il enfin, après avoir laissé retomber le pan de rideau qu'il avait soulevé pour regarder Pierre... Suis-je encore ce Landry surnommé Casse-Tout ? Non, je suis un lâche, puisque je survis à la honte et que je n'ai pas cassé comme verre...

— Quoi donc, Landry ?...

— Que t'importe ? enfant !... Tu me trouves vieilli, changé ?... N'est-ce donc rien que de se voir garrotté ; n'est-ce donc rien que de se voir conduit, comme un voleur ou un assassin, par des gendarmes, dans un pays que l'on a parcouru pendant soixante ans, libre, heureux, n'ayant de reproche à se faire que d'être trop vif, c'est vrai. Mais, étais-je seul coupable ?... On pourra donc me chasser, moi, m'insulter, moi, me mettre la main sur le collet, me traîner en prison... parce que je suis un pauvre commissionnaire ?... Non, non, cela n'est pas juste... Et l'idée, vois-tu, Justine, l'idée d'une injustice me rend féroce... Je casserai, je casserai...

Digitized by Google

Ici Pierre fit un mouvement; Justine s'élança vers le lit; mais Pierre s'était rendormi. Seulement Landry ne parla plus, et pendant toute cette nuit, il resta immobile, les poings crispés, les cheveux pour ainsi dire hérissés, les lèvres frémissantes. Il était effrayant. Et quand Justine s'en retourna à sa demeure pour soigner l'autre ménage, elle n'osa approcher de Landry, et s'éloigna toute craintive....

Les jours s'écoulèrent.....

L'hiver avait dépouillé les arbres des belles feuilles pourpre et or de l'automne. Les montagnes s'étaient dénudées. L'air était devenu vif, la terre dure; un pâle soleil se jouait sur les vitres de la chaumière de Leroy, blanchies par le givre; et l'on eût dit que ce rayon de soleil était un rayon d'espérance; il arrivait jusqu'au chevet du malade, éclairait la toile grossière, et semblait même répandre la vie autour du jeune homme, car celui-ci reprit un peu conscience de lui-même; il promena son regard par la chambre; il vit sa mère assise, à demi ployée, les mains étendues vers le foyer, où flamboyaient quelques maigres tiges de sarment. Elle avait peine, la pauvre vieille, à se réchauffer, tant le vent du nord était aigre ce jour-là, sous un ciel sans nuages. Ce vent entrait dans la chambrette, et ce n'étaient ni le feu, ni le rayon de soleil, qui pouvaient lutter avec lui.

Une autre personne se trouvait là, tournant le dos au lit. C'était un homme, et s'il n'eût parlé, Pierre ne l'eût certes pas reconnu.

— Pierre en guérira, la mère, Pierre en guérira... Le médecin l'espère, mon cœur me le dit... Est-ce que, sans cette espérance, je serais encore ici? Je veux voir ce jour heureux pour vous et pour nous, et m'éloigner ensuite; car, entendez-vous, mère Leroy, je ne pourrais plus m'accoutumer à traverser ces mêmes lieux qui ont été témoins de ma honte et de ma douleur... Ah! tenez, ne parlons plus de moi ni de ce qui m'est arrivé. C'est

Digitized by Google

assez que j'y pense sans cesse : je voudrais me dérober à moi-même...

Et Landry s'était levé; il fit quelques pas dans la chambre. Pour ce qui est de votre fils, il vivra, reprit-il en venant se rasseoir. Il vivra ; car c'est juste. En vous enlevant votre homme, le ciel n'a-t-il pas dû prendre l'engagement de vous conserver l'enfant qui devait le remplacer ?... Enfin, il vivra parce que... parce que c'est juste, quoi! N'est-ce pas une bonne raison?

— Ah! se borna à dire en gémissant la mère Leroy, qui ne parlait guère plus, tant le malheur l'avait abêtie.

Pierre se rendit compte des tourments dans lesquels sa maladie avait jeté sa mère et ses amis. Il était bien faible; tout tourbillonnait autour de lui; le bruit n'arrivait à son oreille que vaguement et confusément.

Il essaya néanmoins de se dresser sur le coude. Le soleil avait l'air si gai, en illuminant les fleurs que le givre avait dessinées sur les vitres; il chercha à s'inspirer de cette gaîté; il se donna confiance.

— Oui, mère; Landry a raison, j'en guérirai, dit-il, je suis même guéri déjà!..... Voyez.

Et il saluait de la main et du sourire ses deux amis.

Mérou poussa un cri de joie, et courut à Pierre, tandis que la mère Leroy se signait et murmurait des paroles rapides : actions de grâces, courtes prières de reconnaissance.....

— Oui, oui, disait Casse-Tout; oui, oui, le voilà mieux; vrai miracle, la mère, vrai miracle, et j'avais bien raison de croire en la justice éternelle..... Si la nôtre était taillée sur ce modèle-là!..... Vite, il faut aller avertir Justine, la bonne fille; vite, la mère; mettez-moi vos jambes de quinze ans. J'irais bien, mais voilà le soleil levé et je ne veux pas me risquer dehors..... Vous savez!

Il n'y avait pas loin, et pourtant Justine fut encore plus tôt là qu'on n'aurait pu le croire. Comme elle em-

Digitized by Google

brassa Pierre, comme elle se réjouit de le voir souriant et moins défait!... Et comme Pierre se sentit fortifié par toutes ces caresses et tout cet amour !

Une heure ne s'était point écoulée, que tout Alle connaissait l'amélioration survenue dans l'état du boiteux, et ce fut pour tout le jour un sujet de conversation dans les petites cabanes enfumées, barricadées contre le froid et presque contre la lumière.

— Vous ne savez pas ? Pierre à la mère Leroy; il va mieux !

— Que le ciel bénisse les braves gens !.....

— Il n'aurait plus manqué que cela à la mère Leroy ! Son gagne-pain lui restera.

Pierre, en effet, sembla se remettre. Il put même au bout de quelques jours se lever et venir s'asseoir les pieds sur les chenets. Mais il était maigre, maigre et blanc à faire peur. Et il toussait, et sa respiration était embarrassée..... Il avait avec tout cela une sérénité d'âme dont il n'avait peut-être jamais joui jusque-là, et cette sérénité se répandait sur son humeur; il pressait les mains de Justine, et, à son tour maintenant, il traçait à la jeune fille un riant tableau de leur bonheur prochain, quand ils seraient en ménage : ce qu'ils feraient, ce qu'ils achèteraient; les soins dont ils entoureraient les deux mamans; Landry qui ne les quitterait plus; leurs conversations à eux deux, les soirs d'été, alors que l'église tinte l'angélus, et que les pâtres font retentir les montagnes du son de leur cornet rustique.....

Quelques bons jours, des jours d'espérance, se passèrent ainsi. Malheureusement cela ne devait pas durer longtemps. La vérité est que Pierre retomba bientôt malade, et qu'il alarma tout le monde.

Cette fois la bise avait disparu, une haleine chaude venait par dessus les montagnes; les pervenches commençaient à fleurir, et l'herbe prenait des tons plus tendres ; les poules caquetaient plus bavardes ; la vache avait un mugissement prolongé, comme un appel,

Digitized by Google

l'abeille bourdonnait, l'eau de la Semois était moins abondante et sa course moins rapide. Une sorte de frémissement d'émotion se remarquait dans toute la nature. Le printemps était venu.

Un soir, le père Mérou, qui ne quittait le village que la nuit pour s'en revenir la nuit aussi, sortit avec le médecin, et tout en l'aidant à se remettre en selle, pour tirer d'un côté tandis que le docteur tirerait de l'autre, il lui demanda ce qu'il pensait du malade.....

— Mauvais, mauvais, dit l'homme de l'art en secouant la tête..... Dans quelques jours Pierre n'y sera plus!....

Le médecin piqua des deux et partit. Mérou resta comme frappé de stupeur, les bras pendants, la tête inclinée.

— Dans quelques jours! dit-il, et ces mots ainsi répétés résonnaient dans son cœur comme un glas funèbre..... Pauvre Pierre! pauvre mère! pauvre Justine!

Il avait projeté de partir pour Sedan, de l'autre côté de la frontière, d'aller y exercer son industrie et de rapporter au ménage de la mère Leroy, son petit gain, comme il faisait depuis trois mois. Il n'en eut pas la force. Son énergie refusait de se réveiller.

— Que vont-il devenir? se demanda-t-il. Il appuya sa hotte contre un arbre et s'appuya à sa hotte..... C'est pourtant ce Maitar qui a donné la mort à cet enfant, et qui a donné la misère à cette mère!.... Comme il m'a donné la prison et la honte! C'est lui qui a frappé et meurtri cette nature honnête, cette vie nécessaire?.... De quel droit de pareils êtres disposent-ils de leurs semblables?

— Dans quelques jours! répéta-t-il encore, et il resta cloué à sa place.

La lune s'était levée au dessus de Rochehaut. Elle argentait les arêtes des montagnes, et les diaprait de touffes de lumière et d'ombre. Les vallées semblaient

Digitized by Google

plus profondes, les crêtes plus élevées ; de temps en temps dans la brume surgissait au loin une lumière rouge, faisant contraste avec la blanche clarté de la lune : c'était la lucarne de quelque chaumière qui s'éclairait de la réverbération d'une lampe fumeuse ou du feu du foyer. La Semois murmurait en roulant ses eaux bruyantes sur les galets.

Cédant à l'agitation de son âme, Casse-Tout se mit à marcher tout à coup; son ombre s'allongeait sur le sol schisteux de la route et le mouvement de son bâton qu'il faisait mouliner avec une énergie sauvage, se reproduisait au dessus de sa silhouette.

En ce moment quelqu'un se dressa devant lui. Mérou recula d'un pas : il avait reconnu Maitar.

— Vous ! dit-il, comme s'il n'en avait pas cru le témoignage de ses yeux..... Vous, sur mon passage !.... Ah ! le ciel m'est témoin que je n'ai point cherché l'occasion de vous rencontrer, que je l'ai fuie au contraire avec persistance, et que, de peur de vous trouver dans mon chemin, je ne sortais plus que la nuit..... Passez, passez vite, continua-t-il d'une voix de plus en plus concentrée et où la colère se marquait croissante à mesure que Landry se rappelait le passé et ses tourments.... Passez, ou je vous casse !....

Et il semblait commander à sa fureur de se calmer quelque peu.

Maitar avait bien dîné ce jour-là. Il était brave d'habitude : mais cette fois il se sentit encore plus porté à la bravade qu'à la bravoure.

— Hé, hé ! repliqua-t-il, la cour d'assises vous tente, il me paraît.

— Oh ! tenez, je ne vois plus, je n'entends plus.... Votre vue me fait tourner l'esprit. — Oui, j'irai, s'il le faut, en cour d'assises, mais ce sera pour autre chose que pour des menaces.

Il leva son gourdin et s'élança sur Maitar avec une grande impétuosité. Mais celui-ci avait tiré de sa poche

Digitized by Google

et avait armé une paire de pistolets, et, au moment où le bâton de Mérou fendait l'air pour retomber sur la tête de l'industriel, un coup de feu éclaira la nuit, et retentit jusqu'au fond des vallées...

Le bras de Landry retomba inerte.

— Je savais qu'il y avait dans le pays un coquin qui en voulait à mes jours, et j'aurais été bien sot de ne pas prendre mes précautions, dit Maitar, en reculant.

Mérou avait le poignet droit cassé. Il reprit son gourdin de la main gauche et se rua de nouveau sur Maitar.

— Approchez et vous êtes mort! s'écria l'ardoisier en le menaçant du second pistolet et tout en faisant un mouvement de retraite plus précipité.

Mais le coup de feu avait attiré dehors la mère Aimau qui attendait Justine, et Justine elle-même qui était sortie de la chaumière de Leroy et s'était avancée bravement en entendant le bruit des voix.

— Est-ce vous, Mérou? demanda la jeune paysanne.

— Est-ce toi, Justine? demanda la femme Aimau, croyant bien reconnaître sa fille.

— Dites donc à ce furieux, cria Maitar, qu'il me laisse s'il ne veut que je l'étende mort...

— Mérou! père Landry!... Arrêtez!

Mérou allait continuer, mais Justine s'accrocha fortement à lui et paralysa ses mouvements.

— Ne vois-tu pas qu'il m'a tué à moitié et que c'est à moi de l'assommer?

Maitar s'était glissé peu à peu dans l'ombre projetée par la maison de la femme Aimau, et il s'éloignait de plus en plus rapidement.

— Il vous doit de vivre encore, cria-t-il de loin. Mais dès demain il aura de mes nouvelles!...

Landry était terrible; il repoussait Justine et la femme Aimau; il semblait ne pas les reconnaître, et jurant, pleurant tout à la fois, il cherchait à échapper aux deux femmes afin de poursuivre son ennemi.

Digitized by Google

Mais il perdait du sang et ses forces s'épuisaient.

— Ah! dit-il, en s'arrêtant tout à coup, ah! vous l'avez sauvé; mais moi, vous m'avez perdu... Je voudrais être mort!...

— Père Landry! s'exclamèrent Justine et sa mère, avec un accent empreint tout à la fois de reproche et de commisération.

— Laissez-moi!

— Venez vous reposer un peu, boire quelque chose... Dieu! vous êtes blessé.

Mais Mérou retrouvant un reste d'énergie, ramassa son néflier et rajusta sa hotte.

— Non, dit-il, je ne m'arrête point; je m'en vas.

Cette fois tous les efforts furent inutiles. Les deux femmes le virent gagner du côté de l'eau et traverser la rivière.

— A vous revoir, père Landry! lui cria Justine, saisie d'un sombre pressentiment.

On entendait l'eau clapoter en s'ouvrant sur le passage du colporteur. Il arriva à l'autre rive. Les femmes regardaient toujours.

— Adieu Justine! cria alors Casse-Tout; adieu à vous, à votre mère, à Leroy!

Justine et sa mère rentrèrent effrayées, tremblantes, osant à peine se parler...

Pendant deux jours elles ne revirent Mérou, ni n'entendirent parler de lui. Et la nuit du deuxième jour fut une nuit bien triste, car le médecin n'avait que trop bien jugé de l'état de Leroy, qui se mourait. La veuve était idiote de douleur; elle ne bougeait plus du coin de l'âtre, où elle s'était blottie depuis vingt-quatre heures; elle refusait toute nourriture, et restait les yeux fixés sur le foyer, les joues appuyées sur ses mains osseuses; elle se balançait d'avant en arrière, en murmurant des mots sans suite. Toute la journée, des voisines avaient cherché à la tirer de sa torpeur et à lui relever le moral. Justine et sa mère pour-

Digitized by Google

voyaient à tout dans le petit ménage. Justine ne quittait point son ami, qui avait des lueurs d'espérances, et aussi de longs moments d'abattement.

— Que fera ma mère?... s'était-il demandé avec anxiété.

Et comme Justine l'avait entendu :

— Vois-tu, ma bonne Justine, dit-il, mourir n'est rien ; ce n'est pas ce qui m'effraye, mais je songe combien j'aurais été nécessaire à celle qui m'a donné le jour. C'était mon devoir de l'assister, et il m'eût été doux d'accomplir ce devoir jusqu'au bout...

Puis une autre fois :

— Je ne vois point Landry... Recommande-lui bien de n'avoir plus de colère, et de pardonner... Qu'il se rappelle ce que je lui ai dit souvent... Brave homme, brave homme, mais trop prompt à se monter la tête...

Un moment il s'était endormi. A son réveil il vit tout le monde inquiet et alarmé autour de lui.

— Oh ! les poltrons, dit-il d'une voix presque éteinte et souriant néanmoins encore. Ne croient-ils pas que ma dernière heure est venue... Vous verrez... je vous surprendrai bien... L'été est proche, je deviendrai gros et gras comme notre curé... Justine sera ma femme ; n'est-ce pas, Justine? Tu me l'as promis... Oui?... Ah ! tu es une brave fille... Vous voyez bien que je ne puis pas mourir...

Et il sourit de nouveau, mais il ne parla plus.

Tandis que Pierre agonisait, Landry Mérou parut à l'improviste dans la chaumière. Son air était singulier, et il fit peur à Justine.

— Quoi ! père Landry, vous ici !... On vous cherche, le savez-vous ?

— Oui, oui, répliqua-t-il sans détourner son regard du mourant, qui déjà ne le voyait plus, et qu'il considérait avec douleur. Le Maitar m'a dénoncé... C'est fini, n'est-ce pas ? demanda-t-il à Justine en désignant Pierre d'un geste.

Digitized by Google

Et comme Justine baissait la tête, ne pouvant plus retenir ses larmes, et sanglotait :

— Oui, dit-il encore, oui, oui!...

Puis, tandis que tout le monde était occupé, il sortit sans qu'on s'en aperçût.

Une heure après, tout à coup le tocsin retentit. Une grande lueur s'élevait du côté de la Semois où étaient établies l'Ardoisière et la maison de Maitar. Le ciel semblait s'enflammer, et des gerbes de feu s'élevaient à de grandes hauteurs.

Tout le village était sur pied, tous les hommes valides couraient vers l'incendie en poussant le cri sinistre : Au feu! au feu!

En un instant les bâtiments de l'ardoisière, sur une étendue de plus de trois cents mètres, ne formaient plus qu'un immense brasier. Le pétillement des flammes se mêlait au craquement et à la chute des poutres, au bruit des voix et du tocsin.

Quelques hommes se dévouèrent et entreprirent une lutte inutile. On croyait que Maitar avait dû succomber. Le bâtiment où était sa demeure formait le foyer le plus intense. On se disait que surpris dans le sommeil, il n'avait pu fuir. Mais bientôt on le vit circuler parmi les travailleurs, les animant et travaillant lui-même.

L'incendie commençait à être maîtrisé et la première terreur passée, on en était à reprendre un peu haleine, lorsque l'attention générale fut attirée par un spectacle étrange.

Debout sur une pointe de rocher qui avançait en promontoire au dessus de la Semois, un homme court, trapu, la face éclairée en plein par la lueur de l'incendie, brandissait un tison fumant et criait d'une voix à dominer toutes les clameurs :

— Maitar, Maitar! Dieu ne veut pas que tu restes enseveli sous les cendres de ton chantier de perdition... Il ne t'a frappé que dans ton bien... Dieu a été

Digitized by Google

plus clément que moi !... Mais souviens-toi de Pierre Leroy et de Landry Mérou !...

Puis l'homme se précipita de la roche dans l'abîme qui s'ouvrait sous lui.

Tout le monde se regarda avec stupeur, et l'on appelait l'homme par son nom, comme pour dire : Quoi ! c'est Casse-Tout qui a fait cette faute !...

. . . . . .

Ce qui arriva ensuite se devine aisément. La mère Leroy survécut à peine à son fils. Justine resta fille... Maitar ne put continuer à se maintenir à Alle, et dut céder l'ardoisière à un autre directeur, plus humain et surtout plus sensé que lui.

Quant à Mérou il devint une espèce de héros de légende pour tout le pays, aussi bien chez les gens de Mouzaive et de Bohan, que chez ceux de Poupehan et de Corbion, de Rochehaut et d'Alle ; ce fut une sorte d'esprit vengeur.

— Voilà Casse-Tout ! crient les vieilles commères aux enfants mutins, il est là avec sa hotte et son bâton ; gare qu'il vous prenne !...

EMILE GREYSON.

Digitized by Google

RONSARD ET SON TEMPS

Il ne manque pas aujourd'hui de gens qui demandent : à quoi servent les poètes? Aussi ne peut-il être inopportun de montrer, à l'aide d'un exemple, quels liens étroits rattachent à leur temps les génies poétiques; quelle active coopération ces rimeurs, tant dédaignés, peuvent apporter au progrès général.

Si jamais la littérature se mêla profondément à la vie des sociétés, c'est à coup sûr à l'époque de la renaissance.

Que le mot de renaissance ne nous trompe point. Nul sans doute ne rendrait avec plus d'énergie le contraste de cette activité fiévreuse qui marque le début de l'âge moderne, avec le long engourdissement qui précède. Mais, en le prenant à la lettre, on pourrait se figurer le millier d'années qui sépare l'invasion des barbares de l'établissement des Turcs en Europe, comme plus sombre et plus mort encore qu'il ne l'est en réalité; on pourrait ne voir là qu'un cadavre, ressuscité comme par miracle aux approches du seizième siècle. Ce ne serait point complétement exact. Le moyen âge n'a que l'apparence de la mort. En réalité, il sommeille. Une sorte de lueur crépusculaire le couvre. Cette lueur va grandissant à mesure que le jour approche; et puis tout à coup, l'astre de la lumière bondit au dessus de l'horizon : alors tout s'illumine, tout prend une voix, tout s'agite.

Digitized by Google

Il serait donc bien difficile probablement, et oiseux à coup sûr, de fixer, dans la suite des temps, l'instant précis où la renaissance a commencé à poindre. C'était une sorte de croissance naturelle, qui s'opérait comme fatalement, au milieu des retours, des chutes et des combats d'une époque agitée. Depuis de longues années déjà, du sein de cet amas de subtilités nuageuses, qu'on décorait du nom de science, et dont ils étaient oppressés, les esprits se tournaient du côté d'où allait venir la lumière. Ils regardaient vers l'antiquité.

A la fin du moyen âge, comme après un long détour, le monde germano-chrétien revenait à son point de départ pour y chercher ces trésors de civilisation qu'il avait dédaignés, dans sa première barbarie, et dont sa virilité, lentement atteinte, lui révélait enfin le prix inestimable. Tous les fruits de la plus haute culture à laquelle l'esprit humain fût jamais parvenu ; une philosophie sublime, ayant parcouru presque entièrement le cercle où se meut encore la réflexion ; des arts arrivés à la perfection ; une littérature réalisant, dans tous les genres, l'idéal du beau : voilà ce que la Grèce, et Rome, sa meilleure élève, réservaient à leurs adeptes.

C'était une mine inépuisable à exploiter, et jamais gisement d'or, subitement révélé, n'excita plus d'enthousiasme. L'Italie, à qui ses richesses faisaient des loisirs, se livra avec un élan admirable à la résurrection du passé. Autour de princes artistes, une ardente émulation groupait ces érudits, ces poètes, ces peintres, ces sculpteurs, qui cherchaient à imiter les modèles qu'on exhumait de toutes parts, afin de pouvoir servir, à leur tour, de maîtres au reste du monde.

Les guerres d'Italie ne furent pas tout à fait malheureuses pour les Français. En repassant le Mont-Cenis, ils avaient la passion de l'antiquité en croupe, et elle se répandit, en France, avec eux.

Le bon Louis XII, le protecteur d'Aléandro et de Lascaris, prit une part honorable au réveil de l'intelli-

Digitized by Google

gence dans son royaume. Mais c'est en François Ier que s'incarne, au moins pour la légende, la renaissance française. Sous son règne, une grande activité se manifeste dans toutes les sphères de l'intelligence. Les arts ne sont point de notre sujet. Nous n'avons pas à décrire ces merveilleux édifices qu'élevait le Primatice, que Léonard de Vinci décorait de ses peintures, et que Benvenuto Cellini meublait de ces pièces d'orfévrerie, de ces statues, qui naissaient sous ses doigts avec une prodigieuse fécondité. La littérature était animée aussi d'une vie toute nouvelle. Des éditions correctes, chefs d'œuvre d'érudition, sortaient sans relâche des savantes officines des Badius, des Dolet, des Estienne. A la création de l'imprimerie royale succédait celle du collége de France, où les Vatable, les Danès, les Turnèbe, attiraient au pied de leur chaire une foule avide de savoir. Les traducteurs produisaient sans se lasser. Ce sont eux qui nourrissent l'esprit français, impatient de sortir de l'enfance, et qui étanchent sa longue soif du moyen âge. Ce sont eux qui, rouvrant les sources antiques de la langue, font couler jusque dans ses moindres canaux de nouvelles ondes qui enrichissent et fortifient son cours. Tant d'efforts ont pour but de préparer à la France une langue capable de remplacer le latin dans les grandes affaires et les discussions scientifiques, et une littérature digne de rivaliser avec celle d'Homère et de Virgile, de Démosthènes et de Cicéron.

Né en 1524, vers le milieu du règne de François Ier, Ronsard ne vint pas trop tard pour prendre part à ce grand travail. Le sceptre de la poésie était alors aux mains de Clément Marot : l'insouciant, qui badine avec tant de grâce, qui raille avec tant de délicatesse, et dont la Muse est si populaire, si peu pédante. Mais ce charmant poète est-il autre chose que le dernier des trouvères; que le représentant le plus parfait de la poésie du moyen âge, si pleine à la fois de naïveté et

Digitized by Google

de raffinement, mais au vol assez bas? Complet pour les arts, le retour à l'antiquité était à peine commencé pour la langue et la littérature. Il fallait, pour l'effectuer, renverser l'école de Marot, et à la place de tout un idiome poétique, de tout un système de versification consacré par le temps et par l'admiration, créer d'autres règles et rajeunir d'autres modèles.

L'enfance de Ronsard n'annonça nullement qu'il dût être le chef de cette révolution. Il alla au collége, avec tout son siècle; mais mordit si peu au latin et au grec, que son père se hâta de le retirer et de le lancer dans la vie de cour. Il devint pour commencer page d'un des fils de François Ier. Nous passerons sous silence les vicissitudes de sa carrière : les missions dont il fut chargé; ses voyages d'Écosse et d'Allemagne. Chemin faisant, il apprit l'allemand et l'anglais, et, chez un Français, c'était sans doute alors une chose bien rare que la connaissance de ces deux langues. Quelque rapide que fût son avancement à la cour, jamais Ronsard n'eût fatigué la renommée de son nom, sans un malheur qui lui enleva tout espoir de réussir auprès des grands dans ces régions de l'intrigue où, comme dit assez finement son biographe, mieux vaut être muet que sourd. En lui ôtant l'ouïe, le sort ne lui marquait-il pas une place au milieu de tant d'illustres victimes de la fatalité? Qu'ils soient aveugles comme Homère et Milton, boiteux comme Shakespeare et Byron, proscrits comme le Dante, ou fous d'amour comme le Tasse, les plus grands poètes semblent destinés à traîner avec eux quelque plaie du corps ou quelque blessure de l'âme : comme si, pour que l'âme résonnât harmonieusement, il fallait qu'elle fût frappée.

Quand la gloire fut venue à Ronsard, ses admirateurs ne manquaient pas de le féliciter de sa surdité même. Ils ne laissaient pas échapper une si belle occasion de le comparer à l'illustre aveugle qui a chanté la colère d'Achille; et il faut avouer qu'il y avait moins de dis-

Digitized by Google

tance entre les infirmités de ces deux poètes, que entre leurs mérites respectifs. Mais, en attendant son apothéose, le bienheureux sourd, comme on le nomma plus tard, se vit réduit à ne plus guère converser qu'avec des livres. Il ne s'en trouvait pas trop à plaindre, si nous en croyons ces vers, où il parle de sa vie solitaire, aux champs :

Car seul, maître de moi, j'allais plein de loisir
Où le pied me portait, conduit de mon désir ;
Ayant toujours aux mains, pour me servir de guide,
Aristote ou Platon, ou le docte Euripide :
Mes bons hôtes muets, qui ne fâchent jamais.
Ainsi je les reprends, ainsi je les remets.
Oh ! douce compagnie, et utile et honnête !
Une autre en caquetant m'étourdirait la tête.

Le voilà qui, à vingt ans, court s'enfermer dans un collége, auprès d'un habile maître, l'helléniste Daurat. En compagnie de son ami, Antoine de Baïf, il s'adonne, avec une persévérance fabuleuse, à l'étude de *ces bons hôtes muets* qu'il avait trop délaissés adolescent. « Nourri « jeune à la cour, dit son biographe, et habitué à veil- « ler tard, il continuait l'étude jusqu'à deux ou trois « heures après minuit, et se couchant, réveillait Baïf, « qui se levait et prenait la chandelle, et ne laissait « refroidir la place. »

Ronsard se préparait ainsi, par l'acquisition d'une vaste érudition, au rôle qu'il allait assumer; et c'est dans le fond de ce collége que se tramaient le renversement des vieilles idoles poétiques et l'installation de nouveaux autels. Autour de Ronsard, que son âge, sa taille, sa force et sa science désignaient au rôle de capitaine, se groupait une troupe de jeunes gens, tout bourrés de grec et de latin, comme lui fanatiques de l'antiquité, et qui devaient former ensemble cette constellation poétique que les contemporains fascinés consentirent à nommer, après eux, la Pléiade [1].

[1] Amadis Jamyn, le traducteur d'Homère; Joachim Dubellay, pur et

Digitized by Google

Qu'allait devenir cependant, aux mains d'une jeunesse si docte et si impétueuse, la vieille poésie française? Épris des mâles beautés de la poésie antique, Ronsard et ses amis enveloppaient dans un dédain superbe ces lais, ces virelais, ces triolets et tout ce bagage frivole de Marot et de Saint-Gelais. Ils voulaient que la France eût aussi son Homère, son Pindare, son Euripide, son Aristophane. A nous, s'écriaient-ils, le poème épique, l'ode, la tragédie, la comédie, la satire! Arrière ces ballades, ces mascarades, et, comme dit Dubellay, toutes ces menues épiceries qui corrompent le goût! Il faut leur faire une guerre à outrance, et, par dessus leur corps, marcher à la conquête de cet idéal du beau que nous offre l'antiquité. C'est Dubellay qui rédige la déclaration de guerre et qui sonne la charge[1]: « Il faut imiter, dit-il, imiter les Romains, comme ils « ont fait les Grecs, comme Cicéron a imité Démos- « thènes, et Virgile Homère. »

Et plus loin :

« Celuy qui voudra faire œuvre de paix en son vul- « gaire, laisse ce labeur de traduyre, principalement « les poètes, à ceux qui de chose laborieuse et peu pro- « fitable, j'ose dire encore inutile, voire pernicieuse, à « l'accroissement de leur langue, emportent à bon droit « plus de molestie que de gloire. »

Ainsi l'entreprise de la Pléiade s'offre en guise de réaction contre le mouvement de traduction qu'elle considère comme impuissant à accomplir le progrès de la langue. C'est dans l'imitation plutôt que dans le décalque qu'elle voit le moyen de régénérer la littéra-

modéré, véritable poète, qui balança déjà auprès de quelques critiques de son temps, la gloire de son illustre ami ; Étienne Jodelle, le créateur de la tragédie classique ; Pontus de Thyard ; Remy Belleau, versificateur délicat, curieux, auteur d'un poème didactique sur les pierres précieuses, et enfin Daurat, leur précepteur à tous : voilà, sauf quelques variantes, les sept astres d'inégal éclat qui composaient la Pléiade.

[1] Dans son opuscule intitulé : *Illustration de la langue française.*

Digitized by Google

ture française. Entre imiter et copier, la nuance est délicate. L'un mène à l'autre, ce qui justifie assez mal le mépris outré de Dubellay pour les traducteurs; et de l'imitation, on retombe souvent dans la copie. La Pléiade en a fait plus d'une expérience.

Aux fanfares belliqueuses de Dubellay, toute la France s'émut : peuple, savants, courtisans, le roi lui-même, c'était à qui applaudirait à l'entreprise de ces romantiques d'un autre âge. Et reconnaissons-le, le but était noble et grand, le moyen bien trouvé et clairement défini. Par malheur, l'exécution ne répondit pas au plan. Ronsard, dans l'expédition, s'était réservé la part du lion : l'épopée et l'ode. Il commença un vaste poème, *la Franciade*, dans lequel il veut rattacher à Énée, par Francus, et ses deux fils, l'origine de la monarchie française : vieux rêve du moyen âge, bien fait pour flatter un courtisan érudit. Après quatre chants, il s'arrêta, et personne n'y a rien perdu, ni lui, ni Francus, ni la postérité. C'est bien la chose du monde la plus vide et la plus monotone; l'auteur y tombe sans cesse d'une ridicule emphase dans des détails d'une trivialité et d'une minutie fatigantes. Il ne parvient à soutenir l'attention du lecteur ni par le fond ni par la forme : tant l'un est pauvre, tant l'autre est barbare. Dans la poésie lyrique, il se figura égaler Pindare, et ses contemporains eurent la bonté de le croire avec lui, en reproduisant scrupuleusement les strophes, les antistrophes et les épodes de la poésie grecque; en forgeant des vocables barbares, calqués sur les expressions pindariques, et sans signification pour des oreilles gauloises; en opérant de monstrueux mariages entre des mots français qui hurlent de se voir accouplés [1]. Voilà comment il entendait régénérer la langue, qui

[1] Il affectionne surtout les épithètes composées à la façon d'Homère. Ainsi le tombeau *mange-chair*, le dos *porte-proye*, la nuit *claire-brunette*, les flûtes *doux-soufflantes*, la tempête qui siffle *aigu-tournoyant*.

Digitized by Google

s'est hâtée de rejeter, comme un fardeau ridicule, la stérile richesse dont il l'avait accablée. A tout prix, il lui fallait créer; et pour trouver du neuf, il allait fouiller jusque dans le patois. C'était encore, d'après lui, imiter Homère. « Il ne faut se soucier, dit-il, dans son *Art poétique*, si les vocables sont gascons, poitevins, normands, manceaux, lyonnais, ou d'autres pays. »

Ses réformes en versification n'étaient pas non plus aussi heureuses ni aussi complètes que le manifeste de Dubellay le faisait espérer. Il voulait introduire dans notre prosodie le vers de onze syllabes, qu'il appelait vers saphique, parce qu'il se figurait reproduire le mètre favori de Sapho; et que Dubellay, nommait *le coulant et mignard hendécasyllabe*. Mais le génie de la langue a rejeté ce rhythme. C'eût été un péché véniel que de donner l'exemple des enjambements d'un vers sur l'autre, dont l'école romantique, faisait il y a quelque trente ans, un article de foi. Si du moins ce grand réformateur se fût gardé des hiatus, et s'il ne les eût pas laissés croître avec une profusion choquante dans ses vers, où ils font l'effet de ces plantes qui poussent dans les vieux murs et descellent la maçonnerie!

Ce qui manque à Ronsard, en somme, c'est moins le génie, que le goût, le tact, la mesure. Pour tout dire en un mot, il est pédant. Et on ne peut trop lui en vouloir: c'était le défaut de son époque. Car le seizième siècle, qui est tant de choses, est aussi l'âge d'or du pédantisme.

Mais n'aurons-nous que des reproches et des critiques pour un homme à qui son temps a presque dressé des autels? Hâtons-nous d'énumérer les services réels que Ronsard et son école ont rendus en général à la langue française et à la littérature de leur patrie. Dans la poésie, d'abord, quelle inépuisable variété de formes nouvelles il introduit! Il n'est point de rhythme, point de mélange de vers, point de coupe

Digitized by Google

de strophe qu'il n'ait essayés. C'est lui qui mit en honneur l'alexandrin pompeux et sonore, sans lequel la tragédie classique n'eût pas atteint à la même gravité, au même éclat. C'est lui qui observa le premier avec rigueur l'alternance des rimes masculines et des rimes féminines qui forme aujourd'hui une des règles élémentaires de la poésie française, Quant au style, enfin, Ronsard se guinde, il est vrai, mais en même temps il s'élève, et avec lui la langue poétique. Ses efforts pour arriver au grand sont pénibles. Mais ils profitent au langage, qui apprend à les soutenir sans se briser et sans ployer outre mesure. Cette noblesse soutenue, cette force héroïque, cette suprême dignité qui caractérise le vers cornélien, et celui de Racine, c'est chez Ronsard qu'on en retrouve le germe et l'origine. Il serait imprudent d'affirmer que pour passer de la poésie du moyen âge à celle du grand siècle, il ne fallût pas franchir les rocailles de Ronsard. Et à coup sûr, il ne seyait pas à Malherbe d'arracher les lauriers du front de son devancier. Qu'a-t-il fait lui-même, après tout, qu'épurer et redresser cette langue classique, que Ronsard avait laissée encore brute et informe, mais que du moins il avait fait sortir tout armée de son cerveau? C'est pourtant Malherbe, le rude pédagogue, l'intraitable puriste, qui porta à la gloire de Ronsard des coups dont elle ne s'est relevée que dans notre siècle.

Cette gloire étonne. Elle ne dura guère que cinquante ans. Mais celui qui en était l'objet eut le rare bonheur d'en aspirer tout le parfum. Dès que Ronsard se leva, ce fut comme un soleil, devant lequel chacun se prosterna. Pour ses contemporains, ce n'était plus un poète, mais la poésie même. Ses œuvres servaient de texte aux commentaires des érudits. Les Muret, les Pasquier, les Richelet les annotaient. On en faisait l'exégèse dans les universités d'Allemagne. A l'étranger, sa renommée était aussi grande que dans son

Digitized by Google

pays. On y composait des poèmes en son honneur. On le traduisait en toutes langues. Les souverains le comblaient de présents. L'Académie des jeux floraux lui votait une Minerve d'argent massif, une simple fleur n'étant pas digne de lui. Charles IX faisait à sa louange des vers, qu'il avait la naïveté de croire inférieurs à ceux de Ronsard, et qui sont des plus pleins et des plus nobles qu'on ait jamais écrits. Chez ses disciples l'admiration allait jusqu'au délire. Sa vie, écrite par Cl. Binet, n'est pas une biographie, c'est une légende. Le héros, le saint, ne fait rien que de parfait. Tout ce qui lui arrive a été prémédité par une providence favorable. Des prodiges entourent son berceau et présagent sa fin. Dès qu'il meurt [1], c'est une apothéose. Un cardinal lui fait une oraison funèbre. On entasse sur cette tombe illustre des épitaphes en toutes langues, tribut des poètes éplorés, et la contagion de l'admiration absolue n'épargne même pas des esprits comme de Thou et Montaigne.

Mais la postérité est rétive à confirmer ces brevets de gloire qu'on se hâte de décerner pour elle. Ce grand Ronsard, quelques années après seulement, était devenu la risée du moindre barbouilleur de papier.

L'oubli, toutefois, fut trop complet; la réaction excessive. Il est bon d'insister sur ce point.

Et d'abord, dans le genre élevé, Ronsard est-il tombé toujours? N'a-t-il jamais rencontré, presque malgré lui, cet idéal de noblesse et de force auquel il tendait de toute sa puissance?

Un homme né peu d'années après l'apparition de Luther, et l'année même du désastre de Pavie; qui avait vu mourir quatre rois, dont le premier se nommait François Ier et le dernier Charles IX; qui avait eu le malheur de voir la nuit de la Saint-Barthélemy, et le malheur plus grand d'être chéri du roi complice des mas-

[1] Sous Henri III, en 1585.

Digitized by Google

sacreurs : un homme qui avait assez vécu pour voir sa patrie se traîner douloureusement, de guerre religieuse en guerre religieuse, au milieu des assassinats, des gibets et des bûchers ; un tel homme n'a-t-il pas dû ressentir dans son cœur, un cœur de poète, le contre-coup des douleurs publiques ; et n'a-t-il pas dû laisser couler, comme malgré lui, de toutes ces blessures morales, des vers que l'énergie et la sincérité du sentiment ont soustraits infailliblement aux incorrections et aux platitudes dont le reste de ses œuvres était souvent entaché? Malheur au poète qui saurait se désintéresser des maux de son pays, et chercherait, au milieu des combats, non pas la solution du problème qui doit sauver l'État, mais on ne sait quels misérables accouplements de syllabes !

Mais tel n'est pas Ronsard. Il s'écrie lui-même, au début de son *Discours des misères du temps*, dédié à Catherine de Médicis :

> Madame, je serais ou de plomb ou de bois
> Si moy que la nature a fait naître François
> Aux races à venir je ne contois la peine
> Et l'extrême malheur dont notre France est pleine.
> Je veux de siècle en siècle au monde publier
> D'une plume de fer sur un papier d'acier,
> Que ses propres enfants l'ont prise et dévestue
> Et jusques à la mort vilainement batue.

Parmi ces misères qu'il décrit, où vont ses préférences? C'est, on le devine, vers l'autorité. Ronsard est un poète de cour. Nous ne voudrions pas en faire, comme de Clément Marot, une sorte de fonctionnaire du palais, quelque chose à ranger entre Triboulet et Nostradamus. Mais enfin, il se laisse donner pensions et bénéfices. En devenant poète, il n'a pas tout à fait renoncé à son ancien métier de courtisan ; il ne rompt pas la série de ces princes de la poésie française, que, de Marot à Boileau, un fil d'or a toujours attachés au trône. Rien de ce qui touche à la royauté ne lui appa-

Digitized by Google

rait qu'à travers ce prisme complaisant, propre aux gens de cour, et qui a la vertu singulière de tout justifier chez les grands. De bonne foi, du reste : il faut le croire. C'est sans doute avec une parfaite candeur qu'il est royaliste et papiste, comme on disait alors. Il ne semble pas, d'ailleurs, que tout occupé de forger des mots, il ait bien saisi la grandeur et la légitimité des débats sanglants qu'agitaient, sous ses yeux, réformés et catholiques. Ainsi, s'adressant à de Bèze, le docteur des réformés de ce temps, il lui dit, il est vrai, avec une louable énergie :

Ne presche plus en France une doctrine armée,
Un Christ empistollé tout noirci de fumée,
Qui, comme un Mahomet, va portant en la main
Un large coutelas rouge de sang humain.

Mais, quand il ajoute plus loin :

Certes, il vaudrait mieux à Lozanne relire
Du grand fils de Thétis les prouesses et l'ire,
Faire combattre Ajax, faire parler Nestor,
Ou re-blesser Vénus, ou re-tuer Hector,
Que reprendre l'Église ou pour estre dit sage
Raccoustrer en Saint-Paul je ne sçay quel passage :
De Bèze, ou je me trompe, ou cela ne vaut pas
Que France en ta faveur face tant de combats
Ny qu'un prince royal pour ta cause s'empêche,

il est difficile de ne pas l'accuser tout au moins d'inintelligence. Ainsi, rien n'indique que ce païen de la renaissance soit devenu soudain un fanatique. Ses œuvres renferment des déclarations de tolérance, assez rares en ce temps. Qu'on lise le début de sa *Remontrance* au peuple de France :

Oh ! ciel ! oh ! mer ! oh ! terre ! oh ! Dieu, père commun
Des juifs et des chrétiens, des Turcs et d'un chacun,
Qui nourris aussi bien par ta bonté publique
Ceux du pôle Antartiq' que ceux du pôle artique :

Digitized by Google

Qui donnes et raison et vie et mouvement,
Sans respect de personne, à tous également :
Et fais du ciel là-haut sur les testes humaines
Tomber comme te plait les grâces et les peines, etc.

Mais voici bien mieux encore. Pour corriger un peu l'âpreté des reproches dont il vient d'accabler les calvinistes, il leur fait cette grave concession :

Si vous eussiez esté simples comme devant,
Sans aller les faveurs des princes poursuivant :
Si vous n'eussiez parlé que d'amender l'Église,
Que d'oster les abus de l'avare prêtrise,
Je vous eusse suivy et n'eusse pas esté
Le moindre des suivans qui vous ont escouté.

Enfin, pour mettre encore plus en lumière ce qu'il y a de largeur dans les idées du catholique Ronsard, nous citerons un autre fragment de cette remontrance : non seulement à cause de l'étonnante liberté qu'on y remarque, mais comme exemple d'un de ces moments, moins rares qu'on ne le croirait, où le style de Ronsard, exprimant des choses qu'il a bien pensées et senties lui-même, arrive à la fermeté correcte et à la noblesse soutenue :

O vous, doctes prélats poussés du Saint-Esprit,
Qui êtes assemblés au nom de *Jésus-Christ*,
Et tâchez saintement par une voie utile
De conduire l'Église à l'accord d'un concile,
Vous-même les premiers, prélats, réformez-vous,
Et comme vrais pasteurs faites la guerre aux loups :
Otez l'ambition, la richesse excessive,
Arrachez de vos cœurs la jeunesse lascive,
Soyez sobres à table et sobres en propos,
De vos troupeaux communs cherchez-moi le repos,
Non le vôtre, prélats : car votre vrai office
Est prêcher, remontrer et châtier le vice.
Vos grandeurs, vos honneurs, vos gloires dépouillez,
Soyez-moi de vertus, non de soie habillés,
Ayez chaste le corps, simple la conscience ;
Soit de nuit, soit de jour, apprenez la science,
Gardez entre le peuple une humble dignité,
Et joignez la douceur avec la gravité.

Digitized by Google

Ne vous entremêlez des affaires mondaines,
Fuyez la cour des rois et leurs faveurs soudaines,
Qui périssent plus tôt qu'un brandon allumé
Qu'on voit tantôt reluire et tantôt consumé.
Allez faire la cour à vos pauvres ouailles,
Faites que votre voix entre par leurs oreilles,
Tenez-vous près du parc, et ne laissez entrer
Les loups en votre clos, faute de vous montrer.
Si de nous réformer vous avez quelqu'envie
Réformez les premiers vos biens et votre vie,
Et alors le troupeau qui dessous vous vivra,
Réformé comme vous, de bon cœur vous suivra.

Après de tels vers, il serait puéril d'attacher quelque attention aux controverses théologiques où notre poète se lance contre les sectateurs de Luther et de Calvin. Il ne faut guère non plus faire compte des conseils d'intolérance qu'il donne à Catherine de Médicis et à Charles IX adolescent. Ils ne devaient que trop bien les suivre! Je ne vois là que l'influence du milieu, qu'une satisfaction donnée à une sorte de devoir ecclésiastique. Car Ronsard, comme tous les poètes de ce temps, avait vu ses poésies, parfois les plus chastes, payées de bénéfices, de cures, d'abbayes dont il vivait à l'aise. Il m'est impossible de penser qu'il ne mît pas avant toutes choses l'ordre, la paix, le respect de l'autorité royale : et il me paraît, en somme, appartenir à cette race de politiques, amis du juste milieu, peu soucieux de disputes théologiques; à ce parti qui mit fin aux saturnales de la ligue, et ouvrit Paris à Henri IV au nom du bon sens, du patriotisme et de l'humanité.

Il serait facile de multiplier des citations qui montreraient Ronsard atteignant, par éclairs, à la perfection dans le style élevé. Ce n'est point, cependant, là que son génie poétique parvient à se déployer dans sa liberté et dans sa fraîcheur. Il est un genre plus modeste, où, avec le reste de la Pléiade, il a excellé; il est de ces pièces fugitives qui méritent d'être applau-

Digitized by Google

dies sans réserve des critiques de toutes les époques. Ce sont ses poésies anacréontiques.

La renaissance, nous l'avons dit, n'est qu'un retour à l'antiquité. Ce retour fut si complet, qu'il était impossible que les mœurs n'en prissent pas aussi quelque teinte. Et c'est en effet un des caractères singuliers d'un siècle si divers, qu'à côté du paganisme des lettrés, la volupté s'étale et triomphe partout : jouant son rôle, non seulement dans les relations privées, mais même dans les affaires publiques, régnant dans les fêtes babyloniennes de ces temps sans règle, et ajoutant une horreur de plus à leurs cruautés. L'exemple partait de haut. Faut-il rappeler les étourderies olympiennes de François Ier? On connaît assez l'histoire de Henri II et de Diane de Poitiers [1]; et ceux qui ont admiré, au Louvre, la Diane, si élégante, de Jean Goujon, ont pu voir, et ce que l'art du seizième siècle a su mettre d'original dans son imitation de l'antiquité, et en même temps, ce qu'il y avait de paganisme, de naïve admiration pour la nature dans sa plus belle création matérielle, et de tranquille impudence dans les manifestations de la volupté à cette époque. On se sent bien loin du moyen âge. Qui oserait affirmer, toutefois, que l'immoralité fût plus grande? Pour juger du moyen âge, c'est par les fabliaux qu'il faut le regarder; et l'on ne peut conseiller d'y appliquer souvent les yeux. Le spectacle n'est fait ni pour élever ni même pour réjouir l'âme. Le trait propre à la renaissance, c'est que toute vergogne semble avoir disparu. On n'y trouve plus le vice brutal dont la grossièreté bestiale effraye presque dans les contes populaires du moyen âge. L'amour charnel est redevenu une divinité, et la beauté du

[1] Nous ne nous arrêterons point non plus à peindre la cour de Catherine de Médicis. Le roman et le théâtre ont exploité à outrance cette riche veine, et sans trop d'infidélité, il faut le dire. Ne suffit-il pas aussi de nommer Henri III de Valois, le vilain Hérode, comme disaient les ligueurs, pour exprimer ce que la débauche a de plus vil?

Digitized by Google

corps a reconquis ses autels. Délivrée de toute entrave, dans cet ébranlement des croyances, qui a fait tomber l'hypocrisie, la volupté, ardente de cette même fièvre, qui paraît couler dans toutes les veines du siècle, transforme la grossière impudicité du moyen âge en un vice plus élégant, plus séduisant, et qu'on dirait ressuscité une fois de plus de cette Grèce, qui fut la patrie de Cypris.

Voilà l'un des flots bourbeux du vaste courant qui emportait le siècle. Les hommes d'église n'y échappèrent pas plus que les autres. Mellin de Saint-Gelais, aumônier du dauphin, plus tard Henri II, reproduit dans ses vers piquants les joyeusetés les plus salées des fabliaux, et mêle l'impie à l'obscène. L'évêque d'Auxerre, Amyot, traduit, avec sa bonhomie ordinaire, les amours de Daphnis et Chloé, ce roman de la décadence grecque, dont bien des pages nous paraissent trop nues, et qui se dépouille encore, sous une plume naïve, de ce que le sophiste grec avait pu y laisser de voiles.

Avec de tels exemples sous les yeux, il n'est pas étonnant que la Pléiade, déjà entachée de paganisme, ait sacrifié aux grâces et à leur patronne. Du reste, et peut-être à sa honte, jamais elle ne fut plus heureusement inspirée, que chaque fois qu'elle laissa la lyre ambitieuse d'Homère, d'Euripide et de Pindare, pour le luth frivole d'Anacréon et de Properce. Cette aisance, cette correction suffisante, cette harmonie, cette grâce qui manquent aux épopées, aux tragédies, aux odes de Ronsard et de ses complices, on les trouve comme réfugiées dans leurs petites pièces érotiques. Toutes, ou à peu près, sont traduites ou imitées, soit des anciens, soit des Italiens, Pétrarque, l'Arioste. Ce n'est point par l'abondance ou la variété des idées qu'elles brillent. Cette maxime épicurienne, si banale, qui invite à user de la vie, à cause de sa brièveté même, — Ronsard la répète sous mille formes et jusqu'à satiété. Mais il ra-

Digitized by Google

chète, par la richesse de la diction, et l'extrême variété des tours, ce que la trame offre de monotone. Quand il dit à sa maîtresse :

> Marie, levez-vous, vous estes paresseuse.
> Ja la gaye alouette au ciel a fredonné,
> Et ja le rossignol doucement jargonné
> Dessus l'espine assis sa complainte amoureuse.
> . . . . . .
> Et qui sans contredit, à votre gré, menez
> De vostre blanche main les brides de ma vie.

il ajoute une grâce décente aux qualités de style que nous venons de lui attribuer. Mais ce serait lui faire trop d'honneur que de le supposer plus chaste que son temps. On rencontre dans ses *Amours* des pièces que notre goût moderne ne supporterait pas, et où l'amour des sens est exalté et décrit avec une minutie de détails et un réalisme qui nous choque. Leur moindre tort, on le sent, est de ne pouvoir se citer [1].

Ainsi, ces grands pourfendeurs de Marot n'ont excellé que sur ses traces, que dans ces genres doux, familiers, que le moyen âge cultivait déjà avec succès, mais auxquels leurs intimes relations avec l'antiquité leur ont permis seulement d'ajouter plus de couleur et d'élan.

C'est que, même en révolutions littéraires, il est difficile de rien faire de bien neuf. En faut-il un exemple plus récent? Qu'on examine cette brillante école, qui reconnut pour chef Victor Hugo. Ce ne serait pas sans surprise qu'on noterait chez elle des formes et des teintes, des rhythmes et des tours chéris de la Pléiade, si l'on ne possédait l'aveu même des romantiques. Par dessus les classiques en perruque, du grand siècle, nos réformateurs du dix-neuvième siècle tendirent la

[1] Les commentaires de Richelet sur les pièces voluptueuses de Ronsard sont bien plus étranges et plus scabreux encore que le texte même. L'érudition aussi : (P. Ex. le comment. sur l'ode VII du liv. II, édit. de 1623.)

Digitized by Google

main aux classiques en fraise de la renaissance : ces romantiques d'un autre âge dont l'audace consistait à tout emprunter de l'antiquité, à l'exception de la correction, de la régularité et de la noblesse.

Aux deux écoles, l'instinct et la recherche de l'épithète pittoresque, de préférence à l'épithète abstraite; aux deux écoles, le culte de la nature et le sentiment du paysage, rétablis dans un domaine dont les avaient chassés les allégories, les généralités et les périphrases. Le caractère réaliste de la poésie contemporaine dans ses grands maîtres, Victor Hugo, Lamartine, Musset, se retrouve chez les poètes de la Pléiade, et en particulier chez Ronsard, avec une séve et une verdeur dignes de remarque. Dans maint passage de Dubellay, de Baïf, de Belleau, on sent circuler une vie, une fraîcheur de jeunesse, je ne sais quel souffle embaumé, subtil, rajeunissant comme celui du printemps. On connaît la fameuse ballade de Belleau :

Avril ! l'honneur et des bois
Et des mois...

On connaît la vilanelle du Vanneur, de Dubellay, deux chefs-d'œuvre. Ronsard nous semble n'avoir guère été moins heureux, en maniant le même rhythme.

Quand je sens parmi les prés
Diaprez
Les fleurs dont la terre est pleine,
Lors je fais croire à mes sens
Que je sens
La douceur de son haleine.
Quand je vois les grands rameaux
Des ormeaux
Qui sont enlacez de lierre
Je pense estre pris ès laz
De ses bras
Et que mon col elle serre.
Je voudrais au bruit de l'eau
D'un ruisseau

Digitized by Google

Desplier ses tresses blondes,
Frisant en autant de nœuds
Ses cheveux
Que je verrais friser d'ondes.
Je voudrais pour la tenir
Devenir
Dieu de ces forêts désertes,
La baisant autant de fois
Qu'en un bois
Il y a de feuilles vertes.

Même entente du pittoresque, mêmes nuances vives et justes, même grâce antique, dans cette ode *à la fontaine de Bellerie :*

Escoute-moy, fontaine vive
En qui j'ay rebeu si souvent
Couché tout plat dessus ta rive
Oisif à la fraicheur du vent :
Quand l'esté mesnager moissonne
Le sein de Cérès dévestu,
Et l'aire par compas résonne
Gémissant sous le blé battu.
Ainsy toujours puisses-tu estre
En religion à tous ceux
Qui te boiront, ou feront paistre
Tes verds rivages à leurs bœufs.
Ainsy toujours la lune claire
Voye à mi-nuit au fond d'un val
Les nymphes près de ton repaire
A mille bonds mener le bal,
Comme je désire, fontaine,
De plus ne songer boire à toi
L'esté, lorsque la fièvre amène
La mort despite contre moi [1].

Ce qui rapproche encore Ronsard de nos poètes modernes, c'est la note mélancolique qu'on entend dans ses vers, quand il laisse parler son cœur franchement, et sans préoccupation de fausse grandeur.

[1] Ces citations, déjà trop longues peut-être, pourraient s'étendre encore. A chaque page de ce vieil in-folio, on remarque d'heureuses alliances de

Digitized by Google

Ce doux chagrin des natures solitaires et pensives, comme en fait la surdité, cette corde bien connue de nos lyres contemporaines, qui l'ont fait vibrer d'une façon si pénétrante, murmure souvent dans les rimes de Ronsard comme dans celles de Dubellay, qui, lui aussi, mourut privé de l'ouïe. On trouve partout cette belle invocation à la forêt de Gastine, toute pleine de l'émotion religieuse puisée dans la contemplation de la nature :

Forêt, haute maison des oiseaux bocagers !
. . . . . .
Adieu, vieille forêt, le jouet de Zéphyre,
Où premier j'accordai les langues de ma lyre.
. . . . . .
Adieu, vieille forêt ; adieu, têtes sacrées,
De tableaux et de fleurs en tout temps révérées.

Il y a un sentiment plus intime encore dans cette apostrophe à des grues émigrantes, qui passaient au dessus de sa tête :

Les regardant voler, je disais en moi-même :
« Je voudrais bien, oiseaux, pouvoir faire de même,
Et voir de ma maison la flamme voltiger
Dessus ma cheminée, et jamais n'en bouger,
Maintenant que je porte, injurié par l'âge,
Mes cheveux aussi gris comme est votre plumage...
Allez en vos maisons, je voudrais faire ainsi :
Un homme sans foyer vit toujours en souci. »
Mais en vain je parlais à l'escadron qui vole
Et le vent emportait comme lui ma parole.

Ainsi, Ronsard est né pour la poésie, il en a le talent,

mots, des vers expressifs, des strophes irréprochables. Celle-ci, par exemple, nous a rappelé une charmante romance de Victor Hugo :

Afin que la saison verte
Se montre aux amans couverte
D'un tapis marqué de fleurs :
Et que la campagne fasse
Plus jeune et gaye sa face
Peinte de mille couleurs.

(*Avant-venue du printemps*, ode XIX.)

Digitized by Google

et même le génie : mais c'est dans ses pièces fugitives, c'est lorsqu'il abandonne ses préoccupations d'imitation et de système pour laisser parler son cœur, qu'il se rapproche le plus de la perfection.

Son influence sur la langue et la littérature fut générale et profonde ; seulement, il ne lui fut pas donné d'atteindre au but qu'il s'était proposé ; la seule gloire qu'il puisse revendiquer, c'est celle d'avoir tracé et déblayé le chemin qui devait y conduire, à la suite de Malherbe, le siècle de Louis XIV.

Est-ce encore trop d'indulgence? N'avons-nous devant nous qu'une tentative complétement avortée? Ceux qui le penseraient nous permettront du moins d'exprimer nos sympathies pour le courage déployé dans l'entreprise, pour l'esprit de progrès qui l'a conseillée et soutenue. Car, si l'on sort de l'enceinte, un peu étroite, de la poésie, on rattachera cet essai de rénovation littéraire à la grande impulsion dont, à cette époque mémorable, les bases mêmes du monde étaient remuées.

En ces temps, l'esprit humain semble quitter l'enfance pour la virilité. Abandonnant la foi pure, il entre dans la pleine jouissance de sa faculté de juger. La raison se réveille, et réclame aussitôt ses droits de liberté. Alors, de l'abrutissement du moyen âge, l'homme passe à une soif inextinguible de savoir. Les vains fantômes qui l'ont arrêté si longtemps, s'évanouissent devant le lucide et ferme regard de la raison. Il s'élance à la conquête de sa patrie terrestre. Merveilleux spectacle, que de le voir découvrant des terres inconnues, à la suite de Colomb ; interrogeant les cieux avec Copernic, et leur arrachant, à l'aide de l'observation et du calcul, la loi qui règle le mouvement des astres, et entraîne notre demeure passagère, dans les espaces infinis, puis, rentrant en lui-même avec Montaigne, arriver au doute, ce chemin de la vérité, que Descartes doit élargir ensuite d'une main si

Digitized by Google

magistrale! Cependant Luther, ouvrant une large brèche aux flancs de l'édifice quinze fois séculaire des vieux dogmes, des vieilles disciplines, des vieilles hiérarchies, fouille d'un regard intrépide ces régions religieuses, jusqu'alors respectées par la terreur. C'est de cette époque que date le renouvellement social qui est encore en voie d'achèvement. C'est alors que les priviléges, les monopoles, les servitudes qui tenaient la foule garrottée devant le moyen âge, commencent à s'en aller en poussière. Le grand écroulement de 1789 a son origine trois siècles plus tôt. A la renaissance, la science échappe des mains des clercs; elle se sécularise, et par conséquent s'affranchit et se répand de plus en plus, grâce au papier, grâce à l'imprimerie, grâce à l'ardeur des esprits. Le libre examen enfante une puissance destinée à grandir sans cesse : l'opinion. A cette liberté de critique, qui remplit le monde du bruit des controverses, à cette diffusion des lumières que tout réclame et que tout favorise, il fallait un instrument. Aussi, est-ce alors qu'on réhabilite les langues populaires. Objet d'un long mépris, laissée aux jongleurs et aux chroniqueurs, la langue du peuple parvint à détrôner le latin, qui servait jusque-là d'hiéroglyphes à des castes privilégiées. Elle n'y parvint en France, comme partout, qu'après avoir été enrichie, assouplie, trempée par les plus grands esprits. C'est ainsi que la littérature joue son rôle dans la vie des peuples; c'est ainsi que les poètes sont quelquefois bons à quelque chose, et que Ronsard et son entreprise grandissent et s'ennoblissent à nos yeux. Nous qui jouissons de ces conquêtes de l'esprit, qui sont le fruit de tant de luttes, et dont la défense nous coûte aussi quelque combat, nous ne pouvons séparer, dans notre respect et notre amour, l'auteur de la Franciade du grand siècle où il brille, du grand travail dont il a été l'un des ouvriers infatigables.

Fréderic HENNEBERT.

Digitized by Google

ÉTUDES ÉCONOMIQUES

LA POSTE AUX LETTRES

§ 1. — L'impôt.

L'activité de la pensée est, dans l'homme, le principe de sa vie morale, comme l'activité de ses fonctions est le principe de sa vie physique. Pour son intelligence, comme pour son corps, le mouvement est une condition essentielle.

Un fait apparaît certain dans l'histoire : les peuples prospèrent en raison de leur ardeur au travail, de leur force d'initiative, en raison surtout de l'abondance de leurs relations.

Plus de relations amènent plus d'idées; plus d'idées amènent des idées plus exactes ; des idées plus exactes amènent des mœurs meilleures et plus d'intelligence, c'est à dire la prospérité et le progrès.

Les nations dégénèrent quand l'inertie les saisit. Les époques historiques s'assombrissent quand le sommeil de l'esprit les gagne. Et c'est alors précisément que les passions deviennent sauvages, que la corruption paraît et que les grands crimes se commettent. Alors règnent de complicité la théocratie et le mysticisme, ces deux terribles fléaux de l'humanité, produits directs de la torpeur des intelligences. Suivez-les dans l'antiquité, dans le moyen âge et dans les temps mo-

Digitized by Google

dernes. Voyez comme ils sont immédiatement refoulés partout où se manifeste un mouvement quelconque, philosophique, scientifique, artistique ou commercial. Quand ils dominent, voyez avec quel soin ils comprimment tout essor. Ils ont fait de l'Inde un tombeau. Ils ont dénaturé le magnifique élan chrétien. Aujourd'hui même, dans leur lutte désespérée contre la conscience humaine, on peut les voir encore faisant appel aux extravagances de l'imagination contre l'activité de la science, aux épouvantes folles de la superstition contre l'activité du bon sens, aux instincts brutaux contre l'activité de l'intelligence, à l'inaction contre le travail, à l'immobilité contre le progrès, et, proclamant insolemment leur culte pour l'inertie, ils s'appellent du nom de « conservateurs ! »

Quand ces conservateurs sont les maîtres, les gouvernements sont théocratiques et monarchiques, et toute l'organisation sociale tend à *conserver* ce qui est, à empêcher tout changement et, par conséquent, tout mouvement. Pour cela ils mettent en œuvre la religion, la force, la compression de toute liberté. Ils combinent, suivant leurs intérêts, les institutions politiques et, en premier lieu, les impôts.

Ils organisent les impôts de manière à s'épargner eux-mêmes : à cette fin, ils épargnent l'oisiveté, la non-valeur ; ils frappent le commerce, l'intelligence, le travail. Ils commencent par se dire propriétaires du sol et des hommes ; sol et hommes sont leurs choses, leur bien ; les fruits leur appartiennent. Il n'y a donc point ou guère d'impôt *foncier* établi sur la valeur permanente de la terre, mais il y a un impôt de la moitié, du tiers ou du dixième des récoltes, établi *sur le travail de la terre*. Le travail dans toutes ses autres manifestations est frappé de droits sur les actes commerciaux, de *patentes*, d'*impôts indirects*, trouvés avec une abondance prodigieuse, sous mille noms divers.

Le résultat immédiat de ce système est d'abattre

Digitized by Google

l'homme et son intelligence. Jadis on disait que Dieu le voulait ainsi. Le tempérament religieux des gens se prêtait à ce blasphème.

On disait aussi que le gouvernement, roi ou caste, investi de l'autorité divine, avait un intérêt et un droit propres, distincts de ceux du peuple. Le peuple lui-même n'était pas un être collectif, mais une masse d'individus à chacun desquels le Roi assurait la sécurité, la protection. Pour prix de ce service, l'individu payait. Cela ressemblait fort au marché que l'on fait avec un chef de brigands pour traverser sain et sauf le pays qu'il exploite.

Et voici quelle était la loi. Nous citons, au hasard, la coutume du Nivernais que nous avons sous la main. Les autres étaient les mêmes.

ARTICLE Ier. — Hommes et femmes de condition servile sont taillables par le seigneur à volonté raisonnable une fois l'an, pour payer la taille à eux imposée, au terme Saint-Barthélemy.

ARTICLE II. — Et pour imposer la taille susdite, le seigneur ou ses commis doivent appeler deux ou trois preud'hommes, tels que bon leur semblera, de la paroisse ou village où sont demeurans lesdits hommes et femmes, pour entendre d'eux et soy informer sommairement et sans forme judiciaire, des facultez desdits hommes et femmes, pour selon ce qui se trouvera, croître ou diminuer raisonnablement la taille desdits taillables.

ARTICLE III. — Ladite taille s'impose sur les corps desdits taillables et sur leurs mex et tenements mouvans de la servitude, et, s'ils n'en ont, pourtant n'est moins loisible au seigneur de les imposer sur leurs dits corps seulement. — Etc.

Sur leurs corps, d'après la loi, signifiait le droit aux *corvées* et le droit sur l'épargne que les particuliers pouvaient faire « par le labeur et industrie de leurs personnes. » « Et sembleroit, dit Guy Coquille, de première « apparence que les serfs ne deussent être imposez à

Digitized by Google

« la taille à cause du revenu qu'ils cueillent des héri-
« tages qui ne sont mouvans du tenement servil ; mais
« je croy le contraire : car la taille sur le corps emporte
« toute l'épargne qu'ils peuvent faire à l'usage de leurs
« personnes, etc. »

Dans ce temps-là les conservateurs avaient pour eux la force d'abord, et puis la bêtise commune.

Nous sommes loin de là.

Aujourd'hui la nation est une société dont tous les individus sont les associés, dont l'État est la commission administrative. Les impôts sont les cotisations des membres, et la caisse de l'État est la caisse sociale.

On a peine à résister au plaisir d'énumérer les conséquences de cette magnifique transformation.

La première est que le public n'a plus à regimber contre les impôts en général, mais qu'il doit désirer, au contraire, en payer le plus possible.

L'impôt n'est plus un tribut payé par les vaincus, acquis au vainqueur qui le dépensera à sa guise, pour ses plaisirs, dans son intérêt et contre nous ; c'est maintenant une somme affectée par chacun à une dépense faite pour lui. Dans la caisse commune l'argent demeure le nôtre. Quelle que soit notre part, nous en tirons plus d'avantages que nous n'aurions pu tirer de la même somme par notre travail individuel : c'est le fait de l'association.

Dans une famille bien administrée, on consacre une partie des revenus au ménage. On fait cette part la plus grande possible, parce que plus d'argent au ménage, c'est plus de bien-être pour tous les membres de la famille.

Un industriel emploie une partie de son gain à améliorer son établissement, ses magasins, ses machines, son outillage. Il fait, lui aussi, cette part aussi grande qu'il peut, parce qu'un outillage meilleur, c'est une fabrication meilleure et plus de bénéfices.

Dans une nation bien administrée, on fait les impôts

Digitized by Google

aussi élevés qu'on peut, parce qu'une caisse sociale plus remplie, c'est plus de travaux publics, ce sont des services publics mieux organisés, c'est plus de bien-être pour chacun et plus de bénéfices aussi. La préoccupation du peuple n'est plus de *payer* LE MOINS *possible*, mais bien de faire employer l'argent commun suivant les règles de la meilleure économie. La préoccupation de l'État n'est plus de *faire payer* LE PLUS *possible*, mais bien d'asseoir l'impôt de manière à ne pas entraver le développement de tous les intérêts et de l'harmoniser, dans sa perception aussi bien que dans son emploi, avec les exigences de la prospérité commune.

La deuxième conséquence que la transformation sociale devait nécessairement amener pour l'impôt est celle-ci : la libération du travail.

L'impôt étant devenu la cotisation des membres d'une association, doit, en principe, être égal pour tous. Dans l'ancien système, c'était l'exploitation des esclaves par leurs maîtres; les maîtres recevaient et jouissaient; les esclaves travaillaient et payaient. Maintenant il n'y a plus ni maîtres ni esclaves : chacun paye sa part.

Mais voici qu'il arrive une chose : les trois quarts des associés n'ont rien. Que faire?

Eh bien, il y a le choix entre deux partis :

1° Ou bien vous direz que chacun payera suivant ce qu'il possède ;

2° Ou bien vous direz que ceux qui n'ont rien travailleront et abandonneront une partie de leur salaire.

Le premier système prendrait pour devise : *payer suivant ce que l'on* A *et non suivant ce que l'on* FAIT. Le second prend pour devise : *payer dès que l'on* FAIT *quelque chose*, et il exploite les impôts indirects.

Le premier procédé est indiqué par la justice et la raison ; il laisse le travail agir à son aise ; il ne demande quelque chose qu'après l'épargne faite ; il tend à augmenter le nombre de ceux qui payent en augmentant le nombre de ceux qui possèdent.

Digitized by Google

Le second procédé diminue le travail en le pressurant; il comprime le mouvement en le contrariant; il empêche la création de la richesse en l'épuisant dans son germe.

C'est la tradition du régime féodal. Les conservateurs d'aujourd'hui conservent ce qu'ont établi les conservateurs d'autrefois; et ici les conservateurs ne sont pas seulement ceux qu'on pense. Ils gardent avec soin les épaves échappées au naufrage de leurs nobles ancêtres, et, toujours endormis dans leur antique immobilité, ils disent : « Épargnons le foncier; que ceux-là qui se meuvent payent aussi; nous jouissons de leur activité, jouissons encore de leur argent. » — Phocylide prétend que les mains d'un homme qui ne travaille pas sont celles d'un fripon. — D'ailleurs les conservateurs se trompent, car s'ils agissaient autrement, les gens actifs leur fourniraient plus de produits, partant plus de jouissances.

On est stupéfait quand on observe l'acharnement avec lequel l'impôt se pend encore aux jambes du public pour entraver ses mouvements.

Vous faites une convention : impôt d'enregistrement; vous faites un acte quelconque : impôt d'enregistrement et du timbre; vous achetez une terre : impôt de mutation; vous avez un procès : impôt de greffe et d'enregistrement; vous faites une invention : impôt pour le brevet; vous fabriquez quelque chose : impôt de patente; vous le vendez : impôt de patente; vous achetez : impôt de consommation; vous circulez sur une route : impôt de barrière; vous sortez du pays : impôt de passeport; vous écrivez une lettre : impôt; vous usez du chemin de fer : impôt; vous envoyez une circulaire commerciale, vous faites une affiche, une quittance, une lettre de voiture, une lettre de change, une promesse, un bail : impôts de timbre; vous introduisez un objet de l'étranger : impôt de douanes; vous passez des examens littéraires ou professionnels : impôt; vous

Digitized by Google

pratiquez la médecine : impôt ; sans compter les impôts communaux qui poussent parfois l'amour du repos et du silence jusqu'à frapper les voitures publiques, les théâtres et les concerts ; qui ont l'intelligence de leur propre prospérité jusqu'à frapper d'un droit de place le paysan et le marchand qui arrivent de loin au marché de leur ville.

Les impôts sur le mouvement étaient jadis innombrables. Ils disparaissent successivement. Les barrières vont suivre les octrois. Les autres suivront aussi. Mais chaque suppression est le fruit d'une lutte ardente contre les intérêts engagés dans le régime ancien et contre la difficulté de remplacer les ressources abandonnées, par l'augmentation des impôts sur les valeurs immobiles. Cette augmentation est cependant aussi importante que l'abolition de l'impôt sur le mouvement, car il est impossible d'abolir sans remplacer.

Jusqu'à présent, le remplacement a été factice.

Le travail général augmente, malgré la compression. On a donc pu suppléer à quelques impôts abolis par l'augmentation naturelle des autres, les patentes, les accises, les douanes.

Mais l'impôt foncier est resté le même, depuis cinquante ans.

Le total du budget des voies et moyens était, pour 1865, d'environ 160 millions.

Savez-vous quelle est la part du foncier ?

D'après le projet présenté aux chambres, elle est de 18,888,290 francs, c'est à dire un peu plus de 8 p. c.

Et savez-vous quelle est la part du « labeur et industrie des personnes, » c'est à dire l'argent prématurément enlevé aux sources de la vie sociale ?

Le projet de budget porte :

Patentes.	5,460,000 fr.
Enregistrement . . .	14,000,000 —

Digitized by Google

Timbre	3,750,000 fr.
Postes	3,360,000 —
Chemins de fer. . . .	33,500,000 —

— Nous ne parlons pas du *personnel* qui se rapporte à des principes d'un autre ordre, ni des *accises* qui frappent plutôt la consommation que le travail, ni des *douanes* qui sont aussi partiellement des impôts de consommation, ni des *droits de succession* qui sont moins des impôts que l'admission de la communauté à prendre une petite part des biens délaissés par les morts.

Mais les patentes, l'enregistremeut, le timbre, les postes et le chemin de fer frappent directement les relations, les transactions, les affaires, le mouvement. Ils rapportent 60 millions : trois fois la part du foncier.

Qu'on le remarque bien, nous n'entendons nullement comparer ce que payent les pauvres avec ce que payent les riches : c'est un autre point de vue de la question. Nous comparons seulement les impôts frappant essentiellement l'activité, avec l'impôt frappant essentiellement la non-activité, et nous constatons que l'activité paye 3 quand la non-activité paye 1.

Le *Moniteur* publiait dernièrement, d'après le *Précurseur* d'Anvers, une statistique établissant que la quotité moyenne de l'impôt foncier est d'environ 14 centimes par franc de revenu. « Mais on le sait, du reste, ajou-« tait-il, la quotité moyenne de l'impôt par franc de « revenu est loin d'exprimer le rapport réel entre les « deux éléments. Le revenu cadastral, évalué d'après « les baux de 1812 à 1826, s'est accru dans des pro-« portions énormes; par suite de ce fait, la quotité « réelle par franc de revenu actuel est infiniment moins « élevée que celle indiquée plus haut. » — Au lieu de 14 centimes, elle n'est pas de plus de 7 et peut-être pas de plus de 5 centimes par franc, et cependant d'après une loi faite *il y a quarante ans*, elle doit être de 14.

Digitized by Google

Devant cette immense aberration, l'utopiste s'écrie : Abattons cela ! Il faut que le foncier paye 4 et l'activité rien !

C'est là le sans-façon de la logique. Mais les immeubles sont dans le commerce social avec leur impôt historique. Aujourd'hui est la conséquence d'hier. Vous ne pouvez pas brusquement augmenter cet impôt, dans une mesure considérable, sans rompre l'équilibre des fortunes particulières, sans modifier la valeur relative des richesses, au préjudice des détenteurs actuels des immeubles.

Que faire alors ?

Eh bien, il ne faut ni rêver, d'une part, à des bouleversements impossibles, ni fermer les yeux, d'autre part, à la logique, à l'intérêt social, à la vérité. Il faut reconnaître, simplement mais hardiment, que certains impôts sont destinés à être élevés progressivement et indéfiniment, et que d'autres sont destinés à être diminués et à disparaître.

Le foncier est de ceux-là; les impôts sur le travail sont de ceux-ci.

Les héritiers de la propriété féodale doivent être avertis de leur sort inévitable : ils auront à subir successivement les modifications que la civilisation fera encore à cette propriété. La transformation a commencé depuis longtemps ; elle s'achèvera, lentement mais infailliblement.

La politique prend, chaque jour, la pâte sociale telle qu'elle est, et en fait le pain de ce jour-là.

Mais quand les principes sont reconnus, ils déterminent des *tendances*. Ces tendances sont le travail intérieur de la raison, ce levain de vie que Dieu a mis dans l'humanité et qui la fait lever à son heure.

§ 2. — La Poste-Impôt.

Parmi les impôts sur l'*activité*, il n'en est pas qui aient

Digitized by Google

soulevé la raison publique plus que les impôts sur la presse. Il y avait là, à la vérité, des motifs inhérents à la lutte des partis politiques. Il y avait aussi des motifs tirés de la raison générale, de la science économique.

Les impôts sur la presse sont abolis en Belgique. Chez nous, on ne paye plus ni privilége, ni cautionnement, ni timbre, pour répandre des idées dans le public.

Mais le vieil impôt sur la poste subsiste.

Quand on paye le port d'une lettre, une partie de l'argent payé correspond aux frais faits par l'État. Le surplus est, pour l'État, un *bénéfice*. Cette seconde partie est donc un impôt.

En 1860, la recette brute de la poste a été de 4,822,989 francs. Le total de la dépense faite pour le service a été de 2,581,510 francs. La différence, soit 2,241,479 francs, a été le bénéfice net entré dans la caisse de l'État, payé par les consommateurs, c'est à dire le produit de l'impôt levé sur les gens qui écrivent des lettres, avec exemption de ceux qui n'écrivent pas de lettres.

On voit que le produit de cet impôt est minime dans l'économie générale de notre budget des voies et moyens qui est de 160 millions; mais qu'il est considérable dans l'économie spéciale du budget de la poste, puisqu'il représente la moitié, à peu près, de la recette brute, une somme égale à tout ce que coûte le service de la poste.

Que faut-il penser de pareil impôt?

Nous pensons :

1° Qu'il est *malavisé;*

2° Qu'il est *injuste;*

3° Qu'il est *facile à supprimer*, puisqu'il tient peu de place dans les recettes générales de l'État.

Tout ce que l'on peut dire pour l'affranchissement de la presse, s'applique aussi à la poste.

Digitized by Google

Si la presse est une grande force employée à la diffusion des idées, la poste ne l'est pas moins.

Si la facilité de recevoir un journal doit répandre indéfiniment l'envie de lire, la facilité d'envoyer une lettre doit répandre indéfiniment l'envie d'écrire.

Si la publicité est un agent puissant pour augmenter les rapports commerciaux, la correspondance fréquente entre individus ne sert pas moins à la multiplication de ces rapports.

Enfin le livre, le journal, l'affiche, la circulaire, l'imprimé de toute sorte ne sont pas seulement la manifestation de l'activité intellectuelle générale, ils sont cette activité elle-même ; ils en sont des produits devenant, à leur tour, les germes de nouvelles séries de faits. Mais l'ensemble des lettres écrites sont une autre manifestation de la même vie ; les lettres en sont également des produits fécondant, à leur tour, de nouveaux mouvements, de nouvelles initiations, de nouvelles relations, de nouvelles affaires.

La lettre privée et l'imprimé public sont, à égal titre, la suite de la conversation et du discours. Ils sont la parole, la pensée même sortie du cerveau de l'individu.

Les fibres nerveuses distribuent la vie dans le corps humain : la presse et la poste sont les fibres nerveuses du corps social. Arrêter une lettre, c'est arrêter une pensée. Affaiblir la poste c'est couper les fibres de la vie, c'est paralyser le corps.

Le mouvement de la poste a augmenté dans des proportions prodigieuses, chaque fois qu'on l'a débarrassée d'une entrave.

On peut citer pour exemple, la réforme de 1847 :

En 1847, l'office belge a transporté.	9,138,706	lettres;
En 1849.	10,137,247	—
En 1850.	10,894,536	—
En 1851.	12,479,063	—
En 1852.	13,928,067	—

Digitized by Google

En 1853.	15,673,648 lettres.
En 1854.	17,336,090 —
En 1855.	18,298,221 —
En 1856.	19,135,621 —
En 1857.	20,229,533 —
En 1858.	20,610,000 —
En 1859.	21,797,152 —
En 1860.	23,960,846 —

De 1848 à 1860 il y a eu augmentation de 162.19 p. c. Il est vraisemblable que, pour 1865, le nombre est bien plus que triplé par rapport à 1847.

Or voici le singulier calcul que le gouvernement a fait :

Il a compté quelle était l'augmentation annuelle du revenu de la poste avant 1847, c'est à dire avant le dernier abaissement des taxes. Il a supposé que la même augmentation se serait produite jusqu'en 1860 ; il a supputé, dans cette hypothèse, quel aurait été le produit en 1860, et il constate que ce produit aurait été à peu près égal à ce qu'il a été sous le régime inauguré en 1847.

Et savez-vous comment il conclut?

Il rappelle que le bénéfice de la poste a été moindre dans les premières années qui ont suivi 1847 et il s'écrie que l'État est encore en perte de tous les bénéfices qu'il a faits alors *en moins* sur ceux qu'il aurait faits sans la réforme!

Mais à côté du calcul sur les *bénéfices*, pourquoi ne fait-on pas un calcul correspondant sur le *nombre des lettres transportées?* Pourquoi ne compte-t-on pas de la même façon quelle était l'augmentation annuelle des lettres avant 1847, quel aurait été, sur cette base, le nombre des lettres en 1860, et pourquoi ne nous dit-on pas le résultat de la comparaison de ce chiffre avec le chiffre de 23,960,846 lettres transportées en 1860?

La comparaison serait accablante. En voici la preuve :

Digitized by Google

on reconnaît qu'à partir de 1860, le revenu de la poste a été ce qu'il aurait été par l'ancien régime; or la taxe de chaque lettre est moindre, donc le nombre de lettres est plus élevé. Si la taxe a été réduite de moitié ou d'un tiers, il faut que le nombre des lettres soit d'un tiers ou de moitié plus considérable qu'il n'eût été sous l'autre régime.

Autre conséquence : si, immédiatement après 1847, l'augmentation annuelle du *bénéfice* a été moindre qu'elle n'eût été sous l'ancien régime; si, en 1860, cette augmentation normale était représentée par un chiffre égal, il en résulte qu'à partir de 1860, elle doit être représentée par un chiffre supérieur : donc l'augmentation *annuelle normale* est plus grande sous le nouveau régime que sous l'ancien; donc il y a un avantage, non seulement au point de vue du nombre des lettres, mais même au point de vue du bénéfice. Mais remarquez ceci : si l'augmentation annuelle normale est elle-même plus grande d'année en année, il en résulte que non seulement on maintient l'impôt sur les lettres, mais que, chaque année, on en majore la base. On prélève d'abord 20 p. c. du prix de transport, puis 30 p. c., puis 50 p. c., puis 60 p. c.; où s'arrêtera-t-on? On fait cette belle spéculation de frapper de 60 p. c. les gens qui écrivent des lettres, quand on laisse le foncier à 5 ou 7 p. c.? En vérité, les procureurs fiscaux de nos anciens seigneurs hauts-justiciers ne trouvaient pas mieux. Le duc de Bourgogne aurait pu se dire que voilà deux millions qui représentent l'entretien de plusieurs compagnies de hallebardiers, de plusieurs châteaux et de son sénéchal, et que, de plus, les « taillables » n'en crient pas trop. Nous autres, nous ne sommes pas si habiles, et nous ne demandons pas ces ménagements. Puisqu'il faut de l'argent à la caisse, qu'on nous dise combien : chacun payera sa part, et l'on saura ce que chacun paye. Quant à ceux qui écrivent des lettres, qui font le commerce, qui travaillent, qu'on les laisse faire!

Digitized by Google

Nous voulons même qu'on leur facilite le travail, qu'on organise pour eux un service postal ; nous voulons bien que ceux qui s'en servent le payent, mais nous ne voulons pas qu'ils payent au delà de ce qu'il coûte.

Cette pauvre économie politique aura donc toujours la même destinée ! Elle prend tout bonnement le sens commun, et dit : « Voilà ce que c'est... » On se récrie contre elle, elle crie plus fort ; on finit par faire ce qu'elle veut ; on s'en trouve bien, et tout le monde dit : « C'était évident ! »

M. le ministre des travaux publics semble avoir indiqué les vrais principes dans un discours qu'il a prononcé à la Chambre des représentants, le 17 janvier 1866.

Il s'agissait du chemin de fer, de la réduction des prix, des *bénéfices* de l'État.

Nous avons vu que pour la poste la taxe payée se divise en deux parts : l'une répondant à ce que coûte la poste, l'autre constituant un bénéfice, un impôt.

Pour le chemin de fer, le prix de transport se divise non en deux, mais en trois parts :

1° Une part correspondant aux *frais d'exploitation ;*

2° Une part destinée à payer les intérêts et l'amortissement des capitaux empruntés pour l'*établissement ;*

3° Quand l'exploitation, et les intérêts et l'amortissement sont payés, le surplus du produit total du chemin de fer est un bénéfice net, un impôt levé sur ceux qui voyagent.

1° Pour les frais d'exploitation, tous les systèmes sont d'accord à les faire payer par les consommateurs ;

2° Pour les intérêts et l'amortissement, il faut se rappeler que la création du chemin de fer, lignes et matériel, exige un capital considérable. L'État a fait des emprunts pour se procurer ce capital ; ces emprunts sont fondus dans la dette nationale. On pourrait considérer le chemin de fer comme un outillage commun, à la disposition de tout le monde, et l'argent emprunté

Digitized by Google

pour l'établir comme une dette générale à rembourser par toute la nation, sans distinction entre ceux qui voyagent et ceux qui ne voyagent pas. On pourrait même trouver que le chemin de fer a pour but de procurer l'utilité générale par la multiplication des voyages et des transports; que, par conséquent, il serait utile de les provoquer en faisant payer, *dans l'amortissement*, par ceux qui voyagent un peu moins que par ceux qui ne voyagent pas. On pourrait penser cela; mais nous ne sommes pas encore au temps où pareille doctrine a des chances d'être comprise. Nous sommes encore unanimement d'avis que le chemin de fer doit rembourser lui-même, par son produit annuel, tous les capitaux engagés jadis dans son premier établissement. Cela nous paraîtrait absurde s'il s'agissait de l'appliquer, par exemple, aux routes pavées, mais, appliqué au chemin de fer, cela nous parait de bonne gestion. Nous agissons exactement comme agirait un fabricant qui ferait payer une taxe à ses ouvriers les plus laborieux, parce qu'ils usent, plus que les autres, les outils de l'atelier.

Quoi qu'il en soit, nous sommes d'accord. Le consommateur du chemin de fer payera l'exploitation et il payera aussi le remboursement des premiers capitaux. C'est entendu.

3° Mais pour la troisième part? Ah! pour celle-là, l'aberration est trop forte! Comment! Il ne suffit pas que l'ouvrier paye l'entretien de l'outil, et qu'il rembourse, *avec les intérêts*, la dépense faite anciennement pour l'acheter. Il ne suffit pas qu'après avoir payé l'outil, il l'abandonne à l'atelier? Il ne vous suffit pas que les voyageurs vous fassent cadeau d'une gigantesque propriété? Il faut encore les rançonner par an, par jour, chaque heure de la journée? Celui qui se rend dans une autre ville, l'artisan qui va visiter ses parents, le commis-voyageur qui va faciliter des transactions, le paysan qui va voir la ville, le père qui déplace son

Digitized by Google

enfant pour l'instruire, le producteur qui va alimenter un marché, le consommateur qui va voir les lieux de production, tous ceux enfin qui sortent de leur maison, conduits par un sentiment de leur cœur, par un besoin de leur esprit ou par un intérêt industriel qui est toujours un intérêt général, tous ceux-là vous les happez au bon moment, pour leur demander un franc, ou cinquante centimes, ou dix centimes! Quelqu'un envoie une chose à l'endroit où elle rendra le plus de services; un autre envoie des marchandises à la consommation, c'est à dire le bien-être; vous vous jetez entre leurs jambes et vous leur dites : payez-moi un impôt, ou rapportez la chose chez vous et laissez la marchandise dans votre magasin. Vous ne comptez pas le nombre d'hommes que vous avez ainsi dissuadés de voyager? Vous ne comptez pas la quantité de choses que vous avez empêché de déplacer.

Nous disions que M. le ministre des travaux publics semble admettre de meilleurs principes dans son discours du 17 janvier 1866 :

« Je ferai remarquer, a dit M. le ministre, à l'hono-
« rable M. Moncheur, qu'il ne se place qu'au point de
« vue exclusif de l'une des deux parties en cause, le
« public.

« Mais il y a une autre partie en cause, et cette
« partie c'est le trésor. Certainement il peut être
« agréable d'être desservi au jour ou à l'heure qu'on
« fixe. Mais, messieurs, il y a deux manières de des-
« servir le chemin de fer; il y a la manière indiquée
« par l'honorable M. Moncheur, qui n'a égard qu'au
« public; il y a celle poursuivie par l'administration
« qui consiste à réaliser le plus de recettes possible
« avec le tarif le plus bas.

« Pour aboutir à ce résultat, messieurs, que faut-il?

« Il faut aussi utiliser le matériel dans la plus large
« proportion possible.

« Maintenant pourquoi dis-je qu'il y a une seconde

Digitized by Google

« partie en cause, laquelle est le trésor, dont il faut « également soigner les intérêts ; et qu'il faut chercher « à réaliser le plus de recettes possible? Mais, messieurs, « c'est sous une autre forme, en faisant un circuit, c'est « au profit du public qu'il faut procéder ainsi. Si le « chemin de fer ne donnait pas de grandes recettes, il « n'y aurait pas d'excédant ; et s'il n'y avait pas d'excé- « dant, il n'y aurait pas d'abaissements successifs de « tarifs, il n'y aurait pas d'améliorations introduites « dans l'exploitation du chemin de fer.

« Voilà la vérité. *C'est grâce aux quelques millions « d'excédant que nous réalisons par an, que nous sommes « à même d'introduire dans l'exploitation du chemin de « fer de l'État toutes les améliorations que l'on constate « et auxquelles applaudit le public.* »

Au premier aspect, il semble que le ministre admette le trésor comme intéressé *pour lui-même ;* mais on voit que telle n'est pas sa pensée ; le trésor n'est intéressé que comme gérant de la caisse spéciale du chemin de fer. Ou bien l'argumentation est trompeuse, ou bien elle signifie que le trésor ne doit pas garder l'excédant pour lui ; qu'il doit l'employer à l'amélioration du chemin de fer lui-même. C'est admettre que le trésor ne doit pas rester en *bénéfice réel et définitif*, par conséquent que le chemin de fer ne doit pas être une *occasion d'impôt*.

Or nous ne disons pas autre chose. Nous concédons que le chemin de fer paye lui-même son exploitation et l'amortissement des emprunts faits pour lui. Nous concédons qu'après payement de ces frais d'exploitation et d'amortissement, l'excédant des recettes soit organisé en une espèce de fonds spécial à employer en améliorations nouvelles.

Mais ce que nous contestons, c'est qu'on fasse autrement que comme a dit M. le ministre ; c'est 1° qu'on attribue l'excédant au trésor, définitivement, comme le produit d'un impôt ; 2° qu'en vue de grossir cet excédant, cet IMPÔT, on aille jusqu'à refuser des améliora-

Digitized by Google

tions et des réductions de tarifs. Voilà ce que nous contestons au trésor, et ce que M. le ministre des travaux publics doit lui contester aussi, puisque c'est une conséquence nécessaire de ce qu'il a dit.

Maintenant appliquons les mêmes principes à la poste.

Qu'elle paye tout ce qu'elle coûte : bien. Que l'excédant des recettes constitue un fonds spécial destiné à réaliser de nouvelles améliorations : c'est d'une sage administration, c'est excellent ; à la bonne heure ! Il n'y a pas, pour elle, de capitaux à rembourser : tant mieux. Mais après ?

Faut-il que la poste, plus que le chemin de fer, apporte au trésor des revenus définitifs et soit traitée comme un impôt ?

Pour déprécier la réforme de 1849 est-on recevable à dire qu'en 1860 la réforme n'a fait, comme recette brute, que 4,822,989 francs tandis que, sans la réforme elle eût fait vraisemblablement 4,827,443 francs ? Pourrait-on se plaindre si même il en résultait un bénéfice *net* un peu moindre et ne tenir pas compte de ce que le nombre des lettres a augmenté dans la proportion du triple ?

Pour repousser une réforme nouvelle est-on recevable à argumenter de ce que le bénéfice *net* au profit définitif du trésor serait de nouveau diminué pendant quelques années, et ne tenir aucun compte de ce que ce *bénéfice en moins* serait remplacé par des *services en plus, rendus en nature ?*

Quoi qu'on fasse, la poste donnera *toujours* un bénéfice et, certes, il n'y a pas de mal à ce que ce bénéfice profite au trésor.

Mais la question à résoudre va au delà ; il s'agit de savoir :

1° Si la poste est une base *normale* d'impôt ; si son but est *principalement* de réaliser le plus gros revenu possible ;

Digitized by Google

2° Ou bien si, à l'instar de ce que M. le ministre des travaux publics a dit pour le chemin de fer, l'excédant doit, en principe et d'une manière générale, être employé à améliorer le service et à réduire les taxes.

Anciennement on ne s'avisait guère que du premier système; jusqu'à l'arrêté royal du 13 janvier 1839, le service des postes relevait exclusivement du ministère des finances : c'est caractéristique.

En 1849, le législateur a évidemment fait un pas vers l'abolition de l'impôt postal.

Il n'a pas osé être radical : s'il l'avait osé, nous aurions vu, il est vrai, depuis dix-huit ans, figurer en moins une somme de un à deux millions au budget des recettes générales, mais au lieu de 23 millions de lettres, en 1860, nous aurions eu peut-être 30 millions, et nous en aurions 40 millions aujourd'hui. Or dix millions de lettres de plus, c'est pour le pays un plus grand avantage que un million de francs de plus. Voilà toute la question. Dix millions de lettres doivent bien représenter, pour le moins, un million de transactions ou d'affaires, et, vraiment, ce million de transactions manquées auraient aussi bien que la poste fourni le million de francs au trésor par l'enregistrement, le timbre, la consommation et toutes les autres voies indirectes.

Le législateur de 1849 a donc été trop timide.

Cependant il a fait un progrès vers la reconnaissance des principes, en établissant qu'une nouvelle réduction de taxe serait faite, dès que le bénéfice de la poste aurait de nouveau, comme l'année précédente, atteint la somme de deux millions. C'était reconnaître, au moins dans un cas d'application, que le trésor ne doit pas demander à l'impôt postal plus de deux millions par an.

Mais ce n'en est pas moins mauvais, puisque le trésor devrait ne demander rien.

Eh bien, si l'on reconnaissait encore aujourd'hui ce

Digitized by Google

qu'on a reconnu en 1849, si l'on décidait franchement que tous les bénéfices excédant deux millions doivent être employés en améliorations et en réductions, nous pensons que, dans ces conditions, la poste serait encore eu peu de temps, l'objet de perfectionnements considérables. Nous aurions immédiatement la taxe uniforme à dix centimes; dans peu de temps, le bénéfice excéderait de nouveau les deux millions et ce moment serait le signal du développement indéfini de toutes les parties du service.

Ce serait encore agir contrairement aux vrais principes. Ce serait prélever, en premier lieu, l'impôt fixe de l'État, et appliquer le restant aux améliorations, au lieu de réaliser, en premier lieu, les améliorations et de donner au trésor le restant, s'il y en a. Mais ce serait, au moins, adopter une base; le progrès se ferait lentement, mais il se ferait dans des proportions plus considérables qu'aujourd'hui, parce qu'on y consacrerait plus d'argent, et surtout parce qu'on saurait à l'avance, chaque année, que l'année suivante on a une somme nouvelle à employer.

§ 3. — La Poste-Monopole.

Au temps où l'on faisait des ordonnances royales, canoniques, ecclésiastiques et seigneuriales sur les corvées et les dîmes des « gens taillables à volonté raisonnable, sommairement et sans forme judiciaire, » dans ce temps-là on inventa la poste.

En France ce furent d'abord des relais pour « les chevaux et coureurs du roi et porteurs de ses dépêches. » On commença par imposer les charges aux habitants, puis on punit de peines sévères ceux qui remettraient aux coureurs d'autres dépêches que celles du roi; puis le roi s'avisa de l'argent qu'il pouvait tirer du service de chevaux, déjà payé par les habitants, et l'on vendit l'affaire à des « grands-maîtres des coureurs » et

Digitized by Google

à des « surintendants généraux, » « en titre d'office héréditaire, » « avec profit de tous les revenus. » Dès lors on ne pendit plus ceux qui remettaient leurs lettres aux coureurs, mais au contraire ceux qui ne les leur remettaient pas.

En Allemagne, on imita la France. En 1516, un service permanent de poste fut établi entre Bruxelles et Vienne, et le comte François de Taxis reçut, par investiture féodale, la charge de « général des postes dans tous les États de l'empereur. » La maison de Latour et Taxis garda son privilége jusqu'à la révolution française. Napoléon le lui rendit *à titre héréditaire;* elle ne le perdit, en Belgique, qu'en 1815; elle le conserve encore, de nos jours, dans plusieurs États d'Allemagne. Cette noble maison s'enrichit pendant trois siècles : il y a des écrivains récents qui trouvent que nous lui devons de la reconnaissance.

C'est dans ces temps-là qu'on fit, en France, les arrêts du conseil d'État du 18 juin 1681 et du 29 novembre 1681, qui disposaient :

« ..... Il est fait très expresses inhibitions et dé-
« fenses à tous messagers qui ont été remboursés de
« leurs finances, et à tous maîtres de coches, carrosses
« et littières, poulaillers, beurriers, muletiers, piétons
« mariniers, bateliers, rouliers, voituriers, tant par
« terre que par eau et *à toutes autres personnes de*
« *quelque qualité et conditions qu'ils soient*, autres que
« ceux ayant droit et pouvoir dudit Patin et de ses
« intéressés, de se charger, ni souffrir que leurs valets
« ou postillons et *même les personnes qu'ils conduiront*
« *par leurs voitures*, se chargent d'aucunes lettres ni
« paquets de lettres... à peine de trois cents livres
« d'amende... Il est permis à cet effet, audit Patin, de
« faire visiter par ses procureurs, commis et préposés
« les coches, carrosses, littières, paniers; valises, ba-
« teaux et magasins d'iceux, pour reconnaître s'il n'y
« aura pas été mis des lettres, etc. »

Digitized by Google

Ce n'est pas étonnant : la poste était un privilége du roi ; un revenu ; un impôt sur les « taillables à volonté raisonnable. »

Ce qui est plus étonnant, c'est que ces deux arrêts furent de nouveau rendus exécutoires par arrêté du gouvernement français, en date du 2 nivôse an VI.

L'arrêté du 27 prairial an IX porte :

Art. 1er. Les lois des 26 août 1790, etc., seront exécutées : en conséquence il est défendu à tous les entrepreneurs de voitures libres et à toute autre personne étrangère au service des postes, de s'immiscer dans le transport des lettres, journaux, feuilles à la main et ouvrages périodiques, paquets et papiers du poids d'un kilogramme et au dessous, dont le port est exclusivement confié à l'administration des postes aux lettres.

Art. 3. Pour l'exécution du présent arrêté, les directeurs, contrôleurs et inspecteurs des postes, les employés des douanes, aux frontières, et la gendarmerie nationale, sont autorisés à faire toutes perquisitions et saisies, etc.

Art. 5. L'amende sera de 150 à 300 fr. pour chaque contravention.

Cet arrêté du 27 prairial an IX est encore notre législation d'aujourd'hui. On l'applique. On l'interprète au moyen des arrêts du 18 juin 1681 et du 29 novembre 1681. Nous en sommes là, en fait de bon sens économique.

Voici, au hasard, un jugement de condamnation, inséré dans la *Pasicrisie;* il est du 27 novembre 1847.

« Toutes les semaines, lorsque le paquebot d'Ostende « devait partir, le soir, pour Londres, un individu ar- « rivait à Ostende par le dernier convoi du chemin de « fer et remettait au sieur D... une ou plusieurs lettres « que ce dernier portait immédiatement à bord. Ce « manége durait depuis environ trois mois quand, à la « date du 29 mai 1847, un procès-verbal fut dressé « contre D... par les employés de la douane de rési-

Digitized by Google

« dence à Ostende, du chef de contravention à l'art. 1er
« de l'arrêté du 27 prairial an IX. D... avait été surpris,
« la veille, porteur d'une lettre à l'adresse du sieur S...
« à Londres, lettre qui lui avait été remise à l'arrivée
« du dernier convoi. Il soutenait l'avoir trouvée et
« ramassée dans la rue. »

Le 27 novembre 1847, jugement rendu par le tribunal correctionnel de Bruges en ces termes :

« Attendu qu'il résulte de l'instruction que D...,
« étranger au service des postes, s'est immiscé, dans
« le courant de 1847, et notamment le 28 mai, dans le
« transport des lettres à Ostende; vu le décret du
« 17 prairial an IX, etc.; le condamne à une amende de
« 150 fr. »

La cour d'appel de Gand confirma le jugement. Il le fallait bien : c'est la loi.

En agissant comme il le faisait, l'individu qui se rendait lui-même à Ostende, gagnait vraisemblablement quelques heures sur le temps qu'aurait mis la poste à remettre sa lettre. Il devait avoir un pressant intérêt pour se déplacer ainsi à grands frais. Rendait-il compte du prix d'un marché ou d'une cote de la bourse? Apprenait-il à sa belle-mère le dernier état de la santé de sa femme? Était-il un savant rendant compte de la dernière situation atmosphérique? Il est impossible de le savoir. Mais quel que fût son mystérieux mobile, le fait était un crime. Quel que fût son intérêt, d'argent, de science ou de sentiment, cet intérêt ne pouvait, sans crime, recevoir sa satisfaction.

Voilà le monopole. Vous ne pouvez ni enfermer une lettre dans un paquet, ni la mettre dans votre malle ou dans votre poche, ni la confier à une autre personne, ni vous charger d'une lettre de votre ami, sans vous exposer à une amende de 150 à 300 francs.

La loi du 22 avril 1849 applique spécialement l'arrêté du 27 prairial an IX au fait d'enfermer des lettres dans des colis expédiés par les chemins de fer, et au fait

Digitized by Google

d'en renfermer dans les paquets de journaux ou d'imprimés affranchis à la poste.

On comprend la défense d'enfermer une lettre dans un journal sous bande. Le journal ne paye qu'une taxe spéciale d'un centime. On commet une véritable *fraude*, en usurpant pour une lettre le *privilége* exceptionnel accordé au journal. Mais pourquoi m'est-il défendu de mettre une lettre dans un paquet? Le transport de ce paquet ne jouit d'aucun privilége. Glissée dans un journal, ma lettre serait transportée dans les conditions de rapidité et de facilité des lettres. Mais, mise dans un paquet, elle est transportée dans les conditions des paquets, non pas comme les journaux et les lettres, mais comme les paquets. J'ai fait de ma lettre un paquet; elle est véritablement un paquet; je paye donc pour un paquet; il n'y a à cela ni fraude ni supercherie. Si je mettais cent lettres dans le paquet, mieux encore, si j'envoyais ces cent lettres à un correspondant chargé de les distribuer immédiatement dans une autre ville, en quoi cette opération aurait-elle une nature frauduleuse? Si je confie une lettre à un ami, si je la cloue sur un tonneau expédié ou si je l'enferme dans une balle de coton ou dans un dossier de pièces de procédure, où est le crime et qu'est-ce que cela fait à celui qui transporte le tonneau, le coton ou le dossier?

Cela viole le monopole de l'État, n'est-ce pas? et cela empêche l'impôt qu'on aurait levé sur la lettre?

Eh bien, le monopole est aussi absurde dans son principe que dans ses conséquences. On comprend le monopole quand il y a des motifs, comme pour la fabrication de la monnaie; ou quand il s'agit d'un impôt réel, comme le tabac, en France. On le comprend quand la poste est l'exploitation de l'intelligence et du travail des « taillables » au profit du maître et de ses fermiers. Mais par quelle confusion d'idées parle-t-on de monopole quand la poste est une institution créée essentiellement pour le service du public? Devant la

Digitized by Google

puissance qu'a aujourd'hui l'organisation de ce service, quelle est cette ridicule frayeur d'une concurrence impossible? Et si, dans des circonstances extraordinaires, une telle concurrence pouvait s'établir, quelle est cette étrange prétention d'empêcher une chose d'utilité locale ou momentanée, au nom d'un service qui, par le fait même, est convaincu d'être en défaut pour satisfaire au besoin qui veut se satisfaire sans lui?

S'il est au monde une législation décrépite, c'est celle-là. Les commissionnaires de Bruxelles qui font métier de porter des lettres toute la journée, l'ont mise en pièces. On les laisse faire, ceux-là. Mais que, dans un village qui ne voit de facteur que le matin, un individu porte des lettres le soir; qu'un charretier ou conducteur de diligence remette des lettres le long de sa route; qu'un homme s'avise de porter des lettres au marché de la ville voisine où se trouvent réunis une catégorie de gens, juste à l'heure des transactions, ceux-ci éveilleront l'inquiétude de l'administration; on les poursuivra; le besoin auquel ils répondraient ne peut pas recevoir de satisfaction, pas plus que celui de l'individu qui, en se rendant lui-même à Ostende, avait trouvé moyen de correspondre avec Londres plus rapidement que par la poste. La loi s'y oppose, comme elle s'opposait jadis à tant de choses; c'est le monopole; monopole mauvais parce qu'il a pour but d'empêcher une concurrence impossible, mais qui, dès qu'elle est possible, est désirable; monopole mauvais parce qu'il n'a d'autre effet que de puériles vexations dans des cas exceptionnels et insignifiants; monopole mauvais parce qu'il est inutile. Prohiber la concurrence à la poste telle qu'elle est organisée par l'État! c'est comme si on vous empêchait de vous rendre en tilbury de Bruxelles à Vilvorde parce que vous feriez concurrence au chemin de fer!

Au demeurant, le système de la poste-impôt explique, au moins en théorie, la logique du monopole.

Digitized by Google

Aujourd'hui, la poste se soucie de s'accommoder à l'utilité du public. Mais elle a gardé, au fond, le vice de sa naissance. Quand elle se plie aux exigences des affaires, elle leur dit, avec son meilleur sourire : « Je suis votre servante. » Dans la réalité, elle ne s'est déterminée qu'en ayant supputé le profit qu'elle fera. C'est l'ancien *général héréditaire des postes de l'empereur et roi* qui a déposé ses allures de gentilhomme pour prendre celles d'un juif.

Il faut lire les discours des membres du gouvernement, les rapports officiels et, notamment, l'*Exposé de la situation du royaume*. On y aura le plaisir de reconnaître bien des progrès, mais on y constatera, d'un bout à l'autre, la préoccupation de montrer surtout le progrès dans l'accroissement du produit de l'impôt.

C'est cet esprit de fiscalité qui entrave toujours l'immense développement dont la poste est susceptible. Le pouvoir législatif n'a pas pu s'en défendre entièrement en 1849. Aujourd'hui il empêche le gouvernement de faire même ce que voulait le législateur de 1849.

En quoi consiste cet esprit de fiscalité?

Est-ce seulement le désir de voir la caisse sociale bien remplie? Nullement. Ce n'est pas nous qui blâmerons la tendance aux gros impôts. Nous pensons, au contraire, que les impôts seront de plus en plus élevés et qu'ils seront la mesure de la prospérité du peuple. Les gros impôts sont l'oppression dans les gouvernements absolus où ils payent les plaisirs du maître et la corruption de ses marquis, de ses janissaires ou de ses fermiers. Dans les pays de liberté, de gros impôts signifient beaucoup d'argent mis en commun pour organiser de bons services publics, pour faire des routes, des bâtiments civils, des écoles, des académies, des musées, des entrepôts, des chemins de fer, voire même des fêtes publiques.

Un publiciste écrivait dernièrement qu'en Belgique on paye moins d'impôts qu'ailleurs. Cela n'est, heureu-

Digitized by Google

sement, pas vrai. En Belgique on paye autant qu'ailleurs. On y apprendra à payer plus, quand on connaîtra mieux la puissance de l'argent mis en commun et les prodiges de progrès, d'intelligence et de plaisir qu'on peut, par lui, procurer aux individus.

Mais, dans une nation libre et sensée, l'impôt doit être franc et direct, sans vexation et sans complaisance, ni dissimulé, ni habile. Il ne lui sied pas d'aller butiner sur la consommation, ni de rançonner le travail, ni de s'embusquer au coin de l'enregistrement, du greffe, de la patente ou de la poste, pour détrousser quiconque a besoin de passer par là. Voilà l'esprit de fiscalité, mesquin, inquiet, tracassier, âpre à la perception, sans souci de savoir s'il n'épuise pas la source qu'il exploite et si, en pressurant l'activité, il ne l'étouffe pas. Nous avons empêché cent mille actes, un million de transactions, dix millions de lettres : qu'importe? Nous avons perçu! Nous avons empêché la perception d'être bien plus ample dans dix ans : qu'importe? Nous avons perçu aujourd'hui!

Nous sommes loin de dire que cet esprit de fiscalité soit habituel à notre gouvernement. Non. Il cherche à appliquer les principes d'une sage économie sociale. Bien des faits le prouvent. Il a aboli les octrois. Il va abolir les barrières : deux réformes excellentes puisque ces droits frappaient le mouvement. Mais pourquoi donc la poste est-elle l'objet de son courroux et de sa persécution? Il a eu raison de dire que l'apport des marchandises aux marchés des villes doit être non entravé mais facilité. Il aura raison de dire que les rues doivent être aussi libres à la campagne qu'en ville. Mais comment donc ne voit-il pas que le transport des lettres doit être facilité autant et plus que celui des marchandises? Comment ne voit-il pas que la rue doit être libre pour les lettres, autant que pour les voitures et les personnes? Comment vante-t-il le revenu de la poste, et ne voit-il pas que plus son bénéfice est élevé,

Digitized by Google

plus il est convaincu d'avoir frappé et paralysé le mouvement des affaires et, de plus, le mouvement des idées?

Le monopole de la poste ressemble à ce que serait, par exemple, le monopole de la construction des routes. On rirait bien, n'est-ce pas, si vous décrétiez que vous seul avez le droit de créer des routes, et nul ne songerait à contester votre privilége. Eh bien, il peut arriver cependant que, par aventure, un particulier ou dix particuliers réunis trouvent conforme à leurs intérêts de créer, à leurs frais, une route nouvelle sur leur terrain. Vous y opposez-vous? Pourquoi donc vous opposez-vous à ce qu'un particulier ou dix particuliers entretiennent, à leurs frais, un facteur spécial? Pourquoi vous opposez-vous à ce qu'un négociant d'Anvers envoie un exprès à Ostende pour remettre une lettre à un autre commissionnaire spécial qui la remettra immédiatement après l'arrivée du paquebot à Londres? Une vraie concurrence à votre immense organisation postale n'est-elle pas aussi impossible qu'à votre droit de créer des chemins? Si une pareille concurrence était possible, ne serait-elle pas la condamnation de votre organisation, et n'aurait-elle pas pour résultat nécessaire de vous forcer vous-même à être plus complet, plus rapide ou moins cher? Si, dans quelque coin perdu du territoire, un messager privé trouvait à s'employer, ne prouverait-il pas par là que vous êtes insuffisant sur ce point, et ferait-il autre chose que suppléer à votre insuffisance, laquelle vous est reprochable? N'en serait-il pas encore de même si, dans quelque circonstance exceptionnelle et momentanée, une combinaison quelconque imaginée par des particuliers venait démontrer que vous ne suffisez pas à la satisfaction de leurs besoins?

Quand vous avez créé les chemins de fer, vous n'avez pas songé à prohiber les diligences. Elles ont disparu par la force des choses. Mais s'il en est qui roulent encore, vous ne contestez pas l'exercice de

Digitized by Google

leur droit; même vous les protégez en les considérant comme des affluents. N'en est-il pas exactement de même pour les commissionnaires privés qui trouveraient encore à vivre? Renoncez donc à un monopole ridicule qui ne fait rien, et qui fait du mal dès qu'il fait quelque chose. Déchirez une législation conçue à une époque où l'administration était aussi inepte pour comprendre ses propres intérêts que pour gérer les intérêts du public.

Que l'écriture soit librement transportée et distribuée au même titre que les journaux et les autres imprimés. Que la correspondance privée soit sans entraves, aussi bien que les idées publiées. Que la poste soit libre comme la parole, comme la presse, comme la pensée. Vous n'y perdrez rien et le bon sens y gagnera.

Telle est donc la première réforme à réclamer : la liberté absolue des correspondances; l'abolition du monopole et de toutes les lois pénales destinées à le garantir.

§ 4. — La taxe uniforme.

La *Revue britannique* (n° d'octobre 1864) reproduit un intéressant article de l'*Edinburg Review*, sur la réforme postale.

Il porte :

Toute une génération a grandi depuis que l'adoption du plan de sir Rowland Hill est venue changer le mécanisme de la poste aux lettres. L'habitude qui émousse tout, nous rend peut-être moins sensibles aux avantages qui en sont résultés. Nos jeunes lecteurs ne doivent se faire qu'une faible idée de la situation et de l'état des choses avant ce changement radical. Il fut un temps où la plus petite lettre venant d'une extrémité du pays coûtait dix-huit pence et plus. Venant même d'une ville voisine, elle était taxée à quatre pence, c'est à dire au prix pour

Digitized by Google

lequel on transporte aujourd'hui une lettre des îles Shetland en Algérie. Si on y insérait une autre lettre, un billet, le moindre papier, la taxe augmentait du double.... Que de fois, l'arrivée d'une lettre força une pauvre famille à se passer de dîner ! Et peut-on y songer sans tristesse ? Un plus grand mal encore était la suppression habituelle de toute correspondance dans les basses classes. Un mari, travaillant à distance, était privé de toute communication avec sa femme ; des enfants se trouvaient tout à fait séparés de leurs parents et l'absence affaiblissait entre eux les liens de la nature. Le plus puissant aiguillon qui nous pousse à nous instruire, le désir de correspondre avec ceux que nous aimons, manquait presque toujours aux classes ouvrières. On devina combien le commerce et l'industrie étaient gênés par tant d'empêchements imaginés comme à plaisir pour entraver les communications ; et quoique le mal fût, en partie, réparé par la contrebande des lettres, qui se faisait sur une échelle prodigieuse, ce remède, qui aboutissait à une violation journalière de la loi, était lui-même un mal déplorable.

L'exagération de la taxe des lettres allait directement à l'encontre du but qu'on poursuivait ; car, en dépit du brillant essor que prirent les affaires du pays dans le cours des vingt années qui suivirent la fin de la guerre à partir de 1815, nous trouvons que le revenu brut et le produit net du Post-Office restent absolument stationnaires pendant toute cette période, sauf une minime augmentation qui survint en 1836 et l'établissement du port à un penny en 1840. Encore croit-on que ce mesquin surplus provint surtout de l'introduction des courriers ou malles de jour. Si le revenu des postes avait marché du même pas que la croissance de la population, l'augmentation aurait dû monter à un demi-million sterling ; et s'il avait crû avec la même rapidité que le droit analogue sur les diligences, les recettes auraient grandi de deux millions sterling.

Tontes ces causes avaient diminué la réputation dont jouissait le post-office grâce à la rapidité et à la sûreté relatives de ses opérations, fruits elles-mêmes des améliorations effectuées par le célèbre Palmer dans la dernière moitié du dix-huitième siècle. Une commission d'enquête avait tenu un grand

Digitized by Google

nombre de séances et entassé rapports sur rapports. A la chambre des communes, M. Wallace ne se lassait point de recommander au gouvernement une réforme de l'administration des postes, et on avait amélioré quelques menus détails. Mais, en somme, la masse du public ne s'intéressait guère à la question ainsi restreinte.

Au commencement de 1837, parut une brochure intitulée : *Réforme du post-office*, par Rowland Hill, déjà imprimée aux frais de l'auteur et répandue parmi les membres de l'administration. L'auteur proposait une révolution complète dans le système. Il démontrait que les frais qu'une lettre coûte au Post-Office peuvent se diviser en trois parts : frais de réception, frais de transmission, frais de délivrance. Les frais de transmission étaient un infiniment petit qui variait du cinquième au trente-sixième d'un penny. On pouvait les négliger, et en imposant une taxe uniforme, on approcherait autant que possible de l'équité absolue. Les principaux articles du nouveau système étaient ..., etc. Les vérités alléguées dans la brochure étaient si extraordinaires, les changements proposés si graves et si inouïs, qu'au premier coup d'œil, on crut y voir un rêve de visionnaire ; mais un plus ample examen démontra que les données étaient rigoureusement exactes, et les prévisions fondées sur des raisons solides. Cela avait paru d'abord trop beau pour être vrai.

L'*Edinburg Review* raconte ensuite qu'on nomma un comité d'enquête, que le public se passionna pour la réforme et que le parlement, accablé de pétitions, finit par l'adopter, en 1839.

C'était, dit la *Review*, une grande et glorieuse victoire. Un simple particulier avait convaincu la nation qu'il était mieux versé dans les principes sur lesquels doit être réglée une administration publique très importante que ceux qui avaient blanchi au service. Il avait amené le Parlement à adopter son projet, contrairement aux avis des prophètes de malheur de la bureaucratie.

Digitized by Google

Le chancelier de l'échiquier, M. Baring, pria M. Rowland Hill de l'aider de ses avis. La taxe uniforme, fixée d'abord à quatre pence, par mesure de transition, fut, le 10 janvier 1840, ramenée à un penny.

Mais le parti conservateur qui venait d'arriver au pouvoir et qui avait vu ses adversaires bénéficier de la popularité de la mesure, en lui léguant la tâche de faire face au déficit temporaire du revenu, n'était favorable ni à l'auteur ni au nouveau système. En dépit des défectuosités maintenues et de la stagnation des affaires qui pesait sur le pays, le nombre des lettres passant par le post-office s'était élevé en 1842 à 208 millions et le produit net, qui devait être tout à fait nul, au compte des prophètes de mauvais augure, s'éleva à 561,000 livres. Enfin dans l'été de 1842, le cabinet de sir Robert Peel, ou ennuyé des réclamations de sir R. Hill, ou influencé, comme le bruit en courut, par une cabale, voulut se replonger dans le *dolce far niente* officiel, et congédia sir R. Hill, qui demanda en vain l'autorisation de diriger gratuitement la dernière mise en œuvre de son système.

L'administration s'attacha, dès lors, à discréditer le port à un penny; mais les faits furent plus forts que le mauvais gré. A l'avénement du cabinet de lord John Russell, en 1846, M. Rowland Hill fut rappelé à une direction officielle, les améliorations prirent un nouvel essor, et les revenus suivirent une marche ascendante prodigieuse et continue.

Les résultats du port à un penny ont rempli et même dépassé l'attente de sir Rowland. Il avait prédit que son système finirait par quintupler le nombre des lettres. En 1863, le post-office en a vu passer par ses bureaux 642 millions ou environ huit fois et demi le total de 1839. La recette brute s'est élevée de 2,346,000 liv. sterl. à 3,863,000 liv. sterl. Elle atteindra probablement, en 1864, 4 millions sterling (100 millions de francs). Le revenu net que sir R. Hill espérait voir remonter, à

Digitized by Google

300,000 livres près, à son ancien chiffre, s'est élevé de 1,660,000 livres à 1,814,000 livres, en continuant à compter comme l'ancien régime, c'est à dire sans défalquer les frais du service des paquebots (qui sont comptés à l'amirauté) et sans ajouter le produit du timbre des journaux. Le montant des articles d'argent allait, en 1863, à 16,493,793 livres, contre 313,000 livres en 1839 : c'est une augmentation de 1 à 52. En tenant compte de la réduction du port et de la liberté de mettre sous la même enveloppe une seconde lettre ou des papiers sans payer double, on a calculé qu'en moyenne, un citoyen anglais retire aujourd'hui pour un penny autant d'avantages de la poste qu'autrefois pour neuf pence ; et comme le revenu brut de l'administration s'est accru de 65 p. c., il s'ensuit que les personnes qui écrivent sont près de quinze fois plus favorisées que sous l'ancien régime.

Voilà ce que réalisèrent le génie et le courage d'un homme. Ce n'est pas seulement l'Angleterre qui en profita, c'est le monde entier.

En Belgique, on était régi par la loi du 29 décembre 1835. La taxe était perçue, pour une lettre simple, comme suit :

Jusqu'à 30 kilomètres	inclusivement,		2	décimes.
De 30 à 60	—	—	3	—
De 60 à 100	—	—	4	—
De 100 à 150	—	—	5	—

Et ainsi de suite, en ajoutant un décime par 50 kilomètres.

Les lettres pour la même commune payaient un décime; celle pour une commune dépendante de la même direction, deux décimes.

Les lettres de 10 à 15 grammes payaient la moitié en sus de la lettre simple; celles de 15 à 20 grammes, deux fois le port, etc.

La loi du 24 décembre 1847 étendit le rayon du

Digitized by Google

port à un décime, et établit, en principe, l'emploi des timbres-poste à 10 et à 20 centimes.

La loi du 22 avril 1849, (dix ans après le bill de réforme en Angleterre) établit la taxe uniforme de dix centimes dans la distance de trente kilomètres et celle de 20 centimes au delà de cette distance.

L'art. 10 porte :

Le gouvernement est autorisé à appliquer aux lettres transportées à une distance excédant trente kilomètres, la taxe de dix centimes par lettre simple, dès que le produit net de la poste aura atteint la somme de deux millions de francs par année.

Il y a de cela 17 ans !

Le produit de la poste figure au budget des voies et moyens pour 3,360,000 francs !

Mais l'exposé de la situation générale du royaume fait connaître comme suit la manière de voir du gouvernement :

De 1831 à 1847, la poste a produit, en moyenne, une augmentation de 120,000 francs par an, cette augmentation aurait continué, sur le même pied, si on n'avait pas fait la réforme de 1849.

De sorte que, sans la réforme, la recette de 1860 eût été de 4,827,443 fr. Au lieu de cela elle n'a été que de 4,109,227 fr.

En additionnant ces différences pour chaque année, depuis 1849 jusqu'en 1860, on trouve que, par suite de la réforme, le trésor avait perdu, au 31 décembre 1860, une somme qu'on peut évaluer à 9,972,628 francs.

Ce sacrifice se réduirait à 612,638 *francs et aurait disparu à la fin de* 1861, *si l'on ne comptait, comme primitivement acquise au trésor, que la recette effective de* 1847, *sans accroissement ultérieur.*

Nous ne discuterons pas la signification de ces chiffres. Nous pensons que le système de port réduit finira par l'emporter, même au point de vue des plus gros revenus, sur tout autre système moins libéral ; nous en

Digitized by Google

avons pour garants les principes universellement appliqués de la science commerciale et économique, l'expérience de l'Angleterre et la loi d'ascension constatée chez nous depuis 1849. Mais on ne doit consentir en aucune façon à placer la question sur ce terrain. Nous disons au gouvernement :

1° Vous n'avez pas le droit de vous placer à ce point de vue exclusivement fiscal, parce que la loi de 1849 vous fait un devoir de ne demander à la poste qu'un revenu de 2,000,000 de francs.

2° Tout impôt sur la poste est détestable, antiéconomique, antisocial, antilibéral au premier chef. Le législateur de 1849 a compris cela partiellement en le réduisant à 2,000,000 de francs. Dès que cette somme est produite, vous ne pouvez pas l'augmenter, même si vous en avez le moyen.

3° Dès que cette somme est produite, il faut vous soucier, non de l'intérêt ultérieur du trésor, mais de l'intérêt public, de l'intérêt intellectuel de la nation, de son intérêt commercial. Telle est la vraie signification de la loi de 1849.

On a suscité une difficulté nouvelle à la réforme, en intéressant les communes à l'impôt sur la poste, au moyen du fonds communal. Puisque la difficulté nouvelle a aidé à renverser les octrois, il faut la bénir quand même. Mais faut-il qu'un bien réalisé empêche un autre bien? Heureusement il n'en est pas ainsi. Les finances communales, pour les villes surtout, sont dans une situation pénible. Mais cette situation est passagère ; l'équilibre se rétablira forcément par l'impôt direct : déjà la tendance est marquée dans ce sens. Le fonds communal lui-même, dans la pensée de son puissant et judicieux inventeur, n'a jamais pu être qu'une mesure de transition ; ce fonds communal est trop désordonné, trop contraire à la liberté des communes, pour devenir une institution solide et perpétuelle. C'est une confusion inutile entre les choses de

Digitized by Google

l'État et les choses des communes. Si la bourse nationale doit intervenir au profit d'une commune, il vaut mieux qu'elle le fasse au moyen de subsides : c'est alors de l'argent extraordinaire pour un travail extraordinaire, et ce travail se fait. Pour les dépenses communales ordinaires, il faut des ressources communales.

Quoi qu'il en soit, le fond communal n'est pas un empêchement à la réforme postale. En 1860, le fonds communal a prélevé 957,418 francs sur le produit de la poste. Eh bien, il est certain qu'avec toutes les réformes du monde, on pourra, toujours et sans interruption, servir une pareille somme au fonds communal. Que l'État prenne pour lui la diminution éventuelle et temporaire, et, après avoir aboli l'octroi, il abolira encore un impôt non moins préjudiciable aux intérêts moraux du peuple.

Comment l'État lui-même remplacera-t-il la somme perdue par lui ?

On l'a vu : cette somme est si peu importante qu'elle ne semble pas devoir rompre l'équilibre du budget, pas plus que la suppression du droit de barrière. S'il en était autrement, il faudrait songer immédiatement aux mesures auxquelles il faudra forcément arriver. La question de l'abolition des impôts soulèvera toujours celle de l'augmentation des impôts bien assis, des impôts directs sur les valeurs immobiles. Tel est précisément le fait de l'expérience et de la science : faire discerner les impôts mauvais et les impôts rationnels, c'est à dire ceux qu'il faut abolir et ceux qui doivent croître en raison de l'abolition des premiers. Mais on ne peut pas parler à la fois de plusieurs choses de nature toute différente. L'impôt postal est une matière ; les impôts à augmenter sont une autre matière. On a pu déterminer le remplacement d'un impôt aboli dans la loi sur les octrois. Il s'agissait alors du cas exceptionnel d'un impôt *communal* à remplacer *par*

Digitized by Google

l'État. Quand il n'est question que des finances de l'État, un tel procédé serait de la confusion.

En matière d'augmentation d'impôts, il faut d'abord créer la nécessité. Plus tard, le budget sait bien exiger qu'on lui rende l'équilibre. On ne s'avise plus alors de ressusciter les abus morts; on s'adresse naturellement aux bonnes sources. Pour les barrières, la suppression sera radicale et perpétuelle; pour la poste, il suffit d'arrêter la tendance à vouloir l'augmentation.

Il a fallu dire ces choses, pour répondre au gouvernement sur le terrain où il s'obstine à se placer, à propos de la taxe uniforme.

Mais c'est encore une confusion.

La question de la taxe uniforme n'est ni la question de l'impôt, ni la question de la poste à bon marché. Rowland Hill se préoccupait, autant que notre gouvernement, de faire produire à la poste le plus possible.

Quand il luttait pour l'uniformité de la taxe, c'était au nom d'un autre ordre d'idées, au nom de la justice et en vertu d'une conception plus exacte des rouages de la poste.

L'illustre économiste anglais disait : Quelle que soit la taxe que vous adoptiez, faites-la uniforme; ne la faites pas varier *d'après la distance*, car la distance est une base fausse et injuste.

Ce qui coûte le plus dans le fait d'une lettre, c'est sa levée et sa distribution. Son transport ne coûte presque rien.

Cela est devenu bien plus vrai encore par l'extension des chemins de fer. Les grands frais de la poste sont son administration, ses bâtiments, ses bureaux et ses facteurs. Quant au voyage, dans un wagon, d'un paquet de lettres, il occasionne des frais insignifiants.

Une lettre est remise à Bruxelles. Là il a fallu établir des boîtes et un bureau. La lettre est enlevée, portée au bureau, triée, timbrée à la date; le timbre-poste est maculé; elle est mise dans un paquet et portée au che-

Digitized by Google

min de fer. Voilà le travail fait à Bruxelles. Il est le même pour la lettre envoyée à Vilvorde ou à Verviers. La lettre arrive; elle est de nouveau triée et timbrée; elle est portée à domicile : c'est le travail fait à Vilvorde ou à Verviers, où il a fallu, comme à Bruxelles, établir un bureau et un personnel. Quelle différence y a-t-il donc entre la lettre envoyée à Vilvorde et celle envoyée à Verviers? Aucune, si ce n'est que la dernière est restée plus longtemps dans le wagon du chemin de fer, qui ne coûte guère. Pourquoi donc paye-t-elle le double?

La lettre envoyée de Bruxelles dans un village voisin coûte bien plus à l'État que la lettre envoyée à Verviers. Celle-ci fait partie d'un gros paquet et ne coûte que sa part dans les frais minimes du transport de ce paquet. La lettre au village fait partie d'un petit paquet, et doit sa part dans les frais bien plus considérables d'une voiture malle ou d'un messager. Aussi il y avait anciennement le *décime rural;* on l'a supprimé; on a bien fait; les campagnes ont besoin de cette faveur. Il n'en est pas moins vrai que le système des taxes variées, d'après les distances, est illogique et injuste. La poste est une grande machine, avec une infinité de rouages, de cylindres et d'agents. Les boîtes sont les mille bouches de cette machine unique. Une lettre entre par un orifice, n'importe lequel, et sort par un autre, n'importe lequel. La machine n'a que des frais généraux. Aucune lettre ne lui coûte plus qu'une autre. S'il faut payer, toutes les lettres doivent donc payer la même entrée. Si vous exigez 20 centimes, prenez-les sans distinction, car toute distinction serait arbitraire, sans raison et sans équité.

Voilà la doctrine de Rowland Hill; voilà ce qui est évident; voilà ce qu'en Belgique on méconnaît, depuis vingt-neuf ans que la lumière est faite.

Le gouvernement a adopté une taxe uniforme et réduite pour les dépêches télégraphiques. C'est une excellente mesure, surtout quant à l'uniformité. Mais par

Digitized by Google

quelle étrange contradiction repousse-t-on pour les lettres un système trouvé bon pour les télégraphes? Le mécanisme de la poste a la même *unité* que le mécanisme du télégraphe. Il y a même, pour le télégraphe, deux obstacles que la poste ne rencontre pas :

1° Une dépêche télégraphique à plus grande distance, suspend l'action d'un plus grand nombre de bureaux intermédiaires reliés par le même fil;

2° Un trop grand nombre de dépêches a pour conséquence nécessaire de faire attendre les dernières venues: cette attente fait disparaître la condition essentielle de la rapidité.

Pour la poste, aucun de ces inconvénients n'existe. Donc la nature spéciale du télégraphe exige forcément une limite à l'uniformité et au bon marché, limite dont la poste n'a aucun besoin.

L'uniformité de la taxe est donc le deuxième progrès radical que la poste doit réaliser.

§ 5. — Le poids des lettres.

A la taxe combinée d'après la distance et d'après le poids, Rowland Hill substitua la taxe d'après le poids seul. C'est l'adoption d'une *base* meilleure; mais il faut encore que, sur cette base, les taxes soient bien conçues; il reste à trouver le prix convenable pour la *lettre simple* et son poids.

Pour ceux qui se préoccupent surtout de faire rapporter à la poste de gros revenus, la question est posée ainsi :

1° Plus on élève la taxe, plus le bénéfice *par lettre* est gros;

2° Mais plus on abaisse la taxe, plus le nombre de lettres est élevé;

3° Le bénéfice total est le bénéfice sur chaque lettre multiplié par le nombre de lettres; le produit peut aug-

Digitized by Google

menter par le multiplicande ou par le multiplicateur; quelle est la taxe qui fera réaliser le produit le plus élevé?

Pour ceux qui pensent que la poste rend à la nation de meilleurs services en nature qu'en argent, la question est plutôt posée de cette manière :

1° Il faut provoquer l'augmentation indéfinie des correspondances;

2° La taxe doit rembourser tout ce que coûte le service, plus une somme à employer en améliorations;

3° Sur ces bases, quelle doit être la taxe?

Ces deux systèmes sont bien différents à leur point de départ. Mais voici ce qui est admirable : c'est que les partisans du premier, pour atteindre leur but, n'ont rien de mieux à faire que d'adopter le second.

Il y a une loi commerciale qui est celle-ci : il vaut mieux gagner trois fois un franc, que gagner une fois deux francs. Quand il s'agit de choses dont le « bon marché » peut augmenter indéfiniment la consommation, cette loi a enrichi tous ceux qui l'ont appliquée.

C'est le cas de la poste. Qu'elle s'obstine à vendre son travail au *prix de revient*, et la consommation s'obstinera à lui donner un bénéfice toujours croissant.

Les partisans du second système admettent, sans peine, que, par la force des choses, il existe un *minimum* en deçà duquel il serait superflu de faire descendre la taxe, parce qu'elle n'engagerait personne à écrire une lettre de plus. Cette taxe doit être une petite somme ronde, facile au calcul, harmonisée avec le système monétaire. Il serait téméraire d'affirmer que ce ne sera pas, un jour, la pièce de 5 centimes. Mais il est certain qu'aujourd'hui la taxe à 5 centimes ne correspondrait pas aux nécessités du service; il n'y a donc que celle à 10 centimes qui remplisse les conditions voulues.

Mais, quand on a fixé le prix à 10 centimes, il reste

Digitized by Google

à résoudre toute une autre moitié de la question : celle du poids. Car si le poids de la lettre simple est trop exigu, il en résulte que toutes les lettres excédant ce poids et payant, par conséquent, double taxe, ne seront provoquées que par le prix de vingt centimes et non par le prix de dix centimes.

Voici les poids adoptés dans d'autres pays :

En Angleterre : 15 grammes pour la lettre simple ; de 15 à 30 gr. taxe double ; de 30 à 60 gr. 4 fois la taxe, etc., en augmentant de deux ports par 30 gr.

Aux États-Unis, en Hollande, en Suède, en Allemagne, en Russie, dans tous les pays du Nord, 15 gr.

En France : 10 gr.

En Espagne, en Suisse, en Italie, en Portugal : 7 1/2 gr. par lettre simple.

En Belgique, la lettre simple est de 10 gr.; de 10 à 20 gr. on paye 2 fois la taxe simple; de 20 à 60 gr. on paye 4 fois la taxe simple ; de 60 à 100 gr. on paye 6 fois la taxe simple ; et ainsi de suite, en ajoutant deux fois la taxe simple de 40 en 40 gr.

Voici des données à l'aide desquelles on peut se rendre compte du poids, dans la pratique.

Une enveloppe suffisamment grande pour chaque correspondance, avec un cachet en cire, renfermant :

1° *Une feuille de papier à lettre*, grand format, pèse : moins de 10 gr.

2° *Deux feuilles du même papier :* 15 gr.

3° *Une feuille et une demi-feuille du même papier :* 12 1/2 gr.

4° Une feuille de *papier à écrire :* 12 1/2 gr.

5° Un timbre de 45 centimes, avec une feuille de papier à lettre : 13 1/2 gr.

6° Un timbre à deux pages, avec une feuille de papier à lettre : 18 gr.

La règle généralement adoptée est que la lettre simple s'entend d'une seule feuille de papier léger (d'où vient la dénomination de « papier de poste »);

Digitized by Google

cette feuille pèse 7 1/2 gr. En Angleterre on emploie généralement du papier épais et des enveloppes. On dit que c'est l'origine du poids de 15 gr. En France et en Belgique on a voulu laisser une certaine latitude dans le choix du papier, sans néanmoins permettre de rien ajouter à cette feuille de papier, et on a adopté le poids de 10 gr.

Quand la taxe uniforme sera adoptée, nous enverrons donc nos correspondances pour 10 centimes, mais ce sera à la condition que la correspondance ne comprenne « qu'une feuille de papier à lettre. »

Or voici maintenant une question.

Il y a toute une immense catégorie de correspondances possibles consistant en ceci : envoyer à son correspondant la lettre d'une autre personne, ou un acte sur papier timbré ou une pièce quelconque, avec une lettre à soi.

Ces correspondances continueront à payer 20 centimes.

La question est de savoir s'il ne serait pas opportun de comprendre ces correspondances dans celles à 10 centimes.

La correspondance par l'envoi d'une pièce n'est guère dans nos habitudes, c'est un mode ordinaire entre les fonctionnaires qui jouissent de la *franchise*, mais elle est inconnue aux particuliers ; c'est pourquoi le public n'y songe pas ; il n'aperçoit pas l'importance de la question du poids.

Mais si ce mode de correspondance n'est pas entré dans nos habitudes, il faut encore examiner s'il ne serait pas avantageux de l'y faire entrer, et d'en faire un procédé de correspondance ordinaire aussi bien que de la lettre écrite.

Les partisans de la poste-impôt ont à se demander si l'assimilation augmenterait considérablement le nombre de lettres et, partant, les bénéfices.

Les partisans de la poste-outillage ont à juger si l'as-

Digitized by Google

similation multiplierait considérablement les correspondances et, partant, les transactions.

Il semble que, dans l'un et l'autre ordre d'idées, la conclusion n'est pas douteuse.

Ici, comme pour la taxe, il s'agit de combattre cette fausse opinion, plus générale qu'on ne croit, qu'il suffit de demander plus pour obtenir plus..... Le consommateur s'en va, et on n'a rien.

Le fait d'écrire une lettre rencontre deux obstacles :

1° La peine de l'écrire ;

2° L'argent qu'elle coûte.

Qu'on ne s'y trompe pas : le premier est aussi sérieux que le second; donc celui qui exploite le transport, celui qui provoque à la multiplication des lettres, doit se soucier du premier comme du second.

On a une chose à notifier ; il faut, ou copier une pièce ou l'expliquer ; c'est trop pénible. On pourrait se borner à communiquer la pièce, mais c'est trop cher..... on s'abstient.

La communication d'une pièce est, dans mille cas, un moyen prompt et clair de se faire comprendre. Faut-il qu'elle soit réputée correspondance ordinaire ? Voilà la question.

On objectera qu'il faudrait, dès lors, élever le poids simple à 20 grammes ; qu'on pourrait en profiter, non seulement pour communiquer une pièce, mais pour écrire des lettres de six pages et même pour introduire deux lettres sous une seule enveloppe.

Le fait des lettres de six pages est tellement rare qu'il est insignifiant. Une lettre de six pages n'est écrite que par un philosophe qui disserte ou par un amoureux : on peut être persuadé que ni l'un ni l'autre n'abuseront.

Quant au fait de deux lettres sous une enveloppe, comment pourrait-on le craindre ? Une même personne, au même moment, n'écrit pas deux lettres à une autre personne. La seconde serait donc d'un tiers ou pour un

Digitized by Google

tiers. Si ce tiers demeure dans la maison de l'expéditeur ou du destinataire, la double lettre ne constitue réellement qu'une seule expédition : il est naturel qu'elle ne paye que pour une seule expédition. Si le tiers demeure ailleurs, il faut donc que quelqu'un se déplace, à l'envoi ou à l'arrivée. Or une des considérations qui militent pour la taxe à dix centimes, c'est qu'à ce taux minime, on aime mieux se servir de la poste que de se donner à soi-même le trouble d'une lettre à porter ou de l'imposer à un autre.

Objectera-t-on qu'avec le poids de 20 grammes, on pourrait introduire sous l'enveloppe des choses autres qu'une seconde pièce écrite ?

Quelles choses ?

Des échantillons ? Vous les transportez déjà, aujourd'hui, à 10 centimes les 100 grammes. Vous ne pourriez donc qu'y gagner.

Des billets de banque ? La matière des envois d'argent est régie par des principes spéciaux. Les billets de banque ne pèsent pas au delà de 10 grammes. Les choses resteraient ce qu'elles sont aujourd'hui.

Des timbres-poste ? des coupons d'intérêts ? un lambeau de dentelles ? des diamants, comme ces orfévres condamnés en France ? Eh ! pourquoi pas ? Ne vous suffit-il pas de n'être pas responsables ? En quoi cela vous lèse-t-il, et qu'est-ce que cela vous fait ?

De quoi s'agit-il dans la question de majoration du poids ?

Il s'agit de faire naître toute une nouvelle catégorie de correspondances, d'ouvrir une véritable *source* nouvelle aux relations et, par conséquent, aux bénéfices.

Eh bien, voyez ceci, et, de grâce, soyez bénins à une logique qui ne vous veut que du bien.

Vous adoptez, n'est-il pas vrai, le système du *bon marché* qui vous est conseillé par l'intérêt public et par le vôtre ?

Pourquoi n'appliqueriez-vous pas ce système aux

Digitized by Google

lettres de 10 à 20 grammes, à la catégorie de correspondances nouvelles que vous voulez provoquer? Les principes, vrais là, ne sont-ils pas aussi vrais ici?

Il n'y aurait de raison pour faire payer plus cher la lettre de 20 grammes que si son transport vous coûtait plus que le transport de la lettre de 10 grammes. *Mais cela n'est pas vrai.*

Le transport d'une lettre de 20 grammes ne coûte *naturellement* rien de plus que le transport d'une autre. Dans ces proportions minimes, le poids est indifférent. La poste elle-même fournit de cela l'irréfragable preuve. Pour un centime elle transporte un journal; pour quelques centimes, elle transporte un volume; pour dix centimes elle transporte des échantillons jusqu'à concurrence de cent grammes. Donc ce poids ne l'incommode pas. Donc ce poids n'est pas excessif pour le service. Donc, en surtaxant les lettres de 20 grammes on n'a pas pour but d'empêcher un poids que l'organisation de la poste ne comporterait pas. Donc on n'est déterminé que par le motif fiscal, par le système de faire payer cher pour faire plus de profit, système aussi faux quand il s'agit de 20 grammes que quand il s'agit de 10 grammes.

On dira que la taxe réduite des journaux, des livres et des échantillons est une taxe *de faveur?* oui : et voilà précisément la condamnation éclatante de la surtaxe des lettres. Oui, vous traitez avec faveur le journal et l'échantillon ; la lettre ne mérite donc pas la même faveur? La lettre de 20 grammes est donc un ennemi à rançonner?

Jamais les lettres de 20 grammes ne vous donneront l'encombrement que vous apportent les journaux.

Vous transportez les journaux pour un centime. Vous ne le pourriez pas, si vous n'aviez pas déjà votre service organisé pour les lettres.

Mais, puisque vous avez ce service à votre disposition, vous pouvez transporter les journaux pour un

Digitized by Google

centime. Il s'agit, à présent, de faire une nouvelle spéculation de même nature; de faire naître les correspondances à 20 grammes; on ne demande pas de les transporter pour un centime, mais pour dix centimes; on demande que vous transportiez 20 grammes de papier, dans une petite enveloppe, pour le prix auquel vous transportez 100 grammes d'échantillons dans un emballage bien plus incommodant. On demande que vous transportiez un acte sur papier timbré, ou bien une feuille de papier manuscrit, pour le prix auquel vous transportez dix grandes feuilles d'impression, c'est à dire 160 pages d'un volume in-8°.

Disons tout.

Rowland Hill a remplacé la taxe suivant la distance par la taxe suivant le poids.

Rowland Hill a eu tort.

La taxe suivant le poids est aussi arbitraire, aussi déraisonnable, aussi malavisée que la taxe suivant la distance.

Une lettre allant de Bruxelles à Anvers ne coûte pas plus à l'État qu'une lettre allant de Bruxelles à Malines.

Mais il est tout aussi évident qu'une lettre de vingt grammes ne coûte pas plus à l'État qu'une lettre de 10 grammes.

Il faut, avec Rowland Hill, supprimer la distance. Il faut, contre Rowland Hill, supprimer aussi le poids.

Quand on jette une lettre dans un trou de la poste, pour la faire sortir par un autre, la distance n'importe pas; il n'importe pas davantage qu'elle pèse 10 grammes ou 20 grammes.

Mais, dira-t-on, ce que vous dites de 20 grammes, vous le direz de 40 grammes et de 100 grammes et vous ferez de la poste une messagerie?

Non.

C'est ici qu'est le véritable nœud de l'affaire et que nous allons trouver la vraie définition de la poste, fixer ses limites, assurer sa régularité.

Digitized by Google

La poste est une grande machine dont chaque coup de piston est le même et doit être payé de même.

Mais la poste est une machine délicate; elle est un service *accéléré*. Il faut empêcher que de gros objets ne cassent ses roues, n'entravent sa rapidité. Voilà le principe, la base, la règle.

Remarquez immédiatement le chemin que nous faisons. La règle n'est plus de trouver moyen d'augmenter un peu l'impôt. La règle n'est plus d'inventer des *fictions* au moyen desquelles on puisse tempérer le *bon marché*, accepté de mauvaise grâce.

Non. La règle ressort d'une nécessité *réelle*. La base est assise sur des faits vrais.

Quelle sera donc cette base?

La voici :

A côté de la poste, existe déjà un autre service dit : « des petits paquets, » service dont on ne soupçonne pas encore l'importance, service susceptible d'un développement considérable.

Le transport des « petits paquets » et des lettres se fait ou peut se faire de la même manière par les chemins de fer, par les diligences et par les malles.

Mais entre les petits paquets et les lettres il y a une différence essentielle quant à leur réception des mains de l'expéditeur et quant à leur remise aux mains du destinataire.

Pour les « petits paquets » on ne peut pas, ou on n'oserait pas encore adopter un système de dépôt analogue aux boîtes à lettres. La tradition par l'expéditeur exige donc un mode plus coûteux que pour les lettres.

A l'*arrivée*, les lettres sont remises par des facteurs dont la charge ne doit pas excéder les forces d'un homme ni nuire à la rapidité de sa marche. Les petits paquets sont remis, dans les villes, au moyen du camionnage; dans les campagnes, au moyen de commissionnaires exprès, qui coûtent cher.

Les deux services sont donc distincts; il faut con-

Digitized by Google

server à chacun sa nature propre ; tel est le but qu'on doit se proposer dans la détermination du poids et du volume des lettres.

Quand une lettre prend un certain poids, elle doit devenir « petit paquet, » être soumise à un autre régime, être remise à domicile par des fourgons. Il ne faut pas se soucier de savoir si le « petit paquet » renferme des lettres : il faut désencombrer la poste ; c'est tout.

Pour obtenir ce résultat, il suffit de combiner les surtaxes, à la poste, avec les prix des « petits paquets. » On peut être persuadé que la seule différence des prix maintiendra chaque service dans sa sphère.

D'après les règlements en vigueur, le « petit paquet » doit peser deux kilogrammes au plus. Il paye 30 centimes. C'est bien.

Adoptez donc pour les lettres une échelle de poids et de surtaxe, de manière à obtenir cette conséquence :

Que s'il s'agit d'une lettre légère, la poste soit évidemment plus avantageuse ;

Que s'il s'agit d'une expédition plus lourde, l'avantage évident soit pour le petit paquet.

Vous adopteriez, par exemple, la gradation que voici :

A la poste :	pour moins de 20 gr.	10	centimes ;
	De 20 à 50 gr.	20	»
	De 50 à 100 gr.	50	»
	De 100 à 150 gr.	1	franc ;

et ainsi de suite, en ajoutant 50 centimes par 50 gram.

Aux petits paquets on ne payera que 30 centimes jusqu'à 2,000 grammes. Soyez persuadés qu'on portera aux petits paquets tout ce qui vous incommoderait à la poste.

Et ne vous inquiétez plus de rechercher si le petit paquet renferme une lettre, ou si l'enveloppe mise à la poste renferme autre chose que du papier. La force des choses vous servira mieux que les monopoles, les procès-verbaux et les amendes.

Digitized by Google

On demande, depuis longtemps, l'élévation à quinze grammes du poids de la lettre simple, comme en Angleterre, en Hollande et en Prusse. En effet, la différence entraîne pour les négociants une foule d'inconvénients, auxquels le poids à quinze grammes mettrait fin. Mais ce poids serait encore insuffisant. Il ne permettrait, comme nous l'avons vu, de communiquer ni un acte timbré à 90 centimes, ni une lettre d'un tiers un peu lourde. L'unité de 20 grammes est plus facile, plus *ronde*. Les commerçants intelligents savent combien les procédés « *coulants* » sont avantageux. Ils les adoptent dans leurs propres relations. Ils provoquent les transactions par l'aisance qu'ils leur impriment. Une administration publique ne peut, à la vérité, rien abandonner à l'arbitraire de ses agents. Mais elle peut imprégner le système légal lui-même des principes qui guident les industriels et qui les enrichissent mieux que les façons tourmentées et tracassières.

On voit aujourd'hui peser les lettres comme on pèse l'or, ou comme les apothicaires pèsent les poisons. Les lettres ne renferment cependant que des idées. Dix grammes d'idées de plus ont-ils de quoi vous donner tout ce mal? Vous ne devez pas les fournir. C'est l'esprit du public. Laissez-le passer, au moins.

Si c'était de la cassonade, de la toile ou un échantillon de papier sans écriture, pour dix centimes, vous transporteriez les vingt grammes et même cinquante grammes, et même cent grammes. Vous ne devenez intraitables que quand vous apercevez l'écriture. C'est donc incontestablement *l'idée* que vous persécutez et que vous frappez d'un impôt. Au point de vue philosophique, vous faite une œuvre de barbarie, marquée au coin de l'ineptie féodale. Au point de vue industriel, vous prouvez que vous ne comprenez pas la nature de votre industrie. Vous êtes toujours les maltôtiers. Vous ne savez pas être les agents du public. Vous ne savez pas même être des entrepreneurs en transport; car ces

Digitized by Google

entrepreneurs apercevraient qu'ils n'ont à élever le prix de leur commission que quand la commission exige plus de déboursés ou plus de peine, qu'il leur est indifférent que l'enveloppe renferme un morceau de toile ou de papier et que le papier porte, ou non, de l'écriture; qu'enfin ils ne doivent surtaxer et, par conséquent, repousser les choses pesantes, que dans la mesure du trouble qu'elles porteraient dans un service organisé pour des choses légères.

Notre système actuel a des inconséquences bizarres : ainsi quand vous expédiez une lettre de 20 à 30 grammes, vous payez quatre fois la taxe simple; si vous en aviez fait deux lettres, l'une de 20 grammes, l'autre du restant, vous n'auriez payé que trois fois la taxe simple. Cependant la poste aurait eu double peine à trier, timbrer, remettre au facteur, etc.

Le tarif au poids est fondé sur une pure fiction, aussi bien que le tarif à la distance. Il n'est pas vraisemblable que cela ait échappé à la perspicacité de Rowland-Hill. Mais il est vraisemblable qu'il n'a pas osé attaquer à la fois tous les vieux expédients de la fiscalité.

Le triage, le timbrage, l'empaquetage, les remises successives, tout le travail des bureaux est le même pour toute lettre. Dans le transport des masses, toute lettre occupe une place égale. Le seul point où l'on puisse trouver une différence est la distribution par les facteurs. Pour eux, un grand nombre de lettres lourdes pourrait être une augmentation de charge sensible. Mais si l'on est amené à devoir prendre des mesures nouvelles pour le factage, ce ne sera jamais à cause des lettres; ce sera à cause des journaux et des imprimés. Qui sait si nous ne verrons pas, quelque jour, les facteurs munis de petites charrettes? Dans tous les cas, quel mal y aura-t-il à multiplier le nombre de ces agents, si la consommation les paye?

En 1859, on a vendu 1,188,403 timbres-poste à

Digitized by Google

40 centimes, sur 17,638,878 à 10 centimes et à 20 centimes. Si, sans surtaxe, on en avait vendu 3 millions de plus à 20 centimes, on eût fait un plus grand bénéfice. Or on peut être convaincu que, plus de 3 fois sur 17, on s'abstient d'envoyer une correspondance par la considération du poids et de la surtaxe.

Telle est donc la troisième réforme à poursuivre, le troisième abus qui disparaîtra avec le système de la poste-impôt : le poids de la lettre simple porté à 20 grammes.

§ 6. — Les correspondances avec l'étranger

La vie intellectuelle et commerciale de la nation est intéressée à l'extension des relations avec l'étranger autant qu'à la facilité des relations intérieures.

Le gouvernement belge l'a compris depuis longtemps : 1° il fait les plus louables efforts pour obtenir des États étrangers la réduction des taxes; 2° il réduit lui-même la part qui lui revient dans ces taxes : ainsi il ne perçoit que 10 centimes pour les lettres vers la Hollande et la France, quel que soit le trajet en Belgique.

Les nombreux traités postaux et l'état de choses qui en résultent, sont, en ce moment même, un admirable spectacle.

Le service international s'organise partout avec une harmonie dont l'économiste et le philosophe tirent un sujet de joie et d'espérance. Ils y voient le caractère de la vraie politique extérieure, celle qui a pour objet les intérêts des affaires et de l'intelligence.

Dans le service de la poste, les peuples européens constituent, dès à présent, une véritable fédération. Elle n'est pas écrite sur des parchemins, au nom de l' « indivisible Trinité », après préalable énumération des titres et décorations des ministres plénipotentiaires de chaque « haute puissance contractante », avec des

Digitized by Google

protestations d'amitié dissimulant mal l'hostilité et la fourberie. Non ; elle est écrite dans les faits.

Cet irrésistible mouvement d'unité et d'amélioration est dû à ce que l'on comprend mieux les intérêts généraux.

Comme des maisons de commerce qui, par des relations loyales, se prêtent un mutuel appui et concourent à leur prospérité commune, ainsi les peuples s'aperçoivent des avantages résultant pour chacun d'une organisation postale accommodée aux intérêts de tous. Ils s'en apercevront pour les douanes, pour les entrepôts, pour les mesures et les monnaies, pour la navigation, pour les droits civils et la police des étrangers. Ils s'en apercevront pour la politique proprement dite. Alors la vieille diplomatie apprendra que ses ruses si profondes et si admirées étaient en réalité la stérile agitation de la faiblesse. Les gens d'affaires, les gens d'étude, les gens spéciaux introduiront dans les relations internationales les principes de la science sociale, c'est à dire le bon sens, et l'époque moderne sera dans sa période de virilité.

Nous n'en sommes pas là.

Les relations postales elles-mêmes sont loin d'être régies par les meilleurs principes économiques. On ne leur applique pas même les principes adoptés dans les règlements intérieurs.

La distance fait la base de la taxe. Les États se partagent inégalement cette taxe suivant l'étendue de leurs territoires. On paye le transit. La détermination et le partage de la taxe, et la fixation des droits de transit sont l'objet principal des traités. Ils donnent lieu à des comptes périodiques, à des pesées et autres opérations laborieuses qui entravent la rapidité et augmentent les frais. Ils ont pour conséquence d'empêcher la liberté d'action de chaque État qui, parfois, serait en mesure de réaliser un progrès, mais ne le peut pas sans le concours des autres.

Digitized by Google

Il est cependant un fait qui frappe l'attention et devant lequel on devrait se demander si la matière a bien rencontré, jusqu'à présent, les vrais principes qui doivent la régir.

Le fait est celui-ci : *les reliquats de compte entre les États sont toujours des sommes minimes.*

Pour la Belgique, la liquidation avec tous les États étrangers a donné, en 1847, en sa faveur, un reliquat total de 95,011 fr. Après 1847, par des causes que l'*Exposé de la situation du royaume* n'apprend pas, ce reliquat a monté jusqu'à 404,834 fr. Depuis 1855, il a rapidement et considérablement diminué. Il n'était, en 1858, que de 45,917 fr. En 1859, la Belgique a payé aux autres États 40,945 fr. de plus qu'elle n'en a reçu. En 1860, elle est restée en déficit de 25,486 fr.

Ces chiffres comprennent les comptes de transit et le partage avec les pays d'expédition ou de destination. Ils sont à peu près balancés par la compensation des années.

Nous ignorons quels sont les chiffres analogues pour les autres pays. Il est vraisemblable qu'on constaterait le même fait partout. La balance des comptes avec l'étranger se solde par des sommes en rapport avec le mouvement et l'étendue de chaque État, mais toujours minimes comparativement à ses ressources et à l'ensemble de son budget.

Quel est l'enseignement contenu dans ce fait?

C'est qu'il est superflu de se donner tant de mal pour chercher des bases aux décomptes; que les frais faits pour les établir emportent vraisemblablement le profit qu'en retirent les plus avantagés, et qu'ils ne servent à personne.

Nous allons exposer un système qui aurait pour conséquences :

1° De supprimer tout décompte;

2° De supprimer tous les traités internationaux;

3° De rendre chaque État absolument libre d'orga-

Digitized by Google

niser et de taxer les correspondances avec l'étranger comme les correspondances intérieures ;

4° Pour nous autres, en Belgique, quand nous adopterons la taxe uniforme à 10 centimes, de nous faire envoyer nos lettres pour 10 centimes par toute la terre, et nos journaux pour un centime.

Il est nécessaire de poser quelques règles préliminaires.

1° *De deux États voisins, d'étendue inégale, faut-il que le plus grand s'attribue, dans la taxe, une part supérieure à celle du plus petit?*

Non ; cela est contraire à la raison et à la justice.

Si la distance est une base fausse dans l'intérieur d'un pays, elle est également fausse quand il s'agit de deux pays. Le transport ne coûte guère. Les véritables frais sont ceux de la levée et de la remise. Des deux pays, l'un fait la levée, l'autre la remise. Les frais sont égaux. La part doit être égale.

La poste est un grand mécanisme dont il ne faut considérer que les frais généraux et les produits généraux. Si la France a quatre-vingt-seize départements à parcourir, elle a quatre-vingt-seize départements où elle fait des recettes. Le grand pays a même, sur le petit, l'avantage qui résulte toujours d'une exploitation plus grande réduisant les frais généraux et donnant plus de portée à la compensation des pertes avec les bénéfices.

Une usine à gaz est établie. Du réservoir central partent des tuyaux qui répandent le gaz dans un rayon d'un kilomètre. A côté d'elle s'établit une usine plus grande qui porte le gaz dans un rayon de cinq kilomètres. Dira-t-on que la grande usine doit vendre son gaz plus cher que la petite, ou qu'elle doit le vendre plus cher aux extrémités qu'au centre?

Il en est de même de la poste. Si les tuyaux ou les routes sont plus longs en France, tout l'avantage est pour elle ; car elle vend son gaz ou son travail postal

Digitized by Google

tout le long de ces routes. Elle pourrait dire aux becs des extrémités : je vous apporte le gaz de loin, payez-moi plus cher. Elle trouve plus avantageux d'envisager un tuyau plus long comme un plus long filon à exploiter et d'assimiler tous les points au centre.

2° *Au point de vue de chaque pays, les lettres pour l'étranger ne sont pas autre chose que les lettres en destination d'un bureau à sa frontière.* Qu'au delà elles aillent à Cologne, à Berlin ou à Saint-Petersbourg, il n'y a point pour lui de différence. Donc la lettre ne doit, en principe, payer chez lui que le port ordinaire du lieu de départ à la frontière.

3° *Toute lettre donne naissance à une réponse.* Par exemple, il est envoyé juste autant de lettres d'Anvers à Marseille, qu'il en est envoyé de Marseille à Anvers. Entre deux pays quelconques, les correspondances échangées sont numériquement égales à l'arrivée et au départ. Si, par aventure, il y avait une différence, elle serait accidentelle et insignifiante.

4° *Lequel doit payer le port d'une lettre, l'expéditeur ou le destinataire?* Anciennement on faisait payer à l'arrivée. Aujourd'hui on applique aux correspondances étrangères le système de l'affranchissement obligatoire. Pour adopter ce changement, on ne s'est laissé déterminer que par des raisons tirées de l'avantage du service postal. Ces raisons sont, en effet, les seules dont il faille se soucier. Donc, s'il était démontré qu'il vaut mieux, pour le service, faire payer le port partiellement par l'expéditeur et partiellement par le destinataire, les mêmes raisons devraient faire adopter ce système qui, d'ailleurs, fut longtemps suivi avec un grand nombre de pays.

Sur ces bases, nous disons que les rapports internationaux pourraient être régis par les seules dispositions que voici :

Article I. Chaque État recevra gratuitement les correspondances destinées à ses nationaux.

Digitized by Google

Article II. Chaque État transportera gratuitement, à travers son territoire, les correspondances originaires de l'autre État.

Article III. Chaque État demeure absolument libre de percevoir, sur son territoire, à l'arrivée comme au départ, telles taxes qu'il voudra.

Un examen attentif fera voir la rigoureuse justice d'un pareil système, l'immense simplification qu'il amènerait et les progrès rapides et indéfinis dont il serait le signal.

Parlons d'abord du transit.

Aujourd'hui les droits de transit donnent lieu à de nombreuses difficultés, à des calculs, à des complications, à des conflits, à des retards. Ils sont un sérieux obstacle à la réduction des taxes.

Le gouvernement anglais se plaint amèrement des prétentions exagérées qu'élèvent, à ce sujet, les États du continent. Ainsi, il y a quelques années, les lettres pour l'Inde payaient un shelling et huit pence pour le simple trajet de Calais à Marseille. Elles payent, encore aujourd'hui, dix pence. Il en résulte que la masse des lettres prend la voie de Gibraltar et que la France perçoit moins que si elle se montrait plus accommodante.

Toujours préoccupés de cette funeste idée de la poste-impôt, les gouvernements ne voient au bout des droits du transit que les chiffres bruts de leurs produits. Ils s'imaginent que ce sont des impôts payés par les particuliers étrangers. Ils sont assez aveugles pour ne pas voir qu'ils restituent ces mêmes sommes aux autres gouvernements, et qu'en définitive le transit ne leur rapporte rien.

La vérité est que les droits de transit doivent être considérés comme des charges de l'exploitation générale des postes, et que ces charges sont payées par les

Digitized by Google

gouvernements exploitants, tout comme ils payent leurs agents intérieurs.

Si on les considérait comme des impôts payés par les particuliers étrangers, alors il faudrait considérer aussi que, pour chaque État, ses propres nationaux payent aux autres le même impôt et que, par conséquent, en percevant directement cet impôt sur ses nationaux, il éviterait un circuit pour aboutir au même résultat.

Impôt ou non, le fait incontestable est que les droits de transit sont payés par les gouvernements. Donc chaque gouvernement doit se poser la question de cette manière :

« Ne me serait-il pas avantageux de faire gratuitement les transports en transit, sans comptes ni écritures, d'obtenir en compensation le transit gratuit dans les autres pays, et de ne faire payer par mes nationaux, pour leurs lettres transportées gratuitement, qu'une somme égale à celle que pourrait me procurer le transit que je fournis moi-même aux autres? »

En répondant affirmativement à la question, on ne ferait que reconnaître le fait tel qu'il se produit aujourd'hui : puisque les décomptes donnent lieu à des reliquats insignifiants, il en résulte que chaque gouvernement n'a, en définitive, conservé dans sa caisse que ce que ses nationaux ont payé.

Le droit de transit, comme toute taxe postale, se compose de deux parties : une part correspondant aux frais faits ; une autre part constituant le bénéfice.

Il est contraire à la raison que les gouvernements cherchent à bénéficier les uns sur les autres. Des entrepreneurs travaillant l'un à côté de l'autre ne doivent pas songer à se rançonner entre eux. Il ont tout avantage à s'aider mutuellement. S'ils peuvent se rendre des services à peu près équivalents, ils se les rendent sans compter, ils y trouvent plus d'aisance pour leur travail et font plus de profit, chacun sur son terrain.

Digitized by Google

Si les services n'étaient pas équivalents, et s'il fallait compter, ils compteraient, au moins, au *prix de revient*, sans bénéfices. Or, pour le transit des lettres, le *prix de revient* est à peu près nul.

Ainsi, pour nous, le transit le plus considérable est celui entre l'Angleterre et l'Allemagne. Supposons que nous ayons, chaque jour, un wagon entier de lettres à faire circuler d'Ostende à la frontière allemande. Ce wagon nous coûte-t-il plus à faire rouler que s'il était chargé de balles de coton? Il renferme de grands paquets que nous n'avons pas à ouvrir ni à traiter autrement que comme de grands paquets. Nous n'avons à faire pour eux aucune opération postale, mais une opération de gros transport.

La gratuité réciproque ne signifierait donc pas autre chose que la renonciation à des bénéfices illusoires, toujours combinés de manière à se balancer, et le service, réciproquement rendu, de transporter des paquets qui, considérés en eux-mêmes, ne donnent lieu qu'à des frais minimes, et, d'ailleurs, également compensés.

Tous les vrais principes économiques conduisent à la simplicité. C'est précisément contre cette simplicité que se soulèvent le préjugé et la routine, qui ne peuvent se résigner à reconnaître l'inutilité de leurs anciennes et laborieuses combinaisons. Ainsi la gratuité serait facilement admise, si tous les États étaient d'égale étendue et s'il était démontré, après avoir compté les lettres, que chaque pays fournit un transit égal.

Pourtant, aucune de ces deux circonstances ne modifie la question.

Quant à l'étendue du pays, prenons pour exemples la Belgique et la France :

Si la France, au lieu de constituer un seul État, était divisée en dix États de l'étendue de la Belgique, on reconnaîtrait que chacun des dix et la Belgique seraient dans les mêmes conditions, puisqu'ils constitueraient

Digitized by Google

onze États d'étendue égale. Alors on ne ferait plus d'objection. On trouverait rationnel, pour ces onze États, de s'organiser en ligue, de compenser les transits, de faire tout simplement conserver par chacun les taxes perçues sur son territoire.

Eh bien, le gouvernement unique des dix États fait, pour les dix ensemble, exactement ce qu'auraient fait dix gouvernements. Les dix États réunis se trouvent, vis-à-vis du onzième, dans la même situation. Ils sont dix à fournir le transit à la Belgique, mais ils sont dix aussi à le lui demander. La partie est égale.

Quant à l'importance relative du transit dans les différents pays, il est vrai que les contrées les plus centrales sont celles par lesquelles le passage est le plus fréquent. Mais ces contrées ont tous les avantages de leur position. Elles ont le mouvement le plus considérable. C'est un élément d'activité et de prospérité. Elles sont, à cause de cette activité même, les plus intéressées aux progrès de la poste et aux progrès des extrémités de leur continent.

D'autre part, il ne faut pas s'en rapporter seulement à la position géographique. Certains pays, comme la Hollande et l'Angleterre, n'ont point de transit par terre, mais ils ont à fournir l'usage de leur navigation. La Russie nous demandera le transit pour l'Angleterre; mais elle pourra bientôt nous fournir la correspondance avec tout le nord de l'Asie. L'Angleterre paye annuellement plus d'un million sterling au service de ses paquebots; les postes des colonies laissent encore des déficits considérables. Pourtant si on proposait à l'Angleterre de lui fournir gratuitement le transit et la remise de ses lettres en Europe, à condition qu'elle prêtât gratuitement le service de ses paquebots, il est vraisemblable que l'Angleterre accepterait.

Qu'on étudie la position respective de tous les États, qu'on suppute leur mouvement d'affaires, on constatera que les services qu'ils ont à réclamer sont toujours

Digitized by Google

proportionnels à ceux qu'ils ont à fournir, et qu'il en est surtout ainsi dans les pays les plus actifs, où la poste est le mieux organisée.

Les États de grande étendue peuvent avoir des reliquats en leur faveur, dans les règlements de comptes avec de petits pays, comme la France avec la Belgique; mais ils perdent ce reliquat avec les pays étendus ou éloignés, comme la France avec l'Angleterre et la Russie, et, en définitive, ni la France, ni l'Angleterre, ni la Russie ne profitent à l'ensemble. Nous avons une situation analogue vis-à-vis du grand-duché de Luxembourg, avec lequel le reliquat de compte se solde en notre faveur, mais nous perdons ce reliquat avec la France et, au total, nous n'y gagnons pas plus que les autres.

On peut nier des raisonnements, mais on ne peut pas nier un fait.

Si, dans le fait, les décomptes se clôturent partout par de petites sommes, tantôt en faveur de l'un, tantôt en faveur de l'autre, si de ces petites sommes il faut encore défalquer les frais nécessités par une comptabilité laborieuse, il est démontré que la suppression de tout décompte ne modifierait guère le résultat, et que l'État qui reçoit le plus y trouverait encore des avantages.

La gratuité du transit a déjà été adoptée dans quelques endroits spéciaux. Ainsi, la Belgique accorde le transit gratuit aux correspondances échangées entre Luxembourg et Breda ou Maestricht. Par contre, les Pays-Bas transportent gratuitement la correspondance entre Arlon et Trèves.

La seconde question que soulève la correspondance avec l'étranger est la remise des lettres dans les pays de destination.

Nous avons vu que la poste de chaque pays est un mécanisme qui, dans les mains de chaque gouvernement, produit des services ou des impôts.

Digitized by Google

Nous avons vu que les gouvernements auraient profit à se rendre entre eux le service du transit.

Nous disons maintenant qu'ils auraient également profit à accepter purement et simplement les lettres en destination de leur territoire, et à ne traiter des ports qu'avec leurs nationaux.

Toute nation est une unité représentée par son gouvernement.

Que fait le gouvernement pour la poste?

1° Il ramasse sur son territoire les lettres pour l'étranger; il en fait des paquets, les porte à sa frontière et les remet à un gouvernement voisin.

2° Il reçoit des paquets des gouvernements voisins, les dépouille et distribue les lettres sur son territoire.

Voilà sa double opération. L'une et l'autre sont un service rendu à ses nationaux et nullement un service rendu ni à des particuliers étrangers ni à des gouvernements étrangers.

Pour l'une et l'autre, il doit donc se faire payer par ses nationaux, par l'expéditeur, au départ, par le destinataire, à l'arrivée.

C'est ainsi que les choses se passaient anciennement et, comme en bien des matières, le dernier progrès ramène à la simplicité du point de départ.

On a été conduit au système actuel par les timbres-poste. On a cru que l'emploi des timbres-poste rend indispensable l'affranchissement jusqu'à destination. On n'a pas vu qu'il est un moyen infiniment plus simple. Quel est ce moyen?

Toute lettre suppose une réponse. Donc il suffit de percevoir double taxe au départ; après quoi on peut remettre gratuitement à l'arrivée.

Si, en Belgique, les lettres expédiées pour la France payent deux fois la taxe belge; si, en France, les lettres expédiées pour la Belgique payent deux fois la taxe française, le résultat sera le même que si chaque lettre avait payé, au départ, une fois la taxe belge et une fois la

Digitized by Google

taxe française, et si les deux gouvernements s'étaient remboursé leurs parts respectives.

Le principe est évident. On ne pourrait le nier. Mais il faut voir les conséquences du système.

Vous avez raison, dira-t-on, s'il s'agit de deux pays prenant une part égale dans la taxe ; mais il n'en est pas de même si leur part est inégale.

Prenons acte de l'aveu. Avec la Hollande nous partageons par parts égales ; donc le système est applicable avec la Hollande.

Voyons s'il l'est, par exemple, avec la France, qui perçoit 20 centimes tandis que nous ne percevons que 10 centimes.

Pour deux lettres, l'une venant, l'autre allant, il nous revient donc 20 centimes et à la France 40 centimes. Si nous percevons 20 centimes au départ, et si la France perçoit 40 centimes au départ de chez elle, le résultat est le même.

Quoi ? Une lettre allant, par exemple, d'Anvers à Marseille coûtera à l'Anversois 20 centimes, et la lettre allant de Marseille à Anvers coûtera 40 centimes au Marseillais ?

Pourquoi pas ?

Il faut remarquer que le fondement essentiel du système est d'attribuer à chaque État une liberté absolue pour s'arranger, comme il l'entend, avec ses nationaux.

Si le Marseillais paye 40 centimes, c'est le fait de son gouvernement, c'est à dire le fait du Marseillais.

Si le Marseillais paye 40 centimes, c'est qu'il trouve bon de payer cela pour le double service que lui rend son gouvernement en portant sa lettre à la frontière et en lui apportant la réponse.

Que fait d'ailleurs au Marseillais la circonstance que son correspondant d'Anvers paye moins que lui ? Il *recevra* peut-être plus de lettres qu'il n'en *enverra :* est-ce un mal pour lui ? Si son correspondant avait la même charge que lui, la sienne en serait-elle allégée ?

Digitized by Google

Oui, répondra-t-on, sa charge est allégée si, comme aujourd'hui, on fait payer à chaque correspondant la moitié des deux taxes réunies, soit 30 centimes.

Mais ce partage repose sur une confusion. On considère la remise à domicile comme un service rendu au particulier étranger, ce qui est absolument faux. J'écris à un ami. Je remets ma lettre à mon domestique qui la remet au domestique de mon ami. Est-ce que je m'inquiète de savoir si la maison de mon ami est grande, si le service y est coûteux, si le domestique y porte la lettre à son maître au premier étage ou au cinquième?

Comment a été payé le transport de ma lettre? — Je paye mon domestique, et lui le sien.

Il en est de même quand j'écris à mon ami le Marseillais. Il a une grande maison, celui-là, avec une porte à Quiévrain. Je remets ma lettre à mon gouvernement, à mon facteur. Celui-ci revient et me dit : j'ai sonné à la porte du Marseillais, à Quiévrain; j'ai remis votre lettre et on m'en a remis une pour vous, que voici.

Qu'est-ce que je dois à mon facteur? Je lui dois le transport de chez moi à la frontière et un transport de la frontière jusque chez moi. Je lui dois deux taxes intérieures ou, si mon facteur est un homme d'esprit, il prend avec moi des arrangements spéciaux parce qu'il a des raisons pour aimer d'aller à la frontière. Mais ces arrangements ne regardent que mon facteur et moi. Et le Marseillais règle le même compte avec son facteur à lui.

Cela n'est-il pas conforme à la raison et à la nature des agglomérations nationales? Cela ne met-il pas en lumière l'indépendance et la personnalité des peuples?

Le système n'est, d'ailleurs, pas aussi nouveau qu'on pourrait le croire. Il a été adopté, pour les imprimés, dans les traités de la Belgique avec l'Angleterre et avec l'Espagne. Avec ces pays, les journaux et les imprimés ne donnent lieu à aucun décompte; chaque gouverne-

Digitized by Google

ment conserve les ports qu'il a perçus. Nous ne savons si l'on en a tiré la conséquence rationnelle que chaque gouvernement taxe ses propres journaux en considérant qu'il doit remettre gratuitement les journaux venant de l'autre pays, et qu'il peut, dès lors, rester libre de prendre, par cette considération, telle mesure que ses doctrines économiques lui inspirent.

On dira encore :

Votre système est applicable entre deux États contigus, ou quand un troisième État, qui les sépare, accorde le transit gratuit. Mais que ferez-vous si ce troisième État refuse le transit gratuit ?

Ce qu'on fait aujourd'hui. Chacun des deux États confédérés fera le meilleur traité possible avec l'État récalcitrant. Ainsi supposons la Belgique et l'Italie adoptant les principes de la ligue et la France les repoussant :

1° La Belgique payera à la France le transit de son paquet pour l'Italie, sur les bases de son traité avec la France. L'Italie fera de même, de son côté.

2° La Belgique distribuera à ses habitants les lettres d'Italie, sans rien réclamer au gouvernement italien. L'italie fera de même.

3° La Belgique fera son compte avec ses habitants comme elle l'entendra, et l'Italie aussi.

L'idée fondamentale à combattre est celle de l'affranchissement jusqu'à destination. On a cru que cet affranchissement facilite le service extérieur comme il facilite le service intérieur. Là est l'erreur. L'affranchissement pour l'extérieur ne facilite rien. Il ne modifie pas les décomptes, sinon par cette circonstance indifférente que c'est le gouvernement expéditeur qui doit un remboursement, tandis qu'auparavant c'était le gouvernement destinataire. C'est le décompte lui-même qu'il faut supprimer. C'est par cela que le service sera facilité. Alors toute question d'organisation, de taxe ou de poids, sera une question *intérieure* pour la-

Digitized by Google

quelle chaque État aura une liberté d'action sans limites et qu'il pourra résoudre suivant ses convenances.

Aujourd'hui les conventions postales ont à résoudre des questions d'exécution pleines de difficultés.

Pour en juger, il suffit de voir les traités. En voici quelques-uns :

Angleterre (convention du 14-28 août 1857).—L'office belge paye à l'office britannique 4 pence par once pour les lettres affranchies au moyen de timbres-poste belges et 8 pence par once pour les lettres non affranchies, originaires du Royaume-Uni et destinées pour la Belgique. L'office britannique paie à l'office belge, 40 et 80 centimes par 30 grammes, pour les lettres affranchies et non affranchies. Les livraisons se font par pesées de 30 grammes.

Suisse (convention du 12 novembre 1849). — Le port simple est de 40 centimes, pour 7 1/2 grammes, 25 centimes pour l'office belge ; 15 centimes pour la Suisse.

La Suisse perçoit 15 centimes pour droit de transit de la Belgique vers l'Autriche ou la Sardaigne, et seulement 5 centimes pour les lettres transitant par Genève, Ferney et Saint-Julien.

La Belgique et la France perçoivent 20 centimes pour les lettres suisses allant vers les Pays-Bas ou la Prusse.

États-Unis (convention du 21 décembre 1859). — Les lettres affranchies ou non affranchies payent uniformément 1 fr. 40 cent. ou 27 cents, par lettre simple, décomposés ainsi :

Port américain	5	cents.
Taxe de mer	15	—
Transit britannique . .	4	—
Port belge.	3	—

On devine à quelles difficultés de pareils traités doivent donner lieu, d'abord pour fixer les bases et ensuite pour les appliquer.

Digitized by Google

La liberté est aussi précieuse pour les États que pour les individus.

Dans la législation intérieure, une matière n'est jamais mieux réglementée que lorsqu'elle permet de supprimer tout règlement et de laisser faire à chacun ce qu'il veut.

Cela est plus vrai encore pour les nations.

N'y eût-il que cette liberté à gagner dans la substitution du système *des compensations* au système *des décomptes*, ce serait un progrès fécond, un avantage considérable même pour les nations qui, dans les décomptes, obtiennent aujourd'hui quelque reliquat en leur faveur.

Le plus grand obstacle est dans le préjugé.

On est choqué, d'abord, des inégalités qui pourraient se présenter entre divers pays. On ne comprend pas que l'habitant d'un pays étendu soit obligé à payer le long trajet de ses lettres sur son territoire, à l'arrivée aussi bien qu'au départ; tandis que l'habitant d'un petit pays n'aurait jamais à payer que des trajets plus courts.

C'est toujours la confusion dont nous avons parlé à propos des transits.

Reprenons la supposition de la France divisée en dix États d'étendue égale à celle de la Belgique.

Nous avons vu que, dans cette hypothèse, on reconnaîtrait la justesse de la compensation des transits.

On admettrait aussi, dans cette hypothèse, que les habitants de chaque État payent le parcours sur le territoire, à l'arrivée comme au départ; il y aurait encore compensation exacte.

Mais si les dix États français ont un gouvernement unique, les choses sont toujours les mêmes. La localité où demeure le destinataire fait partie d'un des onze États confédérés. Les localités intermédiaires sont les États qui fournissent le transit gratuit.

Donc l'acceptation pure et simple, sans décompte, par

Digitized by Google

l'État destinataire, quelle que soit son étendue, serait une conséquence nécessaire de la gratuité des transits.

On a peine, aussi, à s'habituer à cette idée que le gouvernement ne fait que le service de ses nationaux pour la remise comme pour la levée des lettres.

C'est qu'on est toujours imbu des vieilles doctrines féodales, suivant lesquelles le roi était une personne et le peuple une autre personne.

On ne comprend pas encore la doctrine moderne, tant proclamée pourtant, suivant laquelle la nation, gouvernement et individus, constitue une unité, une personne occupant un territoire qui est à elle, comme la maison est à son habitant.

Si on comprenait cette doctrine, on verrait qu'elle ne renferme pas de conséquences plus évidentes que celles que nous en avons déduites pour la poste, et que ces conséquences sont également justes et utiles.

Tout cela sera plus apparent quand les taxes uniformes et réduites seront adoptées plus généralement.

On y songera alors.

Cependant il n'est pas vrai que l'adoption d'un régime international fondé sur la compensation des services, soit lié à l'adoption de l'un ou l'autre système intérieur.

Ce sont deux ordres d'idées entièrement distincts.

Pour accepter le régime des compensations, les gouvernements n'ont besoin d'être déterminés ni par le système des taxes uniformes, ni par celui du bon marché, ni par un système quelconque. Ils n'ont à se déterminer qu'en tant qu'entrepreneurs de la poste, en vue de faciliter le service dont ils sont eux-mêmes chargés, en vue de se réserver la liberté la plus complète pour organiser leur poste d'après les besoins spéciaux de leur nation.

Ils peuvent faire payer une taxe, à l'arrivée, par le destinataire. Dans les pays où l'affranchissement n'est pas obligatoire pour l'intérieur, les lettres de l'étranger

Digitized by Google

ne feraient ainsi que rentrer dans la règle générale. Ils peuvent adopter, dans la mesure qui leur convient, les principes ou les procédés qu'adoptent les autres pays. Ils peuvent en imaginer de spéciaux. Aucune considération de relation internationale ne leur fait plus obstacle.

Quand on aurait consacré la double règle du transit gratuit et de l'acceptation pure et simple des paquets par les États destinataires, alors se présenterait pour chacun la question du régime intérieur.

Chez nous, on aurait à choisir entre les trois systèmes que voici :

1° On pourrait dire : nous payons 10 centimes dans le rayon de 30 kilomètres et 20 centimes au delà de ce rayon. De toutes les localités éloignées de plus de 30 kilomètres de la frontière, on doit donc 20 centimes. Et comme il faut faire payer la réponse, on payera 40 centimes. Les localités distantes de la frontière de moins de 30 kilomètres, payeront le double de 10 centimes, soit 20 centimes.

2° On peut, comme on le fait aujourd'hui, accorder des faveurs aux correspondances avec l'étranger, adopter pour elles la taxe uniforme à 10 centimes ; et, faisant payer la réponse, exiger 20 centimes pour toute lettre allant à l'étranger.

3° Mieux avisé, on peut adopter en principe que la faveur à faire aux correspondances avec l'étranger consistera dans la remise gratuite de la réponse, et assimiler les lettres pour l'étranger aux lettres pour l'intérieur.

Ce dernier système est certainement celui qui prévaudrait en Belgique, surtout quand on aura adopté la taxe uniforme. Et voilà que, pour dix centimes, nous enverrions nos lettres dans le monde entier, à mesure que s'étendrait la fédération postale.

Telle est la magnifique abondance de la vérité.

Jadis l'hostilité et la défiance étaient la loi des na-

Digitized by Google

tions, au dehors comme au dedans. Dans les traités mêmes, dans les alliances, dans les serments d'amitié, c'était la guerre. On était impuissant par isolement, isolé par égoïsme, égoïste par ignorance. On ne comprenait pas que le bien de l'un pût faire le bien de l'autre, et chacun empêchant son voisin, on se condamnait à la pauvreté universelle.

La liberté a été le radieux soleil clair et chaud. Désormais l'esprit de l'homme est fertile. Quand il saura qu'une chose est bonne, il la fera. Les peuples se traiteront entre eux comme feraient d'honnêtes gens et, de plus, comme feraient des associés intelligents. L'astuce, ce talent de domestique, fera pitié. Ce ne sera plus pour partager la Pologne ou escamoter des duchés que les Sainte-Alliance se feront, mais pour établir des routes, affranchir des rivières, réduire des tarifs, fournir des aliments au travail, créer le mouvement.

Le chemin de fer et la poste sont l'aurore de cette transformation.

Un jour le gouvernement britannique nous dira : « Nous avons jusqu'à présent cherché à nous rançonner les uns les autres. J'ai fait le compte; je n'y ai rien gagné, et vous? Nous avons été bien maladroits. Voyons : rendez-moi le service de transporter mon ballot de lettres, comme s'il était un ballot de gilets de flanelle. Portez le mien à Aix-la-Chapelle; je porterai le vôtre en Amérique. Il est plus petit, mais c'est plus loin. »

Quand le gouvernement britannique dira cela, on l'écoutera. Car les vérités économiques doivent d'abord être dites en anglais.

§ 7. — Conclusion

L'individu qui a le jugement le plus droit et qui discerne le mieux la portée et les conséquences des faits de sa vie journalière, celui-là se trouve dans les meil-

Digitized by Google

leures conditions pour être influent parmi les hommes et pour faire réussir ses entreprises.

Ainsi en est-il des nations. Celle qui discerne avec exactitude les lois de la civilisation de son temps, qui a de l'activité pour les appliquer, et qui de cette manière représente le mieux les tendances générales, cette nation devient importante, ne fût-elle qu'une ville, comme Athènes, fût-elle reléguée dans un coin du globe, comme l'Angleterre.

Notre Belgique est en mesure de prendre une place non seulement bonne, mais glorieuse.

Supposez que notre situation intérieure et extérieure soit soumise à quelque financier ou négociant, habile à organiser de grandes entreprises. « Ce petit peuple, dirait-il, est dans d'excellentes conditions. S'il rencontre des directeurs bien avisés, hardis avec prudence, il augmentera sa fortune. Il a une forme de gouvernement qui lui convient, un territoire fertile, le caractère laborieux. L'outillage national, ports, entrepôts, chemins de fer, routes, postes, écoles primaires, écoles supérieures, y est susceptible d'un développement facile. On y a de l'argent, moins qu'en Angleterre, autant qu'en Hollande, plus qu'ailleurs. La population y est ignorante et grossière ; c'est une ancienne terre de capucins ; mais les classes supérieures sont libérales et disposées aux choses du travail et de l'intelligence. Chacune de ses grandes villes est admirablement située pour être le foyer spécial du mouvement industriel dans ses diverses manifestations. Si l'on y sait améliorer l'outillage, saisir à propos les découvertes, être prompt au progrès, le succès de ce pays est certain. »

Supposez qu'elle soit soumise aussi à un de ces législateurs puissants qui, parfois, saisissent un peuple, avec ses ressources et ses faiblesses, pour le lancer dans quelque destinée nouvelle : « Ce petit peuple, dirait-il, est dans de bonnes conditions. On y est moins savant qu'en Allemagne, mais plus agissant en poli-

Digitized by Google

tique; moins parleur qu'en France, mais plus sensé; moins adroit et moins riche qu'en Angleterre, mais plus juste dans le partage des biens entre les individus.

« Si l'on y sait développer cette tendance à la justice distributive en même temps que l'activité, on y aboutira à une grande somme d'intelligence commune. Ce peuple peut devenir fort. Il sera petit de taille, mais bien râblé, bonne tête, et de l'argent dans les poches. Il fera son chemin dans le monde, et si plus grand que lui le moleste jamais, il aura sa poigne contre le premier coup et son esprit ensuite, pour s'en tirer ! »

Parlons net.

Ce que nous voulons, avant tout, c'est l'indépendance.

Il y a des gens qui s'imaginent que nous pourrions être attaqués, sans le savoir, la nuit, avec effraction et escalade.

Les conquêtes ne se font plus de cette manière.

Si le danger doit, un jour, venir, ce sera dans quelque conflagration où un conflit naîtra et sera exploité; puis la corruption; puis la trahison; puis le mensonge de quelque émeute arrangée, voire même le mensonge d'un suffrage universel.

Les forces à opposer à ces procédés nouveaux sont: l'ascendant de la nation, au dehors, et l'énergie des habitants, au dedans.

Pour produire cette énergie générale tombant, formidable, sur la trahison, et décidant chacun à exposer sa sécurité et sa fortune aux vengeances de l'usurpateur, s'il réussissait, il faut, ou bien une population fanatique, or aucun fanatisme n'est plus de notre temps, ou bien une population clairement et profondément convaincue de ses intérêts. Ces intérêts doivent être saisissables, évidents, personnels à chacun. Les intérêts purement politiques, philosophiques et moraux sont, certes, les plus importants. Mais ils sont peu compris des masses. On peut les égarer à leur sujet. Il n'en est pas ainsi des institutions économiques dont on sent

Digitized by Google

et voit la portée immédiate, qui sont comprises par le peuple autant que par les hommes instruits, qui intéressent les gens d'affaires autant que les penseurs.

Dans une crise suprême, de quel poids ne serait-il pas de pouvoir signaler une supériorité économique considérable ; de pouvoir énumérer nettement les choses actuelles, pratiques, visibles, que l'on perdrait; de pouvoir dire aux gens : Vous avez maintenant la poste à bon marché, le chemin de fer à bon marché, pas ou peu de patentes, pas de barrières et pas d'octroi ; pas ou peu de douanes, peu d'enregistrement, peu de timbre, telles libertés commerciales, telles facilités industrielles, et cent choses de même nature, et vous perdriez tout cela ! Les intérêts matériels prennent chaque jour une importance plus grande. Il est, pour nous, d'une politique élémentaire de ne laisser aux pays menaçants aucune supériorité, au point de vue de la satisfaction de ces intérêts, et de veiller à avoir, au contraire, constamment la supériorité sur eux.

Au dehors, les institutions économiques servent, plus que les institutions purement politiques, à produire cet ascendant, qui, dans un moment de danger, fait qu'on compte avec une nation.

Un petit peuple peut faire de son autonomie une chose utile à tous. S'il a des ports francs, des entrepôts francs, des marchés considérables, des transits faciles, des rouages commerciaux dont on s'habitue à se servir, tout cela s'enchevêtre dans les faits généraux, intéresse les autres nations par le travail, et en fait, au besoin, les défenseurs d'une situation dans laquelle leur fortune est engagée.

Voilà pourquoi le souci de notre indépendance ne saurait nous inspirer rien de meilleur que de travailler à notre progrès intellectuel et matériel, lequel serait notre seul souci si nous n'avions pas le premier. Voilà les mobiles et les principes d'après lesquels il faut gouverner un pays comme le nôtre. Voilà de quoi nous

Digitized by Google

devons nous aviser à propos de la réforme postale, comme à propos de toutes les mesures économiques dont l'expérience et la raison font successivement reconnaître les avantages.

Dans la marche générale de l'humanité, nous ne comptons assurément pas parmi les peuples retardataires. Mais nous ne sommes pas au premier rang. Les États-Unis et l'Angleterre nous devancent toujours. L'Allemagne attend son heure pour mettre enfin au jour ses immenses ressources morales et matérielles. L'Italie qui, dans le nord, a de la raison et de l'audace, va peut-être reprendre l'importance que lui assigne sa position géographique. La France fait autant de progrès que nous dans l'industrie; elle en fait plus que nous dans le commerce. Son gouvernement actuel témoigne même d'une sage tendance à consolider sa fragilité politique par les progrès matériels.

Dans cette situation générale, nous ne savons pas nous emparer de la place qui nous est offerte par les circonstances. Nous manquons d'initiative. Nous avons les libertés politiques; mais nous oublions que ces libertés ne sont que des moyens pour réaliser plus aisément et plus promptement les libertés et les progrès économiques et sociaux. Nous nous laissons absorber par la lutte religieuse. Trop souvent, nous perdons de vue que le progrès philosophique est le fait des consciences, non des lois, et que les institutions économiques agissent sur les esprits mieux que la violence morale, qui ne diffère pas beaucoup de la violence physique.

Si nos partis politiques consacraient à la réalisation des réformes économiques autant d'ardeur qu'ils en dépensent contre les exigences du clergé, nous verrions bientôt pour le bon sens et pour la prospérité nationale des triomphes éclatants.

Comme chose principale, on donnerait à l'instruction primaire une organisation large et féconde.

Digitized by Google

En même temps on développerait toutes les institutions qui concourent à produire l'intelligence et l'activité dans le peuple.

On ferait la poste à bon marché et le chemin de fer à bon marché. On affranchirait le travail, on provoquerait tout ce qui se meut, tout ce qui crée quelque chose, tout ce qui répand des idées.

La poste est un instrument de production et de commerce ; elle est aussi un énergique agent d'instruction et de moralisation.

Nous voulons immédiatement la poste populaire ; nous demanderons plus tard le chemin de fer populaire.

La presse crée le besoin de lire; il faut que la facilité de la poste crée le besoin d'écrire.

Car nous plaidons pour le commerce, pour les intérêts matériels ; mais ceux-là portent avec eux le progrès intellectuel et moral du peuple.

Nous mettons tant de prix à la poste, parce que nous pensons qu'au lieu de prononcer, dans les ténèbres, des discours contre la superstition et l'ignorance, il vaut mieux allumer des foyers de lumière.

P. TEMPELS.

Digitized by Google

UN AN AU BRÉSIL

Lisbonne, le 1er mars 1863.

Mon cher ami,

Il y a cinq jours que nous nous serrions la main en nous disant au revoir, peut être adieu, sur les quais de Bordeaux jusqu'où tu avais voulu m'accompagner. Nous nous promettions de nous écrire souvent; j'ai pris cette promesse à cœur, et je profite d'une demi-journée de relâche à Lisbonne pour te faire part de mes premières impressions maritimes.

Le petit vapeur sur lequel tu m'as vu m'embarquer, m'a transbordé à Pauillac, sur la *Navarre*, un des quatre paquebots qui font le service de Bordeaux au Brésil. Ce navire a les dimensions d'une frégate de premier rang, et cependant je fus désappointé. Je n'avais jamais vu de vaisseau de haut bord, et je m'en étais fait une idée beaucoup plus extraordinaire. Ce n'est qu'après y avoir séjourné quelque temps que l'on s'aperçoit des vastes dimensions de ces colosses : c'est incroyable tout ce qu'on peut y loger.

Le soir tombait : après m'être mis à la recherche de mes paquets, et les avoir vu descendre dans la cale, rassuré sur leur sort, je me casai du mieux que je pus

Digitized by Google

dans mon lit, ce qui n'était pas facile, pour moi du moins qui n'avais pas l'habitude. Figure-toi quatre lits dans une cabine où une personne eût à peine été à l'aise, un de chaque côté de la porte, en face de laquelle est le lavabo, puis deux au dessus des deux premiers. Tout est prévu dans cet arrangement, sauf toujours le manque d'habitude du passager. Enfin je n'en dormais pas moins profondément lorsque à onze heures du soir, notre navire dépassant le phare de Cordouan, entra en pleine mer. Tu vois que tout comme les soldats de Pilate, je sais ce qui s'est passé durant mon sommeil.

A mon réveil, ma première idée fut de courir voir la mer où je me trouvais depuis sept heures. Je montai sur le pont, et commençai mes impressions de voyage par recevoir des seaux d'eau dans les jambes; c'était l'heure du lavage. Je soupçonnai ces braves matelots de forcer un peu la main au hasard, mais, sans doute, leur intention était bonne, ils voulaient me faire le pied marin. Cependant, trouvant mes chaussures suffisamment marinées, je me réfugiai sur la plate-forme de la salle à manger, d'où je pus voir la mer tout à mon aise.

C'était un « lac d'argent », comme parle le Télémaque, dont les descriptions faisaient soupçonner à Schaunard que l'auteur n'avait jamais vu de lac ni d'argent. Toujours est-il que ce golfe de Gascogne, dont on connaît la mauvaise réputation, semblait nous faire risette ; et l'on eût cru que c'était uniquement pour nous souhaiter la bienvenue, que ses vagues, en d'autres temps si furieuses, se couronnaient d'une molle frange d'écume.

De l'infini que j'avais rêvé, rien. L'œil, manquant de points de comparaison, ne voit qu'un espace borné; l'horizon paraît se terminer à un quart de lieue. Il faut une réflexion, une méditation même pour apprécier la perspective de la mer; il faut aussi une sorte d'éducation du regard.

Digitized by Google

Mais ce qui frappa surtout ma vue, ce fut le spectacle animé que présentait le pont. Il y avait d'abord, serrés dans un étroit espace, un petit troupeau de bœufs d'une quinzaine de têtes, contemplant d'un œil morne le cadavre d'un des leurs qu'on était occupé à dépecer; à côté, une espèce de grande armoire grillée renfermait des moutons, broutant insoucieux le foin qu'on leur montait de la cale; le glou-glou, les coquericos, les cancans et les roucoulements, telle est la musique qui sortait des grandes cages disposées tout le long du bord. Je dois avouer ici, qu'au lieu d'un sentiment de compassion bien naturel à la vue de tant d'êtres voués à la mort, la perspective des bons repas qu'ils étaient destinés à me fournir ne laissait pas de me paraître très agréable.

Du reste, ce n'étaient pas, pour le moment, les animaux qui paraissaient le plus à plaindre; à mes pieds, je voyais d'infortunés passagers se tordre dans des spasmes d'une nature écœurante. Eh bien, ce triste spectacle ne me touchait pas davantage. Je poussai la barbarie jusqu'à rire de leurs contorsions bizarres: mais tant d'indifférence ne devait pas rester sans châtiment.

Peu à peu, je me sentis en proie à des nausées, qui me rappelaient mon premier cigare; j'avais beau me promener fiévreusement pour chasser ce malaise, il galopait avec moi. Ce maudit mouvement de tangage!... Au moment où je mettais le pied en avant, le navire se dérobait brusquement sous moi, faisant le vide, et, me trouvait sans haleine, je sentais se soulever mon diaphragme.

Sur ces entrefaites sonna l'heure du déjeuner, dix heures: je me crus sauvé. Bercé de la fallacieuse espérance que l'ingestion de haut en bas refoulerait ce mouvement de bas en haut, je me précipitai dans la salle à manger. Mais hélas, je venais à peine de m'asseoir, que je dus fuir au plus tôt, reproduisant, aux

Digitized by Google

grands éclats de rire des matelots, les gracieux mouvements que j'avais admirés tout à l'heure. Je te fais grâce de plus amples détails. A la fin de la journée, d'ailleurs, je me trouvai mieux, et au bout de deux jours tout à fait bien.

Dès lors, je pus me livrer tout entier à l'observation; ma place favorite était à l'avant du navire, d'où j'interrogeais l'horizon, au moyen d'une lunette. Le premier qui faisait une découverte s'empressait de la communiquer aux autres. Dans cette vaste uniformité de la mer la plus futile circonstance est un événement : une voile blanche qui se dessine au loin sur l'azur du ciel, un vapeur qui se trahit par une longue traînée de fumée, un oiseau de mer qui se joue entre deux vagues, tels sont les incidents qui suffisent pour amener tous les passagers sur un même point du navire. Toutes les lorgnettes et tous les index sont braqués dans la même direction.

Le golfe continuait à nous sourire, et les vents à se taire; un vrai voyage d'Amphitrite, il n'y manquait que les tritons.

A défaut de tritons, parlons des passagers.

C'est une population très mêlée que celle qu'enserrent les flancs d'un navire. Les passagers de 3e classe sont pour la plupart de pauvres émigrants, qui vont chercher une fortune à Montevideo ou à Buenos-Ayres; et, en vérité, ils la trouveraient plus vite là qu'en Californie, n'étaient les perpétuelles guerres intestines qui désolent ces admirables pays. La seconde classe ne diffère de la première que par ses cabinets qui renferment quatre lits au lieu de deux. Dans ces deux classes se groupent des escadrons de donzelles, qui, ayant vu avec leur fraîcheur s'évanouir leurs revenus, vont chercher en Amérique l'eau de Jouvence et bénéficier d'une deuxième jeunesse. Elles se sont dit sans doute : puisque les étoffes passées de mode à Paris s'écoulent si facilement dans ces pays lointains, pourquoi ne trou-

Digitized by Google

verions-nous pas un placement ? Elles s'en vont confiantes, emportant, comme Bias, leur pacotille avec elle.

Une autre partie des voyageurs se compose d'employés civils et militaires, se rendant au Sénégal. Ils doivent nous accompagner jusqu'aux îles du cap Vert, où ils trouveront une correspondance. Il y a même avec eux un petit frère, chargé de régénérer la jeunesse sénégalienne.

De tous les passagers, celui avec lequel j'ai le plus vite sympathisé, c'est sans contredit Tom, un des plus beaux chiens de Terre-Neuve qui se puisse voir. Il vient manger des macarons sur ma tête de la meilleure grâce du monde, vu que campé sur ses pattes de derrière il est plus grand que moi. Le matin, quand je monte sur le pont, il m'accueille par une accolade qui me fait presque tomber à la renverse. Pendant la plus grande partie de la journée, il est mélancoliquement couché sur le pont ; je le soupçonne d'avoir le mal de mer, mais de n'en vouloir rien montrer par fierté. Ce dont je lui suis plus reconnaissant encore que de ses caresses, c'est de m'avoir fait faire la connaissance de son maître, un jeune officier du génie, Brésilien, qui parcourt l'Europe depuis quatre ans pour le compte de son gouvernement, et qui a beaucoup vu, beaucoup lu, et beaucoup réfléchi. Je le connais depuis trois jours à peine, et il m'inspire déjà la plus vive amitié.

Le matin du 1er mars, en montant sur le pont, j'aperçois la côte du Portugal. Durant plusieurs heures, elle se déroule devant nous, montagneuse et inhospitalière. Enfin, nous entrons dans le Tage, dont les bords se hérissent de moulins à vent : ce qui n'est pas précisément enchanteur.

Au détour d'un coude, Lisbonne nous apparaît, pittoresquement étagée sur ses collines. Nous passons le fort de Belem, un joli joujou, dans le style mauresque, qui a pour prétexte de défendre l'entrée du port ; puis au lieu de jeter l'ancre, on attache le navire à une

Digitized by Google

bouée : cela épargne du temps et du travail aux navires faisant simple escale.

A peine avons-nous stoppé, que nous sommes envahis par une foule d'embarcations qui veulent à tout prix avoir leur part de passagers, et ce n'est pas sans peine que nous réussissons, le sieur Rodrigue, Tom et moi, à débarquer sur les quais de Lisbonne.

Le premier objet qui se présente à notre vue, est la statue équestre d'un roi portugais : sur le piédestal sont gravés des bas-reliefs représentant l'Asie, l'Afrique et l'Amérique domptées, ainsi que l'indiquent les différents attributs exotiques, les éléphants, les sauvages, la végétation tropicale. Ces tableaux reportent au temps où le Portugal avait l'empire des mers, où la route, indiquée par Vasco, était sillonnée par les d'Albuquerque et les Jean de Castro, qui conquéraient, aux Indes, des colonies d'une étendue cent fois plus vaste que la mère-patrie, enfin où l'Afrique elle-même, aujourd'hui inconnue, ouvrait ses sentiers aux Portugais. Fardeau de gloire lourd à porter pour une petite nation, et qui devait, en l'épuisant, finir par lui échapper. Chaque peuple a eu à son tour sa page héroïque dans l'histoire. Il fut un temps où Anvers attirait une grande partie du commerce du monde ; où nos villes de la Flandre tenaient tête à leurs puissants suzerains de France. Nous devons être fiers de ce passé, mais non jeter sans cesse nos regards en arrière et nous lamenter sur notre grandeur déchue. Portons notre vue sur l'avenir, et, ne pouvant être les plus forts, soyons les plus éclairés : le rôle est assez beau.

Lisbonne est une ville toute neuve : les bâtiments n'ont pas le temps de vieillir sur un sol qu'agitent des convulsions souterraines. Les maisons sont peintes à l'extérieur ; il paraît que c'est pour empêcher la réverbération des rayons du soleil. Quelques-unes mêmes sont tapissées : il faut que j'y touche du doigt pour croire à une pareille singularité.

Digitized by Google

J'eusse voulu voir cette ville du Midi pendant la saison d'été, où elle doit se montrer dans toute sa coquetterie. Cependant, il fait encore assez chaud pour la saison, et tous les arbres n'ont pas perdu leurs feuilles; on peut voir au loin dans la campagne le feuillage monotone des oliviers former des massifs d'ombre. Des marchandes circulent dans les rues portant sur leur tête de grands paniers remplis de fruits qui attirent notre convoitise; elles nous rendent, sur notre argent, une menue monnaie qui ne laisse pas que d'être un peu lourde.

Voici venir des muletiers, un personnage classique de l'Espagne et du Portugal; puis des paysans conduisant les plus étranges véhicules qu'il soit possible d'imaginer : figure-toi un tombereau monté sur d'énormes roues en bois plein; cela fait très bien comme couleur locale, mais a l'inconvénient de produire un bruit assourdissant; pour plus de pittoresque ces tombereaux sont traînés par des bœufs.

Que te dirai-je d'une ville où je n'ai passé que quelques heures? Je n'irai pas, à l'exemple de certains voyageurs, corriger la police et réformer l'État en quelques traits de plume; nous savons à quoi nous en tenir, nous autres Belges, là-dessus : il n'est pas d'écrivain d'outre-Quiévrain qui, ayant traversé notre pays, n'ait découvert chez nous les choses les plus saugrenues.

Après cette halte à Lisbonne nous retournons à bord. La nuit est tombée; on voit s'allumer l'un après l'autre les fanaux des navires, qui ressemblent à des feux follets balancés par les ondulations des flots, et font comme autant d'étoiles terrestres s'illuminant de de concert avec leurs sœurs du ciel. La nuit est belle quoique un peu froide, et je me plais à regarder tantôt la ville, où s'agitent le bruit et la vie, tantôt le port, où règnent déjà le calme et le sommeil.

Digitized by Google

Saint-Vincent (îles du cap Vert), 7 mars 1863.

C'est en rade de Lisbonne que je t'ai adressé ma première lettre : tu vois que depuis j'ai fait du chemin. Veux-tu que je le refasse avec toi, et veux-tu assister aux péripéties peu émouvantes de cette partie de ma traversée? Au fait, comme tu ne devras pas quitter ton fauteuil, le plus grand mal qui puisse en résulter pour toi c'est un peu d'ennui, et tu es toujours libre de m'envoyer au diable.

Le 1er mars à midi, nous avons quitté le port de Lisbonne. Était-il piteux, ce pauvre navire que l'on venait d'encharbonner! Aussi nos remarques sur les bords enchanteurs de ce Tage trop chanté furent elles désagréablement interrompues par un nettoyage général. L'eau est le faible des marins; il leur en faut autant sur le navire qu'à l'entour et en dessous : il n'y a que dans le creux de leur estomac qu'ils ne l'admettent pas volontiers.

Nous revoici en mer. Les passagers, tout réconfortés après une journée passée à terre, se promènent, causent et discutent. On se communique ses impressions. Ceux qui ont cru se dédommager de leur petit lit en demandant pour la nuit l'hospitalité portugaise, ont été cruellement punis de leur confiance; et les gestes qu'il font en se tortillant et se secouant, montrent assez quelle a été la nature de leur expiation.

Je m'amusai longtemps à considérer les hautes montagnes qui dominent l'embouchure du Tage; à dix lieues on les distinguait encore; puis ce ne fut plus qu'un nuage aux faibles contours se dessinant au bord de l'horizon, puis plus rien : j'avais dit adieu à l'Europe.

Que tout a changé depuis le temps où Vasco quittait le port de Lisbonne pour contourner l'Afrique ! Ce qui n'est plus qu'un jeu maintenant, était alors un trait d'audace et de génie. Quels hardis coureurs d'aventures!

Digitized by Google

quelle faim de gloire, ou quelle soif d'or, il fallait qu'ils eussent, ces hommes qui sur de frêles embarcations, souvent non pontées, se lançaient vers l'inconnu! Mais aussi quel prestige devaient exercer sur les imaginations ces découvertes successives de mondes nouveaux! Aujourd'hui que tout est mesuré, que la géographie n'a plus de mystères, et l'océan plus d'abîmes insondés, les voyages ont perdu une grande partie de leur charme, l'imprévu ne vient plus leur donner sa saveur. Tel jour on aborde à tel port, on y reste autant, et l'on repart à l'heure fixée; je crois même qu'il n'y a plus de tempêtes que dans les journaux. Après cela, je ne tiendrais pas beaucoup à me casser quelque chose dans de glorieux périls; mais il serait beau de s'y être trouvé et d'en être revenu sain et sauf.

Je fus tiré de cette réflexion par la cloche du dîner. A ce propos, je remarque que je ne t'ai encore guère renseigné sur l'acte le plus important de la vie à bord. Apprends que l'on est ici aussi bien que dans les meilleurs restaurants de Paris. Voici l'ordre des repas; le matin à sept heures, on prend une tasse de café: à dix, déjeuner à la fourchette; à quatre, dîner; à huit, thé. Le pain est toujours frais; il y a à bord un moulin à farine et une boulangerie; quant à la viande et aux volailles, je t'ai suffisamment édifié là-dessus; le lait est fourni par les vaches que le sort a épargnées jusque-là; les fruits abondent au dessert, et, comme boisson, du vieux vin de Bordeaux à discrétion. Plus de biscuit de mer ni d'eau saumâtre.

Une fois dans la salle à manger, on peut oublier que l'on est sur mer: vous voilà dans un hôtel; les garçons sont là, avec leur tablier blanc traditionnel, attendant les ordres des consommateurs; les plats circulent et les vins coulent; on cause et l'on rit; on est prêt à demander une voiture pour terminer la soirée par le spectacle... Crac, un coup de roulis plus fort que d'habitude, et le cliquetis des verres et des assiettes vient

Digitized by Google

vous réveiller. On apporte de longs bâtons, qui fixés aux deux bouts de la table encastrent la vaisselle et les plats; puis chacun, prenant la position la plus favorable au maintien de l'équilibre, s'efforce, si par ses rires il perd sa gravité, à en conserver du moins le centre.

C'est dans cette salle que l'on passe une partie de son temps; il y a là toute espèce de jeux, une petite bibliothèque bien choisie, et des consommations de tout genre comme accompagnement; j'ai eu la chance d'y rencontrer quelques joueurs d'échecs, et j'ai passé d'agréables heures à ce divertissement sérieux.

En dehors de là, on regarde la mer : j'ai choisi pour observatoire l'un ou l'autre des tambours, et juché sur un des degrés qui y sont entaillés, je domine à la fois le navire et l'abîme. D'un tambour à l'autre est jeté un pont qui forme le banc de quart, d'où le capitaine ou l'officier qui le remplace interroge l'horizon et le ciel en surveillant la manœuvre.

Outre les voiles que l'on voit pointer à de rares moments, l'Atlantique offre ici quelques autres distractions aux désœuvrés : ce sont des poissons volants, qui, surgissant brusquement de la mer, planent un instant dans le sillon creusé entre deux vagues, pour disparaître aussitôt; ou bien des marsouins folâtres, qui s'amusent à passer et repasser devant le navire, comme pour le défier à la course : on les distingue très aisément, car à chaque élan, on voit leur museau poindre au dessus de la surface. Un jour nous en aperçûmes toute une troupe accourant de plus d'une demi-lieue au large, pour contempler ce monstre marin d'un aspect inconnu; ils faisaient des bonds prodigieux pour nous rejoindre; pendant quelque temps ils gagnèrent du terrain; mais, la fatigue les prenant, ils durent renoncer à lutter contre un adversaire infatigable, et nous les perdîmes de vue.

Hélas! il nous faut délaisser l'une après l'autre toutes les illusions que messieurs les poètes nous ont si sotte-

Digitized by Google

ment implantées dans la cervelle. Après l'immensité de la mer, une de leurs rengaînes favorites est le coucher du soleil en plein océan. Eh bien, tous les soirs on s'assemble sur le pont pour rire au nez de monsieur du soleil, qui dépouillé de tous ses rayons ressemble à un fromage de Hollande tombant à l'eau; chaque minute le fait enfoncer davantage : il ne reste plus qu'un petit point lumineux, puis plus rien. Je regrette de devoir blesser les âmes poétiques, mais la vérité me force à déclarer que cet astre pompeux fait, en cette circonstance, un effet fort ridicule. Il ne faut pas voir les grands hommes en bonnet de coton.

Quand la nuit est close, le navire paraît baigné dans le phosphore, et l'on se penche le long de ses flancs pour examiner cet étrange phénomène. Puis peu à peu le pont se dégarnit; à onze heures tous les feux sont éteints, et l'on s'endort, secoué par la mer, qui ne se montre pas trop rude berceuse.

Le quatrième jour de notre départ de Lisbonne, un nuage confus se montre à l'horizon; nous sommes aux îles Canaries; ce nuage, c'est la terre. Tandis qu'on me l'indique, je la cherche en vain à la surface des flots. En mer, c'est toujours au dessus de l'horizon qu'il faut porter la vue; un navire au loin paraît danser dans le ciel; en conséquence je regarde plus haut, et, grâce à ma lorgnette, comme le dindon, j'aperçois quelque chose, mais je ne sais pour quelle cause, je ne distingue pas fort bien. La distance diminue rapidement, il n'y a plus à douter, c'est bien une île qui surgit: bientôt on voit les vagues qui se brisent contre les récifs, et les rochers osseux qui distinguent cette nature volcanique.

Nous passons entre l'île de Canarie, à gauche, et celle de Ténériffe à droite, serrant cette dernière à une demi-lieue de distance. Au pied de hautes montagnes couvertes de neiges éternelles, s'étend la ville de Sainte-Croix de Ténériffe, aussi blanche que ces neiges,

Digitized by Google

et qui paraît comme une fourmilière auprès de ces géants. Quelques maisons de campagne, éparpillées sur les pentes les moins abruptes, se détachent comme des papillons blancs sur la teinte sombre du rocher.

Aussi longtemps que nous nous trouvons dans le canal formé par ces deux îles, ni roulis, ni tangage ne se font plus sentir, et l'on voit apparaître sur le pont des visages pâles, qui profitent de ce moment de répit pour venir aspirer quelques bouffées d'air frais. Singulier mal que ce mal de mer, qui cesse instantanément avec la cause qui le produit.

Nous sortons du chenal, et un cri d'admiration s'échappe de toutes les bouches : le pic de Ténériffe est à notre droite. Masqué jusqu'alors par les montagnes avoisinantes, il nous apparaît maintenant dans toute sa grandeur. Qu'on se figure un immense rocher en forme de cône, qui, sortant de la mer, s'élance d'un seul jet à dix mille pieds de hauteur. Que sont auprès de cela nos pauvres petites pyramides de quatre à cinq cents pieds ! Aux trois quarts de sa hauteur, le pic est entouré d'un collier de nuages, d'où se dégage sa cime neigeuse, qui séparée de sa base par ce rideau naturel, paraît comme suspendue dans le ciel. Tel fut le spectacle que nous pûmes contempler pendant les trois heures que nous mîmes à le perdre complétement de vue.

Qu'il devait être beau à voir, quand, du haut de son cratère embrasé, descendaient des flots de lave qui allaient se perdre en frissonnant dans la mer, tandis qu'une pluie de feu éclairait au loin l'abîme d'une lueur sinistre ! Maintenant ce volcan éteint a toute la majesté de la vieillesse et sa tête blanchie impose le respect. Celui qui l'a vu une fois ne peut l'oublier, et je crois qu'après des années son image grandiose se représentera encore aussi vive à mes yeux.

Déjà l'influence du ciel des tropiques se fait vivement sentir; on dresse des tentes pour soustraire les

Digitized by Google

voyageurs aux ardeurs trop vives du soleil, et l'on installe des manches à air dans l'entrepont, pour respirer plus à l'aise dans les cabines : ce sont de grands tuyaux de toile, qui, soutenus par des cordages, engouffrent le vent, et apportent la fraîcheur. A l'abri de ces tentes, des groupes se livrent à une causerie tempérée par une somnolence souvent invincible. Je me trouve d'ordinaire en compagnie de cet officier brésilien dont je t'ai déjà parlé, et d'un jeune Lyonnais que ses affaires appellent à Buenos-Ayres : la carabine rayée dont il a cru devoir se munir pour affronter les périls d'un aussi long voyage, sert de texte à un feu roulant de plaisanteries. Le frère ignorantin dont je t'ai parlé aussi se mêle parfois à nos conversations, qui dégénèrent alors en discussions. Il aurait fallu l'entendre parler de ce brigand de Garibaldi ! Il est vrai que le sieur Rodrigue faisait alors chorus avec lui.

Le plus curieux type, sans contredit, que nous ayons à bord, est un petit Français, d'un certain âge, qui est toujours en mouvement, se mêlant à toutes les conversations, se glissant parmi tous les groupes, faisant des tours de carte pour amuser la société, enfin servile à force d'être serviable. Il fait des avances à un groupe de Portugais, qu'il feint de comprendre, et se laisse dire une foule d'injures dans cette langue, sans se douter que c'est à lui qu'on en a. Il semble avoir pris particulièrement en affection le senhor Rodrigue, qui me dit quelquefois en levant les yeux au ciel : au nom de Dieu, qu'ai-je donc fait à cet homme pour qu'il me tyrannise de la sorte ?

Le 7 mars, une terre se montre à l'horizon : cette fois, c'est Saint-Antoine, la plus avancée des îles du cap Vert : nous la contournons et nous nous trouvons en face de l'île de Saint-Vincent, dans une des plus belles rades du monde ; cela figure un arc, dont l'île de Saint-Antoine est la corde, si bien qu'une fois entré, on ne voit plus par où l'on pourrait en sortir. Les navires

Digitized by Google

y sont si bien à l'abri du vent, qu'au lieu de jeter l'ancre, on se contente de mettre en panne, c'est à dire de carguer les voiles, lesquelles, sur notre paquebot, s'emploient concurremment avec la vapeur. L'eau y est d'un vert limpide, qui permet de voir à une grande profondeur des poissons se jouant en grandes troupes. Les matelots profitent de l'occasion, et jettent le filet, dans l'intention de varier leur viande salée par un plat de poisson frais. Pendant qu'ils font une pêche miraculeuse, nous jetons les yeux autour de nous pour découvrir un moyen d'aller à terre.

Un assez grand nombre de navires se trouvent réunis ici ; le plus remarquable est une frégate de soixante canons, l'*Astrée*, qui, à ce que l'on nous dit, transporte au Sénégal des renforts pour comprimer une révolte des naturels. C'est ainsi que la France entend la colonisation ; elle porte le mousquet, là où l'Américain porte la houe. Mais quelle différence dans les résultats ! Au bout de quelques années le Yankee s'est assimilé un pays, tandis qu'après trente-six ans, la France est encore étrangère en Algérie, et cela malgré des milliards de francs et des millions de vies prodigués en pure perte !

Tandis que je fais ces réflexions, je vois arriver un vapeur minuscule, de la dimension d'une chaloupe, traînant à la remorque une barque chargée. C'est la première partie du charbon que nous allons embarquer. Hâtons-nous, si nous ne voulons pas nous endiabler. Justement voici des barques qui surgissent de tous côtés et fondent sur le navire comme sur une proie. Ces barques sont manœuvrées par de pauvres nègres tout en guenilles ; c'est la première fois que je vois des nègres au naturel ; si l'on jugeait de la race sur ce spécimen, on en concevrait une piètre idée.

Quelques maisons en pierre récemment bâties, de misérables cabanes, et pour tout ombrage de pauvres palmiers rabougris, plantés dans des tonneaux remplis de

Digitized by Google

terre rapportée, telle est la ville, ou plutôt le village de Saint-Vincent, qui, du reste, n'existait pas il y a quelques années. C'est le génie d'un Anglais qui lui a donné naissance; cet homme avait compris que ce port si vaste et si sûr, situé à mi-chemin de l'Europe et de l'Amérique du sud, et sur la route du Sénégal et du cap de Bonne-Espérance, ne manquait que d'une chose pour devenir l'escale de tous les navires voyageant dans cette direction : cette chose était le charbon. Escomptant l'avenir, il eut l'audace de construire de vastes magasins et d'amonceler d'immenses provisions de charbon, dans cette île déserte et non fréquentée. Le succès répondit à son attente : non seulement les paquebots choisirent ce port comme point de relâche, mais les navires à voile même y affluèrent, du moment que l'île se trouva habitée.

Mais ce que le génie humain n'a pu faire, c'est de remédier à l'aridité du sol. Je n'ai jamais rien vu d'aussi désolé! J'ai fait une demi-lieue dans l'intérieur de l'île, j'ai même escaladé une colline de quelques cents pieds, d'où l'on dominait toute la baie et une certaine étendue du pays : partout du sable et des cailloux à mes pieds, des pics arides et menaçants à l'horizon. Quelques maigres cyprès, se traînant sur le sol, et des touffes d'herbe brûlée par le soleil : voilà toute la flore de la contrée. Des grillons, de rares oiseaux, des chèvres qui broutent péniblement un gazon invisible, et les nègres, voilà pour la faune.

Ce n'est pas sans raison que je classe les nègres avec les animaux : impossible de voir plus sale et plus abjecte population. Un tas de petits négrillons tout nus, tous plus laids les uns que les autres, avec les membres grêles, le ventre gonflé et le nombril proéminent, pullulent dans les rues; et des négresses sordides se promènent, le brûle-gueule à la bouche, avec un petit enfant attaché sur le dos par une écharpe, je veux dire un haillon. Ces malheureuses n'ont pour tout

Digitized by Google

moyen d'existence que la charité des étrangers ou la convoitise des matelots : la faim se lit sur leur face hagarde; et au moindre débris d'aliments que l'on jette dans la rue, elles se précipitent dessus comme des chiens voraces.

Quelques soldats nègres flânent dans les rues, car j'avais oublié de dire que parmi les constructions il s'en trouve une décorée du nom de fort : c'est une bien faible bâtisse, derrière laquelle apparaissent les gueules vénérables de quelques vieux canons, fort polis, quoique rouillés, puisque toute leur besogne consiste à rendre les saluts qu'on leur fait. Ce fort a la prétention de garder l'île pour le compte du gouvernement de Portugal. Je me demande quel crime il faut avoir commis pour être nommé commandant d'un pareil poste. Quant aux soldats, c'est différent! ils sont un objet d'envie pour leurs confrères en couleur : ils mangent tous les jours, eux!

Il ne faut pas juger d'après cela les autres îles du cap Vert : elles sont beaucoup mieux partagées; c'est d'elles que les habitants de Saint-Vincent tirent en partie leur subsistance, et même leur eau; car, pour donner le dernier trait à ce tableau poignant, je dois ajouter qu'il n'y a point de source dans cette terre désolée.

En retournant à bord, nous avons vu passer dans quatre canots le cortége funèbre d'un des officiers d'un navire américain. Mon cœur se serra. Ce fut le coup de grâce; et je m'estimai heureux de fuir au plus tôt ces « crudeles terras » ce « littus avarum. » Nous partons à minuit; je t'écris du bord, et m'empresse de terminer, car le maître charbonnier, qui veut bien se charger de porter ma lettre à terre, va regagner son canot après avoir achevé son chargement des 450 tonnes de charbon qui nous sont nécessaires pour aller jusqu'à Pernambouc. Cela fait 10 tonnes par jour, à 25 francs, soit 1,250 francs. Il est des jours, où, ne pouvant s'aider des voiles, on doit brûler jusqu'à 70 tonnes. Ces

Digitized by Google

chiffres sont effrayants; mais ce qui doit te rassurer sur les finances des compagnies anglaise et française qui desservent cette ligne, c'est qu'elles touchent de gros subsides du Brésil et de leurs gouvernements respectifs : sans cela ce ne sont pas les cent à cent cinquante passagers que notre paquebot avait à bord qui eussent pu indemniser la Compagnie des frais de la traversée.

Mais je te laisse, il en est temps. Lorsque tu recevras encore de mes nouvelles, ce sera de la terre d'Amérique que je t'écrirai et après avoir subi le baptême de la ligne.

Pernambouc, le 14 mars 1863.

Ce mot seul t'en dit assez : je suis arrivé, arrivé sans encombre, arrivé sain et sauf, apres quinze jours de la traversée la plus heureuse qu'on ait encore vue. J'ai fait presque deux mille lieues sur mer, sans avoir été comme Jonas avalé par une baleine, sans avoir eu la chance d'essuyer une tempête, de naviguer sur un radeau, ni de manger mes compagnons de voyage. En vérité, c'est désolant! On va se moquer de moi : avoir traversé l'Océan avec la même sécurité que si l'on manœuvrait dans un étang! Enfin, je te jure que ce n'est pas ma faute : peut être serai-je plus heureux une autre fois.

Revenons au cap Vert où je t'ai laissé. Nous ne sommes point partis la nuit comme je le croyais : au lever du jour nous étions encore en rade.

A huit heures, nous envoyons notre salut d'adieu par une salve de toute l'artillerie du bord, qui consiste dans un pauvre petit canon, bien inoffensif, qui ne sert qu'à cet usage. Si tous les canons n'avaient qu'un but de politesse, quelle chance!

Nous allons maintenant prendre l'Atlantique en lar-

Digitized by Google

geur; pendant huit jours nous ne rencontrerons pas le moindre vestige de terre, ni probablement la moindre voile à l'horizon. Je profiterai de ce tête-à-tête avec la mer pour te parler un peu des marins, dont je ne t'ai point encore entretenu jusqu'à présent.

La *Navarre* compte environ cent hommes d'équipage, parmi lesquels il y a quarante chauffeurs; chacun d'eux est astreint à douze heures de service par jour, en deux fois. Je me suis souvent amusé à suivre de l'œil toutes leurs évolutions pendant la manœuvre. De son banc de quart, le capitaine donne un ordre à voix haute : les modulations du sifflet du contre-maître le traduisent en un langage perçant, qui domine aisément toute espèce de bruits; les matelots s'élancent sur les haubans, et les voilà à l'œuvre. J'aurais bien voulu, moi aussi, grimper à la hune, pour me faire une idée de la vue que l'on a de ces hauts parages; mais ce qui me retint, ce fut l'exemple d'un infortuné passager, qui, s'étant risqué à tenter l'escalade, paya cher sa curiosité imprudente. Il fut attaché au grand mât, et garda cette position élevée, mais peu attrayante, jusqu'à ce qu'il eût consenti à graisser les mains calleuses qui le dénouèrent.

Dans leurs heures de loisir, les marins raccommodent leurs effets, tout en roulant leur chique traditionnelle : quelquefois ils se permettent une partie de loto (les jeux de carte sont interdits), et accompagnent l'énoncé de chaque numéro de qualifications tirées du vocabulaire le moins choisi.

Leur tenue est très simple, ici du moins, en pleins tropiques : une chemise et un pantalon, voilà tout; ils ne portent point de jarretières, vu que les bas sont un luxe inconnu chez eux; il en est de même des souliers.

L'avant surmonte d'un étage le reste du navire : c'est en dessous que se trouve le dortoir des matelots. Leur lit consiste en un morceau de toile, qu'ils accrochent

Digitized by Google

par les quatre bouts à des crampons. Comme on peut en superposer plusieurs, et qu'une partie de l'équipage est debout pendant que l'autre sommeille, ils n'occupent pas beaucoup d'espace.

J'ai parlé plusieurs fois de préjugés : un des plus répandus est celui qui consiste à regarder la vie du matelot comme une existence aventureuse. Or il n'est pas de conducteur de diligence qui n'ait eu en un mois plus d'aventures, que le premier marin venu en un an. Tous les jours la même besogne, aucune distraction à attendre du dehors; quand ils abordent en pays étranger, ils obtiennent à peine de passer un jour à terre, et comme ils ont été sevrés de plaisirs, ils s'en donnent si bien qu'ils ne voient pas même le pays où ils débarquent. Ils essuient dans toute leur vie deux ou trois tempêtes sérieuses, et, comme ils ne sont pas poètes, ils rangent cela dans la catégorie des accidents désagréables. Depuis l'heure où ils lavent le pont jusqu'à celle où ils se couchent, secs ou trempés, suivant l'occurrence, rien ne vient faire diversion à la monotonie du bord. Avis aux jeunes gens dont la lecture des romans maritimes ont exalté l'imagination.

Nous marchons en moyenne 270 milles par jour, ce qui, à 1,851 mètres par mille, fait cent lieues. Le mille marin représente mille toises ou un *nœud*. Filer dix nœuds à l'heure, c'est donc faire 18 kilomètres 510 mètres. On s'assure de la vitesse du navire en jetant le loch ; c'est une planchette triangulaire, lestée à la base et attachée à un dévidoir. Tandis que le navire s'éloigne, elle reste à peu près à la même place; au bout de quelques minutes, on la retire, et l'on proportionne cette donnée à un certain nombre d'heures. La ficelle est nouée de toise en toise; de là le nom de *nœud*. Ce procédé très élémentaire est contrôlé du reste par les calculs astronomiques. Chaque jour l'on affiche le parcours de la veille, et la distance probable où l'on est encore du port le plus voisin.

Digitized by Google

Deux jours avant d'arriver à l'équateur, nous sommes entourés d'un brouillard, qui se résout parfois en pluie : nous voici dans le *pot au noir*, disent les uns, le *poteau noir* prétendent les autres. Je penche pour la première version : libre à toi d'adopter l'autre.

C'est le 12 mars que nous avons passé la ligne. Ce mot réveille sans doute chez toi une foule d'idées drôlatiques, plus agréables pour les lecteurs que pour les passagers. Il m'en coûte de tromper ton espérance, mais mon baptême ne m'a pas occasionné la moindre aspersion. Il paraît que cette cérémonie se pratique encore sur les navires à voiles, où les pauvres passagers qui ne se rachètent pas sont à la merci de la bouffonnerie brutale des matelots; mais, à bord des paquebots, il en est autrement, et l'on ne s'y permet même pas l'attrape traditionnelle, consistant à faire voir aux niais, la ligne, à travers un télescope sur le verre duquel on a collé un fil noir.

En revanche, une autre cérémonie m'attendait, qui eut au moins le charme de l'imprévu. Sur les bancs de la salle à manger, je trouvai toutes les dames rangées sur deux files; les cavaliers curieux se pressaient tout autour. Le capitaine fit l'ouverture d'un message envoyé par le bonhomme tropique, et commença la disbution des cadeaux octroyés au beau sexe par le gracieux souverain. Beaucoup de ces dames, étant comme je te l'ai dit, d'une espèce fort peu recommandable, le bonhomme ne se faisait pas faute de leur administrer une correction toute paternelle.

Une de ces donzelles, dont la conversation était assez légère, reçut le prix de retenue : un morceau de gaze, invitation transparente à gazer ses discours; une autre, soupçonnée de ne pas se montrer assez difficile, le prix de complaisance; telle, qui n'avait certes pas besoin d'y être encouragée, un oreiller pour prix d'encouragement; telle autre un bout de corde pour prix d'attachement : était-ce une invitation à s'aller faire pendre

Digitized by Google

ailleurs? je l'ignore. Dans l'autre camp, une jeune dame excessivement maigre reçut le prix de grossesse; une jeune Brésilienne exaltée, le prix de patriotisme; une dame qui avait chanté faux, le prix de chant; une petite fille bavarde, le prix de narration; enfin une pauvre dame âgée, le prix de rhumatismes.

Après la distribution, la plus grande partie de ce que l'on est convenu d'appeler le beau sexe, se mordait les lèvres; mais le sexe fort applaudit à outrance le capitaine qui avait si bien tenu l'emploi de secrétaire du bonhomme Trop-Pique.

Ce matin, nous avons dépassé l'île de San-Fernando Noronha, où l'on déporte les condamnés du Brésil. Comme nous nous trouvions à cette hauteur, nous avons vu passer la plus singulière embarcation qui se puisse voir. Quatre ou cinq branches d'arbres, grosses comme la cuisse, réunies de façon à former un tout de trois mètres de long sur un et demi de large; aux quatre coins, quatre piquets supportant des cordes où l'on peut se retenir au besoin; à l'avant une voile triangulaire; en guise de gouvernail une pelle de bois : voilà tout. Là-dessus se trouvent deux ou trois hommes qui se livrent à la pêche. Ils vont ainsi jusqu'à plusieurs lieues en mer. Cette frêle embarcation disparaît à tout moment dans le creux des vagues, pour se remontrer l'instant d'après à leur sommet. C'est sa faiblesse même qui fait sa force; l'eau a beau se ruer sur elle et la couvrir : elle lui livre passage à travers ses interstices, et reparaît intacte, la crise passée. Il est vrai que l'équipage a souvent les pieds mouillés; mais ces gens-là n'y regardent pas de si près. Cette construction primitive se nomme une *jangada*.

Enfin, nous découvrons une côte basse, qui semble sortir de la mer : c'est l'Amérique, c'est le Brésil. A mesure que nous approchons, nous distinguons mieux les détails. Cette ville toute couverte en tuiles, qui nous apparaît au milieu d'une ceinture de palmiers,

Digitized by Google

c'est Olinde, l'ancienne capitale de la province; un peu plus bas, nous voici à Pernambouc. Comme le port n'est accessible aux grands navires qu'à la marée montante, nous jetons l'ancre à une demi-lieue de la côte. Tandis que je m'occupe à considérer la ville, et la mer qui vient se briser contre la barre des récifs qui protégent le port, en ne laissant libre qu'un étroit passage, on me frappe sur l'épaule : c'est le patron de la barque envoyée pour me chercher. Je dis un rapide adieu à mes compagnons de voyage. Pendant ces trois semaines passées ensemble, je m'étais lié intimement avec quelques-uns d'entre eux; nous nous étions bientôt traités comme de vieux amis, et voilà que, brusquement, nous nous trouvions séparés sans doute pour toujours.

Ce ne fut pas une petite chose que de me transborder dans la barque; comme la mer était très houleuse en cet endroit, impossible de se servir de l'escalier : force me fut de descendre au moyen d'une corde; mais au moment où je croyais toucher la barque, elle se perdait sous mes pieds; si je descendais pour l'atteindre, elle remontait à son tour, si bien que je faillis être pris entre le vaisseau et l'embarcation.

La traversée jusqu'à terre dura une demi-heure; pendant ce trajet je me sentis tout triste. Tant que j'étais à bord de la *Navarre*, je ne croyais pas avoir quitté l'Europe : il me semblait que c'était maintenant seulement que je me séparais de mon pays, de ma famille et de mes amis. Quel accueil me réservait cette terre étrangère, où je ne devais pas rencontrer un seul visage de connaissance? Telles étaient les réflexions dans lesquelles j'étais plongé lorsque nous abordâmes.

Après une visite à la douane, j'en suis sorti avec M. Carvalho, le directeur, à qui j'étais recommandé. Nous nous sommes rendus chez lui dans une espèce de gondole, tout comme à Venise. M. Carvalho est un homme très instruit qui a voyagé plusieurs années en Europe, et qui a des idées très libérales. En entrant

Digitized by Google

chez lui, j'ai vu sur la table du salon : les *Misérables*, la *Vie de Jésus* et les travaux de M. Frère sur la question des octrois, ce qui m'a montré chez mon hôte un homme à qui la littérature, la critique philosophique et les questions financières sont également familières.

C'est de cette maison hospitalière que je t'écris, par une chaleur telle que c'est du 14 juillet et non du 14 mars que je devrais dater ma lettre. Demain matin partira le paquebot anglais qui doit t'apporter ma correspondance; il y a un départ tous les quinze du mois; et tous les trente, c'est un paquebot français qui fait le service. Je t'écrirai autant que possible par chaque courrier. D'abord parce que je sais que tu aimes à recevoir de mes nouvelles; ensuite, parce que me sentant trop paresseux pour tenir un journal, je serai heureux un jour de repasser mes souvenirs dans cette correspondance que tu voudras bien conserver.

Eugène HINS.

Digitized by Google

RENSEIGNEMENTS NOUVEAUX

CONCERNANT L'AMIE D'ANTOINE VAN DYCK A SAVENTHEM [1]

Qui était la jeune fille de Saventhem qui sut captiver Van Dyck au point de lui faire oublier le soin de sa gloire naissante, et le voyage d'Italie que son illustre maître lui avait si fortement recommandé? Ce problème, posé maintes fois, n'avait pas reçu jusqu'ici de solution satisfaisante. Le vague des renseignements que nous possédions, leur incertitude proviennent, peut-être, de la circonspection des premiers auteurs [2] qui ont parlé de cet épisode de la vie du grand peintre anversois. Par une réserve malentendue, car nous verrons que les intentions

[1] Cet article a été rédigé sur les notes et d'après une notice concernant l'amie de Van Dyck (voyez *Annales de l'Académie d'archéologie de Belgique*, t. XX, 1863) de M. L. Galesloot, chef de section aux archives du royaume, qui, comme on va le voir, a ajouté une nouvelle découverte à celles plus intéressantes pour l'histoire du pays qu'il a consignées dans divers ouvrages. M. Galesloot, dont un travail important absorbe en ce moment tous les instants, n'ayant pu coordonner lui-même les notes, je l'ai engagé à me charger de ce soin. Quant aux conjectures émises dans les pages suivantes, comme elles sont l'expression de mon opinion personnelle, mon collaborateur n'a aucune part de responsabilité à supporter de ce chef. A. G.

[2] Van Gestel entre autres, contemporain de la prétendue de Van Dyck. Il semble résulter de ses expressions, que nous citons plus loin, qu'il était mieux renseigné qu'il ne veut le montrer.

Digitized by Google

de Van Dyck étaient honorables, ils ont probablement tû le nom de celle qu'il aimait. Ce nom a été divulgué plus tard, mais d'une manière inexacte, par des écrivains qui n'ont donné aucun détail sur la vie et la famille de la jeune fille.

Une heureuse découverte de M. L. Galesloot a dissipé ces ténèbres. En compulsant une nouvelle liasse de procédures faisant partie des pièces d'un des procès dont il a parlé précédemment dans la *Revue* (voir tome XXX, l'article intitulé : *Un projet de vente d'un tableau de Van Dyck déjoué*), il y trouva un cte extrêmement curieux. C'est une attestation faite, le 19 novembre 1739, devant le notaire Gansemans de résidence à Cortenberg, touchant l'origine de la peinture que l'on admire à Saventhem, et où Van Dyck s'est représenté sous la figure de saint Martin [1]. Cette attestation [2] fut donnée à la demande des habitants de Saventhem. Ils s'en servirent pour prouver que ce tableau, qui n'avait rien coûté à personne, était un don inaliénable de son illustre auteur, et que par conséquent leur seigneur n'avait nullement le droit de le vendre comme il en avait eu le projet. Ce document, que nous donnons en entier à cause de son importance (voir l'*annexe*), démontre qu'à l'époque où il fut délivré, les susdits habitants de Saventhem connaissaient encore certaines circonstances du séjour de Van Dyck dans le village, puisqu'ils invoquent le témoignage d'un parent de l'amie du fameux peintre.

En effet, le personnage qui comparaît devant le notaire Gansemans était messire Ferdinand François van Ophem, capitaine réformé de cavalerie, seigneur de Bourgval, sous Issche, né à Bruxelles, domicilié à Louvain et âgé de quatre-vingt-onze ans environ. Ce vieillard déclare qu'il a entendu dire plus d'une

[1] J'ai eu récemment l'occasion de voir ce chef-d'œuvre de près. Le panneau sur lequel il est peint s'est fendillé de nouveau. On va confier la restauration de ce magnifique tableau aux soins habiles de M. Leroy. Il avait déjà été restauré au musée du Louvre où, comme on sait, il a brillé longtemps parmi d'autres chefs-d'œuvre enlevés aussi à différents peuples.

[2] Elle repose aux archives du royaume, ainsi que tous les actes cités dans le présent article, et qui sont tirés de protocoles de notaires dont des milliers ont été déposés aux archives susdites.

Digitized by Google

fois à son père que le tableau représentant saint Martin, qui orne l'autel consacré à ce saint dans l'église de Saventhem, fut exécuté par le célèbre peintre Van Dyck vers l'année 1629; que, dans ce temps, ledit Van Dyck recherchait en mariage la demoiselle ISABELLE VAN OPHEM, qui était sa tante à lui comparant, et la propre sœur de son père; que le peintre logeait chez le père de ce dernier [1], lequel remplissait pour lors l'office de drossard et qu'il y prenait ses repas [2].

L'acte dont nous donnons ici une courte analyse se tait sur la seconde peinture de Van Dyck où l'on voyait le portrait de sa bien-aimée figurant la sainte Vierge, mais nous révèle un fait nouveau concernant le Saint Martin. Il y est dit qu'en 1672, par suite de l'invasion des Français probablement, le tableau fut transporté chez le comte d'Erps à Bruxelles. Martin Spruyt, alors doyen de chœur de la collégiale de Sainte-Gudule (depuis évêque d'Ypres), l'ayant vu là, manifesta le désir de l'acquérir et en offrit six mille florins. Le comte agréa cette offre. C'était certes une mauvaise inspiration; mais il en eut une excellente qui ne vint pas au comte de Königsegg Erps : il con-

[1] Martin van Ophem, le drossard qui a hébergé Van Dyck, résidait dans la maison qui a appartenu depuis lors aux Thisquen et aux Villegas, et qu'on nomme aujourd'hui la ferme des Grietens. C'est le bâtiment d'antique aspect qu'on remarque près de l'église de Saventhem. Il ne faut pas confondre ce bâtiment avec une construction portant le millésime 1624, située à l'autre extrémité de la place et où l'on avait cru à tort jusqu'ici que Van Dyck avait logé. Sur la même place se trouve un cabaret à l'enseigne de *Saint-Martin*. C'est là que l'on voyait encore, au commencement du siècle, des esquisses que le grand peintre avait dessinées sur les murailles. Ces esquisses ont disparu à la suite de restaurations effectuées à cette maison.

[2] Le texte flamand porte : *Van Dyck de kost en den drank was hebbende by zynen heere vader*. Je me suis demandé si cela signifiait que Van Dyck était en pension chez le drossard moyennant paiement ou bien qu'il y était reçu gratuitement comme hôte ou ami. J'ai soumis ce passage à l'examen d'un homme compétent, M. Ch. Stallaert, collaborateur de la *Revue*, qui s'est prononcé sans hésitation pour la seconde interprétation, confirmée, dit-il, par le reste de la phrase : *sonder dat iemand anders buyten het gene voorschreven iets aen de zelve schilderye heeft belostight*.

Digitized by Google

sulta les habitants de sa baronie, qui rejetèrent vivement les propositions du doyen Spruyt. Pour le dire en passant, l'épisode de Saventhem et un autre du même genre qui s'est produit à Laeken, mais sur lequel nous n'avons pas de détails, nous savons seulement qu'il s'agissait d'un tableau représentant un Christ sur la croix (voir l'annexe), prouve que nos villageois savent apprécier les œuvres d'art qui ornent leurs temples, surtout quand d'anciennes traditions s'y rattachent.

Nous sommes donc enfin en possession d'un document authentique et de nature à mettre fin à toute incertitude, par rapport à celle dont le vrai nom et la famille avaient été si longtemps un mystère; mais avant de nous occuper plus particulièrement de cette intéressante personne, il importe de relever une erreur commise par le capitaine van Ophem dans l'attestation précitée, parce que cette erreur pourrait tendre à faire suspecter quelque peu le témoignage de ce neveu d'Isabelle. Il importe aussi de prouver auparavant que c'est bien *Isabelle* van Ophem qui fut recherchée en mariage par l'illustre peintre anversois, parce que dans plusieurs ouvrages où il est fait mention de cet épisode de sa vie, on cite toujours une *Anne*, dite tantôt de Saventhem, tantôt d'Ophem.

Sa mémoire a mal servi le capitaine Van Ophem quand il déclare que le tableau de Saint Martin à Saventhem a été peint vers 1629. Le séjour de Van Dyck dans ce village remonte au printemps de l'an 1621. Il en repartit en automne avec le chevalier Nauni, Vénitien, que Rubens avait chargé du soin d'emmener et de conduire son élève à Venise. Cet élève avait alors vingt-deux ans. En 1629, Van Dyck était de retour d'Italie depuis trois ans, et déjà il était question de son passage en Angleterre où, comme on sait, il resta jusqu'à sa mort. Cette confusion dans les dates est bien excusable. Le capitaine avait quatre-vingt-onze ans. Mais il n'a pu se tromper en désignant sa tante *Isabelle* comme ayant été recherchée par Van Dyck. Il était, comme nous le verrons, le confident chargé de toutes les affaires et l'exécuteur testamentaire de cette tante qui lui avait laissé un bel héritage.

Le témoignage si positif du capitaine suffirait à lui seul pour

Digitized by Google

trancher la question; mais nous sommes en mesure d'y ajouter la preuve irrécusable qu'*Anne* van Ophem n'est pas la personne à qui le fameux peintre faisait une cour si assidue à Saventhem. Anne Van Ophem était la sœur aînée d'Isabelle. Elle était mariée, depuis 1613 au moins, à Jean Goossens, puisque leur premier enfant connu a été baptisé dans l'église de Sainte-Catherine, le 2 août 1614. Elle et son mari à qui elle avait donné une nombreuse lignée, ont toujours habité Bruxelles, tantôt dans la paroisse de Sainte-Catherine, tantôt dans celle de Saint-Géry : cela est démontré par les actes de naissance des enfants qui se suivent de près et dont le dernier est né en 1630. Les époux Goossens étaient déjà morts en 1635 lors du partage des biens des parents d'Anne.

Maintenant on se demande comment dans la tradition le nom d'Anne s'est substitué à celui d'Isabelle. Pourquoi Anne plutôt que Madeleine ou Marie, autres sœurs aînées d'Isabelle, qui n'étant pas mariées en 1621, demeuraient avec cette dernière chez leurs parents? Ce sont là des questions difficiles à résoudre. Une confusion de prénoms, facile à admettre dans une famille où il y avait six filles, peut avoir donné lieu à l'erreur, qui paraît avoir été propagée principalement par Mensart. Cet auteur [1] dit qu'il y avait au château de Tervueren une peinture de Van Dyck, représentant *Anne* van Ophem ou van Saventhem, sa maîtresse, entourée des chiens de l'infante Isabelle. Le nom de chacun de ces chiens y était inscrit. Mais ce tableau représentait-il bien une demoiselle Van Ophem? Cela est d'autant plus douteux, que dans un inventaire fait au château de Tervueren par Guillaume Looze, peintre et marchand de tableaux, le 1er et le 2 mai 1782 (voir Wauters, *Histoire des environs de Bruxelles*, tome III, pag. 398), il est indiqué comme étant le portrait de la Lenaert. Quant à l'historiette qui veut que la maîtresse de Van Dyck à Saventhem ait été ménine, si je puis me servir de ce terme, des petits chiens levriers de l'infante, je n'y crois pas. C'était peut-être la Lenaert qui était chargée de soigner ces chiens. En tous cas il ne peut s'agir d'Anne van

[1] *Le Peintre amateur et curieux*, 1re partie, pag. 160, 161, 195.

Digitized by Google

Ophem, mariée dès 1613, comme nous l'avons vu, ni d'Isabelle qui n'a pas quitté la demeure paternelle avant le décès de ses parents [1].

Nous espérons avoir démontré qu'*Isabelle* van Ophem est bien celle qui avait su fixer le volage Antoine. Nous allons relater maintenant tout ce que les recherches de M. Galesloot ont pu lui apprendre touchant l'héroïne de l'aventure de Saventhem. M. J. Vanden Broeck, propriétaire à Bruxelles, qui descend de la famille van Ophem par sa bisaïeule, a eu l'obligeance de nous communiquer les nombreux documents qu'il a réunis sur cette famille. Nous y avons trouvé des indications précieuses pour notre travail.

Isabelle, ou mieux Élisabeth van Ophem, comme elle signait d'habitude, descendait de la famille noble et d'ancienne chevalerie de ce nom, alliée à de grandes maisons du pays et de l'étranger, entre autres aux illustres Mocenigo de Venise, et qui portait d'argent à la bande fuselée de gueules de cinq pièces, avec la devise : « betrouwt Ophem », (voir Henne et Wauters, *Hist. de Brux.*, et Wauters, *Hist. des envir. de Brux.*, *passim*). Cette famille possédait, entre autres propriétés, différents fiefs à Saventhem qui relevaient directement du duché du Brabant. Isabelle était fille de Martin van Ophem premier drossart [2] de la baronie de Saventhem, et de Marguerite van der Elst, qui avait une belle fortune, paraît-il. Voici la liste des enfants de ces époux par ordre de primogéniture : 1° Martin, mort sans laisser de postérité, 2° François, drossart de Saventhem, Nosseghem, etc. Son fils aîné, le capitaine van Ophem, remplit les mêmes fonctions après lui, mais quitta cette charge pour prendre le parti des armes; 3° Anne; 4° Pétronille; 5° Madeleine; 6° Marie; 7° notre Isabelle et 8° Jeanne. Parmi les cousins d'Isabelle on distingue messire Jacques van Ophem,

[1] Ils ont été enterrés à Saventhem; une inscription presque illisible aujourd'hui constate que la mère d'Isabelle est morte en 1633, et son père en 1634. Cette inscription est gravée sur une dalle du pavement de l'église et surmonté des armoiries des défunts.

[2] Le drossart était un officier dont les fonctions étaient analogues à celles des ammans, écoutètes, et baillis.

Digitized by Google

seigneur des deux Heembeck, d'Aa, et de la franchise de Luttre, chevalier, receveur général au quartier de Bruxelles, conseiller des domaines et finances. Quant à la date de naissance de la bien-aimée de Van Dyck, on ne sait rien de positif à cet égard, les registres de la commune de Saventhem où elle est née probablement, ne remontant pas plus haut que l'an 1679. Elle doit être venue au monde vers l'année 1605, au plus tard, car il faut supposer qu'elle avait au moins seize ans en 1621, lorsque le célèbre artiste la demanda en mariage. Elle est désignée comme fille majeure dans l'acte de partage des biens de ses parents, où elle figure pour un héritage d'une douzaine de bonniers de terre, en date du 28 mars 1635. On sait qu'à cette époque la majorité ne s'acquérait qu'à vingt-cinq ans.

C'est ici le lieu de réfuter les assertions de quelques écrivains qui ont fait de la prétendue de Van Dyck une nouvelle Armide, une maîtresse dans la mauvaise acception du mot. Ces assertions injurieuses pour la mémoire d'Isabelle n'ont aucun fondement. La vérité est que le peintre célèbre recherchait ardemment la main d'Isabelle van Ophem qui, comme nous l'avons vu, demeurait chez ses parents, et qu'il ne put l'obtenir. Le témoignage de Van Gestel qui peut très bien avoir connu la personne dont il parle est formel à cet égard. Voici ses expressions :

« Filia incolæ hujus pagi (Saventhem) quæ ipsi (Vandyck) in amore erat et *cujus nuptias avide sollicitabat et tamen obtinere non valuit.* [1] »

Ce refus a peut-être été fondé sur le jeune âge d'Isabelle ; peut-être aussi Rubens a-t-il insisté auprès de ses parents pour empêcher ce mariage, qui aurait pu mettre obstacle au voyage d'Italie qu'il avait prescrit à son élève. En tous cas, si la recherche de celui-ci n'a pas été agréée, ce ne fut pas sans doute par des motifs fondés sur l'orgueil de caste. L'artiste déjà célèbre, l'ami de Rubens, maître d'une belle fortune, était un brillant parti pour Isabelle, qui n'était pas riche. D'ailleurs ses sœurs ne paraissent pas avoir fait de bien grands mariages.

[1] Van Gestel, *Histoire*, t. II, pag. 102.

Digitized by Google

Nous n'avons malheureusement aucun détail relatif aux circonstances qui ont amené la rencontre de Van Dyck et de celle dont il s'éprit si vivement. Le premier a-t-il vu celle-ci en passant à Saventhem, et, frappé de son extrême beauté, s'est-il arrêté et est-il descendu à l'auberge du Saint-Martin, afin d'avoir l'occasion de faire une esquisse d'une si belle tête, pour lui donner plus tard une place dans une de ses compositions? a-t-il été invité ensuite par le drossart à loger chez lui, ou bien était-il connu de ce dernier qui l'aurait engagé à passer quelques jours dans sa maison? Rien de tout cela ne nous est connu, mais nous savons positivement, qu'à l'opposé de ses sœurs, qui toutes ont été mariées jeunes, Isabelle est restée longtemps fille. Pourrait-on en conclure que le souvenir du brillant cavalier, dont elle partageait peut-être l'amour, ne s'est pas effacé de sitôt dans son cœur? Ce qu'il y a de certain c'est qu'elle conserva jusqu'à la fin le goût des tableaux, car elle en avait une belle collection, où brillait peut-être quelque chef-d'œuvre que son illustre amant avait peint pour elle. Quoi qu'il en soit de toutes ces conjectures, Isabelle fut mariée deux fois : d'abord à François de Niel ou de Nielle, sur la famille duquel nous n'avons qu'un seul renseignement, savoir qu'il était fils de Christophe et de Marguerite van Nijverzeele; sa sœur Marguerite avait épousé Charles baron de la Massa. François de Niel vivait encore en octobre 1655. Après la mort de ce premier époux, Isabelle devint la femme de Nicolas Croiseau, ou Crossiaux, commissaire aux vivres [1] au service de S. M. Catholique, sur l'origine et la famille duquel nous ne

[1] La charge de commissaire aux vivres répondait en partie à celle de nos intendants militaires. Les autres fonctions dévolues aujourd'hui aux intendants étaient remplies par le pagador (trésorier) ou commissaire aux revues. La revue ou montre (espagnol : socorro ou muestra), se faisait par compagnie. Les soldats étaient enfermés dans une église et passaient un à un devant le pagador, assis à une table vis-à-vis de la porte principale. Ce mode de contrôle était bien propre à favoriser la fraude. Il arrivait, en effet, que des capitaines parvenaient à faire rentrer dans l'église un soldat déjà passé en revue, et le faisaient paraître de nouveau à plusieurs reprises devant le pagador, sous un costume et un nom différents. Ces capitaines touchaient ainsi la solde d'hommes qui n'existaient que sur le papier.

Digitized by Google

savons absolument rien. Nous ne savons pas non plus la date d'aucune de ces deux unions, dont il n'y a pas eu d'enfants. Croiseau est mort le 29 juillet 1688. Il a été enterré à Vilvorde dans l'église du couvent de Ten Troost (voir pour ce couvent, Wauters, *Hist. des envir, de Brux.* tome II, p. 500 et s.). Isabelle est décédée aussi à Vilvorde le 12 février 1701 et, d'après le désir qu'elle en avait exprimé dans son testament, a été inhumée à côté de son époux à Ten Troost, ou aucune inscription ni monument ne rappelle aujourd'hui leur mémoire. Isabelle et son mari ont passé à Vilvorde les dernières années de leur vie. Le lieu de leur résidence y est inconnu, bien qu'ils n'habitassent pas probablement le château d'Herlaer (voir Wauters ouvrage cité, p. 520 et suiv.) qui avait appartenu, au quinzième siècle, à la famille van Ophem, ils occupaient sans doute une des principales maisons de la ville, puisque le magistrat voulait y loger, en 1694, le colonel de Matha, au service des Provinces-Unies. Par son testament daté du 16 mai 1694, passé devant le notaire Lelieboom de résidence à Vilvorde, Isabelle, après avoir fait quelques legs d'argent et de meubles, et parmi ceux-ci, suivant l'antique usage, des lits assez minutieusement décrits, à des neveux et nièces, et filleules, et à son petit neveu Nicolas van Ophem, fils du capitaine, et mort sans alliance, Isabelle, dis-je, laisse tous ses biens meubles et immeubles aux enfants de son frère puîné le drossart François, à l'exception de l'un d'eux, Antoine van Ophem, chanoine à Anderlecht, enterré aux Augustins à Bruxelles en 1721, dont elle ne fait aucune mention. Cette circonstance jointe à celle qu'Isabelle, tout en prescrivant de faire dire 200 messes basses à son intention, laisse le choix du couvent ou de l'église où elles seront célébrées à son exécuteur testamentaire, prouve que quoiqu'elle fût très pieuse, les expressions du testament le démontrent, elle n'était dominée ni par un esprit étroit de bigoterie, ni par un directeur. Après avoir recommandé qu'il lui soit fait des obsèques conformes à son rang, Isabelle nomme messire François Ferdinand van Ophem, capitaine réformé de cavalerie, son exécuteur testamentaire, et lui lègue le plus beau tableau de sa collection à son choix, en dédommagement des peines qu'il

Digitized by Google

se donnera pour régler les affaires de la succession, qui était considérable pour l'époque. La signature du testament est d'une main ferme, on ne croirait pas qu'elle a été tracée par une personne si âgée. Comme, malheureusement, la toile qui se trouvait dans l'église de Saventhem, et où Van Dyck avait représenté Isabelle sous les traits de la Vierge est perdue à jamais, nous n'avons aucun détail sur sa personne. Il est certain toutefois qu'elle était très belle, l'amour du grand artiste en est une preuve. Elle doit avoir conservé jusqu'à la fin une grande énergie, car dans son extrême vieillesse elle soutenait encore un procès contre le magistrat de Vilvorde à l'occasion de logements militaires qu'on voulait lui imposer et dont elle se prétendait exempte, comme veuve de fonctionnaire militaire sans doute.

Parmi les descendants de la famille van Ophem qui existent encore aujourd'hui, il en est qui occupent une place honorable dans le monde; mais la descendance directe du drossart Martin van Ophem, qui habite Bruxelles, est déchue, et n'a plus conservé qu'un souvenir confus de la longue suite d'aïeux dont elle est issue.

A. GALESLOOT.

Attestation du capitaine François Ferdinand van Ophem concernant l'origine du tableau de Van Dyck. (Traduction littérale du flamand.)

Ce jourd'hui 19 novembre 1739, devant moi notaire public admis auprès du Conseil souverain ordonné par S. M. en Brabant, de résidence à Cortenberg, et en présence des témoins ci-après dénommés, est comparu en personne messire F. F. van Ophem, capitaine réformé de cavalerie, né à Bruxelles et demeurant présentement dans la ville de Louvain, âgé de quatre-vingt-un ans environ. Lequel comparant déclare par la présente à l'instance d'Henri Vermeren, fermier et habitant de la baronnie de Saventhem, délégué des habitants de cet endroit, qu'il est véritable que

Digitized by Google

lui comparant a entendu dire maintes fois à feu messire son père, que certain tableau représentant saint Martin, qui orne l'autel du chœur de l'église paroissiale de Saventhem consacrée à ce saint, a été exécuté dans la maison de son susdit père, où le vicomte de Thisquien habite maintenant de temps en temps, par défunt le peintre renommé Antoine Van Dyck, et cela vers l'année 1629. De plus, il a entendu dire souvent aussi à son père susmentionné que Van Dyck recherchait en mariage à cette époque feue demoiselle Isabelle van Ophem, sa tante à lui comparant et propre sœur de son père; et que ledit Van Dyck disait que son prénom étant Martin [1], et que le patron de Saventhem étant aussi un Martin, par cette raison et en mémoire (de son séjour ou de ce fait?), il voulait offrir à l'église de Saventhem un tableau représentant saint Martin. Ce qui, suivant le dire du père du comparant, fut fait; que, pendant qu'il était occupé à peindre ce tableau, Van Dyck prenait sa nourriture dans la famille de sondit père, sans que personne eût fait d'autres frais que ceux mentionnés plus haut pour l'exécution de ce tableau. Item, le comparant déclare en outre que vers l'an 1672, époque où feu son père était drossard à Saventhem, le tableau susdit fut sauvé à Bruxelles dans la maison de défunt le seigneur comte d'Erps, baron de Saventhem, où feu le très révérend Martin Spruyt, doyen de chœur de Sainte-Gudule à Bruxelles et depuis évêque d'Ypres, l'ayant vu, il proposa au susdit seigneur comte d'acheter ce tableau, et que le comte donna pour réponse à cette offre qu'il ferait connaître la proposition aux habitants de Saventhem; que cette proposition fut faite effectivement, mais le comparant ignore par qui; il sait très bien toutefois qu'on avait offert de ce même tableau 6,000 florins et qu'en outre on promettait de le remplacer par une copie faite par le meilleur artiste qu'on pourrait trouver à Bruxelles. Le comparant sait bien aussi que les habitants ont repoussé sans délibérer ces propositions, disant qu'une vente pareille ne s'effectuerait jamais, et ce que pensait le comte, s'imaginant que ceux de Saventhem iraient vendre un aussi beau présent et faire comme avaient fait jadis ceux de Laeken, qui ont vendu leur tableau représentant un Christ sur la croix, ce qui avait occasionné de graves désordres dans cette commune. Le comparant déclare que tout ce qu'il a dit dans la présente attestation est bien véritable; que ce qu'il sait, il l'a appris

[1] Le prénom de Van Dyck était Antoine comme chacun le sait; peut-être aura-t-il voulu faire croire qu'il s'appelait aussi Martin.

Digitized by Google

de personnes dignes de foi, ou bien l'a vu par lui-même, et à ce requis être prêt à renouveler la présente déposition sous le sceau du serment là où il appartiendra. Et après lecture le comparant a déclaré persister, et a signé, en présence de Philippe-Jacques Eekelaer et Pierre Jongbaerts, témoins requis. La minute originale dûment scellée a été signée par le comparant susdit, les témoins et par moi notaire.

Quod attestor,

(*Signé*) : G. GANSEMANS.

21 novembre 1739.

Digitized by Google

COUP D'ŒIL

SUR LA SITUATION ACTUELLE

DE

LA LITTÉRATURE FLAMANDE

Parmi les griefs qui occasionnèrent la révolution de 1830, figurait en première ligne la question de la langue. Aussi à peine la révolution avait-elle éclaté, que le gouvernement provisoire décrétait que le Bulletin officiel des lois et des actes du gouvernement serait publié en français. Il est vrai que l'arrêté du gouvernement provisoire disait *que dans les provinces où la langue flamande ou allemande est en usage, les gouverneurs publieraient dans leur mémorial administratif une traduction flamande ou allemande des lois et actes qui seraient applicables à toute la Belgique et des actes particuliers qui ne concernaient que leurs provinces;* il est encore vrai que l'article 5 de cet arrêté stipulait *que les citoyens dans leurs rapports avec l'administration seraient autorisés à se servir indifféremment de la langue française, flamande ou allemande;* mais comme cette disposition n'obligeait pas les administrateurs à répondre dans la langue dont les citoyens s'étaient servis, ce document peut être considéré comme le point de départ des griefs invoqués par le mouvement flamand.

L'article 6 du même arrêté, qui disait : *Il en sera de même dans leurs rapports avec les tribunaux ou les officiers du parquet,*

Digitized by Google

pourvu que la langue dont ils (les citoyens) veulent faire usage soit comprise des juges, des avocats plaidants en matière civile, et en matière pénale, des juges, du ministère public et de leur defenseur, » reconnaissait de nouveau et explicitement le droit des Flamands de faire usage de leur langue maternelle dans tous leurs démêlés avec ou devant la justice; mais les réserves auxquelles l'usage de ce droit était subordonné en rendaient l'application impossible.

D'ailleurs, dans ses considérants, l'arrêté commençait par jeter une espèce de discrédit sur la langue de la majorité des Belges en affirmant que le flamand et l'allemand varient de province à province et quelquefois de district à district, de sorte, dit le considérant, *qu'il serait impossible de publier un texte officiel des lois et arrêtés en langue flamande ou allemande.*

Si nous comprenons qu'à cette époque de réaction contre la langue néerlandaise, le gouvernement sorti de la révolution ait voulu donner satisfaction aux victimes du principe absolu de l'unité de langue dans le ci-devant royaume des Pays-Bas, nous comprenons moins que le gouvernement provisoire ait publié et signé l'allégation que la langue flamande n'est qu'un patois variant de district à district! Que tout en se servant de la même langue, l'Ostendais parle un autre dialecte que l'habitant de Hasselt, cela se comprend d'autant mieux que dans aucun pays le peuple tout entier ne parle sa langue d'une manière uniforme. Ainsi, bien que Français tous les deux, un Marseillais ne parle pas comme un habitant d'une ville plus rapprochée des frontières du nord, et le dialecte berlinois diffère essentiellement de celui de Vienne.

Il n'entre pas dans nos intentions d'incriminer la réaction qui se produisit après 1830, contre l'usage de la langue néerlandaise.

A cette époque, comme à toutes les époques de transformation politique, nos populations, incertaines de la tournure que prendrait le mouvement révolutionnaire et agitées par les passions du moment, s'inquiétèrent peu des questions de détail, et l'arrêté du 16 novembre 1830 passa en quelque sorte inaperçu.

On comprend qu'il ne pouvait guère en être autrement, si

Digitized by Google

d'un autre côté on considère que le gouvernement précédent ne comptait, en 1830, que quinze années d'existence. Ce n'est pas en quinze ans que l'on peut espérer de relever la langue et la littérature d'un peuple, compromises par des siècles de domination étrangère.

Après avoir brillé au moyen âge d'un éclat dont la génération actuelle cherche et retrouve la trace dans la poussière de nos bibliothèques, la littérature flamande était à son apogée à l'époque où nos florissantes communes faisaient l'admiration du monde par leur splendeur industrielle et commerciale, comme par la puissance de leur organisation politique et le développement de leur liberté.

L'avénement de la maison de Bourgogne vit décroître insensiblement la liberté communale, la prépondérance de la bourgeoisie et l'esprit littéraire.

Lorsque Charles-Quint eut éteint sous le prestige de son nom et l'éclat de sa gloire les dernières lueurs de l'indépendance communale, la littérature flamande n'était plus cultivée que par nos vieilles chambres de rhétorique, lesquelles, favorisées par les ducs de Bourgogne, étaient devenues entre les mains de ces princes des associations remarquables plutôt par le faste et les splendeurs de leurs fêtes, que par l'importance de leur activité dans le champ de l'intelligence.

Il fallut le souffle puissant de la réforme du seizième siècle, pour raviver les cendres de ces foyers mal éteints.

Aussi, voyez comme aux premières lueurs des bûchers allumés par le fanatisme du successeur de Charles-Quint, surgissent des écrivains et des orateurs publiant, dans le langage de leurs pères, les principes qui devaient affranchir la conscience humaine.

Pour nos provinces toutefois l'œuvre ne put être menée à bout; le fanatisme de Philippe II, secondé par les armes de la nation la plus puissante de l'époque, chassa nos penseurs du sol de la patrie flamande et, de même que nos industriels fuyant les persécutions de la sainte inquisition allèrent fonder la richesse future de l'Angleterre, nos littérateurs et ceux de nos poètes qui purent sauver leur vie, allèrent en Hollande

Digitized by Google

travailler à l'édification de la grande république batave et aidèrent à asseoir sur des bases plus solides et plus durables, la gloire de la langue et de la littérature néerlandaises dans ce pays.

C'est ainsi que nous donnâmes à la Hollande, et Zevecote, et Heinsius, et Baudart, et Vondel et tant d'autres.

Lorsque le gouvernement réparateur des archiducs Albert et Isabelle vint verser un baume sur les plaies du pays, le commerce, l'industrie et les arts reprirent leur essor, mais la littérature, comprimée par la censure, se traîna péniblement dans une voie sans éclat, pour aboutir, par suite d'une oppression systématique, à ne plus produire que des essais informes. Si durant le dernier siècle, surtout, quelque poète rhétoricien plus intelligent que ses confrères acquiert de la célébrité parmi ses contemporains, on reconnaît bien vite à la lecture de son œuvre que la littérature est en décadence et qu'elle est privée de la pensée vivifiante qui ne peut éclore qu'au soleil de la liberté.

La domination française, qui s'appesantit sur la Belgique à la fin du siècle dernier et dans les premières années du siècle actuel, ne pouvait que rendre pire encore une situation déjà si critique. Aussi, lorsqu'à la formation du royaume des Pays Bas sous le sceptre de la maison d'Orange, de plus beaux jours pouvaient se préparer pour la langue et la littérature néerlandaises, la partie flamande de la Belgique se trouva-t-elle bien inférieure, sous le rapport littéraire, à la partie septentrionale du nouveau royaume.

Le roi Guillaume Ier eut le tort, à nos yeux, de vouloir trop brusquement constituer l'unité absolue de langage dans son royaume. Jaloux de fonder, au moyen de la langue, un boulevard moral contre l'envahissement du pays par la France, devenue le champion des races latines, le nouveau gouvernement n'eut pas la patience de temporiser. Ce fut là une faute qui, jointe à d'autres imprudences, devait fatalement amener et amena la scission de 1830 et l'indépendance de la Belgique.

Nous avons vu quels étaient, dès le principe même de la constitution du nouveau royaume, les sentiments dont les

Digitized by Google

hommes du nouvel ordre des choses étaient animés à l'égard de la langue flamande, et combien il leur a été facile de méconnaître, sans donner lieu à la moindre protestation, les droits de langue de la majorité des habitants du nouveau pays.

Ce ne fut qu'en 1834, que se réveilla chez les Flamands l'amour de leur antique langue.

Ph. Blommaert fonda en cette année, à Gand, une revue flamande sous le titre de : *Nederduitsche Letteroefeningen.* Quelque temps après, il publie ses *Aanmerkingen over de verwaarloozing der Nederduits che Taal.* Dans ce travail, il s'élève avec véhémence, contre ceux qui, ayant abandonné la voie de leurs pères, ont adopté la langue française et échangé leurs mœurs flamandes contre les mœurs de la France.

Une jeune fille poète, de la Flandre occidentale (Marie Doolaeghe, depuis madame Van Ackere), adresse un appel aux poètes flamands, et la même année, Willems publie notre vieux et toujours nouveau *Reinaert de Vos.*

Dans la préface de cet ouvrage, il parle avec une colère mal contenue de l'abandon et de la compression de la langue maternelle.

Parti de Gand et d'Anvers, le mouvement flamand se propage avec l'impétuosité qui caractérise toutes les manifestations basées sur les principes de l'éternel droit des gens.

Inspirés par l'amour de la patrie, de courageux et savants champions se jettent dans la lutte. Ce sont entre autres : Dautzenberg, d'Hulster, Vanduyse, Snellaert, Rens, Vervier, Th. Van Ryswyck, Delaet, Vankerkhoven, Ledegank, Blieck, Nollet de Brauwere, Conscience, etc.

En 1835, ce dernier publie son premier roman suivi bientôt d'autres productions remarquables de sa plume féconde, et la cause de la littérature flamande est gagnée dans le cœur du peuple. L'élan une fois donné, de nombreux littérateurs se réveillent pour ainsi dire du jour au lendemain, et viennent grossir le bataillon sacré qui s'est donné pour mission de relever la littérature du peuple de l'oubli dans lequel elle était tombée. Chaque ville, chaque commune fournissent pour ainsi dire de nombreux défenseurs de la cause flamande;

Digitized by Google

les anciennes sociétés littéraires et dramatiques se reconstituent, de nouvelles sociétés se fondent, toutes rivalisent d'ardeur et de zèle. En peu d'années il se produit dans la Flandre un mouvement intellectuel, imposant et grandiose, travaillant sans relâche à s'étendre, ignorant pour ainsi dire sa propre puissance et plus considéré à l'étranger que dans son propre pays, grâce au silence systématique que le journalisme franco-belge, presque entièrement aux mains de l'étranger, a gardé pendant de longues années.

Dans ce rapide aperçu, nous avons considéré surtout le mouvement purement littéraire : disons toutefois pour être plus complet, que, pendant que dans ces dernières années les Van Beers, les Snieders, les Sleeckx, les Stallaert, les Dodd, les De Geyter, les Vuylsteke et cent autres faisaient et de la littérature et du mouvement politique, une autre phalange, et ce n'était pas la moins zélée, s'occupait avant tout de la défense des droits de la langue au point de vue purement politique.

Parmi ces derniers, nous devons une mention toute spéciale à M. Vandervoort que depuis vingt-cinq ans et plus nous retrouvons toujours, avec la même ardeur, le premier sur la brèche quand il s'agit de la défense d'un intérêt flamand.

Le caractère militant du mouvement flamand ne fut pas sans influence sur la marche de la littérature. Les hommes de lettres qui donnèrent le signal du réveil avaient passé leur jeunesse dans les écoles instituées sous le gouvernement précédent, et personne ne contestera que dans le ci-devant royaume des Pays-Bas l'enseignement public et surtout l'enseignement de la langue néerlandaise fussent fortement organisés. Dans les premières années de notre indépendance, l'enseignement du flamand fut fort négligé, et jusqu'à présent il n'a pas récupéré encore, nous ne dirons pas seulement dans les établissements de l'État, mais aussi dans les institutions privées, la place, qui lui est légitimement due.

Il en résulta que les initiateurs du mouvement entrèrent dans la lutte armés de toutes pièces, tandis que les néophytes, médiocrement instruits dans une langue étrangère, qu'ils ne

Digitized by Google

s'assimileront jamais complétement, ne connaissaient pour ainsi dire rien de leur propre langue littéraire.

Mais le sentiment de leur droit méconnu, la lutte incessante qu'ils eurent à soutenir contre le mauvais vouloir des uns, l'ironie et le sarcasme des autres, joints à la conviction qu'ils combattaient dans l'intérêt de la civilisation des masses, les mirent en peu de temps en état de manier la plume et la parole.

Les difficultés qu'ils eurent à surmonter aiguisèrent leur courage et donnèrent à leur style une originalité et une énergie que l'on n'acquiert pas toujours dans l'enseignement placide et méthodique de l'école. Guidés par l'instinct plutôt que par la science, la plupart de nos jeunes littérateurs parvinrent donc en peu de temps à créer une école fortement accentuée et dont l'audace et la spontanéité sont les signes caractéristiques.

Toutefois depuis quelques années la littérature flamande a pu se réjouir de voir éclore des écrivains qui ajoutent à des qualités natives un talent mûri par des études approfondies soit des langues anciennes, soit des langues modernes qui ont de l'affinité avec la langue flamande.

Ces écrivains étendirent le cercle d'activité du mouvement flamand : la littérature romantique ou d'imagination trouva à côté d'elle des ouvrages d'un caractère plus scientifique, et pour peu que l'impulsion continue, la littérature flamande n'aura plus rien à envier aux littératures des autres nations.

Ainsi, tandis qu'un jeune professeur, M. Rooses, publiait des mémoires savants dans un style élégant sur les chefs-d'œuvre de notre ancienne littérature, M. Micheels, un autre jeune professeur, donnait une traduction aussi fidèle que remarquable du discours de Démosthènes sur la Couronne; le professeur Heremans publiait la Dichterhalle; un véritable essaim de jeunes gens fouillait nos archives et mettait au grand jour les faits et gestes de nos anciennes communes flamandes.

L'histoire générale du pays trouva de dignes interprètes dans les Torfs, les Van Ruckelingen, les Bruylants, les De Potter, les Brouckaert, et d'autres.

Dans la poésie se sont manifestés, dans les dernières années,

Digitized by Google

un élan et un progrès des plus remarquables. Nos poètes abandonnent pour la plupart le genre purement romantique et contemplatif pour se lancer avec audace dans les voies d'un sage réalisme soutenu par la science et par une poésie plus naturelle et d'un tempérament plus robuste. Dautzenberg publie un magnifique recueil de poésies; Hiel en publie deux dans l'espace de quelques mois; De Geyter ne craint pas d'aborder l'épopée; De Cort publie des chansons originales et une traduction des poésies du poète écossais Burns.

Nous possédions déjà une traduction en vers métriques du Ploutos et des Nuées d'Aristophane : L. Vleeschouwer vient de publier une traduction remarquable à plus d'un titre du Faust de Gœthe, et F. Willems une traduction élégante en vers flamand, de Herman et Dorothea du même poète.

Nous ne parlerons que pour mémoire des chefs-d'œuvre de Frederika Bremer traduits il y a plusieurs années déjà du danois, des *Reisbrieven uit Denemarken*, etc., de Hansen, des *Noordsche Balladen* traduites par Rens, des nouvelles rustiques de Klaus Groth traduites du platduitsch par les demoiselles Loveling.

Ces dernières enrichissent nos revues littéraires de poésies originales empreintes d'un charme, d'un sentiment exquis : nous regrettons que jusqu'à ce jour ces pièces n'aient pas été réunies et publiées en volume.

Parmi les femmes qui cultivent avec succès la littérature flamande, nous citerons mesdames Van Ackere née Doolaeghe, Courtmans née Berchmans, Joossens née Delcroix, Gouthier née Desmet, David née Van Peene et Mlle Eliza Mather. Cette dernière, d'origine anglaise, donne à sa poésie l'empreinte de sa nationalité et appartient par la douceur et la mélancolie de ses vers à l'école de Moore, à cette école dont Byron disait : qu'elle avait reçu la lyre, les lauriers et tous les attributs de la chanson.

Les poésies de Vuylsteke, Dodd et de quelques jeunes étudiants, membres d'une société littéraire créée sous la devise significative de « 't Zal wel gaan » à l'université de Gand, sont empreintes, de leur côté, d'un caractère tout particulier, qui

Digitized by Google

tient peut-être un peu de l'école allemande actuelle, mitigée toutefois par des qualités inhérentes à la nationalité flamande, laquelle se distingue par un positivisme plus prononcé et un coloris plus franc.

Dans leurs chansons et poésies politiques, N. Destanberg, de Gand et J. Van Ryswyck, d'Anvers, nous rappellent, par leur ironie mordante et un réalisme de bon aloi, nos poètes du moyen âge, et les poésies du premier ne sont peut-être pas sans analogie avec celles de Burns, le poète populaire de l'Écosse.

Un jeune instituteur de Schaerbeek, qui se cache modestement sous le pseudonyme de Jan Ferguut, jaloux de prouver que sa langue maternelle peut adopter tous les genres et qu'elle offre toutes les ressources littéraires que l'on trouve dans les langues les plus poétiques et les plus richement douées, publie, d'après le texte de Rückert, une traduction des Macames de Hariri, poésies orientales d'une difficulté de forme inouïe, et, chose étonnante, il ne réussit pas seulement à faire une œuvre riche et élégante, il écrit, dans la forme des macames, une introduction originale qui ne le cède en rien aux modèles dont il a entrepris la traduction.

Des professeurs de l'école d'arboriculture de Gendbrugge publient sur leur art des ouvrages en langue flamande dans un style simple, clair, précis et pur.

Le chant flamand, mots qui, il y a deux ans à peine, faisaient hausser les épaules aux antagonistes de notre vieille langue maternelle et exerçaient la verve des feuilletonistes de quelques-uns de nos grands journaux français, le chant flamand s'est affirmé dans ces derniers mois par des œuvres capitales. Il est vrai qu'il y a deux ans déjà, Gevaert avait fait exécuter à Gand une cantate flamande dont la réputation a fait le tour du pays, et que l'année dernière Benoit a composé le chœur flamand *De Maaiërs* sur des paroles de Destanberg; mais c'est surtout grâce à la décision prise par l'honorable ministre de l'intérieur actuel, M. A. Vandenpeereboom, de lever la proscription dont la langue flamande était frappée dans les concours biennaux de composition, que le chant flamand a eu définitivement raison de ses adversaires.

Digitized by Google

Au dernier concours, sur seize poésies concurrentes, sept œuvres ont été déclarées par le jury réunir les qualités requises pour pouvoir être couronnées, et tous les compositeurs qui ont choisi le poème couronné « De Wind » ont obtenu ou un second prix ou une mention toute spéciale de leur œuvre.

Deux des cantates flamandes concurrentes ont été exécutées avec succès à Gand et à Malines, et la troisième, celle qui a obtenu le premier second prix, le sera à Bruxelles aux fêtes de septembre prochaines.

En ce moment même, Benoit compose la musique d'un oratorio destiné à être exécuté à Gand à l'occasion du 9e congrès linguistique et littéraire néerlandais, et les artistes compétents qui en ont entendu des parties détachées, sont d'accord pour qualifier l'œuvre de grandiose et de splendide. Les paroles de cet oratorio, dues à la plume du poète E. Hiel, sont dans la poésie flamande ce que nous espérons que la musique sera pour l'art musical flamand. OEuvre majestueuse et grandiose, le poème Lucifer est appelé, tant pour le fond que pour la forme, à faire époque dans l'histoire de la littérature flamande moderne.

De son côté, la litérature dramatique, devenue plus originale, plus patriotique aussi bien dans la conception que par les tendances des ouvrages, a fait un pas immense tant au point de vue des connaissances scéniques que sous le rapport de la pureté de langage.

Malheureusement en contact avec le public le moins lettré et de plus avec un public gâté par les élucubrations immorales et les drames échevelés d'une école étrangère, l'art théâtral a participé moins que les autres branches de la littérature flamande au travail d'épuration et de progrès qui se manifeste depuis quelques années. Toutefois nous sommes heureux de pouvoir constater que depuis la promulgation de l'arrêté royal du 31 mars 1860, qui institue des encouragements spéciaux à l'art et à la littérature dramatiques, plus de 150 pièces nouvelles ont été admises aux bénéfices des primes allouées par le gouvernement, et que les traductions ou imitations des

Digitized by Google

pièces étrangères tendent à disparaître de notre scène flamande.

Ce résultat est énorme lorsqu'on songe qu'il existe dans les provinces flamandes du pays environ 125 sociétés dramatiques, donnant toutes, dans le courant de l'année, un nombre de représentations qui varie de 4 à 8 pour les communes rurales et qui s'élève pour les villes jusqu'au chiffre de 20 à 30.

Indépendamment de ces sociétés dramatiques, qui s'occupent en même temps de littérature, il y a dans la Belgique flamingante environ cinquante sociétés exclusivement littéraires. La plupart de ces dernières possèdent des bibliothèques assez remarquables ; de plus, le goût des lettres flamandes s'est manifesté dans ces dernières années par la création d'un très grand nombre de bibliothèques populaires.

A Bruxelles et à Anvers, des troupes dramatiques flamandes ont donné, l'hiver dernier, chacune plus de cent représentations.

Les sociétés organisent de temps en temps des concours dramatiques qui maintiennent entre elles, et des relations de confraternité et une émulation qui tourne nécessairement au progrès de l'art. Une heureuse innovation dans ces concours a été de décerner des prix spéciaux pour la prononciation de la langue flamande, et l'on a pu constater, à cette occasion, que les cours de diction institués par le gouvernement aux écoles de musique d'Anvers et de Gand ont produit d'heureux fruits.

En 1864, à l'issue d'un concours ouvert à Bruxelles à l'occasion des fêtes anniversaires de l'indépendance nationale, les prix furent remis aux lauréats par S. A. R. le duc de Brabant, notre roi actuel, accompagné de son frère le comte de Flandre ; la séance solennelle était présidée par M. le ministre de l'intétieur, et ce haut fontionnaire l'ouvrit par un discours en langue flamande, qui ne saurait être resté sans influence sur la marche progressive de la littérature dramatique.

Parmi les auteurs qui ont cultivé ou cultivent encore la scène avec le plus de succès, nous citerons : Bruylants, Carrein, Destanberg, Dodd, Geiregat, Ondereet, Roelands, Rosseels, Schepens, Sleeckx, Stroobant, Vandesande, Van Driessche, Vanpeene, Versnaeyen, S. Willems.

Digitized by Google

Il nous reste à dire un mot du journalisme flamand. Au 31 décembre 1860, il paraissait en Belgique 76 journaux politiques flamands dont 3 étaient quotidiens, 6 paraissaient 6 fois, 6 trois fois et 6 deux fois par semaine; les 55 autres étaient hebdomadaires. Il y avait de plus 12 revues littéraires et scientifiques, 2 revues artistiques, 3 bulletins du notariat, 2 publications périodiques relatives à l'agriculture et 12 feuilles d'annonces.

Depuis six ans, tous ces chiffres se sont essentiellement modifiés, et l'on peut hardiment augmenter le total d'une vingtaine de publications flamandes.

Tous nos journaux politiques flamands, à quelque opinion qu'ils appartiennent, défendent avec talent et avec conviction la cause de la langue flamande; il n'est pas rare de trouver à la première page d'un journal flamand une violente philippique à l'adresse d'un confrère, et au verso de la page, avec approbation pleine et entière, un article relatif à la question flamande emprunté au journal même qui se trouve maltraité au recto.

Ce remarquable accord sur la question vitale de la civilisation des masses au moyen de leur langue maternelle, prouve autant en faveur du patriotisme qui anime nos journalistes, qu'en faveur de la cause même qu'ils défendent avec une sincérité que les passions politiques du jour sont impuissantes à entamer.

Ajoutons qu'un remarquable progrès littéraire s'est réalisé aussi dans la rédaction des journaux flamands. Ce progrès est d'autant plus frappant que les temps ne sont pas fort éloignés de nous, où la plupart des journaux de nos petites villes et communes laissaient énormément à désirer sous le double rapport du style et de la grammaire.

En résumé, il nous semble incontestable que depuis quelques années la littérature flamande a fait des pas de géant dans la voie du progrès. Ce progrès qui était d'abord dans la nature des choses trouve aussi, en grande partie, sa raison d'être dans l'amélioration de l'enseignement de la langue flamande dans nos écoles primaires, comme dans nos établissements d'enseignement moyen.

Digitized by Google

Nos instituteurs primaires en général ont dignement rempli leurs devoirs et nos professeurs de l'enseignement moyen, les résultats du concours spécial de langue flamande sont là pour l'attester, sont parvenus, à force de zèle et de dévoûment, à inculquer à leurs élèves, non seulement la science mais encore l'amour de leur langue maternelle. Ce résultat est immense lorsqu'on considère qu'il n'y a pas de comparaison à établir entre la place que la langue flamande occupe dans le progamme des études moyennes, et celle qu'y occupent la langue française et toutes les autres branches d'études également enseignées en français.

Il est vrai que le ministre de l'intérieur actuellement au pouvoir a déjà beaucoup modifié cet état de choses, et il est permis d'espérer que d'autres améliorations favorables à la langue de la majorité des citoyens belges, pourront s'introduire successivement dans le régime des établissements d'instruction de l'État.

Une mesure entre autres qui a exercé la plus heureuse influence sur l'enseignement de la langue flamande, c'est la création d'un diplôme de capacité pour les professeurs de langues vivantes. Plusieurs jeunes professeurs flamands se sont déjà présentés devant le jury d'examen pour obtenir ce diplôme, quatre l'ont obtenu, dont deux avaient subi leur examen avec distinction.

L'ouverture régulière d'un cours de littérature flamande, à l'université de Gand, ne saurait manquer non plus de produire les meilleurs effets, si l'on considère que ce cours, donné par un de nos plus savants professeurs, est fréquenté par 35 élèves.

La circonstance que le département de l'intérieur correspond depuis quelques années en langue flamande avec les citoyens qui lui écrivent dans cet idiome, n'a pas été sans influence non plus sur le développement du mouvement flamand. Cette application de l'article de notre Constitution au profit exclusif de l'administré, a raffermi les tièdes et redoublé l'ardeur des défenseurs de la langue flamande, qui interprètent cet article dans le sens le plus large et le seul rationnel.

Mais la mesure la plus importante qui ait été prise par le

Digitized by Google

gouvernement est, sans conteste, la fixation définitive de l'orthographe néerlandaise. Nous l'avons dit au début de ce travail, pendant des siècles entiers la littérature flamande était restée stationnaire ou plutôt avait rétrogradé, pendant que la Hollande portait à son apogée la gloire de sa langue, pendant que Hooft, Cats, Vondel, et leurs émules, ainsi que leurs successeurs créaient pour ce pays l'âge d'or de la littérature.

Au réveil de la littérature dans notre pays, le préjugé et les passions politiques, aidés par les préoccupations du clergé catholique qui craignait avec l'invasion de l'orthographe hollandaise l'invasion des idées protestantes, furent des obstacles à l'unité immédiate des règles orthographiques dans les deux pays où la langue néerlandaise est parlée. Mais à la longue on revint de ces craintes puériles ; quelques littérateurs flamands adoptèrent résolûment l'orthographe hollandaise, leur exemple fut suivi, la question fut débattue dans les congrès littéraires, et finalement le gouvernement belge institua une commission officielle pour examiner la question. Cette commission se mit en rapport avec le comité de rédaction du grand dictionnaire étymologique et raisonné de la langue néerlandaise, dont les premières livraisons viennent de paraître. Après quelques discussions, les deux commissions se mirent d'accord, la commission belge présenta un rapport détaillé et des conclusions définitives au ministre de l'intérieur, et un arrêté royal contre-signé par MM. Vandenpeereboom et Tesch, vint déclarer, le 21 novembre 1864, que l'adoption de l'unité orthographique était un fait officiellement accompli pour l'enseignement de la langue flamande dans les établissements de l'État, pour la correspondance administrative, pour la traduction des lois et arrêtés et généralement pour tous les actes émanant d'autorités légalement constituées.

Les conséquences que cette mesure aura dans l'avenir pour le développement de notre littérature et les progrès de la civilisation dans les campagnes flamandes, ne doivent pas être déduites. Dès à présent, l'unité orthographique ouvre aux littérateurs un horizon plus large et resserre les liens de fraternité qui rassemblent les penseurs des deux pays.

Digitized by Google

En terminant, qu'il nous soit permis de constater encore que dans notre lutte contre l'influence des mœurs, des idées et du langage qui n'appartiennent pas à notre race, aucun de nous n'a failli à son devoir. Citoyens belges, nous aimons nos frères wallons et nous désirons conserver à côté d'eux notre place au foyer belge, mais nous revendiquons pour notre langue et pour notre littérature, leur place au soleil dans le champ de l'intelligence.

Ce qui précède doit avoir prouvé à l'évidence que l'une et l'autre en sont dignes ; puissent nos amis avoir trouvé, dans ce rapide exposé, des motifs pour marcher d'un pas plus sûr encore dans la voie qu'ils se sont tracée, puissent-ils puiser dans le tableau du chemin parcouru la conviction que les plus mauvais jours sont passés, et que si nous tombons chacun isolément avant le triomphe définitif de notre cause, nos fils reprendront l'œuvre et l'achèveront sous l'œil et avec l'aide de Dieu.

Désiré DELCROIX.

Digitized by Google

SOCIÉTÉ BELGE

DES

AQUARELLISTES

HUITIÈME EXPOSITION ANNUELLE

L'exposition des aquarelles a, toutes les années, la même vogue. A peine ouverte, les amateurs se disputent les œuvres qu'elle renferme ; dès le premier jour, le nombre des dessins à vendre diminue d'un quart.

Ce succès tient à une cause bien déterminée : les aquarellistes sont relativement peu nombreux, et ils n'organisent leur exposition qu'une fois l'an en Belgique. De sorte que le public reste friand de cet art capricieux et charmant, qui séduit surtout par sa beauté sans prétention. L'aquarelle est le tableau du genre intime, qui s'accroche dans les cabinets de travail, ou même se cache au fond des portefeuilles ; elle est le produit des heures de loisir du peintre. Partant du lavis léger et fantasque, peu à peu le travail devient plus sérieux et plus approfondi ; mais le public ne s'en aperçoit guère : il est séduit et entraîné, l'impulsion étant donnée.

On pourrait dire qu'en Belgique la tradition du lavis pur se perd. L'aquarelle belge a des aspects de tableaux à l'huile. Est-ce bon? Est-ce mauvais? On n'en sait rien. Mais il ne faut pas oublier que toute transformation a sa raison d'être ; et cette plus grande solidité dans les tons, qui est l'effet d'un travail plus voulu et plus serré, n'est certes pas un défaut.

Les Anglais lavent à grandes eaux et sont d'une habileté

Digitized by Google

extrême. Chose étrange, les Piémontais ont la même manière de procéder : le Nord et le Midi se donnent la main par dessus la Belgique, la France et l'Allemagne. Il est fâcheux que les Anglais n'exposent pas davantage sur le continent; leur école est d'une originalité très caractérisée et leurs œuvres donneraient un aspect plus vivant à nos expositions. Il n'y a que deux aquarelles anglaises à l'exposition de la place du Trône; et encore ne sont-elles anglaises qu'à moitié. Elles sont de M. Richardson, de Londres, et représentent de beaux sites montagneux. Il y a de la vérité; mais *Glenco* et le *Château de Kilchurn* font autant songer aux décors d'opéra qu'à la nature.

M. Edwin Toovey est un Anglais quelque peu Belge, qui a gardé les facultés de l'Anglais dans notre pays. Sa *Vue prise près de Dolgelley* est une œuvre harmonieuse et sympathique dans ses tons bleus et verts un peu crus, bien dessinée et d'un beau choix; seulement, sa facture légère et assez sèche ôte au lavis toute consistance.

Mieux vaut cependant ce travail facile, cet impromptu spirituel, que la lourdeur et la solidité allemandes, qui sont lourdeur et solidité de carton. M. Louis Spangenberg, de Berlin, est certes un homme intelligent et sérieux, mais point un peintre. Son *Acropole* et sa *Vue d'Olevano* sont dessinés avec une exactitude rigoureuse et ne manquent pas d'un certain style; mais quelle lumière dure, quels verts criards, quel bleu violent dans les ciels! Et puis, à force de vouloir tout dire, comme son dessin est matériel! C'est par l'artifice qu'on arrive à donner à l'œuvre d'art une apparence de vérité et un grand charme : il faut donc savoir sacrifier les parties les moins intéressantes. M. Spangenberg fait ce que ferait un auteur dramatique qui donnerait à tous ses personnages la même valeur, le même intérêt, le même relief.

Nos voisins de Hollande sont plus peintres que cela. Ils ont du reste du bon sang dans les veines; ils savent de qui tenir. Les aquarelles de M. J. Israëls, d'Amsterdam, sont en tout point les contraires de celles de M. Spangenberg. Tout y est vivant; il peint l'espace, il peint pour ainsi dire le mouvement. Son *Intérieur de pauvres gens* est cependant trop lâché; l'au-

Digitized by Google

teur a été trop vite satisfait. Le *Ravaudeur* est d'un sentiment juste et plein d'intimité.

Le petit *Drame au bord de la mer*, de M. E. Verveer, a de belles qualités ; la scène est bien comprise ; l'ensemble du tableau est distingué et vigoureux. Les aquarelles de M. Stortenbeker, peintre d'animaux, sont également d'une gamme forte et d'une impression juste ; les paysages surtout ont beaucoup de réalité. Les *Petits Soldats* de M. Ch. Rochussen, d'Amsterdam, sont touchés avec infiniment d'esprit et de légèreté ; la réputation de l'artiste, du reste, n'est plus à faire, pas plus que celle des frères Ten Kate, qui sont des assidus de nos expositions, et celle de MM. Molinger, David Bles et Hoppenbrouwers. M. de Flamars-Tewas ne nous donne point des souvenirs de son pays. A la brume du Nord, il préfère l'éclat aveuglant du soleil de l'Égypte. Il a exposé un *Convoi de prisonniers* et un *Souvenir du Caire* qui ont de la couleur locale. Un vrai peintre, soit qu'il fasse des tableaux, soit qu'il peigne à larges touches des aquarelles, c'est M. Bosboom ; son *Intérieur de couvent* et son *Intérieur de ferme*, aux tons graves et mûrs, sont deux des bonnes choses de l'exposition.

Les paysages de M. Gabriel sont d'une impression extrêmement vraie. La *Rosée du matin*, le *Matin*, l'*Effet du soir* et le *Crépuscule* marquent surtout par la tonalité savoureuse de l'ensemble et par une sincérité qui n'est point tâtonnée.

M. A. Mauve est ce qu'on pourrait nommer un harmoniste. L'aspect de ses aquarelles est doux à l'œil, mais manque de vie et de séve. Il faudrait monter certains tons et arriver, surtout dans les animaux, à une gamme plus vigoureuse. Il y a là des qualités point communes, que le travail développera pour peu que l'artiste s'en tienne à l'étude de la nature.

L'aquarelle intitulée *Près de la mer*, de M. J. H. Maris, de La Haye, représente une jeune femme portant un enfant ; un fond de ciel et de mer extrêmement lumineux où l'on voit pour ainsi dire les vibrations de l'air ; la jeune femme est gracieuse et d'un style très élégant ; une facture preste et sûre ; une harmonie fraîche et forte : en somme, un des jolis morceaux de l'exposition.

Digitized by Google

Voilà le contingent hollandais : beaucoup de talent, de l'observation, de la finesse, de la vérité; et ce n'est pas tout : il reste une œuvre bizarre, qui a pour auteur M. Maris, frère du précédent; le catalogue intitule cette œuvre *les Deux Mères*.

C'est un dessin rehaussé de quelques touches de couleur, estompé, crayonné, travaillé à fond. Que représente-il? Ah! c'est difficile à dire. On voit une sorte de statue fruste, au milieu de la composition, une femme, la tête penchée et aplatie, portant un enfant contre sa poitrine. A gauche, quelque chose, on ne sait quoi, ayant de vagues apparences d'animaux ou de pierres sépulcrales. Derrière, une forte haie sans feuilles, lourde et contorsionnée. Au fond une église gothique, dont les deux tours sont coupées par le bord supérieur du dessin; le temple se détache sur un horizon de montagnes et un ciel bleu-blanchâtre, coupé de deux lignes transversales plus foncées et d'une correction géométrique. L'aspect général est un clair de lune qui porte des ombres très vigoureuses.

Œuvre étrange, stupéfiante, saisissante, impossible à analyser, qui attire et qui retient; qu'on n'oublie plus dès qu'on l'a vue; ayant de la grandeur, de la force et de la beauté. C'est un cauchemar, un rêve pesant, qui vous poursuit, vous obsède. Cette femme est de pierre, et cependant caractérise une douleur profonde; elle fait songer aux statues hiéroglyphiques et mystérieuses de l'Égypte et de l'Inde. Mais que fait là cette mère pétrifiée? De la main gauche, libre, elle tient une baguette de bois mort, avec laquelle elle paraît tourmenter un des deux objets, en forme de fauteuil — ou de chevreau informe, — qui sont à gauche. C'est bien là un cauchemar, incompréhensible et effarant. Ces deux blocs de gauche sont des animaux qui se transforment; la femme et l'enfant vont se transformer aussi, devenir arbres ou pierres tombantes. La haie elle-même se tord, comme pour se décomposer et revivre serpent ou crocodile... Dans le fond, il se passe encore quelque chose : la flèche d'une des tours s'est posée d'elle-même par terre, à côté de l'église...

Œuvre mystique et qui tourmente; forte et douce, effroyable et séduisante. Quel cerveau étrange a pu l'inventer!

Digitized by Google

On ne crée pas ces sortes de compositions : il faut les avoir rêvées.

Toujours est-il que, ayant vu celle-ci, on ne l'oublie plus; tout ce qui l'entoure est froid et pauvre par comparaison. Qu'est-ce donc que l'art, qui donne ainsi à des rêveries insensées un pareil intérêt? Demandez à Hoffmann et à Edgard Poë, l'Américain. Peut-être ils vous donneront la clef de ces bizarreries, de ces divagations du cerveau.

Quelques artistes enthousiastes ont fait acheter ce dessin à un amateur de Bruxelles.

Les peintres piémontais restent fidèles aux expositions des aquarellistes. Nous retrouvons cette année M. Angelo Rossi, avec ses fleurs fraîches et molles, au toucher suave. Ne sentez-vous pas l'odeur de ces roses? M. Riccardi, qui expose l'*Orpheline du soldat*, petite scène sentimentale bien comprise. Un *Dante à Ravenne*, de M. Pietra Santa, bien dessiné, lavé avec talent. Un *Crépuscule* de M. Mancini, effet de neige au soleil couchant, très accentué, d'un aspect sinistre et réel, et qui prouve que l'hiver en Piémont n'a rien à envier au nôtre. L'*Attente*, d'un sentiment vrai, par M. Giuliano; l'*Amour maternel*, par M. Bianchi, une jeune mère très jolie admirant son enfant, et enfin, une *Marchande de légumes à Rome*, de M. Casnedi.

Les Français sont plus rares, et pas de premier choix. La grande aquarelle de M. Clerget est d'une gamme triste et crayeuse. Les aquarelles de M. Hamman, qui doit être aujourd'hui, ainsi que M. Joseph Stevens, considéré comme peintre français, sont monotones et toutes de même : imitation pâle des Vénitiens. Le *Singe* de M. Stevens est taillé dans du bois, comme tous les objets qui l'entourent. Rien de bien bon à dire des aquarelles de M. Lami; M. Lapito est extrêmement pauvre également, et en est arrivé à une couleur crue tout à fait désagréable. M. Jean Lucas seul a exposé deux belles œuvres. Un *Souvenir de Venise*, d'un aspect rembranesque, et *la Cour du château d'Heidelberg*, tous deux d'une grande vigueur et d'une touche de maître. Et ce ne sont certes pas les paysages jaunes et verts de M. Martin qui donneront une bonne opinion des aquarellistes marseillais.

Digitized by Google

Constantinople même a fait son envoi : une aquarelle de M. Preciozi, sans doute italien, qui s'est établi là-bas pour trouver des sujets neufs et des types moins connus. Son *Arrabas* est une voiture bizarre, traînée par deux bœufs, pleine de femmes voilées, conduite par un vieux turc en turban. Derrière est un nègre à cheval. Ils traversent un bois et paraissent inquiets; probablement ils craignent les regards indiscrets de quelque chien de chrétien. C'est largement peint, dans des tons gais et fleuris.

Nos compatriotes soutiennent parfaitement la lutte avec tous ces étrangers de talents si différents. Et parmi les Belges qui ont envoyé de leurs œuvres à l'exposition des aquarelles, il faut citer les deux Hollandais, MM. Roelofs et de Haas, nous donnant ainsi une compensation par leur naturalisation, en échange de MM. Stevens et Hamman, cités avec les aquarellistes français.

On connaît le talent sympathique et intime de M. Roelofs; ses aquarelles ont les mêmes qualités d'harmonie, la même souplesse dans le dessin, la même simplicité dans la composition que ses tableaux. Chez M. de Haas, c'est la force et la lumière qui prédominent. M. A. Dillens, qui tient aussi quelque peu à la Hollande par les sujets qu'il affectionne, n'a point cette sérénité et cette fluidité dans la lumière, cette douceur estompée dans les formes, qui font à première vue reconnaître les œuvres de MM. Gabriel et Mauve. Dans le *Passage du pont* surtout, les chairs de la jeune fille paraissent beaucoup trop rouges, comme le ciel paraît d'un bleu beaucoup trop violent. Dans toutes ses parties, l'aquarelle intitulée *Speeleryen* est infiniment mieux réussie.

M. Becker semble vouloir se rapprocher davantage de la nature. Dans l'*Intérieur d'écurie* et l'*Intérieur de ferme*, son talent tend à se transformer. Et il se transformera en effet si l'artiste parvient à ne plus se laisser influencer par des sujets comme la *Mort de Philippe le Hardi*, qui nous a paru manqué tout à fait, ou comme l'*Amateur d'histoire naturelle*, où l'intention comique n'est pas assez bien manifestée pour que l'ensemble cru de l'œuvre puisse être pardonné.

Digitized by Google

L'*Entrée de ferme* de M. Billoin serait une excellente étude si la facture en était moins cotonneuse. Le *Pâturage* vaut infiniment mieux dans l'ensemble et le détail; la petite vachère surtout est gracieuse et intéressante, et son profil sur le ciel pâle a des lignes extrêmement harmonieuses.

Que dire de MM. Van Moer et Simonau, de MM. Madou et Lauters, qui n'ait été cent fois répété par tous les critiques? Ces artistes ont leur place marquée dans le groupe de ceux qui sont arrivés depuis longtemps. On pourrait aussi laisser M. Clays, le peintre de marines, tranquillement jouir de la réputation acquise par un talent si sincère et si élevé, mais il est impossible de ne pas signaler d'une manière toute particulière sa grande aquarelle intitulée *Calme*, qui est certainement le morceau capital de l'exposition. Il n'y a point d'exagération à dire que cette marine de M. Clays est un chef-d'œuvre, puisque, ni dans les écoles anciennes ni dans les modernes, on ne pourrait guère citer de tableau plus réellement beau dans ce genre que celui-ci. Rien à décrire : la mer calme, quelques bateaux à voiles rousses, petits bateaux de pêcheurs, goudronnés, à tons sourds, noirs et bruns, ciel gris lumineux et chaud; c'est simple et grand. Et quel calme se dégage de cette page claire, où l'art est arrivé à ce degré de perfection que tout procédé disparaît et que l'œuvre paraît avoir été faite d'elle-même, à l'imitation du modèle qui a posé! Ceci a été dit déjà, mais il est des éloges qu'on est fier de répéter : M. Clays est certainement le premier peintre de marines de notre époque.

Le bouquet de pensées intitulé *Jours de deuil*, de M. Charette, est frais et délicat. Le voile noir dépare cette jolie couronne, qui suffisait seule à donner des idées mélancoliques et tendres.

M. dell' Acqua doit aussi être considéré comme un peintre belge. Il est venu jeune en Belgique et il s'y est plu; il y a obtenu ses premiers succès : nous renier aujourd'hui, ce serait presque de l'ingratitude.

Cependant, il aime à choisir les sujets de ses tableaux dans l'histoire où les mœurs de son pays. Ses deux aquarelles, dont

Digitized by Google

l'une historique, l'autre groupe de types retrouvés dans les souvenirs de voyage, nous parlent de l'Italie. M. dell' Acqua a beaucoup de goût et d'humour, de science et de raison. Il met bien en scène ses personnages et leur donne des attitudes naturelles. Dans les *Notables de l'endroit*, il y a beaucoup d'observation et les physionomies sont excellentes. Un peu plus de vie dans la couleur, et ces dessins seraient au premier rang de ceux qui sont exposés place du Trône.

Il faut citer encore MM. de Groux et de Noter; les marines de M. Francia, qui n'a jamais été plus heureux que cette année; les paysages sympathiques de M. Huberti, à qui il manque un peu de fermeté dans la touche et de vigueur dans l'ensemble, pour être aussi goûté comme aquarelliste que comme peintre proprement dit; les paysages si facilement brossés de M. Kuhnen; les compositions familières de M. Van Seben; les excellentes études de M. Ligny; les dessins de M. le lieutenant Pecquereau, certainement plus peintre que soldat, et dont le grand défaut est de trop ressembler à M. Simonau; la *Forêt à Herbemont*, de M. Puttaert, qui a de la largeur et de la force, et enfin les deux aquarelles de M. Allebé (un Hollandais resté dans l'écritoire), *Sous le chaume* et *En hiver*, qui sont parmi les meilleures du genre et qu'on ne se pardonnerait pas d'avoir oubliées.

Un débutant, M. Jules Goethals, a un talent déjà vigoureux, de la force alliée à de la rêverie. Il devrait se mettre en garde contre lui-même, et ne pas trop écouter sa volonté de tout dire, qui le pousse à trop finir et qui donne à ses dessins un modelé mou et uniforme.

Somme toute, l'exposition est intéressante et a un succès franc, bien que toutes les œuvres qui y sont réunies soient plutôt intelligentes que réellement belles. Une aquarelle et un dessin sont seuls hors ligne : le *Calme* de M. Clays, qui est admirable, et le *Cauchemar* de M. Maris, qui nous transporte dans le monde inconnu où s'agite la démence et où la fantaisie, la fantasmagorie et le fantastique composent leurs filtres et leurs charmes en toute liberté.

ÉMILE LECLERCQ.

Digitized by Google

LES

CONCERTS POPULAIRES

DE MUSIQUE CLASSIQUE

Un grand mouvement se fait partout. Dans le domaine des arts comme dans le domaine de la politique on voit le progrès se manifester hautement, hardiment, sous des formes diverses. L'art musical est du cortége : la preuve en est dans l'institution des concerts populaires, organisés par M. Adolphe Samuel. Il est permis d'espérer, dès aujourd'hui, que la Belgique deviendra le centre où se feront jour les œuvres des maîtres italiens, français, allemands.

Notre nature éminemment éclectique, possède une grande aptitude pour apprécier et comprendre les œuvres des maîtres étrangers.

Cependant, jusqu'aujourd'hui, le peuple n'avait entendu que des œuvres italiennes ou françaises ; car le peuple ne va ni aux séances musicales, ni aux admirables concerts du Conservatoire. Le peu qu'il entend de musique, il l'entend au théâtre. Or, au théâtre que donne-t-on? Des œuvres françaises ou italiennes presque exclusivement. C'est beaucoup, j'en conviens ; mais qui oserait dire que ce soit assez? Le profond génie musical de l'Allemagne reste ainsi inconnu à la foule. Il nous vient de temps en temps de Paris, il est vrai, quelque œuvre théâtrale allemande, arrangée pour les besoins du public français. Mais je me demande s'il convient à la Belgique de subir cette tyrannie de la mode française.

Digitized by Google

La Belgique a une littérature, une histoire à elle, un glorieux passé, des souvenirs, en un mot ce qui constitue le génie d'une nation. Pourquoi n'aurait-elle pas un art musical original, distinct des productions italiennes, françaises et allemandes? Elle rougirait si on pouvait la soupçonner un instant d'abandonner, en peinture, le souvenir de son admirable école flamande. Pourquoi donc ne serait-elle pas elle-même en musique? Fille du génie allemand et du génie français, qu'elle puise à ces deux grandes sources, qu'elle emprunte également aux deux, soit! Mais qu'elle ne délaisse pas l'Allemagne au profit de la France. Que dirait-on si les opéras français nous arrivaient traduits et arrangés par les Allemands? C'est pourtant ce qui a lieu pour toutes les œuvres théâtrales de l'Allemagne, qui nous arrivent de Paris, défigurées, écourtées, abîmées. Que ne va-t-on les puiser directement à la grande source?

En agissant ainsi, en prenant à la France sa musique nationale, en recevant d'Italie la musique italienne, et en allant prendre en Allemagne la musique allemande, la Belgique s'imprégnera profondément de ces trois génies différents. N'est-ce pas là d'ailleurs son rôle naturel indiqué par sa position géographique et la nature des deux races qui la constituent? Placée au centre des peuples, elle peut être le grand réservoir où viendront se fondre les aspirations diverses des différentes races. Alors, il n'en faut pas douter, il surgira de cette fusion un art profondément original et profondément humain. Les productions belges auront un caractère particulier de grandeur, elles seront l'expression la plus large du génie universel et comme telles ses œuvres seront non seulement belles à tel point de vue particulier, elles seront aussi grandes, véritablement humaines, et véritablement éducatrices.

M. Adolphe Samuel, par l'organisation de ses concerts, n'y aura pas peu contribué. Faire entendre la grande et poétique voix des maîtres au peuple attentif et recueilli, est chose imposante et grandiose : voir la foule ressentir si vivement et si naïvement l'impression du beau; la voir s'exalter, exprimer son admiration, cela est consolant et d'un bon augure pour l'avenir musical de la Belgique.

Digitized by Google

Le peuple avait ses musées, ses bibliothèques : la musique lui manquait ; il vient d'obtenir ses concerts. Mais rien n'est fait tant qu'il reste quelque chose à faire, a-t-on dit, et l'on a eu raison de le dire.

Pour que l'institution de M. Samuel porte complétement ses fruits, il est nécessaire que peu à peu nos théâtres tant français que flamands s'enrichissent d'un répertoire complet. Je ne parle pas seulement au point de vue musical ; car s'il est urgent que les opéras allemands soient dignement représentés, il ne l'est pas moins que le peuple soit initié aux beautés dramatiques des Gœthe, des Shakespeare, des Schiller, etc.

Plus tard se créeraient aussi des festivals ; l'organisation en deviendrait facile si chaque ville possédait des concerts populaires. Cela formerait un centre, et l'interprétation des grandes œuvres vocales et instrumentales ne rencontrerait plus d'obstacles.

Sans nul doute, M. Samuel nous fera parcourir d'un bout à l'autre cet immense clavier musical qui s'étend depuis Bach jusqu'à Wagner et Schumann. Là encore il y aura un enseignement profond pour ceux qui aiment à suivre l'art dans ses différentes transformations et à en rechercher les vraies causes.

Quelle admirable histoire n'écrirait-on pas, en analysant au point de vue humain les œuvres des maîtres qui se sont succédé depuis Bach jusqu'à Schumann ! Ces rudes colosses qui résumaient, qui synthétisaient une époque et qui se dressent dans le passé comme des géants marquant à chaque pas les étapes de l'humanité, sont dignes d'être étudiés dans l'étendue de leur grandeur et dans l'infini de leurs détails.

PIERRE BENOIT.

Digitized by Google

LA

BIOGRAPHIE NATIONALE

ET L'ACADÉMIE

Biographie nationale, publiée par l'Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique. Tome Ier, première partie, lettre A Gr. in-8° à 2 col. de XXXVIII pages et 596 colonnes. Bruxelles, H. Thiry-Van Buggenhoudt.

Nous savions que l'Académie royale de Belgique était une capucinière, mais cela nous était bien égal, puisqu'elle n'avait eu, jusqu'à présent, aucun rôle actif et qu'elle n'avait exercé aucune influence quelconque. Nous parlons surtout de la classe des lettres, qui, comme en France, semble accaparer le titre d'Académie. L'institution, à tout prendre, n'était qu'un prétentieux anachronisme faisant le bonheur de quelques personnes et hors d'état de nuire aux autres. On pouvait en rire, comme d'un costume passé de mode ou d'une coquetterie de vieille fille, mais cela ne valait réellement pas la peine de se fâcher. Peut-être cependant y avait-il là une force qui restait sans emploi : peut-être y aurait-il eu moyen de la mettre utilement en œuvre. Un ministre, homme d'esprit, y pensa un jour. C'était en 1845. Académicien lui-même, il lui était permis de se faire illusion. Après avoir réorganisé l'Académie sur des bases qu'il crut larges, ne pouvant offrir pour but à son activité la confection d'une grammaire et d'un dictionnaire, il imagina de lui faire composer une « Biographie nationale. » Malheureusement

Digitized by Google

M. Van de Weyer ne resta pas assez longtemps au ministère pour veiller lui-même à l'exécution de ses desseins, et ses successeurs, n'ayant sans doute pas la même confiance dans l'Académie, ne firent rien, ou presque rien, pour réveiller le zèle des savants officiels. Ceux-ci en profitèrent, on le comprend, pour retourner à leur inertie traditionnelle, et ce ne fut qu'au bout de quinze années que, stimulés par l'appât d'un certain concours du gouvernement, ils commencèrent à remplir leur tâche. Il y a aujourd'hui près de *vingt et un* ans qu'un arrêté royal a prescrit à l'Académie de se charger, en premier lieu, avant tout autre travail, de la publication d'une *Biographie nationale*. Le premier fascicule de cette biographie, comprenant toute la lettre A, vient de paraître.

Or, en présence de cette œuvre, pitoyable sous tous les rapports, nous devons déclarer hautement que les espérances de M. Van de Weyer étaient vaines, et qu'il n'y a rien, absolument rien à tirer de l'Académie. Il suffit d'ouvrir le volume : cela tombe sous le sens. Il n'y a là qu'une compilation indigeste, informe, banale, sans proportions, sans goût, sans style.

Toutefois, nous ne nous bornerons pas à ce jugement sommaire. Nous sommes trop heureux de pouvoir faire apprécier en pleine connaissance de cause ce que pense, ce que sait et ce que peut l'Académie. D'ailleurs, il est de notre devoir de prémunir nos compatriotes et de protester nous-mêmes contre des tendances détestables qui essayent de reparaître à la faveur d'un patronage officiel.

Voici d'abord un petit aperçu du volume dans son ensemble.

Les 596 colonnes renferment 324 articles biographiques (nous ne comptons pas les renvois), ce qui ferait, en moyenne, un peu moins de deux colonnes par nom. Sur les 324 articles, 139, c'est à dire les 43 *centièmes*, près de la moitié, sont consacrés à des membres du clergé catholique; les 185 articles qui restent comprennent toutes les autres catégories, parmi lesquelles les artistes (peintres, sculpteurs, graveurs, musiciens), les historiens, les poètes, les savants (géographes, mathématiciens), les hommes d'État, les diplomates et négociateurs, les hommes de guerre, etc., etc., etc.

Digitized by Google

Nous disons donc que 139 articles sur 324 sont consacrés à des membres du clergé catholique, séculier ou régulier; on aurait tort d'en inférer que la plus grande moitié du volume est laissée aux profanes : la moyenne de deux colonnes que nous donnions tout à l'heure est loin d'être la même pour les prêtres et pour les laïques. Sauf en ce qui concerne les hommes d'État et les hommes de guerre, qui, mêlés à l'histoire proprement dite, exigent une appréciation détaillée et souvent compliquée, la *Biographie* accorde, en moyenne, *un tiers de colonne* à tout ce qui n'a pas le mérite, à ses yeux, d'avoir fait partie d'un ordre religieux : la moyenne pour les prêtres et les moines est de *deux colonnes et demie*.

On dira que nous exagérons : le calcul dont nous donnons le résultat a été fait et refait avec la plus grande patience, la plus grande minutie. Nous tenions à mettre des chiffres sous les yeux de nos lecteurs, afin que notre jugement eût une base inattaquable.

Ne pouvant contester ces chiffres, peut-être alléguera-t-on que les ecclésiastiques illustres sont, en effet, aussi nombreux et aussi importants dans notre histoire.

Nous répliquerons, quant au nombre, qu'on l'a augmenté arbitrairement en y ajoutant une foule d'étrangers, sous prétexte qu'ils avaient eu sur notre pays une juridiction ecclésiastique, et bien souvent sans motif aucun, en s'abstenant de parler de leur lieu de naissance, mais, en revanche, en discutant à perte de vue le peu que savent les hagiographes. On avoue naïvement qu'on n'est sûr de rien, et l'on n'en fait pas moins un long article. Il y a une foule de ces hommes « célèbres » *dont on ne connaît absolument que le nom*, mais qui étaient abbés de Stavelot, abbés de Saint-Trond, abbés de Lobbes, abbés de Gembloux, chanoines de l'église Saint-Lambert à Liége, moines de l'abbaye de Saint-Pierre à Gand, etc.

Quant à la complaisance qu'on y a mise, elle ne prend guère la peine de se dissimuler. C'est très franchement qu'on donne le pas à tous les saints des *Acta*, à tous les moines et à tous les théologastres sur le reste de la société laïque. Veut-on des faits? *Saint* Achaire, dont on ne sait rien en somme, et qui

Digitized by Google

n'occupe que deux lignes dans les biographies universelles, a ici au delà de 3 colonnes. *Saint* Adalbaud, qui nous est évidemment étranger sous tous les rapports, a 3 1/2 colonnes. Adalbéron, *archevêque* de Reims, non moins étranger, a 8 colonnes. Trois autres Adalbéron, *évêques* de Metz (ensemble 6 colonnes), ne nous regardent guère davantage. *Saint* Adélard, *abbé de Corbie*, a 13 colonnes. Et que viennent faire ici Adelbert, archevêque de Magdebourg (2 colonnes), Adelbold, évêque d'Utrecht (3 colonnes), Alain, évêque d'Auxerre (4 colonnes), Alain de Lille (12 colonnes) et tant d'autres dont la naissance en Belgique est plus que douteuse, et qui ont passé toute leur vie à l'étranger? Nous aimons mieux les véritables étrangers qui ont joué un rôle dans nos annales.

Il est évident que si l'Académie avait daigné y mettre seulement une ombre d'impartialité, elle eût accordé des faveurs semblables à de véritables grands hommes qui se trouvaient dans les mêmes conditions. Ausone, l'auteur du poème de *la Moselle*, vaut un peu mieux que l'archevêque de Magdebourg, Adelbert, qui n'a pour lui, on l'avoue, que son titre de « comte de Mosellane Remich. » Les empereurs romains Auguste, Adrien, Antonin, ont exercé sur notre pays une juridiction politique qui vaut bien la juridiction ecclésiastique des évêques ou archevêques de Reims, de Soissons, de Metz et de Verdun. On nous raconte, sans la moindre critique, les légendes les plus merveilleuses concernant les premiers missionnaires chrétiens dans notre pays, et l'on ne nous dit pas un seul mot des quatre fils Aymon, sauf dans une note de la biographie de saint Adélard, où l'on constate que la tradition est belge.

Toutes ces anomalies prouvent suffisamment le parti pris, et il est facile de comprendre dès lors comment l'Académie est arrivée à faire la part aussi large à l'élément ecclésiastique. N'est-ce pas là fausser d'avance, dans son ensemble, le caractère de notre Biographie nationale? Que l'Académie soit une capucinière, nous avons dit que nous n'y voyions pas un grand inconvénient, mais qu'elle s'efforce de donner adroitement sa propre physionomie à l'histoire de notre patrie, voilà ce que nous ne souffrirons pas.

Digitized by Google

Mais il y a bien plus. N'avons-nous donc pas eu d'hérétiques, de luthériens, de calvinistes? Il nous semblait que la réforme religieuse avait eu quelque importance dans notre seizième siècle. Le duc d'Albe paraît avoir combattu autre chose que des chimères. On a même écrit une histoire du « protestantisme belge : » avec quels éléments? D'autre part, dans le sein du clergé catholique, on ne s'est pas toujours trouvé parfaitement d'accord. Que sont donc devenus ces dissidents? Sur les 324 articles de la Biographie officielle, nous en avons rencontré..... devinez combien. *Sept*, en tout et pour tout. Ce sont l'écrivain calviniste Van Achter, le jurisconsulte Agylæus, le ministre luthérien Alaers, le théologien protestant Pierre Alexandre, le ministre calviniste Algoet, l'instituteur Alleyns et le controversiste Charles d'Amour. Et les *sept* personnages ensemble ont quatorze colonnes, un peu plus que l'*abbé de Corbie* à lui tout seul.

On peut exiger, fort naturellement, que pour appuyer et compléter notre critique nous citions les noms des dissidents négligés, oubliés, omis, exclus... peu importe. Nous avons voulu être en mesure de répondre à cette objection, car c'est surtout par des faits que nous aurons raison de toutes ces supercheries. L'Académie a donc négligé, oublié, omis ou exclu :

Avontroot (Jean-Barthélemy), d'Aeltre, écrivain réformé, l'une des dernières victimes du saint-office, en 1632 (*voir* la *Revue trimestrielle*, t. XXIII, pag. 160 à 175; *voir* aussi *de Historie der Maertelaere*, Leyde, 1747).

Avens (Jean), prédicant.

Avens (Jean-Gilles), prédicant.

Annoot (Pierre), martyr en Flandre.

Abeele (van den), jésuite, mais « entaché » de quelques erreurs, né à Bourbourg, près de Gravelines, et mort à Gand, en 1776, après avoir vécu à Malines et à Anvers (*voir* Goethals).

Albada, qui épousa la nièce de Viglius et fit l'histoire du congrès de Cologne de 1579, en latin, publiée chez Plantin, à Anvers (*voir* Goethals).

Aken (van), pendu à Wittem (Limbourg), en 1569. (L'Académie mentionne *sept* Van Aken et oublie celui-là.)

Digitized by Google

ANNEKE (Gilles) et son fils Jean, victimes de l'Inquisition à Audenaerde, en 1569.

ARTUS (Guillaume), conseiller du prince d'Orange (voir le *Protestantisme belge*, année 1579).

ACKEREN (Jean VAN), exécuté à Anvers, en 1566.

ANTHONIS (Anna), ADRA (Jean), ACKERMANS (Laurent), ALLYENS (Laurent), bannis d'Anvers de 1566 à 1569 (voir *l'Inquisition et la Réforme en Belgique*, par Ch. Rahlenbeck).

ALLEWYN (Floris), capitaine des révoltés de la Meere.

AELST (Pierre VAN), échevin d'Anvers en 1581.

AWANS (Jacques D'), un des Gueux des bois coalisés contre l'évêque de Liége.

ANDRICAS (Pierre), chef d'une conjuration démocratique fomentée au quatorzième siècle contre le clergé liégeois.

ANTRICOURT (Jean D'), brûlé à Lille en 1566.

ALOSTANUS (Olivarius, De Bock, d'Alost), conseiller du palatin, poursuivi à Anvers, puis relâché.

ASSCHE (George VAN DER), martyr de l'inquisition, exécuté à Audenarde en 1567.

En voilà toujours une vingtaine, et nous pourrions sans peine allonger cette nomenclature; mais nous entendons l'Académie qui s'impatiente et nous interrompt en déclarant que tous ces Belges ne sont pas des « hommes célèbres, » qu'ils n'ont pas une « notoriété suffisante... » C'est là, en effet, une question d'appréciation bien difficile à résoudre. Seulement, peut-être sera-t-il possible, par comparaison, de juger si l'Académie est vraiment innocente ou même excusable. Ce seront nos lecteurs qui en décideront.

A côté des hérétiques, schismatiques et autres que nous venons d'énumérer, citons simplement quelques-uns des personnages auxquels l'Académie a délivré un brevet de célébrité.

ABOLIN, 7e abbé de Stavelot... « L'histoire se tait sur son administration; son nom seul figure sur les diptyques... »

ABSALON, 16e abbé de Stavelot... « Quelques auteurs donnent une durée de dix-sept ans au règne de cet abbé, mais il ne semble avoir gouverné le monastère que pendant deux ans,

Digitized by Google

c'est à dire de 814 à 816, époque de sa mort, que d'autres reculent cependant... » etc., etc.

ADELARD Ier, 4e abbé commanditaire de Stavelot. (Deux colonnes sur les « abbés commanditaires, » mais pas un mot de l'individu.)

ADELARD II, 46e prince-abbé de Stavelot. (Une colonne sur les disputes entre les monastères de Stavelot et de Malmédy.)

ADELPHRÈDE, 19e évêque de Tournai. Il se place entre Élysée et Dodon. (C'est tout.)

AGILOLFE, abbé de Stavelot, évêque de Cologne... « Une grande confusion règne dans l'histoire et les actes de ce personnage... »

AINARD, évêque de Tournai et de Noyon, succéda à Rambert. Il mourut en 932.

ALBRIC, 13e abbé de Stavelot. « Il enrichit le monastère de Malmédy d'un bien nommé Wandelai. »

ALDRINGEN (Marc), évêque de Seckau, figure sur les diptyques sous le nom de Jean IV, Marcus, comte d'Altringen. Il fonda au collége de Luxembourg une bourse de 3,000 florins du Rhin.

AGILFRIDE, moine d'Elnon... Il était d'une naissance illustre, et on assure même qu'il était parent de Charlemagne, qui lui accorda des biens considérables en faveur de son église.

AMINGÈRE, 10e abbé de Stavelot... « N'est connu que par les diptyques. »

AMOLGÈRE, 9e abbé de Stavelot. « Nous ne possédons aucun détail sur sa vie ni sur son administration ; son nom seul nous a été conservé. »

ANDON, 17e abbé de Stavelot. « Son nom s'écrit aussi Handon, Hanton et Odon. »

ANSELME (le père), « capucin, profès de la province wallonne et prédicateur de son ordre, *s'est rendu recommandable par les soins qu'il mit à augmenter la bibliothèque de son couvent.* »

N'allons point plus avant : cela n'est-il pas admirable? Ce sont là des « hommes célèbres », jouissant d'une véritable « notoriété »... aux yeux de l'Académie. Nous le demandons à tous

Digitized by Google

les gens sensés : y aurait-il à hésiter un instant entre les noms inscrits sur les tables de proscription de l'inquisition espagnole et les noms qui figurent sur les « diptyques » de telle ou telle abbaye? Lequel, enfin, semble le plus sympathique, le plus digne d'estime, le plus célèbre même, de l'homme qui meurt dans des tourments effroyables pour ne point abdiquer sa croyance, pour ne point mentir à sa conscience, ou de l'homme qui vit paisiblement et grassement des largesses des princes? Telle est bien la question cependant, et, en présence des faits cités ci-dessus, il est impossible d'y échapper.

D'autres « notoriétés » ecclésiastiques sont plus embarrassantes et rentrent exclusivement dans le domaine de l'appréciation individuelle. Il y a, par exemple, un certain Van Aerschodt, ami de M. de Ram, à qui M. de Ram consacre trois colonnes d'éloges peu variés. Cela finit par cette phrase d'une naïveté... brutale : « Qu'on me permette de consigner ici de « nouveau un souvenir de reconnaissance à la noble et sainte « mémoire de celui qui fut mon maître, mon collègue et mon « ami, souvenir que je me suis fait un devoir de consacrer « dans la dédicace d'un ouvrage publié en 1834. » Suit, en note, le titre de l'ouvrage avec indications bibliographiques, ce qui fait, du même coup, une réclame personnelle et un tribut de reconnaissance... le tout aux frais du gouvernement.

Il y a aussi un certain Andries, élève de l'université catholique de Louvain, mort, en 1848, à l'âge de vingt-quatre ans, et qui donnait les plus belles espérances comme professeur de mathémathiques. Sont-ce là des célébrités « notables? »

Puis viennent des écrivains au mérite desquels on nous permettra de ne pas accorder grande confiance, comme Alar (Antoine), auteur des *Allumettes d'amour du jardin délicieux de la confrérie du saint Rosaire de la Vierge Marie;* Assignies (Jean d'), qui nous a laissé, entre autres écrits, un *Coffret spirituel rempli d'épîtres melliflues de saint Bernard*, et un *Bourdon des âmes dévotes et ambitieuses de cheminer avec repos et conscience au pèlerinage de cette vie*, etc.; enfin Astroy (Barthélemy d'), dont on nous donne, en six colonnes, *vingt* titres d'ouvrages non moins ridicules.

Digitized by Google

Nous avions lu dans les procès-verbaux de la commission de la Biographie nationale, que « les collaborateurs exprimeraient leurs opinions avec calme et modération, en évitant tout ce qui ressemblerait à la polémique. » Cette recommandation n'était qu'une leurre. Ce que l'Académie entendait par polémique était la critique des actes du clergé catholique. En ce qui concerne les quelques hérétiques ou schismatiques dont veut bien s'occuper la Biographie nationale, on se donne pleine carrière. Van Achter a été « entraîné par une passion funeste; » les persécutions odieuses que subit Alaers « ont été racontées avec des détails qui tiennent du roman; » « Charles d'Amour, *esprit versatile et emporté*, se laissa aisément séduire » par la réforme religieuse. En revanche, dans la vie des saints et des saintes, des moines et des chanoines, tout est beau, mirifique, adorable. Adalbéron II, évêque de Metz, « ne célébrait jamais les saints mystères sans être revêtu d'un cilice et sans verser des larmes; » la bienheureuse Adélaïde de Schaerbeek était douée de toutes les qualités imaginables, « mais Dieu, voulant éprouver l'amour qu'elle lui portait, permit qu'elle passât par de longues et dures souffrances; » Aerts, curé d'Evere, encore connu aujourd'hui par sa manie des procès, est transformé en « homme très ardent à défendre les droits et les prérogatives de ses fonctions et dignités; » Albéron Ier, évêque de Liége, ayant à réprimer le libertinage de ses prêtres, « reconnaît que leur conduite ne s'accordait pas avec leur état. » Que d'atténuations! quel charme dans ce langage, comparé à la façon cavalière dont on traite les dissidents!

Parfois aussi l'on tombe dans le mysticisme le plus ébouriffant, comme à propos de sainte Adalsinde, qui mourut « vers « l'an 673, durant les solennités de Noël. *Sainte Rictrude s'ef-* « *força de ne point laisser éclater, pendant ces jours consacrés à* « *célébrer la naissance du Sauveur, la douleur que lui causait la* « *perte de sa fille; elle attendit la fête des saints Innocents pour* « *répandre des larmes qu'elle n'aurait pu contenir plus longtemps.* » — QU'ELLE N'AURAIT PU CONTENIR PLUS LONGTEMPS est simplement sublime.

Enfin on arrive, sur cette pente fatale, à fausser l'histoire ou

Digitized by Google

à formuler des contre-vérités flagrantes. Le jésuite mathématicien d'Aiguillon devient un homme de génie ; on ne nous dit pas qu'en somme ses œuvres ne sont que de la scolastique et que, écrivant en 1613, il ne connaît pas encore Képler. On insinue que l'abolition du droit de *morte main*, due à l'évêque Albéron Ier, est l'origine *probable* de l'*ancienne coutume liégeoise* de ne point faire de testament sans y insérer *quelque petite donation* en faveur de l'église de Saint-Lambert. Or nous savons que des *ordonnances* des évêques de Liége *enjoignaient* à tous pasteurs, prêtres, notaires et autres, qualifiés pour recevoir les testaments, de dénoncer les legs qui se faisaient et *que chacun était obligé de faire* à l'église cathédrale de Liége. Une autre « erreur, » bien plus forte, puisqu'elle est contraire à l'aveu même des bollandistes, se rencontre dans la biographie, nous devrions dire dans le panégyrique de saint Amand. Quand il est authentique et avéré que cet apôtre reçut du roi Dagobert les pouvoirs nécessaires pour *forcer au baptême* ceux qui s'y refusaient, la Biographie nationale ne craint pas d'assurer que « l'inaltérable douceur » d'Amand, « sa parole persuasive » et « surtout un miracle qu'il obtint du Tout-Puissant » firent des barbares gantois de véritables agneaux. Quelle autorité aura une œuvre composée et écrite de cette façon? Sommes-nous bien dans la Belgique de 1830? C'est à se croire transporté en plein moyen âge.

Pourtant il est des cas où dénaturer l'histoire semble vraiment trop difficile. Alors on se tait, tout bonnement, ou bien l'on esquive d'une ou d'autre manière la nécessité de parler. Toutes les *biographies universelles*, par exemple, s'occupent du moine Corneille Adriaenssens, né à Dordrecht en 1521, ayant vécu à Ypres et à Bruges, mort dans cette dernière ville. C'était un prédicateur fort éloquent, mais un personnage de mœurs ignobles, mêlant le libertinage au mysticisme. Notre biographe le passe prudemment sous silence. Nous aurions été curieux de lire la notice biographique du duc d'Albe, Alvarez de Tolède, qui devait figurer à double titre à la lettre A : on nous renvoie à *Tolède*. Qui donc désigne le duc d'Albe sous le nom de *Tolède?* Un autre nom encore présentait, toujours au point de vue de la

Digitized by Google

commission académique, de fort sérieuses difficultés : c'était Alpaïde, la mère de Charles Martel, qui était bien la seconde femme de Pépin de Herstal *du vivant de la première*, et qui ne fut pas tout à fait innocente du meurtre de saint Lambert. Mais le moyen d'admettre que des princes si pieux aient été polygames ; que la mère de Charles Martel ait trempé dans un meurtre, et dans le meurtre d'un évêque ! « On ne sait rien de positif sur cette princesse, » dit la Biographie nationale, « elle appartient plutôt à la légende qu'à l'histoire. » Puis tout est dit. Seulement personne n'a osé signer cela : c'est le seul article qui soit sans signature. On le comprend.

Les chiffres, les faits, les citations que nous avons consciencieusement présentés à nos lecteurs peuvent faire aisément juger de tout l'ouvrage. Nous nous sommes efforcé de ne rien avancer qui ne soit justifié par des exemples. Que de critiques, cependant, nous aurions à formuler sur la manière dont sont traités nos plus illustres compatriotes ! Le plus grand de tous, sans contredit, n'est-ce pas ce Jacques d'Artevelde, qui fut l'expression la plus complète et la plus intelligente de l'histoire politique de notre pays à un moment donné? Qu'on lise donc cette pitoyable, cette plate et niaise biographie! Cela prend, à grand'peine, *sept* colonnes des 596. Il est vrai que Jacques d'Artevelde fut excommunié. Anneessens, qui fut en définitive la victime des circonstances, qui n'eut aucune valeur politique, aucun rôle actif, qui n'a aucun caractère historique proprement dit, a été raconté en *dix-sept* colonnes. Mais on sait qu'il mourut en parfait catholique. Quant à la famille d'Arenberg, qui compte onze représentants, dont un capucin, elle accapare 67 colonnes (*soixante-sept*), ce qui fait la neuvième partie du volume ; ce qui fait aussi, pour chacun des d'Arenberg, autant en moyenne et parfois beaucoup plus que pour Jacques d'Artevelde.

Notre conclusion sera dure, mais on nous accordera que nous l'avons suffisamment motivée. Il est impossible qu'une entreprise semblable se continue. Il est impossible que le gouvernement belge se prête à de pareilles intrigues, donne son patronage à de pareils travestissements, permette à une institu-

Digitized by Google

tion officielle de falsifier ainsi l'histoire et de fausser ainsi l'esprit national. Nous protestons au nom de l'opinion publique, que nous sommes sûr de représenter en cette circonstance. Que les petits seminaires et les colléges de jésuites reprennent l'œuvre et l'achèvent, rien de mieux : leur mission est de préparer « une génération de crétins. » Mais que l'État se rende complice de ces tendances, ce serait, désormais, un scandale.

Eugène VAN BEMMEL.

Digitized by Google

REVUE LITTÉRAIRE

Les Travailleurs de la mer, par VICTOR HUGO. 3 volumes in-8°. Librairie internationale.

Nous ne donnerons pas l'analyse d'une œuvre que tout le monde à lue. Nous ne nous bornerons pas non plus à des éloges : lorsqu'il y a unanimité dans l'admiration, les formules deviennent vite banales. D'ailleurs nous faisons mieux qu'admirer ce livre, nous l'aimons. Dire pourquoi nous l'aimons sera notre compte rendu.

Le spectacle de la mer est ce qu'il y a de plus splendide dans la nature; il est intéressant et grandiose, varié et plein de contrastes dans sa sublime unité. Contempler la mer est une occupation. Ajoutez-y maintenant le drame de la vie humaine. Mettez l'homme aux prises avec cette chose redoutable, qu'il dompte, qu'il soumet, dont il fait son esclave et sa compagne. Que d'émotions! que de poésie! et pourtant quel sujet peu compris de la plupart de nos littérateurs, même dans ce qu'on nomme les « romans maritimes, » une création toutefois de notre siècle. Donnez enfin à ce sujet l'empreinte, le cachet de notre époque en y proclamant l'idée sociale, vous aurez dans un seul ensemble la poésie, le drame et « l'épopée, » mais l'épopée nouvelle, prochaine, celle de l'humanité.

Nous avons trouvé tout cela dans les *Travailleurs de la mer*, mais si nous avons été charmé, séduit, si nous avons été

Digitized by Google

heureux, hâtons-nous de dire que ce n'était point un plaisir de surprise. L'auteur de *Notre-Dame de Paris* et des *Misérables*, le poète, le grand poète, jeté sur un rocher au milieu des mers, mis en présence de toutes ces beautés, de toutes ces grandeurs, et y transportant avec lui son monde de sentiments et d'idées, un tel homme, dans de telles circonstances, *devait* nous écrire ce livre.

Et tout d'abord, quelle plus belle scène que cette mer terrible et fantasque, parsemée d'écueils et de récifs, sphinx impitoyable pour qui n'en a point deviné les mystères, mais transformant ses dangers en points de repère et ses courants en routes rapides pour les marins expérimentés, adroits, pour ces « travailleurs » triomphant de la fatalité ! Il faut avoir navigué dans ces parages, louvoyé dans ces brisants, autour de ces roches formidables, pour apprécier tout l'art de Victor Hugo. C'est bien la réalité, non transformée ni complétée comme le voulait l'ancien idéalisme conventionnel, mais mise à la portée de toutes les imaginations par une imagination plus vive que les autres. Et quel est le rôle du véritable artiste, en définitive, sinon de voir et de sentir pour ceux qui ne savent ni voir, ni sentir par eux-mêmes, ou qui n'aiment pas à s'en donner la peine?

Il ne suffit pas à Victor Hugo d'avoir ce magnifique théâtre à sa disposition, il anime ce théâtre, il en fait un acteur de son drame, dans une sorte de panthéisme actif et vivant où les forces de la nature entrent en lutte avec les forces de l'homme. Au milieu de tout, se joue « l'éternel petit roman » aux délicatesses infinies, aux dévoûments sublimes, faisant antithèse d'une part avec la vie banale, avec l'égoïsme, avec la superstition, avec l'ingratitude, avec l'indifférence, et d'autre part, avec l'intrigue, l'hypocrisie et le crime.

Quoi d'étonnant à ce que Victor Hugo soit maître en fait de composition littéraire? Et pourtant nous n'avons pu nous empêcher d'admirer avec quel art prodigieux les incidents et les péripéties sont préparés, amenés, provoqués pour ainsi dire, de manière que tout s'enchaîne, que tout semble naturel et presque indispensable. Avoir ainsi possédé son sujet dans les

Digitized by Google

moindres détails avant de l'écrire, témoigne d'une conception haute et forte, ample et vive. Ces situations saisissantes du naufrage de Clubin, du sauvetage de la Durande, du combat de la pieuvre, du mariage de Déruchette, du suicide de Gilliatt, n'ont rien d'exagéré ni d'impossible : on les prévoyait sans s'y attendre, cela devait être et l'on n'y avait pas pensé. Véritable merveille d'art littéraire qui mériterait à elle seule une étude assurément des plus intéressantes.

Mais ceci est du domaine de la critique et du commentaire : nous voulions nous borner à expliquer nos sympathies, abstraction faite de toute question de procédé. Nous n'avons pas à chercher non plus, par conséquent, s'il y a dans cette œuvre des défauts de détail ; tout le monde admet d'ailleurs que l'ensemble est magnifique, et tout le monde a conservé la mémoire la plus vive des principaux événements du poème. Il ne peut y avoir de divergence à cet égard.

De ce début charmant à ce dénoûment grandiose, notre imagination se retrace sans effort et tous les caractères mis en scène, et toutes les situations ravissantes ou terribles. Le souvenir s'y attache, s'y acharne, on y pense à propos de tout, cela fait partie de notre vie même.

Que de jolis tableaux de genre! Quelle galerie de portraits vivants et parlants! Que de peintures originales, étranges, dramatiques, effroyables! Vous voyez encore ce « mot écrit sur une page blanche; » vous voyez la « panse; » vous voyez la chaise « Gild-Holm-'Ur; » vous assistez à la tempête; les rochers Douvres sont devant vous; et la pieuvre! Entendez-vous Gilliatt dire à l'éclair : Tiens la lampe! L'entendez-vous, lorsqu'il quitte l'écueil, chantonner à demi-voix l'air Bonny-Dundee? Et Déruchette dans le jardin, au clair de lune; et le Gilliatt, hideux, éclairé par les deux chandelles ; et ce beau, ce délicieux printemps! Et puis encore la chaise Gild-Holm-'Ur, et puis encore Gilliatt; et ce flot qui clapote à ses pieds en lui donnant une sensation de froid; puis enfin le *Cashmere* qui disparaît à l'horizon dans la brume..... N'est-ce pas que nous aurons toujours tout cela devant les yeux?

Toujours aussi nous réfléchirons à cette « mauvaise réputa-

Digitized by Google

tion » acquise par Gilliatt à son insu, et nous retrouverons trop souvent, hélas! ces mœurs bourgeoises, simples et sincères dans leurs absurdes préjugés; nous songerons, malgré nous, à la nouvelle incarnation de Tartufe dans sieur Clubin, à cette « bonne réputation » si soigneusement et si laborieusement échafaudée; nous nous rappellerons le *donec eris felix* appliqué d'un façon frappante à Mess Lethierry après la perte de son bateau à vapeur; enfin ce qu'il nous serait impossible d'oublier, c'est cette lutte titanique de Gilliatt avec les éléments, c'est ce triomphe de la volonté humaine, triomphe immédiatement suivi d'une déception si navrante, d'une chute si profonde, mais reparaissant bientôt, mille fois plus éclatant encore, dans la plus héroïque et la plus sublime des abnégations.

Que d'enseignements! Quelle haute et féconde moralité!

Nous avons dit pourquoi nous aimons ce livre. On nous accordera probablement que nous n'avons pas tort.

EUGÈNE VAN BEMMEL.

La Morale de l'Église et la Morale naturelle, études critiques par M. L. BOUTTEVILLE. In-8° de 576 pages. Paris, Michel Lévy.

Signalons seulement comme la vigie annonce un navire au large, signalons et saluons ce livre savant et pensé qui ose prendre pour épigraphe ce dilemme disant en langage philosophique ce que le *républicain ou cosaque* de Napoléon dit dans la langue politique : *Homme ou chrétien.*

M. Boutteville part du devoir à toutes les époques : la franchise de M. de Sacy y a fait récemment appel : « Vous n'êtes « pas chrétien, dites-le nettement. C'est votre droit, c'est « votre devoir. Expliquez sans détour, et en termes intelli- « gibles pour tous, ce que vous mettez à la place de la foi et « des espérances chrétiennes. » M. Boutteville répond à cette mise en demeure et remplit ce devoir.

Pourquoi il n'est pas chrétien? Parce que dans tous les problèmes qui intéressent la conscience ou la société, il trouve le

Digitized by Google

dogme et la morale des chrétiens opposés à la raison. Pourquoi il n'est pas chrétien? parce que le premier mot du christianisme est d'attribuer le mal à Dieu et d'affirmer Dieu capable de pousser l'homme au mal : *ne nous induisez pas en tentation*. Pourquoi il n'est pas chrétien? parce que la morale du christianisme n'a qu'un fondement : la volonté de Dieu, qu'une loi : la révélation, qu'un résultat : l'intolérance et la servitude des consciences; parce qu'il croit que la morale appartient à la conscience libre et n'est pas soumise au hasard des dogmes révélés ou des saints canons. — Pourquoi il n'est pas chrétien? Parce qu'il pense avec Leibnitz : que le bien et le mal sont tels en eux-mêmes et qu'un athée même pourrait croire à la morale comme à la géométrie. — Parce qu'il dit avec Kant : l'homme porte la loi morale en lui-même; cette loi est indépendante de toute religion, elle se suffit à elle-même comme connaissance et comme puissance d'action. Elle n'a besoin de l'idée de Dieu ni pour déterminer quels sont nos devoirs ni pour nous les faire observer. — Parce qu'il dit avec M. Guizot : pour quiconque a fait des études philosophiques un peu étendues, il est évident que la morale existe indépendamment des idées religieuses; que la distinction du bien et du mal moral, l'obligation de fuir le mal, de faire le bien, sont des lois que l'homme reconnaît aussi bien dans sa propre nature que les lois de la logique. — Parce qu'il dit avec Th. Jouffroi : le rapport qu'il y a entre notre raison et l'idée d'ordre (ou de devoir) subsiste indépendamment de toute idée religieuse. — Parce qu'il dit avec Stuart Mill : pour amener la régénération de l'esprit humain, il faut qu'une morale autre que la morale chrétienne existe. C'est mal servir la vérité que de perdre de vue ce fait bien connu de tous ceux qui ont la moindre notion d'histoire, qu'une grande partie de l'enseignement moral le plus noble et le plus élevé, a été l'œuvre non seulement d'hommes qui ne connaissaient pas la foi chrétienne, mais d'hommes qui la connaissaient et la rejetaient. — Parce qu'il croit avec Auguste Comte, que l'influence des idées religieuses constitue le principal obstacle aux grands projets de l'intelligence humaine et aux perfectionnements généraux de la société.

Digitized by Google

— Parce qu'il dit avec M. Demogeot : la création de la société nouvelle ne pourra se faire que sous l'influence de l'idée antique d'une morale universelle indépendante des formes particulières du culte.

N'étant pas chrétien, il ne se croit pas obligé de le cacher, ni de se dire simplement bon libéral, ni d'avoir peur de toute profession de foi sincère, même de la part de ses voisins, ni de se moquer en secret du catholicisme et de renier au premier chant du coq quiconque auprès de lui ose dire ce qu'il pense lui-même. Ces hypocrisies intéressées sont des lâchetés aux yeux de M. Boutteville. Il croit que le devoir d'un homme libre est de vivre comme il pense et de parler comme il vit; il donne l'exemple, et, comme on ne détruit que ce qu'on remplace, il propose la création d'une *société de la morale universelle*, qui entreprendrait d'enseigner aux hommes une morale supérieure à tous les cultes.

« Je crois à la rédemption, dit M. Boutteville en terminant ce large et sérieux travail, à la justification du genre humain par le genre humain lui-même, c'est à dire par la science et par la philosophie. Je m'empare de la parole du Christ et je dis avec lui, mais en donnant à ses paroles un sens beaucoup plus étendu que lui-même ne pouvait le faire : « Vous ne de-« viendrez libre que par la connaissance de la vérité. »

Cette franchise dans le livre ou dans la vie, si utile à notre siècle de rénovation, ne plaît pas aux maîtres ou aux exploitants du siècle, qu'ils soient sur le trône des Césars ou à la tribune ou dans la chaire du pseudo-libéralisme. Mais les hommes du devoir n'ont pas à s'arrêter devant ces obstacles ou ces rumeurs, n'ont pas à pactiser avec ces faiblesses ou ces ruses, ni à se souiller l'âme à ces viles palinodies. Ils suivent la droite route de la vérité et de la justice, et ils peuvent s'appliquer ces paroles du Christ :

« Je vous envoie comme des brebis au milieu des loups; vous serez conduits devant les magistrats pour me rendre témoignage. Et vous serez en haine à cause de moi, mais celui qui persévérera triomphera. Et lorsqu'on vous poursuivra dans une ville, allez dans une autre et en vérité je vous dis que

Digitized by Google

vous n'aurez point parcouru toute la Judée avant que le jour de la justice soit venu. Ce que je vous dis dans les ténèbres, dites-le à la lumière; ce que vous entendez à l'oreille, prêchez-le sur les toits. »

Nous aimons cette revendication de la morale universelle. Cet apostolat de la sincérité et de la franchise compte un adepte courageux et un livre utile de plus. M. Boutteville vient ajouter une forte assise à ce large monument que le dix-neuvième siècle élève à la conscience humaine, et qui a déjà reçu son nom, *nomen numen :* La morale indépendante.

CH. P.

Lucifer, oratorio, gedicht van EMANUEL HIEL. — Muziek van PIERRE BENOIT. Brussel, J. Nys, 1856. 20 p. in-8°.

Un poète de notre pays vient de reprendre le mythe à la fois sublime et terrible de l'*Ange porte-lumière* en révolte contre Dieu. Il a donné à sa composition la forme purement lyrique, et, en cela, il a fait preuve d'une véritable entente de son sujet. Nous vivons, en effet, à une époque savante et sceptique, où l'épopée avec son merveilleux et sa naïvété n'est plus guère possible sans le secours de la musique qui ravit les sens et aide l'âme à quitter la matière.

Ce n'est pas aux vieilles règles du genre que nous faisons allusion, aux invocations, aux interventions célestes, aux trucs enfin de Tasse, d'Arioste et de Voltaire, non, nous voulons seulement dire, que la forme purement épique, pas plus que la tragique, n'est possible aujourd'hui. Les héros et les dieux paraissent démodés : nous sommes trop civilisés pour les premiers, et nous avons vu les seconds, dans les créations des poètes qui ont suivi Homère et les prophètes, pécher par un côté de réalité mesquine et de vulgarité par trop terrestre.

La conviction religieuse la plus forte n'est point parvenue à faire planer dignement l'image de Dieu sur l'univers. L'Éternel armé de la foudre, de Milton, tout grandiose que le polémiste et le sectaire de la révolution anglaise l'a voulu faire, ressemble

Digitized by Google

à l'homme, et c'est plutôt un roi de la terre qu'il nous faut révérer que Celui qui sort de l'infini pour créer les mondes. Il n'y a pas là d'inspiration métaphysique; ce n'est qu'une représentation matérielle pleine de magnificence, et, depuis Milton, l'idée de Dieu a grandi dans les esprits. Nous connaissons trop bien la composition des nuages pour encore en faire un trône à la divinité et nous nous écrions avec Gœthe dans le second *Faust :* « Insensé qui dirige là-haut ses yeux clignotants! qui se figure trouver ses égaux au dessus des nuages! »

Déjà Lucrèce, avant la venue du Christ, avait senti que la fiction épique devait s'inspirer de la science et de la nature, c'est à dire de la splendeur du réel unie à la sereine beauté de l'esprit. Pouvait-on, après le *positivisme* d'Évhemère, faire briller les dieux d'une céleste clarté, et, tant de siècles plus tard, lorsque vivait Spinoza, qu'étaient Jéhovah et ses légions d'anges, au sein de l'immensité créatrice et dévorante?

Ces quelques mots de préambule ont pour conclusion, qu'il faut aujourd'hui, comme toujours, des raisons bien puissantes pour sortir des sujets convenus et de la réalité, et que l'on acceptera surtout le *Lucifer* de M. Hiel parce que c'est un opéra lyrique, et non une poésie péniblement abstraite.

Nous avons sous les yeux la première partie d'une trilogie appelée *Lucifer*, *Dieu et l'Homme*, c'est un opéra, un chant composé d'hymnes solennelles. Comme dans *Eschyle*, l'ode remplace le monologue. Prométhée, *frère aîné de Satan*, exhale sa plainte, il souffre parce qu'il a eu pitié des hommes, et sur son roc heurté par les flots, personne n'a pitié de lui. Son âme se remplit de regrets et, par instants, le souvenir des beautés radieuses de la nature vient se placer entre lui et son malheur. Il chante alors « le divin éther, le souffle ailé des vents, les sources des fleuves, les flots sans nombre, la terre, la mère de tous les êtres, et le soleil, le disque qui voit tout. » Un bruit, un souffle inconnu lui arrive. Sont-ce des oiseaux qui s'approchent? C'est la consolation, les jeunes nymphes océanides.

Les mêmes clartés joyeuses ne tardent pas à se répandre sur la nuit de Lucifer. Seulement ici la souffrance est l'œuvre de l'ange haineux et rebelle; dans Prométhée, le mal vient

Digitized by Google

d'en haut; quand l'abîme se referme sur Lucifer, l'univers délivré s'ouvre à la lumière, à l'amour.

Une nuit sereine et froide règne sur l'immensité. Une voix s'est élevée dans le silence; elle annonce un bouleversement. Les eaux et les masses pierreuses se confondent, c'est le chaos bouillonnant. La mort croit son temps venu, elle apparaît hideuse au dessus des flots. Les cris sinistres se succèdent; Lucifer surgit au milieu de ricanements sauvages. Il est debout sur la mort : l'envie a creusé ses yeux en cavernes; sa bouche est tordue par la souffrance et le désespoir. A la vue de son roi, le néant pousse des cris d'allégresse. L'ange du mal exhale sa plainte : Dieu l'a en vain dépouillé de sa couronne d'étoiles; il remplira l'homme de haine et d'inquiétude, il l'opposera à Dieu, et pour cela il le rendra maître des forces dans la terre, l'eau et le feu. Prométhée, lui aussi, dérobe le feu à sa source primitive pour le donner à l'humanité malheureuse.

L'homme souffre dans l'Éden; isolé, triste et grossier, il n'a pas conscience de sa force; il rampe comme l'animal. Le poète a pris la donnée biblique à rebours : la tradition cède ici le pas à la science; l'on pense involontairement à la fière réponse de Vogt, le physiologiste : « J'aime mieux être un singe perfectionné qu'un Adam déchu. »

Le jour commence à naître; la lumière se répandant dans l'espace vivifie les innombrables sphères du ciel. Des voix divines chantent hosannah; la terre, l'eau et le feu sont agités de joyeux tremblements, car la lumière qui éclate dans la nuit de l'univers, « c'est la flamme, c'est l'amour qui suit la trace de Dieu. » Lucifer seul reste dans les ténèbres, la mort plonge dans l'abîme, et le chœur de l'humanité paraît. Les voix des enfants, des femmes et des hommes alternent et exaltent les dons de la nature et de l'intelligence. Les enfants parlent des fruits et des fleurs, les femmes sentent leur cœur palpiter d'amour, la science éclaire le front de l'homme. Cette belle pensée est développée par le poète avec infiniment d'art et de sentiment. Un chœur final grandiose vient clore l'épopée : il chante les mondes, la source enflammée de l'éther et l'espace sans bornes qui tressaille d'allégresse en l'honneur de Dieu.

Digitized by Google

C'est ainsi que le poète arrive à tout comprendre. Pour lui le temps ne se perd pas dans l'éternité; les âges de la nature et tous les ordres de l'être peuvent être reproduits par son imagination. Il reprend la légende et l'anime d'une vie nouvelle; il tient compte des progrès de l'humanité et de la science pour donner à son œuvre un caractère moral. Le dieu de M. Hiel disparaît dans la nature, il n'a pas de rôle dans le drame. L'univers le reconnaît sans le définir, et c'est assez.

Maintenant devons-nous reprocher à l'auteur de n'avoir pas fait Lucifer assez grand dans le mal, de l'avoir un peu noyé dans l'immensité du sujet? Si le dieu de Milton est un roi entouré d'une cour et de soldats, son Satan, en revanche, est souvent d'un lyrisme furieux. C'est la grande figure du poème. Il est violent et fier dans sa laideur épique; il ne se courbera point, il trône sur le grand abîme : « Mieux vaut régner dans l'enfer que servir dans le ciel. » Vondel, avant Milton, dans sa merveilleuse tragédie de *Lucifer*, ne quitte presque pas l'ange rebelle qui est beau, qui brille de la plus éclatante lumière après Dieu, Lucifer se tourmente de la création d'Adam, de l'homme qui a déjà sur lui l'avantage de la passion, car l'homme connaît la femme : « Hélas! que notre part est petite! dans notre ciel sans femme, nous ne savons pas ce que c'est que le mariage, l'époux et l'épouse. » On voit que les anges du grand poète flamand ne sont pas, comme dans le Faust de Gœthe, une pure abstraction, une représentation de l'intelligence idéale aimant et comprenant tout. Lucifer, Belzébuth, Apollion, Bélial, sont malheureux du bonheur de l'homme, et cette envie, grandissant toujours, les pousse à la révolte. Ils ne souffriront pas « qu'un composé bâtard d'argile et de poussière » usurpe leur place dans le ciel. Il y a en face d'eux les anges résignés, sympathiques à l'homme et qui voudraient se fondre dans le sein de Dieu. Lucifer, vaincu, devient un monstre affreux, et l'archange Michel s'avance triomphant au milieu des phalanges célestes qui le couronnent de laurier.

Ces images, si pompeuses qu'elles soient, nous ne les supporterions plus aujourd'hui : il fallait rajeunir la légende et oublier les grandeurs bibliques. C'est ce qu'a fait M. Hiel. Pour

Digitized by Google

donner plus d'élan à sa poésie, il a employé toutes les combinaisons du rhythme, il a ployé le mètre flamand à toutes les nuances de sa pensée. Des vers héroïques, comme ceux d'il y a deux siècles, toujours sonores et d'une cadence trop soutenue, nous fatigueraient bientôt, et nous nous rappellerions avec regret les chants ailés du *Songe d'une nuit d'été* et de *la Tempête*. Nous le répétons, Lucifer est avant tout une œuvre lyrique; elle doit inspirer un artiste de haute et féconde intelligence.

CAMILLE PICQUÉ.

Drie menschen van de wieg tot in het graf, par J. DE GEYTER. In-8° de 232 pages. Anvers, Max. Kornicker; Gand, Willem Rogghé.

Lamartine demande quelque part des livres pour le peuple, mais des livres qui l'intéressent, traitant du peuple, parlant sa langue, peignant ses mœurs, racontant sa vie et ses passions. Henri Conscience a réalisé ce rêve du poète français. Il a parlé du peuple au peuple, et un immense succès a prouvé qu'il avait touché juste. Quand on songe à la torpeur intellectuelle où la Flandre était plongée il y a quelque trente-cinq ans, on voit le service inestimable qu'a rendu l'éminent écrivain. Je sais bien les pénibles concessions qu'il a dû faire, comment il a dû se glisser, pour prendre place au foyer du campagnard, sous les yeux du prêtre, dont il était essentiel de ne pas inquiéter la doctrine et de ne pas contrarier le sermon. On lui a rudement reproché cette complaisance, dont je n'ai pas le courage de lui faire un crime. Un esprit frondeur n'eût pas fondé la littérature flamande. Ses œuvres, de quelque mérite qu'elles fussent, seraient infailliblement tombées dans le vide, sans écho, sans utilité pour le peuple et sans gloire pour l'auteur. Conscience, à force de conciliation, a levé les obstacles, à force de talent a frayé la route; œuvre gigantesque; mais hâtons-nous d'ajouter que l'utilité de son rôle s'arrête là.

Grâce à lui, nos populations sont familiarisées avec le livre, à d'autres maintenant, de répandre sur ce terrain préparé les semences de la vérité.

Digitized by Google

Des hommes plus jeunes qui se sont révélés à eux-mêmes en étudiant l'œuvre du romancier flamand, se jettent aujourd'hui sur les traces du maître, dont ils suivent les traditions, non les tendances. M. de Geyter est un des écrivains les plus distingués de cette école. Il met, lui aussi, le peuple dans son livre, mais en vue d'un but différent. Il ne se contente pas de plaire, il instruit. Il ne respecte pas les préjugés puissants, il les met au pilori ; là où Conscience passe en s'inclinant, il s'arrête et démolit. S'il ne coordonne pas aussi habilement que le maître, il écrit mieux. Sa langue est plus châtiée, plus nette, plus pure dans la simplicité. Sa pensée est plus large, son expression plus énergique, parce qu'il est plus franc et qu'il se soucie moins de réussir. Conscience étale un choix de beaux sentiments qui excusent le conservateur ; il est aussi l'allié du prêtre; M. de Geyter en est l'ennemi et s'élance, tout fougueux, dans la voie du progrès.

Il y a donc transformation dans le genre et d'une manière ascendante. La langue s'est purifiée, la forme perfectionnée, l'esprit est plus moderne, la tendance tout acquise à la libre pensée. Voilà ce que prouve le beau poème de M. de Geyter dont nous possédons jusqu'ici les deux premiers livres.

C'est l'histoire de trois hommes depuis le berceau jusqu'à la tombe, imposante synthèse sociale, où les vues générales, habilement introduites, n'empêchent pas le poème de se mouvoir, objectivement, plein de vie, d'intérêt et d'originalité. On assiste au spectacle intéressant de l'éducation des trois hommes. Je m'arrêterai un instant à une page remarquable.

Les trois hommes, encore en herbe, atteignent, le même jour, l'âge de quinze ans. Ce jour-là, d'une étouffante chaleur, se termine au milieu d'un effroyable orage. Aux éclairs qui fendent la nue, Frits, le fils du millionnaire, se signe en tremblant, tandis que son précepteur, un jésuite, implore à genoux la protection de Dieu. Willem, le pauvre diable insouciant, né en plein air d'une jeune et gaie maraîchère, nage en ce moment avec ses compagnons dans le large fleuve, et ne se dérange pas pour les fracas du tonnerre. Que fait Hugo, à qui son père, un ouvrier, donne l'instruction au prix de son bien-être,

Digitized by Google

l'enfant aux yeux profonds et qu'on appelle à l'école, le *piocheur?* A la première lueur de la tempête, l'enfant précoce, dévoré d'une curiosité inquiète, grimpe silencieusement sur la haute tour. Il monte jusqu'au faîte, et pâle, les yeux étincelants, il contemple et regarde en face, pour l'interroger, la sinistre illumination du ciel. Et malgré la bourrasque qui enlève son chapeau, malgré les noirs et formidables nuages courant au dessus de sa tête, malgré la tour qui tremble, et les éclats de feu qui embrasent l'espace, il reste, la main dans les cheveux, éperdu de terreur et d'admiration.

On voit déjà quel germe, en chacun d'eux, va se développer dans l'avenir.

En entrant dans la société, cette immense arène, chacun apporte ses armes diversement trempées par l'éducation. La lutte s'ouvre : Frits apporte son inutilité, ses dissimulations, et ses désirs effrénés; Willem, sa vertu et sa belle humeur; Hugo, sa sincérité, sa science et ses nobles aspirations.

Pour mettre leur caractère en activité, l'auteur brode au second plan une histoire incidente, à laquelle nos héros se mêlent à des titres différents. Cet incident renferme trois types réussis, trois joyaux. Un profil de noble de la vieille roche, un comte solennel, froid, dédaigneux; la femme du comte, une sainte aux yeux du monde et de son mari, une pécheresse en réalité, et poursuivie sans relâche par une faute de jeunesse. Elle est mère, à l'insu de tout le monde, de deux enfants jumeaux, déposés à Anvers, et traînant aujourd'hui la vie on ne sait où. Les angoisses de la comtesse, ses recherches dissimulées, ses douleurs secrètes et mortelles, sont peintes d'une manière saisissante. Mais l'intérêt se concentre sur sa fille, suave créature, belle fleur de la misère, que Frits convoite, que Willem sauve et que Hugo épouse.

Si nous pouvions nous étendre ici en analyses et en citations, nous insisterions sur la carrière du fils de la noble femme, qui traverse le drame comme le bouc chargé des iniquités du monde, un scélérat, un assassin. « Défendrez-vous ce misérable? dit Willem à son ami Hugo, chargé de plaider sa cause. » « Ce monstre, répond Hugo, je le défendrai : c'est un

Digitized by Google

enfant trouvé. » Que la cadence du vers est saccadée et sinistre, lorsque pendant la nuit, on élève l'échafaud ! Et que l'humanité proteste éloquemment dans cette magnifique poésie, alors que la société assassine à son tour un malheureux qu'elle aurait pu préserver du crime !

Au second livre apparaît le jésuite, à la figure hâve et louche, suivi d'un cortége occulte de satellites. La captation n'est pas loin. Tandis que le premier livre est consacré au développement du caractère de Hugo, le caractère de Willem est détaillé avec art dans le second. Willem se trouve enveloppé dans les manœuvres faites en vue de la fortune d'une vieille idiote, et il joue le rôle de la conscience humaine, en se débattant au milieu de ces machinations qui côtoient le crime. Lorsque l'acte est consommé, que la fortune est prise et l'hétière écartée en silence, arrive un appel à l'histoire, *ce greffier de Dieu*. Trois strophes magistrales racontent avec une indifférence superbe le triomphe des indignités passées. Dans ce sombre tableau perce un rayon de soleil, tout riant : la jeune fille sacrifiée est enlevée par Willem, accompagné de sa mère, de son ami Hugo et de la femme de ce dernier. Ce passage repose délicieusement après les sourdes violences et les révoltantes hypocrisies.

Ainsi chargés d'une pénible expérience de la vie, ayant connu la misère et sondé le malheur, constaté les fourberies qui se glissent dans les relations des hommes, ayant des vengeances à exercer mais connaissant la faiblesse, Willem et Hugo entrent dans le troisième livre que nous attendons avec impatience. Là, sans doute, ils se rencontreront avec Frits qui doit avoir son tour de rôle sur la scène. Évidemment une catastrophe se prépare et ramènera à l'unité les éléments épars du drame.

En présence de l'œuvre non complète, telle que nous l'avons sous les yeux, il est impossible d'émettre un jugement sur le plan général. On doit se borner à l'appréciation du style, des détails et des tendances.

Nous écrivons ces lignes afin de recommander au peuple ce livre qui est fait pour lui ; il y trouvera la détermination de

Digitized by Google

ses aspirations vagues, et la photographie de sa vie, mais une photographie relevée par un art exquis ; il y trouvera, chose rare, de la franchise. Un autre mobile nous a encore poussé, celui de rappeler à l'auteur que l'attention est fixée sur son œuvre et que nous en attendons le complément avec impatience. J. C.

Li Roumans de Cléomadès, par ADENÈS li rois, publié pour la première fois d'après un manuscrit de Paris, par M. ANDRÉ VAN HASSELT, membre de l'Académie royale de Belgique. Publication de l'Académie. 2 volumes in-8.

Vous souvient-il de la *Revue de Belgique*, cette sœur aînée de la *Revue trimestrielle?* Elle avait été fondée par un poète à la fois sérieux et harmonieux, penseur et chanteur ; sa préface avait été comme un hymne à la patrie et à la jeunesse. Wacken avait réuni un choix d'hommes de goût et d'esprit et, comme ils avaient au moins autant d'esprit que de goût, ils se gardèrent bien de se fâcher contre les sots, ils se prirent à rire de la sottise à pleine gueule. On se souvient de ces travaux littéraires, mais on aime à s'entretenir de ces joyeuses croisades. Il n'était pas bon alors qu'on publiât des poésies langoureuses ou pédantesques, et les plagiaires ne promenaient pas impunément leurs décorations dans les rues! Avec quelle verve joviale et quels éclats de franc rire on accueillait là les succès de commande, les entreprises de commerce et les chefs-d'œuvre d'académie! Tout cela sans aigreur et sans envie, avec la vaillante allure et l'honnête franchise de la jeunesse! Et les occasions ne manquaient pas, l'esprit étant moins inépuisable que la sottise.

Connaissez-vous la grave publication dont le titre figure en tête de ces lignes? Adenès le Roi! un vrai poète, publié par l'Académie, aux frais du gouvernement! Voilà qui promet! Depuis 1836, un savant français avait imprimé avec soin une première œuvre de notre trouvère brabançon; l'Académie, après trente ans, suit l'exemple, en publie une seconde, et ce poème est digne de l'autre, il soutiendra la réputation

Digitized by Google

de l'auteur de *Berthe aux grands pieds!* Que voudrait-on de mieux? Rien sans doute! Cependant, voilà que l'Allemagne commence le branle-bas; et pourquoi les érudits français rient-ils donc dans leur barbe? Voudraient-ils de la critique dans l'édition, des collationnements de manuscrits, des notes savantes, une introduction sérieuse et que l'éditeur, respectant son texte, l'eût compris pour nous le faire comprendre? Que ces Allemands sont formalistes et que ces Français sont goguenards! Perdront-ils jamais l'occasion de dauber la Belgique qui s'ingénie si bien à ne pas prêter le flanc à leurs railleries? Eh! quelle nécessité y a-t-il donc de comprendre ce qu'on imprime d'après une copie que l'on n'a pas faite et dans une langue qui n'est plus la nôtre?

Et voyez la chicane! l'éditeur met la ponctuation, et on voudrait qu'elle fût exacte, et qu'à chaque page il n'écrivît point: *con* pour *c'on*, *ni* pour *n'i*, *li* pour *l'i*, et vice versâ; qu'il n'écrivît point, pour choisir entre mille: *adroit* pour *à droit*, ni *agarir*, *adouter*, *anpensé*, *agas*, qui ne signifient rien, au lieu de *à garir*, *à douter*, *en pensé*, *à gas;* et l'on se plaint parce que cela peut prêter à la cacophonie pour le texte, à l'obscurité pour le lecteur, au ridicule pour l'Académie!

Il est des règles élémentaires, nous le savons; mais qui donc peut forcer un éditeur à s'y conformer? On est libre en Belgique, et académicien à l'académie. *Quidni? liber et ingenuus!* dit Horace.

La terminaison féminine *ie*, par exemple, est très connue; il est vraiment impossible de lire un auteur du moyen âge sans la rencontrer et d'en comprendre le sens sans la connaître. La critique allemande prouve que l'éditeur belge l'a ignorée. De là de curieux quiproquo. Car, à chaque occasion, il est forcé de faire changer les substantifs de genre. Ainsi la jeune Elyador est joyeux (*lié*) et non joyeuse (*lie*) pag. 70). Sa sœur, la belle Marine, est gentiment *taillié et souhaidié* au masculin (pag. 9). La guerre et l'épée deviennent mâles à leur tour; la guerre est *commencié*, est *attisié*, l'épée est *brisié* (pag. 23 et 33). Le tour de force est bien plus beau lorsque le nom a deux adjectifs qui se suivent; alors — car rien n'arrête la science ni

Digitized by Google

n'embarrasse un pareil savant — alors le mot devient des deux genres dans un même vers. La salle est *belle* et *jonchié* (vers 2827), une jeune fille est *irrité et tourmentée*.

Irié en sui et tormentée (vers 3194).

Enfin la belle Clarmondine est *dolente* comme une femme, et *courroucé* comme un homme.

Moult *dolente* et moult *courroucié* (vers 3545).

On ne peut plus cavalièrement jouer avec les sexes!

Est-ce tout, au moins? Hélas! l'académie n'a qu'à bien se tenir : voici que l'éditeur corrige son manuscrit.

Un poète, publiant un poète, s'est fait un devoir de corriger les copistes de ce moyen âge, époque d'ignorance et de ténèbres! O siècle de lumière et siége académique des sciences! c'est ici que les esprits chagrins et les cœurs envieux vont triompher et que la critique ne nous passera pas un iota. N'était-il pas bien naturel, cependant, je le demande, qu'un savant n'ayant pu comprendre l'emploi du verbe *firent*, ou le sens du verbe *sachier*, eût remplacé ces mots exacts mais vieillis, et corrigé le magnificat? naturel que *aviez* n'ayant plus aujourd'hui que deux syllabes et *peureusement* que quatre, un poète eût ajouté un pied au vers du treizième siècle et y eût remis un *que* ou un *il* retranchés? Il faut avoir l'esprit mal fait pour chicaner un éditeur sur des vétilles, surtout quand l'éditeur représente une académie royale et imprime aux frais d'un gouvernement. Ces gens-là ne respectent pas la nationalité belge.

Une petite particule porte malheur au savant éditeur, qui ne sait jamais s'il faut lire *jà* ou *i a*, *jut* ou *i ut*. Déjà il a fait un grand effort d'imagination pour ajouter l'adverbe *très* et rétablir un vers mal compris.

Moult *très* grant planté *jà* vëu,

au lieu de :

Moult grant planté *i a* vëu.

Digitized by Google

Cela le met dans une grande perplexité au vers 2939. L'auteur avait dit :

Jut une grant hace danoise.

C'est-à-dire une grande hache danoise git ou gisait. L'éditeur ne comprend pas, et veut lire à tout prix *i ut*, ce qui lui semble devoir dire, malgré la grammaire : *il y eut*. Mais cet heureux *i ut* a deux syllabes et le vers est trop long. Comment faire? un poète ne peut blesser le rhythme à ce point. Ah! mutilons plutôt un mot que l'harmonie du vers! L'habitude de changer le sexe des mots vient heureusement à son aide et la hache danoise se prête au genre masculin, sauf à reprendre son sexe à la rime. L'éditeur a imprimé bravement :

I ut un grant hace *danoise*.

Que d'imagination! et comme il faut torturer un pauvre mot pour être savant!

Je n'en finirais pas si je devais compléter l'erratum impitoyable, *cum commento*.

Un dernier trait :

Adenès, au vers 4259, s'est servi bien maladroitement d'une expression qui devait vieillir et qu'on retrouve des milliers et des milliers de fois dans les trouvères. Il dit :

Atant *ez-vous* le roi Crompart.

Ce qui signifie tout bêtement :

Alors *voici* le roi Crompart.

En vain cet *ez-vous* est donné par deux manuscrits ; il gêne l'éditeur ; pourquoi? qui peut le dire? Le fait est qu'il l'indique en note et qu'il imprime le vers comme suit :

Atant [*est fols*] le roi Crompart

Alors le roi Crompart *est fou!*

Après cette folie, on doit tirer l'échelle.

Soyons justes : si jamais, texte n'a été publié avec autant d'ignorance, l'éditeur du moins a agi de bonne foi, puisque

Digitized by Google

c'est lui-même qui indique les corrections faites et qu'il donne en note les textes exacts qu'il a trouvé bon de remplacer par des fautes, et cette candeur n'est pas sans charme ni cette ignorance sans naïveté. Espérons que le second volume ne sera point révisé par quelque grammairien qui ne serait ni académicien, ni poète, mais qui respecterait le sexe des substantifs !

CH. P.

Table chronologique des chartes et diplômes imprimés, concernant l'histoire de la Belgique, mise en ordre et publiée sous la direction de la commission royale d'histoire, par ALPHONSE WAUTERS. Un volume in-4° de LXVIII et 772 pages. Bruxelles, 1866.

Rien ne semble aride au premier abord comme cette longue liste de chartes, placées chacune à sa date et avec une courte analyse. Rien de plus intéressant cependant que de suivre ainsi notre histoire dans les pièces authentiques qui nous en sont restées, et, pour notre part, il nous semble plus fructueux, voire plus agréable, de parcourir une pareille table que de lire beaucoup de nos prétendus historiens, indigestes *ou* légers, pleins d'anachronismes effrontés ou de grands aperçus aussi faux que doctrinaires. Ici, tout n'est pas dit, mais tout est vrai; chaque page fait revivre un côté du tableau, et rien ne revêt le vêtement des petites idées modernes ou le déguisement de l'ignorance.

Dans une préface, simple, magistrale, bien étudiée, M. Wauters, — partant de l'utilité de ces documents qui entourent l'histoire de toutes les garanties de certitude, et redressent ou confirment les récits des contemporains, — nous montre comment les historiens de tout temps ont cherché à s'appuyer de ces preuves, et comment le despotisme, ennemi de la vérité là comme partout, s'opposa souvent à ces dangereuses révélations. Meyerus ayant annoncé un recueil de chartes à l'appui de son *Histoire de Flandre*, le gouvernement de Charles-Quint défendit leur publication. Après la révolution du seizième siècle, le pays s'essaye à revivre au moins dans l'étude

Digitized by Google

du passé; Mirœus commence ses grandes publications, Butkens le suit, et l'exemple est imité partout. Mais l'histoire est suspecte à nos maîtres; tous les exemplaires des *Gloires du Brabant* sont saisis. « Les chartes seules, dit M. Wauters, parlaient assez haut; il y était trop souvent question des droits de la bourgeoisie, l'organisation qui s'y révélait était trop largement conçue pour ne pas effrayer des administrateurs impopulaires. » Cependant ces priviléges restaient chers au peuple; M. Wauters rapporte de nobles paroles de Pierre Moreau, bonnes à répéter à nos législateurs qui attribuent une part si minime de l'instruction publique à nos institutions. « Ces priviléges, dit le doyen Brabançon, ne sont que trop longtemps restés dans l'obscurité; nous les donnerons à lire à nos enfants dans leur bas âge, en place de leur abécédaire, afin qu'ils les connaissent bien et sachent les maintenir. »

Un sentiment vrai des besoins d'un peuple libre éclate dans ces paroles. C'est en faisant lire les enfants dans ces catéchismes de la liberté que l'on forme de bons citoyens. La victoire de l'Espagne et la domination de l'Autriche n'avaient pas éteint la vitalité de ce peuple qui avait été libre, et qui ne devait l'oublier jamais.

Aussitôt après la révolution brabançonne, le goût des chartes se réveille encore, et encore vers la fin de l'Empire; cette fois les études historiques ne s'arrêteront plus; elles ont à reconstituer notre vieille et franche nationalité.

A ce spectacle succède dans l'introduction un tableau non moins intéressant : pour indiquer les différents genres de pièces qu'il a analysées et leur origine, l'éditeur trace à grands traits une sorte d'histoire du pays. On voit passer rapidement sous sa plume lucide : d'abord les empereurs romains et les rois francs, datant leurs décrets ou leurs capitulaires de nos cités, les unes déchues aujourd'hui, comme Nassogne et Herstal, les autres qui ne nous appartiennent plus, comme Trèves et Aix; puis le démembrement de l'empire de Charlemagne, les décrets des souverains devenant plus rares et faisant place aux chartes de la féodalité seigneuriale et ecclésiastique; alors, la correspondance des papes avec les évêques, missionnaires par

Digitized by Google

la parole, avec les abbés missionnaires par l'invasion de la propriété, avec les rois missionnaires par l'épée, se mêle aux dotations d'évêchés, aux testaments pieux, aux fondations de monastères, et cette époque est peinte là tout entière dans son anarchie dont profite l'Église pour fonder sa puissance et sa fortune. L'histoire des communes commence bientôt. La première charte qui nous reste est de 1066, elle fut *octroyée* à la ville de Huy.

Les correspondances complètent les chartes, elles aussi sont des preuves authentiques et peignent les mœurs, les institutions, les idées, les préjugés, les tentatives, les luttes du temps. On les retrouve à diverses époques, comme pour combler les lacunes et peindre, tantôt l'anarchie qui suit la chute de Rome, avec Sidoine Appollinaire, tantôt le mouvemen t des monastères et des missions sous les Francs, tantôt le règne de Lothaire Ie avec l'abbé de Ferrière, puis le dixième siècle avec Ratherius, et le onzième avec Gérard, évêque de Cambrai, et Lambert, évêque d'Ardres.

« Que de lueurs, peut dire M. Wauters, jaillissent de tous ces foyers où nos historiens ont trop rarement cherché la solution des questions qui les occupaient ! »

Après avoir lu l'introduction, si l'on parcourt le volume, le tableau, ainsi éclairé d'avance par l'éditeur, se déroule aux yeux avec ampleur, et l'on s'attache à cette sorte de panorama, où de simples analyses de chartes font revivre notre histoire.

Cette publication — dont l'introduction fait ressortir les difficultés en traçant pour ainsi dire l'histoire des variations de la chronologie au gré des ambitions qui passent — est une des plus utiles qu'on pût donner à l'histoire nationale, et M. Wauters l'a commencée en maître. Elle ne nous laisse qu'un regret—et c'est un succès de nous faire désirer davantage d'un livre si utile et d'un éditeur si capable de la compléter. — nous voudrions trouver soit à la fin de chaque volume ou de chaque siècle, soit à la fin de l'ouvrage, une simple liste des chroniques imprimées et manuscrites qui racontent l'histoire, côté des chartes qui la prouvent. Ainsi, sauf les chartes ma-

Digitized by Google

nuscrites qui exigeraient une publication spéciale, l'on pourrait embrasser d'un coup d'œil un ensemble constituant notre histoire de toutes pièces, ce qui faciliterait les études, et empêcherait, si c'est possible, d'improviser l'histoire à grands coups de plagiats ou d'anachronismes ! CH. P.

Dits et contes de Bauduin de Condé et de son fils Jean de Condé, publiés d'après les manuscrits de Bruxelles, Turin, Rome, Paris et Vienne, et accompagnés de variantes et de notes explicatives, par AUG. SCHELER, bibliothécaire du roi des Belges, etc., etc., t. Ier, *Baudouin de Condé.* Publication de l'Académie de Belgique. Un fort volume sur papier de Hollande de XXXII et 542 pages, in-4°. Bruxelles. Victor Devaux et C°, 1866.

Voici une publication qui fera honneur a l'Académie, sans être d'un académicien. Depuis que le gouvernement a chargé l'Académie de publier un recueil de nos monuments littéraires, *le docte corps*, après avoir hésité longtemps et laissé la littérature flamande prendre les devants par la belle édition de Van Maerlandt, *le docte corps*, disons-nous, a eu plusieurs bonnes fortunes. Nous ne parlons pas du manuscrit de Froissart trouvé à Rome. Mais tout d'abord, la découverte de la chronique de Jean le Bel à Châlons-sur-Marne, par un savant Français,—pendant qu'un de nos académiciens la cherchait en vain à Châlons-sur-Saône, — ouvrit magnifiquement le recueil. Il eût été impossible de rencontrer un plus heureux début, car Jean le Bel est un grand écrivain, il fut le maître de Froissart, et sa chronique était désirée depuis des années par les savants. M. Polain en donna une belle édition et ce livre mérite une étude spéciale que nous demanderons un jour à l'un de nos amis.

Voici maintenant l'œuvre de Jean et de Bauduin de Condé. Les poésies de Bauduin qui paraissent les premières, n'ont pas la valeur des poèmes d'Adenès le Roi, il y a loin du *dit du Pèlerin* ou *des Hérauts* ou de la *Prison d'amour* à *Berthe aux grands pieds* ou à *Cléomadès*. Mais cette œuvre tient sa place dans les débats du grand siècle littéraire du Hainaut, et, si l'un de nos collaborateurs a pu, d'après une revue allemande, relever la né-

Digitized by Google

gligence de l'édition du grand poète, notre tâche sera plus heureuse au sujet de la publication du *Poeta minor*.

Ici, rien ne manque pour ainsi dire, et si le poète est souvent défectueux, son éditeur n'est jamais en faute : collationnements nombreux et bien choisis, variantes utiles données à propos, exactitude du texte, correction soignée, notes érudites, science philologique sûre d'elle-même, critique sagace, méthode habile et fermement appliquée, sûreté de coup d'œil : quel terrible voisinage pour l'éditeur de *Cléomadès!*

Un de nos amis a apprécié dans un précédent volume l'œuvre de ces poètes [1]. Nous n'y reviendrons pas. Notons, cependant, que M. Scheler a ajouté à son édition des poésies inconnues jusque-là et entre autres la *Prison d'amour* que venait de découvrir le regrettable savant Ferd. Wolf et qne M. Scheler a trouvée à son tour dans un riche manuscrit de Turin.

L'œuvre de Bauduin de Condé semble complète, et il n'eût pas été possible de lui donner un plus habile éditeur.

Deux particularités piquantes, bien faites pour prévenir les savants contre le péché d'orgueil, sont à noter à propos de cette publication.

Ces deux poètes du Hainaut étaient déjà connus. Pour ne parler que de Bauduin, le Grand d'Aussy avait donné une citation de son *Dit des hérauts*, dès 1799. En 1835, M. Chabaille signalait le manuscrit de l'arsenal et en citait ces lignes : *Ci finent li dit Bauduin de Condeit, et commencent après de Jehan son fils*, et M. Arthur Dinaux, en 1837, avait répété le fait. Cependant cela n'empêcha pas, en 1836, M. de Reiffenberg en parlant de ces poètes d'ignorer leur parenté, ni M. Van Hasselt, en 1838, de parler de Jean (le fils), comme antérieur à Bauduin (le père), ni l'*Histoire littéraire de France* d'en rien savoir en 1856.

Ce qui avait remis ces poètes en mémoire, c'était la découverte d'un manuscrit de Rome contenant des œuvres inconnues de Jehan et étudié à la fois par M. Kervyn et par M. Tobler. M. Kervyn avait joué de malheur : au moment où il

[1] *Le règne du Bon Guillaume*, par Ch. Potvin, *Revue trimestrielle*, t. XXXIX.

Digitized by Google

annonçait sa découverte à l'Académie, M. Tobler publiait dans une revue allemande l'analyse du manuscrit et douze pièces des plus importantes. Quelque temps après, M. Aug. Scheler donnait en Belgique une nouvelle édition soigneusement annotée d'une de ces poésies : le *Panégyrique de Guillaume Ier*, et M. Ch. Potvin, ayant trouvé de son côté, une cantilène du quatorzième siècle sur la mort de Guillaume II, publiait pour les bibliophiles belges ce petit morceau de notre romancero historique, en le faisant précéder du panégyrique de Jean de Condé, déjà publié deux fois.

Quant à Bauduin, M. Dinaux l'analysait de nouveau dans ses *Trouvères brabançons*, mais d'après les manuscrits de Paris seulement.

Cependant l'œuvre de Bauduin se trouvait à la Bibliothèque de Bourgogne. C'est notre manuscrit qui a servi tout d'abord à l'édition qne nous annonçons.

M. Scheler dit dans une note :

« Ce Ms. a donné lieu à une notice de M. de Reiffenberg, insérée dans les bulletins de l'Académie royale (t. VI), et reproduite dans l'annuaire de la Bibliothèque royale (année 1841). Depuis, il a été dépouillé dans le Bulletin du bibliophile belge (année 1863), par M. Ch. Potvin qui a redressé plusieurs erreurs ou négligences de son devancier. »

Les lecteurs de la *Revue trimestrielle* peuvent se rappeler que c'est dans un de nos volumes que l'existence de l'œuvre de Bauduin de Condé à Bruxelles, fut annoncée pour la première fois.

L'auteur de l'article disait : Ce manuscrit a été étudié par M. De Reiffenberg *qui n'y a pas vu le nom de Bauduin, ni reconnu les titres de ses œuvres* analysées par M. Dinaux, dès 1837, d'après un manuscrit de Paris. » Puis il ajoutait : Quoi qu'il en soit, il ne faudra plus aller à Rome ni à Paris pour lire Bauduin de Condé. »

Cet article fut suivi de l'analyse du manuscrit dans le Bulletin des bibliophiles et c'est cette découverte de M. Potvin qui décida la publication de l'Académie, publication qui fut confiée à M. Scheler, et le résultat prouve qu'elle ne pouvait être remise en de meilleures mains.

Digitized by Google

Moralité : 1° Les savants s'occupent de Bauduin de Condé et aucun ne s'avise de voir, dans les livres, qu'il est le père de son fils. 2° Les académiciens tiennent en mains, analysent même un beau manuscrit, et il faut qu'un profane leur apprenne ce qui s'y trouve et qu'un autre profane leur montre comment on publie soigneusement un vieux auteur.

E. V. B.

Ergœnzungsblætter zur Kenntniss der Gegenwart. — Feuilles supplémentaires pour la connaissance du temps présent, rédigées par M. Otto Dammer et publiées par M. Meyer, à Hildburghausen, 1865-1866, in-8°.

Nous croyons devoir recommander à l'attention de la Belgique la nouvelle Revue commencée vers le milieu de l'année dernière en Allemagne. Elle est destinée à instruire d'une manière prompte et facile tout homme qui désire rester au courant du progrès dans les principales branches du savoir humain, connaître enfin ce qui se fait et se publie de remarquable dans les deux hémisphères.

Les huit livraisons de ce recueil encyclopédique, publiées jusqu'aujourd'hui (de 4 feuilles chacune à deux colonnes, imprimées sur le plus beau papier) satisfont de la manière la plus heureuse à ces exigences fort naturelles dans un siècle si riche en travaux intellectuels, en découvertes, en investigations de toute espèce.

La revue est divisée en un certain nombre de sections intitulées : *Philosophie*, *histoire*, *biographie*, *beaux-arts*, *littérature*, *physique*, *chimie*, *zoologie*, *botanique*, *minéralogie*, *astronomie*, *géographie*, *météorologie*, *archéologie*, *physiologie et médecine*, *économie politique*, *agriculture*, *navigation*, *technologie*, *alimentation*, *mines*.

On comprend que les articles de ces sections sont plus au moins courts, mais ils contiennent des résumés populaires, extrêmement bien rédigés par des hommes spéciaux qui signent de leurs noms. On est entraîné par la lecture de ces sommaires écrits dans un style simple et élégant, et, lorsque le sujet

Digitized by Google

l'exige, accompagnés d'une critique bien faite. Ils nous mettent en état de connaître le niveau actuel de telle ou telle science, la situation de la littérature, la vie des hommes remarquables récemment décédés ou devenus l'objet de l'attention publique, les questions résolues par les représentants du monde scientifique, littéraire ou artistique.

Nous nous sommes particulièrement attaché à la lecture des sections de philosophie, d'histoire et de géographie, et nous recommandons à nos lecteurs belges les articles, sur *Schoppenhauer*, sur la psychologie de *Fichte*, sur la philosophie d'*Auguste Comte*, sur la logique de *Stuart-Mill;* les précis historiques de la guerre civile américaine, de la guerre allemande et danoise, de la translation du siége du gouvernement italien à Florence, les travaux, de la diète hongroise; enfin les notices biographiques du comte *Morny*, de l'économiste *Carey*, du comte de *Bismarck*, de madame *Pasta*, du célèbre peintre belge *Wiertz*, de l'admiral *Fitzroy*, du chimiste *Rose*, de *Rosa Bonheur*, etc.

La revue donne une connaissance succinte de toutes les nouvelles découvertes en astronomie, en géographie, en sciences physiques, naturelles, mécaniques; elle indique les progrès de l'économie politique, de l'agriculture, etc.

Comme la Belgique ne figure que rarement dans les *feuilles supplémentaires*, l'auteur du présent article leur a promis sa collaboration, et il a la satisfaction d'annoncer qu'elles publieront incessamment un article sur la *Biographie du comte Mercy Argenteau*, par M. Th. Juste, et sur l'*Histoire de la Révolution liégeoise* de 1785-1795, par M. Borgnet.

L. A. Warnkoenig.

Procédé héliolithographique de MM. Toovey et Simonau.

Le présent volume de la *Revue trimestrielle* est accompagné d'une planche due au beau talent de Paul Lauters. Elle représente l'un des personnages principaux de la nouvelle intitulée : *Jean Leroy et Landry Mérou*. C'est le plus gracieux specimen que nous eussions

Digitized by Google

pu donner du procédé simple et ingénieux de MM. Toovey et Simonau et qui a reçu le nom de *héliolithographie*.

Pour mettre nos lecteurs à même d'apprécier cette manière nouvelle, appelée à tant de succès, nous croyons ne pouvoir mieux faire que d'emprunter la description détaillée et exacte qu'en a donnée le *Journal des beaux-arts*, dans son numéro du 14 mars dernier.

« L'héliographie ou dessin par le soleil, dit le *Journal des beaux-arts*, dans sa correspondance de Bruxelles, n'est pas une chose neuve. Il y a bien des années déjà que nous en avons vu des essais très réussis, et pourtant le procédé resta stérile, car il n'offrait pas plus de garanties de durée que la photographie, et les épreuves étaient soumises à toutes les vicissitudes de l'impression photographique. On en usa pourtant avec succès en combinant le dessin avec la photographie pure et simple. MM. Simonau et Toovey qui ont fait déjà avec succès des travaux photolithographiques très sérieux, appliquent à l'héliographie ce mode d'impression et parviennent ainsi à mettre à la disposition de tout artiste, le procédé de reproduction le plus commode et le plus simple qui se puisse voir. Une plaque de verre enduite d'une couche opaque blanche ou jaune étant donnée, il suffit d'entamer à l'aide d'un burin ou d'une pointe quelconque cette couche opaque pour que le trait ainsi obtenu soit susceptible d'impression. Dès lors, on comprend qu'en plaçant sous le cliché un papier noir, tout ce que l'on y dessine à l'aide du burin produit absolument l'effet du crayon ou de la plume sur le papier. Pour l'impression elle se fait de la façon la plus naturelle du monde, à l'aide des rayons solaires qui produisent, par l'apposition du papier sensibilisé au verre entamé, une épreuve négative; celle-ci, transportée en positif sur pierre, devient la lithographie. Je ne dirai pas que l'effet produit par l'héliolithographie, soit absolument celui de l'eau-forte, mais à coup sûr il en approche fort, et, s'il n'a pas tous les avantages de l'eau-forte, il n'en a pas au moins les inconvénients. Pour illustrer des ouvrages, rien n'est tel que l'héliolithographie et j'ai vu des illustrations charmantes ainsi traitées. MM. Simonau et Toovey ont déjà toute une collection de planches, dues à des artistes renommés, et qui auront par la suite une grande valeur. J'allais oublier un dernier détail. Il est possible, à l'aide du procédé nouveau, d'obtenir des *états* à l'infini d'une planche, le cliché restant parfaitement intact et pouvant être toujours repris. Rien n'est plus facile que de modifier un dessin en recouvrant les par-

Digitized by Google

ties condamnées d'une nouvelle couche de blanc ou de jaune, de même que l'on peut toujours élargir les noirs. Une plume d'oie non fendue, des aiguilles insérées dans un bouchon, un vieux canif, un crayon taillé même, deviennent des outils précieux entre les mains d'un artiste habile. » Le dessin de Paul Lauters est une preuve de la beauté des illustrations qu'on peut obtenir par ce moyen.

A tous les avantages que vient d'indiquer le *Journal des beaux-arts*, nous devons ajouter cette considération importante que l'on peut obtenir un nombre infini d'exemplaires, sans que le dessin soit altéré; que le tirage se fait avec la même rapidité que les tirages typographiques et que le prix n'en est pas élevé.

Nous ajouterons encore que si un jour MM. Toovey et Simonau découvrent un moyen — et ils sont gens à l'avoir trouvé déjà — de reproduire les dessins héliographiques non pas sur pierre, mais sur zinc, voire même sur bois, ces dessins pourront être imprimés dans le texte même des journaux ou publications illustrées, tout comme les gravures sur bois, et qu'ils offriront sur ces dernières l'immense supériorité d'être le dessin de l'artiste lui-même. On sait en effet combien les œuvres les plus remarquables perdent par la gravure sur bois.

Digitized by Google

Digitized by Google

TABLE

Pages.

Eugène Van Bemmel. Introduction à l'histoire de la littérature française au dix-neuvième siècle. — De la moralité dans la littérature et dans l'art 5

George Vautier. Un épisode de l'histoire des croisades. — Le siége d'Affrique (1390) 47

Émile Greyson. Pierre Leroy et Landry Mérou. — Souvenir des bords de la Semois. (*Avec une gravure héliolithographique de Paul Lauters*) 71

Frédéric Hennebert. Ronsard et son temps 125

Pierre Tempels. Études économiques. — La poste aux lettres. 147

Eugène Hins. Un an au Brésil 221

A. Galesloot. Renseignements nouveaux, concernant l'amie d'Antoine Van Dyck à Saventhem 244

Désiré Delcroix. Coup d'œil sur la situation actuelle de la littérature flamande 256

Émile Leclercq. Société belge des Aquarellistes. — 8e exposition annuelle 271

Pierre Benoit. Les concerts populaires de musique classique. 279

Eugène Van Bemmel. La Biographie nationale et l'Académie. 282

Digitized by Google

Revue littéraire

Pages.
Les Travailleurs de la mer, par Victor Hugo 294
La Morale de l'Église et la Morale naturelle, par M. L. Bouttevillé 297
Lucifer, par Em. Hiel et P. Benoit. 300
Drie menchen, par J. de Geyter. 304
Li Roumans de Cléomadès, par Adenès li rois, publié par M. André Van Hasselt 308
Table chronologique des chartes et diplômes, etc, publiée par M. Alphonse Wauters 312
Dits et contes de Bauduin de Condé et de son fils Jean de Condé, par Aug. Scheler 315
Ergœnzungsblætter zur Kenntniss der Gegenwart, rédigé par M. Otto Dammer 318

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google